U d'/of OTTAWA
39003000632728

CHARLES SECRÉTAN

Imprimerie Léon Burki, Lausanne

174-1B-305

L. SECRÉTAN

OCT 8 1973

CHARLES SECRÉTAN

SA VIE ET SON ŒUVRE

QUATRIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE PAYOT & Cie
46, Rue St-André-des-Arts
1912

Tous droits réservés

BIBLIOTHÈQUE

B
2292
.S4
1912

AVANT-PROPOS

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Souvent on nous a demandé des détails sur la carrière de Charles Secrétan, sur sa jeunesse, son caractère, sur les circonstances dans lesquelles s'est développée sa pensée. Le désir de répondre à ces questions nous a mis la plume à la main. Nous avons cherché à faire revivre sa personnalité, à raconter les événements auxquels il a été mêlé, sans avoir eu le dessein d'étudier sa philosophie d'une manière systématique. Notre seule ambition était de tracer un portrait fidèle de l'homme, le tableau exact de son milieu.

Il importait cependant que l'œuvre capitale de Secrétan eût une place à part. M. le professeur Philippe Bridel a bien voulu nous donner un chapitre sur la *Philosophie de la Liberté*. Nous lui exprimons ici notre reconnaissance.

Louise Secrétan.

Lausanne, 1911.

INTRODUCTION

Le Pays de Vaud fit, au moyen âge, partie de la Bourgogne transjurane, puis du duché de Savoie, mais, à Lausanne, la puissance était surtout à l'évêque, qui prétendait ne dépendre que de l'empereur d'Allemagne, privilège confirmé en 1434 par Sigismond. La ville épiscopale, avec ses nombreuses églises, son pèlerinage fameux, eut son heure de gloire quand le pape Grégoire X fit, en présence de Rodolphe de Habsbourg, en 1275, la dédicace solennelle de Notre Dame superbement rebâtie après un incendie.

Au XVI^me^ siècle, Lausanne, qui venait d'user de son indépendance pour faire alliance avec Fribourg et Berne, n'en fut pas moins englobée dans la conquête bernoise de 1536. La Réformation y fut établie après la fameuse dispute religieuse sous les voûtes de la cathédrale. Les Lausannois, asservis, privés de tous droits politiques, protestèrent vainement, puis acceptèrent leur sort. Leur académie fut, au XVII^me^ siècle, un des centres du protestantisme français. La littérature était aussi en honneur, et la vie de société fort animée quand, dans la seconde moitié du XVIII^me^ siècle, Lausanne reçut Voltaire, Gibbon, Joseph de Maistre, et plus tard Benjamin Constant et M^me^ de Staël, enfants du pays.

Bientôt le vent de la Révolution française ranima chez tous les opprimés le désir de la liberté. Les Vaudois s'agitèrent dès 1798, et l'intervention de Napoléon leur assura en 1803 le droit de former un canton autonome de la Confédération suisse, avec Lausanne comme capitale. Perchée sur ses trois collines, la ville, au milieu de ces transformations politiques, gardait au commencement du XIX^me^ siècle son aspect pittoresque. Au nord, se dressait le belvédère couronné par le château des évêques et la cathédrale d'un gothique très pur. De la terrasse de l'évêché, on voyait la colline de Bourg, avec ses maisons cossues de gentilshommes, le fin profil de l'église de St-François se dessinant sur le lac, le clocheton de l'hôtel de ville, les toits étagés des quartiers marchands, au loin la nappe bleue du Léman encadrée par la chaîne du Jura et des Alpes.

La Cité, avec sa large rue montante et ses nombreuses ruelles adjacentes, se serrait autour du château et de la cathédrale. Comme au temps des évêques, elle était habitée surtout par des hommes d'église et des hommes de loi, tandis que Bourg était demeuré le quartier aristocratique.

La famille Secrétan appartenait à la société de la Cité. Originaire d'Orny, elle acquit, en 1544, peu de temps après la conquête bernoise, la bourgeoisie de Lausanne, où la plupart de ses membres étaient déjà fixés depuis longtemps. Leur descendance est régulièrement constatée à partir de 1475, date de la naissance de Jacques Secrétan. Auparavant, on trouve dans les registres de la ville un Henry Secrétan, syndic en 1472, et un autre Secrétan, notaire et arbitre juridique au XIII^me^ siècle.

Dans la longue suite d'hommes d'étude et d'honorables fonctionnaires qui portent ce nom, on peut citer en particulier, parmi les ancêtres directs de Charles Secrétan, Philibert, banneret, conseiller, recteur de l'hôpital, à la fin du XVI^me^ siècle, et au XVIII^me^ le grand-père de l'auteur de la *Philosophie de la Liberté*. Avocat, docteur en droit, Gabriel-Louis Secrétan (1758-1839) fit à Lausanne de rapides et brillantes études. A cette époque du reste, les programmes étaient moins chargés, et l'éducation formait plus vite des hommes. En 1775, il est déjà « Justicier du chapitre » (1), et son journal mentionne, à cette même date, plusieurs causes perdues ou gagnées « en ballivale », cour de justice de seconde instance présidée par le bailli ou gouverneur représentant de l'autorité bernoise.

Aimable causeur, occupant ses loisirs à dessiner et à peindre, il était fort apprécié dans les salons, où il rencontra une Bernoise, M^lle^ Charlotte de Sturler.

Les jeunes Allemandes venaient déjà à Lausanne apprendre le français et faire une sorte d'intérim avant leur entrée dans le monde. Celle-ci était gracieuse et charmante. Louis Secrétan, tout au moins, le trouvait; il lui offrit de faire son portrait. C'était en décembre 1776. M^lle^ de Sturler envoya comme étrennes à sa famille un joli pastel aux teintes douces, gris, bleu, rosé, où la petite figure chiffonnée et spirituelle sourit, avec une nuance de mélancolie, sous un grand chapeau de feutre ombrageant des cheveux poudrés.

(1) La *Cour du jadis chapitre* était la cour civile inférieure d'une circonscription de la ville de Lausanne, savoir la Cité et quelques villages environnants.

Les parents, satisfaits, remercièrent et envoyèrent un louis d'or pour l'artiste. La jeune personne déclara qu'on ne pouvait songer à payer le neveu de la maison. Le père se rendit compte du péril et fit revenir sa fille. Secrétan la demanda deux fois en mariage. Deux fois les patriciens bernois refusèrent leur enfant au juriste vaudois. Le chagrin fut grand de part et d'autre. Il dura toute la vie de M^lle^ de Sturler; elle ne se maria point, atteignit un âge avancé et finit ses jours dans une petite propriété entre le lac de Bienne et celui de Neuchâtel, au pied du Jolimont. Elle mourut en 1841, léguant, dans un testament parfaitement en règle, une partie de sa fortune à un frère qui avait été très bon pour elle, et le reste à Secrétan, qu'elle savait marié, ou à ses enfants, s'il était mort. A la fin de sa vie, son esprit n'était plus très lucide. Seul l'amour avait survécu; parfois, se promenant dans le jardin où les oiseaux chantaient, elle arrêtait sa femme de chambre et, posant son doigt sur ses lèvres, disait : « Chut! écoutez, c'est la voix de Monsieur Secrétan. »

Quant au jeune avocat, il garda un souvenir ému du roman de sa jeunesse, mais sa vie n'en fut pas brisée. Le travail fut sa première distraction. En 1779, aussitôt après le second refus de lui accorder la main de M^lle^ de Sturler, il partit pour Tubingue, où il passa l'année 1780.

Il revint docteur en droit de l'université de cette ville, avec une connaissance complète de la langue allemande, et un goût très vif pour la philosophie d'outre-Rhin.

Ses affaires le conduisirent souvent, vers 1783, dans le Gros de Vaud. Il entra en relations avec plusieurs familles de la contrée, entre autres avec celle de

M. Carrard, châtelain de Bercher (fonction équivalente à celle de juge de paix), bourgeois de Fey, d'Orbe et de Lausanne. Bientôt le jeune avocat songea à épouser Mlle Marie Carrard. Cette fois l'opposition vint de son père, Pierre-Isaac Secrétan, magistrat, hôpitalier, dont la femme était une demoiselle Rolaz du Rosey, et qui, dans ce moment, avait d'autres vues pour son fils. Il fallut l'intervention d'un oncle du Rosey pour vaincre ces résistances. Le mariage eut lieu; il fut heureux, bien que Mme Secrétan-Carrard eût, dit-on, l'humeur un peu prompte. Secrétan partageait sa vie entre ses affaires et sa famille. Son bureau marchait bien : il plaidait à Lausanne, à Moudon, à Payerne, à Berne.

Bientôt la politique aussi l'absorba. Il prit une part active à la révolution qui, en 1798, émancipa le Pays de Vaud du joug des Bernois. Député du canton du Léman, à côté de J.-J. Cart et de Jules Muret, au Grand Conseil formant le corps législatif helvétique, il fut envoyé à Paris, avec Monod et Muret, pour prendre part à la Consulta helvétique convoquée, en 1803, par le Premier Consul et qui aboutit à l'Acte de médiation.

Il écrit à sa femme :

Paris, 2 janvier 1803.

Je ne puis rien vous dire sur nos affaires, puisque nous ne savons encore à quoi nous en tenir — aujourd'hui, nous allons chez le sénateur Desmeuniers, qui est celui qu'on a chargé de revoir notre organisation, celle de l'Argovie, de la Thurgovie et des cantons démocratiques. Les cantons aristocratiques sont confiés à Rœderer. — Si vous voulez des détails sur les opinions qu'a la France à notre égard, vous pourriez demander

à lire un certain *Mercure de France*, qui a paru il y a quelques jours : on y trouve des choses très curieuses, et qu'on peut regarder comme officielles, puisque Lucien Bonaparte est propriétaire de ce journal. Le discours de Bonaparte même est, je pense, dans vos papiers; il est du moins dans les papiers français. Quant au temps où nous aurons fini, il est impossible d'en rien dire : j'espère cependant qu'avant la fin du mois nous serons hors d'ici. Tu ne saurais croire, chère amie, comme je m'impatiente de m'en aller : non pas que je m'ennuie précisément, il y a tant à voir, à apprendre, à connaître, mais je vous désire; vous me manquez absolument; si je vous avais auprès de moi, je sens que je passerais volontiers ici quelques années.

J'ai dîné l'autre jour chez Cambacérès; Muret ne sait à quoi attribuer que je lui aie été préféré pour cet honneur; il aura sans doute bientôt son tour. Je me suis trouvé entre Ségur, ci-devant marquis, ambassadeur en Russie, aujourd'hui conseiller d'Etat, et l'amiral Brieux : ces hommes ont été si aimables, que je n'ai presque point mangé, au milieu du plus excellent repas. L'autre jour, thé chez le consul Le Brun; les ambassadeurs de toute l'Europe, les crachats, les cordons, les clefs de chambellans, les broderies, les dorures, les diamants, les robes de velours non avec quelques pieds seulement de queue; cent carrosses qui encombrent les rues voisines; j'aimerais te voir ouvrir les yeux sur tout cela. Au milieu de ce monde qui se coudoie, point de gaîté, et le maître du logis plus ennuyé que tous les autres. (1)

Louis Secrétan fut l'un des premiers présidents du Conseil d'Etat de la République vaudoise, puis député aux diètes suisses à Fribourg en 1803, à Soleure en 1805, enfin en 1814 à Zurich, d'où il tient au courant de ce qui se passe son fils aîné, Charles Secrétan, qui le remplaçait au bureau durant ses absences.

(1) Lettre tirée d'un dossier actuellement entre les mains de M. le Dr Charles Secrétan-Mayor.

... 30 octobre 1814.

Tu peux comprendre, cher fils, quels moments nous avons passés; mais autant notre position était fatale, autant nos espérances sont remontées à un haut degré. Nos Confédérés se sont montrés avec une fermeté, une unanimité et une générosité sans exemple; hier matin les anciens cantons se sont assemblés, ont décrété un nouveau Pacte fédéral; ils invitent les nouveaux à y entrer; un article déclare que tout principe qui se ressentirait de la sujétion est proscrit de la fédération...

Ce qui met le comble à notre plaisir, c'est l'arrivée de M. Monod, qui nous apporte les assurances les plus flatteuses de S. M. l'empereur de Russie. Il appelle La Harpe auprès de lui. Voilà de quoi mettre du baume sur nos plaies... (1)

Avec le traité de Vienne, en 1815, la position du canton de Vaud est définitivement fixée. Louis Secrétan fut nommé landaman en 1826 (2). Il continua à représenter son pays aux diètes suisses jusqu'en 1831, où il assista à Lucerne à sa dix-huitième diète. La même année, il avait été appelé à la présidence du Tribunal d'appel.

Excellent avocat, il plaida beaucoup de grands procès; les familles bernoises le consultaient souvent; il fut aussi le conseiller de la famille de Staël, à Coppet. Il eut d'abord affaire avec la baronne de Staël elle-même; après sa mort, il fut appelé par M. Rocca à régler tout se qui regardait la succession du jeune Rocca, fils du second et tardif mariage de Germaine Necker.

Son activité se déployait encore dans d'autres

(1) Dossier de M. le Dr Charles Secrétan-Mayor.

(2) Ce titre, en allemand *landammann*, fut donné dans le canton de Vaud, de 1803 à 1830, à l'un des deux présidents du Conseil d'Etat, alternativement.

domaines. Il s'occupait de numismatique ; sa collection de médailles était belle. Il s'intéressait à la botanique et fit, dans sa vieillesse, sur les champignons, un ouvrage bien connu des naturalistes : *La mycographie suisse*. Il lisait les auteurs latins, continuait à s'intéresser à la philosophie allemande, enfin il veillait à la bonne culture de ses vignes, vendant son vin, arrondissant ses terres, et faisant des réparations à la maison patrimoniale de la Cité-derrière (1). Il mourut en 1839. Un très joli portrait d'Arlaud a conservé ses traits d'une spirituelle bonhomie.

Louis Secrétan eut une fille et trois fils ; l'aîné, Charles, fut avocat, professeur de droit pénal et l'auteur des *Remarques sur le Code civil du canton de Vaud*, à la rédaction duquel il avait pris part ; le second, Samuel, avocat aussi, fut le père de Charles Secrétan le philosophe.

Samuel Secrétan fit de bonnes études à Lausanne, puis à l'université de Tubingue, où il obtint le titre de docteur en droit en 1808 ; il ouvrit pour son compte une étude à Lausanne, et fut particulièrement aimé de ses collègues du barreau vaudois. De taille moyenne, mais très élégante, il avait le profil fin, le front haut, la bouche d'un dessin exquis, des yeux gris pleins de vie.

En 1812, il épousa M^lle^ Sophie Dufour, de Montreux. Le père de la jeune personne, Gabriel Dufour, était fils d'un propriétaire aisé. Son frère jumeau, Rodolphe, était son sosie ; le pays a longtemps gardé le souvenir des quiproquos causés par cette ressemblance

(1) Cette maison porte le N° 16. Elle fut vendue après la mort du fils aîné du landaman, Charles Secrétan.

absolue. Un brave homme de la contrée, ayant rencontré M. Gabriel à Villeneuve, et un peu plus tard M. Rodolphe à Montreux, crut avoir affaire au diable. Les deux Dufour suivirent le collège de Lausanne. Gabriel était plus fort en latin que Rodolphe; on raconte que parfois il faisait successivement son examen, puis celui de son frère, grâce à quelques légers changements de costume. Ils étudièrent l'un et l'autre la théologie. Rodolphe fut pasteur à Villette, avec le titre de doyen, c'est-à-dire président de la classe des pasteurs d'une des cinq circonscriptions ecclésiastiques du Pays de Vaud.

Gabriel accepta une place de précepteur en Angleterre dans la famille des ducs de Northampton, chez lord Compton, à Ashley Castle. Il s'y fit vivement apprécier. Sa tâche achevée, il revint à Montreux, ayant reçu à titre de pension un bénéfice dont il touchait les revenus, tandis qu'un suffragant desservait la paroisse. Il resta en termes excellents avec la famille de son élève, avec son élève lui-même, qui, marié, vint souvent sur le continent et séjourna dans le canton de Vaud, à Payerne et à Avenches. La sœur du duc de Northampton, lady Frances Compton, aimait aussi la Suisse et se fixa d'une manière à peu près complète à Montreux, dont elle fut l'un des premiers hôtes étrangers.

Le ministre Dufour possédait aux Planches de Montreux de belles vignes au soleil, une vieille maison surmontée d'une mince tourelle qui se profile encore dans cette partie du village et, tout auprès, une maison plus vaste, avec une terrasse au levant d'où l'on jouissait d'une vue incomparable. Un laurier de belle

venue s'élevait contre le mur, des grenadiers en pleine terre s'y couvraient de fleurs. De l'autre côté du chemin, de grands prés plantés de noyers descendaient jusqu'à la Baie de Montreux, dont les eaux bouillonnantes roulaient encore dans un vallon frais et verdoyant. De retour au pays, M. Dufour se maria avec une demoiselle Dutoit de Moudon. Il eut trois filles et un fils. Sa femme étant morte jeune, l'aînée des sœurs, Sophie, tint le ménage. Petite, avec de beaux cheveux blonds, le nez fin, la bouche légèrement avancée, le menton court, fraîche, agréable, elle avait le jugement sain, une grande droiture, et un oubli d'elle-même absolu. Parfois elle allait faire des séjours à Lausanne chez son oncle, M. Dutoit; Samuel Secrétan l'y rencontra. Le landaman aurait désiré pour son fils un parti plus brillant; il y avait à Lausanne bien des portes ouvertes. Le jeune avocat en fit à sa tête : il épousa Sophie Dufour. Longtemps après, la conduisant dans sa petite voiture de praticien, il rencontra l'une des jeunes femmes qu'on lui avait destinées. « Si je l'avais épousée pour son argent, je le lui aurais fait bien payer », dit-il à M^me^ Secrétan, qui rappelait cette parole comme une preuve du défaut de logique des hommes et un peu de leur dureté de cœur.

La société était aimable à Montreux. Au pied de la terrasse de l'église, se trouvait la cure habitée par le doyen Bridel (1757-1845), homme d'esprit, auteur du *Conservateur suisse*, dont la biographie a été écrite par Louis Vulliemin et dont l'œuvre a été étudiée plus récemment par M. de Reynold. La nièce qui tenait son ménage à la fin de sa vie était pleine d'inattendu, et lançait des fusées dans la conversation. Le doyen

Bridel donnait la réplique avec une verve pétillante. De mauvaises langues l'accusaient même de s'exciter d'une manière peu canonique dans les grands dîners du bon vieux temps. M. Dufour se portait au contraire garant de la sobriété de son ami et fit un pari. Dans un repas officiel, il versa uniquement de l'eau dans le verre du doyen, son voisin de table, qui le vida à réitérées fois, s'exaltant, se montant, se grisant du seul plaisir de parler.

Marianne Dufour remplaça, chez son père, sa sœur aînée, devenue Mme Secrétan. Plus tard elle épousa le Dr Buenzod, qui fut durant bien des années le seul médecin de la colonie d'étrangers toujours grandissante; elle avait l'esprit alerte et original. Son intimité avec lady Compton lui avait donné à un degré remarquable l'usage du monde, et son petit salon devint un centre de réunion pour les premiers habitués de Montreux.

CHARLES SECRÉTAN

1815-1895

PREMIÈRE PARTIE

1815-1850

CHAPITRE Ier

1815-1835

Premières années. Séjour à Stuttgart.
Vie d'étudiant à Lausanne.

Samuel Secrétan se maria en 1812. Le jeune ménage s'établit à la Cité-dessous ; c'est là que naquit en 1813 un premier fils, Edouard, et dix-huit mois plus tard, le 19 janvier 1815, Charles-Gabriel-Rodolphe. Charles fut un enfant précoce ; entre trois et quatre ans, il lisait couramment de petites histoires, au grand divertissement des ouvrières lingères, tailleuses, qui venaient travailler dans la maison. Pour mieux l'entendre, on l'asseyait sur un tabouret au milieu de la table autour de laquelle ces femmes tiraient l'aiguille. C'était du reste à cette époque l'habitude de mettre de bonne heure des livres entre les mains des enfants, au risque de leur fatiguer la vue et de les distraire de l'étude directe des choses.

Mme Sophie Secrétan avait les yeux limpides, brun noisette, bien fendus, mais elle porta des lunettes de bonne heure. Les deux fils aînés héritèrent de la myopie de leur mère. Chose plus grave, à l'âge de six ans, à la suite d'un heurt contre une clef, Charles fut atteint d'une affection ophtalmique. La thérapeutique a fait du chemin dans ce domaine ; on ne verrait plus guère d'enfant relégué, durant des semaines et des mois, dans une chambre obscure, un bandeau sur les yeux, pour guérir une inflammation. Secrétan garda un souvenir mélancolique de cette épreuve, dont il porta les traces. La pupille de l'œil gauche resta voilée ; l'œil droit lui rendit, en revanche, de fidèles services ; il en usa et abusa, lisant beaucoup, à la chandelle, dans un temps où l'on ne parlait ni de gaz ni d'électricité, où les lampes mêmes étaient un luxe. Il ne fut cependant jamais arrêté dans son travail ; à la fin de sa vie seulement, un commencement de cataracte vint le menacer de cécité.

Il garda de sa première enfance des impressions très nettes.

Mes premiers souvenirs — dit-il dans un discours prononcé en 1888, à l'occasion du cinquantenaire de son enseignement professoral — mes premiers souvenirs remontent à 1816 ou 1817, la terrible époque de la famine. C'est d'alors que date une de mes premières sottises : je crevai avec des ciseaux un blutoir dont on se servait à la Cité pour tamiser le blé. Je me souviens parfaitement de l'émotion profonde que causa dans notre pays, alors très bonapartiste, la nouvelle que Napoléon était mort. Je vois encore le récit de ce grand événement dans l'Almanach de Berne et Vevey. Je me rappelle même, comme si je l'avais vu, l'habit bleu barbeau à boutons d'or du président Ravès sous le ministère Villèle et Peyronnet. (1)

(1) *Gazette de Lausanne*, 8 décembre 1888.

Au bout de quelques années de mariage, Samuel Secrétan avait quitté la Cité-dessous pour s'établir en 1822 dans une vaste demeure à la Cité-devant, vis-à-vis de la fontaine et des anciens bâtiments académiques. Elle avait appartenu au commencement du dix-huitième siècle au bourgmestre David de Crousaz, puis avait passé entre les mains de la famille Bergier. Maintenant la vue est dégagée à l'occident ; un chemin rapide descend vers la Riponne au-dessus de la nouvelle Université, tandis qu'en 1822 la placette où se trouve la fontaine était fermée, du côté du Jura, par les bûchers de l'Académie et des écuries. Il n'y avait donc à l'ouest d'autre vue que la rue. La façade donnait à l'orient sur un petit jardin enclavé dans les constructions de la Cité-derrière. Le bâtiment avait grand air. Un long corridor, qui le traversait de part en part, aboutissait de la rue à un escalier monumental, à balustrade de fer forgé. On arrivait aux appartements par un immense vestibule. La famille entière paraît avoir approuvé ce choix, sauf Charles, âgé de sept ans alors. Il protesta de toute sa petite influence contre l'achat d'un immeuble qui n'avait de vue ni sur la campagne ni sur les montagnes. Le sens si vif de la nature, qu'il garda toujours, se révoltait contre une habitation sans larges horizons, à un moment où l'on n'a pas encore en général la conscience distincte de ses goûts. Les conseils de l'enfant ne furent point écoutés : la maison fut acquise.

Le galetas en était merveilleux. Elevé, avec des niveaux différents, des soupentes, des recoins, on y pouvait jouer à cache-cache, aux brigands, s'y ménager des cellules ; une escarpolette était fixée à une poutre traversière ; des lucarnes donnaient sur le toit ; des

chambres de débarras pleines de vieilleries offraient un champ de découvertes comme la cale du navire de Robinson. Dans un réduit à bouteilles, sous la poussière, on pouvait espérer trouver la fiole où était emprisonné le démon Asmodée ou celle qui renfermait le bon sens de Roland ; dans un autre, encombré de quenouilles, de rouets branlants, d'antiques bahuts, on croyait voir surgir la vieille femme qui jadis perça la main de la Belle au bois dormant. Lire les *Contes* de Perrault, le *Diable boiteux*, l'Arioste, là-haut au grenier, dans un silence à peine troublé par le grignotement des rats et des souris, c'était un enchantement. A mesure que la famille s'accrut, il fallut plus de place. M. Secrétan fit aménager trois mansardes du côté de la rue. De ce poste élevé, on voyait le Gros de Vaud, un coin du lac, la chaîne du Jura. Ce fut le domaine des garçons. Le peintre Alfred van Muyden, qui fut à Lausanne leur compagnon d'études et leur grand ami, décora l'une des parois d'une scène héroïque au charbon, tirée d'Ivanhoë. C'était le bon temps où Walter Scott ravissait l'Europe sans qu'on trouvât ses introductions trop longues. Hélas ! le fusain de van Muyden a subi le sort de bien des fresques célèbres : il a été recouvert d'un badigeon, après avoir d'ailleurs été fort effacé par les années.

Les frères Secrétan étaient quatre maintenant : Edouard, Charles, Samuel et Henri. Une fille naquit au milieu de tous ces fils. Le tribunal d'appel en corps s'était offert comme parrain de l'enfant, qui mourut avant d'avoir atteint sa seconde année. Le chagrin fut profond pour les parents ; ce deuil n'assombrit toutefois pas longtemps les jeunes. Ils menaient joyeuse vie ; tantôt

on allait passer la journée au bord du lac, tantôt on gagnait la Tour de Gourze ou le Chalet-à-Gobet, emportant un gigot froid et une miche de pain. C'était parfait si la troupe rentrait de bonne heure, ou si M. Secrétan n'était pas à la maison. En revanche, si la nuit tombait et que le père attendît, l'affaire devenait critique. Non que Samuel Secrétan fût un père rigide, il était très affectueux au contraire, très indulgent, très fier de ses intelligents garçons ; il les appelait avec orgueil « mes fils » quand tout marchait à souhait ; « vos enfants », disait-il à sa femme, quand les gamins devenaient insupportables. Mais il était nerveux, très facilement inquiet ; d'horribles visions se présentaient à son esprit, en l'absence des petits explorateurs, l'angoisse le gagnait, malheur alors aux retardataires ; à leur arrivée, le pauvre père leur faisait payer ses terreurs de quelques bonnes taloches. La tradition raconte qu'un soir, pour éviter l'orage, la petite troupe avait réussi à se cacher sous un lit monumental, et que l'avocat Secrétan, prenant une chambrière, l'avait fait jouer au hasard sous le meuble. Cette histoire tragique, racontée plus tard par leur grand'mère aux enfants de Charles, les faisait frémir, bien que le long fouet, se démenant sous les profondeurs d'un vaste lit d'autrefois, dût être singulièrement amorti dans ses élans et fort inoffensif.

Il y avait aussi le jardin avec son berceau de jasmin aux blanches étoiles, son grand cognassier ; puis la cour, avec le poulailler où chantait le coq au milieu de son harem, et un mûrier aux fruits juteux et abondants. Au fond s'ouvrait l'écurie, habitée par un cheval et un bataillon de lapins ; enfin, dans le fruitier, s'allon-

geaient les planches couvertes de pommes dont on pouvait user assez librement.

Presque en face de la maison, s'étendait la cour du collège, où les écoliers jouaient des parties de barre homériques, c'est le cas de le dire, car pris d'enthousiasme pour l'*Iliade*, l'un des partis représentait les Grecs, l'autre les Troyens. Charles n'aimait guère dans ce temps ni Virgile ni son héros Enée, mais « Homère nous empoignait », disait-il cinquante ans après ces exploits.

Secrétan fit rapidement ses classes. Son grand-père, le landaman, était prêt au besoin à lui donner une leçon de latin. Pendant les vacances même, le ministre Dufour à Montreux se montrait tout aise de faire profiter ses petits-fils de l'érudition mise jadis au service des jeunes lords anglais. Charles, cependant, l'agaçait en feuilletant son dictionnaire quand la traduction était déjà faite ; le bon vieillard voyait de la méfiance dans ce procédé ; l'enfant assurait le contraire ; il affirmait seulement se rappeler mieux les mots qu'il avait cherchés lui-même et vus écrits. Le fait est qu'il avait la mémoire des yeux plus développée que la mémoire auditive, et surtout la mémoire des idées plus puissante que la mémoire des mots. Comme Montaigne, il se plaignait volontiers d'oublier le détail, et ne retenait pas facilement par cœur. Il aimait à lire des vers à haute voix, il en récitait peu.

Mais on n'allait pas à Montreux pendant les vacances uniquement pour peiner sur des versions. Le séjour en était plein de délices. Edouard et Charles étaient choyés dans la maison largement hospitalière, et s'en donnaient à courir le beau pays encore agreste, avec

ses grèves verdoyantes où les châtaigniers et les noyers laissaient pendre leurs branches dans l'eau limpide, et semé de chalets brunis décorés de guirlandes de maïs doré. Secrétan aima passionnément cette contrée jusqu'au jour où les quais remplacèrent le sable du rivage, et où de gigantesques hôtels s'alignèrent au bord du lac bleu.

Les meilleures choses ont une fin ; le jour arrivait trop tôt où il fallait retourner à Lausanne et rentrer en classe. Durant ses années de collège, Charles se lia intimement avec un enfant de Faoug, appartenant à une famille de négociants riches et honorés, bien connue dans le commerce des vins et des chevaux. Modeste, doux, réservé, intelligent, plein de bon sens et d'un sens très fin, très élevé, Fritz Cornaz connaissait en outre l'art d'atteler. L'avocat Secrétan parcourait le canton pour ses affaires, dans sa propre voiture. Parfois ses fils lui servaient de cocher, ou conduisaient pour leur plaisir. Charles avait la vue basse et n'était pas fort adroit ; Fritz Cornaz lui venait en aide ; en échange, Secrétan donnait à son ami des idées pour ses compositions. Il reste des notes qu'il lui adressait à propos d'un concours sur Nicolas de Flue. On y trouve des indications biographiques, des conseils sur la mise en œuvre du sujet et cette phrase : « C'est tout ce que j'ai trouvé d'utilisable, et encore je ne sais trop ce que tu pourras en faire, c'est bien peu de chose. Tâche avec cela de te recomposer une image digne — idéalise. Idéaliser sans sortir du vrai — voilà le but du poète. »

A cette époque déjà, il lisait beaucoup, peut-être un peu à tort et à travers ; une traduction de *Paméla* par

exemple. Il est vrai que la préface du roman dans l'édition du temps en recommandait particulièrement la lecture à la jeunesse, à titre d'enseignement moral, ce qui du reste était bien le but primitif de Richardson. Les romans français du dix-huitième siècle, qu'il dénicha dans la bibliothèque d'un de ses oncles, valaient certes moins. Secrétan garda le regret très vif d'avoir été peu surveillé à cet égard. Ce souvenir le rendit craintif pour les autres, pour ses enfants, pour les jeunes gens en général, qu'il mettait en garde contre toute littérature suspecte.

* * *

Samuel Secrétan avait jadis étudié à l'Université de Tubingue ; il aimait l'Allemagne. Charles sortait du collège à quatorze ans ; c'était bien tôt pour entrer à l'Académie. Son père se décida à lui faire passer une année à Stuttgart, dont le gymnase était excellent, et où son fils aîné Edouard avait déjà séjourné. Un « certificat d'origine pour célibataire », duement signé par le Syndic Secrétan-Bournet, le Secrétaire Sueur, le Juge de paix de Molin et le Chancelier Boisot, fut remis au jeune garçon, en mai 1829.

Charles n'eut pourtant pas besoin de protection durant son voyage, car son père, appelé par ses affaires à Stuttgart où il avait des relations, l'y conduisit lui-même dans sa petite voiture tirée par son cheval Turnus. Avec un arrêt de vingt-quatre heures à Berne, le trajet dura une dizaine de jours. Une automobile irait plus vite, mais le vaillant Turnus jugea sans doute que c'était avoir déjà fort bien trotté.

Charles regardait, observait ; tout l'intéressait. Revenu à Lausanne, il rédigea d'après des notes prises en route une relation de voyage, soignée, raturée, corrigée. Cette composition n'est pas un chef-d'œuvre, mais elle dénote déjà un esprit curieux, la connaissance de l'histoire, le goût du pittoresque et un vif sentiment de la nature :

Nul voyageur en Suisse n'a manqué de célébrer l'aspect qu'offre notre Léman à celui qui, descendant des monts qui le ceignent, découvre son vaste bassin pour la première fois ; un moins grand nombre, ce me semble, a décrit le spectacle majestueux de cette grande vallée lorsque, s'élevant peu à peu sur la hauteur, on voit le paysage s'éloigner et s'agrandir, et que l'œil embrasse à la fois tout le lac et les montagnes qui l'entourent, depuis les glaciers des Alpes jusqu'au bleu Jura, avec les belles et fertiles vallées qui séparent les deux chaînes. Je jouissais de ce spectacle, le plus beau du monde, et dont j'allais bientôt me voir séparé pour longtemps, et m'avançais tranquillement, les rênes en mains, vers le Chalet-à-Gobet, sans trop m'inquiéter des nuages qui menaçaient de nous rejoindre dès le commencement de notre excursion. En atteignant la cime du Jorat, où se divisent les eaux de l'Europe, je saluai le premier des lacs et continuai tristement la longue descente du revers du Jorat entre les sapins et les prairies. (1)

Ce début n'est-il pas comme un prélude aux *Paysages Vaudois,* tracés dans les dernières années de sa vie ? Même amour du pays romand, même admiration pour le Jorat, merveilleuse terrasse entre les Alpes et le Jura.

Ses lettres de Stuttgart n'ont pas été retrouvées ; lui, au contraire, avait conservé une partie de celles qu'il reçut de la maison durant cette année 1829-1830. La correspondance n'était pas fréquente, les ports coûtaient

(1) Toutes les citations dont la source n'est pas indiquée en note sont tirées de documents appartenant aux héritiers de Charles Secrétan.

beaucoup ; quand on s'écrivait, c'était à tête reposée, et toute la famille se passait successivement la plume. Les missives prenaient un temps incroyable par la poste. On les confiait parfois à des amis en voyage, elles n'arrivaient alors pas du tout : cela ressort du moins de ces vieilles pages pleines de recommandations, de conseils, de récits des menus événements de la vie domestique. Sa mère lui écrit le 24 juin :

Ta lettre, mon cher Charles, est arrivée hier et nous a fait grand plaisir puisque nous y voyons que tu es aussi bien qu'on peut raisonnablement l'attendre, car il est tout naturel que tu éprouves de l'ennui ; mais c'est une chose qui ne durera pas longtemps, et j'espère que bientôt tu n'y penseras plus...

Tu auras su par la lettre d'Edouard que nous avons été très inquiets de vous. Tu m'avais dit que tu m'écrirais aussitôt que vous seriez arrivés à Stuttgart, et j'ai été quinze jours sans nouvelles ; enfin ta lettre est arrivée le même jour que ton père, qui a fait un très heureux voyage et a été très content de son cheval... Je trouve comme toi que les ports de lettres sont très chers, ils nous coûtent aussi six batz (1), c'est pourquoi il faut que tu remplisses tes pages ; tu devrais écrire chaque jour quelques lignes et mettre ta lettre à la poste quand elle est pleine, car nous sommes très curieux de savoir tout ce que tu penses ; mais tu garderas ton journal jusqu'à ton retour. Ce sera un beau moment pour nous que celui-là, surtout si tu reviens, comme je l'espère, corrigé de tes petits défauts que tu reconnais, je pense, et sachant bien l'allemand, ce qui pourrait être d'une grande utilité pour tes frères.

13 juillet.

Ton papa dit que tu pourras bien prendre des leçons de manège, mais qu'il faut auparavant que tu puisses comprendre et te faire entendre en allemand... je suis comme toi bien aise qu'un mois de ton absence soit déjà passé. On t'enverra la liste des tâches de M. Guisan et, comme tu le dis, on attendra encore

(1) Le batz valait environ 20 centimes.

avant de décider quel temps tu resteras ; si c'est une année, il se pourrait que j'allasse avec ton papa te chercher ; mais nous ne précipiterons rien pour prendre une décision. Je suis très contente que tu sois chez de bonnes et aimables personnes. En t'envoyant ses amitiés, ton père te fait dire de bien économiser ton argent, car, malgré qu'il ait fait de bonnes affaires cette année, l'hiver est si rigoureux et tout est si cher, que nous ne sommes pas plus riches qu'il ne faut.

Samuel Secrétan donne aussi de sages et affectueuses recommandations à son fils, l'engage à surveiller sa tenue, ses manières, lui conseille de faire seul des mathématiques, de prendre des leçons de dessin et de se familiariser avec la langue allemande par la méthode directe, en la parlant :

Je ne sais si je t'ai déjà dit, au sujet des déclinaisons des substantifs allemands, que, vu la difficulté de distinguer de quelles déclinaisons ils sont, il ne faut pas trop s'arrêter aux principes à ce sujet. C'est l'usage qui apprend les terminaisons des cas dans la plupart de ces diables de mots.

Il se préoccupe de la manière dont Charles remplit son temps et n'oublie pas sa santé :

Le professeur Klaiber, à qui je présente mes civilités, te donnera pour cet hiver la petite chambre qui se chauffe, dont tu me parles. Il ne convient pas pour tes yeux que tu couches dans un appartement trop froid.

Parfois sa tante, M^lle^ Marianne Dufour, taillait aussi sa plume alerte.

Tu t'imagines donc, mon cher Charles, que je suis à Lausanne en permanence. Détrompe-toi, mon bon ami, quand j'y ai été quatre jours, on crie au scandale à Montreux par la raison que Milady y est, et que je suis nécessaire pour la partie. Comme elle ne fait que lire tant que le jour est long, elle est

bien aise de changer d'occupation quand la nuit est là. M. Bridel est si mal sur ses jambes qu'il n'est plus une ressource quand il s'agit de le faire bouger de la maison ; du reste il conserve sa belle humeur et t'envoie ses amitiés...

... Je compte te retrouver tout changé, te tenant droit, ne criant plus, raisonnant un peu moins, parfait enfin, ce sera tout plaisir et tout honneur.

Enfin, le plus fidèle correspondant de Charles est son frère Edouard, dont les lettres encore enfantines sont pourtant curieuses. Les deux frères, non seulement s'aimaient, mais avaient des goûts communs, une sympathie d'esprit qui ne se démentit jamais. L'aîné écrit à son cadet sur le ton d'une cordiale camaraderie, le tenant au courant des affaires du collège, des programmes, des notes d'examen qui sont sa première préoccupation. Il lui annonce la naissance d'un petit frère, François, d'une cousine, et regrette pour Charles les deux baptêmes, cérémonies accompagnées de grands dîners de famille que n'ont jamais dédaignés des appétits de quinze et seize ans.

Ces considérations d'un ordre gastronomique sont entremêlées de détails politiques précis, dénotant de la part de l'auteur et du lecteur une connaissance complète des affaires du pays. Charles devait y prendre un vif intérêt, Edouard en mettait un plus grand encore à les donner ; avec le tempérament d'un politicien en herbe et déjà passionné, il suit les phases de la révolution pacifique qui valut, au Pays de Vaud, en 1831, un gouvernement acclamé avec joie dans le parti auquel se rattachait le clan nombreux des Secrétan.

En 1826 déjà s'était posée la question d'une revision de la Constitution dans un sens plus libéral que celles de 1803 et 1814.

Une opposition se forma, dit M. Berthold van Muyden dans sa belle *Histoire de la nation suisse*, composée : 1° des représentants de l'ancienne noblesse, systématiquement écartée des affaires ; c'était ce qu'on appelait à Lausanne le parti de la rue de Bourg ; 2° des représentants du corps enseignant, au premier rang desquels les professeurs Monnard et Gindroz : le parti de la Cité ; 3° des représentants du barreau et de la bourgeoisie éclairée, les La Harpe, les Monod, les Jayet, les Nicole, dans les rangs desquels s'étaient recrutés, trente ans auparavant, les acteurs de la révolution vaudoise. Le landaman Muret avait fait partie de ce groupe, mais son caractère entier et cassant ne s'accommodait pas des résistances qu'il rencontrait dans son entourage ; et, délaissant ses anciens amis, il avait réuni autour de lui les représentants de la campagne, en une majorité docile et compacte ; aussi le Grand Conseil se composait-il en 1827 de 51 fonctionnaires, 53 juges et assesseurs, 16 municipaux et de 30 députés seulement n'exerçant pas de fonctions salariées. (1)

Le mouvement libéral avorta d'abord, se ranima en 1828, puis, le 26 mai 1830, un décret adopté par le Grand Conseil apporta diverses modifications au système électoral, modifications qui ne furent pas appliquées, en sorte que tout fut à recommencer en 1831. Au cours de ces luttes intestines, le professeur de littérature française à l'académie, C. Monnard, qui s'était compromis dans le *Nouvelliste vaudois*, journal de l'opposition, sur la question de la liberté religieuse, avait été suspendu de ses fonctions, d'abord pour trois mois, puis pour un an, à partir du 1er septembre 1829. Les étudiants protestèrent, lui offrirent des sérénades, suivirent en masse le cours libre qu'il donna, firent peindre son portrait. Edouard Secrétan, durant l'été de 1829, entretenait son jeune frère de ces

(1) *Histoire de la nation suisse*, T. III, p. 230.

péripéties, pêle-mêle avec ses impressions de collège. Nous citerons quelques lignes seulement de cette prose d'écolier :

La bonne portion du Conseil d'État a eu, à ce qu'il paraît, à cause de la peur de certains, la majorité un jour, pour décréter une commission qui examinera les changements à faire à la Constitution. Mais elle l'a bientôt perdue pour nommer le personnel de cette commission, dans laquelle je ne connais que MM. Muret et Jan. Maintenant on attend le départ de MM. Muret et La Harpe pour la diète, pour réintégrer Monnard si possible. On n'a pas nommé l'inspecteur général. Ils ne savent qui prendre, craignant les uns qui auraient la capacité nécessaire, n'osant nommer les autres, à cause de l'indignation qu'ils exciteraient contre eux.

Au bout d'une année, Charles quitta Stuttgart, muni d'un passeport signé et paraphé par les autorités civiles, constatant que le jeune étranger avait mené une conduite irréprochable. Il avait beaucoup travaillé dans toutes les directions, étudié les langues anciennes et acquis une connaissance complète de l'allemand, qu'il parlait aussi facilement que le français, avec un léger accent wurtembergeois qu'il s'amusait à faire sentir ; toujours il garda pour les poètes de la Souabe une prédilection marquée. Il aimait Schiller, Kœrner, Uhland, dont il lisait volontiers les vers à haute voix, qu'il traduisait parfois ; le lied suivant, par exemple, populaire au-delà du Rhin, l'est aussi devenu dans le canton de Vaud :

J'avais un camarade,
Le meilleur d'ici-bas ;
Le tambour nous rassemble,
Nous avançons ensemble,
Marchant du même pas.

Vient un boulet rapide,
Est-ce pour moi, pour toi ?
Sur lui tombe la foudre,
Il roule dans la poudre
Comme un lambeau de moi.

Il tend sa main mourante.
Nous allions faire feu :
« Autre devoir m'appelle ;
Dans la vie éternelle,
Au revoir, frère, adieu. »

* * *

Charles Secrétan revint à Lausanne à l'âge de quinze ans et demi. C'était un grand jeune homme, à la taille élancée, aux épaules tombantes ; son front, superbement modelé, était encadré de cheveux blond foncé ; il avait le nez fin de sa mère, la bouche plutôt forte des Dufour, et peu de menton. La disproportion assez frappante entre le front haut et le bas du visage, trop court, disparut quand plus tard il laissa pousser sa barbe. Ces traits physiques, indiquant une prédominance de l'élément intellectuel et sensible sur la volonté, jettent une lumière sur le caractère intime de Secrétan. L'importance qu'il donnera à la volonté libre dont il fera le centre de la vie morale, n'est point en contradiction avec le fait que nous constatons ; une nature droite attachera toujours un prix singulier à la vertu vers laquelle tendent ses efforts, à l'ascension de la cime la plus rebelle.

Il entra à l'Académie, passa d'abord en belles-lettres, puis en philosophie, et fut un bon étudiant. Mais à

côté des cours, il s'intéressait à tout, sa vie s'épanouissait dans les directions les plus diverses; il se le rappelait avec une sorte d'enivrement, et sous cette impression, à la fin de sa vie encore, au sortir d'une cérémonie publique où il avait entendu un orateur conseiller aux jeunes gens de ne pas trop lire, de se concentrer sur un point, d'attendre pour ouvrir les yeux sur le monde d'avoir fini leurs études : « Attendre d'avoir vécu pour vivre ! » s'écriait-il. Ce riche développement se fit un peu au hasard, sans contrôle d'aucune sorte. Laissé extrêmement libre par ses parents, dès cette époque il est absolument émancipé.

C'était le moment de la révolution romantique. Victor Hugo faisait tourner les jeunes têtes; pour une leçon de récitation, Secrétan apprit le monologue de Charles-Quint dans *Hernani;* il se fit faire par sa mère une ample collerette ruchée, passa autour de son cou une chaîne d'or à double rang et déclama dans cet attirail. Il avait gardé un vif souvenir du jour mémorable où il avait ainsi harangué Charlemagne.

Mais si Charles admirait Victor Hugo, son premier culte avait été pour Lamartine :

> J'ai fredonné, dit-il dans le discours déjà cité de 1888, j'ai fredonné les premières chansons de Béranger. Je suis né aux lettres avec les *Messéniennes.* La première édition de Lamartine est pour moi une date littéraire.

A côté de Lamartine, auquel il resta fidèle jusqu'au bout, sa prédilection allait à un auteur bien modeste, M^me^ Tastu. Il avait fait relier le recueil de ses vers, luxe qu'il s'accordait pour peu de livres; quand on parlait poésie, il se levait volontiers, tirait le volume

du rayon, l'ouvrait à la page connue et, d'une voix émue, lisait :

Au bord du Bendemir est un berceau de roses,

ou bien « Les feuilles de saule ». Tous les jeunes gens de cette époque en étaient au même point. Edouard Secrétan récitait surtout du Béranger : « La sainte alliance des peuples » était son morceau de choix. Un autre contemporain, Frédéric Frossard, devenu vieux, au seul mot de poésie, se levait comme un cheval de guerre qui sent la poudre et, brandissant sa canne, déclamait « Waterloo » de Casimir Delavigne, ou « Jeanne d'Arc », sans avoir cure le moins du monde des critiques modernes.

Secrétan aimait à raconter combien l'enthousiasme poétique était général non seulement parmi la jeunesse masculine, non seulement dans les villes, mais dans les campagnes. Les dames de Montreux, propriétaires de vignes, qui portaient encore le bonnet noir et allaient elles-mêmes faire « la feuille », mettaient, disait-il, un volume des *Méditations* au fond de leur « hotte » et, durant la halte du milieu du jour, à l'ombre de la « capite », tout en dînant, lisaient « Le lac » ou « L'automne ».

La littérature ne faisait pas oublier la chose publique. Les avocats sont par définition des hommes politiques; les Secrétan étaient gens de robe de père en fils et, dans la grande salle à manger de la Cité, on discutait avec passion des affaires du temps. Toutes les générations avaient voix au chapitre. Le landaman venu de la Cité-derrière prendre son café après dîner, Samuel Secrétan le maître du logis, ses fils Edouard,

Charles, des amis, des stagiaires du bureau, tous, doués d'organes vigoureux, faisaient en parlant un vacarme capable d'ameuter la population; la légende s'en conserva longtemps dans le quartier.

Citons encore le discours de 1888 :

Je me souviens que, la nuit du 27 au 28 juillet 1830, je gravissais les pentes de Naye, par le sentier des Recourbes, avec Prélaz, plus tard préfet de Rolle, et Espérandieu, qui fut juge d'appel et émigra après 1845. Nous connaissions déjà les ordonnances. On savait que les flots populaires grondaient et, quand le soleil se leva, nous le comparions mentalement à Charles X, tandis que les nuages qui cherchaient à le cacher et montaient en masses serrées, nous apparaissaient comme les foules qui allaient briser la royauté. C'est au retour de cette course, au café Morand, qui était encore le café Morand, que j'ai appris la victoire de la révolution. Cette victoire devint bientôt la nôtre. Le 18 décembre 1830, je faisais pour la première fois partie de la garde urbaine. J'ai vu briller les feux d'alarme sur le Signal et, à l'Hôtel-de-Ville, M. Blanchenay — le M. Blanchenay d'alors — m'a fait la proposition de me jeter par la fenêtre. (1)

Ces années 1830 et 1831 étaient en effet grosses d'événements. En France, la révolution de juillet renversait Charles X; en Suisse, plusieurs cantons cherchaient à transformer leur Constitution dans un sens libéral; le canton de Vaud y travaillait depuis 1826. Une page de M. van Muyden résume la situation et donne le thème des joutes oratoires des Secrétan, inspirés, jeunes et vieux, d'un intérêt ardent pour les affaires de leur pays, et jouant la plupart un rôle actif :

Au canton de Vaud, la Constitution du 26 mai 1830 ne pouvait satisfaire le parti libéral; aussi, dès l'automne, des péti-

(1) *Gazette de Lausanne*; 8 décembre 1888.

tions réclamant la nomination d'une constituante se couvrent de plus de 6000 signatures, et l'on plante des arbres de liberté dans quelques localités. Au moment où le Grand Conseil se réunit, le 17 décembre, des pétitionnaires venus des divers points du canton envahissent les abords du château. Les députés se refusant à siéger dans ces conditions, la foule se disperse; mais des feux s'allument sur les hauteurs, les tambours battent la générale, les cloches sont mises en branle, des colonnes se forment et marchent sur le château. Le colonel Bégos, les professeurs Monnard et Porchat haranguent la foule et lui font comprendre qu'elle doit s'éloigner pour permettre au Grand Conseil de siéger; docile à la voix de ses orateurs, elle se reforme en colonnes, puis, drapeaux et tambours en tête, se rend sur la promenade de Montbenon; bientôt une estafette vient lui annoncer que le Grand Conseil, accédant au vœu général, a décidé la nomination d'une constituante : il n'en faut pas davantage pour ramener le calme dans les esprits et provoquer une allégresse sans bornes. La constitution que le peuple adopte le 20 juin 1831, par 13000 voix contre 2600, ne mentionne ni la liberté religieuse ni la liberté de l'enseignement, malgré les efforts de Druey et de Monnard en leur faveur; en revanche, elle consacre les principes de la liberté de la presse, du suffrage universel, de la séparation des pouvoirs, ou tout au moins des fonctions, et accorde des droits électoraux aux Confédérés. Elle limite les prérogatives du Conseil d'Etat et donne au Grand Conseil le droit d'initiative, jusqu'alors apanage exclusif du pouvoir exécutif; elle rend le pouvoir judiciaire indépendant des deux autres : d'une part, en effet, aucun agent à la nomination du Conseil d'Etat et révocable par lui, ne pourra remplir de fonctions judiciaires, les titulaires de ces fonctions n'étant révocables qu'ensuite d'un jugement; d'autre part, les attributions administratives dont étaient jusqu'alors revêtus les juges de paix, comme successeurs des anciens châtelains, sont dévolues aux préfets et aux syndics; enfin, les lieutenants du gouvernement sont supprimés et leurs attributions confiées également aux préfets. Cette Constitution de 1831, œuvre des libéraux, qu'on s'est plu à qualifier dans la suite de doctrinaires, pouvait être considérée, pour l'époque, comme un modèle. (1)

(1) B. van Muyden, *Histoire de la nation suisse*, T. III, p. 243.

Les entretiens engagés à la table de famille se continuaient autour du billard, installé par le bon père dans le vaste vestibule du premier étage. Il l'avait acheté de rencontre sous la Grenette, sorte de halle servant de marché pour les blés, et où se faisaient aussi les ventes juridiques. Le billard de Samuel Secrétan attira, durant de nombreuses années, les amis de ses fils, heureux de venir se délasser en gaie compagnie. Parfois toute la bande descendait à la cave. Les maisons de propriétaires aisés à Lausanne en avaient en général de très spacieuses car la richesse des riverains du Léman consistait alors presque uniquement en vignes. Chacun faisait sa vendange, logeait son vin et le vendait au cours de l'année à des aubergistes, ou en détail dans un débit affermé. Le landaman Secrétan, par exemple, avait le sien à la rue du Pré, dans le bas de la ville marchande. Les mêmes coutumes se retrouvaient alors à Berne, dont les bourgeois patriciens possèdent encore des vignes dans le canton de Vaud.

Avec le temps, les usages s'étaient modifiés; Samuel Secrétan ne vendait qu'en gros, mais il pressait lui-même sa récolte sous deux pressoirs au rez-de-chaussée de sa maison, encavait son vin, provenant des meilleurs « parchets » des environs, le transvasait, le menait à son point de perfection, avant de se défaire de son bon « Paleyres ». Dans la cave s'alignaient sur deux rangs, soutenus par de forts madriers, fûts au large ventre et barriques plus petites. Un baril bien cerclé était consacré au mousseux. Traité d'après quelque procédé élémentaire, le joli vin vaudois pétillait comme un vrai champagne; il fallait le boire au ton-

neau. Dans les jours de liesse, le maître du logis, au dessert, proposait à la société une promenade dans les sous-sols. On descendait, muni d'un rat de cave, et chacun dégustait le nectar à la ronde, dans une petite coupe allongée, renfermant plus d'écume que de liquide. C'était le vin des dames. A côté du mousseux il y avait toujours en perce, pour les besoins du ménage, un tonneau de vin ordinaire. Les jeunes gens de la maison invitaient parfois leurs camarades à venir en goûter, et faisaient une joyeuse station dans la demi-obscurité du caveau, se passant non plus la flûte à champagne, mais le traditionnel petit verre étroit et bas des vignerons vaudois.

Le plus souvent ces expéditions avaient l'assentiment du père de famille; il y en eut cependant qui se firent clandestinement. La grosse clef n'était pas bien loin; on la trouvait. Ce souvenir fut plus tard pénible à Secrétan; il y revenait dans les moments de dépression morale où sa conscience recherchait les moindres fautes pour se les reprocher avec une exagération parfois maladive.

La vie du jeune étudiant était encore enrichie par de très agréables relations de famille avec ses cousines germaines, les filles du professeur de droit pénal, Charles Secrétan, frère aîné de l'avocat Samuel. Le professeur, comme on l'appelait, s'était marié après son cadet. Il avait épousé une parente éloignée, fille du doyen Secrétan, personne distinguée, spirituelle, pleine de bon sens et de dignité. Elle eut trois fils et trois filles. M^lles^ Charlotte et Elisa étaient charmantes; l'une plus réservée, l'autre primesautière, impulsive, toutes deux grandes, élancées, avec des

traits marqués, mais très nobles, une bouche parfaitement dessinée, dont le sourire était délicieux. La cadette, Lucy, était encore une enfant. Edouard et Charles Secrétan, leurs aînés de quelques années, n'avaient pas de sœurs. Il se créa entre les cousins et cousines une amitié pleine de poésie; c'était l'affection fraternelle dans sa profondeur avec une nuance d'inattendu. Bien des étudiants enviaient ces rapports familiers, car beaucoup d'hommages étaient adressés aux deux demoiselles Secrétan, et la petite cour de la maison de la Cité-derrière, celle du landaman, résonna de bien des sérénades. Henri Durand, le jeune poète, les organisait. Herminjard, le futur éditeur de la *Correspondance des Réformateurs*, était apprécié pour sa voix de basse et prêtait son concours sans se faire prier. Plus d'un demi-siècle après, il se rappelait encore certain soir de clair de lune où les rideaux d'une fenêtre furent légèrement agités par une invisible main.

Il y avait encore d'autres cousines. Une des sœurs du landaman avait épousé un parent très éloigné, veuf et pasteur à Vevey. Elle fut la mère d'Isaac Secrétan, ami intime de Vinet, homme de cœur et de talent, qui fut extrêmement apprécié comme prédicateur français à la Haye. Il avait plusieurs sœurs, dont la plus jeune, Laure, bien prise, brune, aux cheveux bouclés, aux yeux brillants, était tout à fait séduisante; les frères de la Cité-devant ne manquaient point d'aller la voir en passant par Vevey, où l'on trouvait encore une parente du côté maternel, non moins avenante, M^lle^ Greyloz, qui plus tard épousa le pasteur Louis Dor. Pour plaire à tant de belles — elles l'étaient toutes, paraît-il, suivant les portraits du temps, — on se mettait

en frais de toilette. Secrétan y apportait une certaine recherche d'imagination ; ses contemporaines lui rappelaient volontiers un fameux gilet de casimir bleu-ciel à boutons dorés, qui avait fait sensation. Ses épingles de chemise étaient des poèmes. Il avait les mains petites pour sa taille, et les doigts terminés par des ongles très bien dessinés dont il tira toujours une innocente vanité.

Cette jeunesse n'engendrait point mélancolie. On se voyait, on discutait, on se prêtait des livres, on faisait ensemble de grandes promenades, des courses même. on s'écrivait, on échangeait des vers, dont voici un échantillon :

Clarens, 1831.

La connais-tu, la vague d'un bleu sombre
Qui de Chillon baigne l'antique mur ?
Des rocs d'Arvel as-tu vu la grande ombre
Se découper dans cette mer d'azur ?
Connais-tu Naye et sa crête escarpée,
Et de Jaman la gorge crénelée ?
Les as-tu vus, dis-moi, les as-tu vus ?
Viens dans ces lieux et ne les quittons plus.

De ce beau ciel sais-tu bien tous les charmes ?
As-tu dansé sous les vieux châtaigniers ?
Dans ton enfance as-tu versé des larmes
Sur les malheurs d'un noble prisonnier ?
Sur les coteaux, fille aux lèvres vermeilles,
As-tu jamais du noir essaim d'abeilles
Parmi les fleurs ouï les chants confus ?
Viens dans ces lieux et ne les quittons plus.

Dans la maison paternelle même, Secrétan avait d'interminables conversations avec la fille de la loca-

taire du premier étage, Mlle Césarine Barbey (1). Par exception, celle-ci n'était pas jolie, mais très spirituelle et un peu sentimentale. Parfois ils se querellaient au sujet de Bonaparte. Césarine avait un enthousiasme sans bornes pour le libérateur du pays de Vaud. Charles rendait l'empereur responsable de l'isolement politique de la France, des rancunes allumées en Europe; son égoïsme surtout, son absorbante personnalité, lui étaient antipathiques. La sévérité de ce jugement ne fut point modifiée par les années; jamais Secrétan n'admira Napoléon Ier.

Dès cette époque, le prestige de la puissance, du succès et même de l'intelligence ne l'éblouissait pas là où le cœur lui semblait absent; il ne voyait, comme Pascal, nul rapport entre l'ordre de la charité et les grandeurs de la terre; de là aussi ses réserves au sujet de Gœthe; il ne discutait pas le génie du grand poète, mais bien son influence, et réprouvait le culte exclusif de la beauté qui se réclame de son nom.

Enfin il subit fortement à cette époque l'ascendant d'une amie plus âgée. La femme du professeur Secrétan, oncle de Charles, avait une sœur, mariée à un officier anglais, appartenant à la famille écossaise des Gordon. Le capitaine Gordon partageait son temps entre la Suisse et l'Angleterre, laissant le plus souvent son épouse élever seule, à Lausanne, ses deux fils et sa fille, la blonde, spirituelle et rieuse Emma Gordon,

(1) Elle épousa le pasteur David Martignier; celui-ci donna sa démission en 1845 et fonda une librairie avec M. Ernest Chavannes à l'angle de la rue de Bourg, là où se trouve aujourd'hui la librairie Payot & Cie. Il fut l'auteur du *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, avec la collaboration de M. Aymon de Crousaz, et de l'*Armorial vaudois*, avec celle de M. de Mandrot.

dont la fréquente présence chez ses cousines Charlotte et Elisa donnait un attrait de plus à la maison de la Cité-derrière. Mme Gordon avait beaucoup de charme personnel, beaucoup de distinction, avec une tournure d'esprit mystique. Le mouvement religieux du réveil battait son plein, elle s'y était associée avec ferveur et avait groupé autour d'elle un cercle d'adeptes : c'était une Mme Guyon au petit pied. Secrétan éprouvait de vives aspirations religieuses; il était, comme beaucoup de ses jeunes contemporains, en réaction contre le scepticisme du siècle précédent. Son besoin d'expansion n'était pas satisfait dans sa propre famille : son père était plutôt voltairien; sa mère, femme pieuse, avait un caractère très réservé; son frère Edouard se tenait sur l'expectative; il trouvait auprès de Mme Gordon ce qui lui manquait dans son entourage immédiat.

Cette intimité, l'action que cette femme supérieure exerça sur lui comme sur d'autres jeunes gens, Samuel Chappuis en particulier, est le premier indice positif d'une disposition caractéristique de Secrétan, la puissance du sentiment religieux avec une tendance marquée au mysticisme. Jeune, il est déjà préoccupé de questions religieuses, et il le sera toute sa vie.

Nous ne comprenons pas ce que peut être Dieu relativement à lui-même, toutes les spéculations à ce sujet retombent dans le néant; mais en rentrant en nous-mêmes, nous apercevons ce qu'il est relativement à nous, et nous ne prenons véritablement conscience de nous-mêmes qu'en prenant conscience de ce rapport : Dieu veut le bien, tout le bien, rien que le bien; il nous aime. De quelque manière que ma constitution mentale se soit formée, elle m'oblige à chercher dans le bien moral la dernière raison de l'existence, ce qui revient à penser

que Dieu m'aime. Je sais qu'il est parce que je sais que j'en suis aimé ; je ne subsiste que par cet amour...

Si j'ai quelquefois envié le don d'éloquence, c'eût été pour fixer l'instant où, dans une soirée d'hiver, sur la terrasse d'une vieille église, je sentis entrer en moi, avec le rayon d'une étoile, l'intelligence de cet amour. Il y a bien cinquante ans de cela, car mon foyer n'était pas fondé. Je rentrai chez moi avec quelque hâte, j'essayai de me concentrer, d'adorer. Pressé de traduire l'impression reçue en pensées distinctes, j'écrivis avec une impétuosité que j'ignorais et qui n'est jamais revenue; je m'efforçai de graver l'éclair sur des pages que je n'ai jamais relues. Je crois que le cahier qui les renferme existe encore, mais je n'oserais l'ouvrir, certain que l'écart serait trop grand entre la lumière aperçue et les mots tracés alors par la plume. Depuis ce moment, j'ai vécu, j'ai souffert, j'ai eu des torts dont le souvenir me laboure, j'ai essayé de bâtir des systèmes; les motifs de nier ont passé sur mon âme, j'ai vu les difficultés se dresser l'une sur l'autre, j'ai compris que je n'avais réponse à rien, mais je n'ai jamais douté. L'évidence du contact prévaut sur tous les raisonnements, sur tous les spectacles, sur toutes les fautes. Nous sommes aimés, Dieu nous veut quand même : je le crois quand même, c'est bien le moins. (1)

Ce fragment, souvent cité, de *La Civilisation et la Croyance* n'a pas une date précise. Cependant Secrétan se maria avant d'avoir vingt-six ans accomplis; le ravissement qu'il éprouva sur la petite terrasse de l'église de Montreux, seul devant l'infini, doit donc nécessairement se placer durant ses années d'études. Dieu se révèle dans l'amour, disait-il alors. « Nous ne savons rien, sinon que Dieu est amour », fut l'une de ses dernières paroles. Il eut à traverser bien des luttes, son organisation puissante fut sujette à des sortes de marées; il avait des temps d'exubérance de vie, où le

(1) *La Civilisation et la Croyance*, 3me édition. p. 213.

travail, la marche, lui étaient une joie, où il était sociable et gai; il en avait d'autres de dépression morale et physique dans lesquels il avait besoin d'être soutenu, encouragé, mais il ne subit point à un moment précis une crise religieuse définitive. Son esprit actif, curieux, ouvert à tous les intérêts et aux idées de tout ordre, ne se fixa jamais dans un cadre immobile; il put modifier quelques-unes de ses opinions, s'occuper de toutes les questions, rompre à la fin de sa vie des lances pour le féminisme, s'éprendre de la coopération; dans le domaine de la conscience et de la pensée pure, il se retrouve toujours le même. Il n'eut pas son chemin de Damas, il n'a pas eu son accident de Neuilly, comme Pascal; l'unité, au contraire, non point sans développement, ni sans reculs non plus dans sa vie intérieure, mais l'unité néanmoins est le trait fondamental de son existence morale. La surface sans doute était mobile : sa nature intellectuelle et physique vigoureuse, débordante, sa franchise absolue, les oscillations apparentes de sa pensée, qu'il affichait, son goût pour le paradoxe, ses alternatives d'optimisme et de découragement, de jovialité et de tristesse, ses repentirs, ont pu donner le change; mais rien de tout cela n'atteignait le tréfonds de son être; il fut vieillard ce qu'il avait été adolescent; il resta toute sa vie mystique, chrétien, avec les mêmes élans de piété, le même besoin de prière et de communion avec Dieu.

* * *

De 1830 à 1832, Secrétan fut membre de la société de Belles-Lettres, puis de 1832 à 1836 de celle de Zofingue, car on passait alors d'une société dans l'autre.

Fidèle au ruban rouge et vert comme à la casquette blanche, il se réclama jusqu'à la fin du titre de membre de Belles-Lettres et de Zofingue, tout en regrettant qu'au lieu d'être demeurées sœurs, une cadette et une aînée, elles se fussent rendues indépendantes; toutes deux lui étaient chères, elles répondaient chacune dans son esprit à un élément également important de la vie vaudoise, l'élément individualiste d'une part, l'élément suisse de l'autre. L'amour du clocher, le charme de se trouver entre soi, entre gens qui s'entendent à demi-mot, la nécessité aussi pour les Suisses romands de se serrer comme ils le font à Belles-Lettres et d'opposer une résistance aux influences rivales ou hostiles ne l'empêchaient pas d'aimer la patrie plus grande, la patrie helvétique. Il était fier d'appartenir à un pays non seulement libre, mais où trois races différentes se rencontrent et se fondent dans l'unité politique. Il savait très bien l'allemand, aimait l'italien, aurait voulu connaître le romanche, et pensait qu'il faut rendre aussi fort que possible le lien fédéral, précurseur d'une future fraternité des peuples. Cette pensée, il l'a rappelée en 1891, dans son dernier discours officiel à l'inauguration de l'Université de Lausanne; il la nourrissait déjà dans sa jeunesse. Or, la société de Zofingue lui paraissait éminemment propre à assurer cette pénétration des diverses races dont se compose la nation suisse.

Durant ses années d'études, Secrétan noua des amitiés qui furent une des grandes richesses de sa vie. A Lausanne, comme collégien d'abord, comme bellétrien ensuite, il se lia avec Samuel Chappuis, Adolphe Lèbre, Frédéric et Henri Monneron, Frédéric Frossard, Louis

Bridel, John Seippel et tant d'autres. Avec Zofingue, le cercle s'étend. Ernest Naville, âgé de quatre-vingts ans, écrivait :

Les Zofingiens de Genève et de Lausanne célébraient une fête annuelle à Rolle, et c'est à la réunion de 1834 ou 1835 que je dois avoir rencontré Secrétan pour la première fois. Je me rappelle l'émotion vive et pieuse avec laquelle il récita, pour me les faire connaître et admirer, ces vers qui figurent dans les œuvres de Monneron sous le titre de Chant chrétien :

Quel est ce roi sublime et tendre
Qui vers nos déserts attiédis,
Les yeux en pleurs, paraît descendre
Les bleus coteaux du Paradis ?

C'est le pauvre fils de Marie ;
C'est l'époux de la terre en deuil,
Qui pose la lampe de vie
Dans le mystère du cercueil.

C'est Celui qui pour nous prédire
Le soleil d'amour éternel,
Avec ses pleurs et son sourire
Sut faire un nouvel arc-en-ciel.

Ces vers, qui sont restés gravés dans ma mémoire depuis le jour où je les ai entendus pour la première fois, demeurent indissolublement liés au souvenir de mon ami Secrétan et à mon affection pour Zofingue. (1)

A côté d'Ernest Naville, l'ami de toute la vie, se placent Elie Le Coultre, de Genève aussi ; Grob, Ott, de Zurich ; des Bâlois, des Bernois. Leurs noms se retrouvent au cours de la carrière entière de Secrétan, car il conserva des relations plus ou moins intimes avec tous ces camarades de jeunesse.

(1) *Bibliothèque universelle*, T. LI, p. 226.

L'amitié n'était pas un vain mot pour lui. Il éprouva vivement ce sentiment, moins passionné que l'amour, mais plus désintéressé. Ce rapport profond et doux entre deux êtres venus librement l'un à l'autre, attirés seulement par la sympathie de l'âme, par une affinité d'esprit, par des goûts semblables, est une chose grande et belle quand il unit des êtres nobles. D'ailleurs il ne peut guère en unir de vils. L'intérêt peut les rapprocher, non l'amitié, ou s'ils en éprouvent vraiment, elle les purifie en quelque mesure et les élève.

Secrétan a beaucoup aimé ses amis, leur a réservé une place à part dans son existence, ce qui ne l'a point empêché d'en avoir un grand nombre. Sa riche intelligence, son abord cordial, sa confiance facile attiraient; son intimité était un privilège; ses boutades, ses vivacités, car il en avait, ne blessaient en général point.

Quel ami j'avais là! s'écriait Félix Bovet quelques jours après l'avoir perdu. Un esprit qui comprenait *tout*, un cœur sympathique et tendre. — Si droit, si humble que je pouvais lui dire *tout*, soit sur lui-même, soit sur moi (1).

D'autre part, il s'attachait vite, croyait à la bonté des hommes et se donnait avec joie. Il appréciait des natures, des caractères très différents du sien, ce qui n'est rare chez personne, mais aussi des natures très opposées entre elles. Cette facilité à nouer des liens ne nuisait pas à leur solidité; il eut à un haut degré la fidélité dans l'amitié. En même temps, les vieilles affec-

(1) Lettre de Félix Bovet à Roger Hollard, publiée dans le *Lien* de Lyon. Octobre 1907.

tions ne l'empêchaient nullement d'en éprouver de nouvelles. Tout le long du chemin, il tendit la main à des voyageurs qui devinrent des compagnons de route. Dans ses dernières années encore, de jeunes disciples venus de loin, attirés par ses livres, réjouirent son âme et illuminèrent son soir.

Mais tout heureux qu'il était de compter parmi ses amis un grand nombre de Suisses allemands et de voir sa patrie embrasser des enfants de toute race, Secrétan, comme nous l'avons dit, donnait une large part de son cœur au petit pays romand, au canton de Vaud en particulier. Il croyait à sa vitalité, même à sa vie intellectuelle propre, car le procès entre les champions d'une littérature de la Suisse française et les sceptiques à cet égard, ne date pas d'aujourd'hui. Le débat était ouvert. Secrétan y fit entendre sa voix. En février 1834 parut un article de journal niant la possibilité d'une littérature originale dans notre pays. Il prit vivement la plume pour adresser une lettre ouverte au rédacteur du feuilleton du *Nouvelliste vaudois*.

Voici une partie de ce travail qui, d'après certaines retouches du manuscrit, semble avoir été lu aussi en séance de Zofingue :

... Petites républiques, nous avons une organisation à nous ; pour nous il est bien de tourner les yeux vers toutes les parties de ce corps compliqué, d'avoir des hommes pour toutes les directions de la vie sociale, alors même que leurs travaux s'appliquent sur une minime échelle. Ces travaux en eux-mêmes doivent être complets. Le développement de la théorie de la pensée ne se proportionne pas au développement du sol. Dès lors l'industrie, le gain matériel ne peuvent pas tout absorber chez nous ; l'intelligence est irrésistiblement poussée vers d'autres sphères ; elle s'y porte en effet ; et cette nécessité

de position nous soutient bien plus haut, nous donne, avec des besoins de l'âme bien plus grands, des moyens d'y satisfaire bien plus complets que le voyageur dédaigneux ne le pense, lorsque, jetant les yeux sur la carte, il voit, s'il la peut voir, la petite figure que nous y faisons.

Au reste, en étudiant notre vie, nos mœurs, nos habitudes, en faisant la part de toutes les circonstances fâcheuses, de toutes les préoccupations accidentelles, nous nous empresserions moins, peut-être, de ratifier l'arrêt d'incapacité que nous portons contre nous-mêmes.

Dans cet amour pour les lettres dont s'enthousiasma Voltaire, vous verriez plus que le trait distinctif d'une époque, mais une conséquence de notre situation nationale.

L'histoire a beau flétrir la grossièreté des Bourguignons, nos aïeux ; les faits présents ne perdront pas pour cela leur langage. — Entrez dans le cercle de la famille, examinez-en les mœurs simples et gaies, cherchez, pour en faire une juste image, à rassembler les traits épars du caractère vaudois. Cette vie douce et commode, sans richesses et sans éclat, cette indifférence à faire fortune, cette philosophique insouciance d'un but humain, cet amour du loisir qui n'est pas de l'apathie, ce bon sens rieur d'un esprit lourd en apparence, tout à coup si poétique et si rêveur, ces affections du foyer domestique, cet amour plus tranquille, plus durable et plus pur, cette passion du sol natal, cette sensibilité religieuse dont un réveil puissant a montré que les germes vécurent toujours ; n'y a-t-il donc rien là pour l'art, pour l'inspiration, pour l'âme ? Est-ce là le caractère d'un peuple tout matériel, au sein duquel les fruits de la pensée doivent constamment tomber avant d'avoir mûri ?

Si quelque matin, éveillé de bonne heure, je sors, si je fais quelques pas, que je jette les yeux autour de moi, l'aptitude de mon pays à devenir une terre des lettres et des arts, une terre de poésie, se présente à moi comme une vérité sans réplique et qui n'a pas besoin de démonstration. C'est que notre pays, Messieurs, est lui-même une grande *idée*, un hymne que la matière a réalisé.

Le soleil levant qui pare de ses teintes éclatantes les mille formes des rochers. Toutes ces chaînes abaissant leur profil sur les eaux du lac, et qui semblent ne former qu'une seule

chaîne aux lignes si découpées, si frappantes d'originalité, pourtant si simples, si naturelles, si bien à leur place. Au fond, les hautes Alpes vaudoises, élancées, légères, fantastiques, dans les vapeurs dont elles entourent leurs grandes cimes et leurs blancs glaciers. La côte de Savoie, sombre et massive, avec ses arrière-plans neigeux et ses dégradations nettes et variées jusqu'au Salève; derrière, le ruban lointain du Jura français.

Sous mes pieds le canton de Vaud avec ses bois noirs, ses moissons, ses collines, ses châteaux brillants, ses villages sans nombre jusques aux sapins de la vaste montagne qui l'enveloppe sans le presser...

Les rideaux ombreux du Jorat, Lavaux et ses contours, La Côte et ses caps allongés dans le lac; le lac qui s'ouvre de deux côtés, si large, si profond, si beau; le lac avec ses golfes assouplis, avec ses nuances infinies, avec ses blanches voiles; devant moi Lausanne, comme une fleur aux pétales découpés, sa cathédrale et ses tours légères, plus près, les vallons sinueux que l'ombre remplit encore, les marronniers fleuris, les blés qui verdoient, le souffle du matin qui descend du ciel pur et clair! La Poésie! n'est-elle pas dans ce ciel, ne la sentez-vous pas murmurer autour de vous, frémir en vous, ne croyez-vous pas qu'il y ait sève et vigueur morale dans ce pays si beau, si noble, dans cette terre idéale, d'un goût si simple et si grand où toute variété n'est qu'ensemble, accord, harmonie? On dit plus nette et plus facile la voix des enfants qui dès leur premier âge ont entendu de beaux chants tous les jours, et quelle musique ineffable notre mère ne nous parle-t-elle pas? — Je ne suis guère poète, mais il me semble que cette poésie unique doit trouver des interprètes, qu'elle en trouvera. Je crois qu'elle en trouve déjà.— Tels sont, Messieurs, quelques-uns de mes motifs pour ne pas considérer la vie littéraire, la création, comme choses impossibles au milieu de nous. En examinant le mouvement intellectuel de nos jours, je suis même conduit à la pensée que le moment où nous devrons agir n'est pas fort éloigné. Le public de notre siècle, vous le savez, a besoin de quelque chose de nouveau, de quelque chose qui soit nouveau dans le fond et non dans la forme seulement. Il est las des mêmes idées, des mêmes effets, des mêmes couleurs.

Il attend une pensée avec inquiétude, il est prêt à saluer l'homme qui la lui apportera, sitôt du moins qu'il aura pu la comprendre. — La nature même de ce qu'il reçoit aujourd'hui renferme une suffisante explication de ce besoin de nouveauté.

La pensée que l'art ennoblit tout ce qu'il touche est devenue le drapeau d'une école avide de tout ennoblir. De cette maxime incomplète, non moins qu'exagérée ; fausse, mais non sans quelque mélange de vérité, on a logiquement tiré les conséquences les plus monstrueuses. Le cachet de l'impudeur est imprimé sur presque toutes les œuvres littéraires de notre époque ; ce n'est pas la licence naïve, la grossière joyeuseté du moyen âge ; la satire immonde et le libertinage du XVIII^e^ siècle, c'est l'impureté sérieuse, parée, grandie, au verbe ambitieux et haut ; c'est l'adultère principe, l'adultère roi, l'adultère dieu ! C'est encore sans doute un instrument employé dans des vues philosophiques de destruction, mais c'est avant tout l'idée du beau, telle que la moderne littérature a voulu la concevoir. Mais, Messieurs, l'immoralité ne peut pas parler toujours sur un ton si hautain et si fier, une réaction est inévitable, et ici voyez que nous sommes bien placés. Nouveauté d'images, d'aspect et de pensée, nouveauté de principes et de doctrines, analyse du cœur vraie et profonde ! Moralité, chasteté, noblesse, ne seraient-ce pas là les conditions du succès d'une littérature naissant aujourd'hui, pour détrôner celle dont les bons esprits ne veulent plus et qui pourtant vit seule encore ? Eh bien ! ces qualités sont aussi celles que nous saurions avoir, celles qui peuvent nous faire exercer une forte influence sur un mouvement littéraire, et peut-être le dominer un instant. L'originalité, la couleur, ne les trouverions-nous pas dans nos mœurs ignorées et mal connues, dans notre vie nationale et républicaine, dans cette individualité de notre sol, tant parcouru, tant admiré, si peu compris dans sa forte et grande poésie ? Et si, pour l'envisager seule un instant, la littérature, avec sa vie et sa liberté propre, n'est autre chose qu'un développement particulier d'une plus vaste pensée, une voix de plus qu'a l'humanité pour révéler sa vie et ses besoins : si la religion, la philosophie et l'histoire sont à la source de ses inspirations, et si la vigueur et la beauté de l'arbre tiennent à la profondeur du sol où plongent ses racines, nous planterions dans le sol du Christia-

nisme; dites, Messieurs, s'il est une conception plus vaste, une plus immense philosophie à mettre en œuvre, une terre plus forte, plus riche et plus neuve encore. La doctrine chrétienne, vous le savez, est le centre de la seule vie intellectuelle forte, vraie et complète qui se manifeste au milieu de nous. Elle est la base des convictions de nos esprits les plus larges et les plus vigoureux. Franchement appliquée à la littérature, ne lui fournirait-elle pas des ressources inépuisables? Quel flambeau pour illuminer ces ténèbres du cœur dont on visite les recoins avec une inquiète curiosité, quelle richesse d'émotions nouvelles, quelle arme pour l'éloquence, quelle fontaine de poésie! Démontrer par l'exemple ce qu'on ne sait plus, c'est que l'idéal littéraire repose sur l'harmonie du beau et du vrai moral; c'est qu'en pratique la sévérité, la pureté, la noblesse, sont des moyens, les premiers moyens de puissance et de succès; telle ne serait pas, assurément, l'unique mission d'une école fondée sur le principe chrétien, mais se bornât-il à cela, son rôle serait encore bien grand et bien utile.

L'apparition d'une littérature brillante, indépendante du foyer principal, ne serait pas, du reste, sans exemple dans l'histoire des grandes nations littéraires et même dans celle de la littérature française.

Mes vœux et mes espérances se justifieront mieux encore si l'on réfléchit à quelques faits dont nous avons été naguère et dont nous sommes aujourd'hui les témoins. La littérature, de nos jours, ne commence pas par croître, grandir et porter des fruits, à tâche de réfléchir ensuite sur son œuvre et d'en dessiner le plan pour en faire ressortir la pensée et l'unité. Deux écoles modernes, célèbres sous le même nom, l'une en France, l'autre en Allemagne, ont également pris pour point de départ des principes abstraits. Les travaux de critique ont précédé toute création chez l'une comme chez l'autre. Cette marche est d'accord en effet avec la tendance de notre âge, analytique, raisonneur, sentencieux, ami des discussions et des théories! Eh bien! les productions libres de notre littérature, telle que je la comprends, sont rares encore, mais vous reconnaîtrez avec moi que s'il est aujourd'hui pour la littérature française une critique franche, impartiale, sérieuse, profonde et belle, vous ne la trouverez nulle part ailleurs que dans un journal chrétien, et disons-le, dans un journal pres-

que suisse (1). Pourtant il n'y a pas là, je l'avoue, un principe littéraire bien précis. Mais ce n'est pas la seule manifestation de cette vie nouvelle dont je pourrais parler. Le mouvement n'est, il est vrai, ni bien général, ni bien lié, ni bien systématique. Les ouvriers ne se sont pas encore tous reconnus et tous salués. Trompés par la différence des formes et par la bigarrure des couleurs, peut-être n'ont-ils pas également discerné l'unité de leur travail, mais le jour n'en viendra pas moins pour chacun de se comprendre et soi-même et ceux qui ont pris les devants, et ceux qui poursuivent la tâche commencée.

Tout cela, Messieurs, vous le savez mieux que moi. vous le savez parce que là se trouve votre pensée intime, votre but et votre espoir.

Bannissons tout funeste présage. A la persévérance, au travail courageux ne manqueront *en leur temps* ni la faveur de la nation, ni le murmure enivrant de la foule lointaine. Il faut se mettre à l'œuvre avec confiance et se garder de déplacer un rejeton qui se flétrirait loin du sol natal...

Quand ce mouvement de pensée aura pris sa force, il faudra bien que le monde y prenne garde; les préoccupations, les préjugés, les intérêts hostiles peuvent étouffer quelques bons écrits, ils peuvent détourner un moment l'attention publique, mais leur empire a ses limites, leur temps est borné, une idée neuve, un talent original, profond, en triompheront toujours.

Pour l'homme fort, Messieurs, les Alpes, le Jura ne sont pas d'infranchissables barrières, des murailles faites pour dérober aux yeux du monde nos campagnes merveilleuses et les flots bleus de nos lacs. Sur ces cimes aériennes à l'immense perspective, il a placé ses signaux, il gravit les pentes sans effort, il prépare le bûcher en silence, et quand la nuit s'étoile, il l'allume, le vent souffle, la vallée aperçoit les premières flammes et ne sait qu'en penser, mais l'incertitude cesse, les étincelles jaillissent, le foyer rayonne, la rougeur des cieux réveille au loin les plaines et les grandes cités, et tous les regards se tournent avides vers le point de l'horizon d'où partent les clartés nouvelles.

(1) Nous n'avons pas besoin sans doute d'indiquer à la plupart des lecteurs du *Nouvelliste vaudois* les articles dont l'un de nos compatriotes enrichit le *Semeur* (M. Vinet). (Note de l'auteur.)

Je ne vous ai pas dit toute ma pensée, mais c'en est déjà trop, trop pour le public dont l'enthousiasme ne sera réveillé ni par des espérances, ni par des reproches mérités, trop pour l'esprit créateur qui n'en a pas besoin et qui ne m'écoute guère. Son œuvre se poursuit malgré lui-même, ignorée de tous les yeux, son courage peut faiblir un instant, l'abattement et la tristesse peuvent l'atteindre, mais non le briser. Il ressort bientôt de la tourmente intérieure plus fier et plus grand.

Je ne suis rien, Messieurs, pour vous entretenir de pareilles choses, mais de loin, perdu dans la foule, je voudrais battre des mains à ces nobles travaux...

Je vois le char attelé, les chevaux impatients blanchissent leurs harnais... Qu'une main saisisse les rênes, le but est beau.

Lausanne, 20 février 1834.

Il y avait quelque illusion, sans doute, dans ce pamphlet juvénile. Secrétan devait faire personnellement l'expérience que le public romand, le public vaudois surtout, attend souvent pour rendre justice à ses enfants que la notoriété leur soit venue du dehors. Il devait voir les talents qu'il saluait dispersés violemment hors de la patrie qu'il célébrait. Lui-même fut deux fois destitué de sa charge de professeur, dans le canton de Vaud en 1845, à Neuchâtel en 1866; aussi, dans son discours devant la tombe ouverte d'Eugène Rambert, en 1886, exprime-t-il une opinion différente :

Je ne comprends pas, dit-il, deux littératures distinctes dans la même langue, et je ne vois pas qu'une population aussi faible que la Suisse romande possède d'une manière durable les éléments d'une littérature; je doute avant tout qu'il s'y puisse former une opinion publique assez clairvoyante pour assigner justement les rangs. (1)

(1) *Gazette de Lausanne*, 24 novembre 1886.

Mais à l'heure où les pages du *Nouvelliste* furent écrites, ces dures leçons ne lui avaient point encore été données, tandis que l'Académie de Lausanne offrait un spectacle propre à griser de jeunes imaginations. Elle avait non seulement une élite d'étudiants, mais des maîtres qui savaient se faire écouter et se faire aimer, entre autres Charles Monnard. Libéral cultivé, homme de tête et de cœur, il avait pris, on le sait, une part active à la révolution de 1830. Sa position élevée dans le gouvernement, où il fut appelé souvent à la présidence du Grand Conseil, ne l'empêchait point de continuer à occuper la chaire de littérature française. Il ne se bornait pas à instruire, il poussait ses disciples aux recherches personnelles, à la mise en œuvre de leur pensée. En dehors de ses cours, il les voyait parfois dans la maison qu'il occupait au haut de Martheray. Il y attirait ses collègues, ses élèves. Ses deux charmantes filles, M^lles^ Clara et Elisabeth Monnard, ajoutaient un charme de poésie à ces réunions. D'autres professeurs encore accueillaient à leur foyer la jeunesse académique, surtout les Olivier, dont l'hospitalité était particulièrement gracieuse; quant à Vinet, encore à Bâle, son influence s'exerçait déjà par ses écrits et par les longs séjours qu'il faisait dans le canton de Vaud pendant les vacances d'été.

Nous avons nommé Juste Olivier. Né en 1807, il était plus âgé que les deux frères Secrétan; pas assez, cependant pour qu'ils n'eussent pas salué avec émotion les premiers vers du poète étudiant.

En même temps, se faisait entendre à Aigle une jeune muse, M^lle^ Caroline Ruchet, dont les accents avaient leur écho jusqu'à Lausanne. Juste Olivier, un

jeune homme déjà, envoyait des fleurs et des vers. Les collégiens admiraient de loin. En 1829, Olivier quitta Lausanne pour aller occuper à Neuchâtel la chaire de belles-lettres et d'histoire, ce qui lui permit de demander la main de Mlle Ruchet. Durant les vacances de l'été 1832, Charles Secrétan, âgé de dix-sept ans, fut présenté au jeune ménage par un ami commun, William Espérandieu, alors stagiaire de son père.

L'accueil cordial de Juste Olivier gagna aussitôt la confiance et l'affection du jeune homme. Celui de Mme Olivier, alors dans la fleur de sa beauté, lui causa un éblouissement, le subjugua. A partir de ce moment, nous le retrouvons à Aigle, à Gryon, où Mlle Ruchet possédait un chalet, à Neuchâtel, où l'on invitait Charles à passer Noël, le Nouvel An. Les Olivier regrettaient les bords du Léman, où ils espéraient bien retourner un jour. En attendant, Secrétan leur donnait des nouvelles. Au fait de tout, s'intéressant à tout, cet adolescent plein d'abandon, d'admiration, d'enthousiasme, de gaîté et de mélancolie, apportait un souffle du pays aux isolés. On l'avertissait du menu qui l'attendait, des « tommes » (fromages de chèvres) exquises, fraîchement arrivées, du vin d'Aigle du meilleur cru. A titre d'écot, il avait dans sa valise des *Revues des Deux-Mondes*, des livres, des paquets, et passait des jours heureux auprès de ses nouveaux amis, chez lesquels il rencontrait parfois Louis Agassiz, alors professeur de sciences naturelles à Neuchâtel. De retour à Lausanne, il continuait dans de longues et fréquentes épîtres la conversation interrompue :

J'ai si peur que vous ne souffriez, écrit-il en automne 1832, s'adressant alternativement à M. et à Mme Olivier, que vous ne soyez malade. Vous ne devez pas l'être cependant, vous devez vous guérir, et non pas pour vous seule. Vous savez tous deux vous rendre si nécessaires, qu'il semble que vous ne vous appartenez plus. Oh! si vous veniez voir comme Lausanne est beau maintenant. Je vous écris devant ma fenêtre, d'où l'œil se porte sur la longue ligne du Jura. Le couchant jette sur mon papier un reflet rouge; l'azur de la montagne s'est recouvert d'un léger voile, et le ciel est si pur, si pur! L'autre jour, à une heure un peu plus avancée, je fus me promener près des beaux peupliers de Contigny. Les golfes de Morges et de St-Prex étaient rouges d'or, les bords sombres et vaporeux; on eût dit la bouche d'un volcan, et pourtant toute la campagne sous mes pieds était si calme; si calmes les Alpes roses et vagues de la rive opposée, si calme le grand rideau de montagnes qui me fermait l'Orient; si calme et si fraîche, la partie du lac qui s'étendait à ma gauche. Oh! l'automne dans le canton de Vaud a quelque chose de délicieux, ses voluptés sont inouïes, et cette année surtout l'abondance de ses dons est si grande; les vignes étalent tant de richesses, la nature a pris tous ses dons, toute sa parure, toutes ses couleurs pour nous charmer. L'aurore est belle; les jours sont beaux; beaux les soirs; belles les nuits étoilées; et tout cela à Lausanne, si grand, si large, si majestueux et si simple dans ses sites. Je ne sais pourquoi je me complais à redoubler vos désirs par des peintures de joies matérielles douces et grandes; mais qui ne valent pas la plus petite joie du cœur; qui ne valent pas pour moi une demi-heure passée à Neuchâtel, à la brune, porte close, sur votre canapé, entre vous.

Souvent le jeune homme se laissait aller à des effusions personnelles, parlant de ses besoins religieux, de ses langueurs, de ses résolutions, de leur inutilité. Il s'épanchait plus volontiers auprès de Mme Olivier; parfois le mari prenait la plume de sa femme et lui répondait comme à un jeune frère et comme à un ami,

lui demandant des services, s'entretenant de questions littéraires, politiques, des réformes projetées dans le domaine de l'instruction publique, le morigénant aussi, cherchant à lui faire voir les choses sous un jour vrai et à le détourner d'une analyse maladive de soi-même.

Neuchâtel, 3 mars au soir. 1833.

Mon cher ami,

Je vous prédis que, si vous comptez de ma part sur une élégie épistolaire du genre de celles dont vous vous gratifiez réciproquement, Mme Olivier et vous, depuis vingt mélancoliques jours, ou à peu près, vous pourriez fort bien être dans l'erreur.

Pour ne rien vous cacher, l'*us* qu'à vous deux vous faites de la *chose*, me paraît si voisin de l'abus que je crois prendre le meilleur parti en m'abstenant.

C'est donc seulement d'affaires matérielles que je vous entretiendrai pour aujourd'hui. Et très brièvement.

Vous m'avez dit, beau page, et fait serment, que vous mettriez la main à ce que je fusse abonné au *Bulletin du Grand Conseil*, en partie votre progéniture (Secrétan sténographiait les discours), et que de bon ou de mauvais gré, je le recevrais. Vrai serment de page ! Car excepté le premier numéro, je n'ai rien reçu. Et cependant quelque indigne que vous m'ayez trouvé toujours de me mêler de politique et d'entrer dans la haute sphère où bavardent tant de gens, je ne laisse pas d'avoir aussi une petite et vulgaire soif, que je vous prierai bien de désaltérer par le canal du dit *Bulletin officiel*.

En outre, je vous préviendrai que si, un jour d'oisiveté, il vous passait dans la tête l'inspiration subite qu'avec la soif j'ai aussi la faim, c'est-à-dire le désir, toujours à un modeste degré cependant, de tâter, savourer et digérer, si faire se peut, le projet d'Acte fédéral et le lumineux rapport (de Secrétan sur l'instruction publique), vous n'auriez pas tout à fait mal deviné ; en sorte qu'il ne vous resterait plus qu'à songer aux moyens d'assouvir ce second des besoins qui me travaillent.

Et si vous craignez pour moi l'indigestion, je vous permettrai, à vous connaisseur aguerri, de me mesurer la dose. Voyez si j'ai confiance en vous !

Là, je termine maintenant ma lettre gastronomique. Si elle vous met un peu en colère, j'en serai bien aise, persuadé que je suis que cela vous fera du bien. Il n'y a que le tonnerre qui puisse décharger le temps. Et je vous dirais volontiers, si je n'étais professeur et homme grave par conséquent, ce que dit le peintre Fuseli à sa femme, un jour qu'elle l'accablait de reproches, peu importe à quelle occasion : « Ma chère amie ! si tu jurais un peu ! Cela fait tant de bien ! »

Vraiment, je crois qu'il me faudra venir à vous donner ce conseil. Et c'est un conseil d'enfant, n'est-ce pas ?

Mais si vous en vouliez un autre, un conseil d'homme, je vous dirais : Mon très cher ami, vous avez trois choses que vous pouvez faire, qui valent infiniment mieux que de vous désespérer et de vous emporter contre et pour une vie que vous ne connaissez pas. Et ces trois choses sont : la première. prier Dieu ; la seconde, écouter Dieu dans sa parole ; la troisième, lire des mémoires sur Napoléon.

Quant à nous aimer, c'est là une chose que vous faites toujours, n'est-ce pas ? Au moins si j'en juge par le cœur de

Votre ami Juste Olivier.

En 1833 Olivier, auquel le séjour de Neuchâtel ne pouvait faire oublier la patrie vaudoise, offrit un cours à l'Académie de Lausanne. Sa proposition acceptée, il plia immédiatement bagage et fut bientôt nommé professeur extraordinaire, et plus tard, en 1839, professeur ordinaire d'histoire. Son enseignement était plein de vie. Un cours sur la Guerre de Trente Ans paraît avoir été surtout remarquable. Groupant les événements autour des héros principaux, il traçait de Wallenstein, de Gustave-Adolphe, des portraits colorés, puissants, inoubliables ; il faisait de l'histoire une

épopée. Juste Olivier était le barde de l'Académie; belle, séduisante, M^me^ Olivier en était la muse. Les deux poètes recevaient en tout temps les intimes; le samedi, le cercle s'élargissait. Nous trouvons un écho de ces soirées dans une lettre de Frédéric Monneron à Charles Secrétan; une nuance de malice s'y mêle à l'admiration :

A propos, j'ai été invité il y a quelque temps chez Olivier, j'y ai vu Madame, qui nous a lu un prodigieux plaidoyer en vers en faveur de toute poésie incomprise et obscure. Elle, c'était toujours la jeune femme à l'œil velouté, à la noire chevelure, avec sa lyre aux cordes d'amour et aux cordes de fer, c'était toujours sa bouche rêveuse, cette voix infinie comme la plainte de l'eau. Et puis les étudiants qui l'écoutaient, c'était encore les jeunes gens aux grands yeux candides, écoutant avec piété la jeune poète qui nous disait en vers ce que je vais te dire en prose. C'est bien dommage qu'on ne se comprenne pas, car c'est... bien beau! ce que je dis; d'ailleurs je m'en console parce que les âmes vulgaires, qui m'écoutent, prostitueraient le bel idéal que j'ai conçu si elles parvenaient à le comprendre! Moi, je baissais la tête *cum verecundia*, et, pendant qu'elle lisait, j'avais une peur affreuse de comprendre son idéal, car je ne suis nullement disposé à prostituer ce qui lui appartient. Olivier était fort bon enfant... il faisait bien tout ce qu'il pouvait pour nous agréer et, tandis qu'il se donnait pour nous beaucoup de mouvement, nous le regardions faire, tu sais, avec cet air ébloui, stupide, épouvanté, qu'ont volontiers les étudiants quand on les déniche de leurs mansardes. (1)

Jeunesse, talent, beauté, accueil sans apprêt, nuance de mysticisme, alors dans l'air, qui jetait un voile adoucissant sur cet éclat sans écarter tout péril: tant de choses réunies devaient exciter les esprits, émou-

(1) Lettre empruntée à un dossier appartenant à M. René Guisan.

voir les cœurs, monter les têtes. Tout le monde, alors, faisait des vers à Lausanne, vers bons ou médiocres, parfois fort beaux, qui répondaient les uns comme les autres à des impressions personnelles, vives, sincères. Les Olivier en avaient toujours en réserve; ils donnaient la primeur des morceaux qu'ils allaient publier dans le recueil : *Les deux Voix*. Frédéric Monneron, moins abondant, promettait un très grand poète. Quant à Secrétan, la poésie n'était pas sa langue bien qu'il l'aimât et qu'il tînt aux strophes qu'il avait composées, à un petit morceau, par exemple, intitulé « Alpenglühn », qui date de ces années-là.

Le ciel pâlit, les heures du silence
Suivent les pas de la reine du soir,
Dont mollement l'image se balance
Au bleu miroir.

Le cœur blessé, chérissant ma blessure,
Je me souviens et je répands des pleurs.
Je ne sais rien que sa voix, sa figure
Et mes douleurs.

Mais l'horizon de rose se colore,
L'Orient luit d'une tendre clarté,
La nuit s'abaisse, et l'on dirait l'aurore
D'un jour d'été.

A nos sommets de neige et de mystère
D'un astre aimé seraient-ce les adieux;
Rayon dernier du soleil qui naguère
Régnait aux cieux?

Ah! c'est ainsi que, pleurant son absence,
En chaque objet mon œil voudrait la voir.
Souvent, hélas! j'ai pris ma souvenance
Pour de l'espoir.

Mais ce n'était pas tout de cultiver l'amitié, l'amour et les muses, il fallait faire son métier d'étudiant et étudier. A cet égard on ne peut rien reprocher à Secrétan, bien qu'il manquât souvent ses cours et s'en confesse; en quelques années, de 1830 à 1835, il fit son gymnase, puis entra en théologie. Mme Secrétan était heureuse de voir son second fils se destiner au ministère. Des raisons que nous ne connaissons pas absolument, le firent hésiter à entrer dans l'église. Il est probable qu'en dépit, ou peut-être en raison même de sa piété très réelle, il reculait devant la perspective d'engager solennellement l'avenir de sa pensée. Il se tourna donc vers la jurisprudence.

A ce moment, malgré les éléments riches et variés que lui offrait la vie à Lausanne, Secrétan traversait une crise pénible. De la fatigue, sans doute, un tempérament nerveux l'expliquent dans une certaine mesure. De plus, il éprouvait des besoins religieux sincères, profonds, exaltés par le mouvement du réveil, sans réussir à mettre sa vie et ses sentiments en complète harmonie avec ses aspirations.

Enfin il se forgeait un idéal de bonheur absolu, fait d'amour et de piété, et, comme il arrive souvent dans la jeunesse, il croyait le voir réalisé dans d'autres vies que la sienne. Le ménage Olivier faisait briller ce mirage aux yeux de tous les jeunes gens si cordialement reçus à leur foyer. Secrétan, plus que d'autres, s'enivrait des parfums de cette oasis enchantée ; il cherchait de la sympathie auprès de ses amis, soit dans de fréquentes visites, soit, quand ils étaient à Aigle, par une correspondance active. Cependant, à Lausanne, les Olivier étaient partagés entre plus de soins

et plus de gens que jadis à Neuchâtel; le charme sans ombre des premiers jours ne se retrouvait pas. En outre, à peine engagé dans la voie qu'il avait choisie, le droit, Secrétan retomba dans l'incertitude. Il songeait à l'enseignement, à la philosophie, vers laquelle le portait l'instinct le plus profond de son être, les conseils de Mme Olivier et ceux du professeur de philosophie, M. Gindroz, qui pressentait sa valeur, et l'avait chargé, en 1833 et 1834, de rédiger d'après ses leçons une partie de ses cours pour les faire autographier. Enfin, la nécessité d'études universitaires plus complètes, sur un plan plus large que ne le comportaient les cadres de l'Académie, se faisait vivement sentir à cette génération d'étudiants vaudois électrisés par l'enseignement de Monnard et d'Olivier, et avides de plus de lumière encore. Sous l'empire de toutes ces circonstances, une profonde lassitude s'empara du jeune homme. Il souffrait, s'efforçait en vain de se reprendre lui-même, et désespérait de pouvoir le faire à Lausanne. Il se décida donc à partir pour Munich, où l'avaient déjà précédé plusieurs de ses anciens camarades, attirés dans cette ville par la présence de Schelling. Mais, dans son état d'ébranlement, il éprouvait le besoin de faire une première halte. Son ami Samuel Chappuis était à Bâle; il avait rencontré M. et Mme Vinet à Veytaux dans le courant de l'automne 1834; il admirait Vinet, dont il connaissait les écrits et, sans savoir combien de temps il y passerait, Secrétan se mit en route pour Bâle.

CHAPITRE II

1835-1836

Séjour à Bâle. Séjour à Munich.

L'amour de la vérité était l'un des traits fondamentaux, pour ne pas dire le trait fondamental, de la nature intellectuelle et morale de Charles Secrétan. Il a cherché la vérité avec ardeur et dans tous les domaines. S'il déplorait de ne pas avoir acquis dans sa jeunesse une forte culture mathématique et scientifique, il s'efforça tout le long de sa vie de combler cette lacune; il admirait les découvertes des autres, enviait la puissance d'observation que sa vue basse limitait chez lui. Là où nul obstacle matériel ne se présentait, dans les domaines où sa pensée pouvait prendre librement son essor, histoire, religion, philosophie, la vérité était le but de ses recherches.

Non seulement il a aimé la vérité, il l'a respectée. Jamais il n'a eu peur d'elle, où qu'il la rencontrât; jamais il ne l'a cachée, jamais il ne l'a déguisée; il faisait part de toutes les fluctuations de sa pensée, de tous ses actes, et lui, si disposé à retourner en arrière pour rechercher parfois maladivement ses fautes, n'a probablement pas eu le moindre mensonge à regretter.

Cette franchise consciente, voulue, méritante, avait sa racine dans son tempérament. Nature débordante,

avide de sympathie et même d'appui, passionnée, violente parfois, le contrôle sur lui-même était difficile à Secrétan. Il disait à mesure ce qu'il pensait, ce qu'il sentait sous l'impression variable du moment; il se livrait toujours tout entier, sans calcul, sans prudence, sans ménagements.

« Vous êtes fanatique de vérité », lui disait Mme Vinet, et Vinet ajoutait : « Nous aimons tous deux la franchise et la sincérité, mais tandis que je pense tout ce que je dis, vous, vous dites tout ce que vous pensez. » « Hélas ! oui, répondait Secrétan, c'est un malheur, c'est chez moi comme une incontinence ». (1)

Réserver quelque chose par devers soi ne lui était pour ainsi dire pas possible. Pour garder un secret, il fallait qu'il le sentît d'une réelle importance; aussi, dans le courant de la vie, s'il se rencontrait de menues circonstances qu'il valait mieux ne pas divulguer, le plus sûr, dans son intérêt même, était de n'en pas charger sa responsabilité. Il était aussi très impressionnable, subissait l'influence des milieux où il se trouvait et passait rapidement d'un état d'âme à un autre, sans se piquer de continuité et entraîné par la richesse même de sa pensée et de ses sentiments. Cette combinaison fulgurante, surtout dans sa jeunesse, explique les jugements assez opposés, et justes cependant, que l'on a pu porter sur lui.

Sa correspondance, par exemple, est plutôt mélancolique, subjective; il se replie douloureusement sur soi-même. En société, avec des amis, il était gai, cau-

(1) Paroles citées par Félix Bovet et rapportées par M. Edouard Secrétan. *Fils de leurs œuvres*. Zahn, éd., p. 250.

sant, joyeux convive au bel appétit et ne dédaignant pas de choquer son verre à celui d'un camarade.

Quand il fréquentait les auditoires de l'Académie de Lausanne, dit M. Edouard Secrétan dans le remarquable article destiné au livre intitulé *Fils de leurs œuvres*, Charles Secrétan était un joyeux compère. Appliqué et studieux, doué d'une grande force de travail, il savait aussi faire dans sa vie la part au plaisir. Dans les sociétés d'étudiants de Belles-Lettres et de Zofingue, il a laissé le souvenir d'un boute-en-train. Ses camarades, Adolphe Lèbre, Frédéric Monneron, Herminjard, toute une pléiade d'esprits alertes, qui ont marqué dans les lettres romandes, le tenaient en haute estime et saluaient en lui un *princeps juventutis*. Il était de grande taille, il avait la voix sonore et la parole vibrante, il disait à tous sa confiance dans la vie, sa vision allègre des choses, son robuste optimisme. Les suffrages de la jeunesse vont aux enthousiastes. Servi par sa vigoureuse complexion physique, il goûtait aux biens de ce monde avec un appétit juvénile. La joie l'attirait, aussi bien il a gardé sa vie durant cet entrain, cette jeunesse de cœur et cette fraîcheur de sentiments qui lui attiraient alors la sympathie et l'admiration de ses compagnons d'auditoire. L'ascétisme était contraire à sa nature, contraire aussi à son cœur aimant et à son bon sens robuste ! (1)

Ce portrait est vrai. Les lignes principales en ont été fournies à l'auteur par ses propres souvenirs et par les récits de quelques contemporains de Secrétan, en particulier d'Herminjard, dont la merveilleuse mémoire n'était jamais en défaut. Jeune, Secrétan était optimiste dans sa manière de concevoir la vie, de juger les hommes ; il le fut toujours ; n'a-t-il pas donné à son dernier livre, écrit à plus de soixante-quinze ans, ce titre triomphant : *Mon utopie !* En revanche, nous

(1) *Fils de leurs œuvres*, p. 250.

l'avons vu découragé à la fin de l'année 1834. Ces contrastes se retrouvent au seuil de presque toutes les existences; ils étaient plus marqués chez Secrétan que chez beaucoup d'autres.

Deux lettres écrites à peu d'intervalle par des personnes qui le connaissaient à peu près sous le même angle justifieront et souligneront ce que nous cherchons à indiquer. L'une est de Mme Olivier, qui l'adresse à Secrétan quelque temps après son arrivée à Bâle :

Lausanne, 3 février 1835.

Voilà bien longtemps déjà que vous êtes parti, et il me semblait, avant de prendre cette feuille pour vous, que j'aurais bien des choses à vous dire pour éclairer ce brouillard que l'absence amène entre les amis qui vivent beaucoup ensemble. Maintenant qu'il faudrait vous les faire, ces récits des petites choses de chaque jour, colorés seulement par ce que l'âme y répand ou en retire, maintenant, je ne les retrouve plus ou ils me paraissent trop insignifiants. Je me réfugierais volontiers avec vous dans des causeries sinon plus hautes, du moins plus faciles et plus idéales; mais là aussi se trouvent des répugnances et des difficultés; et puis il faut que vous restiez avec nous dans la forme que prend notre vie. Lorsqu'on a le malheur de se quitter pour longtemps, il faut être minutieux à donner et à exiger les nouvelles les plus minimes de l'emploi des journées pour ne pas risquer de se retrouver étranger. Tout ceci vous regarde aussi, et du sermon que je me fais prenez votre part. Ayez aussi l'indulgence de l'amitié et pour ce que je dirai et pour ce que j'omettrai. Il est impossible que ma lettre soit telle que je la désirerais, mais prenez-la comme si elle l'était. Pensez que j'aurais voulu vous faire tout le plaisir qu'il demeure en mon pouvoir de vous donner, vous raconter tout ce qui vous intéresse du dedans et du dehors, vous procurer enfin des étrennes meilleures que vous ne les aurez : hélas ! ces désirs, je les offre à Dieu pour vous.

A peu près tous les soirs maintenant nous avons quelqu'un ou quelques-uns de vos amis : Euler, Frédéric Espérandieu, votre frère, Monneron, Lèbre, etc., etc. ; la soirée se fait gaie et s'allonge, on parle de vous. Vos amis regrettent d'avoir passé la dernière nuit d'une manière si follement joyeuse ; ils en craignent le souvenir et l'impression pour vous, qui l'avez emportée tout seul. Ils racontent votre départ et le chagrin de l'un d'eux, qui ne put saisir votre main au moment où vous montiez en voiture. Ils disent aussi comment vous les avez mis en train en étant plus folâtre qu'eux. Puis Olivier demande tous les jours si l'on a de vos nouvelles, et qui en attend ! Il vous aime et vous regrette.

Voici en regard un fragment un peu postérieur d'une lettre de Juste Olivier à son jeune ami, lettre qui dénote une véritable affection et un jugement perspicace :

Lausanne, 16 mars 1836.

Ce qu'il y a de pis dans votre mélancolie, et que je vous supplierais, vous ferais un devoir d'en retrancher si j'étais votre père, votre frère, ou votre femme, cette femme impossible au sujet de laquelle vous me faites part de vos lamentations, c'est qu'elle est conséquente. Heureusement, pour l'ordinaire il n'en est pas ainsi. La mélancolie est, je le pense, une rêveuse et inactive occupation de soi. Mais comme beaucoup de choses de ce monde, elle se sauve à moitié par l'inconséquence. Il n'y a pas jusqu'à celle d'Espérandieu qui ne marche côte à côte d'une activité. Notre pauvre ami, l'homme le plus radicalement tronqué, l'être le plus manqué, à son dire, qui soit jamais tombé de l'entre-deux de la terre et du ciel, fait sans avoir l'air d'y toucher des réquisitoires depuis maintes années, des projets de lois, d'amélioration publique, des travaux sur le paupérisme, et se laisse nommer président de deux ou trois commissions par-ci par-là. Voilà une mélancolie qui n'a guère l'air d'en être une, si l'on ne voyait pas la figure renfrognée et terrible de mon pauvre ami. Mais, pour la vôtre, elle n'a pas encore cessé d'être logique jusqu'au bout. Faites-y attention. Ce n'est pas un mérite...

Mme Olivier a été étonnée de la gaîté du jeune homme, son mari le tance au sujet de son humeur noire. Tous les deux ont raison. Charles aurait été sans doute plus heureux s'il eût trouvé le juste milieu, seulement il n'aurait plus été lui-même. La lettre de Mme Olivier, citée plus haut, nous a conduits à Bâle, où Secrétan, nous le savons déjà, avait été attiré par la présence de son ami Samuel Chappuis et par celle de M. et Mme Vinet.

Alexandre Vinet, né en 1797, avait fait à Lausanne de rapides et brillantes études. En 1818, il fut appelé à remplir les fonctions de professeur de français au Gymnase et au Pédagogium de Bâle, deux établissements d'instruction classique correspondant à peu près à ce que l'on appelle dans le canton de Vaud : Collège et Gymnase, ou encore aux classes supérieures d'un lycée français. L'année suivante, en 1819, il revint à Lausanne pour y faire ses derniers examens de théologie, épousa en 1820 sa cousine germaine, Mlle Sophie de la Rottaz, et mena pendant vingt ans à Bâle une existence austère et féconde. Malgré ses trente-deux heures de leçons à donner par semaine, il prêchait souvent, écrivait des articles, surtout dans le *Semeur*, journal protestant publié à Paris sous les auspices de H. Lutteroth, donnait des cours publics à Colmar et, de son poste éloigné, suivait avec un ardent intérêt les affaires de sa patrie vaudoise, en particulier les discussions sur la liberté des cultes, au sujet de laquelle il écrivit un manifeste demeuré fameux. En 1835, le gouvernement de Bâle lui offrit, sans toutefois le décharger de ses leçons au Pédagogium, une chaire de professeur ordinaire de littérature française à l'Uni-

versité, chaire qu'il occupait déjà comme professeur extraordinaire.

Secrétan admirait beaucoup Vinet; il avait fait sa connaissance en 1833, au cours d'un petit voyage en Suisse à la suite de la fête centrale de Zofingue.

Je suis peu sorti pendant le peu de jours que j'ai passés à Bâle, écrit-il à Louis Bridel. J'ai vu M. Vinet plusieurs fois. Il m'a témoigné beaucoup d'obligeance, mais je crois assez peu d'intérêt. Notre connaissance mutuelle ne me paraît pas devoir se développer beaucoup dans l'avenir, au moins comme conséquence immédiate de ma visite ici. Cependant je le désirerais fort, car dans sa conversation comme dans ses écrits, je trouve un homme d'une grande supériorité, d'un christianisme très chaud, très pur et très large, et non seulement de la religion, des talents, mais de la lecture, une tournure d'esprit tels que je désirerais pour mon propre avantage en retrouver autour de moi.

Pendant l'été de 1834, M. et Mme Vinet, en séjour à Veytaux, avaient témoigné beaucoup de bienveillance au jeune homme, et comme ils avaient souvent reçu chez eux des pensionnaires, Secrétan avait espéré passer quelque temps à Bâle sous leur toit, dans une atmosphère morale et intellectuelle dont il se promettait beaucoup. C'était une illusion. La santé de Vinet était atteinte; une maladie intestinale, que l'on croyait guérie, le laissait très faible; il avait besoin de repos. Il n'en était pas moins bien disposé pour son jeune compatriote, car il écrivait en avril 1835 à Monnard :

Vous ne m'avez rien dit de trop, dans aucun sens, de votre recommandé. Il est humble et n'est pas modeste. L'âge et son séjour en Allemagne lui feront du bien; j'ai suivi vos instructions. C'était jusqu'à un certain point me faire violence. Je

trouve plus commode de laisser courir le grand galop à ces jeunesses, dussent-elles m'éclabousser en passant; mais il fallait ici faire œuvre d'ami, peut-être ai-je réussi jusqu'à un certain point; je ne pense pas avoir pour cela perdu l'amitié du jeune homme, qui a été au contraire plein de cordialité et m'a rendu un service essentiel. (1)

L'étudiant vaudois logea donc chez un M. Brendlin Mechel où d'autres compatriotes trouvaient le vivre et le couvert; de ce nombre étaient Samson Vuilleumier et Samuel Chappuis. Ce dernier, de quelques années plus âgé que Charles Secrétan, avait achevé ses études de théologie et occupé déjà au Pays de Vaud le poste de suffragant du doyen Bridel. On avait fort apprécié à Montreux ses prédications et sa manière de parler « d'abondance » dans les réunions du soir. Son passage y fut court. Il voulait travailler encore. En route pour aller entendre Néander à Berlin, il s'était arrêté à Bâle, où il remplissait par intérim les fonctions de pasteur français. Il fut plus tard professeur de dogmatique à l'Académie de Lausanne et, après 1845, l'un des fondateurs et des principaux soutiens de la Faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud.

Malgré leur réunion sous le même toit, Secrétan ne trouva pas non plus de ce côté tout ce qu'il avait attendu. D'une nature réservée, le jeune pasteur répugnait au rôle de directeur de conscience et de confident habituel. Un peu impatienté, son ferme bon sens lui disait aussi que les épanchements ne sont pas toujours sains, que Secrétan y était trop porté, et

(1) Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre. Fonds Vinet n° 370.

qu'il fallait plutôt l'encourager à l'action qu'aux retours sur soi-même. C'était sage; mais Secrétan en fut froissé. Les deux amis, du reste, s'expliquèrent plus tard quand, après Pâques, Chappuis fut parti pour Berlin.

A Lausanne, la famille du jeune exilé s'inquiétait. Son père lui écrivait, le 3 février 1835, pour l'engager à revenir à Lausanne ou à poursuivre aussitôt sa route vers Munich :

Ta lettre, mon cher Charles, me fait croire que tu ne resteras pas longtemps à Bâle. A ce qu'il me semble, ton séjour n'y serait pas même naturel si tu es obligé de vivre seul. Je crois que tu pensais, en t'arrêtant à Bâle, faire une première diversion plus ou moins agréable à ta demeure et à tes études ici. Mais si les relations sur lesquelles tu comptais manquent, cette diversion ne peut avoir lieu. En conséquence, il vaudrait peut-être mieux revenir ici pour attendre la belle saison que tu voudrais avoir pour partir de Bâle.

La situation allait se modifier. Vinet, loin de se remettre, venait d'être atteint d'une rechute de son mal et devait demander un congé. Il indiqua Secrétan pour le suppléer momentanément dans son enseignement au Pédagogium. Il s'agissait de donner des leçons de français à de jeunes Allemands de quatorze à dix-huit ans. Ce fut une bonne nouvelle pour ses parents.

Je laisse la plume à ton père — lisons-nous dans une lettre de Mme Secrétan — il tient à t'écrire aussi; adieu, mon cher Charles; écris-nous de longues lettres; dis-nous ce que tu fais, ce que tu penses, et sois persuadé que tout ce qui vient de toi nous intéresse et que tu n'auras jamais de meilleure amie que ta mère. Ni — continue Samuel Secrétan — de meilleur ami que ton père, qui ne vit plus que pour ses enfants

et bientôt plus que par eux. Tu comprends le plaisir que nous avons eu à savoir que ton séjour à Bâle avait pu te donner quelque expérience dans la carrière que tu entreprendras peut-être. Tu nous diras ce que tu penses toi-même de ce début.

Nous ne savons pas grand'chose des essais pédagogiques du professeur improvisé. Maintenir la discipline dans les classes était, paraît-il, un fardeau pour Vinet lui-même (1); il pesait encore plus lourdement sur les épaules de son successeur. Secrétan était sans doute en mesure intellectuellement de s'acquitter de sa tâche, mais, tandis que son enseignement prenait des ailes quand il pouvait librement développer sa pensée devant un auditoire sympathique et capable de le comprendre, il ne sut jamais bien se mettre à la portée des enfants. Les leçons aux jeunes élèves devaient par conséquent lui coûter un effort particulier, tandis qu'avec les aînés il se trouvait dans un autre embarras, celui d'être à peu près de leur âge. Il écrit à son ami Louis Bridel :

Bâle, 28 mars 1835.

M. Vinet est de nouveau bien mal; d'abondantes sueurs l'affaiblissent. Il a vu longtemps là un signe de guérison, et la guérison s'éloigne de plus en plus, son état est bien dangereux. Qui pourrait à Lausanne consacrer un semestre ou peut-être une année à ce vicariat? C'est un métier assez facile à celui qui travaillerait un peu. Je m'en tire sans préparations, mais à la façon de Barbari. Quelques-uns de mes élèves, grands de ma taille, indignés d'être enseignés par une barbe si blonde, ont conspiré contre mon repos. L'expulsion assez solennelle d'un des impertinents ne m'a pas délivré

(1) Voir la lettre de Secrétan à Vinet, du 24 octobre 1835. Bibl. de la Faculté de théologie de l'Eglise libre. Fonds Vinet n° 416.

de leurs attaques. J'ai beaucoup d'ennuis dans ces leçons mal données et plus mal reçues. Du reste M. Vinet lui-même, excellent professeur d'université, passe pour gouverner médiocrement les classes. Pour moi, je m'aperçois clairement de deux choses : *a)* que je suis doué de la nature d'une faculté merveilleuse pour amener, produire, faire mousser, enseigner ce que je sais ; *b)* que pour le présent je ne sais *rien* de *rien*...

J'ai causé aujourd'hui avec le président de la Société de Zofingue. La section se recrute de mes élèves de l'an passé (l'année scolaire ayant fini à Pâques) et de quelques-uns de cette année. Je ne sais comment être camarade le samedi soir et maître — non pas professeur — pendant six jours de la semaine.

Il faut croire le tableau poussé au noir, car précisément à la date où Secrétan le traçait, le gouvernement de Bâle lui proposait officiellement de le charger des fonctions de Vinet au Pédagogium pendant le semestre suivant, ou même plus longtemps s'il le voulait. C'était à la veille des vacances de Pâques, qu'il alla passer à Lausanne. Son père l'engagea vivement à accepter. Après lui avoir donné rendez-vous dans le Jura bernois où l'appelaient ses affaires, il ajoutait :

La proposition que l'on te fait demande sans doute que tu répondes avant de quitter Bâle, si tu veux revenir ici avec moi. Nous avons en conséquence délibéré presqu'en famille sur cette affaire. Le résultat est que, te vouant à l'enseignement, il n'y a qu'avantage à s'accoutumer petit à petit à la carrière à suivre. Ceci dans la supposition que les vingt heures que tu dis nécessaires par semaine pour accomplir ta tâche de donneur de leçons ne t'empêcheront pas de consacrer bien du temps à tes études. La question de la rétribution que tu recevrais est aussi supposée favorable. Je l'infère de cette phrase un peu obscure de ton billet : « La question d'intérêt écartée, puisque dans ce cas je pourrais plutôt faire quelques

économies. » Il ne faut pas trop compter sur le moment où une place de professeur se présenterait ici. En conséquence, ce n'est pas sur un tel événement qu'il faut baser son plan. Quant à ton adjonction à la phrase ci-dessus de ton billet : « Bâle est, d'un autre côté, bien ennuyeux », tu me permettras de te rappeler que dans ta lettre du 2 courant, parlant de ton état actuel qui ne peut pas différer considérablement de celui du 6, tu disais : « Je pourrais vivre dans le plus petit village de la plaine. » Or Bâle est assez plaine, et certes il vaut mieux qu'un petit village.

Il nous paraît en résumé qu'il y a des raisons pour accepter la proposition qui t'a été faite.

M^me^ Secrétan continue :

Ton billet, mon cher Charles, m'a fait grand plaisir; première raison, je trouve très flatteur pour toi, encore si jeune, qu'on te propose une place qui était auparavant occupée par un homme aussi distingué que l'est M. Vinet, ensuite par l'espérance de te revoir dans quelques jours. Quant à la décision que tu prendras, tu vois, par ce que ton père vient de t'écrire, qu'on te laisse libre, mais que l'on pense que tu ferais bien d'accepter pour six mois. Edouard croit que tu profiterais davantage à Munich lorsque tu serais encore préparé.

Charles suivit ce conseil, rejoignit son père dans le pays de Porrentruy, passa à Lausanne quelques jours qui lui furent agréables et bienfaisants, puis retourna à Bâle, non plus chez M. Mechel, mais chez M. Rœper, professeur de botanique, homme excellent qui avait épousé une parente des Vinet.

Fort bien logé, car on l'avait installé dans le salon, — trop bien logé au gré de M^me^ Secrétan qui redoute que son fils ne prenne des habitudes de luxe et ne se trouve plus bien à la Cité-devant, — il eut surtout le privilège de vivre dans un milieu très pieux, très cordial, qu'il apprécia vivement, mais dont il ne

put jouir que peu de temps, l'appartement de la famille Rœper se trouvant trop étroit pour s'accommoder d'un pensionnaire définitif. La maison lui resta ouverte, et plus tard, quand M. Rœper eut été appelé à l'Université de Rostock, des lettres affectueuses furent encore échangées.

Samuel Chappuis avait quitté Bâle dès le printemps. De Berlin, où il s'était rendu, il continuait à suivre avec sollicitude son jeune ami, qui lui paraissait tourner sur place et perdre son temps. Il aurait voulu voir ses belles facultés se développer et ses études aboutir à quelque chose de positif :

Je ne puis assez vous recommander le travail, non seulement pour ses résultats scientifiques, mais pour son influence morale. Nous nous croyons trop habiles pour que nous sachions comprendre l'admirable profondeur et la vérité des lieux communs, mais l'expérience de la vie nous les rapporte rajeunis. Celui sur l'oisiveté est un des plus vrais. Un travail qui m'attache me fait toujours du bien ; j'en sors fatigué, mais satisfait. Je sais bien que ce n'est là encore que le côté négatif de la vie intérieure, mais si l'on a reçu dans son âme quelque rayon de la lumière divine, quelque grain de bonne semence, c'est beaucoup sans doute d'avoir écarté les mauvaises herbes qui l'empêchent de croître. Usez de la recette et priez pour vous et pour moi. Faites un effort pour vaincre la paresse et pour vouloir. Vous cesserez alors tout à fait de vous user et de vous affadir l'âme par un découragement sans raison et qui ne prouve rien que la nécessité d'un changement de vie, et de vous aigrir contre vous-même sans fin et sans profit. La vie pratique doit arriver pour vous bientôt. Il faut que vous soyez bon à quelque chose dans le monde, où Dieu ne vous a pas mis pour faire quelques sonnets et en chanter les rimes. Quand j'y pense bien, je regrette beaucoup que vous soyez venu à Bâle, où vous avez employé bien du temps sans profit pour vos études et votre avenir. On peut

vivre (j'entends le logement et la nourriture seulement) d'une manière honnête à Berlin pour 60 fr. de Suisse par mois.

22 septembre 1835.

Et un peu plus tard :

Ce que vous me dites sur votre état intérieur m'a bien affligé. Non que la chose elle-même m'étonne ; je vous connais assez pour m'expliquer cette vacillation continuelle entre le bien et le mal, cette agitation sans repos à laquelle vous êtes livré intérieurement et qui vient de ce que votre vie n'a pas encore un but hors de vous et placé haut, vers lequel vous marchiez d'un pas ferme, que vous ne perdiez pas de vue et qui réunisse et concentre sur lui tous les besoins élevés de votre âme, toutes vos aspirations, tous vos élancements vers ce qui est bon et pur. Aussi longtemps, cher ami, que la sympathie pour ce qui est bon, que l'amour du vrai et du saint que vous portez en vous se perdra en vagues désirs, aussi longtemps que vos désirs ne s'attachent pas à un but fermement déterminé qui les soutienne et les nourrisse, ils ne porteront pas leur fruit et ne seront toujours, comme à présent, que des étincelles de lumière au milieu de la nuit de l'âme. Cherchez donc ce but et marchez-y. Le vrai but est toujours Dieu, mais pour chacun par une voie particulière, d'une certaine manière déterminée par ses facultés, ses inclinations et les circonstances au milieu desquelles il se trouve. Pour cela déterminez-vous un but sous le regard de Dieu, et alors mettez la main à la charrue. C'est peut-être en grande partie du moins ce qui vous manque. Pourquoi, avec les facultés de l'intelligence que Dieu vous a données et votre amour de ce qui est noble et bon, n'imprimez-vous pas à votre vie une unité quelconque ? Je dis quelconque, parce que je sais bien que s'il s'agit de choisir un but, vous le choisirez élevé ; mais il vaudrait mieux en avoir un tout trivial que de se perdre en une oisive inquiétude et de laisser éventer son âme dans des rêves et une agitation stériles. Vous êtes à l'âge où on prend un parti, et, dans votre position, je crois qu'il vaudrait mieux encore choisir et se tromper que de rester dans le vague. Puisque j'en suis aux exhortations (ce dont j'ai un peu honte, au fond), permettez-moi de vous parler d'un point plus spécial.

Je me souviens que vous vous êtes moqué un jour, à Montreux, d'un mot d'une amie commune à nous deux, qui me disait de vous dans une lettre que vous aviez beaucoup à souffrir des combats que votre cœur et votre imagination vous livraient. Cela vous paraissait trop beau pour vous, mais Mme Gordon avait à peu près raison, et elle l'aurait eu tout à fait si, au lieu de parler des combats que le cœur et l'imagination vous livrent, elle avait parlé de ceux qu'ils se livrent. C'est l'imagination, en effet, qui est votre plus grand ennemi.

Conseillez-moi dans votre réponse de faire mon profit des conseils que je vous ai donnés. Je ne vois maintenant Néander qu'assez rarement; un peu plus fréquemment le baron de Kottwitz, dont je vous ai sans doute déjà parlé : c'est un patriarche pour l'âge et la piété.

Un peu sévères, ces lettres cependant renfermaient de judicieux conseils. Elles indiquent surtout l'état d'âme de cette génération. Il en est de même de deux lettres d'un stagiaire du bureau de la Cité, dont nous citerons encore quelques fragments :

Mon cher mômier, vous ne vous attendez sans doute pas à recevoir de la prose de M'", qui, lui, en attendait de vous et ne se serait jamais hasardé à prendre les devants s'il n'avait pas craint de ne pouvoir pas même prendre les derrières. Je ne vous ferai pas de reproches, je n'en ai pas le droit, d'ailleurs on vous dit si fort occupé que la vanité y trouve une excuse pour justifier votre silence. Je me suis beaucoup réjoui avec vos amis de vous avoir vu remplacer momentanément M. Vinet; c'est là un début qui augmente les espérances que j'ai conçues, ainsi que tant d'autres, de votre futur professorat. J'allais vous encourager à persister dans la voie dans laquelle vous êtes entré, mais je me retiens, car vous pourriez peut-être avec votre ironique esprit attribuer mes conseils à autre chose qu'à un sincère attachement. A propos, comment alliez-vous l'ironie au méthodisme, la causticité avec la charité, le dédain avec l'amour du prochain et l'impertinence qui en résulte souvent avec la modestie évangélique ?

Je suis sûr que vous avez souvent de rudes combats à supporter, et que c'est parfois l'esprit malin qui l'emporte, ceci soit dit sans plaisanterie, ou en plaisantant, c'est comme vous l'aimerez le mieux.

Il y a du nouveau à Lausanne. M. Monnard a fini son cours hier. Il a fait un adieu très touchant à ses auditeurs, adieu qui était en même temps un remerciement pour tous les beaux bouquets qui ornaient sa chaire. Il y a eu hier et aujourd'hui une vente au Casino au profit des enfants de l'asile. On a beaucoup regretté de ne pas voir parmi les crieurs un jeune homme aux cheveux blonds, à la barbe presque naissante, au corsage effilé, à l'habit boutonné, aux pantalons sortant de chez le bon faiseur.

Mais, faute de chevaux, on se sert d'ânes; vous avez eu beaucoup de remplaçants... Adieu, mon cher, pardonnez-moi mon bavardage en faveur de mes sentiments.

Saluez Chappuis et dites-lui qu'il recevra incessamment de mes nouvelles; la lettre est déjà commencée.

La réplique de Secrétan n'existe plus. On peut en deviner la teneur par la suite de la correspondance :

Mon cher Professeur,

Excusez-moi d'avoir tant tardé à vous répondre lorsque tout, dans votre lettre, m'engageait à le faire promptement. Permettez-moi de vous témoigner l'agréable surprise que j'ai éprouvée en la lisant. Ma lettre était provocante, peut-être même quelque chose de plus; je savais comment vous répondiez ordinairement à de pareilles attaques; je m'attendais à une défense offensive pétillante d'esprit et de malignité; jugez, non pas de mon désappointement, mais de mon étonnement lorsque j'ai lu vos lignes, empreintes du véritable esprit du christianisme. Je vous félicite, mon cher, de vos sentiments. Leur expression rafraîchit l'âme, non seulement de celui qui les écrit, mais aussi de celui qui les lit. Cela me rappelle un temps où j'étais dans la même voie que vous, et où j'étais comme vous ballotté tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, en proie aux mêmes contradictions dont vous expliquez si bien la cause. Pourquoi ai-je abandonné cette voie,

dont l'ombrage me laisse encore tant de souvenirs agréables? C'est une question à laquelle il m'est bien difficile de répondre. Ce changement n'a pas eu lieu subitement, mille choses y ont contribué, et vous raconter les impressions de ces mille choses, et les conséquences de ces impressions, m'est absolument impossible; car malheureusement, ou heureusement, je ne suis pas un être qui analyse ses impressions et s'en rende un compte exact jour par jour.

Il y a cependant, au milieu de ce dédale, quelques points culminants d'où je puis m'orienter et m'expliquer à moi-même. Ma croyance au christianisme était plutôt une espérance vive qui voulait être satisfaite, une affaire de sentiment, qu'une conviction bien solide, bien raisonnée. Partant du fait de la corruption humaine, j'avais été entraîné à admettre l'existence d'un Rédempteur; or quel autre Rédempteur admettre que celui annoncé par les prophètes, dont la morale est la perfection absolue? Renfermé dans ces trois idées qui étaient tout pour moi, je repoussais tous les doutes qui venaient m'assaillir. Une espérance de bonheur, d'autant plus forte que ma vie était alors bien triste, me soutenait dans mes convictions religieuses. Lorsque ma santé revint, alors diminua le besoin de consolation, alors je me mis à examiner ce que j'avais embrassé par besoin de bonheur. Je me dis: Le christianisme promet le bonheur, mais ce n'est pas le tout, il faut qu'il soit *la vérité*. — Eh bien! vous le dirai-je, cet examen augmenta, fortifia mes doutes, et j'en vins au point où vous m'avez vu et où je suis encore. Et d'abord je me demandai: Qu'est-ce que le péché originel? L'homme est-il naturellement corrompu? L'a-t-il toujours été? Que penser d'Eve et du serpent qui l'a séduite? Tout cela me parut une allégorie, une fiction, et je dis comme Bentham: Une fiction n'est pas la vérité. — L'homme n'est pas un être corrompu, c'est un être faible, ayant deux natures, l'une morale, l'autre physique, des besoins résultant de cette double nature, besoins moraux, besoins physiques, dont la lutte est la condition de perfectionnement de l'humanité. Dire que l'homme est naturellement corrompu, c'est nier sa nature morale, c'est nier un fait fondamental, sa perfectibilité. Sans doute, cette nature morale est souvent obscurcie, mais elle n'est jamais éteinte; les besoins physiques peuvent l'emporter, sans que pour cela l'on doive en conclure

que l'homme est désespérément malin. Les deux natures de l'homme existant, elles doivent se limiter l'une l'autre, il faut les mettre en équilibre, et cela au moyen de la raison, qui détermine la sphère de chacune d'elles.

Je crois que Dieu, en plaçant l'homme sur la terre, a mis en lui ce qui est nécessaire à son développement et à son bonheur; moyens de bien-être physique, moyens de bien-être moral; c'est à l'homme à s'en servir; s'il ne le fait pas, il en est déjà puni sur cette terre. Quant aux secours surnaturels, je ne puis y croire; on n'y croit généralement pas pour les événements purement physiques, pourquoi les admettre lorsqu'il s'agit de moralité? C'est tenir peu de compte de la liberté humaine; c'est saper l'idée du mérite ou du démérite des actions.

Voilà quelques idées bien incohérentes sans doute, mais que vous comprendrez, j'espère; je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui. Réfutez-moi, et peut-être pourrai-je les exposer d'une manière plus nette. En attendant, revenons au monde...

Les deux derniers mois que Secrétan passa à Bâle furent paisibles, studieux, embellis par l'affection bienfaisante de M^me^ Vinet. Tandis que Vinet, toujours souffrant, faisait une cure de bains, elle occupait avec ses enfants une maison dans la verdure, un peu hors de ville. Elle y reçut souvent son jeune compatriote et prit à son égard le rôle d'une sœur aînée ou d'une mère adoptive, pleine d'une sollicitude très tendre.

Je n'ai jamais été plus heureux que dans le mois de septembre qui vient de s'écouler, mois de calme, de tranquillité, de solitude, de travail, de prière abondante et facile. Beaux jours, ciel toujours pur. Le Rhin sous ma fenêtre, toujours grand, toujours bleu; un pays doux, le grand air constamment dans une large et propre galerie où je travaillais tout le jour; un bonheur d'amitié que je ne peux pas vous décrire et qui ne me laisse point de remords. Oh! quel temps! quel temps! Le premier octobre a été le premier jour de pluie, et elle vient

de finir maintenant seulement. Le premier octobre Mme Vinet est partie, le premier octobre j'ai commencé à me détraquer au fond du cœur. (1)

Quand, plus tard, Secrétan retrouva les Vinet à Lausanne, l'intimité commencée se resserra plus encore. C'est le gain inappréciable qu'il retira de sa halte à Bâle. Les premiers jours d'octobre, il partit pour Munich.

* * *

En 1835, la vieille capitale bavaroise, avec ses innombrables églises, son hôtel de ville, ses places pittoresques, ses anciens quartiers serrés autour de la Frauen Kirche, s'enveloppait d'une large ceinture de rues nouvelles, bordées de palais élevés par la prodigalité du roi Louis Ier. L'architecture de la Renaissance s'y mariait au style grec. Une splendide collection de statues occupait la glyptothèque, la première pinacothèque allait être inaugurée, enfin le théâtre royal était réputé le meilleur de l'Allemagne. Dans cette ville de conte de fée, la population était pauvre; la bourgeoisie menait une vie très simple, que le bon marché des denrées empêchait pourtant de devenir austère, et qui n'ôtait rien à la bonne humeur, à la joviale cordialité des caractères. De vastes brasseries rassemblaient, dans leurs salles en hiver, dans leurs jardins en été, non seulement les buveurs de profession ou les isolés, mais des familles entières, qui venaient y prendre leur modeste repas du soir, autour

(1) Lettre de Secrétan à S. Chappuis, 23 octobre 1835.

des cruches de grès couronnées de mousse blonde. A l'extrémité de la monumentale Ludwigstrasse, allait s'élever la nouvelle Université. Mais déjà des étudiants nombreux se pressaient dans les anciens locaux moins splendides, plus rapprochés en revanche du cœur de la ville, au pied des chaires où professaient Thiersch, Schelling, Baader. Munich est encore aujourd'hui l'une des plus belles villes de l'Allemagne, un centre artistique, littéraire, scientifique: elle s'est agrandie, ses faubourgs ont dépassé la Siegesthor et la Theresienwiese; les terrains vagues de l'intérieur se sont remplis de quartiers populeux; de nouveaux musées se sont ajoutés aux anciens; on y joue Mozart et Wagner comme nulle part ailleurs; elle se dresse encore hardiment en rivale en face de Berlin, la capitale du jeune empire, qui commence à réclamer ses droits. Mais a-t-elle conservé la bonhomie charmante, l'attrait des contrastes qu'elle offrait au commencement du XIX^me^ siècle? Il faudrait, pour en juger, appartenir à deux générations à la fois.

Connaître les impressions de Secrétan, nouveau débarqué dans un milieu où tant de choses devaient le solliciter de tous côtés, et où sa pensée prit vraiment son orientation, serait à coup sûr précieux. Il n'a malheureusement laissé ni journal ni notes sur cette époque de sa vie, pas plus que sur aucune autre. Le cahier auquel il est fait allusion dans *La Civilisation et la Croyance*, et où il avait donné une expression à l'espèce de ravissement d'esprit qui l'avait saisi sur la terrasse de l'église de Montreux, il ne l'avait pas conservé; au moins l'a-t-il inutilement cherché; les siens l'ont aidé dans ses perquisitions de son vivant, et en

ont fait d'autres après sa mort sans plus de succès. Ses carnets de poche ont été pieusement recueillis : ils ne renferment que des noms, des rappels de mémoire, des sujets d'examens, des listes d'élèves, des dépenses de voyage ; pas de pensées, pas de réflexions. L'explication de ce fait paraît ressortir du caractère même de Secrétan. Il avait besoin de sympathie immédiate ; il disait ce qu'il éprouvait et pensait au fur et à mesure dans ses lettres, dans ses cours, dans sa conversation surtout, écho des vibrations de son âme. Les personnes réservées, silencieuses, contenues, prudentes, écrivent peut-être davantage ; elles se parlent à elles-mêmes et, satisfaites d'avoir donné une forme à leurs idées, à leurs émotions, ne souffrent pas de l'absence de confident. Ce n'était point le cas de Secrétan.

A défaut de journal intime, on pourrait avoir recours à ses lettres, mais dans sa famille, à la Cité, on ne les conserva pas. Seule sa correspondance avec Samuel Chappuis et avec les Olivier nous est restée, et nous donne des impressions directes, des détails vécus.

Le jeune professeur au Pédagogium de Bâle avait pris le chemin de la Bavière, après avoir reçu de Lausanne un passeport dûment signé, libellé par les autorités vaudoises, car il ne s'agissait pas de se mettre en route pour le moindre voyage sans être muni de cette pièce importante, qu'il fallait faire viser et reviser dans toutes les villes que l'on traversait.

Les parents de Charles Secrétan, tout comme Samuel Chappuis, avaient hâte de le sentir hors du provisoire. Son père l'engage à se rendre directement à Munich, sans s'arrêter à Stuttgart, où l'attiraient les souvenirs de ses années d'adolescence. Le voyage ne fut pas

gai. La pluie ne cessa point durant tout le trajet, et chaque tour de roue de la diligence l'éloignait de Bâle, où il avait passé des jours sereins. L'isolement, néanmoins, ne l'attendait pas. D'anciens amis vaudois, déjà installés, lui firent un chaud accueil et le pressèrent de loger sous le même toit qu'eux.

L'un d'eux était Adolphe Lèbre, un contemporain, un intime. Son père, officier français sous Napoléon, s'établit à Lausanne après 1815. Lèbre fut au Collège et à l'Académie un élève distingué. Orphelin très jeune, il commença des études de théologie, qu'il abandonna près de leur terme pour se vouer à la philosophie et à l'histoire. Après un séjour de deux ans en Allemagne il se rendit à Paris, où il fut collaborateur du *Semeur* et bientôt de la *Revue des Deux-Mondes*. Cette brillante carrière fut brisée brusquement : Lèbre mourut en 1844, à l'âge de trente ans. Sa nature élevée, fine, délicate, tendre, forte aussi et pondérée, inspirait le respect et l'affection tout à la fois. Un recueil de ses principaux travaux, précédé d'une notice biographique de Juste Olivier, fut édité par les soins d'Ernest Naville et de Marc Debrit chez Georges Bridel en 1856. Secrétan connaissait Lèbre depuis son enfance : ils s'aimaient, s'écrivaient ; d'avance ils s'étaient réjouis de se retrouver condisciples à Munich, où le nouvel arrivé commence par s'orienter un peu. Il écrit à Chappuis le 23 octobre 1835 :

Munich est une superbe ville. Quant à la position et à la beauté naturelle, Berlin est, je pense, à peu près la même chose, mais au loin, loin comme un souvenir, les Alpes — les Alpes. Jusqu'ici je n'ai rien fait qu'errer çà et là dans les rues. Il y a au nord de la ville, assez loin de chez moi, un parc

étendu et fort beau, nommé Jardin Anglais. La végétation en est véritablement magnifique. C'est la seule beauté naturelle, la seule promenade, la seule verdure de Munich. Quand j'aurai rendu visite aux hommes distingués, je vous en écrirai. Ne regardez pas ceci comme une lettre, mais répondez-moi tout comme, s'il vous plaît. Je suis logé dans la nouvelle ville, près de l'église protestante. Je paie huit florins une chambre immense, au nord, à plain pied, mais belle et bien meublée, dans laquelle il est vrai que je ne suis pas encore entré. La maison est, je crois, plus belle qu'aucune de celles de Lausanne, mais je ne me serais pas lancé dans ce luxe si Adolphe Lèbre et G. Zimmer n'eussent pas pris leurs chambres dans la même maison. Il n'y restait que ce logement. Le goût de construction général est simple et grandiose, mais on manque de pierre, même pour paver. Tout est en briques, le marbre de la glyptothèque vient de Salzbourg, le grès du palais du roi, de Regensbourg.

Parmi les « hommes distingués » dont il est parlé plus haut, le premier était Schelling, dont la philosophie religieuse, opposée au panthéisme de Hegel, cherchait à accorder la spéculation métaphysique avec le dogme chrétien, et répondait singulièrement aux besoins intellectuels et moraux des étudiants lausannois réunis dans la capitale bavaroise. Les frères Secrétan avaient appris tout jeunes à le connaître par leur grand-père le landaman, qui occupait les loisirs de ses dernières années à une traduction de l'*Idéalisme transcendental* du penseur allemand. Elle ne fut pas publiée, mais ses petits-fils y avaient travaillé. Edouard en prit même une copie dans sa malle quand il se rendit à son tour à Munich. En 1835, Schelling était un vieillard déjà, mais très vert et capable de captiver son auditoire. Secrétan fut sous le charme. Une seconde lettre à Samuel Chappuis en fait foi :

Munich, Landwehrstrasse N° 2,
le 23 décembre 1835.

Avez-vous, mon cher ami, reçu une lettre de moi, que j'ai remise à un de mes compagnons de voyage de Lindau ici, référendaire de Potsdam qui devait passer quelque temps à Berlin? Le plus désirable serait que vous ne l'eussiez point reçue; en apprenant qu'elle a été écrite il y a deux mois passés, vous vous expliqueriez mon long silence, et pourtant vous ne seriez pas affligé et fatigué de son contenu. Mais comme je ne dois pas supposer la chose, j'éviterai de vous répéter ce qu'elle contient, quitte à reprendre mon histoire d'un peu plus haut, si la chose se montre nécessaire.

Au nord de la montagne, à plus de 1500 pieds de roi au-dessus de la mer, je dois avoir une température assez analogue à la vôtre. L'hiver et ses travaux sont commencés depuis longtemps. Maintenant ils sont interrompus ou languissants. Je veux jouir du temps de fête. C'est demain Noël. C'est aussi fête au fond de mon cœur! Je suis comme les malades; un éclair de santé me transporte de joie; rien de calme encore, rien de posé, toujours et malgré moi quelque chose d'exagéré et d'enthousiaste. Je vous ai déjà remercié de votre dernière lettre, je vous ai déjà dit, n'est-ce pas, combien les conseils qu'elle contenait m'allaient, me serraient de près. Il n'y a point de mal à y revenir. Depuis quelque temps, je suis mieux sous bien des rapports, malheureusement j'ai le souvenir trop récent d'un état analogue pour croire tout à fait que c'est la fin. Mais je me souviens aussi que ce temps-là m'a fait du bien, qu'il m'est resté comme un remords, comme un aiguillon. D'ailleurs, mon repos actuel n'est secondé ni par le beau Rhin, ni par le beau ciel. Pourtant mon cœur est ouvert aux mêmes émotions; il y a, de même qu'alors, un besoin de tendresse, quelque chose de caressant et de féminin que j'ai toujours vu se déployer en moi dans l'harmonie intérieure. Seulement je n'ai plus où appliquer immédiatement tout cela! Je me trompe pourtant, aujourd'hui il n'en est rien puisque je vous écris!

Je suis logé dans une chambre immense, dans un joli quartier, près de l'Eglise protestante. Notre vie ensemble est fort douce, sans être étroite. Je prends quatre cours qui ne font que onze leçons en tout: Schelling trois, Thiersch, l'*Iliade* et l'*Enéide* six, Massmann l'ancien allemand et le gothique deux.

Mon principal objet devrait être la philologie ancienne et Kant. Jusqu'ici je n'ai pas lu cent pages de la *Raison pure,* et n'ai fait d'autre philologie que mes cours. Les extraits de Schelling me prennent beaucoup de temps. Je suis trop barbouillon pour pouvoir faire des extraits d'un cours à la leçon même; et je ne réussis guère à avoir une rédaction française complète de la leçon qu'en y employant toute la matinée suivante. Encore me proposé-je de copier ces brouillons pendant les vacances. Vous pensez bien pourtant que ce temps-là n'est pas perdu, et que je me rappelle mieux le cours que si j'entendais simplement la leçon. Il me faudrait me jeter dans des lectures classiques, car les travaux métaphysiques sont décidément trop fatigants pour occuper la meilleure partie d'une journée. Ne pensez-vous pas que je me ménage beaucoup? Grondez-moi un peu! Je commence à devenir grondable. Si je travaille assez médiocrement, du moins mes récréations me profitent, sans en excepter l'opéra, que j'entends avec passion, pour quinze kreutzer du Rhin, exécuté par des artistes véritablement distingués. Je vous avoue que je n'y vois point de mal du tout. J'entends à l'opéra en soi; j'ai éprouvé aussi qu'on peut (si l'on veut) s'y faire du mal. Je me suis prescrit de ne lire de livres de récréation que ceux qui entreraient dans un cadre d'étude déterminé d'avance, et que je vous tracerai en trois mots, et d'en faire par conséquent des extraits. J'ai entrepris de lire ainsi Gœthe; les mémoires de sa vie, *Dichtung und Warheit*, m'ont vivement intéressé et m'ont fait faire de géniales réflexions, que je ne vous communiquerai point, vu votre répugnance à vous crever les yeux et à vous épuiser le gousset pour de *simples chefs-d'œuvre.* Je fais aussi un peu de géographie, et j'ai mordu la croûte nord-est du continent de l'Asie par votre glorieux et compact professeur Ritter. Si cet homme-là a un débit aussi terrible que son style, je le répute le plus assommant des grands génies.

Schelling, lui, nous enchante, nous enthousiasme. Quant à son extérieur, c'est un petit vieillard de 60 ans, à figure socratique, à tournure militaire, à démarche ferme et puissante. Tout dénote en lui la vigueur et la virilité. Il lit debout à six heures du soir, entre deux bougies, devant un auditoire assez peu nombreux, répandu sur des bancs fort étroits. Le grand philosophe a sous les yeux un cahier qu'il lit habilement et

qu'il développe peu, mais avec facilité. Jamais poésie de pensées et de couleurs plus puissantes ne fut comprimée dans une forme didactique plus précise, plus nette et plus simple. La pensée est difficile assurément, mais l'expression ne l'obscurcit point ; pour l'éclairer davantage, il faudrait la dépouiller de la forme sous laquelle elle est conçue uniquement par Schelling. Le fil directeur de cette philosophie me paraît une pensée à la fois bien modeste et bien hardie. Elle est implicitement dans les autres philosophes, mais ils la désavouent, tandis qu'ici elle forme le premier degré de l'édifice. J'oserais l'exprimer ainsi : « La science, aussi bien que la vie, ont leur base dans ce que l'homme n'a point créé. Les vérités de la philosophie préexistent pour l'esprit humain à la construction du système philosophique. Le mérite de chaque système se mesure à l'étendue des vérités données dont il rend compte. Il y a donc une volonté, un but précis, au commencement de chaque investigation philosophique, et l'on ne trouvera que ce que l'on cherche. Il faut donc philosopher avec une intention droite et chercher la confirmation, la démonstration scientifique des vérités possédées déjà par l'intuition et le sentiment. Appliqué à la religion, ce procédé philosophique ne prétendra donc pas la construire, mais l'expliquer une fois qu'il la possède. »

Une autre fois, si le cœur vous en dit, je tâcherai de parler un peu du système. Schelling m'a reçu avec beaucoup de bonté ; j'ai passé chez lui une fort agréable soirée et j'y suis retourné dès lors pour des explications, mais je ne veux pas y aller souvent. Il y a d'autres personnes estimables et intéressantes chez qui j'ai remis des lettres, mais chacun a l'air d'avoir tant à penser pour soi qu'il faudrait y être constamment pour leur rappeler mon existence. J'aime mieux renoncer. La seule personne que je voie souvent est un docteur Schimper, botaniste très distingué, très génial, dit-on. Il est extrêmement bon enfant, tout à fait simple, fait de beaux vers, fronde passablement, et laisse percer le plus naïvement du monde la bonne opinion qu'il s'inspire. Les gens un peu vaniteux sont les plus accommodants du monde. Il y a dans cette relation, utile sous plus d'un rapport, l'inconvénient qu'elle me conduit au cabaret, où du reste Munich passe toute sa vie. Je n'y trouve d'autre mal que de me fortifier dans l'habitude de ne rien faire

le soir, qui est décidément quelque chose de terrible chez moi. Je ne crois pas avoir travaillé le soir dans les plus grandes bourrées d'examens. Quand je reste dans ma chambre, je me couche à huit heures. Voilà les deux grands maux de ma vie habituelle : l'absence de travail le soir et le perdage de temps pendant la journée, entre un travail et un autre, à je ne sais quoi ; pourtant celui-ci, qui est plus grave, diminue, mais la tâche de la journée se trouve toujours avoir été mesurée trop grande. Je ne parais décidément pas fait pour me fatiguer et me rendre malade par le travail ; ma santé est des plus florissantes.

Secrétan aurait pu ajouter qu'en revanche il se levait de très grand matin ; à quatre heures, le plus souvent, il était à sa table de travail, hiver comme été. Il garda cette habitude toute sa vie.

Je vous avais promis, continue-t-il, de vous parler de mon plan d'études. Il a pour but une vie scientifique, littéraire, moins productive que reproductive, basée sur l'analyse et l'intelligence d'autrui, qui me paraissent étouffer en moi la création. Cette vie se poursuivra sous la forme qui plaira à Dieu : je deviendrai professeur de philosophie peut-être, sinon, non. Pour cela, il me faut la philosophie et l'histoire. La géographie et les littératures comparées me paraissent nécessairement conditions, l'une de l'histoire, l'autre de toutes deux. La littérature comprend la philologie, chaque chose dans sa limite. Le commencement est donc la philologie ancienne et les systèmes de philosophie sur lesquels se fonde le mouvement moderne de la philosophie. Puis, à l'aide des deux, l'histoire de la philosophie. En même temps la géographie. Ensuite et simultanément ma carrière d'études se tournera vers l'histoire et les littératures et langues modernes.

Ceci, vous voyez, c'est une vie et plus d'une vie. La première partie seule appartient à mes années d'université, mais j'ai tracé mon plan pour y rattacher extérieurement et intérieurement toutes les choses accessoires. Comme je ne puis pas rester toute ma vie à l'université, comme le fond de l'étude est la seule chose qui me préoccupe et non point la manière d'en

tirer parti, j'ai pensé à faire bientôt mon droit et à prendre dans le bureau de mon père et de mon frère une place subalterne, qui me donne du pain et le temps d'étudier. Ce projet, qui me sourirait parce qu'il me rapprocherait des miens par les points de contact les plus désirables, et qu'il mettrait en jeu des facultés que je ne voudrais point laisser se rouiller tout à fait, supposerait que les affaires de notre bureau prendront une extension considérable. Il me semble que j'ai quelque droit de l'attendre du talent de mon frère, comparé aux avocats que nous avons. S'il en est autrement, tout mon effort sera toujours d'étudier le plus longtemps possible, de me lier le plus tard possible. J'aimerais pour cela ne pas gagner mon pain par mes études spéciales. Que pensez-vous de tout ceci ? Vous avez le jugement assez sûr, surtout assez précis ; bien ou mal, vous savez vous faire une opinion précise sur les questions. Donnez-moi la vôtre. J'aurai peut-être le plaisir de vous voir à Munich à votre retour au pays, car je me crois ici pour assez longtemps. Je pourrais aller à Lausanne pendant les vendanges : les congés sont de deux mois ; mais pour que je le fasse, il faudrait que bien des choses fussent changées et affermies en moi. Je vous avais promis des douceurs et je ne vous parle que de moi. Pourtant je serais très capable de vous en dire, des douceurs. Je vous aime beaucoup et puis je me repens de bien des choses à votre sujet, et tout cela contribue ! Je ne suis pas fidèle à prier pour vous, en général je ne prie pas bien pour mes amis, surtout quand rien de tout particulier ne me les rappelle.

Vous recevrez ma lettre le jour du Nouvel-An, un jour avant peut-être ; si vous êtes fatigué de votre travail précédent, j'exige tout à fait que vous vous reposiez à fond. Vous penserez qu'il y a beaucoup de gens au nord et au midi qui vous aiment beaucoup ; vous vous ferez une journée bien douce, et de bien tranquilles lendemains, et puis vous m'écrirez et vous me donnerez toutes vos nouvelles. Je ne puis vous en apprendre d'autres que celles que je vous ai dites.

25. C'est Noël !

J'ai passé la soirée au café, à peu près malade, et je n'ai guère trouvé d'émotions à la messe de minuit. C'est la première fois que j'entends une messe de minuit, et que je passe

une soirée de Noël sans émotion et sans poésie. Ce matin, je n'ai pas voulu communier, pensant que je resterais peut-être aussi froid devant la table sainte; aussi ne suis-je point allé à l'église. Adolphe Lèbre et moi venons de prier ensemble, et je m'en trouve très content. J'espère pourtant que vous aurez mieux passé cette journée si douce.

L'image de Jésus enfant nous est bonne. Où sont les cœurs d'enfants ? Où sont la simplicité et la confiance ? Il faut humilier son âme en silence et ne pas laisser perdre une goutte de ce miel. Les jours de l'année ne sont pas tous égaux; il est des moments où l'âme est plus facilement touchée, et l'impulsion qu'on reçoit alors peut, frappant juste, conduire passablement notre navire jusqu'à ce qu'un souffle nouveau accélère sa marche. C'est une lampe qu'il faut remplir ! Ainsi, si nous savourions bien cette fête et surtout le pain de l'autel, un attendrissement pieux nous accompagnerait jusqu'à la nouvelle année et l'inaugurerait par un bon espoir. Beaucoup sont de vrais Thomas qui ne pouvaient croire; ils ne commencent à croire qu'après avoir senti. Ce que le pur amour dû à Dieu, ce que la conscience ne pourraient obtenir de nous, l'intérêt l'obtient sous une forme plus pure, et nous ne voulons plus repousser de notre âme la source de nos pleurs et de notre joie. Peut-être faudra-t-il s'humilier et se repentir ensuite de cela même et serons-nous, d'échelons en échelons, poussés à reconnaître notre misère absolue jusque dans la marche souterraine de la conversion. Ou penseriez-vous peut-être que ces émotions et cette crainte de les perdre ne seraient pas encore de vrais dons de l'esprit, mais une nouvelle forme de la même misère ?

Parlez-moi de tout cela; parlez-moi de Dieu, de vos rapports avec lui, de toutes vos affaires. Si vous voulez, je vous enverrai des détails sur les belles choses d'ici. La musique et quelques tableaux sont les seules qui me captivent. En matière d'architecture, je suis certain que la possibilité d'être affecté ne me manque pas, mais je ne le suis guère par ce que je vois. La faute en est-elle aux architectes de Sa Majesté — vous comprenez quelle doit être ma réponse. Bizarre ville, où les palais aboutissent à la steppe, au désert immédiatement. Pourtant il est des parties fort agréables, on a planté des arbres dans l'intérieur de la ville, et au dehors on a les Alpes, les Alpes de Salzbourg et du Tyrol dans un cercle immense.

Adolphe Lèbre va, je pense, vous écrire ici lui-même ses amitiés. Croyez à la mienne. Ayez une année bien remplie, bien heureuse, bien féconde. Priez pour moi. Priez.

Adieu.

Cette lettre peint assez complètement la vie intérieure et la vie extérieure de Secrétan. Elle donne l'idée de tout ce qui bouillonnait dans cet esprit actif, ce cœur sensible, cette âme religieuse. A la même date, il adressait à Mme Olivier des vers d'une forme peu achevée. Il s'excusait auprès d'elle de lui envoyer cette ébauche. Nous reproduisons cependant ce morceau, parce qu'il complète ce que le jeune homme disait à son ami Chappuis de ses impressions de Noël:

La longue nuit de ma triste langueur
Blanchira-t-elle aux feux de cette aurore ?
Ne veux-tu pas descendre sur mon cœur,
Céleste ami que dans l'ombre j'implore ?

Sous le péché mon front s'est abattu.
L'œil est sans larme et l'esprit sans vertu.
De mes pensers je sens mourir la flamme,
Et le remords, dernier témoin dans l'âme,
Bravé longtemps, s'est tu, mais j'ai crié ;
A ma souffrance ouvre ton cœur de mère.
Fils de mon Dieu, tu connais la pitié,
Fils de ma sœur, tu comprends la misère !

Noël, Noël, Noël ! Voici le soir
Où l'Eternel dévoila son mystère,
Où le chœur saint chanta l'immense espoir,
Où tout amour s'épandit sur la terre.

A mon regard une clarté du ciel !
Et sur ma lèvre une goutte de miel !
Mon corps est nu, sur moi jette ta robe,
Qu'au vent d'hiver ton amour me dérobe...

La fièvre agite et dessèche mes os ;
Rends-moi la force et la vie et la joie,
Christ ! donne-moi le pardon, le repos
Et le cœur pur pour marcher dans ta voie.

Noël, Noël, Noël ! Voici le soir
Où l'Eternel dévoila son mystère,
Où le chœur saint chanta l'immense espoir,
Où tout amour s'épandit sur la terre.

« Je suis l'amour, le pardon, le bonheur,
Je suis l'ami du pauvre et du pécheur ;
En mon amour que ton âme s'assure !
Mon sang coula pour laver ta blessure.
Laisse-moi donc à ton foyer m'asseoir,
Depuis longtemps je frappais à ta porte...
Viens avec moi goûter le pain du soir
Et prends la paix que ma douleur t'apporte. »

La longue nuit de ma triste langueur,
Déjà blanchit aux feux de cette aurore !
Et je le sens se pencher sur mon cœur,
Le bien-aimé, que dans l'ombre j'implore.

Décembre 1835.

Plus tard, l'enthousiasme pour Schelling paraît un peu diminuer. En un jour d'irrévérencieuse humeur, Secrétan écrit de nouveau à Chappuis, le 7 mars 1836 :

Il lira l'introduction à la philosophie. Ce que je comprends de son système ne me va pas ; ses dîners, au contraire, sa bonhomie un peu ronde, sa naïve protection me vont parfaitement.

Il est moins respectueux encore en parlant de Kant :

La philosophie, continue-t-il, la vache maigre, a dévoré la philologie moderne sans devenir plus grasse. Tout compte fait, je me déroute peut-être la moitié des jours, mais c'est effrayant

combien peu j'avance, même les jours où je n'ai quitté ma chambre que deux heures, pour une leçon et pour dîner. De ce train-là, j'en ai encore pour deux mois à lire la *Critique de la Raison pure* et me remettre à étudier Kant suffisamment pour une première fois. Que la raison pure ne me repasse plus sous les yeux, c'est bien décidé. C'est trop ennuyeux et trop absurde.

Malgré cette boutade, c'est pourtant de Kant que Secrétan se réclame surtout comme influence philosophique. Beaucoup plus tard, 5 décembre 1868, s'adressant à Renouvier, après avoir parlé de la *Philosophie de la Liberté*, il s'exprime en ces termes :

Ma méthode apparente : le développement dialectique d'un concept universel et nécessaire, s'explique par une éducation philosophique allemande; j'ai suivi les cours de Schelling et de Baader dans la ville où Krause venait de mourir, au moment où le Hégelianisme dominait tout. Mais ma tendance personnelle, qui n'a pas encore trouvé et ne trouvera peut-être pas son expression adéquate, serait bien plutôt de tirer la métaphysique *(la croyance)* de la morale, de compléter, de corriger, de développer les *Postulats de la Raison pratique*, bref de mettre à l'indicatif tout ce qu'implique la souveraineté de l'*impératif*, notre seule attache avec le monde intelligible.

Sauf une définition spéculative du *mal* moral (quant au contenu) trop faible pour l'analyse psychologique, et d'ailleurs incompréhensible comme conséquence, la *Religion* de Kant *dans les limites de la Raison pure* me semble la meilleure des dogmatiques.

Une autre personnalité agit, d'une manière puissante et directe, à Munich, sur le développement de Secrétan, c'est le naturaliste Karl Schimper, qui le subjugua par ses vues hardies, ses visions grandioses du passé de notre globe, et ouvrit au jeune penseur les riches perspectives des sciences d'observation.

Né à Mannheim en 1803, Karl Schimper eut dès sa jeunesse à lutter contre la pauvreté. Sa force de volonté, son désir de savoir, triomphèrent de toutes les difficultés. Génial, poétique, il se fit très vite une notoriété dans les sciences naturelles, entre autres par ses observations sur les lois qui président à la disposition des feuilles autour de la tige dans les végétaux et à celle des écailles chez les poissons. La géologie, alors à ses débuts, l'attirait aussi, surtout au point de vue des fossiles et de l'apparition successive des espèces. Il avait étudié la structure des Alpes bavaroises et de la Forêt-Noire, puis s'était rendu en Suisse afin de continuer ses observations sur les roches du Jura et des Alpes valaisannes. Schimper alla voir à Neuchâtel Louis Agassiz, son ancien condisciple à l'université de Heidelberg. Il séjourna aussi dans le canton de Vaud, chez de Charpentier, à Bex; son nom s'associe à celui de ces deux savants et à celui de Venetz à propos de la théorie de la période glaciaire. Quand Secrétan le rencontra à Munich, en 1835, il donnait, sans chaire officielle, un cours très suivi.

Plus tard, Schimper revint en Suisse; Juste Olivier, les frères Secrétan, auraient voulu profiter de la réorganisation de l'Académie pour l'y fixer; Charles chercha des recommandations à présenter au Conseil d'Etat; il en demanda à M. Rœper, professeur de botanique à Rostock, qui lui répondit :

8 août 1836.

Vous me parlez d'une chose qui m'intéresse au plus haut point, sous plusieurs rapports. De tous les botanistes allemands actuels, M. Schimper est, sans contredit, celui qui a apporté à la science le plus d'idées nouvelles et fécondes. Ses

découvertes et sa méthode doivent influer le plus heureusement sur la marche de la science, soit parce qu'elles l'enrichissent d'une quantité de faits tout à fait nouveaux, soit parce qu'elles la débarrassent d'une multitude d'erreurs et d'entraves. Jusqu'à présent peu de savants ont su apprécier Schimper à sa juste valeur; les uns sont trop bêtes pour entrevoir la richesse de la mine ou des mines que Schimper nous a ouvertes, les autres craignent d'être éclipsés par cet astre naissant, et s'imaginent pouvoir l'ignorer et le faire ignorer. Ils réussissent aussi peu que nos belles élégantes réussissent avec leur parasol à cacher le soleil au reste de l'univers. Elles ne peuvent pas même se le cacher à elles-mêmes, vu qu'il les éblouit et réchauffe à travers leur taffetas tendu. Ce n'est pas seulement les belles lois sur la disposition des organes foliacés que j'ai en vue en vous chantant les éloges de Schimper, c'est autant sa méthode, ses vues saines et profondes sur la formation du fruit, des anthères, etc., sur les organes de la reproduction chez les plantes cryptogames, sur les différences spécifiques, etc., etc. J'ignore si Schimper s'est occupé d'anatomie végétale, mais, ou je me trompe fort, ou bien il doit aussi la connaître à fond; il n'aurait pas pu sans cela juger si bien de certains faits de physiologie et d'organographie végétales. Pour vous résumer en fort peu de mots la haute idée que j'ai de Schimper, je vous dirai que, comme botaniste au moins, j'aimerais bien être Schimper. Puisse-t-il bientôt trouver une position extérieure qui lui permette de se livrer sans réserve à ses travaux et à en publier les résultats. Si Schimper sait mettre à la portée des jeunes gens les vérités qu'il a trouvées, et s'il ne s'arrête pas seulement à ses propres découvertes, c'est-à-dire s'il se donne la peine d'enseigner ce qu'il a appris par ses devanciers, il n'aurait pas de pareil comme professeur. A mon avis, il ferait la gloire et l'ornement d'une université. Si, ce que je désire de tout mon cœur, Lausanne obtient Schimper, elle éclipsera, à mon avis, non seulement toutes les académies et universités suisses, mais les autres par-dessus (sous le rapport botanique, cela va sans dire).

Malheureusement Schimper ne savait pas assez bien le français pour professer dans cette langue; le projet

tomba. Il retourna en Allemagne, où il mourut en 1867, après une vie hérissée de difficutés, abreuvée de chagrins, trop pauvre pour avoir pu publier aucun ouvrage de longue haleine. Une partie de ses papiers furent confiés à un de ses amis, le Dr Otto Volger. Curieux de renseignements sur le séjour de son compatriote en Suisse, Volger s'adressa à l'un des seuls survivants de cette époque, Secrétan, qui lui écrivit et se rendit même auprès de lui à Soden près Francfort. Les deux vieillards se virent à plusieurs reprises, jusqu'au jour où la mort de Volger interrompit ce commerce et fit de nouveau reculer dans l'ombre du passé la figure aimée de Karl Schimper, un moment remise en lumière.

L'influence de Schimper sur l'étudiant vaudois est difficile à déterminer; à coup sûr elle a été profonde. Secrétan lui garda un reconnaissant et enthousiaste souvenir; il lui rendit publiquement hommage dans l'un de ses premiers écrits *De l'âme et du corps*, ainsi que dans l'introduction de *La Philosophie de la Liberté*. Plus tard encore, il dédia à sa mémoire une conférence sur Darwin.

Dans un temps où les sciences prenaient peu de place dans le programme des études libérales, Secrétan fut initié par le savant allemand à la philosophie de la nature; il comprit la solidarité de l'homme avec la création, dont il est le couronnement. Loin de jamais regretter le temps qu'il avait passé à s'entretenir avec le naturaliste-poète ou à écouter ses leçons, il déplora toujours de n'avoir pu acquérir une culture scientifique complète. Ce n'est pas qu'il y fût encouragé par ses amis. Il est intéressant de constater au contraire

leur effroi devant le plan d'étude du jeune homme. Il se disperse, il oublie la philosophie pour l'histoire, la géographie, l'anatomie, la botanique, le droit ! Mme Vinet s'alarme :

> Nous voudrions tant vous voir suivre paisiblement et simplement la route que la Providence vous a tracée, et nous vous voyons consumer votre temps et vos forces à une multitude d'études accessoires, qui vous font trouver la principale sèche et aride.

Samuel Chappuis proteste aussi. Vinet, sous une même impression, écrivait un peu plus tard à Secrétan, de retour à Lausanne où il finissait son droit :

> Quelle est donc cette unité d'existence et de but qui embrasse à la fois l'étude du droit et celle des sciences naturelles ? En sens abstrait je la puis concevoir ; mais par rapport à vous et à votre avenir, je ne m'en rends pas bien compte même en ne pensant qu'à un avenir intellectuel. (1)

Bientôt la petite société suisse vit arriver du renfort. En avril, ce fut Frédéric Monneron, également lié avec Secrétan et avec Lèbre. Il faisait de la théologie, mais songeait aussi à l'enseignement, et venait à Munich étudier les langues anciennes. Par-dessus tout il était poète. Sainte-Beuve, auquel Juste Olivier montra quelques vers de son jeune ami, entre autres le poème intitulé *Les Alpes*, fut très frappé de leur beauté et en fit l'éloge au cours d'un article de la *Revue des Deux-Mondes*, consacré à Vinet, en 1837. Epris d'idéal, sensible à l'excès, impressionnable, aimant la nature et s'y plongeant, il était, dit Olivier, « tantôt

(1) Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre. Fonds Vinet, n° 416.

suave et frais, d'une pureté limpide et éthérée, tantôt sombre et orageux, avec toujours quelque chose d'aérien et de vaste ». Le coloris était le mérite principal de la poésie de Monneron ; le dessin laissait à désirer. Quelques morceaux plus fermes, aux contours plus précis, semblent indiquer qu'il aurait corrigé ce défaut, si le temps avait permis à son talent de donner sa mesure. Mais, comme Lèbre, il fut enlevé en pleine jeunesse, en 1837, âgé de vingt-quatre ans.

Edouard Secrétan arriva bientôt après. C'était à peine un revoir, tant la correspondance avait été nourrie entre Lausanne et la Bavière. Les uns voulaient des nouvelles du pays; les autres en envoyaient. La naissance d'un enfant dans le ménage Olivier est un événement pour tous ces jeunes gens, que le prestige de la muse des *Deux Voix* éblouissait de loin comme de près. Ils se donnaient des conseils aussi, discutables parfois :

Adieu, cher ami, écrivait Monneron, ne réfléchis pas trop; la réflexion est mère de l'erreur. La foi, l'intention spontanée, l'amour et le désintéressement, la prière, voilà la vie de l'homme.

Réunis à Munich, ils font ensemble de belles promenades dans les Alpes bavaroises, visitent des châteaux royaux, en admirent les collections de peinture. Ils se querellent entre temps. Nous lisons dans une lettre de Monneron à M^me^ Olivier :

18 mai 1836.

Je suis depuis quelques jours dans une humeur détestable. Secrétan vous le dira assez, lui qui l'est tout autant. Secrétan et moi, nous nous mangeons mutuellement; il trouve que je me

sers d'expressions inconvenantes quand je dispute sur la philosophie et ne suis pas de son avis; nous prenons volontiers la porte quand nous en arrivons aux questions métaphysiques, parce qu'il prétend que, s'il y a une philosophie, le centre en est la métaphysique, bien qu'il ajoute tout de suite après qu'il ne sait pas en quoi consiste la métaphysique. J'ai quitté le grec pour le moment, et je suis dégoûté de la vie, mais surtout j'en ai peur. J'aime bien ce pauvre Secrétan, mais il a l'air malade d'âme et il se couche de très bonne heure; je ne sais pas non plus ce que je donnerai, et il pense que notre avenir est très problématique, attendu que nous sommes deux professeurs à l'état de nymphes. (1)

Cette angoisse morale devait bientôt aboutir, hélas! pour Monneron, à un dénouement tragique. L'année suivante, après avoir quitté Munich pour Gœttingue, dans un état cérébral déjà très inquiétant, il se donna la mort. Pour Secrétan, la crise fut passagère, car elle n'avait point comme origine un état morbide, mais une indécision portant sur un objet positif et capital. Malgré les richesses artistiques de Munich, sources auxquelles il puisait largement; malgré Schelling, Baader, Thiersch et Schimper; malgré la compagnie de ses compatriotes, une question se posait à l'esprit du jeune homme : avait-il bien fait, pour quitter Lausanne, d'abandonner l'étude du droit?

Ces hésitations, déconcertantes à première vue, avaient une cause légitime. Mme Olivier, M. et Mme Vinet, d'autres personnes encore, redoutaient, au point de vue religieux et moral, la carrière d'avocat pour la nature belliqueuse, tranchante, pourtant influençable de Secrétan. On l'avait poussé à l'étude de la philosophie à Lausanne, à Bâle. Mais se préparer à exposer les

(1) Dossier appartenant à M. René Guisan.

principes de la logique et la succession des systèmes de métaphysique, si vastes qu'en soient les perspectives, ne suffisait pas à son ambition. Un flot de pensées encore indistinctes, confuses, qui demanderaient un jour à prendre leur essor, bouillonnaient en lui; il aurait voulu avoir une philosophie, *sa philosophie*, avant d'exposer celle des autres. Or, cette hardiesse dépassait les espérances fondées sur lui; elle paraissait téméraire, dangereuse.

Vinet lui écrivait :

19 décembre 1835.

En vous envoyant, mon cher Monsieur, les feuilles de Gœthe que vous avez réclamées, je veux vous dire au nom de nous tous quelques mots d'amitié et de souvenir, et vous remercier de votre bonne lettre, dont vous me pardonnerez bien d'avoir pris ma part. Elle nous a beaucoup intéressés parce que nous vous y avons retrouvé tout entier, tout vivant, tel que nous avons appris à vous connaître et à vous aimer. Nous nous sommes plu à croire, d'après cette lettre, que les circonstances ne vous sont pas trop défavorables, et que plusieurs choses peuvent vous adoucir le sentiment de l'expatriation. Je mets au premier rang, et vous aussi sans doute, l'avantage d'avoir sous votre toit, à côté de vous, un fragment vivant de la patrie, M. Lèbre, dont j'ai entendu dire tant de bien, et que je vous prie de saluer de ma part. Quant au climat scientifique de l'Allemagne, j'entrevois que, tout pénétrant et compréhensif que vous êtes (vous voyez que j'ai fait des progrès dans le français du XIX^me^ siècle), vous avez quelque peine à vous y accoutumer, mais vous n'en mourrez pas, soit dit par métaphore, et d'avance je vous vois revenir germain ou anti-germain en pleine connaissance de cause. Puissiez-vous en tout cas conserver et voir s'augmenter au milieu de vos spéculations ce précieux fonds de convictions chrétiennes qui vous a, si jeune encore, placé au point de vue du vrai sur toutes les questions importantes de la vie! Au bout du compte, il n'y a pas plus deux lieux métaphysiques pour la vérité, qu'il n'y a deux lieux physiques pour un

même objet; et si le christianisme est vrai, c'est lui qui est la philosophie. D'où je conclus que l'étude des systèmes vous intéressera surtout comme histoire de l'esprit humain, et comme dynamomètre de la pensée. La tentation qui vous attend peut-être est celle de revêtir l'œuvre de Dieu des formes de la philosophie humaine, de convertir insensiblement les faits en idées, une religion en système métaphysique; mais je crois que vous êtes averti du danger et que vous l'éviterez...

Et plus tard :

Je pense comme vous que la religion laisse formellement intactes les questions philosophiques; elle les résoud moins qu'elle ne les absorbe. Pour enseigner la philosophie, vous voudriez en avoir *une*, mais je crois que ce serait à la charge de rester sans religion. Voyez à quoi ont abouti, en Allemagne, les gens qui ont voulu à la fois être chrétiens et avoir une philosophie; ils ont fait violence à l'une ou à l'autre; et à la fin il a fallu opter. (1)

Dans ce désaccord avec ceux qui lui étaient chers, dans ce conflit intime, Secrétan n'avait pas encore assez pleine conscience de sa force pour voir clairement sa voie. Il lui répugnait aussi de rester longtemps à la charge de ses parents. Or la chaire de philosophie à l'Académie de Lausanne, la seule sur laquelle il pût élever des prétentions, n'était pas vacante. Très bien disposé en faveur de son ancien disciple, M. Gindroz avait toutefois fait entendre qu'il ne quitterait pas son poste avant d'avoir une autre place équivalente. Dans le bureau de son père, Secrétan avait au contraire une position assurée, qui lui donnerait l'indépendance en attendant les chances possibles que sa

(1) Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre. Fonds Vinet. nos 371 et 416.

jeune ambition faisait miroiter à ses yeux, et qu'il énumère avec une complaisance un peu naïve à Samuel Chappuis :

Munich, 7 mars 1836.

... Mon plan d'étude n'était pas basé directement sur mes besoins intérieurs. Je suis incapable de devenir savant, faute de mémoire et de faculté systématique (autre côté de la mémoire). Je voulais devenir professeur, et je faisais en conséquence. J'ai quitté Lausanne parce que je n'y pouvais pas rester. Il fallait faire quelque chose dehors. Je ne voulais pas être avocat. Le ministère m'aurait attaché à Lausanne, voilà l'explication de mon odyssée. Mais au fond mon plan n'a pas changé ; il est vague, parce qu'il correspond à des facultés plus larges que longues, c'est-à-dire assez variées, mais sans grande intensité. Quoi qu'il en soit, l'équilibre, réel ou factice, entre les forces intellectuelles, est quelque chose de précieux pour moi ; de plus en plus ces forces sont tournées par la nature vers la pratique et vers l'avenir. Ma vocation intérieure n'est donc pas le professorat de philosophie, celui de Pidou (le droit) davantage, mais plus encore une charge de conseiller de l'instruction publique ou de conseiller d'Etat. Il est clair qu'il ne s'agit ici que de ce qui pourrait me convenir, non de ce que j'obtiendrai. Un métier pour lequel j'aurais, ne vous déplaise, quelque facilité, serait celui de journaliste, et j'y pense, car je le considère comme très important. Une sphère d'action de ce genre ne peut être atteinte que par la réunion d'études pratiques aux études théoriques. Il faut d'ailleurs se faire connaître, il faut pour pouvoir attendre avoir la bouche pleine.

Secrétan s'ouvrit, paraît-il, sur le même sujet de plusieurs côtés. Il reçut des conseils fort divergents, qu'il est curieux de comparer. Edouard Secrétan voudrait voir son frère professeur de philosophie. Aucun calcul personnel ne peut être mis à la charge de l'aîné. La délicatesse, la loyauté de ce noble caractère écartent tout soupçon de ce genre ; d'ailleurs il y avait tou-

jours eu à Lausanne de nombreux Secrétan avocats. Le père et l'oncle des deux jeunes gens avaient l'un son étude, l'autre son enseignement de droit pénal à l'Académie; loin de se nuire, ils s'étaient constamment appuyés; il en aurait été sans doute de même dans la génération nouvelle. Mais Edouard avait une très haute opinion de Charles; il entrevoyait la gloire pour son frère dans une carrière qu'il enviait, ayant lui-même le goût de la spéculation et l'admiration de la métaphysique allemande.

Tu pourras sûrement nous être fort utile dans le bureau, quoiqu'il ne faille, je crois, pas trop compter sur l'affluence des affaires dans un petit pays où il y a déjà beaucoup d'avocats. C'est à toi de voir si ton goût te porte là et si tu ne peux pas être plus utile autrement. Tu seras bon avocat, je crois; mais il est plus rare et plus beau d'être bon professeur de philosophie, et tu aurais pu l'être si tu l'avais voulu; en tout cas je te conseille de faire, pendant que tu es en Allemagne, des études sérieuses de philosophie; elles ne seront jamais perdues, et tu seras à temps de te décider ensuite. Ne te dégoûte pas de cette étude en nourrissant des rêves de vie pratique, elle viendra assez tôt; nous sommes jeunes, nous avons peu travaillé; ne nous pressons donc pas. Etudions aussi longtemps que nous pourrons; soyons économes, car il serait injuste de ne pas l'être, mais songeons aussi que l'argent que notre père nous fournira pour nous développer est mieux placé que s'il en faisait des lettres de rente. Papa a besoin d'aide, sans doute, mais il a Jaccard; j'espère lui procurer Verrey pour l'année prochaine, et à tout prendre, et quoiqu'il se plaigne parfois, je crois que son moral et son physique exigent de lui la continuation de son genre de vie actuel et l'exigeront encore longtemps. Son esprit actif ne pourrait se passer de l'état dans lequel il a vécu jusqu'à présent, et que rien ne pourrait remplacer pour lui, la spéculation n'étant pas son affaire, ni la vie politique non plus.

Il me semble aussi, envisageant les choses sous le rapport des besoins de l'époque, des besoins de notre pays et de ceux

des peuples parlant français, qu'il y a une belle mission pour ceux qui seront capables à la fois de comprendre et de développer, de faire comprendre aux autres, les hautes spéculations de l'esprit; mais nous parlerons de tout cela à loisir. Je me suis aussi résigné à passer une longue jeunesse célibataire, studieuse et cachée; je crois que c'est le bon parti; c'est un peu dans cette vue de résignation que j'ai manqué de parole à mes amis de Montreux, et ai passé calmement le Nouvel An avec un dîner de famille qui a eu lieu chez nous; cette résignation ne laisse pourtant pas que de me coûter.

P. S. Mme Olivier est bien; elle n'a pas été malade depuis le Nouvel An; elle est sortie hier.

Adieu.

Mme Olivier, aussi consultée, est catégorique dans son opposition contre le droit. Secrétan doit faire de la philosophie. Juste Olivier tempère ce qu'il y a d'absolu dans le verdict de sa femme.

7 février 1836.

Vous sentez-vous assez fort, moralement, pour vous placer dans une position qui poussera au dehors tous vos instincts polémiques, qui vous mettra en contact immédiat avec les hommes et avec les choses, qui vous fera entrer dans la vie pratique sans plus longue préparation, qui vous forcera à dépenser maintenant au lieu d'acquérir? Pour que la lutte profite, soit aux intérêts de la vérité, soit à ceux des hommes, il ne faut pas l'aimer pour elle-même, mais uniquement pour la lumière qu'elle fait jaillir. Il y a danger moral et inutilité dans l'exercice où l'on peut se plaire à voir étinceler les reflets de son arme. Examiner où l'on va ainsi, serait trop long; mais au moins peut-on constater où l'on ne va pas: c'est à la victoire sur les idées ou les préjugés de son adversaire. Il ne faut pas compter, quand on veut agir sur les hommes, avoir affaire à des créatures abstraitement raisonnables, toujours prêtes à céder dès qu'on les a convaincues par une discussion. Le contraire est vrai le plus souvent. De brillantes qualités intellectuelles pour la polémique pourront

très bien manquer leur but, si elles ne sont appuyées de dispositions du cœur qui en assurent les effets. La charité, la sympathie, la compréhension des autres doivent se faire sentir par-dessous les idées pour les faire arriver où elles doivent porter coup. Si je fais apercevoir ma personnalité à celui que je veux persuader, il m'opposera aussitôt la sienne, et la vérité cherchée ne le sera plus que dans les mots. Voilà pourquoi l'exercice d'un talent de la nature du vôtre exige tant de préparation pour l'esprit, tant d'amour dans le cœur, tant d'abnégation dans la volonté.

Voilà pourquoi je vous demande si vous êtes prêt, si vous ne quittez pas trop tôt l'étude pour la pratique, la garde de vous-même pour la garde des intérêts de la vérité. Loin de mettre votre vocation future au-dessous de telle autre que ce soit, je la vois plus difficile, et plus influente peut-être. Mais il faut prendre garde de la manquer par précipitation. Il faut que vous soyez mûr pour y toucher, pour la porter, pour y persévérer. Un but est sans doute chose utile, nécessaire même. Mais est-il besoin qu'il soit immédiat, saisissable, formulé matériellement ? Une étude n'est-elle pas un but ? Une préparation n'est-elle pas un but ? Dire qu'on a besoin d'un autre après avoir adopté celui-là, et abandonner la tâche, n'est-ce pas dire surtout qu'on n'est pas encore capable d'en poursuivre un jusqu'au bout ? N'est-ce pas jeunesse plutôt que sagesse, inconstance plutôt que maturité, fléchissement momentané plutôt que besoin d'action ?

Quant au vieux Louis Secrétan, le landaman, il jugeait, malgré sa traduction de Schelling, qu'il faut dans la vie une activité directement utile au prochain et à soi-même. Dans une lettre à son petit-fils, d'une date un peu antérieure, encore adressée à Bâle, après avoir parlé d'un dépôt, en Alsace, de son livre sur les champignons, il terminait par ces mots :

Si tu vends deux à trois exemplaires de la mycographie, tu feras bien d'en garder l'argent...

Si j'étais mieux au fait de ce que tu te proposes de faire et de ton plan d'études, j'aurais du plaisir à en causer avec toi.

Je crois pourtant ne pas devoir supprimer ici quelques réflexions de grand-père. Ce n'est pas assez de se constituer bel esprit en philosophie; il faut se trouver un état, une ressource fixe et qui puisse assurer notre indépendance. C'est une grande misère que de n'asseoir son avenir que sur des aperçus vagues, sur des espérances fondées uniquement sur des éléments incertains ou ne dépendant que de la bonne volonté ou du caprice des autres. Chez nous les places, les emplois sont rares, assez peu lucratifs, et d'ailleurs soumis à une grande concurrence.

En un mot, aujourd'hui plus que jamais, et dans ce siècle positif, il faut qu'un jeune homme songe à se procurer un état, une profession fondée sur les besoins d'autrui, car c'est là tout ce qu'il y a plus de réel au monde.

Adieu, cher enfant, conserve ta santé, surtout ton moral et pour cela arme-toi de courage et de raison. Adieu, ton bien affectionné grand-père.

Enfin Samuel Secrétan, le père de Charles, exprime vivement son désappointement devant des tergiversations qu'il désapprouve :

17 février 1836.

A un point de vue, je ne suis point fâché, mon cher fils, que ma lettre se soit égarée, car je t'y louais beaucoup de ton projet d'étudier assez de droit pour nous être en aide dans les travaux de notre état. Maintenant que Mme Olivier t'a fait, il semblerait, changer d'opinion, mes louanges n'auraient pas été en place. Je persiste cependant à croire que tu ferais bien de te faire avocat, sans toutefois que la carrière du barreau soit exclusive ou doive exclure toute autre. On sait que chez nous l'étude du droit conduit aux places. Il y en a même, et il y en aura encore sous peu, où l'on ne peut parvenir sans être avocat. Avec les connaissances que tu as et ta facilité, tu serais bientôt licencié en droit. Il faut aussi que je te dise ce que j'écrivais dans ma précédente lettre, c'est qu'il y a très peu de sujets pour remplacer les avocats qui s'en vont. Les jeunes sont faibles ou riches, donc ils ne feront jamais rien.

Ton frère a brillamment fait ses examens. Sans redouter qu'il passe quelque temps à étudier la philosophie, je ne puis cependant pas admettre qu'il s'occupe trop longuement et exclusivement de cette espèce de pierre philosophale. Il faut qu'il pratique sous peu, autrement il ne reprendra peut-être qu'un bureau déchu.

Il était difficile de suivre tous ces conseils à la fois, sans parler de ceux de Samuel Chappuis, très opposé surtout au journalisme. Impossible de contenter chacun; ou plutôt il y avait un moyen. Secrétan comprit qu'en tout état de cause, de quelque façon que se dessinât l'avenir, il était déplorable d'avoir abandonné ses études de droit. Comme le lui disait son père, le barreau lui offrait une carrière rémunératrice et utile; il ne fallait pas laisser cette porte se fermer, même si plus tard il se spécialisait dans un autre domaine et obtenait une chaire de philosophie. D'ailleurs la philosophie n'est pas une discipline supra-terrestre, pouvant se soutenir sans point d'appui, sur les hauteurs de l'empyrée. Elle a besoin pour s'élever d'un terrain solide, d'une base scientifique. Les programmes du temps, les ressources offertes en particulier par l'Académie de Lausanne entre 1830 et 1840, ne permettaient pas aux étudiants d'acquérir une culture très étendue dans les sciences exactes et naturelles; mais le droit aussi est une forte éducation de l'esprit. Il aurait été à jamais regrettable que Secrétan n'eût pas achevé le cycle de ses études de jurisprudence. Il se félicita toujours de les avoir faites.

Toutes ces considérations se présentaient à l'esprit du jeune homme. Aux raisons d'ordre pratique s'opposait pourtant le regret de renoncer aux ressources intel-

lectuelles variées d'une université florissante; le désir de se retrouver à Lausanne était contre-balancé par le chagrin de se séparer de la vivante petite colonie groupée à Munich. Enfin Secrétan se décida et revint en Suisse au cours de l'été 1836.

CHAPITRE III

1836-1837

Rapports sur l'Instruction publique. Vacances à la montagne. Sainte-Beuve. Arrivée de Vinet à Lausanne.

Secrétan rentra dans sa ville natale encore bien jeune d'années et de caractère, avec la même nature impulsive, impressionnable, avec les mêmes besoins religieux, la même ardeur à chercher la vérité, le même entrain quand il était en compagnie d'amis, la même mélancolie quand il se repliait sur soi-même. Le temps avait sans doute accompli son œuvre. Presque adolescent encore au départ, il revenait en pleine possession de sa jeunesse ; non point avec l'expérience absolue des hommes et des choses — qui peut se vanter de l'avoir acquise ? — mais avec beaucoup d'expériences faites, après être entré en contact, non seulement par leurs écrits et leur parole, mais personnellement, avec des hommes distingués, et s'être instruit dans les directions les plus diverses. Il s'est fortifié physiquement et moralement, son intelligence a pris un élan superbe, les larges envolées de la philosophie allemande l'ont soulevé, la science l'a emporté dans son mouvement, mais il ne semble pas sensiblement modifié. Il s'est développé, non point transformé.

Dès les premiers jours, nous le voyons repris par l'engrenage de la vie vaudoise. Il retrouve sa famille, ses condisciples restés au pays, M. et Mme Olivier,

sans parler de l'étude du droit dont il comptait doubler les étapes, et de toutes les affaires publiques et politiques qui le passionnaient. Il était à l'âge où non seulement on peut fournir une grande somme de travail, mais où l'activité est une joie, l'afflux de la sève intérieure dans une riche nature. Celle que Secrétan déploya dans ce moment de sa vie a néanmoins un caractère exceptionnel, qui peut difficilement se concilier avec beaucoup de temps gaspillé. Et pourtant dans les accès de mélancolie où Charles s'accusait de défaillance de la volonté, où sans cesse il se lamentait de sa paresse, nous avons vu ses amis et conseillers, prenant ses aveux à la lettre, le tancer parfois assez vertement de son défaut de suite, et de la façon dont il jetait au vent ses belles années. Vraiment le reproche était injuste. Il suffit pour s'en convaincre de porter un regard sur une partie des objets dont il s'occupait, des intérêts qui l'absorbaient.

Il tombait en plein dans l'ardente discussion soulevée dans le monde académique et dans tout le pays par l'élaboration d'un nouveau projet de loi sur l'instruction publique.

L'Académie de Lausanne, fondée en 1536 par le gouvernement bernois, eut ses heures d'éclat, surtout au XVI^me^ siècle et dans la seconde moitié du XVIII^me^; mais elle avait conservé toujours un caractère exclusivement ecclésiastique. Après l'émancipation du Pays de Vaud en 1798, et la confirmation de son indépendance en 1803, année où il entra définitivement dans le faisceau de la Confédération suisse à titre de canton, de grands progrès furent réalisés dans le domaine de l'instruction.

La jeune république tint à honneur, dit M. H. Vuilleumier, de renouveler la vieille Académie que lui léguait l'ancien ordre de choses déchu. C'était à elle après tout que le pays devait sa modeste gloire.

« Elle avait eu pour élèves ces hommes en grand nombre qui, du Pays de Vaud, s'étaient répandus dans toute l'Europe comme pasteurs, comme instituteurs, dans les familles et dans les cours, et dont la plupart étaient revenus, les uns après les autres, apporter à leur patrie les fruits de leurs épargnes, les lumières qu'ils avaient acquises et les vues élevées que donne un horizon agrandi. » On ne pouvait oublier non plus qu'après avoir servi, dans l'origine, à rattacher le Pays romand à la Réforme et à la Suisse, l'Académie était devenue peu à peu un foyer de vie nationale vaudoise. Divisée, comme elle l'était sous l'ancien régime, en une douzaine de bailliages, la population du Pays de Vaud n'avait en réalité hors de Berne, son centre politique, pas d'autre centre national que celui-là. A ce foyer s'était rencontrée, pendant une suite de générations, l'élite intellectuelle d'un petit peuple de moins de 150 000 âmes qu'unissait sans doute la communauté d'origine, de langage, de religion, mais qu'une foule d'intérêts divers, de mesquines rivalités régionales et municipales, tendaient à désunir plus encore que ne le faisait la prudente politique des seigneurs et maîtres. Là, les sentiments de patriotisme avaient trouvé comme un refuge. La voix du génie du lieu s'y faisait entendre, discrète, mais distincte. Et comme le rappelle l'historien Vulliemin, « c'est dans les rangs des hommes que l'Académie avait instruits que le canton de Vaud avait recruté les magistrats distingués qui, depuis son émancipation, présidaient à ses destinées ». En la développant dans la mesure où le permettaient ses finances et la stricte économie dont les circonstances lui faisaient une loi, le peuple vaudois acquittait donc envers elle une dette de reconnaissance en même temps qu'il préparait son propre avenir comme Etat indépendant. (1)

(1) H. Vuilleumier, *L'Académie de Lausanne, 1537-1890.* Recueil inaugural des discours et leçons prononcés à l'ouverture des cours du 1er semestre de l'Université de Lausanne, p. XXXI, XXXII.

Mais le temps marche vite, et avec le temps les idées. Au bout de trente ans, de nouveaux changements s'imposaient. Sous l'influence de l'Allemagne surtout, dont les universités attiraient beaucoup de Suisses, les villes de vieille culture, comme Bâle et Zurich, ainsi que Berne et Genève, réorganisaient leur enseignement supérieur. Le canton de Vaud ne voulut pas rester en arrière. Les pouvoirs publics issus de la révolution libérale de 1830 se mirent à l'œuvre dès leur entrée en fonctions. Il s'agissait de développer les écoles primaires et de créer un enseignement secondaire conduisant aux études académiques, dont le programme devait être aussi profondément remanié. En 1833 déjà, le Conseil d'Etat instituait un Conseil de l'instruction publique formé de cinq membres salariés, dont un pour le moins devait être laïque, présidé par un conseiller d'Etat et chargé d'élaborer un projet de loi. Les étudiants vaudois, qui formaient alors un corps organisé jouissant de certains privilèges, exprimèrent, non pas leurs conseils — personne ne les leur demandait, — mais leurs vœux et leurs observations, dans un copieux manuscrit. La rédaction en fut confiée à Charles Secrétan, élève sortant de l'auditoire de philosophie, alors âgé de dix-huit ans. Il débutait ainsi :

En décidant qu'il présenterait un mémoire à la Commission chargée par le Conseil d'Etat de la revision de nos lois sur l'instruction publique, le Sénat général des étudiants ne s'est pas dissimulé qu'il entreprenait une œuvre susceptible d'être mal comprise. On se tromperait, effectivement, si l'on supposait chez ces jeunes gens la prétention de faire prévaloir leur opinion, en matière d'instruction publique, sur les opinions d'hommes instruits dans ces sujets difficiles, ou seulement de vouloir la mettre en balance avec la leur.

Son but unique a été de rappeler au souvenir des personnes chargées de proposer des améliorations à nos institutions académiques certains faits, certains détails, certains abus que chaque étudiant a journellement sous les yeux, mais que les membres de la commission peuvent ne pas connaître tous également bien.

C'est pour cette partie de son travail qu'il peut espérer et demander le plus de confiance. Quant aux autres, elles sont moins là pour leur mérite propre que pour servir à prouver l'adhésion sincère qu'apporteront les étudiants à toute réforme entreprise dans le sens d'une augmentation de travail et d'un développement de l'étude, quels qu'en soient le plan et l'étendue, et quelle que soit la forme sous laquelle s'offriront ces études ainsi améliorées. Ce fait du moins est intéressant à connaître, car sur quoi se fonderont des améliorations de cette espèce mieux que sur le concours de la volonté des élèves ?

Secrétan, au nom de ses condisciples, plaide deux causes surtout.

Il demande pour l'étudiant proprement dit, jusqu'alors astreint à un nombre déterminé de leçons obligatoires, une beaucoup plus grande liberté dans le choix des cours et dans la direction de ses études.

D'autre part, il déplore l'absence de surveillance morale et de contrôle sur le travail dans les auditoires de belles-lettres et de philosophie, où entrent des enfants (de quatorze à quinze ans en belles-lettres), qui passent brusquement de la discipline stricte du collège à une indépendance presque absolue. Le Sénat des étudiants était bien chargé en quelque mesure de faire régner la bonne tenue, mais, dit le rapport, il s'acquittait de ses fonctions avec beaucoup de mollesse.

L'auteur entre ensuite dans le détail des diverses modifications proposées, et cherche des renseignements de tous côtés.

Le rapport dont la commission m'a confié le soin avance, écrit-il, le 29 septembre 1832, à Samuel Chappuis alors à Heidelberg. J'arrive à la fin de l'auditoire de philosophie ; la théologie devrait se commencer lundi, mais je n'ai aucun travail, ma position est déplorable ; je vous en conjure, envoyez-moi tout ce que vous avez, tout ce que vous savez. Ne tardez pas ou tout est perdu. Le chagrin que me causerait un retard serait très grand, et le dommage réel plus grand encore. Rien ne pourrait vous excuser.

Au moment à peu près où il traçait ces lignes, Secrétan recevait, sur le sujet qui lui tenait à cœur, une intéressante consultation d'un pasteur de Gimel, M. Vermeil, dont il avait mis les lumières à réquisition et qui, de son côté, après avoir conféré avec son collègue et voisin, M. Leresche, pasteur à Longirod, l'engageait en terminant à recourir encore à l'expérience de M. Solomiac, ministre, alors principal du collège de Morges. Le travail, on le voit, n'était point fait à la légère.

Le rapport touchait en outre à un point délicat. L'usage s'était établi petit à petit parmi les professeurs d'autographier leurs cours, ce qui enlevait, on le comprend, tout inattendu à leurs leçons, dont les élèves avaient le texte sous les yeux. Les étudiants protestèrent timidement contre cet état de choses, ce qui fut assez mal vu en haut lieu.

Juste Olivier, encore à Neuchâtel, pressait Secrétan d'achever son travail ; il lui écrivait :

Votre mémoire avance, j'espère. Vous savez mon opinion sur cet ouvrage : c'est qu'il ne peut que vous faire beaucoup d'honneur. Ainsi, ne le négligez pas. Je voudrais bien pouvoir lire l'article où vous parlerez des chaires supérieures d'histoire et de littérature française. Sur ces deux-là et sur celle de phi-

losophie, il y aurait beaucoup à dire, et des choses que je crois spéciales au canton de Vaud, mais il faudrait en faire le sujet d'un mémoire particulier.

Du vaste programme proposé en 1833, les réformes concernant l'enseignement primaire entrèrent seules en vigueur. Entre 1834 et 1837, la Commission reprit ses travaux sur la réorganisation des études supérieures. Secrétan, tout frais débarqué de Munich, composa derechef deux mémoires. Il ne les présenta plus au nom du Sénat des étudiants, mais sous sa propre signature, à l'occasion des projets de loi relatifs au Collège cantonal et à l'Académie. Une série d'articles insérés dans le *Nouvelliste vaudois* en résument les idées principales. Ils furent publiés en brochure sous ce titre : *Des nouveaux projets de loi sur le Collège et l'Académie*, courtes observations par Charles Secrétan, étudiant en droit. — Imp. Marc Ducloux, Lausanne 1837.

Là, le jeune auteur ne discute plus la loi, article après article, avec ceux qui l'élaborent, mais s'adresse au pays tout entier. Après avoir plaidé la cause des collèges communaux, et en particulier du Collège cantonal à Lausanne, il passe à l'Académie et insiste sur l'importance de ne point tracer une ligne de démarcation rigoureuse entre les études spéciales et les études générales placées comme un péristyle au seuil de l'édifice.

Si la séparation actuelle, dit-il, établie entre les deux classes d'études n'est pas entièrement arbitraire, elle repose évidemment sur l'idée que les études générales sont nécessaires aux autres, et, dans une certaine mesure, on ne saurait contester la justesse de cette assertion. Mais considérer les lettres, les sciences et la philosophie exclusivement comme des études

préparatoires, c'est tomber dans la plus grande erreur! Que l'on compare la liste des études exigées dans la faculté des sciences et lettres, avec celle des études de faculté, et l'on verra s'il est aucune des premières dont l'achèvement soit véritablement nécessaire pour commencer avec fruit les secondes.

Loin de là, plusieurs des études de faculté pourraient bien plutôt être envisagées comme une préparation aux études générales, ainsi que toutes, à certains égards, le sont à la principale, à la philosophie. Le but des sciences et des lettres n'est point de rompre l'intelligence aux habitudes d'une profession scientifique, c'est un but indépendant et qui a sa dignité propre. Le véritable médecin, le véritable jurisconsulte, le pasteur éclairé, ne regarderont point les lettres comme un degré dépassé dans leur vie, ils les aimeront, ils les cultiveront toujours. Durant toute leur carrière, leurs études générales les plus variées trouveront une application directe, indépendante des services qu'elles auront pu leur rendre lorsqu'ils se préparaient à l'exercice de leur état. Les études générales ne sont donc pas nécessairement des études préparatoires, et sont toujours encore autre chose que cela.

..... Ajoutons que plusieurs études de la faculté générale se feront beaucoup plus raisonnablement et beaucoup mieux après les études spéciales, soit parce qu'elles exigent un esprit plus mûr, une expérience de la vie plus variée, soit surtout parce que les études spéciales leur fourniront une base de faits nécessaires à leur intelligence. Tel est le cas des études historiques et philosophiques à quelque degré d'élévation. La philosophie n'est accessible qu'à l'esprit riche de faits, il faut y arriver comme au centre du plus grand nombre de connaissances, comme au nœud du plus grand nombre de problèmes possibles. Elle ne saurait donc précéder l'érudition, elle doit la suivre.

..... Mais le plus grand inconvénient de la séparation des études générales et spéciales, c'est le désordre qu'il apporte dans l'esprit, et les fâcheuses habitudes qu'il engendre. Dans le projet de la commission, les études générales sont une tâche, et le moment où l'on y prend quelque goût est le moment où il faut les quitter. Les études spéciales sont encore une tâche. Ce qui, dans la vie, est indissolublement lié se trouve séparé

dans l'étude par une distinction arbitraire. Ici le point de vue philosophique, là le point de vue d'application ; ici la théorie, là la pratique ; cruelle analyse, funeste distinction, source du sophisme et du bavardage, impuissance maladive de l'esprit, qui, saisissant tour à tour les points de vue de la question, ne saisit jamais la question elle-même, et ne rassemble jamais assez de force pour engendrer la vérité. Voilà le fruit pour l'intelligence : pour le caractère, voyez ! Il faut faire de la philosophie, avant que le besoin de philosophie ait surgi ; et quand les problèmes de la science de l'histoire et de la vie vous font un besoin de philosopher, vous ne le pouvez plus, si vous voulez avoir du pain ! Voilà comment on tord, on rompt le ressort moral, la fibre vibrante, et voilà comment on arrive à grand'peine à ne faire que des hommes blasés sur les intérêts de la pensée, dégoûtés de tout, sinon du médiocre et de leur propre succès.

Quant aux esprits plus actifs, plus promptement développés, aux natures véritablement scientifiques, elles n'auraient pas à se réjouir d'un meilleur sort. Elles prendraient goût sans doute aux études générales, elles les cultiveraient avec quelque fruit. Mais pendant le temps *si long* où le but pratique de leurs études aurait été dérobé à leurs yeux, leurs habitudes intellectuelles seraient prises, leur tempérament se serait déterminé d'une manière étrangère à l'occupation de leur vie, et sans toutefois que la variété de leurs études leur eût permis d'embrasser une spécialité nouvelle. Dégoûtés des travaux parfois arides qu'exigeait leur préparation, sollicités par des ambitions diverses, vous verriez les jeunes gens de la plus belle espérance errer incertains autour de toutes les portes, essayer de tout, se lasser de tout et se consumer sans fruit, tandis que s'ils eussent pu commencer de bonne heure les études de leur profession, ils y auraient bientôt fait assez de progrès pour y prendre goût, et, après avoir satisfait à ce que les nécessités de la vie exigeaient d'eux, ils auraient pu retourner les forces d'un esprit indépendant et plus mûr vers leurs études de prédilection pour l'honneur et le profit de leur patrie.

Tout ce paragraphe semble l'écho direct des expériences personnelles de l'auteur, de ses longues hési-

tations entre le droit et la philosophie ; aussi revient-il encore sur le même sujet :

La combinaison des études pratiques avec les lettres et la philosophie n'est pas seulement le besoin de quelques esprits bizarres, c'est le seul procédé rationnel, conforme au développement harmonieux de l'esprit. Il est donc bon pour tout le monde, et s'il est un système à prêcher, à favoriser, à organiser, ce ne peut être que celui-là.

Pénétration réciproque des études générales et des études spéciales, liberté pour les élèves de choisir leurs cours sans autre contrôle que des examens sérieux, tels sont donc les points essentiels du plaidoyer de Secrétan. Le projet de loi lui semble d'ailleurs bon dans son ensemble, il en félicite les auteurs, tout en jetant au passage une phrase hardie, utopie de jeunesse — il en eut toujours, — dont sa vieillesse devait voir encore la réalisation.

On pouvait concevoir l'idée d'un établissement plus vaste et d'un intérêt plus général. Pays de culture et de liberté, nous avions quelques titres à voir s'élever sur notre sol protestant une université française. Mais en deçà de cette orgueilleuse pensée, il n'y avait qu'un cadre raisonnable aux améliorations nécessaires ; c'est celui qu'on a tracé.....

..... Notre culture nationale, notre prospérité, notre honneur demandent un riche développement de la pensée et des connaissances solides. La science jettera dans notre sol une racine plus profonde, l'intelligence fleurira, si les études de la jeunesse, prenant de bonne heure un caractère sérieux, précis et définitif, n'abandonnent jamais leur vrai centre et leur foyer de vie, la libre culture du libre esprit.

* * *

Ces travaux de plume n'empêchèrent pas Secrétan de profiter des beaux jours pour s'en aller à la montagne.

Mon voyage s'est fait longuement, mais heureusement; j'ai beaucoup admiré les hautes vallées de l'Adige à Méran et à Schlanders, le col gigantesque du Stelvio avec les glaciers magnifiques de l'Ortler, les lacs sauvages de la Haute-Engadine, la vallée de Dissentis et celle de Conches dans le Haut-Valais, écrit-il à Lèbre en 1836, à son retour de Bavière.

La gorge du Stelvio lui fit une impression particulièrement puissante.

Jamais aspect soudain, jamais éclatante merveille n'excita plus de transports. La route s'avance presque en plaine, entre deux montagnes très élevées. Devant nous, un rideau de sapins nous dérobe l'amas confus des moraines. Au-dessus du bois s'élève un rocher immense, d'un bleu sombre, partout où n'a pu s'arrêter l'éblouissante neige. Deux grands glaciers hérissés, farouches, chargent ses épaules comme un manteau, et se rapprochent en se déroulant devant lui ; d'innombrables cascades s'échappent de leurs flancs avec clameur..... et quand le regard captivé par ces tableaux d'une fougue sauvage, s'élève un instant vers les cieux, il s'étonne en rencontrant les pures cimes de l'Ortler, hautes, calmes et graves, voilées de leur inexprimable blancheur et d'une tristesse éternelle. (1)

Il garda toute sa vie le souvenir de ce premier contact, souvent renouvelé dès lors, avec les grandes Alpes orientales et valaisannes. Celles du canton de Vaud lui étaient déjà familières. L'amour de la nature, très vif dès son enfance, s'était développé chez lui durant ses fréquents séjours à Montreux, chez son

(1) Souvenirs de voyage. *Revue Suisse*, 1838, p. 175.

grand-père le ministre Dufour. Il avait pris l'habitude des longues promenades sur les flancs de l'Alliaz et de Naye, alors que le goût des hautes cimes n'était pas encore une mode, mais où déjà quelques touristes commençaient à escalader les montagnes.

Les pasteurs de Gryon et de Vers l'Eglise voyaient des amis venir, en été, réclamer leur hospitalité au retour d'une course fatigante. Le vent soufflait de la plaine aux sommets. Rousseau avait célébré les voyages à pied, l'air délicieux des hautes vallées; on lisait les *Alpes* d'Horace-Bénédict de Saussure; on discutait les nouvelles théories sur les glaciers émises par Venetz, Charpentier, Schimper, Agassiz; on allait étudier les moraines sur place, et l'on se prenait à croire que les «rochers affreux» pouvaient avoir leur beauté. Cependant les grandes ascensions étaient encore exceptionnelles. Il est vrai que les basses montagnes, vierges d'hôtels et de chemins de fer, avaient tout leur charme de solitude agreste. On en faisait la découverte. Des sommités très modestes, la Dent de Jaman, Chaussy, inspiraient du respect; gravir les Diablerets était une aventure.

Secrétan, presque enfant encore, avait décrit sa première équipée aux Rochers de Naye en 1830. Un autre manuscrit, de 1833 probablement, raconte un petit voyage qu'un collégien ne songerait plus guère à narrer aujourd'hui, tant nous sommes blasés. Parti d'Aigle, il avait atteint Chamossaire :

C'était en automne. Nous n'y trouvâmes que mes bien-aimés rosages des Alpes croissant en buissons touffus. Leur fleur de pourpre était passée, mais nous fûmes heureux de nous parer de cette verdure éternelle.

Puis il gagne Taveyannaz, « au pied des rochers menaçants, des sommets affreux des Diablerets » — l'adjectif classique se retrouve encore ; — après avoir franchi le col d'Arpille, il descend dans la vallée des Ormonts par des sentiers « sauvages », passe le col de Pillon, longe la vallée de la Sarine par Gessenay et Château-d'Œx, et retombe sur Montreux par le chemin de Jaman. Un petit chemin de fer confortable permet aujourd'hui de faire une partie de cet itinéraire en dînant dans un vagon restaurant. C'était alors une odyssée pleine de poésie et d'inattendu.

Nous voici sur le col, écrit-il ; à mes côtés se dresse le pic de Jaman. Je revois l'étendue de mon lac ; les nuages garnissent les gorges, ou flottent sur les bois en lourds drapeaux. Je suis seul sur cette prairie, d'où le monde se découvre si beau. Une jeune chèvre égarée est mon seul compagnon..... Mon cœur se gonfle, mes mains se joignent et mon regard est une prière. Et puis la neige et la boue des sentiers ! Mon voyage est fini ; la réalité redemande sa proie. Novembre m'envoie les premiers effluves de son vent de glace. La fièvre me saisit. J'attends, triste, incertain, cherchant qui m'aime et qui me cherche, rêvant de vous et vous tendant les bras.

Plus tard, après son retour de Munich, nous le trouvons, en été, dans quelque chalet rustique, vivant de laitage, se couchant sur l'herbe, « cueillant des gentianes et des soldanelles », écoutant le bruit des torrents, se laissant bercer par la nature maternelle et réparatrice. Le silence, le calme, la solitude, lui permettent un travail fécond ; tandis qu'il dépense à de longues courses le trop plein de sa vie physique. Secrétan aimait la marche, l'air pur des sommets ; sa vue basse ne l'empêchait ni d'admirer les grands horizons, ni de se pencher sur les fleurettes des prés. En 1837,

séjournant aux Ormonts, il gravit les Diablerets et l'Oldenhorn ou Becca d'Audon. Bien des années plus tard, en 1859, après un temps de grande fatigue et de dépression morale, il se trouvait à Villars, dans le même hôtel qu'une dame anglaise dont les enfants, une jeune fille et deux garçons de quatorze et douze ans, montèrent à l'Oldenhorn. Secrétan les suivit par la pensée; il revit les sentiers dans les pâturages, les rochers, les champs de neige, il vécut de nouveau les impressions de sa jeunesse, et les chanta dans des vers dédiés à Miss H., où il symbolisait la vie sous l'image d'une ascension vers la cime immaculée. Bien que ce morceau, inspiré par le mirage du passé, par le rayonnement des jours envolés, soit un peu long, nous le citons ici tout entier :

PROMENADE A L'OLDENHORN

1837-1859

I

Sous les sapins, dans l'herbe humide,
Je saute à bas de mon cheval,
Et gagnant le sentier rapide,
Je m'élève au-dessus du val.
L'aube, d'une teinte grisâtre,
Laisse deviner la paroi
Du pic, dont l'épaule d'albâtre
A mon front jette un air si froid.

Autour de la cascade blanche
Le sentier cherche à s'enrouler.
Avec la voix de l'avalanche
Le flot glacé semble parler;
Sa pluie a frappé mon visage,
Lorsque, rêveuse, je cherchais
A saisir le rythme sauvage
De sa plainte aux bruyants accès.

Je redouble d'efforts, tremblante
Et joyeuse tout à la fois;
Je crains que ma marche trop lente
N'attarde mes jeunes chamois.
Mon sein bondit, mon front ruisselle
En gravissant ce gazon noir,
Et pourtant n'ai-je pas votre aile,
Beauté, jeunesse, orgueil, espoir ?

II

Le jour frémit, le vaste azur s'éclaire.
Ah ! vrai matin, luis aussi dans mon cœur,
Viens dissiper les brouillards de la terre,
Réchauffe-la, soumets-la, sois vainqueur !
Ami divin, accepte les prémices
De ce beau jour que tu nous as donné,
Garde nos pas au bord des précipices,
Garde ce cœur que tu t'es destiné.

III

La montagne s'ouvre
Et mon œil découvre
Les chalets déserts.
Fier torrent des pentes,
Sans bruit tu serpentes
Parmi les prés verts.
Dominant la nue,
Belle alpe inconnue,
Tu dors aux concerts
De tes cascatelles,
Et rêves comme elles
De vos longs hivers.

IV

Et moi, je rêve aussi dans la halte qu'impose
La présence du guide à notre jeune ardeur.
Au bord d'autres ruisseaux fleurit un laurier rose,
Le blanc jasmin m'envoie une molle senteur.

Voici la mer d'azur, et voici l'Italie !
De nos amis je suis le bonheur, le danger...
Et puis, je me revois, palpitante, jolie,
Et sur mes blonds cheveux un rameau d'oranger.

V

Il ne faut pas rêver, il faut marcher encore,
Sur les sommets il faut attacher nos esprits.
Plus haut que le glacier dont la croupe se dore,
Plus haut que le bonheur et plus loin que l'aurore,
De notre course il faut aller chercher le prix.

Allons ! allons ! avant que la lumière
Se change en feux.
Pour me lever, ta main, mon jeune frère !
Et puissions-nous jusqu'à l'heure dernière
Marcher à deux !

VI

Plus de gazon, mais une fleur tardive
Se fane encore aux fentes du rocher;
Pour le chamois, elle a crû là, pensive,
Et le chamois ne vient pas la chercher.
Apres déserts, amères solitudes,
Où chaque pas coûte un sanglant effort !
Tous les chemins, amis, sont-ils si rudes ?
Combien de temps faut-il monter encor ?

VII

Haletante, je m'approche
D'un filet d'eau gémissant;
Je me hâte, et sur la roche
Mon bâton grince en glissant.
Sur le bord du précipice,
Vieux berger, tu me retiens,
Toi, dont mon altier caprice
Dédaignait les entretiens.

A mes sens lassés la vie
N'était plus qu'un lourd fardeau ;
Faible, tremblante, ravie,
Seigneur ! j'échappe au tombeau...
Repartons ! Quand, épuisée,
Mon âme allait s'exhaler,
L'air du ciel m'a reposée ;
Maintenant je puis voler.

VIII

Voici le col, voici l'arête,
Du glacier voici la paroi !
Un pas encore... oh ! quelle fête !
Ce monde sans tache est à moi.
Blancs déserts, plaine éblouissante,
Tendre sourire de la mort !
Est-ce ainsi que l'âme impuissante
Sans le savoir arrive au port ?
Les yeux noyés dans la lumière,
Le front perdu dans le matin,
Le cœur ravi dans la prière,
Accuserons-nous le destin
Pour les soupirs de la carrière ?
Regretterons-nous la poussière
Qui tournoyait au grand chemin ?
Cette montée est la dernière ;
Bon guide, tendez-moi la main !

IX

Je m'assieds à l'écart, j'écoute le silence ;
De cet air sain je bois la fraîche volupté.
Mes sens, mon cœur, ma vie et mon intelligence,
Tout s'épure, tout est paix et sérénité.

X

Plus haut, plus haut, sans peine,
Malgré la courte haleine,
Hardis, lestes, joyeux,
Grimpons la tour des cieux !

Planant sur l'étendue,
Suspendus dans l'azur,
Et méprisant la nue,
Escaladons ce mur !

XI

Enfin, voici la cime,
Et tout autour, l'abîme.
Comme des points, je vois
Bondir là-bas les bruns chamois.

XII

Alpes fraternelles,
Splendeurs éternelles,
Soyez le témoin
De cette victoire !...
Des cieux c'est la gloire,
Que le monde est grand !... qu'il est loin !

Dômes d'argent, vives arêtes,
Sombre azur ouvert sur nos têtes ;
Oh ! solitude ! oh ! majesté !
Merci, mon Dieu, qui m'as fait vivre
Pour lire ces mots dans ton livre :
Grandeur, Silence et Liberté !

XIII

Rien ne vit, rien ne meurt dans ce muet empire,
Mais la vie en ruisselle et l'éclair lui sourit ;
Nulle âme n'y répond à l'âme qui soupire,
On n'y sent que l'Esprit !

Et vous, lointains climats, lacs azurés, vallée
Que nos pas nonchalants aimaient à parcourir,
Doux pays des bergers qui m'avez consolée,
Où je voudrais mourir,

Abri de nos beaux jours dont je vois la fumée,
Noires forêts, chalets sur les coteaux épars,
Sommets étincelants, pics altiers, blanche armée,
Je vous aime et je pars ! !

XIV

Pourtant, comme une folle
Je ris lorsque je vole
En bas les grands névés.
Plus prompts que la parole
Nous sommes arrivés.
A qui n'est pas malade,
Tous les chemins sont bons.
Adieu, chalets, cascade,
Sommets d'où nous tombons !

XV

Et le soir, chevauchant sous la sombre feuillée,
Mon œil cherche une étoile à travers les rameaux ;
Des pleurs du souvenir la paupière mouillée,
Je dis tout bas : « Mon Dieu ! tes ouvrages sont beaux ! »

*A Miss H****

O vous, dont j'ai suivi longtemps la promenade
D'un indiscret penser,
Vous n'éplucherez pas les vers d'un vieux malade
Pour vous en offenser.

Puissent-ils quelquefois vous rappeler, Madame,
Aux jours silencieux,
Le joyau de la terre et le trésor de l'âme :
Les Alpes et les cieux.

J'avais aussi vingt ans quand j'allai sur la cime
De l'Audon admiré ;
Temps pur, nul accident, vue immense et sublime...
Et depuis... j'ai pleuré.

Chalet de Villars, 2 septembre 1859.

Entre les courses de montagne, Secrétan préparait un examen d'antiquités juridiques et lisait la métaphysique de Troxler. Il engageait aussi Louis Bridel, puis Samuel Chappuis à le rejoindre :

Le soleil après la pluie, la mi-juillet et un gîte aux Plans, sous les flancs du Muveran, à quelques pas du glacier des Martinets, sur le chemin d'Anzeindaz et de la Dent de Morcles, voilà pour un homme de votre âge qui revient de Berlin, une singulière richesse de motifs pour une excursion.

..... Je ne vous dissimule pas que vous me feriez le plus grand plaisir, non que la solitude ne soit une chose fort utile et précieuse (sauf pourtant certaines exceptions), mais parce que je vous aime beaucoup et qu'une longue causerie, le soir, entre un petit morceau de fromage et l'une des deux bouteilles de vin dont se compose mon cellier, me causerait une vive joie d'esprit, de raison et de cœur !

Secrétan menait de front, on le voit, le travail, les longues marches et les plaisirs de l'amitié. Non seulement il appelle Chappuis, mais, souvent, des Plans, plus tard des Ormonts, il descendait à Aigle, où les Olivier passaient les vacances et chez lesquels il rencontra Sainte-Beuve.

* * *

Juste Olivier avait connu à Paris l'auteur du *Tableau de la poésie française au XVI^me^ siècle*, des *Poésies de Joseph Delorme* et des *Consolations*. Leurs relations n'avaient point cessé, et quand Sainte-Beuve arriva chez ses amis suisses en août 1837, il y trouva le plus affectueux accueil. Le projet d'un cours à l'Académie de Lausanne, qui fixerait pour un temps l'homme de lettres français dans le canton de Vaud, prit naissance durant ce séjour. Secrétan s'y intéressa très vivement. Il écrit des Ormonts à Louis Bridel le 18 août 1837 :

J'ai passé une journée fort agréable l'autre jour, à Aigle, avec M. Sainte-Beuve; c'est vraiment un homme charmant. Les Olivier ont l'air aussi enchanté que moi.....

Au reste, ils ne se ressemblent pas trop mal ; tous les littérateurs à style et à images ont un galbe de figure analogue, Chateaubriand, Lamartine, Olivier ; tout cela possède grand front, long nez, etc. Mais celle d'Olivier, qui est plus noble, est moins variée et moins claire.

La même nouvelle paraît avoir été annoncée à Mme Vinet sur un ton plus grave, car elle répond de Bâle le 19 août :

Ce que vous me dites de Sainte-Beuve me réjouit beaucoup. Dieu veuille le mener tout à fait au bon port ; vous savez, ce n'est pas une forme extérieure que j'entends. Mon affection pour lui n'est pas de l'enthousiasme, mais son âme a si souvent prêté un langage à la mienne que c'est de la reconnaissance. Ne le verrons-nous pas ? Ira-t-il au lac de Constance ?

Ces deux lettres confirment absolument la découverte dont M. Pierre Bovet fit part au *Journal des Débats* en décembre 1904.

Quand, après la mort de Sainte-Beuve, ses livres furent mis en vente, mon père, Félix Bovet, désireux de conserver un souvenir de l'illustre critique qu'il avait quelquefois rencontré et pour le talent et la science duquel il professait la plus vive admiration, écrivit à Paris pour retenir un volume de Vinet qui figurait au catalogue.

Quelle ne fut pas sa surprise en recevant, quelques jours plus tard, les *Discours sur quelques sujets religieux* (3e édition, Paris, 1836), d'y trouver, insérée immédiatement après la couverture, laissée intacte par un cartonnage très simple, une lettre non signée dont il reconnut l'écriture au premier coup d'œil ! C'était celle d'un de ses meilleurs amis, Charles Secrétan. Cette lettre, la voici :

Lausanne, 16 août 1837.

Monsieur,

Vos *Consolations* et votre roman de *Volupté* ont été pour moi la source des plus vives jouissances ; je n'ai pu les lire

sans aimer l'auteur et sans lui porter un vif intérêt. C'est là ce qui excuse la démarche peut-être indiscrète que je me permets aujourd'hui.

Vous sachant dans mon pays et si près du lieu que j'habite, j'éprouve un grand désir de vous témoigner en quelque manière les sentiments que je vous porte, et je n'en connais pas de meilleure que de vous faire connaître un auteur dont les écrits ont été dans la main de Dieu l'un des instruments de ma conversion à l'Evangile. Vous trouverez sans doute dans ces *Discours* de Vinet, que je vous prie de bien vouloir accepter, un penseur profond et un écrivain distingué, mais ce que j'y vois avant tout, ce que je tiens principalement à vous faire connaître, c'est l'humble disciple de Christ, le prédicateur de la Rédemption. Si cette lecture pouvait, au milieu du bruit de la capitale et dans les mauvais jours que nous connaissons tous, vous apporter quelque repos et quelque véritable paix, mon désir serait accompli.

Adieu, Monsieur, que le Seigneur vous garde et vous bénisse en toute chose, vous faisant croître de plus en plus dans la connaissance de Jésus crucifié, dans la Foi et dans l'Amour. Tels sont les vœux et la prière d'un homme qui ose se dire en toute sincérité

L'un de vos amis.

Le nom de l'auteur de ces lignes, écrites après la journée passée à Aigle, d'où Secrétan s'était rendu à Lausanne pour y chercher des livres avant de monter aux Ormonts, ne dut point sans doute, malgré l'absence de signature, rester un mystère sous le toit des Olivier.

Ce qui est certain, comme l'ajoute M. Pierre Bovet, c'est que Sainte-Beuve attacha quelque prix à l'envoi de l'ami inconnu, puisqu'il conserva le volume et la lettre.

Il retourna à Paris à la fin d'août, pendant que s'entamaient à Lausanne des négociations entre le Conseil

de l'Instruction publique et le Département de l'Intérieur. Sainte-Beuve proposait de faire une étude sur Port-Royal et le Jansénisme. Le sujet agréé, il revint à Lausanne en novembre 1837. Il passait alors pour avoir des sentiments religieux très sincères. Cette réputation, fondée sur les *Consolations* et sur *Volupté*, l'avait si bien précédé que son appel excita les violents murmures du parti libre penseur qui se dessinait dans le canton de Vaud en opposition avec le mouvement provoqué par le Réveil. Ses premières leçons furent parodiées dans un cercle politique et âprement critiquées hors de l'Académie et jusque dans son propre sein. Quelques étudiants protestèrent dans le *Nouvelliste vaudois* contre des appréciations malveillantes insérées dans ce journal. L'article est bien écrit, bien pensé, peut-être Secrétan n'y était-il point étranger; il le semblerait.

Sainte-Beuve fut, à Lausanne, l'habitué de la maison Olivier. Il avait bien son quartier officiel à l'Hôtel d'Angleterre, dans la rue St-Pierre, mais il se rendait le soir, pour dîner, chez ses amis qui lui avaient réservé une place à leur table et, dans leur appartement, une pièce pour s'y reposer, lire, écrire, recevoir.

Le succès du cours sur Port-Royal ne fut bientôt plus discuté, et ne fit que s'accentuer jusqu'aux dernières leçons en juin 1838. Secrétan y assista, l'admira et en garda l'amour d'Angélique Arnauld, de Saint-Cyran, de M. Nicole. Il eut aussi l'occasion de rencontrer souvent le conférencier chez les Olivier, chez les Vinet, chez les Monnard. La sympathie n'alla cependant pas croissant. L'étudiant vaudois et le critique

français restèrent étrangers. Secrétan rendait pleine justice au talent de Sainte-Beuve, mais fut toujours sévère pour son dilettantisme, pour la manière dont il trompa les pieuses espérances de ses hôtes suisses, en particulier celles de Vinet, pour son insistance surtout à répudier les influences qu'il avait paru subir à Lausanne, influences dont les premiers volumes de l'histoire de Port-Royal fournissent des preuves difficiles à contester, mais auxquelles il se déroba moins, semble-t-il, sous l'empire des doutes de l'intelligence qu'effrayé par les exigences morales du christianisme. Secrétan reprit cette thèse en 1873 dans un article de la *Revue chrétienne*.

* * *

Le jour même où Sainte-Beuve commençait ses leçons sur Port-Royal, le 6 novembre 1837, Vinet fut installé à Lausanne comme professeur de théologie.

Chargé, conjointement avec d'autres personnes, de lui chercher un logement convenable, pas cher, près de l'Académie, Secrétan s'y était employé avec zèle, car le retour de ses amis de Bâle lui causait une grande joie, joie personnelle, joie patriotique. Attendue, désirée par tous les esprits éclairés dans le canton de Vaud, l'arrivée de Vinet fut pour le jeune homme la réalisation d'un vœu ardent et un singulier enrichissement de sa vie. Dès 1835, la question s'était posée ; M. Leresche, titulaire de la chaire d'homilétique, avait manifesté l'intention de se retirer. Des ouvertures avaient été faites aussitôt à Vinet, qui longtemps hésita par modestie, par délicatesse, l'état précaire de sa santé lui paraissant incompatible avec les fatigues

d'un nouvel enseignement à préparer et la responsabilité d'une chaire de théologie. On avait beaucoup insisté de tous côtés pour lever ces scrupules et l'encourager à une décision qui semblait s'imposer comme un devoir. Secrétan s'y employa selon ses forces. En route pour Zofingue, nous l'avons vu faire un pèlerinage à Bâle pour y rencontrer une première fois Vinet, et, lorsque plus tard il le remplaça au Pédagogium, il usa de toute son influence comme représentant des étudiants vaudois. Un peu gêné encore dans ses rapports avec Vinet, il s'ouvrait surtout à Mme Vinet dont il prenait les conseils avant de parler et d'agir. Elle l'encourage à l'initiative, dans une lettre adressée à Lausanne, où s'était rendu Secrétan pendant les vacances d'été 1835 :

> Vous pouvez maintenant, cher Monsieur, écrire librement à mon mari sur le sujet qui nous intéresse tous les deux. Hier est arrivée une lettre d'un ami qui lui parle de la décision de M. Leresche; je ne la lui ai pas encore remise, mais j'ai cherché à l'y préparer en lui parlant de la chose comme devant arriver une fois. J'ai vu que les circonstances conniveront à la lui faire envisager avec plus de sang-froid que je ne m'y étais attendue. L'absolue impossibilité que lui impose sa maladie de prendre une décision quelconque et l'incertitude sur la durée de cette maladie lui font remettre tout à Celui qui l'a envoyée. Je crois que vous auriez été satisfait de mon éloquence et je me suis aperçue, à l'émotion que j'avais, de quel côté au fond de mon cœur penche la balance.

Secrétan attendit pour prendre la plume que Vinet, moins souffrant, se fût rendu sur les bords du Léman en septembre 1835, et lui envoya de Bâle, où il était retourné passer l'automne avant de partir pour Munich, un appel vibrant. Il lui demandait de venir se

mettre à la tête de toute une jeunesse vaudoise, éprise de hautes idées, mais ayant besoin d'un directeur, d'un berger, d'un centre de ralliement :

... Une considération doit vous toucher, c'est que le pays que vous pourriez servir, c'est le pays qui vous a élevé. C'est le pays qui a sur vous les premiers droits, qui a votre premier amour. C'est un pays qui n'a jamais abandonné ses droits sur vous; une patrie que vous n'avez jamais reniée, que vous voulez conserver; elle vous compte toujours au nombre des siens, elle vous aime, vous appelle. Vous ne voudriez point trahir son espoir...

Vous trouverez chez nous des jeunes gens qui vous aiment d'avance, et qui vous connaissent au moins aussi bien que vos élèves d'ici. Tous comptent sur vous et s'en réjouissent. Ceux dont les études vont finir regrettent un si cruel contretemps. Et pourtant ils sont libres d'esprit. Ils vous écouteront avec avidité; ils vous aimeront, ils seront heureux si des rapports personnels leur sont permis avec leur maître, mais ils n'admettront rien d'autorité. Ils ne vous éliront pas d'emblée pour directeur spirituel. Vous trouverez une affection sincère autant que respectueuse, mais point d'intolérables fardeaux. Les objets d'étude que vous auriez à leur présenter unissent l'intérêt littéraire et de culture générale à l'importance religieuse, et traités une fois d'une manière satisfaisante, ils rattacheront dans les études deux tendances qui semblent souvent se contredire, ou ne vivre que de concessions mutuelles, tandis que l'esprit des élèves a besoin de leur *unité*...

... Vous allez trouver des travailleurs peu nombreux, faibles, mais occupés d'une belle espérance et qui voient en vous l'un des instruments les plus bénis pour marcher à leur but. Vous serez une partie parfaitement indépendante d'un tout, incomplet pour longtemps encore, mais dont les traits se dessinent, qui cherche, qui trouvera son unité. Vous verrez les fruits de votre travail. Tout le monde a besoin, dans le mouvement intellectuel et religieux qui s'opère avec assez de désordre dans le canton de Vaud, surtout dans les études, de voir la conciliation, l'harmonie, et non la juxtaposition de la culture intellectuelle et religieuse...

... Vous êtes seul dans ce centre. Vous seul pouvez représenter cette idée chez nous, et cette idée est de là plus haute importance ! C'est un besoin tout à fait pressant, tout à fait impérieux. Voilà ce qui rend votre position d'aujourd'hui si significative et si belle ! Voilà ce qui vous met en mesure de nous faire un immense bien ! Vous ne pouvez pas négliger cela ! Vous vous devez aux élèves chrétiens qui vous attendent et qui n'ont personne que vous ! Vous ne tromperez pas, n'est-ce pas, cette attente générale, vous ne découragerez pas les efforts déjà tentés; refuser votre part dans une œuvre si bonne, vous ne sauriez...

... Quand vous recevrez ceci, je serai bien près de partir. La terre étrangère m'appelle, vous, le pays natal. Obéissons sans murmurer à la volonté de l'Eternel. Qu'il vous bénisse et vous accompagne, Monsieur, qu'il vous guérisse, qu'il vous guide, qu'il vous soutienne dans tous vos pas. Ils vous conduiront à ma ville natale, où je serai heureux de vous savoir, dussé-je ne vous y retrouver jamais. Pardonnez-moi tout ceci; mon cœur est plein et je puis à peine finir ! La paix du Seigneur soit avec vous. Adieu !

Votre . Ch. SECRÉTAN. (1)

Dès lors deux années s'étaient écoulées, la question s'était lentement mûrie, la conviction de Vinet s'était faite. Il se rendit au vœu de ses amis, à l'appel de son pays.

La maison très hospitalière de l'avocat Secrétan était un peu bruyante, nous le savons. Le père, encore vert, cinq fils, des stagiaires à demeure, des confrères en passage, des grands-conseillers pendant la session, tout ce monde réuni discutait vivement les affaires politiques ou autres, sur un diapason parfois élevé. Désireux de profiter le plus possible de l'influence de M. et Mme Vinet, et de se trouver dans un milieu

(1) Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre de Lausanne. Fonds Vinet, n° 1182.

plus recueilli, Secrétan aurait rêvé, comme en arrivant à Bâle, de devenir leur pensionnaire. Ils lui firent doucement comprendre que c'était impraticable. Le nouveau professeur, accablé de besogne, malade, nerveux, aurait besoin lui-même de calme, de repos, de régime. Charles ne vécut donc pas sous leur toit, mais il fut leur hôte habituel, déjeunant assez régulièrement chez eux, afin d'assister à leur culte domestique, et donna quelque temps des leçons à leurs deux enfants.

Ainsi les liens noués à Bâle se resserrèrent encore, mais, durant son séjour en Bavière, sa pensée s'était formée, son orientation était fixée et dès le début il se mesure avec Vinet. Dans un article de la première année de la *Revue suisse*, à propos des *Essais de philosophie et de morale*, il oppose la méthode de Kant à celle de Vinet; la conciliation de deux idées dans une unité supérieure, à une dualité hostile.

L'influence que le jeune homme subit dans l'intimité de M. et M^me^ Vinet est plus sensible dans le champ de l'éducation morale, de la formation du caractère. Inspirés par leur affection clairvoyante autant que sincère, ils l'auraient voulu aussi parfait que possible; or, il y avait de la marge. Quand Secrétan arrivait à Bâle, à peine âgé de vingt ans, son développement intellectuel était déjà remarquable, sa vie intérieure intense, ses besoins religieux profonds; il avait connu les orages du cœur, il avait souffert, mais à bien des égards, il avait encore beaucoup à apprendre. A son retour de Munich, nous l'avons vu plus mûr, plus conscient de sa force, déployer son activité dans tous les domaines; il mène de front ses études

de jurisprudence, la philosophie, le journalisme, la vie politique, la vie sociale. Il se fait recevoir membre de la Société d'utilité publique en 1837, membre de la Société d'histoire en 1838 et, ses derniers examens terminés, obtient sa licence d'avocat en septembre de la même année. Il s'affirme; il en a le droit; mais souvent il y met de la raideur. Ouvert, expansif, sentimental à ses heures, il a des mouvements de violence aussi, la gêne l'importune, l'opposition l'irrite, il manque de contrôle sur lui-même. Le fruit est encore âpre. Ses vrais amis s'en affligent, moins pour eux que pour lui, craignant qu'il ne se fasse mal juger, ne se rende impopulaire, que son influence n'en soit amoindrie, que sa riche nature ne soit arrêtée dans son épanouissement. Mme Vinet surtout ne lui ménage pas les admonestations et voudrait refaire l'éducation du jeune homme, négligée du côté des formes par Mme Secrétan, femme intelligente, droite et pieuse, mais un peu dédaigneuse des détails extérieurs, très myope par-dessus le marché, et débordée par l'excès de vie de ses fils. Avec une sollicitude d'amie, de sœur et de mère, Mme Vinet le gronde, l'avertit, lui adresse de petits billets au sortir d'une conversation où il a trop élevé la voix, d'une soirée où il a coupé la parole à des hommes plus âgés, après une rencontre où il a manqué d'égards :

Il me faut être fidèle à vous avertir même des plus petites choses; ne savez-vous donc pas, mon ami, que lorsqu'on est l'objet d'une prévenance on dit merci? Quand vous fûtes sorti, mon mari me dit : Je l'ai rencontré sur la place du collège, je lui ai dit que nous allions à ce convoi, je pensais qu'il serait bien aise d'être averti, et je lui dis que je cherchais

M. Chappuis pour le lui dire. Il ne m'a pas répondu un mot, c'est comme si un chat avait miaulé. Il faut avouer que ce jeune homme est haut comme le temps; puis il a ajouté : Cela ne me fait rien à moi; ce n'est pas mon cœur, c'est mon esprit qui se fâche. Voilà, cher, par quelles niaiseries vous vous faites mal juger et vous blessez ceux qui ne vous connaissent pas. Il vaut donc la peine de s'observer sur les petites choses.

Et un autre jour :

J'avais réfléchi hier, après votre départ, à cette pensée qui se forme en vous dans la conversation, et j'avais compris comment ce mode de formation la rend impérieuse et péremptoire. Au moment où une pensée se présente, elle paraît entièrement vraie, la réflexion qui la retourne en tout sens fait apparaître les côtés faibles; mais il faut lui laisser le temps. Je voulais vous dire, en prenant le thé, que cette conformation de votre esprit vous oblige à vous observer plus qu'un autre. La crainte d'être entendue de mon voisin de droite m'a retenue. Je me suis couchée de bonne heure et laissai la double porte ouverte. Sans bien comprendre ce qui se disait, j'avais du plaisir à entendre se succéder ces voix diverses formant une paisible harmonie, et la vôtre, jeune et douce, au milieu des voix graves ou aigres des plus âgés. Mais voilà que tout à coup la vôtre a pris le dessus; tout le monde s'est tu à votre flux de paroles, vos interlocuteurs même ne purent reprendre haleine; ils commençaient leurs phrases et vous les coupiez court, puis chacun s'est mis à crier pour se faire entendre... j'ai fermé la porte et me suis cachée dans ma couverture. J'aurais dû prier et je ne l'ai pas fait, vous l'auriez ressenti sûrement, et je m'en repens; au lieu de cela je me suis fâchée, et j'avais une fièvre brûlante. Au moment du départ, j'entends encore votre voix, vous parliez avec une grande véhémence; lorsque je demandai à mon mari quel était le sujet de ces clameurs : « L'économie politique. » Quel fut mon étonnement! Au lieu de laisser parler M. Emeri, de l'écouter, vous faites la mouche du coche! « Il n'a rien dit d'inconvenant, dit mon mari d'un air résigné, mais son ton gâte tout, et puis tu vois qu'aucune conversation générale

n'est possible, il engloutit tout. » A peine levée, je prends donc du beau papier et je taille ma plume pour vous dire des duretés. Je vous aime trop pour ne pas le faire. Vous savez tout ce qui va venir, vous vous l'êtes dit, mais je ne vous laisserai aucun repos que vous ne soyez corrigé, persuadée que je suis que vous pouvez l'être. Si vous vous dites ce que le christianisme vous impose comme devoir, il m'est permis à moi de voir ce qui vous nuit pour ce monde. Or, je vois que vous vous faites tort; au lieu de vous faire écouter, vous excitez l'opposition. Comment voulez-vous qu'on ne vous attribue pas toutes sortes d'idées impertinentes lorsque la pensée des autres paraît n'être d'aucune valeur à vos yeux? Je sais que bien des gens qui vous aiment hésitent à vous inviter avec d'autres. Je sais que si vous n'êtes pas professeur, plus tard vous vous rendrez très difficile l'accès de certains corps dont vous pourriez désirer être membre et où vous seriez certainement utile, mais on craindrait votre tyrannie dans les délibérations. Je sais que les jeunes personnes de votre société vous trouvent ridicule, et je le concevais hier en entendant les cris en fausset qui terminaient vos phrases. Mon cœur et ma plume regimbent à écrire ces choses, mais personne ne le fera que moi, et je suis très sûre que, si vous voulez un peu observer les autres et vous-même, vous parviendrez à vaincre ce travers, tout inné soit-il. Il faut que l'humilité de votre cœur gagne votre pensée, que vous appreniez à vous défier d'elle, et que vous « soyez prêt à rendre à chacun l'honneur qui lui est dû ». Personne ne vous excuse comme moi.

Donnez-moi la main et ne soyez pas fâché.

(Billet sans date.)

Parfois Vinet lui-même, avec une mansuétude émouvante, avertit le jeune homme. Il l'aime, l'admire, tout en s'étonnant de ses aspérités. Il voudrait se taire, mais il a charge d'âme.

26 février 1839.

... C'est donc en ami, et avec un intérêt pur, que je vous demanderai maintenant : mais qu'aviez-vous donc hier? mais qu'avez-vous si souvent? Car décidément vous aviez quelque chose sur le cœur avant d'avoir remarqué l'allusion qui vous

a fait mal. Franchement, on dirait quelquefois que vous n'attendez que de savoir mon avis pour être d'un avis contraire. Vous me donnez, lorsque j'ai une opinion à énoncer, une peine inconcevable à choisir et à assembler les termes qui pourront la faire passer saine et sauve; et je n'y réussis pas. Je ne pourrais dire devant vous sans quelque précaution et sans quelque peur que le ciel est bleu; vous ne me prouveriez pas qu'il est vert, mais au moins qu'il n'est pas bleu de la façon que je l'entends. Ce n'est pas tout de ne pas blâmer ce que vous admirez; on risque moins à le blâmer qu'à l'admirer mal; au fond, c'est assez juste, et je ne m'en plaindrais pas si je pouvais espérer d'admirer une fois comme vous voulez que j'admire. Jamais je ne vous persuaderai que j'admire les vers et la prose de quelqu'un. Et quand on les admirerait comme vous précisément, cela même vous contrarierait; vous voulez avoir la possession exclusive de votre admiration. Laissez-moi vous chicaner un moment; ce n'est pas cela qui vous fera du mal. Il y a du vrai dans ce que je dis. Je ne puis croire que vous ne soyez si sévère qu'avec moi. Je ne me l'expliquerais pas. Vous l'êtes probablement avec d'autres aussi. Vous avez le cœur humble et l'esprit superbe. Et quand vous écrasez victorieusement sur votre passage un raisonnement faible ou une assertion hasardée (comme hier, par exemple, ceux de ce pauvre M. Hanewinkel), vous le faites avec une grande paix intérieure et une grande douceur de cœur, mais sans pitié, parce que vous ne voyez que l'idée et non l'homme; il faut voir l'homme aussi; et l'on a toujours à se faire pardonner d'avoir raison; votre polémique est toujours brisante, votre raison toujours impérieuse, votre accent toujours péremptoire; le monde est-il monté à ce ton-là? Les ménagements ne sont-ils que des faiblesses? Je ne sais pas. Il est vrai que je suis frappé depuis mon retour dans ce pays de la rudesse avec laquelle certaines opinions se produisent; le tribunal de l'opinion, comme on l'appelle, est maintenant un conseil de guerre; c'est peut-être une nécessité des temps. N'y cédez pas trop tôt, et ayez égard aux faibles!

Vous voyez, cher Monsieur, que je ne consens pas à mettre tout entière sur le compte de quelques chagrins intérieurs, l'âpreté qui caractérise votre parole. De votre côté, interprétez

ma réserve et ma contrainte, elle vient tout entière de ce que je sais, à chaque rencontre, que nous n'allons pas causer, mais combattre; et comme je me sens peu de forces, comme celles que je puis avoir ne me viennent qu'avec la colère ou plutôt avec l'impatience, j'aimerais mieux ne pas commencer que d'en venir là. Ce que je vous dis est l'exacte vérité; j'aimerais mieux causer avec vous qu'avec un autre, parce que sous tous ces discords il y a un accord profond, que je sens et que j'aime; mais sans un peu plus d'indulgence de votre part, en vérité ce n'est pas possible; et si vous êtes décidé à ne me rien passer, il faut bien que je me décide à ne rien dire. Mais ne croyez pas, après tout cela, que je ne comprenne pas, et ne partage pas vos peines. Tout pauvre et tout mauvais qu'est mon cœur, il n'est pas si ingrat que de ne vous être attaché; c'est un de mes besoins, ce serait une de mes consolations de vous savoir heureux, ce serait un de mes plaisirs les plus chers de contribuer à votre bonheur, si je savais; de grâce, laissez en paix cette réserve et ce quant à soi que vous me reprochez, apparences fâcheuses qui cesseront quand vous le voudrez; faites-moi l'amitié de me deviner; et pardonnez-moi de ne pas bien comprendre toutes vos opinions, si je comprends tous vos sentiments. Mon commerce ne sera jamais bien précieux; mais, si vous voulez, il ne sera pas fâcheux. Ne serait-il pas triste que, parce qu'on ne s'entend pas sur quelques spéculations et sur quelques points subordonnés de pratique, on oubliât sa commune misère et sa commune espérance, vrais et profonds liens de l'âme! Je prie Dieu de tout mon cœur qu'après vous avoir donné tant de choses, il vous donne la paix, et qu'il entoure votre existence de tout ce qui peut lui adoucir ou lui parer les coups de la tempête, toujours plus violente à la hauteur où la Providence vous a mis que nulle autre part.

Je serai toujours votre affectionné

VINET.

Il faut dire à la décharge de Secrétan qu'il avait cru, dans les paroles de Vinet, deviner un blâme indirect adressé à la poésie des Olivier; or la moindre critique des *Deux Voix* avait le don de le faire

vibrer au delà de toute mesure. Cette querelle, qui datait de longue date, n'était pas toujours aussi grave. Le 24 juin 1835, nous lisons déjà dans une lettre de Vinet :

J'ai lu les articles de M. Monnard, qui m'ont semblé très bons. Est-il vrai que vous avez cru lire dans les miens que je préférais certaines poésies féminines à toutes les autres ? Oh ! je n'en suis pas encore là. Vous pourriez dire alors, en vous rappelant certaines controverses de l'automne passé que je suis comme l'abbé de Choisy, que l'abbé de Dangeau eut tant de peine à convaincre de l'existence de Dieu et put à peine empêcher, quelques jours après, de croire au baptême des cloches. (1)

Ces lettres, conservées avec soin, montrent combien Secrétan avait lieu de se surveiller, de se transformer. Elles montrent aussi combien elles avaient paru précieuses au jeune poulain rétif, qui ne fut jamais absolument dressé.

Secrétan eut encore le privilège de rencontrer chez les Vinet M. et Mme Forel, de Morges. M. Alexis Forel, homme de haute culture, d'un esprit très juste, auteur d'un excellent petit manuel populaire d'économie politique, était membre du Grand Conseil ; il n'y joua pas un rôle apparent, mais il eut sa large part d'influence, car il était fort intime avec son neveu, M. Jaquet, conseiller d'Etat et président du Conseil de l'instruction publique, qui prenait volontiers son avis sur toutes les questions importantes. Sa femme, Mme Marie Forel, une demoiselle Pache, de St-Prex, unissait une rare distinction de caractère et de cœur aux grâces de l'es-

(1) Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre. Fonds Vinet, no 375.

prit, à une intelligence virile et à une piété profonde. Leur résidence habituelle était Morges ou St-Prex, mais, durant les séances du Grand Conseil, ils faisaient de longs séjours à Lausanne, où leurs deux fils suivaient le cours de leurs études. M. et Mme Forel vouèrent à Secrétan une affection qui ne se démentit jamais, affection lumineuse, sans orage, toujours bienfaisante, que la mort seule dénoua tard dans sa vie. Mme Forel avait entrepris conjointement avec Mme Vinet l'éducation de leur jeune ami. Elles songèrent aussi à le marier. L'une explorait l'horizon du côté de Genève, l'autre vers le midi de la France, où la famille Forel avait des relations. A Lausanne même, beaucoup de portes étaient ouvertes. En principe, Charles ne disait pas non, mais encore ébloui par l'astre de son matin, par la femme poète qu'il avait admirée la première, il ne pouvait rompre le charme et donner son âme ailleurs.

CHAPITRE IV

1838-1840

La *Revue suisse*. Appel provisoire à la chaire de philosophie. Mariage.

Sans porter préjudice à ses études de droit, l'une des plus ardentes préoccupations de Charles Secrétan au cours de l'année 1837, l'un des objets auxquels il consacra le plus de son temps, fut la création d'une publication périodique, expression du mouvement des esprits dans le canton de Vaud. A partir de 1830 déjà, le désir de revendiquer son droit à l'existence fermentait dans la jeune génération. Secrétan l'avait exprimé dans la lettre ouverte adressée au *Nouvelliste vaudois* en 1834, où il glorifie le rôle de la littérature de la Suisse romande. Le rêve de lui donner un organe régulier, qu'il caressait depuis longtemps de concert avec Marc Ducloux, imprimeur-éditeur à Lausanne, et avec les Olivier, fut ébauché dès 1832 à Neuchâtel, dans les entretiens où le jeune étudiant, plein d'admiration et de tendresse, venait chercher auprès de ses amis les joies du cœur, et leur apportait en échange un souffle de la brise du Léman. Il leur écrivait en février 1832 :

Je ne veux pas même vous dire que je serais bienheureux de pouvoir accepter l'aimable invitation que vous me faites d'aller voir sur une rive étrangère le poète national, je ne vous parlerai que d'un seul objet qui nous intéresse tous deux également, le projet d'un journal littéraire vaudois. Cette idée

me semble marcher vers une prompte exécution. En effet, M. Espérandieu m'a témoigné que vous auriez quelque peine à voir une seule personne diriger cette entreprise qui doit, pour remplir son but, être une œuvre de liberté. Eh bien, si l'on ne se hâte, toutes ces craintes pourraient bien être réalisées. J'ose donc espérer qu'une coopération active entre toutes les personnes qui s'intéressent à une telle entreprise patriotique nous amènera promptement au but désiré. Il faut cependant s'entendre sur ce qui doit composer un semblable journal et sur les moyens de mettre en œuvre les matériaux de composition. Quant au premier point, je crois que nous ne devons pas craindre d'aller trop haut. Moyen de nationalisation, le journal littéraire doit satisfaire à tous les besoins de l'âme qu'on va chercher à assouvir au dehors. La poésie doit en être un élément fondamental. La philosophie, la belle littérature, la critique de toutes les productions de la Suisse française, des ouvrages les plus importants de la Suisse, de la France et de l'Allemagne, ne devront pas être négligés. Peut-être même un journal de cette nature devrait-il travailler à répandre la connaissance de l'histoire nationale. Quant au personnel, ne pensez-vous pas qu'il faudrait un certain nombre de collaborateurs principaux dont le nom figurerait seul en tête du journal, quelques autres collaborateurs cachés sous l'égide des premiers (et je serais heureux de pouvoir être de ce nombre), enfin un gérant matériel, un directeur qui organiserait les matières selon l'esprit du journal, qui serait collaborateur lui-même, sans toutefois pouvoir envahir; point de comité de rédaction, soit de censure, soit de ciseaux, etc. Si ces idées sont les vôtres, j'espère que le nouveau journal pourrait paraître bientôt. Il serait à désirer qu'il en fût ainsi. Je crois que le moment est propice, c'est-à-dire que c'est aujourd'hui, dans un moment où le peuple essaye son nouvel habit et où il pourrait en devenir un peu trop fier, qu'il serait bon de diriger son attention vers quelque chose de plus noble et de plus haut. Je demanderais une page dans le recueil.

Plus tard il ajoutait :

Nous travaillons à notre journal avec la persuasion que vous faites une œuvre utile pour le pays et importante pour

votre propre avenir. Cette perspective vous donne l'occasion de développer d'une manière bien plus complète, bien plus explicite et bien plus claire, vos idées sur l'universalité d'action de la religion et sur la marche que doit prendre en conséquence la civilisation de nos temps que dans des poésies de quelques cents vers. D'un autre côté, il est essentiel, je crois, que M. Olivier y insère quelques articles purement historiques, composés avec soin. Par là il réfutera toutes les mauvaises objections qu'on pourrait présenter, et que sans doute on présenterait, parce que la société n'est pas entièrement composée d'hommes lettrés et de chrétiens, contre sa vocation éventuelle à professer l'histoire. Pour mon compte, et vous le savez assez, je ne désire rien tant que ce qui pourrait vous attirer à nous, et la complète réussite de ce journal me paraît un moyen.

En 1833, le projet, un temps abandonné, semble enfin prendre corps. Marc Ducloux écrit à Neuchâtel, où Secrétan séjournait chez les Olivier :

Voyez un peu pour ce journal littéraire; ne pourrait-il donc pas naître ou ne sentez-vous pas qu'il nous sortirait de l'abrutissante politique? Faites donc pour ne pas avoir de reproches à vous adresser plus tard. Le moment, je crois, est opportun, il y a de la vie et il ne faut pas la laisser à un seul sujet.

On cherche des appuis, des articles. Une sorte de comité de trois membres devait soutenir la jeune publication de son autorité morale; les bases financières sont posées et l'on élabore un prospectus qui se promène à réitérées fois de Lausanne à Neuchâtel et vice-versa, corrigé, revu, remanié. Le 8 janvier, Secrétan donnait des nouvelles :

Ce soir je fus chez Espérandieu; trop occupé pour promettre des articles régulièrement à notre journal, il consent volontiers à faire partie du triumvirat inspectant que nous avons dessiné et à signer le journal à ce titre. M. Monnard

est dans le cas d'Espérandieu, mais momentanément seulement; il se propose, dit-il, de resserrer bientôt à la seule littérature le cercle de ses occupations; il écrira à MM. Vinet, Diodati et Tœpffer pour la collaboration, me donnera ses vieilleries en tous genres, sera triumvir et signera. M. Ducloux — ceci est mieux — nous propose d'éditer notre journal, lui-même, à ses frais.

Mais, touchant au but, le jeune rédacteur de dix-huit ans recule devant sa responsabilité, devant la pensée surtout des conflits possibles avec ses collaborateurs et s'en confesse dans une lettre du printemps 1833 à Juste Olivier :

Quant au journal, son avenir m'effraie. S'il échoue dès les premiers numéros, tout est manqué pour toujours à cet égard. A la peine que cette conviction me cause pour moi et pour mon pays, s'en joint une autre tout égoïste, toute personnelle. J'ai peur qu'il ne me mette mal avec vous; il faut que je sois bien persuadé que vous croyez à toute la sincérité, à toute l'étendue de mon affection pour que j'ose entrer dans des rapports aussi délicats, aussi difficiles. Vous savez combien il nous a été pénible de nous rencontrer sur le terrain de la critique littéraire; combien ma pédanterie me rend lourd, désagréable, offensant, tandis que je voudrais trouver tous les moyens de ménager la délicatesse de votre sensibilité. Eh bien, maintenant, l'amitié que je vous porte, le soin de vos intérêts, m'obligeront à être mille fois plus pédant que jamais !

... Ah ! pensez donc à ce qu'est pour moi, pour moi qui sais toute la distance qui sépare nos intelligences, qui sais ce que je suis pour vous juger, vous critiquer, la perspective de vous causer de la peine, de me nuire peut-être à vos yeux, moi qui vous suis pourtant si attaché ! Oh ! je me sens pressé de vous prévenir d'avance de toutes ces positions difficiles où nous nous trouverons engagés, pour que vous sachiez bien que la peine que je pourrais vous faire dans cette tâche, que je ne prends que pour vous, je la ressentirai mille fois plus douloureuse...

Une seconde fois, ces préliminaires n'aboutirent pas. L'agitation politique était vive, au commencement de 1833, à la perspective d'une revision possible de la Constitution fédérale restreignant les pouvoirs cantonaux. Cette première tentative de centralisation fut rejetée en juillet de la même année. Cependant, le moment fut jugé inopportun pour lancer un journal essentiellement littéraire. Le retour des Olivier à Lausanne modifia la situation dans un autre sens. Secrétan se sentit un peu relégué dans l'ombre.

Lausanne, 22 août. (Lettre adressée à Aigle.)

Que m'a-t-on dit de vous, de publications entreprises et suspendues, je ne sais. Au reste je ne voudrais pas vous faire de la peine par des indiscrétions qui ne viennent pas de moi. On me parle aussi de ce journal dont vous aviez conçu l'idée; je ne sais trop qu'en dire; sans doute que si vous aviez le dessein de vous en occuper il serait déjà commencé, mais je n'ose pas nuire à quelque nouvelle pensée en disant que le projet est abandonné. M. Charles Eynard, que j'ai vu une heure sur le bateau à vapeur, m'en a parlé de manière à m'embarrasser fort. Il venait de Genève; il me dit tenir de M. le pasteur Diodati que vous vous en remettiez à moi pour cela. Certainement il y a là dedans quelque erreur de M. Eynard, de moi ou de vous. Il m'a semblé que votre arrivée à Lausanne m'avait complètement mis hors de cette affaire, et que je n'avais plus de rapport quelconque avec ce journal, sinon en qualité de votre futur abonné et de collaborateur si vous vouliez, pour une part déterminée à huit pages par numéro une fois le journal commencé. Veuillez me donner à cet égard quelques explications; la chose est certainement comme je vous dis. Le doux Eynard aurait-il voulu me mystifier ?

Mais Marc Ducloux, qui avait fait avec Secrétan les premières ouvertures, et sur lequel devait reposer la responsabilité financière, tenait à garder la haute main.

Mme Olivier et lui ne s'entendaient qu'à demi, ou pas du tout, en dépit des efforts de leur ami commun pour les rapprocher. Rien ne se fit donc jusqu'en 1837, où le projet fut vivement repris par Marc Ducloux, de concert avec Secrétan qui se multipliait. En 1832 c'était surtout pour fournir un organe aux poètes exilés qu'il avait pris feu à la pensée d'une revue littéraire suisse romande; maintenant il est entraîné aussi par ambition personnelle, par goût du journalisme. Les Olivier ne songeaient plus à se mettre à la brèche. Secrétan le fit. Les débuts furent malaisés. Les collaborateurs sur lesquels on aurait voulu pouvoir compter en première ligne se trouvaient surchargés de besogne ou malades. C'était le cas en particulier de Vinet, dont voici la lettre, très catégorique en apparence. Mais, s'il y déclinait tout engagement régulier, il ne comptait pas tenir rigueur d'une manière absolue au jeune rédacteur, à telles enseignes que dans le premier numéro de la *Revue suisse*, à la première page, se trouvera un remarquable article de sa plume sur l'étude de la littérature.

27 mars 1837. Bâle.

Pour ne vous avoir pas répondu à lettre vue, mon cher Monsieur, je vous ai fait attendre bien longtemps ma réponse. Déjà malade depuis plusieurs semaines, je me suis mis à l'être de plus belle, et il n'a plus été question d'écrire ni à vous ni à d'autres. Je ne veux pourtant pas me justifier entièrement; j'aurais pu saisir au passage quelques moments lucides; mais le découragement, qui surnageait par-dessus tout, emportait même ces bons moments et me voilà aujourd'hui en face d'un devoir déjà vieux et tout gris; mauvais tête-à-tête, je vous assure !

C'est qu'aussi le devoir n'était pas si facile à remplir. Il s'agissait de répondre par un refus à l'invitation la plus obli-

geante et la plus honorable, présentée par un des amis à qui j'aimerais le plus à complaire. Il s'agit encore de la même chose aujourd'hui ; car ce refus est dicté par des circonstances sur lesquelles je ne puis rien. Elles sont si loin de me permettre des engagements nouveaux, qu'elles ne me laissent pas même la liberté de suffire aux anciens ; et il y aurait de ma part plus que de l'imprudence à promettre ou à laisser annoncer ma coopération à l'entreprise dont vous me parlez. Heureusement, j'apprécie trop ceux qui l'ont conçue, et je me connais trop bien moi-même pour imaginer qu'elle souffrira de mon refus. Il n'y a point ici de modestie affectée, ni même de modestie, quoique l'excès d'une indulgence qui vient de votre amitié fût bien propre à effrayer ma faiblesse, et à me refouler dans mon néant. Non, en toute sincérité, je crois d'un côté que le personnel sur lequel dès à présent vous pouvez compter vous donnera toutes les chances désirables de succès ; et, d'une autre part, que je contribuerais fort peu à ce succès ; seulement, en partageant le labeur commun, je l'allégerais de ma part pour vous et vos amis, et c'est à ce titre surtout que je dois regretter de me tenir à l'écart. Mais il est inutile de m'étendre là-dessus ; vous ne m'avez pas convaincu, peut-être ne vous convaincrai-je pas. Ce qui est plus positif, c'est que, dès ce moment, *et quoi qu'il arrive de moi*, un emploi de mon temps m'est commandé, qui n'est pas compatible avec le travail que vous me proposez, ni probablement avec des habitudes que j'avais prises, et qui avaient la force d'un engagement. J'ajouterai même (et, malgré la fraîcheur et la fécondité de votre talent, vous me comprendrez en y réfléchissant) que, quand ces circonstances très impérieuses n'existeraient pas, je sens avec force la nécessité et l'urgence de mettre ma plume au régime, ou, si vous ne comprenez pas ce que c'est que le régime d'une plume, de mettre en jachère mon pauvre champ d'idées. Cette production perpétuelle, mais irrégulière et fragmentaire, ces articles sur tous sujets, ce passage précipité à travers toutes les questions, ces méditations hâtées, tumultuaires, tout cela épuise, dessèche l'esprit, au moins le mien, et gâte la main. La vocation au journalisme est une vocation à part, qui suppose ou une extrême facilité que je n'ai pas, ou une vaste provision de faits et d'idées bien ordonnées, que j'ai moins encore. Je sais bien que, d'a-

près le plan fait, la besogne sera partagée, et que chacun ne devra payer de sa personne qu'à de certains intervalles; mais je sais bien aussi où se laissent entraîner ceux qui, comme moi, ne savent point dire *non;* et je trouve heureux que les circonstances disent non à ma place, d'entrée, et d'une manière si péremptoire. N'accusez qu'elles, mon cher monsieur, et excusez-moi; personne ne prend à votre entreprise un plus véritable intérêt; car personne n'en apprécie mieux, je crois, l'importance et l'heureux ensemble de moyens qui s'offrent à vous pour la mener à bien. Comme j'espère qu'elle durera, le temps peut venir où, si je dure moi-même, je vous offrirai ma pite, et je serai honoré si vous l'acceptez.

Je voudrais pouvoir vous dire combien votre lettre m'a touché par l'expression si vraie et si vive de votre amitié. Cette amitié, monsieur, est un de mes biens, et je vois avec joie qu'il n'a pas dépéri. Qu'ai-je fait pourtant pour l'entretenir? Il vous a suffi d'être persuadé que j'y répondais du fond de l'âme; et vous ne vous êtes pas trompé. Peut-être un jour pourrai-je, de plus près et plus directement, vous en donner des témoignages. En attendant, je forme pour vous toutes sortes de bons vœux, et je prends part de cœur à tout ce qui vous arrive, à tout ce que vous faites. Ce n'est pas moi qui vous apprendrai comment vous ont classé vos derniers travaux, ceux que vous ont inspirés les intérêts de notre culture nationale. C'est une bonne et belle voie que celle-là. Que Dieu vous donne toujours ce sérieux besoin d'être utile, et ces précieux moyens de l'être en effet!... (1)

Devant ces refus, Juste Olivier conseillait d'attendre, d'amasser tout au moins une réserve solide de manuscrits avant de se lancer. Malgré ces avis de la prudence, en janvier 1838 le journal était né.

Si nous avons insisté d'une manière peut-être exagérée sur cette longue et laborieuse gestation, c'est que Secrétan regardait bien la *Revue suisse* comme sa

(1) Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre. Fonds Vinet, nº 435.

propre fille. Dans l'unique et brève notice biographique tracée de sa main à la demande du secrétaire de l'Académie des sciences morales et politiques dont il avait été nommé membre correspondant en 1883, il s'exprime en ces termes : « En 1838 remplit provisoirement la chaire de philosophie et d'histoire de la philosophie à l'Académie de Lausanne. Fonda la même année la *Revue suisse*, recueil mensuel. »

Bien que les circonstances ne l'aient pas laissée longtemps entre ses mains, il y a toujours écrit, il y a mis son cœur, sa pensée; elle a joué un rôle dans sa vie. Elle en a joué un, important aussi, dans le développement du canton de Vaud. C'est le jugement porté par Eugène Rambert dans sa notice sur Juste Olivier :

La nouvelle revue, dit-il, débuta modestement. La livraison n'avait que trois feuilles et demie (48 à 56 pages); mais, comme dit le proverbe, aux petites boîtes les bons onguents. Historiquement, il n'est pas de publication plus importante parmi celles qui ont vu le jour dans notre pays à partir de 1830, parce qu'il n'en est pas qui prouve mieux que le canton de Vaud avait fini par atteindre l'âge de sa majorité littéraire. Toutes les autres sont individuelles; on peut les soupçonner de ne devoir leur origine qu'au hasard de quelque heureux génie. Ceci c'est la *revue*, c'est-à-dire l'œuvre collective sans laquelle il n'y a pas de vie en commun, de foyer d'activité. Aussi quiconque est né Vaudois, à moins d'être entièrement dépourvu de sens et d'intérêt pour les choses littéraires, éprouve-t-il une secrète émotion en retrouvant dans la poudre des bibliothèques ces vieux et minces cahiers jaunes dont la couverture porte ce simple titre : *Revue suisse.* C'est de là que nous datons. Quel plaisir de les feuilleter et de se sentir dès l'abord en plein courant! Un excellent article de Vinet, qui a paru plus tard, sous forme de lettre, en tête du tome III[e] de sa *Chrestomathie*, ouvre la première livraison;

puis vient une pièce de Frédéric Monneron, *L'Alouette*, qui est encore aujourd'hui ce que la poésie a produit chez nous, je ne dirai pas de plus parfait, mais de plus éthéré, de plus vif, de plus enlevant.

Une revue qui débute par des vers pareils et par une pareille prose établit son droit à l'existence. Aussi le succès désiré fut-il obtenu. Le premier exercice prouva que la *Revue suisse* pouvait vivre et se suffire à elle-même. (1).

Le rédacteur en chef n'avait que vingt-trois ans. Non seulement nul ne semblait s'en formaliser, mais telle était la maturité intellectuelle de Secrétan que, six ans auparavant, en 1832, nous avons vu les Olivier, Ducloux, le pousser déjà, comme vers une chose toute naturelle, à fonder le journal. Vinet seul n'était pas satisfait. Il craignait pour son jeune ami la dispersion de ses forces et lui écrivait de Veytaux, au lendemain de la mort de sa fille Stéphanie, le 4 mai 1838 :

Il y a bien longtemps, cher Monsieur, que je vous écris d'intention et que cette lettre est faite; le difficile était de l'écrire. J'espère que je pourrai aujourd'hui vous écrire au moins quelques lignes. Je ne commencerai pas par où mon cœur commence, par vous remercier de toutes les touchantes preuves d'une bonne et sérieuse amitié que vous nous avez données; vous ne voulez pas de remerciements; vous voulez mieux, et vous avez raison; mais comment vous offrir une amitié qui vaille la vôtre ? comment vous dire que vous trouverez en moi cet homme de prière que vous cherchez pour ami, qui vous aime devant Dieu, et en Dieu, comme vous-même vous savez l'aimer? Cependant j'aurais dû apprendre auprès du lit d'angoisse d'où ma fille est passée dans la paix qu'il est aussi efficace que naturel de prier pour ceux qu'on aime! Quoi qu'il en soit, continuez, cher Monsieur, quelque faible que soit le retour, à aimer et à prier; c'est là la pre-

(1) Eugène Rambert. *Ecrivains de la Suisse romande*, p. 308.

mière des bénédictions, la bonne part, qui, je l'espère, ne vous sera point ôtée.

Nous nous sommes demandé souvent, cher Monsieur, ce que vous faites, ce que vous ferez, ou, pour mieux dire, ce qui sera ordonné de vous; jamais peut-être avec assez de confiance. S'il n'y avait pas pour vous *une place*, il y aurait toujours *place* pour vous partout, et le sentiment de vos forces doit vous le dire. Je souhaiterais vivement (mais peut-on l'espérer?) que les circonstances vous pussent ménager ce délai de deux ans dont vous pensez avoir besoin, pour vous préparer éventuellement à la chaire de philosophie; mais autant que je puis m'y connaître, il n'y a que des circonstances, et très particulières, qui puissent vous le procurer; les *hommes*, quelque bien disposés qu'ils soient. ne le peuvent guère. Le plus pressé et le plus sûr est d'acquérir la capacité scientifique et légale où vous tendez par vos études de droit; de cette halte, vous pourrez voir. Mais il est bien important que le succès soutenu, à ce qu'il paraît, de votre journal, ne vous entraîne pas à le continuer une seconde année. Ce journal abîmerait votre avenir. Je vous vois exposé par plusieurs causes, permettez-moi de le dire, à passer d'une année à l'autre toujours actif, toujours remarqué et loué, jamais fixé ni concentré. Pardonnez-moi ces ennuyeuses répétitions, je n'ai que des idées négatives à vous présenter; que n'ai-je des perspectives à vous ouvrir! Vous êtes appelé à écrire; vous écrirez, mais un journal, à Lausanne du moins, n'est pas une carrière; et je craindrais de vous y voir perdre l'aptitude, la vocation et le temps des travaux d'un autre genre, je ne puis pas dire plus étendus, mais qui exigent plus d'assiduité, de méditation et d'unité. Je me trompe fort si, avant la fin de l'année, vous ne trouvez pas que votre journal, rédigé, j'en suis sûr, avec un talent et un éclat soutenus, a pourtant nui à vos intérêts intellectuels... (1)

Les conseils de Vinet n'impliquent cependant aucune défiance au sujet de la compétence du rédacteur: peu

(1) Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre. Fonds Vinet, nº 473.

de jours après, il reprenait la plume à propos du fascicule de mai :

9 mai 1838. Veytaux.

La manière dont je vous ai parlé de la *Revue suisse* (sans doute en ne considérant cette entreprise que par rapport à vous) ne vous a pas préparé à ce que j'en veux dire aujourd'hui. Le numéro cinq, qui m'est parvenu hier, m'a fait un plaisir particulier, il me paraît très heureusement *composé*, à prendre ce mot dans ses différents sens. La seconde partie de votre voyage est au moins aussi agréable que la première, ce que j'ai dégusté du morceau sur la philosophie m'a paru fort bien, le style surtout; les deux pages de M. Bost sont pleines d'un bon sens frappant, et de vraie philosophie; et, pour finir, l'auteur du morceau sur les vacances n'a jamais mieux discuté, mieux écrit la discussion, ni mieux approprié son style à son sujet.

On me dit que le morceau de poésie est de l'auteur (1) du *Sapin*, du *Vieux-maître*, du *Muveran*, du *Chant du soir*, etc., etc. Le croyez-vous ?

Croyez-vous aussi que certain morceau sur M. Cuvier soit d'un écrivain à moi connu qui a comme un besoin de conscience de rendre un compte exact de ses convictions à lui-même et aux autres ? Je n'ai en vue ici que deux ou trois phrases, auxquelles sans doute il attache un sens précis, mais qui, privées de développement, risquent fort de n'être pas comprises. La nature relevée par le Christ, l'humanité présentée comme distincte de l'homme sans qu'on dise en quoi ni comment; ces réticences trop communes en ce sujet, ne devraient pas être permises; s'il y a, comme je le pense, quelque chose sous ces mots, cela doit pouvoir se définir et se nommer.

Mais je reviens aux vacances et aux semestres; que de choses naturelles et sensées; que de considérations fortes auxquelles je n'avais pas songé ! Et comme le sujet, qui paraît d'abord si étroit, prend de belles proportions sous la plume de votre correspondant ! Si nous n'obtenons pas les semestres, ce ne sera pas sa faute.

Ai-je besoin de vous dire, mon cher Monsieur, que je ne mets de prétentions ni à mes applaudissements ni à mes criti-

(1) Juste Olivier.

ques, que j'en sais très bien le peu de portée, et que je ne cherche que le plaisir de vous dire ma pensée !...

Vous aurez cru en ouvrant cette lettre, qui suit l'autre de si près, que je vous écrivais pour vous demander quelque service; je suis coutumier du fait. Eh bien, non, je vous écris pour vous parler de la *Revue suisse*, ou peut-être seulement pour vous écrire.

... Que Dieu soit près de vous et avec nous tous !

VINET. (1)

Les événements servirent, malgré tout, les vœux de Vinet. Chargé, en automne 1838, de l'enseignement de la philosophie à l'Académie, Secrétan dut payer cet honneur d'un sacrifice douloureux, celui de la *Revue suisse*. Impossible d'en mener de front la rédaction avec la préparation de plusieurs cours. Le bailleur de fonds, Marc Ducloux, la dirigea lui-même en 1839, pour la céder bientôt à MM. Frédéric Chavannes et Frédéric Espérandieu qui en remirent à leur tour, en 1843, la responsabilité complète, financière et littéraire à M. et Mme Olivier. Avant de partir pour Paris, en 1845, ces derniers la passèrent enfin à M. Wolfrath, à Neuchâtel, où son fondateur devait la retrouver plus tard. (2)

* * *

Les débuts du professorat de Secrétan nous forcent à retourner de quelques pas en arrière. La loi sur l'instruction supérieure, votée à la fin de l'année 1837, entra en vigueur en automne 1838.

(1) Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre. Fonds Vinet, n° 174.

(2) Article de Charles Secrétan. *Gazette de Lausanne,* 11 février 1876.

L'Académie était divisée en trois facultés coordonnées : Théologie, Droit, Lettres et Sciences. Pour pouvoir être immatriculé, il fallait avoir 18 ans révolus et fournir la preuve qu'on possédait les connaissances qui devaient s'acquérir dans la division supérieure du collège appelée le Gymnase (12 à 18 ans). Les étudiants suivaient les cours de leur choix. Plus de *volées* assujetties à un programme arrêté d'avance, promues à la suite d'épreuves semestrielles et annuelles. Chacun pouvait, après un temps déterminé, subir à sa convenance et en les répartissant sur plusieurs années, les divers examens exigés pour l'obtention du grade de licencié dans sa faculté respective...

De nouvelles chaires avaient été instituées. Quant aux anciennes, toutes avaient été déclarées vacantes, et par conséquent tous les anciens titulaires soumis à réélection. Plus de la moitié des membres de l'ancien corps enseignant étaient éliminés. Les victimes de cet ostracisme furent, les unes pensionnées, les autres appelées à siéger au Conseil de l'instruction publique, quelques-uns avec le titre de professeur honoraire. Quant aux concours ouverts pour remplir les places vides et les chaires nouvelles, la plupart étaient demeurés sans résultat ou n'avaient abouti qu'à une nomination provisoire. (1)

M. Gindroz était du nombre de ceux qui avaient passé au Conseil de l'instruction publique. L'enseignement de la philosophie était donc à repourvoir. Secrétan, tout indiqué, ne fut cependant point nommé d'emblée à ces fonctions. Plusieurs le trouvaient trop jeune, trop cassant peut-être. Il le savait; de plus, il ne se jugeait pas suffisamment préparé, au sortir de ses examens de droit, à en subir d'autres aussitôt. Il ne se mit donc point sur les rangs pour le concours ouvert aux fins de remplacer M. Gindroz.

(1) H. Vuilleumier. *L'Académie de Lausanne.* Recueil inaugural des discours et leçons prononcés à l'ouverture du Ier semestre de l'Université de Lausanne, p. XLIII, XLV.

Mais les deux aspirants entrés en lice ne présentaient ni l'un ni l'autre des titres suffisants; ils furent écartés. Dans cette pénurie, les partisans du jeune licencié eurent la majorité et le firent appeler à titre provisoire.

Le nouveau professeur fit sa première leçon devant ses camarades de la veille; des amis pour la plupart, pas tous pourtant : la situation était délicate. Il s'en tira, non sans peine, non sans quelques maladresses peut-être, mais avec succès. Son enseignement original, brillant, captivait son auditoire; il parlait haut, trop haut parfois — Mme Vinet l'accusait de « crier ses cours », — il les criait du moins avec feu, avec conviction. Ses vues hardies, imprégnées du souffle de la métaphysique allemande, dépassaient l'ancien horizon d'une philosophie uniquement au service de la théologie, et brisaient les cadres convenus. A l'Académie, il enseignait l'histoire de la philosophie et faisait une introduction à la philosophie positive, dont il commença la première leçon par une prière. Au Gymnase, son programme portait un cours de psychologie et d'éléments d'anthropologie, où il ébauchait déjà le morceau intitulé : *De l'âme et du corps,* qu'il présenta plus tard comme dissertation. Le mercredi soir, il réunissait ses élèves. L'exposé officiel était alors remplacé par des causeries familières, amicales, entremêlées de brillantes improvisations.

A la fin du semestre d'été, dès les premiers jours de vacances, Secrétan se rendit une seconde fois en Allemagne. Il avait obtenu de ne reprendre son enseignement qu'en janvier de l'année suivante, et se réjouissait à la perspective de six mois complets pour

se replonger dans le calme des études personnelles. A Munich, la *volée* des amis suisses de 1836 s'était dispersée; les uns étaient retournés au pays, d'autres avaient changé d'université, la mort en avait déjà frappé. Les documents font défaut sur le travail de Secrétan à ce moment: nous savons seulement que Schelling n'était pas encore parti pour Berlin, que Baader donnait un cours hors cadre durant l'été, enfin que Schimper, sans avoir pu arriver à obtenir une position officielle, offrait comme en 1836 un enseignement privé d'histoire naturelle. Secrétan devait trouver mieux encore en Bavière : il y rencontra la femme qui fut la compagne de sa vie, celle qui partagea ses bons et ses mauvais jours et de qui, après cinquante années, il pouvait dire à son ami Renouvier : « Toujours aimée, et maintenant presque adorée. »

Revenu fiancé de Munich, Secrétan reprit ses fonctions à Lausanne en janvier 1840. Les programmes du premier semestre indiquent la métaphysique au XVIII^me^ siècle, et en particulier Kant et Leibnitz; ceux du semestre d'été la philosophie de la religion, partie qui embrasse le paganisme, sans parler de la logique et de la psychologie pour les élèves les plus jeunes. Entouré de l'affectueuse et chaude sympathie d'une grande partie de ses étudiants, le jeune professeur dépassait néanmoins la portée de plusieurs d'entre eux. Il développait sa pensée comme s'il avait été son propre auditeur, sans tenir assez compte de l'allure plus lente de certains esprits; il ne s'arrêtait pas pour les attendre, et ne savait pas toujours se baisser pour leur tendre la main. Profond et passionné à la fois, souvent éloquent et poétique, il n'était pas proprement péda-

gogue: aussi ses élèves se partageaient-ils en deux camps : les uns l'admiraient, se donnaient à lui, devenaient ses amis; d'autres, répugnant à l'effort intellectuel, ou portant cet effort sur des sujets plus concrets, considéraient la philosophie comme le royaume des nuées.

Secrétan occupait encore sa chaire à titre provisoire. Il ne se risqua pas à se présenter à des examens lors de la clôture des cours, en juillet 1840, se flattant d'ailleurs que ses deux années d'enseignement le désigneraient, à l'exclusion d'autres candidats, et que ses leçons sur Leibnitz, qu'il faisait imprimer, lui tiendraient lieu de dissertation. Ses amis le souhaitaient aussi, sans trop y compter, lorsque le gouvernement décida que non seulement des épreuves étaient indispensables, mais qu'un nouveau concours serait ouvert. Secrétan apprit cette nouvelle en Bavière, où il avait eu hâte de rejoindre sa fiancée dès les premiers jours de vacances. Il en éprouva une déception mêlée d'amertume. Son avenir se trouvait remis en question, il se sentait en butte à du mauvais vouloir, soupçonnait d'indifférence ceux qu'il se croyait le plus acquis, et s'émut douloureusement.

Il y avait en effet des préventions contre lui; sa supériorité un peu intransigeante, ses opinions politiques tranchées, exprimées vivement dans des articles de journaux, son « goût pour les innovations », (1) et les initiatives qu'on l'avait poussé à prendre, un peu trop jeune peut-être, comme dans l'affaire des rapports sur l'instruction publique, lui avaient aliéné certaines

(1) Lettre de Vinet du 15 septembre 1840.

sympathies. Mais la mesure adoptée s'expliquait autrement encore. Le frère aîné de Charles, Edouard Secrétan, qui avait précédemment subi des examens pour la chaire de droit, fut nommé à cette époque professeur ordinaire sans concours. Appeler de cette façon un second membre de la même famille, à laquelle on aurait ainsi paru accorder un privilège, semblait fâcheux, même à des personnes très bien disposées en sa faveur. On le pressa donc de prendre stoïquement son parti d'une mesure en somme légale, et de se libérer au plus vite des épreuves exigées. Il s'y refusa. Voulant se sentir absolument maître de son terrain; ne croyant pas non plus possible de travailler en vue d'un concours, tout en faisant des leçons; répugnant enfin à une troisième année de provisoire, il demanda un congé pour l'hiver. L'excellent M. Gindroz consentit avec une bonhomie charmante à reprendre momentanément l'enseignement de la philosophie, par amitié pour son ancien élève devenu son successeur.

La correspondance entre Munich et Lausanne doit avoir été très active durant ces transactions. Il en reste quelques fragments :

Je savais bien, écrit Vinet le 15 septembre 1840, que vous n'accepteriez pas, que vous ne pouviez accepter le provisoire. Je savais aussi que le Conseil de l'Instruction publique ne pouvait pas vous l'offrir. Mais rien ne nous empêchait de dire que nous désirions vous voir continuer un enseignement auquel vous étiez si propre et qui avait déjà porté de si heureux fruits. Nous avons voté dans le sens le plus honorable pour vous et pour nous. Si je vous ai demandé ce que vous feriez dans le cas d'une réouverture du concours, ce n'était pas pour vous donner un conseil. Quant à l'idée que vous

pourriez au mois de novembre ou de décembre, de janvier peut-être, vous présenter à un examen que vous n'aviez pas cru pouvoir subir à l'issue de vos cours, il paraît qu'elle n'est pas praticable; je n'y insiste pas le moins du monde; vous comprenez seulement qu'après avoir imaginé (avec beaucoup d'autres) que vous auriez soutenu très honorablement des épreuves ce printemps, cette autre erreur ne me coûtait pas beaucoup plus. On ne veut se présenter qu'armé de pied en cap; on a raison peut-être; ceux-là donc avaient tort qui m'ont entraîné à me présenter désarmé et presque nu.

Et plus loin, le 30 septembre :

Quant à l'examen, je crois que nul ne pourrait vous taxer d'inconséquence si, l'ayant décliné au printemps 1840, vous vous présentiez au printemps 1841. Quant à la question de justice et celle de dignité, à votre place je ne m'en embarrasserais guère; la première ne vous regarde pas, la seconde n'est vraiment pas engagée. J'avoue que quand votre livre (Leibnitz) aura paru, vous aurez subi un examen plus que suffisant, mais c'est tant pis pour ceux qui sont d'un autre avis, et non pas pour vous en aucun sens. Vous alléguez la loi; la loi permet de vous appeler, c'est vrai; voilà la *lettre;* l'*esprit* de la loi est de n'user de cette permission que le plus rarement possible et dans des cas d'évidence; est-ce la faute de MM. tels et tels si, pour ce qui les concerne, l'évidence n'existe pas pour eux? Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que l'examen, dans votre cas, n'est à leurs yeux qu'une formalité, dont ils n'ont pas besoin pour former leur conviction (qui est toute formée, j'en suis sûr), mais pour satisfaire à des bienséances publiques, et pour n'avoir pas l'air de créer trop de précédents du même genre.

Que parlez-vous de coupe-gorge? Il n'y en a point dans l'examen en question. Le vrai coupe-gorge, si vous me permettez de vous le dire, c'est votre imagination. Je crois d'ailleurs qu'on trouverait juste de vous compter votre Leibnitz pour dissertation, et juste encore de circonscrire les conférences dans le cercle des études que vous diriez avoir faites. On doit sentir qu'il s'agit moins encore de constater ce que vous savez que ce que vous pensez...

La question du concours une fois tranchée, une autre se posait encore. Le congé d'une année que demandait Secrétan pour se préparer aux épreuves de l'été 1841, allait-il renvoyer son mariage, fixé pour l'automne? La prudence l'aurait conseillé, mais cette voix est rarement écoutée, et bien des circonstances, d'ailleurs, militaient en faveur d'une solution un peu prompte de fiançailles déjà longues.

* * *

Marie-Francisca-Romana Muller était le troisième enfant de Franz-Joseph Muller (1779-1827), bavarois, homme d'une haute distinction intellectuelle et morale. Jeune encore, il avait été placé à la tête des écoles du cercle de Souabe et Neubourg, avec le titre d'inspecteur général — Oberschulrath — et plus tard de Regierungsrath.

Il habita premièrement Kempten, puis Augsbourg. Cette ville, si opulente au XVI^me^ siècle, a grandi peut-être en population, non pas en importance. On y montre la maison des banquiers Fugger, devenue propriété de l'Etat et aménagée en musée; on y visite l'Hôtel de Ville, la demeure de la belle Philippine Welzer qu'a aimée un fils d'empereur; mais tout cela c'est le passé, un passé lointain. Vers 1815, la ville était encore enserrée dans une grande partie de son pourtour par les vieux murs d'enceinte avec leurs tours, leurs portes pittoresques. De petits appartements avaient trouvé moyen de se nicher entre quelques courtines, des jardinets fleurissaient sur un bastion. Augsbourg était partagée, comme elle l'est toujours, entre les deux confessions: catholiques et protestants

vivaient en bonne intelligence, se respectaient et s'exerçaient à l'une des vertus les plus difficiles quand on a des convictions quelconques, la tolérance pour celles d'autrui. Chacun cependant gardait son caractère. Les protestants, moins expansifs, assez austères, prenaient peu de part aux divertissements publics; leur costume était plus sombre; les cotonnades imprimées, alors dans leur première nouveauté, étaient fort à la mode; on donnait le nom d'indiennes protestantes à celles dont les couleurs étaient peu voyantes, les violettes par exemple. Les catholiques, plus détendus, plus mondains dans certains cercles; avaient une largeur d'idées remarquable à cette époque, dans la vieille cité impériale. Sailer, évêque de Ratisbonne, avait été l'initiateur d'un mouvement libéral fort intéressant, et fort mal vu des Jésuites. Muller s'y rattachait ainsi que ses amis, entre autres le chanoine Schmid, l'auteur de contes charmants dont la popularité dure encore, et d'une histoire biblique faite avec un tact littéraire et théologique parfait, où il met les récits de l'Ancien et du Nouveau Testament à la portée de jeunes lecteurs, tout en leur laissant leur saveur et leur originalité. Très préoccupé de questions d'école, le Schulrath Muller avait l'œil ouvert sur toutes les améliorations à apporter dans le domaine de l'éducation, dans les méthodes d'instruction, dans l'organisation des collèges. En 1803 déjà, il avait été envoyé par le gouvernement bavarois à Burgdorf, afin d'y voir à l'œuvre le système de Pestalozzi; plus tard, il écrivit lui-même un remarquable traité de pédagogie.

Franz Muller avait épousé une demoiselle Kien, originaire de Salzbourg. Le père et la mère, très unis,

voyaient grandir autour d'eux une nombreuse famille. L'aînée, une fille, Caroline, était jolie et d'une rare intelligence; puis venait un fils, Joseph, ensuite Marie; ils furent dix. Excellent écolier, Joseph fut compagnon de classe de Louis-Napoléon Bonaparte pendant le séjour que fit la reine Hortense à Augsbourg. Sa Majesté en exil invitait parfois des enfants particulièrement bien notés pour jouer avec le prince. Le tour de Joseph Muller arriva. Grande émotion parmi la petite bande. Une reine! Aller chez une reine, quel honneur! Quel spectacle surtout! Grande, belle, vêtue de soie, un voile sur les épaules, une couronne sur la tête, des diamants en rivière! Ceux qui restaient virent le frère aîné partir avec envie; on attendit fiévreusement son retour; on l'accabla de questions. La déception fut grande : la reine n'avait pas de couronne, elle était, dit Joseph, habillée comme maman le dimanche et assise sur un sopha comme celui du salon, seulement elle reposait les pieds sur un coussin de velours rouge orné de glands d'or. Ce fut une fiche de consolation; avoir comme tabouret un coussin de velours, de velours écarlate galonné d'or, c'était royal pourtant, et Joseph avait bien été chez une reine. Cette relation d'enfance ne fut pas oubliée par Napoléon III. Sous le second empire, Joseph Muller, se trouvant à Paris pour des recherches savantes dans les bibliothèques, fut reçu aux Tuileries par son ancien condisciple avec une cordialité parfaite.

Marie Muller était la favorite de ses frères; elle les comprenait, les aidait; sa complaisance était inépuisable, au jeu comme au travail. Elle suivait, ainsi que sa sœur aînée, les leçons données dans le couvent des

dames anglaises, ordre voué à l'instruction des jeunes filles aisées, un peu comme jadis les dames de Saint-Cyr. L'instruction y était solide; on y enseignait aussi de merveilleux travaux à l'aiguille, broderies de soie imitant la peinture, dentelles, tulle brodé. Revenue le soir à la maison, Marie retrouvait ses frères, elle chantait avec eux de sa voix bien timbrée et sympathique de mezzo-soprano, jouait de la guitare et se posait de graves questions. Que faire dans la vie? Elle était pieuse, elle aimait les dames anglaises, elle aimait à chanter aussi, à déclamer; elle apprenait de grands passages de tragédies, et, dans son enfance, déclarait ne voir que deux carrières enviables, être religieuse ou actrice. La famille n'avait pas de fortune, mais le traitement du père était suffisant, grâce aux habitudes fort simples dans l'Allemagne du Sud à cette époque. C'était une vie heureuse, harmonieuse, complète. En 1827, un coup de foudre éclata.

Le Schulrath Muller avait passé une soirée paisible au milieu des siens. Suivant son habitude, il lut encore son journal après s'être couché. Le lendemain matin, il sommeillait si paisiblement que sa femme n'eut pas le courage de l'appeler et sortit de la chambre en recommandant aux enfants de ne pas faire de bruit, pour ne pas troubler le repos de leur père. Le déjeuner était terminé, l'heure d'aller au bureau sonnait; Mme Muller se décida enfin à réveiller son mari; elle le trouva dans la même attitude, très pâle... C'était la mort. Une embolie cérébrale l'avait emporté dans son sommeil. Il avait quarante-huit ans.

Le deuil fut grand dans toute la ville, dans toute la province. Dans la famille Muller, ce fut une révolution

complète. La veuve avait le cœur brisé : il fallait vivre pourtant pour les dix orphelins que lui laissait comme héritage son bien-aimé; il fallait, par des prodiges d'économie, élever cette nombreuse famille avec la modique pension payée par le gouvernement à ses employés et à leurs enfants mineurs.

L'aînée des filles, fiancée déjà, se maria peu après; Joseph continua ses études de philologie à Munich, sans argent, ne mangeant pas toujours à sa faim; il devint néanmoins un orientaliste distingué, fit d'importants travaux sur le *Zend-Avesta*, Averroès et d'autres sujets. Renan le cite comme un arabisant de première force. (1)

Depuis longtemps, Marie ne songeait plus à se faire ni religieuse, ni artiste; elle termina ses études, puis après quelques années encore passées auprès de sa mère, elle subit des examens pour entrer comme maîtresse d'école dans un établissement que l'Etat venait de fonder à Neubourg sur le Danube. Jusqu'alors les écoles de filles étaient toutes entre les mains des religieuses. Cet essai d'instruction laïque était une absolue nouveauté. On choisit le personnel avec un soin extrême; des femmes de grand mérite s'y rencontrèrent, et c'est à Neubourg que la jeune fille se lia intimément avec Isabella Braun, un aimable auteur qui fut un peu pour la Bavière, avec moins de talent et d'originalité, ce que fut Ottilie Wildermuth en Wurtemberg. Les maîtresses logaient dans le bâtiment de l'école; elles faisaient ménage deux ou trois ensemble, vivant de

(1) Ernest Renan. *Averroès et l'Averroïsme*. Paris, Michel Lévy, 1867, p. 85 et 164.

coquilles de noix, mais agréablement, dignement, remplissant leur tâche avec zèle, appréciant aussi les jours de vacances; dès que la nouvelle année voyait apparaître son calendrier, elles cherchaient les jours fériés. S'ils tombaient sur le dimanche, c'était au profit de l'école, s'ils tombaient sur des jours de semaine, enfants et professeurs en étaient ravis. M^lle^ Muller paraît avoir été particulièrement aimée durant son séjour à Neubourg. Les visites de l'inspecteur étaient redoutées néanmoins; le plus terrible des rêves qu'on pût faire était de se trouver devant une classe indisciplinée, ou bien au moment de l'examen de n'avoir pas les cahiers des élèves en ordre. Sous ses cheveux blancs, en pays étranger, Marie Muller, devenue grand'mère, avait encore ce cauchemar et racontait en riant, le matin, qu'elle avait cru pendant la nuit avoir oublié d'enseigner l'arithmétique durant toute une année d'école.

La jeune institutrice passa quelques jours des vacances de l'été 1839 dans la Haute-Bavière, au bord du Walchensee. Une course de montagne était projetée avec son frère Joseph et un de ses condisciples. La veille au soir, l'ami arriva un peu contrarié. Il venait de lui tomber une visite inopportune : un étudiant suisse que lui recommandait Karl Schimper; il fallait ou renoncer à la partie, ou lui proposer d'y prendre part. On se résolut à cette dernière alternative. L'intrus était Charles Secrétan.

De taille moyenne, le teint pur, blonde, pâle, le front noble, intelligent, les yeux d'un bleu pervenche foncé, largement ouverts, ombrés par une arcade sourcilière profonde, la bouche plutôt grande, gracieuse,

mobile, le menton accusé, Marie Muller n'était pas une beauté, mais il régnait dans sa personne une harmonie extrême. Tout concourait à la même impression de bonté gracieuse, de douceur et de force; aucune dissonance dans cette nature élevée et saine, dénuée de tout égoïsme. Beaucoup d'hommages lui avaient été adressés; digne, calme, son cœur ne s'était pas encore donné. De plus, il y avait certains points sur lesquels elle déclarait ne jamais vouloir transiger. Elle épouserait un homme plus âgé qu'elle, de son pays et catholique. Il n'y avait donc rien à craindre du jeune étudiant protestant.

Avec son organisation physique et intellectuelle puissante, sa sensibilité très excitable, passant vite de la joie de vivre à l'abattement, expansif en tout temps, dans les heures sombres comme dans les heures d'humeur sereine ou joviale, Charles Secrétan était, nous l'avons déjà vu, plein de contrastes, d'inattendu et, malgré sa force, semblait chercher un appui. Dès le premier moment, ces deux êtres, si différents à beaucoup d'égards, se trouvèrent sur un terrain commun : le sentiment très vif de la nature. Toute sa vie, Marie Muller eut une admiration émue pour les montagnes et les lacs, les forêts et le ciel étoilé, les fleurs, cet ornement de la terre, cette preuve visible, disait-elle, de la bonté de Dieu se manifestant par ce luxe charmant de parfums et de couleurs. Cet amour pour la création n'avait point de retour douloureux pour Marie; elle était d'accord avec ce qui l'entourait; dans les moments les plus tristes de sa vie, la splendeur des choses ne la froissait pas, ne l'écrasait pas, mais l'apaisait et la consolait. Pour Charles Secrétan, la

nature était aussi une amie, mais il luttait avec elle, se plongeait dans ses orages ou pleurait, devant la sérénité des beaux jours, celle que son âme perdait si facilement.

Ils se sentirent dès cette première rencontre vibrer à l'unisson sous le souffle d'un sentiment plus puissant encore, le sentiment religieux. L'un protestant, l'autre catholique; l'un étreint par la conviction du péché, passant des larmes à l'adoration, l'autre confiante et calme dans sa foi, ils servaient et priaient le même Père.

Leur course au Walchensee fut la première étape du voyage de la vie que, durant cinquante années, ils firent la main dans la main.

Ce fut un grand bonheur pour Secrétan d'avoir deviné quel trésor était mis sur son chemin. Il fut attiré instinctivement vers cette femme ferme et tendre, sachant se posséder et se donner tout ensemble. Elle, de son côté, subit le charme de la riche individualité du jeune étranger, tout en pressentant qu'il avait besoin d'une aide et qu'une belle tâche, où le dévouement aurait sa part, s'offrait à elle. Bien des années après, au seuil de la vieillesse déjà, Marie Muller eut l'occasion de recevoir Charles Gleyre dans l'intimité de sa vie de famille. Le peintre vaudois fut frappé du caractère maternel de son hôtesse, et quand il peignit son *Enfant prodigue*, il dit avoir pensé à elle en esquissant la femme au visage rayonnant et douloureux à la fois, ouvrant les bras pour accueillir son fils. C'était comprendre jusqu'au fond l'âme de la compagne de Charles Secrétan. Elle fut une mère incomparable pour ses enfants, on peut dire qu'il y eut

toujours aussi une nuance de maternité dans son amour pour son mari.

Les choses ne marchèrent cependant pas très vite. La jeune fille avait de la peine à se familiariser avec les perspectives qui se présentaient à elle. S'expatrier est encore aujourd'hui un sacrifice pour une femme. Mais quelle différence avec les temps passés ! Les distances ne sont plus rien, on voyage rapidement et à bon marché; l'habitude de se déplacer est dans les mœurs; on a dans son budget une rubrique pour le chemin de fer. En 1839, il fallait des journées de voiture pour se rendre de Munich à Lausanne. Les coutumes aussi sont devenues plus uniformes; on apprend les langues des pays voisins et leurs usages; alors chaque province avait encore son genre de vie original, ses traditions; la rupture était presque complète. Quitter son pays, quitter sa mère surtout, sa mère bien-aimée, veuve, âgée; quitter ses sœurs, ses frères ! En aurait-elle le courage ? Était-ce son devoir, non seulement son devoir de fille, mais de chrétienne, puisque Secrétan n'appartenait pas à la même confession qu'elle ? Et la famille inconnue, là-bas, verrait-elle de bon œil arriver l'étrangère ?

Marie Muller fut plutôt encouragée par son entourage, par Schimper qu'elle connaissait et qui avait favorisé, ou pour mieux dire machiné la rencontre avec Secrétan, par ses frères, qui appréciaient le jeune Suisse, par son amie Isabella Braun, confidente des deux parties; sa mère, un peu hésitante, consentait pourtant; on l'assurait d'un accueil cordial au bord du Léman, et puis elle avait donné son cœur. Les deux jeunes gens se fiancèrent.

De retour à Lausanne, Secrétan ne parla point de son engagement. Ses parents furent, avec M. et Mme Vinet, ses seuls confidents. M. et Mme Secrétan avaient accepté sans joie, mais sans petitesse, la perspective de cette union avec une Allemande, catholique, sans fortune, et de quelques mois plus âgée que Charles. Très fiers de lui, ils auraient désiré une autre alliance et ne se dissimulaient pas les difficultés que le nouveau ménage aurait à surmonter, mais ils connaissaient l'âme orageuse de leur fils, ses aspirations difficilement satisfaites, et firent céder leurs répugnances. A la première nouvelle de ses projets, sa mère lui avait écrit :

21 novembre 1839.

Je te dirai donc, mon cher enfant, pour en venir au but de ma lettre, que nous te laissons complètement libre quant à ton mariage, mais nous trouvons que tu entreprends une rude tâche en épousant une femme qui n'a rien du tout, comme elle, en acceptant ta main. Tu connais assez nos affaires pour savoir qu'il nous est de toute impossibilité de donner une dot à chacun de nos fils. Ton père a beaucoup travaillé; il est usé et ne pourra continuer bien des années son métier, et Henri et François sont loin d'être élevés. Ce n'est pas que je ne croie qu'avec du courage pour le travail, de la constance dans ses entreprises et une stricte économie on ne puisse se tirer d'affaire, mais il me semble que cette économie te manque, et je crains que tu ne la prennes jamais; dans ce moment, par exemple, il me semble que tu devrais penser à dépenser aussi peu que possible. Eh bien, au lieu de cela, tu fais louer des chambres dehors, tandis que tu n'aurais rien payé chez nous, et je pense vraiment qu'il est aussi facile de sortir pour voir la vue que de sortir pour ses repas; du reste Mme Vinet te garde ses mansardes; je le lui ai demandé dès que je suis revenue du Basset, ne sachant rien de ton projet de mariage. Ta lettre, qui l'annonce, m'a fait beaucoup pleurer, et je ne saurais dire pourquoi, car il y a longtemps que je

désire une fille, et j'aime à croire que la femme que tu choisis en sera une véritable pour moi. Je suis toute disposée à l'aimer comme telle, et à la bien recevoir, car il faut qu'elle ait un bien grand courage pour quitter sa famille et son pays. J'ai peur qu'elle ne s'ennuie ici. Il est rude de changer toutes ses habitudes, de vivre souvent de privations et de peine, car on en a beaucoup lorsqu'on a des enfants et qu'il faut tout gagner; d'un autre côté si l'on réussit à se faire un sort, on a je crois aussi plus de jouissance. Ainsi cela vous regarde tous les deux; vous êtes jeunes et courageux; moi vieille et poltronne, voyant plutôt à présent en mal qu'en bien; tout ce que je puis faire c'est de prier Dieu pour vous; qu'il vous donne sa paix et le contentement d'esprit. Quant à la religion, j'ai plutôt l'amour de Dieu que la crainte de Dieu, et je crois qu'une catholique comme une protestante peut être sauvée, mais vivant dans un pays protestant, il faut que tes enfants, filles ou garçons, soient protestants; cette différence entre frères et sœurs ne peut décidément pas aller. Voilà, mon cher, ce que ton père et moi nous pensons. Tu es libre, et tu as assez d'intelligence et d'expérience pour te conduire. Tout ce que nous désirons, c'est votre bonheur, et de quelle manière que vous le trouviez, nous serons heureux.

... Je t'embrasse et envoie mes amitiés les plus tendres à ta Marie. C'est un nom que j'aime beaucoup et j'espère aimer aussi la personne.

Mme Vinet, avec son cœur chaud, son caractère primesautier, s'intéressa vivement au roman commencé. Elle fut la première avec Vinet à écrire à la jeune femme pour lui souhaiter la bienvenue en Suisse. Plus tard elle entoura Charles de sa sympathie quand Marie, pour obéir aux scrupules religieux que des prêtres trop zélés avaient éveillés chez sa mère, crut devoir renoncer à son amour. A ce moment, les frères de la jeune fille, son amie Isabella Braun, écrivirent tous à Charles que la partie n'était pas irrévocablement perdue, que Marie l'aimait et que Mme Muller pouvait

être rassurée. L'unanimité d'affection de ces amis de la veille pour l'homme qui allait leur enlever une sœur, une compagne de travail chérie, montre quel charme exerçait Secrétan, l'attrait qu'inspirait sa riche et confiante nature, malgré les rugosités que Mme Vinet s'efforçait encore d'effacer. Il fit de son mieux pour suivre les conseils de la patience, pour rester maître de lui, pour laisser à Marie le temps de se retrouver, pour accepter même, s'il le fallait, le sacrifice du rêve d'une vie à deux et se contenter d'une belle et pure amitié.

Ils puisèrent leur force durant cette crise douloureuse dans un sentiment religieux très profond. Le catholicisme de Marie Muller était dénué de tout formalisme, de toute bigoterie; le protestantisme de Secrétan avait une tendance mystique accentuée; chacun d'eux faisait ainsi la moitié du chemin. Passant par-dessus les cérémonies et les dogmes, ils s'unissaient dans la prière adressée au même Père. Le calme de Secrétan fut pourtant de courte durée; la tempête amassée finit par éclater. Le jeune homme cria son désespoir à celle qui lui refusait son amour. Marie fut bouleversée des ruines qu'elle avait faites; Mme Muller se laissa convaincre, donna son consentement et sa bénédiction à sa fille, qui tendit de nouveau la main à son fiancé. Maintenant qu'elle avait dit oui une seconde fois, le jeune homme, malgré l'absence de position assurée, ne se sentait pas la force de risquer encore son bonheur par des retards. Après bien des pourparlers, il fut décidé que le mariage aurait lieu dès l'automne 1840, et que Secrétan s'occuperait dans le bureau de son père tout en préparant ses examens. Il partit

donc pour chercher sa fiancée à Spire, où Marie Muller séjournait chez sa sœur aînée dont le mari, l'illustre philologue Karl Halm (1809-1882), fut plus tard professeur à l'Université de Munich, directeur de la Bibliothèque royale, et s'est fait connaître par ses travaux d'érudition ainsi que par ses remarquables éditions de nombreux auteurs latins.

Mme Vinet, qui avait toujours espéré cette solution, accompagna son fils adoptif de sa tendre sollicitude. Peu de jours après son départ, elle lui écrivait une lettre qui fait allusion à un fait caractéristique : il trouvait du temps pour s'occuper personnellement de malheureux, et, même absent, un peu d'argent pour soulager leur misère.

Je ne puis méconnaître un soin du bon Dieu en ce que je n'ai point eu de visites depuis votre départ et de ce que les pauvres ont abondé; de vrais pauvres qui m'occupent beaucoup. Vous pouvez croire que ceux des Terreaux ne sont et ne seront pas négligés. Il faut vous dire que la veille de votre départ j'avais été fortement tentée de donner une Ferronnière à Marie; il me semblait que cela irait bien à sa « figure d'histoire » et je voudrais tant que vous la trouvassiez bien belle! J'étais même sortie pour chercher, puis j'avais résisté. Vous parti, la douleur de la séparation ranima mon désir de vous la « nachschicken » à Strasbourg. Je sortis de nouveau pour cela, mais j'allai d'abord porter votre aumône. Je trouvai l'homme sans ouvrage, disant qu'on lui donnerait du bois à couper s'il avait des outils comme les bûcherons, mais que les gens qui ont le bois, n'ayant pas d'outils, on prend les bûcherons qui en ont. Je vais chez M. Francillon; une hache et une scie coûtent sept francs! ! Marie n'aura pas sa Ferronnière; son front ne sera orné que d'innocence, d'amour et de bonheur, et Dieu vous la fera bien assez belle. N'ai-je pas raison, mon ami? et du mérite par-dessus le marché, car il m'en a bien coûté. Rien n'embellit une femme comme le bonheur, ainsi vous pourrez contribuer aussi à rendre belle votre

amie. Je sais que vous serez aimable avec elle, mais soyez-le aussi avec ceux qui l'entourent; ne trouvez pas trop simple qu'on vous accueille, qu'on vous prévienne, qu'on vous serve; témoignez-en de la reconnaissance. Ne soyez pas franc pour des choses qui n'en valent pas la peine; on peut se taire.

Au dernier moment, de nouvelles complications surgirent : l'église catholique se refusait alors en Bavière à la bénédiction d'un mariage mixte, si les époux se réservaient la liberté d'élever leurs enfants dans le protestantisme. Secrétan se vit donc obligé de conclure son union en Suisse, et prit les devants afin de vaquer aux formalités nécessaires. Plus tard la jeune fille fit seule, en diligence, le long trajet qui l'éloignait de sa mère, de ses sœurs, de sa patrie, pour la conduire au seuil d'une vie nouvelle à tous égards. Elle fut reçue au débarquer par M^me^ Vinet, chez qui elle devait loger; puis elle fut présentée à la famille Secrétan. Elle gagna les cœurs. L'avocat Samuel Secrétan aimait l'Allemagne, en connaissait la langue, n'avait pas de fille; il adopta celle que son fils lui amenait. Les jeunes hommes de la maison furent sous le charme de sa bonne grâce parfaite. Sa belle-mère fut peut-être plus lente à se donner. La noce eut lieu sans bruit le 4 décembre 1840. Un ami de Secrétan, le pasteur Frédéric Frossard, bénit le mariage dans l'église de St-Laurent; un repas dans la stricte intimité eut lieu à la Cité, puis les jeunes époux se rendirent à Montreux, où ils firent un court séjour chez leur tante, M^me^ Buenzod. Ils y arrivèrent par une soirée d'hiver pure et lumineuse. La lune baignait le paysage de sa blanche clarté; la Dent du Midi dressait ses cimes argentées sur le ciel semé d'étoiles. Marie Secrétan garda de ce spectacle

une impression profonde. De retour à Lausanne, elle cherchait toujours à l'horizon la belle montagne dentelée, aux sept pointes, et finissait par croire avoir été dupe d'un mirage.

Le jeune ménage s'établit dans une partie du premier étage de la grande maison de la Cité, où le frère aîné de Charles, l'avocat Edouard Secrétan, associé de son père, occupait aussi quelques pièces.

L'appartement était exigu, malgré l'apparence seigneuriale de l'immense vestibule d'entrée. Un confortable cabinet de travail, avec deux fenêtres sur la rue et une vaste cheminée, servait de salon. A côté, une grande salle allongée formait ce que les Allemands appellent « Wohnzimmer ». Dans le fond se dressait la table à manger, près d'un poêle de faïence blanche à dessins bleus, illustrant les fables de La Fontaine.

La table à ouvrage de la jeune femme occupait l'une des embrasures, avec la petite chaise basse où elle aimait à s'asseoir. Une belle lithographie de l'Assomption de la Vierge, de Guido Reni, tableau de la Pinacothèque de Munich, lui rappelait le pays natal. L'exilée eut sans doute des heures de détresse, de nostalgie, d'appel passionné vers ce qu'elle avait aimé jusqu'alors et quitté d'une manière définitive. Elle avait cru posséder le français; ses connaissances, un peu théoriques, lui firent faux bond. Elle comprenait bien, mais ne s'exprimait pas facilement au début, ce qui l'isolait. Avant son mariage elle n'avait parlé à Secrétan et ne lui avait écrit qu'en allemand. Maintenant, dans un milieu où personne ne savait cette langue, lui aussi s'adressait à sa femme en français. La réserve et la

franchise quelquefois abrupte de sa belle-mère l'effrayaient; tout ce qui l'entourait lui était nouveau, tandis que Secrétan se trouvait dans son pays et dans sa parenté.

Enfin, elle s'y attendait bien, elle le savait, son mari avait des heures sombres, un tempérament nerveux, le besoin d'appui plus que la faculté d'en donner; il y avait eu dans son âme des orages et la vague n'était pas encore apaisée.

Dans ces circonstances, une femme moins dévouée, moins intelligente et d'une nature moins équilibrée, aurait peut-être pris la vie par le côté douloureux, se serait découragée, et au lieu d'être pour son mari l'aide précieuse qui fait toujours du bien, jamais du mal, elle l'aurait entravé dans sa carrière. Ce ne fut pas le cas. Ses luttes, elle les refoula au plus profond de son âme; elle sut sourire à la vie telle qu'elle était, elle sut en vaincre les difficultés, en aimer les devoirs, en apprécier aussi la richesse, et jouir de tout ce qu'elle en recevait de doux et de joyeux.

Parfaite avec ses beaux-parents, elle se sentait aimée et complètement appréciée de son beau-père. Quant aux frères de Secrétan, qui n'avaient jamais eu de sœur, il leur paraissait charmant de voir aller et venir dans la maison cette jeune femme harmonieuse dans tout son être. L'aîné, Edouard, l'aima comme une vraie sœur; le cadet, François, alors âgé de quatorze ans, faisait avec elle ses devoirs d'allemand et lui garda une inaltérable affection. Elle fut adoptée aussi par les cousines de son mari, Charlotte et Elisa Secrétan de la Cité-derrière. Très liées avec Charles,

elles firent l'accueil le plus cordial à la jeune étrangère, lui servirent d'amies de noce; bientôt, au désir de rendre à la nouvelle venue le séjour de Lausanne agréable, succéda une intimité très douce pour les unes et pour les autres. Marie devint vite leur confidente à l'âge où les jeunes filles ont des confidences à faire; aussi les allées et venues entre les deux maisons voisines étaient-elles fréquentes.

Les amis de Secrétan trouvèrent vite, de leur côté, le chemin de ce nouveau foyer présidé par une femme sereine, cultivée, mais sans prétention aucune, auprès de laquelle les cœurs se reposaient.

Au nombre de ces amis — collègues ou étudiants, — l'un des plus fidèles était Henri Durand, revenu à son tour d'Allemagne en avril 1841, pour subir ses examens de théologie. Poète aimable, bien que de moindre envergure que Monneron, il jouait en outre de la guitare, et venait souvent le soir faire de la musique avec Marie Secrétan. Charles, fatigué de la préparation de son concours s'ajoutant à son travail de stagiaire, avait perdu le sommeil. Parfois, étendu sur son lit, la porte ouverte, il parvenait à s'endormir, bercé par cette sérénade; quand il le voyait assoupi, Durand s'esquivait sans bruit. Ces rapports gracieux furent, hélas ! de courte durée : Henri Durand mourut en 1842, âgé de vingt-deux ans. Un recueil de ses vers, précédé d'une notice de Vinet, a été publié peu après.

Melegari venait souvent aussi s'asseoir au coin du feu, où le rejoignait bientôt Edouard Secrétan; c'étaient alors d'interminables causeries. Réfugié politique italien, Louis-Amédée Melegari était arrivé à Lausanne

en 1834, sous le nom d'Emeri. Ses fortes études, sa haute compétence, l'avaient vite tiré de sa position précaire et fait appeler à la chaire d'économie politique. Les frères Secrétan l'accueillirent dès la première heure. D'une simplicité distinguée, d'une parfaite élégance, avec son beau sourire, Melegari fut bientôt très répandu dans la société lausannoise ; il épousa une Vaudoise, puis, à peine avait-il fondé son foyer, que la révolution de 1845 le rejeta dans la vie errante. Il était à Paris, pour y chercher une position, quand les événements de 1848 lui permirent de rentrer en Italie, où la réputation qu'il s'était acquise à Lausanne le fit nommer, par le roi Charles-Albert, professeur de droit international à Turin. Il siégea plus tard à la Chambre des députés, au Sénat, et travailla à la législation du nouveau royaume d'Italie à titre de secrétaire général du Département de l'Extérieur. « Une partie notable des lois italiennes, contemporaines de l'Italie elle-même, sortent de sa tête et de sa plume. » Plus tard, la Suisse le vit revenir à titre de ministre plénipotentiaire, à Berne, où il mourut en 1881. (1)

Enfin, pour le jeune ménage, le grand réconfort était la maison Vinet, toute proche, où Charles et Marie se sentaient reçus comme des enfants et des frères.

(1) Voir l'article nécrologique de Ch. Secrétan sur Melegari. *Gazette de Lausanne*, 27 et 28 avril 1881.

CHAPITRE V

1841-1848

Examens. Vie de société. Révolution de 1845. Mort de Vinet. Le Sonderbund. Le *Courrier suisse*.

Durant tout l'hiver et tout l'été 1841, Secrétan se livra à un labeur austère en vue des épreuves qu'il devait subir. Ses amis suivaient avec intérêt ses travaux et s'en entretenaient dans leur correspondance; ainsi Frédéric Frossard écrivait à Lèbre :

Vous aurez su le mariage de Charles Secrétan. Sa femme est décidément charmante, parlant peu le français, mais purement et d'un accent très agréable, ce qui est rare chez les Allemandes. Elle a l'esprit cultivé, mais sans la moindre nuance de prétention; vous aurez grand plaisir à la connaître, et généralement elle plaît beaucoup à chacun. Quant à Secrétan lui-même, il se prépare, comme il vous l'aura sans doute écrit, pour la chaire de philosophie, qu'il obtiendra, je n'en doute pas.

Nous lisons un peu plus tard dans une lettre de Vinet, du 13 septembre, à Samson Vuilleumier, alors à Bâle :

Les examens pour la chaire de chimie vont finir. Il y a quelque probabilité que M. de Fellenberg sera nommé. Les examens de philosophie suivront immédiatement. Je tâcherai de vous envoyer la dissertation de M. Secrétan. Elle est bien distinguée. Il y a toute apparence qu'il sera nommé. (1)

(1) Lettre appartenant à M. H. Vuilleumier.

Cette dissertation a pour titre : *De l'âme et du corps*. Le *Fragment d'une introduction à la psychologie*, article publié, en 1840, dans la *Revue suisse*, en forme le premier chapitre.

L'ensemble du travail, singulièrement riche d'aperçus, est comme un sonore prélude à la *Philosophie de la Liberté :*

Qu'est-ce au fond que la nature, qu'est-ce que l'humanité et la nature pour l'humanité ? Questions hardies assurément, dit Secrétan, questions qui en appellent peut-être de plus hautes encore et que toutefois le psychologue voit nécessairement surgir dès les premiers pas... L'étude que nous abordons saisit et fixe pour l'analyser un objet dont le mouvement est l'essence. Il faut avant tout comprendre ce mouvement. A quelque degré de généralité que l'on s'élève, l'objet de la psychologie est historique, l'homme ne peut être compris que par son histoire. Il marche et nous sentons qu'il marche vers un but. Sa vie est une transformation, tantôt plus apparente, tantôt presque imperceptible, mais continue. Pour comprendre l'âme et le sens des phénomènes que sa vie présente, il est donc nécessaire de savoir d'où elle vient et où elle va. Un fait n'est compris que par l'intelligence de ses principes et de sa fin, mais c'est dans la fin que les principes se révèlent. La place de chaque chose dans l'homme ne peut se déterminer qu'au regard de ce but.

Comme l'individu, l'espèce a ses destinées. L'humanité entière est livrée à un vaste mouvement, dont les phases sont marquées par les générations opérant leur évolution propre au sein de l'évolution générale. Où trouver le point de départ de l'âme individuelle et son achèvement, sinon dans l'histoire de l'espèce ? Les vrais rapports de l'homme et de l'humanité sont des rapports historiques.

Mais la nature elle-même a ses métamorphoses, sa loi de progrès, par conséquent son commencement et son terme. La nature elle-même est *historique*, au vrai sens du mot.

Les destinées de l'homme et celles de la terre s'enlacent par un étroit lien, et si la solidarité de leur histoire offre à la pensée de mystérieuses profondeurs, elle n'en demeure pas moins

certaine pour tous les esprits attentifs. Plus clairement encore que la grappe, l'épi de blé, la douceur de l'automne ou la beauté des montagnes, le cheval et le chien fidèle disent à l'homme combien la nature incline à lui. Il n'en a pas toujours été ainsi. Ces continents, ces climats, cette nature amie sont le dernier fruit de longs efforts, de nombreux essais. Plusieurs créations vivantes ont couvert le globe, dans lesquelles l'homme individuel ne pouvait pas apparaître. Mais le mouvement évolutif de la nature, dont l'histoire universelle de la vie nous offre des témoignages, n'est pas arrêté. Le monotone retour des saisons nous dérobe une transformation ralentie. Toute montagne s'abaisse, tout vallon se comble; les races des animaux disparaissent avec les langues des hommes, et la nature s'apprête silencieusement à de nouvelles destinées. Les phénomènes mystérieux des volcans suffisent pour faire comprendre que des puissances actives, capables de changer la face de la terre, veillent encore dans son sein. La planète dans son orbite semble dédaigner la régularité géométrique, nul objet ne rencontre deux fois le même point dans l'infini de l'espace. L'an qui s'approche n'aura pas la durée de celui qui s'enfuit; tout dans l'univers matériel, comme dans l'histoire des sociétés, semble vouloir accélérer ses pas. L'esprit répugne à la pensée d'un effort sans dessein, d'un mouvement sans terme. Quel est donc le but pour cette nature qui nous nourrit, nous caresse, nous dévore? Notre existence serait anéantie par un seul de ses mouvements. L'influence de notre activité volontaire sur les modifications qu'elle subit n'est presque rien au prix de celle qu'elle exerce sur nous par son courroux et par ses tendresses. Les destinées de la nature semblent embrasser celles de l'homme. En serait-il toutefois ainsi? L'être qui pense et qui sait penser ne serait-il que le cortège de celui dans lequel la pensée s'absorbe en productions matérielles? Dans le monde des choses, la personne ne serait-elle qu'une chose de plus? Ou plutôt le rapport n'est-il pas renversé, et si dans l'apparence la nature fait à l'homme sa condition, l'homme ne présiderait-il point en réalité au sort de la nature? En un mot, quel est le sens du *procès* général dans lequel sont compris celui de la nature et celui de l'homme? Quel est le mot du destin de la créature? Nous ne pouvons pas écarter ce problème. Il faut comprendre le com-

mencement et la fin de l'homme et de la nature, si l'on ne veut errer sans guide et sans flambeau dans le dédale des faits intérieurs.

Le problème ainsi formulé ne trouverait-il pas sa solution dans une révolte mystérieuse de l'être créé, révolte dont le résultat fut d'enchaîner l'esprit à la matière, à la nature? Par un long travail, l'esprit perfectionne la nature, amène dans l'univers un progrès qui aboutit à l'homme, à une restauration, à un être redevenu libre, et cette liberté de l'homme prouve la liberté de Dieu.

Nous avons donc posé comme premier principe un Dieu libre, reprend Secrétan. La création d'un Dieu libre ne pouvant être primitivement corrompue, nous avons dû, en vertu de ce principe, considérer le progrès de l'univers, où le bien lutte contre le mal, comme une restauration. Or la restauration ne saurait être l'œuvre de la créature seule; si la créature est véritablement déchue, elle ne peut pas se relever elle-même. Celui qui la relève, c'est Dieu. Jusqu'ici, fidèles à la marche de l'expérience, nous n'avons considéré dans le *procès* que les agents visibles, l'homme et la nature, s'efforçant de revivre, de se reconnaître, de rentrer dans leur vraie place, dans leurs vrais rapports. A ces agents qui ne forment qu'un terme de la relation absolue : la créature, il en faut ajouter un nouveau : Dieu. Lui seul peut suggérer à la créature l'idée de se relever; lui seul peut ouvrir le chemin; lui seul peut accorder une réussite à ses efforts imparfaits pour atteindre le but désiré. Tel est en effet le rôle de Dieu dans l'histoire. Il exauce. La créature se prépare, implore. La bénédiction vient d'en haut. Les tentatives de la nature et de l'humanité pour arriver à un état supérieur demeurent stériles aussi longtemps que Dieu ne les féconde pas; et cet exaucement des efforts successifs, on pourrait dire des prières de la créature, se manifeste par la production des individus. Qu'est-ce que l'individu? C'est le terme heureux d'un mouvement productif. Chaque type déterminé, chaque espèce, chaque race, cha-

que individu est donc une position que Dieu permet à la créature de prendre, une forme dans laquelle il lui donne de se produire et de se fixer. L'individu est pour la créature une halte, un repos dans lequel elle se réveille et apprend à se connaître. Ainsi l'individu ne se réalise jamais sans le secours exprès de Dieu ; l'individu est une création directe de Dieu, mais Dieu crée sur le fond de la créature, dans les conditions qui lui sont offertes par la créature...

Reconnaître le sceau divin de l'individualité, c'est en reconnaître les grandes destinées. Pour n'être que la fixation de phases passagères dans l'existence de l'humanité, les individus ne sont pas moins immortels.

Oui, nous comprenons à la fois que les individus sont l'expression d'un temps, et qu'ils ne périssent point ; mais entre ces deux assertions, la contradiction n'est qu'apparente. Nous le voyons par l'expérience de notre propre vie : chacun de nos actes est un fait absolument momentané ; cependant, après l'instant où ils ont formé le présent pour nous, ces actes, pouvons-nous dire qu'ils ne soient plus ? Ils *sont* encore par leurs conséquences, qui se développent en nous et ailleurs. Mais en eux-mêmes, sans altération, ils vivent dans notre souvenir et composent notre existence intérieure. L'oubli seul met fin à cette durée. Ainsi, *pour la vie spirituelle, le passé est encore un présent, du moins peut-il redevenir présent au gré de la liberté*, et ce qui est reçu dans une mémoire sans oubli jouit d'une durée éternelle.

Si chaque homme porte en lui-même son enfer et son paradis, peuplés des actes distincts de toute sa vie, qui pourrait se refuser à reconnaître la durée éternelle des êtres individuels dans la pensée éternelle de Dieu ? Tout imparfaite que soit une telle comparaison, car ce n'est pas autre chose, elle aura rempli son but, si elle nous aide à concevoir une idée qu'il est peut-être difficile de saisir d'abord, mais qu'il est impossible de rejeter après l'avoir pensée : c'est que pour l'esprit dans sa pureté le passé n'est pas perdu, et que tout ce qui fut une fois est immortel.

Et le mot de la fin :

Liberté, pivot de diamant sur lequel l'immensité repose, le bruit de ton nom incompris fait palpiter le cœur des multi-

tudes; pour toi Dieu mourut sur la terre, sauvant sur une croix son triomphe et sa gloire éternelle. (1)

Enfin arriva le moment des épreuves décisives, qui durèrent plusieurs jours. La composition à huis clos avait pour sujet : *Par quelle branche de la philosophie faut-il commencer l'enseignement de cette science ? Indiquer les diverses réponses faites à cette question et les apprécier.*

Dans son travail, Secrétan indique les divisions traditionnelles de la philosophie, les justifie, en trace les contours. Théoriquement, la logique devrait avoir le pas, mais il importe avant tout d'intéresser les élèves, de faire appel aux expériences qu'ils peuvent avoir acquises. Secrétan conclut à placer au début une étude large et complète, non pas de ce qu'un dualisme abstrait appelle l'âme humaine, mais de l'homme tout entier dans ses hauteurs et ses profondeurs, dans l'unité concrète de ses manifestations. La logique formelle s'y rattache étroitement et en forme le complément naturel.

Cette opinion n'est pas fondée, dit-il, sur l'argument ordinaire des psychologues — « étudier l'instrument avant de s'en servir », car on ne l'étudie qu'en s'en servant et même dans l'un des emplois les plus délicats. Mais cette idée, sans valeur proprement et strictement scientifique (dialectique), en conserve beaucoup au point de vue plus large de l'enseignement. Il s'agit de commencer non par une étude qui soit rigoureusement la base des autres, mais par une étude possible au commencement, et de nature à faciliter les autres et à les rendre plus fécondes. L'anthropologie bien entendue et étudiée à un point de vue moins exclusif que le principe de la connaissance embrasse tout, touche tout, unit tout.

(1) *De l'âme et du corps. Fragment d'une introduction générale à l'anthropologie philosophique,* par Charles Secrétan, licencié en droit. Lausanne, S. Delisle. Août 1841, p. 36, 37, 38, 39, 93, 94, 95, 96, 104.

Secrétan dut ensuite donner une leçon de logique, une d'histoire de la philosophie sur les rapports entre Platon et Aristote, défendre sa dissertation, soutenir ses thèses.

Une lettre écrite le 8 octobre 1841, de Berne, où il remplissait les fonctions de diacre, par Carl Baggesen (1), l'un des membres du jury d'examen, lié avec Monnard, qui avait été son condisciple au collège de Berne, nous permet d'affirmer que cet ensemble d'examens fut très sérieux :

Aussitôt après le Jeûne, j'ai été de nouveau appelé hors de Berne, et cette fois pour remplir une mission très honorable. L'Académie de Lausanne et le Conseil de l'Instruction publique m'ont appelé à être l'un des experts pour l'examen des candidats à la chaire de philosophie. Je suis parti avec Schneckenburger (2), qui avait été chargé de la même mission, et j'ai passé à Lausanne une semaine du plus haut intérêt, tant au point de vue scientifique qu'à celui des relations sociales. Des deux candidats, l'un, un Français, a senti son insuffisance après la première épreuve et s'est retiré; l'autre, un jeune Vaudois, Secrétan, qui a étudié en Allemagne, est une intelligence de premier plan et a passé de brillants examens. Jamais professeur de philosophie n'a subi des épreuves aussi approfondies. Nous constituions un jury de treize experts, parmi lesquels cinq Allemands, et comme nous avions naturellement des opinions philosophiques divergentes, les débats après chaque examen particulier, et ceux qui ont suivi la fin du concours pour établir un jugement définitif, ont été extrêmement intéressants et quelquefois même très vifs. Nous nous sommes toutefois mis d'accord pour

(1) Carl Baggesen, 1793-1873, fils du poète danois Jens Baggesen et d'une petite-fille d'Albert de Haller. Ce fragment, tiré de la biographie de Carl Baggesen par Dan. Albrecht Rytz, pasteur, Bâle 1884, p. 133 et suivantes, nous a été communiqué par M. le professeur Henri Vuilleumier.

(2) Matthias Schneckenburger (1804-1848), Wurtembergeois d'origine, était professeur de théologie à Berne depuis 1834.

reconnaître le talent de celui que nous avons élu. Cela a été aussi une occasion pour moi d'apprécier beaucoup ces gens du Pays de Vaud; le Conseil de l'Instruction publique lui-même faisait partie de la commission d'examen et s'est fait remarquer par une impartialité, une compétence et une culture scientifique telles que nous ne pourrions guère espérer d'en trouver l'équivalent dans notre Conseil bernois. Je me suis fait ainsi à Bâle, à Trogen et à Lausanne une provision intellectuelle pour tout l'hiver. Je me rends chaque fois mieux compte, en visitant d'autres villes, qu'on y trouve plus de vie intellectuelle originale qu'à Berne.

Secrétan reçut sa nomination officielle le 12 octobre 1841, et fut installé le 1er novembre par Samuel Chappuis. Le sujet de sa leçon inaugurale était : « Les rapports de la religion et de la philosophie dans l'histoire. »

Vinet y assista et donna son impression à H. Lutteroth dès le surlendemain :

Le discours de M. Secrétan a été très remarquable; il ferait deux beaux articles pour le *Semeur*. Le discours de M. Chappuis, qui l'a installé, a fait une plus vive sensation. Il était réellement très beau et très éloquent. Ces deux orateurs et le magistrat qui présidait à la solennité n'ont tous parlé que de religion. Il n'y a pas d'autre préoccupation chez les penseurs. Il s'agit toujours de concilier avec la religion considérée comme vraie, une philosophie qui voudrait philosopher, sauf à ramener par un détour à la religion. Il y a là des illusions sur lesquelles il faut absolument que je dise mon mot, dussé-je n'être point lu ou faire hausser les épaules. M. Chappuis ne les hausse point. A demi-mot il a dit mon mot. (1)

(1) Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre. Fonds Vinet, n° 568 B. c.

Les années qui suivirent furent actives, fécondes. Outre ses cours de psychologie, de logique, d'histoire de la philosophie, le jeune professeur exposait ses vues personnelles sur la métaphysique et la morale. Ses leçons rassemblaient une élite d'étudiants vaudois et plusieurs étrangers attirés à Lausanne par Vinet, entre autres Edmond de Pressensé. Ce fut le beau moment des conférences du mercredi soir. Les étudiants se réunissaient dans le cabinet de travail de Secrétan; ils présentaient leurs questions, apportaient parfois un travail, et la discussion se prolongeait souvent fort tard dans la nuit.

Enfin, introduit déjà par Vinet auprès du comité directeur du *Semeur*, journal religieux, fondé à Paris par H. Lutteroth, et qui fut, de 1832 à 1850, l'organe de ce que le protestantisme français avait de plus large et de plus éclairé, Secrétan en devint collaborateur régulier; il y publia, entre 1841 et 1847, son travail de concours, sa leçon inaugurale et de nombreux articles philosophiques; il y parla du *Manuel de philosophie moderne*, de Ch. Renouvier, point de départ des rapports que soutinrent plus tard les deux penseurs; il y fit la critique des *Leçons sur la philosophie de Kant*, par Cousin; des *Principes fondamentaux de la science et de la connaissance*, de Fichte, du *Système de l'Idéalisme transcendental*, de Schelling, pour ne citer que les principaux de ces travaux.

Jusqu'alors, le jeune ménage avait pris ses repas chez les parents de Secrétan. Il put désormais avoir vraiment son foyer. La pension d'un petit cousin, François Dufour, de Montreux, confié aux soins maternels de Marie Secrétan, faisait un appoint aux dix-huit cents francs de traitement du professeur de philosophie. La situation matérielle n'en restait pas moins extrêmement modeste. Marie Muller n'avait apporté que son trousseau. Samuel Secrétan, dont l'étude d'avocat bien notée lui permettait de faire marcher largement son train de maison, avait donné à ses fils une excellente éducation et des habitudes de vie très confortable, des habitudes de gentilshommes, disait Charles, mais ses capitaux n'étaient pas considérables; il ne pouvait doter ses enfants, pas même exonérer complètement les nouveaux mariés du loyer des pièces qu'ils occupaient. Il faut se rappeler cependant que le franc ancien valait plus que le franc actuel, que la commune de Lausanne, au lieu de prélever de lourds impôts, distribuait encore aux bourgeois du beurre et du bois des belles forêts du Jorat, enfin que le coût de la vie a plus que triplé depuis un siècle. Il fallait néanmoins des prodiges de sagesse pour nouer les deux bouts et faire dès le début quelques économies. L'apprentissage dut être rude, et les livres de compte de ces années ouvrent des horizons à la fois touchants et douloureux. Il se créa alors dans la maison des traditions d'ordre, de renoncement, d'épargne, qui se perpétuèrent même quand les circonstances devinrent plus faciles, sans empêcher toutefois l'intrusion d'un brin de fantaisie. M^me^ Secrétan ne s'accorda jamais le moindre luxe; mais la nature de son mari

avait trop d'imprévu, trop de contrastes, pour qu'il ne s'en manifestât pas jusque dans ce domaine, où l'équilibre était maintenu par la judicieuse mère de famille.

La vie de société était animée à Lausanne vers 1840. D'un côté la rue de Bourg, avec ses traditions nobiliaires, un peu fermée du côté vaudois, faisait grand accueil aux étrangers, aux Anglais surtout, qu'attiraient la beauté du pays et la douceur du climat. La Cité, quartier des avocats, des pasteurs, des professeurs, formait le centre intellectuel. Quelques familles faisaient pont entre les deux collines et fréquentaient en Bourg et à la Cité. Ce qui caractérise surtout ce moment, c'est l'existence d'un cercle académique proprement dit. Les professeurs aimaient à se retrouver en dehors des auditoires. Nous connaissons déjà Olivier, Samuel Chappuis, Charles Monnard, l'Italien Melegari; quant au barde polonais Adam Mickiewicz, un exilé lui aussi, il ne fit que traverser Lausanne. Nommé professeur de latin en 1839, il quittait, au bout d'une année déjà, la petite Académie vaudoise, pour aller occuper au Collège de France la chaire de langues et de littératures slaves, qui venait d'y être fondée. Tous ces hommes s'appréciaient, se recherchaient. Les Vinet ne sortaient guère et recevaient en très petit comité. Parfois, le soir, s'y rencontraient pourtant quelques personnes d'élite; la conversation libre, variée, toujours élevée, rendait incomparables les heures passées dans la petite maison de la rue St-Etienne, dont il ne reste plus aujourd'hui pierre sur pierre. D'un autre genre, plus brillantes, étaient les réunions chez M. Charles Renevier, avocat distingué, causeur animé

et d'humeur très sociable; il avait épousé Mlle Charlotte Secrétan, la cousine de Charles. Il faut citer encore M. et Mme Edouard Chavannes, fort accueillants dans leur romantique demeure, le Jardin, et M. et Mme Charles Bugnion, habitant plus haut, sur la même colline, leur propriété de l'Hermitage, au-dessous du Signal. Mme Bugnion, née Chatelanat, secondée par l'aimable bienveillance et la large hospitalité de son mari, avait alors un véritable salon. Les réceptions eurent d'abord lieu dans l'ancienne demeure de M. de Mulinen, l'Hermitage, puis dans les appartements de la maison de la Cité, qui domine immédiatement les Escaliers du Marché, en face du grand portail de la Cathédrale, où la famille Bugnion se transportait pour l'hiver; enfin dans la belle villa actuelle de l'Hermitage, qui remplaça celle qui menaçait ruine. Les salons plus vastes, ouvrant sur de larges vérandas, les pelouses avec leurs groupes de fleurs, leurs superbes bosquets d'arbres, se prêtaient encore mieux à des réunions nombreuses. Charles Secrétan et sa femme y étaient des hôtes aimés, des habitués. Avec son type méridional, son beau port, la sonorité de sa voix, Mme Jenny Bugnion, par son âme d'artiste, les dons très variés d'une grande intelligence, aurait pu, sur un plus grand théâtre, déployer des capacités hors ligne. Elle s'était liée d'une amitié profonde avec la jeune étrangère.

Un dessin d'Alfred van Muyden a conservé l'image de Marie Secrétan à cette époque; il rend d'une manière remarquable les lignes fondamentales de ce visage où s'alliait la fermeté à la douceur. Loin de perdre de sa ressemblance avec les années, il en gagna toujours

davantage à mesure que la jeunesse s'effaçait et que les traits, en s'accentuant, prenaient toute leur valeur. On peut regretter que van Muyden n'ait pas fait aussi le portrait de Secrétan. Il avait pourtant crayonné en 1837 un minuscule croquis de son ami. Malgré ses proportions réduites, il est intéressant. Le front superbe est déjà plein de pensées, tandis que le bas du visage, un peu rêveur, est presque encore celui d'un enfant. (1)

Le logement du jeune professeur n'était point vaste. Les habitudes simples du temps jadis rendaient néanmoins possible d'y recevoir. Les amis arrivaient sans façon; on prenait du thé, on faisait de la musique, on déclamait, on causait. S'il survenait un visiteur à l'heure d'un repas, vite on lui faisait place, et l'on servait le menu de la famille. Quand enfin Secrétan engageait plus solennellement quelques collègues ou des étudiants à se rendre chez lui, sa femme, aidée de son unique bonne, préparait tout avec prestesse. Encore fallait-il être avertie. Ce n'était pas toujours le cas : un soir d'hiver, les enfants couchés, le philosophe dans son cabinet, la domestique — très dévote — partie pour une réunion religieuse, M^me^ Secrétan à sa table à ouvrage, raccommodant du linge ou cousant les robes de ses fillettes, entend sonner à la porte; elle se lève pour répondre : c'est un monsieur en redingote. On sonne une seconde fois, puis une troisième, ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle ait introduit sept messieurs en redingote chez son mari, qui d'abord s'étonne de cette rencontre fortuite de tant de person-

(1) Ce dessin, retrouvé à Berne chez M. de Greyerz, est actuellement la propriété de M. le D^r^ Heer, à Lausanne.

nes et de leur persistance à rester établies autour de sa cheminée. De son côté, la jeune maîtresse de maison éprouvait une vague inquiétude, quand arriva Charles très agité : « Marie ! j'avais invité ces messieurs à souper. Peux-tu leur donner quelque chose ? » Marie lève les bras au ciel ! Elle n'était cependant pas femme à laisser quelqu'un dans l'embarras pour s'épargner de la peine. Faisant bonne contenance, elle demanda seulement une heure de répit. Chercher du secours au second étage semblait tout indiqué ; mais sa belle-mère, un peu vive, aurait jugé son fils inouï et sa belle-fille insensée de ne pas tout simplement renvoyer ces hôtes intempestifs. Elle se décida donc à se tirer d'affaire toute seule et ranima le feu de la cuisine ; pendant que l'eau chauffait, elle courut en ville, dans la nuit, acheta les provisions qu'elle put trouver, revint mettre le couvert et fit asseoir les convives de son mari. Le pâté froid, le jambon, le saucisson, le fromage, les biscuits, le thé bien chaud, le vin blanc du cru, furent trouvés excellents. On rit beaucoup de l'aventure, et Mme Secrétan eut les honneurs de la soirée. Elle aimait à rappeler ce souvenir et en avait d'autres encore dans le même genre.

C'est aussi chez les Secrétan que s'alluma l'un des premiers, si ce n'est le premier arbre de Noël qui ait brillé à Lausanne. Mariée le 4 décembre, la jeune femme ne se représentait pas la possibilité de passer Noël sans le sapin qui, en Allemagne, égaie à cette date les moindres cabanes comme les palais des rois. Mais elle se trouva en présence de difficultés imprévues. Personne ne comprenait autour d'elle de quoi il s'agis-

sait. Pour avoir un sapin, il fallut que le laitier en coupât un de contrebande dans les forêts de la ville. Quant à dorer des noix, impossible ! Les pharmaciens se servaient bien de feuilles de métal pour envelopper des pilules, mais le prix en était inabordable; elle se borna à argenter une noix. Pas question non plus de petites bougies colorées. Heureusement que, dans ce temps-là, avant le gaz et l'électricité, on faisait usage de longs rubans de mèches de coton recouvertes de cire et roulées sur elles-mêmes, formant une sorte de bobine appelée rat de cave.

Elle en coupa des morceaux réguliers, les redressa, les fixa aux rameaux de l'arbre. Elle y suspendit des pains d'anis, des friandises dont elle avait la recette bavaroise, fit des ornements de papier de couleur, et réussit à décorer un sapin de Noël que même les plus sceptiques trouvèrent joli. L'année suivante, le succès fut plus complet. On avait envoyé d'Augsbourg à l'exilée des cahiers de feuilles de métal blanc et or, des bougies roses, bleues et rouges, des étoiles brillantes, tout ce qu'il fallait pour un arbre de Noël germanique. Dès lors, les mœurs ont changé. Boules de couleur, girandoles, verroterie, bonbons ornés, se vendent dans nos magasins; on porte des petits sapins tout garnis dans les maisons des pauvres; les écoles du dimanche en dressent dans les églises, les hôpitaux dans leur hall; les étudiants lisent des vers humoristiques autour du vert sapin; les places publiques sont transformées à la fin de l'année en véritables taillis, au grand désespoir des forestiers qui doivent sacrifier à la mode leurs plus jolis plants, à l'époque de leur développement le plus rapide; l'arbre de Noël a con-

quis sa place en pays romand et jusque bien loin sous les tropiques, infinitésimale transformation due, comme tant d'autres, aux chemins de fer, au mélange des races.

Durant ces premières années de mariage se place, en 1843, le séjour à Lausanne de M^lle^ Mathilde Muller. Petite, blonde, pleine de grâce, de gaîté, le rire aux lèvres, chantant, plaisantant dans un français de fantaisie, elle fut accueillie avec une joie intense par sa sœur aînée qui, pour la première fois depuis son départ, voyait un de ses bien-aimés du pays natal. Elle se fit chérir de tout le monde ; son passage dans la grande maison un peu austère de la Cité y jeta comme un rayon de soleil ; il s'en fallut de peu qu'elle n'y restât. Edouard Secrétan, l'avocat, s'éprit d'elle profondément. La jeune fille aurait partagé sans peine ses sentiments si, avant de venir en Suisse, elle n'avait promis sa main. Elle se considérait comme liée, resta fidèle à son fiancé, fut plus tard une femme heureuse et éleva une famille de douze enfants ; elle n'en garda pas moins une reconnaissance attendrie de l'accueil qu'elle avait trouvé à Lausanne. Quant à Edouard Secrétan, il ne prononça jamais sans émotion le nom de Mathilde Muller.

Les enfants faisaient aussi leur apparition au foyer de Secrétan. En 1842 naissait une première petite fille ; une seconde en 1844. Ce fut une grande joie pour les parents. La mère les serrait sur son cœur, se préoccupait dès les premiers jours de leur caractère, de leur avenir, et, dans l'amour maternel, trouvait l'achèvement complet de sa personnalité et une source de bonheur qui l'enracina complètement dans sa nouvelle

patrie. L'existence de Charles Secrétan fut moins absolument modifiée par cet accroissement de sa famille. Il avait la vue basse, et ces tout petits êtres fragiles l'effrayaient un peu. De plus, il redoutait le bruit pendant le travail intense de ses premières années de professorat ; aussi, tout en éprouvant pour ses filles une très vive affection, n'était-il pas fâché que sa femme les tînt parfois à l'écart. « Soyez tranquilles, papa travaille », elles entendirent de bonne heure cette recommandation qui n'admettait pas de réplique.

* * *

Lausanne, heureuse de son indépendance conquise depuis un demi-siècle à peine, fière de sa brillante Académie, se grisait un peu de la joie de vivre, tandis qu'à d'autres points de l'horizon les nuages s'amoncelaient. Une rivalité sourde se manifestait entre le reste du pays et le chef-lieu. Les causes en étaient complexes et lointaines. Sous le régime bernois, la capitale ne comptait guère ; elle avait été mise systématiquement à l'écart, dans la crainte qu'elle ne devînt un foyer d'insubordination ; les agriculteurs, au contraire, avaient eu la vie assez douce, à condition de se laisser conduire passivement ; aussi l'affranchissement du canton de Vaud ne fut-il point leur œuvre, mais celle des classes cultivées, des citadins, qui les premiers arrivèrent au pouvoir et eurent à faire toutes les expériences politiques d'un peuple nouvellement né à la liberté. Ils voulurent dès le début donner une raison d'être au petit pays échappé à la tutelle étrangère. Ce pays n'avait pas d'industrie ; ses produits, sauf le vin,

n'excédaient pas assez ses besoins pour lui créer de vastes marchés au dehors; comme le disait Olivier de la Suisse entière, « il ne pouvait grandir que du côté du ciel », c'est-à-dire par sa supériorité intellectuelle et morale. Les hommes de 1820, 1830, 1838 le sentirent vivement; non seulement ils dotèrent le canton de Vaud d'une constitution très libérale dans le domaine politique, juridique, mais ils transformèrent les établissements d'instruction publique et créèrent en peu de temps une organisation nouvelle des études sur des bases excellentes; leur seul défaut était de dépasser les besoins de la majorité, de demander au pays un effort dont il ne comprenait pas toute la valeur, en un mot de devancer les temps. Les promoteurs du mouvement en eurent le pressentiment et allèrent au-devant des objections.

En 1837, Charles Secrétan écrivait déjà dans son rapport sur la création d'un Collège cantonal dans le chef-lieu :

... Lausanne jouirait d'un collège plus complet, plus vaste, peut-être meilleur. Si le mot privilège est synonyme de celui d'avantage, c'est un privilège assurément. Mais il est difficile de l'appeler un privilège de lieu, car ceux qui en jouiront n'appartiennent point, pour la plupart, à l'endroit. On le sait, la population de Lausanne est composée de familles de tout le pays; et celles dont les enfants fréquentent le plus les écoles latines sont en grand nombre établies là pour le compte de la nation.

Encore une fois, ce privilège, en faveur de qui serait-il donc? En faveur des bourgeois de Lausanne? Non! En faveur des messieurs! Et ces messieurs, qui est-ce? Des gens dont les frères conduisent la charrue et dont l'enfance s'est passée à garder des troupeaux, voilà ceux dont on a peur! Pourtant ce sont des messieurs, ils ont pris le langage et le costume

des villes. Ils ont étudié à l'Académie! Voilà la chose. Ils ont étudié. Mais n'est-il pas évident que les écoles savantes se recruteront toujours en grande partie dans les familles dont les chefs ont étudié?...

Les messieurs, ce sont vos fils instruits.

Au lieu de les unir, les questions théologiques soulignèrent l'antagonisme entre les partis. Un mouvement religieux, né d'une réaction contre l'incrédulité du XVIII^me^ siècle, s'était développé spontanément dans presque toute l'Europe septentrionale. En Angleterre, il fut particulièrement intense, imbu de zèle missionnaire; mais, avec des nuances diverses, il se manifesta en Allemagne, en France, dans toutes les Eglises protestantes et même dans certains milieux catholiques. Ce souffle puissant, auquel on a donné le nom de Réveil, nous l'avons déjà signalé en Suisse en parlant de la jeunesse de Secrétan. On entendit un peu partout des prédicateurs appelant les masses à une foi religieuse plus vivante; on vit s'assembler des chrétiens pour prier et méditer l'Evangile; en même temps surgit la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat. Une grande partie de la jeunesse studieuse du canton de Vaud était entrée dans ce courant dès le premier tiers du XIX^me^ siècle, tandis que le gros du pays, très attaché aux anciennes formes du culte, voyait de mauvais œil les représentants des tendances nouvelles, que les mots de doctrinaires et de mômiers servaient à désigner.

Des susceptibilités sociales, des ambitions ou des griefs personnels, des maladresses purent envenimer la situation. Avec la meilleure volonté, les citadins — on

dirait aujourd'hui les intellectuels — ne réussissaient point à conquérir les campagnes.

Mme Vinet écrivait à Secrétan, alors que lui et son frère Edouard cherchaient, tout jeunes encore, à se faire une popularité à Montreux, leur patrie maternelle :

Bâle, 3 novembre 1835.

Enfin, pour finir par où j'aurais dû commencer, j'ai eu un vrai plaisir à voir M. votre frère ; il m'a paru beaucoup plus *bon enfant* que je ne m'y attendais, et, ce qui m'a réjouie, c'est qu'il n'a nullement l'air gêné avec mon mari ; il se réjouit, lui, d'aller vous rejoindre dans quelques mois (à Munich). J'ai, pendant mon séjour à Veytaux, épié, interrogé autant qu'il m'a été possible sans qu'il y parût, et mes observations se sont confirmées. Vous autres, citadins, qui voulez mettre les paysans à l'aise en *y allant à la bonne*, ne savez pas que vous les gênez toujours ; et je vous assure qu'il a gêné les gens que vous croiriez le moins, avec qui il se croit le plus lié, et que s'il ne partait pas, il manquerait entièrement son but, qui est de se donner de la popularité. Ma lettre se refuse aux détails, d'ailleurs j'en ai assez dit pour que vous soyez tous deux avertis à votre retour. Du reste on vous aime pour la bienveillance qu'on a bien devinée en vous.

Les hommes de 1830, prudents et sages, libéraux, un peu théoriques, ne savaient pas assez garder le contact avec les électeurs, ce qui les faisait traiter d'aristocrates ; ils n'avaient plus la confiance du pays. Les événements publics en Suisse et à l'étranger achevèrent d'exciter les esprits. De nombreux condamnés politiques, réfugiés sur le sol helvétique, payèrent cette hospitalité en créant des clubs qui déterminèrent la formation de groupes socialistes.

La question des Jésuites vint encore compliquer la

situation. Rétablis comme ordre religieux en 1814 par le pape Pie VII, ils avaient gardé de fortes attaches dans les cantons primitifs, à Lucerne, à Fribourg. En 1844, le canton de Lucerne, affirmant son indépendance, vota le rappel des Jésuites. Les cantons protestants et le parti radical de la Suisse entière firent opposition. L'affaire allait passer en Diète, et l'on pouvait s'attendre à ce qu'au moment du vote le canton de Vaud opinât contre le retour d'un ordre ambitieux, soumis à un pouvoir étranger. Mais le gouvernement, par fidélité à ses principes, au nom de la liberté religieuse et pour défendre l'autonomie des états confédérés, se crut obligé de soutenir les catholiques. C'en fut assez pour le faire accuser de tendances rétrogrades, de cléricalisme, d'obscurantisme. L'opposition, dirigée par Henri Druey et Delarageaz, se servit de la presse, organisa des assemblées populaires, des pétitions; enfin, le 14 février 1845, le Conseil d'Etat, ne se sentant plus appuyé par le pays, céda devant l'émeute.

Le gouvernement libéral, écrivait M. Edouard Secrétan cinquante ans après, dans la *Gazette de Lausanne* du 7 mars 1895, le gouvernement libéral se laissa bousculer. Il avait bien levé quelques troupes, mais il avait donné comme instruction au colonel Bontemps qui les commandait de ne pas s'en servir. Mieux eût valu les laisser au logis. En fait le Conseil d'Etat donna sa démission bénévolement, en sorte qu'en débouchant devant le château, la colonne des « patriotes » ne trouva que des portes ouvertes à enfoncer.

Et plus loin :

Dans le canton de Vaud, le régime radical n'a pas beaucoup innové. Il a développé ce que 1830 avait fondé, mais il n'a guère apporté de grandes idées nouvelles, sinon le refe-

rendum facultatif et l'initiative, par la loi sur l'exercice des droits politiques, dès lors émasculée par la constitution de 1885. L'aile gauche, ou, pour mieux dire, la queue socialiste, fut rapidement amputée. Druey, par acquit de conscience, y alla d'un discours filandreux et peu clair, pour proposer, sans conviction, qu'on garantît dans la constitution le droit au travail. Sa proposition fit trois voix, la sienne y comprise ! On admit au droit électoral les assistés et l'on abaissa à vingt et un ans l'âge de la majorité politique. On introduisit dans la procédure pénale le jury, déjà discuté sous le régime précédent. On créa la Banque cantonale et la Caisse hypothécaire. Comme innovations marquantes, ce fut à peu près tout ! Pour le reste, on suivit les voies que 1830 avait ouvertes. Une de ces voies cependant, mais la voie principale, la voie royale, celle qu'il importait de tracer grande et large avant toutes les autres, la voie de la liberté, fut brusquement fermée.

La révolution de 1845 n'a pas introduit, en effet, des principes nouveaux; elle a été au fond l'expression de l'antipathie d'une démocratie agricole contre des citadins dont les prétentions trop exclusives à l'intelligence et à la culture irritaient les susceptibilités. Les campagnards, au lieu de prendre comme députés des hommes de la ville, les choisirent dès lors dans leur propre sein. Les idées chères aux libéraux furent l'objet d'une réaction violente et peu éclairée ; ainsi la garantie du droit d'association, la liberté religieuse ne figurèrent pas dans la nouvelle constitution ; à la veille de la soumettre au vote, sans tenir compte de nombreuses pétitions et des protestations d'hommes comme Samuel Chappuis, Vinet, le gouvernement fit fermer les lieux où se célébrait le culte dissident, et défendit toute réunion religieuse en dehors des heures des services officiels.

Devant ces faits, Vinet ne se sentit plus libre de préparer au saint ministère de futurs serviteurs d'une Eglise d'Etat, et donna sa démission en mai 1845. De son côté, Monnard, pressé de mener à bonne fin la traduction de l'*Histoire suisse* de Jean Muller, qu'il avait entreprise de concert avec Louis Vulliemin, avait demandé un congé durant les semestres d'hiver 1843-1844 et 1844-1845. Il était à Berne quand éclata la révolution, et se décida à donner définitivement sa démission de professeur de littérature française.

Druey, qui rendait justice à la haute valeur de Vinet et voulait le conserver à l'Académie, lui offrit le 14 juin 1845 la chaire de Monnard, que le grand critique occupait déjà depuis deux ans à titre provisoire. L'Académie continuait donc à vivre, mais, déjà décimée par le départ volontaire de plusieurs professeurs, Juste Olivier, le mathématicien Marc Secrétan, Samuel Chappuis, Herzog, elle sentait le terrain lui manquer sous les pieds. Les frères Secrétan étaient particulièrement mal notés. Indépendants, passionnés, leur famille, fort nombreuse à Lausanne, avait joué un rôle actif dans le pays depuis des siècles. On retrouvait leur nom un peu partout. La parenté était souvent très lointaine entre eux; n'importe, ils semblaient former un clan, ils gênaient. Edouard, professeur de droit, avait fait partie du Grand Conseil renversé; jeté violemment hors de sa carrière politique, il attaquait le nouveau gouvernement dans un journal d'opposition, le *Courrier suisse*. Charles Secrétan et G. Jaccard, ancien stagiaire de l'étude de Samuel Secrétan, en prirent en main la rédaction au lendemain de la révo-

lution de 1845. Les articles ne sont pas signés, mais on devine souvent à leur style nerveux, incisif, un peu violent, quelle plume les a tracés. Les jeunes politiciens bravaient le péril, tandis que Vinet le redoutait pour eux. Le 21 février 1845, il écrivait déjà à M. Monnard alors à Berne :

... Parmi nos collègues, il en est deux qui sont ou qui se croient menacés dans leur position académique par le développement des événements actuels. Ce sont MM. Ch. Secrétan et Melegari.

Quant à mon jeune et cher ami Charles Secrétan, il ne faut se faire aucune illusion. On ne supprimera peut-être pas sa chaire, mais c'est lui qui sera supprimé. Les deux frères sont en butte à une haine qui a déjà trouvé plusieurs moyens de se manifester. Edouard a des racines de plus d'un côté, Charles n'en a que d'un seul. Il est marié, père de famille et pauvre. Vous savez de quels rares talents la Providence l'a doué, et j'ai toujours pensé qu'un séjour en France les mettrait dans toute leur valeur. Je serais bien étonné si aucune chaire de philosophie de province était desservie par un homme aussi distingué dans sa spécialité. Ses principes religieux et moraux sont très élevés, ses opinions politiques mûries et saines, et ceux qui le connaissent peuvent dire tout ce qu'il y a dans son cœur d'affection et de générosité. Je regarde le départ de Ch. Secrétan comme une des plus grandes pertes que puisse faire notre Académie, où il avait déjà gagné sur les esprits des étudiants une notable influence. Il a peu écrit, mais ce qu'il a écrit est d'une haute portée.

En attendant de voir ce que nous deviendrons nous-mêmes, ou tout en y songeant, voyons ce que nous pouvons faire pour ces deux hommes intéressants. Que d'honneur, que de forces notre pays est menacé de perdre! Nous ne pouvons pas les lui conserver : faisons ce que nous pouvons. A la grâce de Dieu! Quel soudain châtiment! Il y a quelque temps qu'un homme disait en parlant de notre peuple : La graisse l'étouffe.

Je pense qu'il avait raison. Nous étions trop heureux et trop ingrats... (1)

Une révolution d'une autre nature allait encore éclater dans la petite patrie vaudoise. Le même esprit d'intolérance, devant lequel Vinet s'était senti obligé de quitter sa chaire de théologie, provoqua bientôt une scission dans le clergé vaudois. Le Conseil d'Etat, pour appuyer le gouvernement de l'influence de l'Eglise et pour affirmer en même temps son autorité sur le corps ecclésiastique, voulut faire lire en chaire, le dimanche 3 août 1845, une proclamation politique, sorte d'apologie de la nouvelle constitution. Les pasteurs furent unanimes à blâmer cette mesure. Quarante d'entre eux refusèrent de s'y prêter; ils furent suspendus. La plupart de leurs collègues se sentirent solidaires, donnèrent leur démission et se constituèrent en Eglise libre. Vinet suivit ce mouvement avec un intérêt ardent et inquiet. D'une part, la séparation de l'Eglise et de l'Etat était le triomphe d'une idée qu'il avait plaidée avec conviction; de l'autre, il regrettait qu'une crise politique eût amené cette rupture. La nouvelle Eglise élabora ses statuts au milieu de tâtonnements, d'hésitations, de discussions. Vinet eut la joie de la voir surmonter les difficultés intérieures et extérieures, de la voir naître et vivre.

Secrétan n'avait aucune attache directe avec le clergé, il ne prit aucune part aux délibérations des assemblées et des comités, mais il marchait aux côtés de Vinet, appuyant dans le camp laïque le principe de la liberté religieuse, le défendant dans le *Courrier*

(1) Lettre appartenant à M. François Forel.

suisse, et il fut avec sa mère parmi les premiers membres de la jeune communauté.

Au milieu de ces événements, les esprits demeuraient agités et inquiets. Dans tous les partis, dans tous les cercles, on ne parlait plus que politique. La grande salle à manger de Samuel Secrétan, à la Cité-devant, était le théâtre de discussions que l'on prolongeait tard dans la soirée, comme si de se serrer les uns contre les autres pouvait modifier les faits accomplis ou conjurer l'avenir. On s'attendait au pire. Pourtant, quand survint la crise, ce fut une consternation.

Druey, qui ne reculait guère devant le sacrifice de ses opinions pour conserver sa popularité, renversa lui-même le principe de liberté dont il s'était montré le partisan convaincu en 1838. D'un coup de plume, en novembre 1846, le Conseil d'Etat, considérant l'Académie comme un foyer d'opposition, en révoqua tous les professeurs sauf M. Dufournet, titulaire de la chaire d'hébreu.

Cet acte d'ostracisme frappait Vinet, J.-J. Porchat, l'helléniste Zundel, le physicien Wartmann, le chimiste de Fellenberg-Rivier, le juriste Melegari, les deux frères Edouard et Charles Secrétan.

Le pays tout entier devait souffrir longtemps de la brutalité des procédés de la révolution de 1845. Au premier moment, ce furent surtout les individus qui pâtirent. Les uns quittèrent la Suisse, mais encore fallait-il avoir de l'argent ou une place. Qu'allait devenir Melegari, père de famille, ne pouvant rentrer en Italie et repoussé de la nouvelle patrie où il s'était cru adopté? Qu'allait devenir Charles Secrétan? A la

première heure, les étudiants que le coup de vent révolutionnaire n'avait pas dispersés, formèrent un comité dont le consul des étudiants, J. Duperrex, fut le président, afin d'organiser des cours libres. Un bâtiment assez délabré, une ancienne brasserie au-dessus de l'église catholique, au Valentin, offrit un abri où Secrétan exposa sous le titre de « philosophie morale » la future *Philosophie de la Liberté*. Jadis quelques élèves, réfractaires à la métaphysique, lui reprochaient d'être obscur ; ceux-là ne venaient plus ; les autres, cinquante à soixante jeunes gens, se groupaient autour du professeur de leur choix, qui, libre de tout contrôle, soulevé par ce courant de sympathie, excité par les événements, se surpassait lui-même. Une fois par semaine, maître et disciples se retrouvaient dans le même local pour discuter. Les questions, les répliques s'entrechoquaient ; tantôt le dialogue se soutenait, tantôt Secrétan s'emparait d'un sujet qu'il développait, parfois une heure durant, dans de brillantes et hardies improvisations. Son influence à ce moment fut très grande sur la jeunesse, nous disait un de ses auditeurs de la vieille brasserie, M. François Dumur, dont les souvenirs sur toute cette période nous ont été précieux.

* * *

Quant à Vinet, ses derniers travaux furent consacrés à la Faculté libre de théologie, alors en voie de formation. (1) Sa santé, depuis longtemps atteinte, défail

(1) La Faculté libre de théologie fut définitivement fondée, deux mois après la mort de Vinet, dans une séance du Synode de l'Eglise libre le 9 juin 1847.

lait. Il lui fallut abdiquer. Le 21 avril 1847, il partit pour Clarens où il mourut le 4 mai.

Ce fut une douleur profonde pour Secrétan. L'intimité était allée toujours grandissant entre le jeune homme un peu tranchant, à la pensée altière, et le penseur chrétien. A partir de leur première rencontre à Bâle, où la présence de Vinet avait attiré Secrétan, la vie les avait de plus en plus rapprochés. Revenus à Lausanne, nous avons vu M. et Mme Vinet accueillir leur jeune ami comme un enfant de la maison, l'entourant, lui donnant des conseils et, preuve plus grande encore d'affection, ne lui ménageant pas les remontrances. Le mariage de Secrétan avec Marie Muller avait encore resserré ces liens. Puis ils avaient ensemble traversé les orages politiques, souffert pour la patrie, par la patrie, et s'étaient toujours mieux compris, mieux aimés.

Secrétan et Samuel Chappuis furent choisis par Mme Vinet pour aller préparer l'installation de son mari à Clarens ; ils le reçurent dans leurs bras et l'entourèrent jusqu'à la fin. Le mourant dicta ses dernières volontés à son jeune ami, il le traita comme de père à fils, et c'est bien avec les sentiments d'un fils que Secrétan le pleura et parla de lui à la première heure et toujours.

Que l'influence de Vinet sur Secrétan ait été grande, cela est incontestable. Ce fut pour le jeune philosophe un privilège sans pareil de lui exposer ses idées, d'entendre ses objections, de discuter avec lui, de saisir le christianisme au travers de sa pensée ; c'en fut un peut-être aussi pour Vinet que le contact de ce jeune esprit, ouvert, hardi, d'une franchise impétueuse,

paradoxale, ne craignant pas d'effaroucher. Mais, nous avons essayé déjà de le faire sentir, c'est dans un domaine encore plus intime, par l'influence de son caractère, de l'accord absolu de sa vie et de ses principes, de son dévouement, de sa charité, que l'action de Vinet sur Secrétan a été surtout profonde. Au lendemain de la séparation suprême, dans un article du *Courrier suisse* (7 mai 1847), Secrétan mettait bien l'accent sur cette note quand il écrivait :

La célébrité que M. Vinet acquit sans la chercher, sur un théâtre obscur, au milieu des circonstances les moins favorables, est fort inférieure à la puissance de son talent. S'il charme par l'éclat de sa parole, par la délicatesse exquise de ses sentiments, il n'écrivit jamais pour plaire. L'abondance de ses pensées, le consciencieux désir d'aller au fond du sujet, le rendaient quelquefois obscur ; enfin, les causes qu'il soutint avec le dévouement d'une conscience profonde étaient rarement populaires. L'austérité de ses principes le plaçait à l'écart dans le monde littéraire, l'indépendance de son esprit dans le monde religieux. Il surmonta ces obstacles ; il imprima à la pensée chrétienne chez les protestants de langue française une direction plus intime et plus universelle à la fois, dont l'influence tend à se généraliser aujourd'hui et à se traduire par des faits publics.

Dans la critique littéraire, il devint une puissance à force d'esprit, de bienveillance et de sincérité. Les plus illustres écrivains de la France sollicitaient un compte-rendu de M. Vinet comme une faveur. Sa réputation comme écrivain religieux, comme apologiste philosophe, est au moins aussi grande en Angleterre et dans les Etats protestants de l'Allemagne que dans les pays de langue française.

..... Si le mérite de M. Vinet comme écrivain et comme penseur surpasse sa réputation actuelle, son caractère, dont le reflet colore sans doute ses écrits, mais en s'y voilant, était un trésor plus rare encore et plus précieux que les trésors de sa pensée. Défiant de lui-même à l'excès, prompt et courageux dans l'accomplissement de tout devoir, l'on ne comprenait

son humilité que par la hauteur de son idéal... Son talent expire avec lui, nul n'en retrouvera les secrets, mais il nous reste de lui la meilleure part, si nous savons recueillir l'héritage de sa diligence au bien, de sa haine pour l'injustice, de son dévouement et de sa bonté.

Citons encore une page écrite en 1883 où Secrétan esquisse lui-même la nature de ses relations avec Vinet dans un article de la *Revue chrétienne* à propos d'un livre où Frédéric Chavannes cherchait à le tirer à soi dans les rangs des chrétiens libéraux. (1)

Vinet est un sujet plus actuel que jamais. Il le restera longtemps encore, tout nous l'annonce. Nous ne chercherons pas d'autre excuse pour une étude qui suit pourtant de bien près celle de M. de Pressensé sur le *Vinet* de M. Astié. Mais l'objet de nos articles est différent. Nous ne songeons point à révéler Vinet. S'il avait peut-être besoin de l'être au grand nombre de ceux qui ont entendu répéter son nom sans en demander davantage, les lecteurs attentifs de ses écrits l'y trouvent tout entier avec ses variations, ses scrupules, ses réticences, son désillusionnement à l'égard des hommes, son enthousiasme pour les idées, sa pureté resplendissante et la contagieuse ardeur de ses convictions. Je ne saurais le peindre, je n'essaie pas de le juger, je ne crois pas non plus qu'il ait besoin d'être défendu ; mais il vient d'être l'objet d'une critique loyale, respectueuse, sympathique et pourtant sévère, de la part d'un homme informé. Les principes dont cette critique s'inspire ont paru dignes d'un examen qui portera essentiellement sur des questions générales.

Voulant les étudier pour elles-mêmes, on les aborde avec une entière liberté d'esprit, que ne gêneront ni le désir de rester d'accord avec des opinions précédemment avancées, ni le respect pour celles d'un ami vénéré. En matière de pensée, Vinet ne fut jamais le maître de celui qui vient ici lui rendre un incomplet et tardif témoignage. Il est aisé de le constater

(1) Frédéric Chavannes, *Alexandre Vinet, considéré comme apologiste et comme moraliste*. Leyde et Paris, Fischbacher.

en parcourant le compte-rendu des *Essais de philosophie morale et de morale religieuse* qui parut en 1838 dans l'un des premiers cahiers de la *Revue suisse*. La première partie de ce volume d'*Essais* (1) que M. Chavannes ne cite point et qui contient pourtant les vrais principes de l'apologie soumise à son examen, est consacrée à l'exposition d'antinomies essentielles à la condition humaine et considérées par Vinet comme irréductibles. En leur contestant ce caractère, en appelant, en annonçant la synthèse, l'auteur de l'article cité opposait programme à programme. Vinet dessine le vide que vient remplir le dogme de l'Eglise saisi par le cœur en bloc et sans autre examen, sur la foi du besoin que ce dogme doit satisfaire. Le critique de la *Revue suisse* marquait le dessein, prématuré sans doute, de montrer la raison dans le christianisme, en l'interprétant suivant la raison, qu'il éclaire et qu'il élève. L'opposition, d'abord très nette, s'adoucit au cours des années, sans jamais disparaître entièrement.

Ce que l'auteur du présent travail demanda à Vinet dans sa jeunesse, ce ne sont ni des opinions, ni des méthodes; il sollicita son appui moral personnel, dans l'espoir peut-être superstitieux que les effluves d'une vie sainte préserveraient et purifieraient sa faiblesse. Il ne fut pas accueilli sans réserve et n'obtint que tard une place égale à celle de ces amis du premier temps dont les noms sont partout dans la *Correspondance*. Cependant son importunité fut récompensée; il eut la fortune de suppléer Vinet au Gymnase supérieur de Bâle en 1835, ce qui le mit en bon rang, deux ans plus tard, lorsque les Vinet vinrent s'établir à Lausanne. Le voisinage, des circonstances domestiques, des amis communs, bientôt et surtout la lutte soutenue ensemble contre l'envahissement de la barbarie, resserrèrent le lien entre deux collègues, dont l'un, pouvant moins, voulait davantage, mais dont les convictions foncières et les dernières aspirations étaient pareilles. Le plus jeune fut mille fois l'obligé de l'autre; destitués le même jour, il put encore, durant la dernière maladie de son paternel ami, lui lire au fur et à mesure les notes du cours qu'il faisait aux étudiants restés fidèles à leurs anciens maîtres et qui parurent

(1) Travail reproduit comme introduction au volume des *Mélanges*. Paris 1869.

deux ans plus tard sous le titre de : *Philosophie de la Liberté.* Il rédigea les derniers vœux que Vinet confirma d'une main défaillante, et où il était désigné comme membre du conseil dont le mourant voulait entourer son fils. C'est à ce titre qu'il suggéra l'idée de recueillir, au moyen d'une société d'actionnaires, le capital nécessaire à la publication des œuvres du défunt, et qu'il fit partie ensuite du comité des éditeurs, sans y pouvoir apporter un concours bien effectif. S'il n'a pas reculé devant un détail personnel beaucoup trop long, c'est pour permettre au lecteur de mesurer le degré de confiance à laquelle ont droit, dans l'absence de documents précis, ses affirmations et ses conjectures ; c'est aussi pour détourner le soupçon qu'il cherche à placer ses propres sentiments sous la protection d'une autorité respectée. (1)

Les articles que nous venons de citer, intéressants au point de vue biographique, le sont surtout par le jugement que porte Secrétan sur l'un des hommes qu'il a le plus admirés, le plus vénérés et aimés et qu'il a vus de plus près. Les détails personnels, si rares sous sa plume, ne sont là que pour affirmer son droit à formuler ses conclusions. La plupart des critiques actuels en ont admis l'autorité et se réclament des pages où Secrétan cherche à exposer les convictions de Vinet, sa position devant la théologie traditionnelle, à expliquer aussi sa réserve dans l'expression de certains côtés de sa pensée.

« Vinet n'était pas théologien ; il est plus et moins qu'un théologien, il est surtout plus, beaucoup plus : c'est une force religieuse. » (2) Cette affirmation a froissé les uns, étonné les autres, comme si le fait

(1) Charles Secrétan, *Vinet et la Théologie. Revue Chrétienne*, 1883, p. 278, 279.

(2) *Revue Chrétienne*, 1883, p. 284.

constaté n'était pas uniquement d'ordre intellectuel. Des héros et des saints, il s'en rencontre chez tous ceux qui ont mis Dieu et le devoir au centre de leur vie, quel que soit leur drapeau. Vinet le savait mieux que personne, lui qui se détacha avec tant d'hésitations des cadres étroits du réveil, retenu par son admiration pour la piété des adhérents de ce mouvement religieux. Secrétan ne l'ignorait pas non plus. La théologie, au sens où il la comprend, c'est la science de Dieu et des choses divines ; elle précise les matières de foi, elle définit le dogme, elle pose des limites aux mystères. Or ces limites Vinet ne les connaissait pas. Il croyait sans doute à la chute, au péché originel, à l'incarnation, à l'expiation, à la conversion, à la régénération, à la nouvelle naissance, ces vérités indéfinissables, inépuisables, surnaturelles ; mais, les saisissant du dedans, il n'était pas parvenu à un corps de doctrines systématique et complet. C'est la pensée que Secrétan a voulu exprimer, donnant au mot théologie un sens peut-être étroit. « Eh ! vous êtes un théologien vous-même ! » lui rétorquait le professeur Dandiran, un jour qu'il avait pris à partie la théologie dans la salle des pas perdus de la vieille Académie.

Dès l'été 1847, se forma le comité auquel il a été fait allusion plus haut. Il était composé de Charles Secrétan, Samuel Chappuis, le pasteur Scholl, Alexis Forel, avec la collaboration de M^me^ Vinet et de M^me^ Alexis Forel. L'impression se faisait à Paris par les soins et sous la haute direction de H. Lutteroth, qui se considérait comme le pouvoir suprême.

Je reçois à l'instant, écrit Mme Vinet à Secrétan, en décembre 1847, une lettre de M. Lutteroth qui a répondu à lettre vue à celle où je proposais de la part de ces messieurs de charger une seule personne de faire un plan pour l'édition de nos manuscrits, et que cette personne soit vous. Il entre tout à fait dans l'idée première, mais il ne veut pas que cette personne soit autre que lui-même !

Sainte-Beuve, au début, s'intéressa vivement aussi à cette publication. Il conseillait de commencer la série des volumes par les études sur Pascal. Quant à Secrétan, sans titre officiel dans le comité, il ne ménagea ni son temps ni sa plume ; il s'agissait non seulement de revoir des manuscrits, de corriger des épreuves, mais de procéder à une sorte de reconstitution des cours de Vinet à l'aide de ses notes et des cahiers de ses élèves, de rassembler des articles détachés, de les grouper en volumes, de respecter toujours l'esprit de l'auteur. Ce travail considérable était cependant le bienvenu. C'était un refuge pour la pensée fatiguée par les coups de vent politiques ; un intérêt paisible au milieu du désarroi général, car la Suisse allait au-devant d'une crise nouvelle : le Sonderbund.

* * *

Le maintien des Jésuites servait de mot de ralliement aux cantons catholiques, opposés à tout changement à la constitution de 1815, tandis que les autres Etats de la Confédération désiraient une revision dans un sens moins particulariste, y compris le canton de Vaud, dont les scrupules au sujet de la liberté de conscience étaient tombés en même temps que le gouvernement de 1830.

Une union particulière, ou « Sonderbund », liait secrètement depuis 1843 les cantons de Lucerne, Schwytz, Unterwald et Zoug. Fribourg et le Valais s'y rattachèrent en 1846. La Suisse était profondément divisée, et les partis allaient se mesurer les armes à la main. La Diète leva près de cent mille hommes qu'elle mit sous les ordres du général Dufour. Les cantons catholiques, avec des forces bien inférieures, se faisaient pourtant l'illusion d'une victoire facile.

Le général Dufour chercha tout d'abord à empêcher la jonction des contingents du Valais et de ceux de Fribourg par les défilés des Alpes vaudoises. Une brigade fut donc envoyée à Villeneuve, tandis que le gros de l'armée marchait sur Fribourg et bientôt continuait sa route sur Lucerne. La campagne ne fut pas longue, on le sait ; commencée le 4 novembre 1847, elle se termina le 30 par la victoire complète des troupes de la Diète. Mais un instant l'émoi avait été grand dans le canton de Vaud. Tous les citoyens sans distinction de parti auraient marché contre l'ennemi pour défendre l'intégrité du faisceau helvétique ; néanmoins les conservateurs, surtout les partisans de l'Eglise libre, redoutaient, au milieu des troubles, des démonstrations hostiles, non de la part du gouvernement, mais de la populace qui les traitait de Jésuites. Des manifestations bruyantes s'étaient produites devant la maison des Secrétan à la Cité, et nous lisons dans une lettre de M^me^ Sophie Secrétan un curieux détail : « L'on a fait une visite chez Louis Secrétan pour chercher des Jésuites qui devaient y être cachés. » Les réunions religieuses étaient dispersées, des propos violents échangés, des menaces proférées et les esprits surex-

cités à l'excès. On s'attendait à tout : « Il y a quelques jours déjà que je voulais vous dire la parfaite satisfaction que j'éprouve de vous savoir réunis aux Bassets au lieu d'être séparés par une prison », écrit Mme Vinet à Marie Secrétan, qui se trouvait depuis le mois de septembre, avec ses petites filles, malades de la coqueluche, près de Clarens où son mari l'avait rejointe.

Partout on avait des hommes à héberger, du côté de Montreux surtout, où une seule personne, Mme Monnay, logea au cours de la campagne trois cent soixante soldats, sans compter les officiers. (1)

Si les Fribourgeois avaient eu le dessus et opéré une descente par le col de Jaman ou les gorges de la Veveyse, une rencontre armée aurait été possible aux environs de Vevey. On crut la petite famille exposée à Clarens et, dans sa sollicitude pour sa belle-sœur et ses nièces, Edouard Secrétan pressa son frère de les mettre en sécurité de l'autre côté du lac. Thonon, où les Secrétan étaient en rapports d'affaires avec un homme serviable, M. Mégroz, fut choisi comme résidence momentanée. Le trajet dans une barque à voile, par un gros vent, sous un ciel sombre de novembre, fut mélancolique, et l'installation dans la petite ville savoyarde peu confortable. Bientôt, au milieu de ces circonstances douloureuses, la mort vint frapper un coup dont le cœur de la pauvre mère saigna longtemps. La seconde de ses filles, une douce enfant, belle, intelligente, eut une hémorragie. Les soins médicaux furent-ils insuffisants, n'y avait-il rien à faire, nous ne savons ; au bout de la journée, l'enfant s'endormit

(1) Lettre de Mme Secrétan-Dufour, 13 décembre 1847.

de son dernier sommeil. La sœur aînée, âgée de six ans, se rappela toujours l'expression de sa mère au moment où elle souleva dans ses bras le corps inanimé de sa bien-aimée. Le père, averti par exprès en bateau, arriva après la mort de l'enfant et l'emporta de nuit à Lausanne, afin d'éviter les complications d'un enterrement en pays catholique. Pendant qu'il faisait son lugubre voyage, la cadette, qui avait six mois à peine, affaiblie lentement par la maladie, succomba aussi. Revenu auprès de sa femme pour pleurer avec elle, Secrétan trouva le petit cadavre qu'il ramena à son tour au pays. Quand il ouvrit la porte du grand vestibule de la Cité, où filaient les servantes, et où, dans ce moment, sa mère entrait : « Voici la seconde », dit-il d'une voix sourde en déposant son fardeau sur la table. L'effroi de cet instant ne peut s'exprimer. Toutes les personnes présentes, M^me^ Sophie Secrétan, les domestiques, en gardèrent une impression terrible.

A la suite de ce double deuil, Marie Secrétan se rendit à Genève avec son mari. Vaillante comme toujours, elle ne fit porter à personne sa désolation. Dieu la soutint ; elle laissa la vie reprendre ses droits ; mais, comme Rachel, elle continua néanmoins à pleurer, au fond de son cœur, les bien-aimées qu'elle avait dû donner, la petite Marie surtout, qui ressemblait à sa famille allemande, à ses sœurs, à sa mère, et avait pris dans son âme une place à part. Jamais elle n'oublia ses deux enfants ; elle les voyait au milieu de leurs frères et sœurs, grandissant, se développant, ombres chéries occupant leur place au foyer. Elle avait passionnément joui de sa maternité, sans crainte, sans prévision de malheur. Le charme fut

rompu, le spectre de la mort resta là, redoutable ; la sécurité avait disparu pour toujours. Pourtant cette douleur si grande et les autres épreuves qu'elle avait traversées n'avaient pas tari en elle la source de la joie, car elle regrettait l'existence pour ses enfants. Il lui fallut passer par bien des heures sombres encore avant de se dire que tout était bien, que ceux qui meurent jeunes sont aimés des dieux.

Pour Charles Secrétan, la mort de ses petites filles fut un deuil profond, mais il était forcément distrait par les événements du dehors, par les questions qu'ils posaient dans sa propre existence, et par le travail.

A Genève, les affligés trouvèrent des amis : Ernest Naville et sa femme, M. et M^me^ Elie Le Coultre, M. et M^me^ Edmond Scherer les entourèrent d'affection, de tendre sympathie. Secrétan songeait à y donner un cours où il aurait développé les mêmes idées que dans ses leçons de Lausanne. Il espérait en tirer un profit pécuniaire et ménager un accueil favorable à la *Philosophie de la Liberté*, dont il préparait la publication. Son frère Edouard l'y encourageait vivement :

J'ajoute quelques mots à ce que maman t'écrira aujourd'hui pour te dire qu'ayant fait les frais et pris la peine d'un déménagement, il me semble qu'il vaudrait mieux que tu attendisses pour ramener tes enfants et ta femme que les affaires soient plus près de la fin. Il y a encore beaucoup d'agitation...

Il me semble aussi que si tu avais l'occasion de donner un cours à Genève (surtout sur l'objet de ton livre), cela serait d'une utilité particulière, indépendamment du bénéfice, s'il y en a à espérer. Cela te ferait connaître dans un monde qui a les bras longs, et te permettrait de revoir l'ensemble de ton travail.

Le moment n'était pas propice, paraît-il, à Genève non plus, pour des lectures philosophiques, car malgré ces avis, à la fin de décembre 1847, Secrétan revint à la Cité avec les siens. Il reprit son cours libre et la direction du *Courrier suisse*, qui se ressentait de la longue absence de son rédacteur en chef. M. Alexis Forel s'en était ouvert peu de jours auparavant :

Morges, 17 décembre 1847.

Cher Monsieur et ami,

Depuis des semaines, j'espérais vous aller voir, vous exprimer de bouche les sentiments dont mon cœur est si plein à votre égard. Tout a conspiré pour me contrarier, et me voilà maintenant réduit à vous prier de venir vous-même, si rien ne vous retient trop impérieusement. Si toutefois une course prochaine vous est impossible, veuillez me l'écrire en deux lignes, je prendrai la diligence, car il faut que je vous voie. J'en ai besoin pour satisfaire une sympathie dont au reste vous ne doutez pas, j'en suis sûr, mais hélas! trop stérile; il est nécessaire en outre de nous entendre au plus vite sur un point qui ne souffre aucun retard. Vous voyez qu'il s'agit d'un journal qu'on a bien fait, je crois, de ne pas tuer, mais qui me paraît menacé de mourir de langueur si vous ne vous hâtez de le soutenir.....

N'est-il pas urgent surtout de donner plus de soin à la rédaction des nouvelles, et par là même de donner à cette feuille un accent dont elle ne peut se passer sous peine de perdre ses abonnés ? Vous seul, à mon avis, et à celui de tous ceux qui m'adressent des plaintes dont je suis assourdi et affligé, pouvez venir en aide à une entreprise qu'il serait triste de voir périr.....

L'affaire Vinet réclame ensuite votre présence et vos avis, sinon votre coopération. Ces malheureuses impressions ne marchent pas et ne marcheront pas sans un vigoureux coup d'éperon. Venez donc au plus vite, surtout pour le *Courrier suisse*, si gravement menacé par la fin de l'année, époque toujours critique, et arrangez-vous, si cela vous est possible, pour me donner quelques instants en passant ici.

* * *

Le *Courrier suisse*, dont il a été question à plusieurs reprises déjà, avait été fondé en 1840. Les deux principaux journaux du canton de Vaud étaient à cette date la *Gazette de Lausanne*, alors entre les mains des conservateurs de l'extrême droite, et le *Nouvelliste vaudois,* longtemps organe du parti libéral, mais qui avait évolué vers le radicalisme révolutionnaire. Entre ces deux partis, un groupe d'hommes sérieux, éclairés, aspirant au progrès et à la liberté, songeaient à créer une publication nouvelle. Les frères Secrétan s'y employèrent dès 1837.

Mme Vinet, parlant au nom de son mari, écrivait à Charles le 10 juillet :

> Il a beaucoup pensé à un collaborateur de Bâle pour votre journal, mais il n'a absolument rien trouvé ; à chaque personne qui s'est présentée à ma pensée il a vu un obstacle ou une impossibilité ; c'est dommage, car c'est ce qui donnerait de la variété à ce journal. Quand on se verra on en parlera.

Et bientôt après, le 14 septembre 1838, pendant que Secrétan était à Munich pour la seconde fois :

> Les affaires de Zurich ont fait de nouveau parler de l'urgence du journal, mais on ne fait rien ; on sent qu'il faudrait commencer tout de suite, mais on ne sait comment.

Secrétan hésitait à en accepter la direction ; son frère Edouard, trop occupé entre sa chaire de professeur et son association avec son père, ne représentait d'ailleurs pas les tendances religieuses des fondateurs. Il songea donc à offrir la rédaction générale et la gérance à son ami d'enfance, John Seippel, homme d'un esprit très fin, très juste, très sage, d'une exquise

délicatesse de caractère. Seippel, alors précepteur en Russie, répondit aux premières ouvertures :

7 juillet 1839.

J'arrive maintenant à l'affaire du journal. Relativement à tes fonctions de professeur, que tu désires, à ce qu'il m'a paru, voir passer du provisoire au définitif sans avoir besoin de concourir, je pense que ce serait le plus sûr moyen de t'éloigner de ce but que de prendre la direction d'un journal. La distraction et la perte de temps y seraient pour beaucoup, mais plus que tout cela les passions politiques et religieuses, qui me paraissent bien vives chez vous, et auxquelles, par ta position et ton caractère, tu ne pourrais te dispenser de prendre une part active. D'après certaines phrases, tu me parais avoir la même opinion que moi, puis tu ajoutes : « En me facilitant l'accomplissement de mon double dessein, tu faciliteras aussi ton retour durable et définitif. » Je comprends très bien que je faciliterais ainsi mon retour durable et définitif, je comprends très bien aussi le plaisir de me trouver avec toi et à Lausanne, mais je ne crois pas pouvoir te faciliter beaucoup l'accomplissement de ton double dessein. J'aurai ma tâche dans le journal, mais je ne pense pas que tu comptes sur moi pour rien de ce qui aurait rapport à la polémique, partie qui serait, à ce qu'il me paraît, la plus importante.

Pendant ce temps, à Lausanne, la question se précisait. Mme Vinet tient Secrétan au courant :

Certaines lettres de M. Fazi, de Genève, la manière malveillante et tronquée dont la *Gazette* rend compte des événements de Zurich, (1) en font de nouveau sentir l'urgence. Quelques personnes, s'étant rencontrées chez nous, se sont trouvées d'accord sur ce qu'il faut commencer sans bruit, petit format, point de prospectus ni de comité, genre populaire, etc. Mais il faut un rédacteur. On a parlé de vous, on a dit qu'on

(1) L'appel de Strauss à une chaire de théologie y avait amené une agitation qui finit par forcer le gouvernement à révoquer cette nomination.

ne pouvait pourtant pas vous faire venir, mais que vous pourriez continuer, qu'on ne ferait que frayer la route. Mon mari s'est récusé. M. Jaquet a dit qu'il s'occuperait volontiers d'une partie qui ferait réussir le journal, c'est un bon bulletin des séances du Grand Conseil. M. Jaquet disait que ce serait lucratif, qu'il faudrait un homme entendu, qui eût l'intelligence des choses dont on parle et qui ferait des notes. Je pensai à M. Seippel. Ce serait une bonne affaire pour rentrer dans son pays, s'il avait quelque chose au delà, mais il n'y aurait pas de quoi revenir exprès. Tout cela me donne à penser ; le journal sera-t-il commencé de façon que vous voulussiez le continuer ? Ou celui qui aura commencé voudra-t-il le lâcher ? C'est ce qui empêche mon mari de s'en mêler, quoique pour le pays il fût bien aise que cela se fît aussitôt. Je vois venir que vous serez bien aise d'avoir fait votre séjour en Allemagne, puis vous verrez les choses comme dirigées d'en Haut pour vous épargner l'embarras du choix.

Et dans la même lettre continuée le lendemain, après avoir reçu sans doute une missive de Secrétan :

Ce que vous me dites du journal soulagera bien mon mari; il était angoissé de voir faire quelque chose sans vous; pourtant il eût été charmé que le journal parût et il le sera que vous renonciez, car il a toujours été persuadé que cela ne vous vaudrait rien; il croyait à une certaine fatalité qui vous y pousserait ; moi je suis glorieuse et reconnaissante d'avoir cru à *autre* qu'à la fatalité. Maintenant mon mari va poursuivre l'affaire à son aise ; m'est avis qu'il aura des masses inertes à mettre en mouvement.

Seippel arriva en novembre à Lausanne et prit, de concert avec Louis Vulliemin et Charles Monnard, la direction du *Courrier suisse* dont il fut le gérant responsable. Le journal, journal de combat où les articles étaient des passes d'armes, parut deux fois par semaine à partir de janvier 1840. Monnard y renonça le premier ; Vulliemin le suivit.

Vous ai-je dit, écrit ce dernier, en octobre 1845, à Frédéric Troyon le géologue, vous ai-je dit que j'ai définitivement quitté le *Courrier suisse*, ou plutôt qu'il m'a quitté ? Je ne pouvais m'en charger seul et, voyant les deux frères Secrétan près d'être dépossédés de leurs places, disposés à s'en charger, je le leur ai laissé de bon cœur. Charles est rédacteur et nous sera ainsi conservé. Pour moi, je goûte un repos tel qu'on le trouve, même sous un ciel de plomb, dans le sein des lettres. (1)

Bientôt, Seippel à son tour se retira pour se vouer à une tâche pédagogique. Ainsi se réalisèrent malgré tout les prévisions et les craintes de Vinet. Secrétan, avec la collaboration de son frère et de G. Jaccard, se trouva lancé dans le journalisme militant au fort de la bataille, en 1846. La succession assumée par le jeune politicien n'était pas une sinécure dans les jours agités que traversait le canton de Vaud. Seippel, en qualité de gérant du journal, avait été condamné à quelques jours de prison à Chillon et avait reçu, au sortir d'une réunion religieuse, un coup de canne qui lui cassa le nez. Sans avoir payé de leur personne de la même manière, Charles et Edouard Secrétan ne furent pas épargnés non plus par les colères violentes de leurs adversaires.

En 1848, la révolution radicale vaudoise était un fait accompli ; mais, au delà des frontières cantonales, les événements palpitants ne faisaient pas défaut. Grâce aux lenteurs voulues de lord Palmerston, la Suisse avait pu mettre fin à la guerre du Sonderbund sans avoir subi de pression étrangère. Les grandes puissances se refusaient pourtant à considérer la crise

(1) Charles Vulliemin, *Biographie de Louis Vulliemin*, p. 107.

suisse comme terminée. « La paix ne pouvait être conclue du moment qu'elle l'avait été sans elles. » (1) Après de laborieux échanges de correspondance entre les cabinets, une conférence diplomatique, sur les bases du traité de 1815, devait avoir lieu à Neuchâtel en mars 1848.

Avant cette date, Louis-Philippe était renversé de son trône. La révolution du 24 février, avec les secousses en contre-coup qui ébranlèrent tous les gouvernements de l'Europe, relégua les autres questions à l'arrière-plan, et la Suisse eut sa pleine liberté d'action pour élaborer une nouvelle constitution, cette constitution de 1848 dont tous les partis sont unanimes à faire l'éloge. Pendant ce temps, le 1er mars, à Neuchâtel, le parti républicain se soulevait, dénouait ses derniers liens avec la Prusse, et la principauté se rattachait au faisceau des cantons helvétiques. Enfin, dernier coup de théâtre, Louis-Napoléon Bonaparte était élu président de la république le 10 décembre.

Cette date rappelait à Secrétan une anecdote qu'il narrait volontiers. Louis-Napoléon avait, on le sait, acquis la nationalité suisse. Citoyen de la Thurgovie, il fut appelé à faire son service militaire et prit part à une école d'artillerie à Thoune. Un soir, l'ex-prince et quelques-uns de ses camarades, revenant d'une promenade stratégique, s'étaient laissé distancer par le gros de la troupe et risquaient de ne pas arriver aux casernes pour l'heure d'inspection. Un paysan passait sur une charrette à fumier. Le cheval trottait bien; il y avait moyen, en se hissant sur le véhicule, de

(1) B. van Muyden, *Histoire de la Nation suisse*, T. III, p. 454.

gagner du temps. Les voilà installés aussitôt sur une planche posée en long, les jambes pendantes, et devisant gaiement : « Que dirait votre oncle s'il vous voyait en cet équipage ? » s'écria un officier vaudois, l'avocat Charles Renevier. « Il dirait, répliqua Louis-Napoléon, il dirait... que la roue tourne. »

Tous ces événements sont racontés, commentés au fur et à mesure par le *Courrier suisse*, sans préjudice des affaires vaudoises, car la tempête de 1845 n'était pas encore calmée. Les procès pour cause de délits religieux se multipliaient : des pasteurs, des laïques même, coupables d'avoir présidé des réunions, ou d'y avoir assisté, étaient renvoyés dans leur commune d'origine, des étrangers expulsés du pays ; aussi les altercations étaient-elles très vives entre le *Nouvelliste* et le *Courrier suisse*, qui défendait pied à pied le principe de la liberté des cultes. Quant à la politique fédérale, il est naturel que les hommes dont l'indépendance de la patrie vaudoise avait été surtout l'ouvrage, eussent le désir de maintenir les droits souverains du jeune canton, et vissent avec une certaine crainte se dessiner un mouvement centralisateur qui les mettrait, comme race et comme langue, en minorité à côté de leurs anciens maîtres. Cependant ils se rallièrent à la nouvelle constitution, sinon avec enthousiasme, du moins avec un esprit de réelle conciliation.

Les Grands Conseils, lisons-nous dans le *Courrier suisse* du 28 avril, les Grands Conseils vont être appelés dans toute la Suisse à examiner le projet de Constitution fédérale que nous avons publié la semaine dernière. Nous désirons qu'ils mettent à profit, en toute liberté d'esprit, le temps bien court qui leur est laissé pour ce travail important par la pro-

rogation de la Diète au 15 mai. Nous souhaitons que nulle part on ne fasse prévaloir la forme sur le fond et les préoccupations de personnes sur l'intérêt des choses. A le prendre dans ses grands traits, le projet d'acte fédéral nous paraît répondre à son but, celui d'opérer une conciliation équitable entre le droit actuel de la souveraineté cantonale et le désir impérieux qui pousse une partie importante et influente de la population suisse à se constituer en unité nationale.

Et dans le numéro du 3 octobre 1848 :

Pour la première fois, nous allons nommer directement les députés du peuple suisse à un Conseil national souverain. Empressons-nous d'exercer ce noble droit, d'accomplir ce devoir ; présentons-nous tous au scrutin ; nommons celui que nous estimons le plus propre aux fonctions dont il s'agit. Qu'aucune considération étrangère n'influe sur notre choix, que la conscience serve de guide à notre patriotisme. Les sujets de discorde qui ont agité notre patrie sont épuisés ; que l'introduction de la nouvelle Constitution fédérale soit en Suisse le tombeau des partis et commence une ère nouvelle. Ne regardons pas en arrière, mais voyons l'avenir.

Quelque lieu qu'ils habitent, quelque langue qu'ils parlent, quelque religion qu'ils professent, quelque opinion qu'ils aient défendue dans les luttes antérieures, tous les Suisses sont égaux, tous les Suisses sont frères ; et il ne doit y avoir dans nos vallées et dans nos montagnes ni vainqueurs, ni vaincus, ni maîtres, ni sujets. Pour consolider la nouvelle Confédération, il faut la faire aimer ; que l'impartialité et la justice président à nos conseils ; que la force s'y unisse à la douceur ; que la rancune et la méfiance en soient bannies. Pacifier la Suisse en réunissant tous ses enfants autour de la bannière fédérale, voilà la tâche de la nouvelle assemblée. Soyons un seul peuple enfin.

L'Assemblée fédérale, dont le Conseil national forme l'une des deux Chambres, décidera tout ce qui touche aux relations de la Suisse avec les peuples étrangers. Choisissons des députés qui mettent au-dessus de tout, et sachent maintenir en toutes rencontres, notre dignité et notre indépendance ; assurons-nous aussi qu'ils éviteront d'engager leur pays, sans nécessité,

dans le dangereux tourbillon de la politique étrangère ; qu'ils se montreront jaloux de lui assurer les précieux avantages de la neutralité, que notre organisation militaire a surtout pour but de faire respecter.

Autour de nous, le monde est en feu ; chaque jour nous apprend quelque sanglant combat. Des milliers d'hommes ont déjà péri dans ces luttes qui ont englouti en peu de mois toutes les richesses de l'Europe ; ce que l'Europe cherche au prix de tant de sacrifices, c'est la liberté que nous possédons. Ne la jouons pas ; pour être forts contre toute attaque étrangère, unissons-nous au dedans et ne lui fournissons aucun juste prétexte.

Les questions les plus importantes de législation et d'administration intérieures seront soumises aux nouveaux conseils fédéraux : la prospérité de la patrie commune dépend de la manière dont elles seront résolues.

Les intérêts moraux et matériels du canton de Vaud demandent que ses représentants exercent une certaine influence. La Constitution fédérale laisse assez de marge à l'interprétation ; son influence sur notre sort dépendra beaucoup de la manière dont elle sera appliquée, en raison de notre position particulière. Nous devons désirer que les cantons conservent dans leur administration toute la liberté d'action compatible avec les principes du nouvel ordre de choses, et que la centralisation, déjà si avancée, ne soit pas poussée au delà du nécessaire.

Auparavant, nos députés à la Diète fédérale votaient d'après les instructions délibérées par les autorités du canton ; désormais ils seront entièrement libres de voter d'après leur opinion. On conçoit aisément combien cette circonstance rendra leur responsabilité plus grande, leur tâche plus délicate, leur choix plus difficile et plus important.

Electeurs ! Efforcez-vous donc de trouver pour vous représenter, pour diriger notre politique étrangère et intérieure, des hommes propres à éclairer les questions qu'ils seront appelés à décider ; des esprits libres de préventions, des cœurs généreux et bienveillants ; recherchez chez les députés de votre choix du tact, de la fermeté, l'intelligence de vos besoins, un zèle vigilant et dévoué à votre prospérité. Ne nommez surtout que des hommes d'un caractère libéral et républicain, indiffé-

rents à la faveur des partis comme à celle des cours ; Suisses avant tout et dont le bien de la Suisse soit l'unique ambition ; celui qui nourrirait d'autres sentiments n'est pas digne de vos suffrages.

Secrétan cherchait ses informations sur les affaires germaniques dans l'*Allgemeine Zeitung* d'Augsbourg, journal qui longtemps fut l'organe le plus autorisé de l'Allemagne du Sud. Il y avait publié lui-même, entre 1840 et 1845, une sorte de chronique suisse. Son anonymat fut dévoilé par une indiscrétion de la *Revue suisse*, alors rédigée à Neuchâtel. A partir de ce moment, on lui attribua toutes les nouvelles de Suisse publiées dans l'*Allgemeine Zeitung*, en particulier des correspondances datées de Genève dont il ne voulait pas être solidaire. Afin de pouvoir repousser absolument la paternité de ces articles, il renonça à cette collaboration qui l'intéressait et lui rapportait quelque argent.

Secrétan ne s'accorda que de très courtes vacances en 1848 pour chercher en Bavière sa femme qui était allée revoir sa mère et assister au mariage de deux de ses frères.

Au mois de juin, avant de partir, il avait lancé le prospectus de la *Philosophie de la Liberté*. Elle avait germé au cours de ses études ; elle avait pris corps durant ses années d'enseignement. Maintenant le livre était achevé, épanouissement de sa pensée aux années de sa jeunesse.

CHAPITRE VI

« LA PHILOSOPHIE DE LA LIBERTÉ » [1]

> Il faut le sentiment des problèmes pour arriver aux solutions.
>
> Si la fatigue est une raison de s'arrêter, il ne faut pas se mettre en route.
>
> Il y a un chrétien en germe dans tout homme attentif à sa conscience.
>
> *Philos. de la Liberté.*
> (I, p. 332 et 387 ; II, p. 175.)

La *Philosophie de la Liberté* est constituée par une série de leçons que Secrétan avait professées en 1845 dans l'Académie de Lausanne, puis répétées en 1847 devant les élèves des cours libres organisés à la suite de la révolution vaudoise. A la demande des auditeurs, ces leçons furent publiées en 1849 chez Hachette à Paris, chez G. Bridel à Lausanne. Les deux volumes dont se compose l'ouvrage parurent en seconde édition, en 1866 et 1872, le premier avec une préface nouvelle sur le *Positivisme* [2] *et la métaphysique,* le second enrichi de deux leçons dans lesquelles l'auteur se résume, et d'une préface où il traite des rapports du christia-

(1) Nous rappelons que ce chapitre est dû à la plume de M. le professeur Philippe Bridel.

(2) De Comte et de Littré.

nisme avec la philosophie, ce qui lui fournit l'occasion d'apprécier le catholicisme et le protestantisme. Secrétan retarda longtemps cette publication, celle en particulier du second volume ; un moment il avait nourri l'espoir d'en remanier le texte ou du moins de l'enrichir d'éclaircissements importants ; il lui fallut en définitive se borner à lui faire subir des retouches de détail, quelques additions, quelques suppressions aussi, mais sans aucun changement essentiel, sans rien qui touche aux pensées elles-mêmes. Quant à la troisième édition, parue en 1879, elle ne se distingue de la précédente que par la disparition des deux préfaces appartenant à la seconde édition : elles y sont remplacées par la reproduction de celle de la première, suivie d'une préface nouvelle.

Les origines de l'ouvrage n'ont pas été sans exercer sur la forme quelque influence fâcheuse : à elles sont dues ces anticipations et ces retours en arrière qui troublent parfois la marche, et surtout ces incessantes répétitions, qui peuvent avoir, il est vrai, leur utilité relative pour préciser certaines notions obscures, ou pour imprimer certaines thèses à l'esprit du lecteur, mais qui, décidément trop nombreuses, vont souvent jusqu'à produire une satiété fatigante. Ces inconvénients sont largement rachetés, du reste, tant par la richesse du fond que par les qualités du style. La *Philosophie de la Liberté* est le chef-d'œuvre d'un homme en pleine jeunesse, dont l'intelligence vigoureuse, sans être nullement dépourvue de sagesse ni de modestie, est encore confiante jusqu'à l'audace, et dans le cœur de qui les plus nobles sentiments bouillonnent avec l'ardeur du premier été.

Il y a de tout dans ce beau livre. Groupés autour d'une idée centrale, aussi féconde qu'élevée, on y rencontre tour à tour la discussion des idées les plus subtiles et l'exposé des faits les plus concrets ; spéculations sur le principe absolu, aperçus relatifs aux animaux et aux plantes, comparaison du socialisme et de l'individualisme, vues d'ensemble sur les destins de l'humanité, examen du christianisme et de ses dogmes, théories sur l'Etat, l'Eglise et leurs relations réciproques, tel est le vaste champ que le philosophe parcourt, sans jamais perdre sa route, manifestant ainsi l'étendue de ses connaissances et l'admirable souplesse de son talent. Cette dernière qualité se révèle encore par la variété du style : à des pages d'une dialectique délicate et serrée en succèdent d'autres brillantes, éloquentes, où l'auteur, devenant orateur ou poète, dit avec une communicative émotion nos douleurs et nos joies, nos richesses et nos misères, puis superbement écrit la dramatique épopée de la race humaine. Voici quelques traits de satire, voici surtout maintes observations du plus sévère pessimisme ; puis, tout à côté, et jaillissant de la même source prise à de plus grandes profondeurs, un optimisme triomphant, qui va jusqu'à s'exhaler en hymnes pieuses, en véritables cris d'adoration. On n'aurait point, en effet, une idée complète de ce qu'offre à ses lecteurs la *Philosophie de la Liberté*, on ne reconnaîtrait que d'une manière incomplète le grand élan qui anime et porte ce livre, si l'on ignorait que l'auteur réunit en sa personne un philosophe de race, dont l'intrépidité ne recule devant aucun problème, un homme désireux entre tous que rien de ce qui est humain ne lui demeure

étranger, un croyant enfin, un chrétien dont la foi, sincère jusqu'au tragique, joint aux plus humbles aveux les espoirs les plus fervents.

De la forme passant au fond, nous avons à remarquer d'abord que la *Philosophie de la Liberté* nous présente une métaphysique et une philosophie de l'histoire redigées pour servir d'introduction à un cours de morale. Dans les trois premières leçons (intitulées *Introduction*), Secrétan commence par justifier les relations qu'il établit ainsi entre « l'art de la vie » et cette totale « science des choses », cette « intelligence de l'univers » que prétend être la philosophie. Maintes fois on a tenté de rendre la morale indépendante, c'est-à-dire de l'affranchir de toute relation avec la métaphysique ; aux yeux de Secrétan, c'est une erreur. Il est vrai, certes, que nous trouvons en nous l'obligation morale comme un sentiment revêtu d'un caractère d'immédiate certitude, et que, pour s'affirmer avec une autorité péremptoire, le devoir n'a point à faire appel à quelque autre connaissance préalable. Mais dès qu'il s'agit de constituer une morale scientifique, il faut bien qu'on lui assigne sa place organique dans l'ensemble du savoir ; il faut, en particulier, qu'on nous fasse comprendre comment et pourquoi nous nous trouvons être absolument obligés ; il faut aussi, pour que nous sachions à quoi nous sommes obligés, pour que nous puissions formuler exactement la loi de notre activité, que nous ayons appris quel est le but de notre existence, ce qu'essentiellement nous sommes nous-mêmes, ce qu'est enfin cette société dont nous faisons partie et ce monde au sein duquel l'humanité se développe. Nous ne saurions nous con-

tenter de constater l'obligation comme un « phénomène inexplicable » ; nous irons donc en chercher la raison jusque dans le principe absolu, dans l'essence originelle de l'être, ne nous tenant pour satisfaits que lorsque nous serons en mesure de présenter la morale « comme un corollaire de la métaphysique ».

Il s'agit de ne point se méprendre sur la portée de ce qui vient d'être dit. Si nous le voyons — ainsi que l'y obligeaient les circonstances — aller à la métaphysique comme au postulat indispensable à la construction de la morale, n'allons pas nous imaginer que Secrétan bornât à ce seul office le rôle de la philosophie. Sa tâche est d'expliquer, de « comprendre », c'est-à-dire de ramener à l'unité d'une même cause première tout ce qui nous est connu, tous les faits que nous révèle l'observation tant externe qu'interne. Et ce qui nous pousse dans cette voie, ce qui nous empêche de considérer aucune branche du savoir comme indépendante de l'ensemble, ce qui entretient en nous le besoin de remonter en toutes choses à l'unité, d'atteindre l'infini, l'inconditionnel, l'absolu, ce qui constitue en un mot l'origine, la « force motrice », la « muse » inspiratrice de la philosophie, c'est « la raison », loi fondamentale de notre intelligence. A qui viendrait émettre des doutes sur la légitimité de cet ambitieux programme, Secrétan ferait remarquer que contester l'autorité de notre raison serait saper à la base celle de toutes nos facultés intellectuelles, en un mot proclamer le scepticisme universel. Celui-ci, sans doute est irréfutable ; mais il est non moins sûrement impraticable. Avouons-le donc : toute science commence par un acte de foi de l'esprit en lui-même.

Mais, cela accordé, ajoutons que nous sommes plus assurés de ce qu'affirme la raison que de n'importe quelle autre sorte de connaissance :

La réalité de l'être absolu est aussi certaine que la réalité du soleil qui m'éclaire. Je me trompe, elle est beaucoup plus certaine. J'affirme l'une et l'autre sur l'autorité de ma pensée : le soleil, comme cause des phénomènes accidentels de chaleur et de lumière qui se produisent en moi, l'être absolu, comme cause nécessaire de toute existence. Je puis faire abstraction des objets de l'expérience sensible, je puis supposer qu'ils n'existent pas; mais je ne puis pas supposer que l'absolu ne soit pas.

La philosophie étant « la science des choses par leur principe » devra comprendre deux travaux successifs, que Secrétan distingue et nomme après Schelling : la « philosophie régressive », recherche du principe en partant des données immédiates dont nous disposons; et la « philosophie progressive » qui, du principe ainsi trouvé, redescendant aux choses particulières pour tenter de les expliquer par ce moyen, fera l'épreuve de la régressive : car l'« expérience sera toujours la pierre de touche des systèmes ».

Pour ne pas se condamner à un fatal insuccès, il faut qu'en recherchant le principe universel, le penseur ait soin de ne négliger aucune des données essentielles du problème. Il en est une, dans le nombre, que Secrétan tire hors de pair, à savoir l'existence de la conscience morale, et par conséquent de notre liberté. De toutes les oppositions qui peuvent se produire entre les hypothèses diverses proposées par les métaphysiciens, aucune n'est aussi radicale, aucune n'a d'aussi graves conséquences que l'opposition entre

les systèmes qui permettent et ceux qui ne permettent pas de tenir notre liberté pour réelle. Or, non seulement il est possible de contester cette réalité, en présentant comme illusoire le témoignage déposé sur ce point par notre sens intime; mais « un préjugé naturel s'élève contre le système de la liberté. Il n'a pas fait fortune dans la science, et cela se comprend : il est contraire à l'intérêt scientifique. La science cherche le pourquoi de toute chose, et la liberté est ce qui n'a pas de pourquoi. La science veut prévoir; or, l'acte libre est la seule chose qu'on ne puisse absolument pas prévoir : on ne peut le connaître qu'après coup, lorsqu'il est accompli. Si les effets ne procèdent pas de leur cause par une nécessité logique, la logique ne suffira pas à les faire apparaître dans leurs causes. » Mais aux prétentions excessives de la logique et à l'impatience du savant, il faut opposer les droits sacrés de la conscience et la responsabilité de l'homme. « Oui, certes, il est possible de douter du devoir et de sa valeur absolue, mais ce doute est criminel; nous ne voulons pas l'accueillir. » C'est dire que d'emblée nous récuserons toute métaphysique qui tendrait à mettre la nécessité à la racine des choses : « nous devons chercher un système dans lequel le devoir s'explique comme une réalité. » Et c'est dire aussi que dès le début nous faisons un choix, volontaire mais nullement capricieux, dont l'influence va guider toute notre recherche : « la philosophie de la liberté commence par un acte libre. » On reconnaîtra, du reste, qu'il y a là pour elle non pas une faiblesse, mais un trait d'harmonie intime, de souveraine conséquence.

Ces questions préalables réglées, avant d'exposer sa

« métaphysique régressive » et soit pour en préparer les éléments, soit pour établir la « légitimité » historique de son point de vue, en montrant comment l'idée de l'absolu s'est graduellement élaborée au cours des âges, Secrétan indique les solutions principales données à ce problème depuis les origines de la philosophie grecque jusqu'au milieu du XIX^me^ siècle. Il ne faut pas prendre ces chapitres pour ce qu'ils n'ont jamais prétendu être, un exposé régulier et strictement objectif de l'histoire de la philosophie. L'auteur n'a tenu — car il n'avait à tenir — aucun compte des proportions relatives des périodes; et, pour les systèmes mêmes dont il parle, son affaire est moins de les présenter dans leur intégralité que d'y relever ce qui importe à son propos, à savoir ce qu'ils renferment d'hostile à la théorie libertaire ou, d'autre part, les points par lesquels ils ont pu contribuer à ouvrir la carrrière où Secrétan va s'avancer.

Pour apprécier ces analyses souvent si pénétrantes, pour relever ce qui en peut revenir aux historiens dont il a utilisé les travaux (1) et ce qui est sa part originale, pour dire le fort et le faible des interprétations données et des critiques formulées, il faudrait entrer dans un détail dépassant de beaucoup les cadres assignés à cette étude sommaire. Bornons-nous à quelques remarques.

Pour l'antiquité, à laquelle Secrétan ne consacre du reste qu'une rapide esquisse, on doit regretter qu'il ne

(1) Il mentionne surtout « les cours de M. de Schelling », l'Histoire de la philosophie moderne de Erdmann et l'Introduction à la même histoire par Braniss; « ce dernier ouvrage, dit-il, m'a servi surtout pour les leçons sur la philosophie du moyen-âge ». (Préface de la 1^re^ édit.)

se soit pas arrêté davantage sur le néo-platonisme. Nous ne pensons pas, il est vrai, que la thèse secrétaniste soit aussi près que l'a dit M. Pillon (1) de se confondre avec celle de l'auteur des *Ennéades*, mais il eût été opportun d'étudier d'une façon plus serrée une doctrine dont Secrétan déclare que la persistante influence « est l'un des principaux obstacles à l'avènement de la philosophie que nous cherchons ». Au moyen-âge, il ne manque pas de relever l'opposition entre l'intellectualisme de saint Thomas et le volontarisme de Duns Scot, qu'il signale expressément comme un de ses ancêtres spirituels; à Richard de St-Victor aussi il consacre une courte mais sympathique étude, ainsi que quelques mentions subséquentes. La leçon sur Descartes mérite un éloge spécial. Si l'on se rappelle comment le grand philosophe français était généralement interprété à l'époque où Secrétan écrivait, on n'hésitera pas à reconnaître qu'il a véritablement renouvelé le sujet; on comprend sa joie de la « découverte tardive » qu'il a faite, dit-il, en constatant chez Descartes les thèses qui en font à certains égards un précurseur de la philosophie de la liberté, permettant ainsi au penseur lausannois de proclamer sa « légitimité cartésienne ». (2)

(1) *La philosophie de Ch. Secrétan*, 1898, p. 111 et suiv. — Comp. Renouvier, dans la *Critique philosophique*, du 26 sept. 1872, p. 121.

(2) Dans son *Descartes* (1882), Liard — qui ne manque pas de citer la 6me leçon de la *Philosophie de la Liberté* — a montré l'existence au fond du cartésianisme de deux courants opposés, l'un qui va au déterminisme mathématique, tandis que d'autre part « Descartes, renouvelant les profondes spéculations de Duns Scot, fait de Dieu l'absolue liberté: c'est le trait essentiel de sa métaphysique... Les philosophies de la liberté que notre siècle a vu naître, relèvent de lui aussi légitimement que le panthéisme de Spinoza ». (P. 192, 205, 294.)

A Descartes succèdent et viennent s'opposer, pour ce qui concerne le problème essentiel, Spinoza et Leibniz, tous deux partisans de la nécessité primordiale des choses. Pour maintes raisons, sans doute, mais en particulier, je le suppose, parce qu'il rencontrait chez lui la prétention de fournir une « théodicée » chrétienne, Secrétan devait trouver un intérêt particulier à s'occuper de Leibniz; il lui avait consacré une monographie spéciale (1) où le système du grand penseur est résumé d'une façon ferme et lumineuse. Des études postérieures à celle de Secrétan, et surtout la publication de plusieurs textes dont on ne disposait pas encore, sont venues depuis lors éclairer d'un jour nouveau tel ou tel point de cette féconde doctrine; mais tout cela n'a fait que confirmer pour l'essentiel le jugement de notre auteur, je veux dire son interprétation du leibnizianisme comme philosophie nécessitaire. Au reste, quelle que soit la valeur de cet opuscule en tant qu'exposé historique, son intérêt essentiel réside dans le fait qu'on y voit Secrétan, dès 1840, esquisser le plan et formuler les thèses principales de sa propre philosophie :

Tout système de nécessité, écrit-il alors déjà, est un panthéisme dans le sens pratique et, dans ce sens, on peut le dire, la philosophie moderne, partout où elle veut être pratique, est panthéiste. Que si reconnaître la liberté du premier principe c'est déserter la philosophie, parce que c'est renoncer aux moyens d'établir entre toutes choses un lien rationnel, alors il faut choisir entre la religion, la morale, la dignité

(1) *La Philosophie de Leibnitz.* Fragmens d'un cours d'histoire de la métaphysique, donné dans l'Académie de Lausanne. — Genève, Tubingue, Paris et Lausanne, 1840.

humaine et la philosophie; car religion, morale, dignité humaine sont inséparables de la liberté. Mais je n'accepte point cette alternative. Une philosophie de liberté renversera nos systèmes, bouleversera nos méthodes, réduira nos prétentions en élargissant nos espérances, mais loin de ralentir la marche des intelligences, elle leur donnera des ailes en leur montrant le but digne de leurs efforts... L'énigme universelle se résout dans un mot suprême. Leibnitz et toute la troupe des philosophes ont reculé devant lui. Il révolutionnera la pensée comme il a transformé les empires. Ce mot, c'est la liberté.

Plus de la moitié des pages consacrées dans le grand ouvrage de Secrétan à la « recherche du principe absolu dans les systèmes de philosophie », traitent de Kant, de Fichte, de Hegel et de Schelling. Par l'originalité de maintes remarques, par l'intelligence avec laquelle est pénétré l'esprit de chacun de ces systèmes, par la puissance dialectique qui sait en marquer l'enchaînement successif, ce morceau méritera toujours de fixer l'attention des historiens de la philosophie. On ne cessera de consulter, notamment, les pages relatives à la dernière philosophie de Schelling, que Secrétan avait entendu à Munich et chez lequel il saluait un effort analogue à celui qu'il voulait tenter lui-même pour briser le joug du panlogisme hégélien, — mais un effort dont il avait à dénoncer l'insuffisance. A quoi Schelling, en effet, s'était-il arrêté avec sa théorie des « puissances » divines? A une liberté « restreinte dans les limites rigoureuses d'une alternative, un oui ou un non, le *veto* ou le *placet* » : Dieu pouvant à son gré agir ou ne pas agir, mais se trouvant forcé, s'il veut faire quelque chose, de le faire d'une certaine façon déterminée. Pour moi, dit Secrétan, « je

ne veux pas d'une liberté emprisonnée entre les cornes d'un dilemme; je ne veux pas mettre sur le trône de l'univers un roi constitutionnel qui n'ait qu'à se prononcer par oui ou par non sur les propositions qui lui sont faites. Je veux [pour le premier principe] une liberté pleine, entière, qui crée les possibilités et qui les réalise. »

A la considérer dans son ensemble, on voit toute l'étude historique dont nous nous occupons, courant « de cime en cime », avancer sans fléchir vers son but et l'atteindre; assurément c'est là l'essentiel. Toutefois, si cette marche unilinéaire ne manque pas d'avantages, elle a aussi ses inconvénients; on ne peut s'empêcher de remarquer qu'elle a conduit Secrétan à laisser de côté plus d'un penseur qui eût mérité sa place dans une histoire de la détermination du premier principe. Il est un nom surtout dont l'absence est frappante, celui de Berkeley. En exposant la philosophie de ce sage, si préoccupé lui aussi d'atteindre à un Dieu vraiment spirituel, vraiment créateur, vraiment libre, Secrétan aurait eu l'occasion de reconnaître un frère d'armes, en même temps que de discuter et de combattre, sans doute, certaines théories à ses yeux excessives. Le malheur fut qu'au temps où parut la *Philosophie de la Liberté*, l'évêque de Cloyne n'était guère connu que pour être l'auteur de cet idéalisme immatérialiste, à côté duquel on passait en haussant les épaules comme devant une sorte d'excentricité sans portée.

Ce qui étonne davantage et fait voir à quel point, vers 1840, quelques grands noms portés au premier plan absorbaient l'attention aux dépens de tous les

autres, c'est que, du mouvement philosophique de l'Allemagne contemporaine, Secrétan puisse ne retenir que le quatuor formé par Kant, Fichte, Hegel et Schelling, et ne rien dire ni de Herbart (1), ni de Krause, dont le panenthéisme — sans parler de sa philosophie de l'histoire — manifeste des intentions analogues à celles du métaphysicien de la liberté. Je ne mentionne pas Schopenhauer, avec sa théorie de la « volonté » — d'où découlent subsidiairement l'intelligence comme la matière, — avec son pessimisme aussi, que Secrétan aurait utilement discutés : de tout le monde, à peu près, Schopenhauer était alors méconnu (2). Quant à la philosophie française du XIX^me^ siècle, elle reste entièrement hors du champ que parcourt ici notre auteur. Il est vrai que la foi de Proudhon en l'indépendance de la morale et sa doctrine de la supériorité de la notion de justice comparée à celle de charité (doctrine que Secrétan devait plus tard rencontrer chez Renouvier et discuter avec lui sans relâche); il est vrai que les théories de Leroux sur l'humanité (que Secrétan avait étudiées, du reste, dans le *Semeur* en 1841); il est vrai que d'autres idées encore, émises par les penseurs français de l'époque et dans lesquelles Secrétan eût pu trouver soit des

(1) A lui fait particulièrement penser cette formule de Secrétan : « Le travail de l'esprit doit le purger des contradictions dont il est infesté. »

(2) Il y aurait aussi d'intéressants rapprochements à faire entre la philosophie chrétienne de Secrétan et celle d'Anton Günther (1785-1863). Quant à Ed. von Hartmann, dont l'apparition est bien postérieure, et duquel on a pu dire qu'il s'est en quelque sorte placé sur le même axe que Secrétan, mais au pôle opposé, notre auteur s'en est occupé dans deux importantes études qu'ont reproduites les *Essais de philosophie et de littérature.*

points d'attache pour les siennes, soit des occasions de controverse (1), intéressent généralement d'autres parties de son système que cette définition de l'absolu à propos de laquelle il a tracé son résumé historique. Mais ce n'eût point été sortir de ce cadre que d'accorder quelques pages au volontarisme de Biran; Secrétan se borne à le nommer en passant, non sans marquer d'ailleurs combien il l'estime, puisqu'il déclare expressément s'avancer lui-même dans « la voie ouverte par Schelling et par Maine de Biran ». (2)

* * *

Avec la quinzième de ses leçons, Secrétan commence l'exposition directe de son système; et il en consacre trois à la *Métaphysique régressive*.

Comme il a été dit déjà, ce n'est pas au hasard que nous nous engageons dans cette recherche, étant irrévocablement attachés à la conviction que notre liberté est réelle et que, par conséquent, la cause première de l'existence est libre elle-même; mais, ce que nous « savons » de la sorte, il s'agit maintenant de le « comprendre », et c'est à quoi va tendre l'effort de notre spéculation.

La notion d'*être* (ainsi que d'autres encore) est immédiatement donnée au penseur dans l'intuition qu'il a de lui-même. Mais elle ne se présente ainsi que sous un aspect fini, limité, affecté d'éléments contradictoi-

(1) Je pense notamment à la façon dont Lamennais présente la formation du monde comme une sorte de sacrifice prélevé par Dieu sur sa propre substance.

(2) Secrétan a consacré à Maine de Biran une étude spéciale dans la *Revue suisse* de 1857.

res ; or la raison — on l'a vu plus haut — nous impose le besoin d'atteindre à l'absolu, à l'unité véritable, exempte de toute contradiction ; elle affirme, en un mot, que le principe de l'être est un. Unité de la cause, unité de la substance (ceci impliqué dans cela), cette thèse dont tous les panthéistes se sont réclamés, et qu'à cause de cela même on serait tenté de suspecter, il n'y a pas moyen d'en contester l'évidence rationnelle. En vain tenterions-nous, pour échapper au panthéisme, de nier la part de vérité qu'il renferme ; on ne peut le réfuter qu'en « l'absorbant », on n'en triomphera qu'à la condition de le dépasser en exactitude et en profondeur dans la détermination du principe unique, dans l'analyse de l'être inconditionnel. (1)

Procédant à cette analyse, Secrétan établit les thèses suivantes : 1° l'être absolu est celui qui existe par lui-même, qui est cause active de sa propre « existence » (c'est-à-dire de ses manifestations), en d'autres termes, l'être est *substance ;* 2° la source de son existence s'alimente elle-même, il est donc son propre but aussi bien que sa propre cause : il est *vivant ;* 3° il se donne à lui-même la loi de son activité, la forme de sa vie : il est donc *esprit*, volonté libre ; 4° enfin, cette

(1) Quand il écrit : « Nous acceptons le panthéisme dès l'entrée ; le panthéisme devient notre prémisse », c'est que Secrétan ne serre pas les termes avec rigueur et qu'il se laisse aller à une de ces bravades (si j'ose ainsi dire) dont sa jeune et vaillante plume n'est pas exempte. Ailleurs il tient un langage assez différent, déclarant que ni Leibniz ni Spinoza lui-même ne sont panthéistes au sens strict, puisqu'ils n'admettent pas que « la totalité des choses particulières soit la réalité complète de l'être absolu » ; ils le sont seulement en ce sens moral, pratique, « qu'ils mettent la nécessité dans le premier principe ». Or il est clair que Secrétan n'admet pour son compte le panthéisme ni de l'une ni de l'autre façon.

liberté il ne la tient que de lui-même, elle est donc inconditionnée, sans limite. L'être absolu est *absolue liberté*, esprit pur, sans nature; sa formule est : « Je suis ce que je veux. »

On ne saurait remonter plus haut; nous avons atteint l'unique notion qui convienne à l'être qui ne peut être conçu autrement qu'existant par lui-même et la notion qui ne convient qu'à lui seul; nous avons, en un mot, trouvé la véritable définition de l'absolu. Mais à « l'idée » que cette définition exprime ne saurait correspondre pour nous aucune « intuition », car notre expérience ne nous fournit point d'analogie; cette idée marque la limite extrême de notre pensée, elle dépasse toute connaissance; on n'en saurait rien déduire à priori; mais grande est sa portée négative et « critique », car elle entraîne la définitive « destruction de la métaphysique à priori par la métaphysique elle-même », et du même coup l'inébranlable fondation du « véritable spiritualisme ». Ici, dit l'auteur, « nous ne marchons plus, nous nageons, nous nageons dans la nuit... ; mais le courant nous guide et nous amènera ».

Le moment est venu de recourir à l'expérience et par là de passer à la *Métaphysique progressive*. Car aucune exploration poursuivie dans « l'abîme insondable de la pure liberté » ne saurait nous apprendre à quoi s'est déterminé l'absolu, ni même s'il s'est déterminé d'aucune façon. Mais les faits sont là qui nous attestent notre propre existence et celle d'un monde auquel nous appartenons comme partie intégrante. Il est donc patent que l'absolu a voulu l'existence de quelque autre être que lui. Cette « créa-

tion » ne peut avoir eu lieu sans motif, et comme le motif ne saurait s'en être trouvé dans l'essence de l'absolu, qui est exempt de tout besoin (fût-ce de celui de régner ou de se voir glorifier), c'est donc la créature qui a été la seule raison de son appel à l'existence : elle a été voulue pour elle-même, voulue par pur « amour ».

En établissant ce lien-là entre lui et un autre être, en d'autres termes par l'acte même de la création, l'absolu est devenu ce que nous appelons « Dieu ». Ce nom ne convient pas proprement à ce « premier négatif » auquel seul atteint la spéculation ; Dieu est ce suprême « positif » qui s'affirme et se révèle en créant (1) ; Dieu est « un fait », « Dieu n'a pas besoin d'être Dieu », Dieu s'est constitué par un acte de volonté, par un acte de gratuit amour. Et voilà précisément pourquoi il est adorable, voilà pourquoi « la prière des prières » est ce cri de pieuse gratitude : « Mon Dieu, quel que je sois, quoi qu'il arrive, au sein de la joie ou de la souffrance, je te rends grâce de ce que tu es Dieu ! »

A la source de notre univers et par conséquent de notre pensée, qui en fait partie, c'est un acte contingent que nous avons trouvé ; mais, tandis qu'il a toujours été impossible de tirer de la nécessité aucune contingence, rien n'empêche qu'un acte libre ait fondé un ordre de nécessité. Et, en effet, notre monde se trouve être régi par de véritables « lois », aux plus fondamentales desquelles les lois de notre intellect correspondent, de sorte que, — si beaucoup de choses ne nous

(1) Ce n'est que d'une façon « prématurée » que Secrétan a parfois employé ce terme pour désigner l'absolu lui-même.

deviennent connues que par le moyen de l'expérience, et si

partout l'événement dépasse nos calculs, —

le raisonnement à priori n'est pas sans trouver pourtant un utile et large emploi. La totalité des êtres finis se présente donc à nous comme l'effet d'une seule et même volonté de l'absolu; l'univers forme un ensemble dont toutes les parties sont solidaires : « les rayons de l'étoile la plus lointaine, éteinte peut-être depuis des milliers d'années, éclairent le chemin du voyageur et portent dans son âme de douces ou de graves pensées ».

Produit de la pure volonté souveraine, que pourrait être la créature en sa substance si ce n'est aussi volonté et volonté libre, mais volonté appelée à se conformer à la volonté créatrice, c'est-à-dire volonté affectée d'une obligation morale, astreinte en un mot au devoir ?

Avant d'examiner de quelle manière la créature a usé de son pouvoir, remarquons encore le jour particulier que la philosophie de la liberté jette sur la conception des perfections divines. L'être souverainement libre est puissant, et sûrement aussi il est intelligent, car sans intelligence, sans capacité de se rendre compte de ce qu'on fait, il n'y a point liberté, mais hasard; mais son savoir, tout comme son action, tout comme sa présence effective dans le temps et l'espace (qui ne sont eux-mêmes que tels qu'il les veut) s'exerceront, selon qu'il en décidera, d'une manière infinie ou finie. « Ce serait le borner que l'obliger d'être sans borne » ; son acte le plus souverain

c'est d'avoir appelé une autre puissance à s'exercer en face de la sienne, et rien n'empêche que, « pour l'accomplissement de quelque dessein », il ne ménage aussi une sphère où son regard ne plonge pas. Les attributs moraux de Dieu ne sont, pareillement, que les formes revêtues par sa libre activité ; comme l'absolu n'a pas de nature, ni de besoins, il n'a pas non plus de devoir : ce qu'il veut, c'est là le bien et c'est là, pour nous, créés par lui, l'objet du devoir.

* * *

La métaphysique pure est achevée ; déjà nous en avons dépassé le cadre, et si, dans la suite, la spéculation continue d'avoir sa part, de plus en plus elle va s'appuyer sur l'observation des faits. Nous entrons donc dans un champ nouveau. Secrétan l'a nettement marqué lorsque, dans sa seconde édition, divisant avec plus de rigueur son œuvre en deux volumes, il inscrivit sur le second *l'Histoire*, tandis qu'il intitulait le premier *l'Idée*. C'est d'une gigantesque « histoire » qu'il va s'agir, de la plus universelle de toutes.

Pour être ce que Dieu la veut, il faut que la créature déploie sa liberté, mais la déploie en harmonie avec celle de son créateur ; il faut, en un mot, qu'elle aime Celui qui l'aime. Mais elle peut faire autre chose et, notamment, elle peut chercher à s'affirmer dans l'indépendance à l'égard de la volonté suprême : décision déplorable qui, la mettant en désaccord avec la source de son être, ne fera que la déchirer, la plonger dans le malheur d'une sorte d'éternel suicide (oui,

éternel, car il ne saurait aboutir, le fini n'ayant point la puissance d'anéantir le produit d'une volonté absolue).

Hélas ! le spectacle de la nature, les destinées de notre race, l'état de notre cœur, tout nous dit que cette affreuse possibilité s'est réalisée. Qu'on ne croie pas expliquer suffisamment l'état des choses, à cet égard, en le mettant sur le compte de nos fautes individuelles ! Pourquoi le mal s'impose-t-il à chacune de nos volontés avant même qu'elle ait eu le temps de se déterminer ? pourquoi la nature, faite pour nous servir d'organe, nous tient-elle asservis ? pourquoi les conséquences du péché de l'un vont-elles peser sur d'autres ? Ce tissu de désordres et d'injustices apparentes est inconciliable avec la foi au Dieu créateur, à moins que nous n'admettions que tous ces êtres malheureux et coupables ne font ensemble en réalité qu'un seul être, et que tous ces maux ont une même origine : la désobéissance, la « chute » de « *la* » créature primitive. En vain a-t-on cru pouvoir se passer de cette idée et résoudre la question par cette notion du « progrès » dont le XVIII^me^ siècle a fait tant de bruit et qui sous d'autres formes a reparu dans les philosophies du XIX^me^. On n'a pas pris garde que c'était là prendre pour solution ce qui est précisément un problème : pourquoi, si tout vient de Dieu, tout commence-t-il par l'imperfection la plus misérable, et ne s'en dégage-t-il que si lentement, si douloureusement, par des voies si indignes de toute bonté, de toute équité ? (Quant à la notion d'un progrès sans Dieu, c'est-à-dire sans commencement ni fin, c'est une idée contradictoire.)

La chute est donc avérée; mais, d'autre part, le progrès est un fait incontestable; de sorte que, s'il nous faut reconnaître que « l'origine de l'histoire n'est pas dans la lumière, mais dans la nuit », nous devons ajouter que l'histoire est « la lutte du bien et du mal dans l'humanité » et que la clé s'en trouve dans la série des victoires remportées sur le second par le premier. Ces victoires ne seraient pas possibles si la créature déchue était abandonnée à sa seule force, désormais brisée, corrompue. Elles ne se produiraient point s'il n'y avait en Dieu que cette volonté qui a établi la liberté de la créature et tend à ce que la décision de cette liberté produise irrévocablement ses effets. Mais il y a en Dieu une autre volonté, inséparable de la première, et qui tend non moins immuablement à ce que soit atteint le but en vue duquel, par pur amour, la créature fut appelée à l'existence. Ils s'unissent, ces deux vouloirs irrévocables, et se concilient en une troisième volonté, qui réclame que le but soit atteint finalement, en dépit de la chute, par une libre conversion de la créature. (1)

C'est dire que toute l'histoire à laquelle nous assistons et participons est une œuvre de « restauration », à laquelle deux acteurs collaborent. D'un côté la créature et, de l'autre, « l'Eternel », qui « par l'immensité de son amour pour nous, entre dans les conditions du temps » : Dieu, dont la « grâce » vient —

(1) Secrétan nomme ces trois volontés des « personnes », et arrive ainsi à la construction d'une trinité, purement « providentielle, économique », du reste, et qui ne préjuge rien quant à la constitution intime de l'insondable absolu.

notons bien ceci — non point, certes, remplacer la liberté de la créature ou en supprimer les effets, ce qui serait l'anéantir, mais, tout au contraire, ranimer cette liberté, en lui ouvrant un nouveau champ de possibilités, en lui offrant de nouveaux mobiles, en s'efforçant de la ramener de sa révolte première « à force de bonté ».

Aux yeux de Secrétan, c'est notre monde tout entier qui est « le théâtre de la restauration » ; la nature elle-même, qu'il voit participant comme nous à la chute, lui apparaît participant aussi à l'œuvre de la grâce. Pour mieux dire : les phases par lesquelles la nature a passé au cours des siècles lointains, l'organisation successive des espèces vivantes et finalement l'apparition de l'homme, à laquelle tendait ce vaste processus, constituent une première série d'étapes dans la voie du progrès salutaire. Les considérations du genre de celles que Secrétan développe à ce propos (1), problématiquement, en s'appuyant surtout sur les travaux de son ami le savant botaniste Karl Schimper, avaient été mises à la mode par la *Naturphilosophie* de l'école schellingienne. Il s'est excusé plus tard d'être ici sorti peut-être de ses compétences (2), et il est certain que ces pages-là de son œuvre contiennent beaucoup de choses contestables ; elles n'ont point perdu toute valeur, néanmoins, et par le fond présentent encore de l'intérêt pour une génération à qui l'*Evolution créatrice* de M. Bergson est venue rouvrir des horizons à

(1) Voir aussi *De l'âme et du corps* (1841).

(2) Préface de la 3me édition.

certains égards analogues à ceux où le philosophe de la liberté plongeait jadis son audacieux regard.

C'est dans le sein de l'humanité que l'œuvre du progrès se concentrera désormais pour se parfaire. La constitution de l'humanité sous la forme d'une espèce, composée d'individus nombreux, est déjà un effet de la grâce divine, un moyen de salut donné à la créature, à qui il offre de multiples chances de relèvement. Cela même établit la véritable dignité de chacune de nos personnes. Voulus de Dieu comme organes divers de la restauration générale, les individus ont tous un rôle à jouer dans la sainte lutte, tous ils ont leur place assignée dans l'accomplissement final, où, remplaçant la naturelle unité du mystérieux début (antérieur à la chute), devra régner l'unité morale, l'unité fraternelle et voulue de chacun avec tous. Les individus sont donc immortels ; et ce que le spiritualisme s'est toujours piqué d'établir en ce sens, se trouve ainsi concilié avec cette thèse de l'unité substantielle de la race humaine à laquelle Secrétan était si fortement attaché.

Il convient de s'arrêter un instant sur ce sujet, qui constitue une des pièces essentielles de son système, à laquelle il a consacré maintes pages de sa *Philosophie de la Liberté* et, un peu plus tard, un article spécial : *De l'humanité et de l'individu* (qu'il a recueilli dans ses *Recherches de la méthode*), en attendant de le développer à nouveau dans les *Principes de la morale*.

Elément constitutif et naturel corollaire de la thèse plus générale qui statue l'unité de la création totale, l'affirmation de l'unité substantielle de l'humanité a pour elle les mêmes arguments spéculatifs ; mais elle

en peut invoquer en outre plusieurs autres qui lui sont propres. Si chaque homme apparaît matériellement distinct des autres, il ne faut pas se hâter d'en conclure en faveur du nominalisme, car voici quelques-uns des faits qu'une observation plus attentive nous révèle : l'individu, non seulement doit son existence à ses parents, mais il ne peut subsister, même adulte, sans le concours de ses semblables ; ne possédant que l'un des sexes, il est incomplet par lui-même ; tout le développement de sa vie est régi par des lois qui sont celles de l'espèce et qu'il ne saurait modifier. Et ce n'est pas seulement dans son existence corporelle que se manifeste sa « solidarité » avec la race : il n'y aurait point de vie intellectuelle pour un individu isolé ; le langage et la pensée, dont il est l'organe, sont des fonctions essentiellement collectives, résultats de la coopération d'êtres nécessaires les uns aux autres pour se compléter réciproquement ; l'exemple, l'éducation, l'autorité, la tradition, sont indispensables à l'homme ; sans elles, « le plus grand génie n'arriverait pas à l'alphabet », et ce qu'un esprit original apporte de nouveau pour son compte est « une goutte d'eau versée dans la citerne où s'abreuvent les intelligences ». La vie morale est trop étroitement unie à la vie intellectuelle pour échapper aux mêmes liens. Sans doute c'est ici que l'individualité, s'élevant jusqu'à la personnalité, atteint toute son importance, se montrant vraiment libre et responsable et acquérant ainsi une valeur définitive ; mais, en prenant conscience de sa personnalité, l'homme ne prend-il pas conscience aussi des nœuds qui l'attachent à ses frères ? Au fond de tous nos sentiments moraux, que trouvons-nous sinon la

« sympathie ? » Elle est à la base de passions telles que la vanité, la honte, l'ambition ; elle est, sous une forme plus pure, dans l'amour ou charité, dans le dévouement, le sacrifice. La loi suprême du devoir nous prescrit d'aimer « notre prochain » comme nous-mêmes. Cela ne voudrait rien dire si nous n'avions pas de véritable « prochain » ; ce serait un commandement arbitraire si nous n'étions pas réellement, substantiellement (c'est-à-dire de par la volonté créatrice), les membres d'un même tout organique ; l'idéal d'un être, sa loi intérieure, ne peut être autre chose en effet que son essence : celle-ci se révèle en celle-là. Toute l'histoire enfin témoigne de l'unité de la race humaine ; il est vrai qu'on y voit croître avec les siècles la force de la conscience individuelle et s'accentuer l'affranchissement de la personne morale, mais on y voit du même coup se développer la conscience de la solidarité humaine et se constituer de plus en plus l'unité sociale. En proclamant l'unité substantielle de l'humanité, notre philosophie ne fait que « traduire dans le mode indicatif ce que la conscience prononce en forme impérative ». Seule elle explique ainsi et justifie en droit ces mille faits d'hérédité, de contagion, d'interdépendance qui s'imposent à notre observation, et seule permet par là de « sauver l'honneur de Dieu ».

Reprenons, après cette digression, le résumé de l'histoire de la « restauration ». Nous verrons Secrétan nous montrer comment, préparé par tout un développement préalable, tant chez les païens que chez les Juifs, apparaît enfin en pleine histoire un « individu central », don suprême de la grâce, miséricordieuse réponse à tant d'efforts, insuffisants par eux-mêmes,

à tant de soupirs que Dieu a daigné exaucer comme des prières. C'est Jésus, « l'homme-Dieu, mais non pas un homme et un Dieu », comme on a dit, empruntant le langage d'une métaphysique qui, formée avant l'ère chrétienne, ignorait que « l'homme est divin dans son essence ». En Jésus, l'humanité même, étant parfaitement saine et sainte, est divine, tout comme en lui la divinité s'est vraiment faite humaine. Par lui l'amour et l'obéissance, le dévouement et le sacrifice sans réserve ont été librement accomplis ; et, du même coup, c'est la seconde « personne » divine, la volonté restauratrice qui, dans cette personne humaine soumise jusqu'à la mort, a consommé son propre abaissement miséricordieux et salutaire ; et c'est aussi la race humaine, que le Christ représente et résume, qui expie et se lave du péché.

Il reste maintenant que, gagnés par un tel spectacle, et nous unissant au Christ par cette « foi » véritable, qui est essentiellement un acte de volonté, nous désirions la reproduction dans nos cœurs de cette mort qui ravive ; puis que, graduellement, s'accomplisse la transformation morale, la sanctification de notre être ; jusqu'à ce qu'enfin, tous convertis, tous relevés, tous concourant au même but chacun à sa façon personnelle, les hommes forment ensemble un « organisme absolu » (1), dans lequel s'épanouisse la « vie éternelle », c'est-à-dire une existence vraiment spirituelle, affranchie des restrictions temporelles et spatiales : triomphe définitif de la liberté restaurée par la grâce.

Tous les dogmes chrétiens ainsi interprétés viennent s'accorder avec l'idée morale et avec ce qui est le dogme

(1) Secrétan l'appelle « l'Eglise ».

suprême, à savoir la notion de Dieu conçu comme l'amour absolu, qui « veut toujours notre bien ». « Nous ne parviendrons pas à mettre l'Eternel en colère, pour lui faire vouloir ce qu'il ne veut pas... Et nous ne réussirons pas mieux à le rendre faible que nous ne réussirons à le rendre méchant. » Il use de justice, de sévérité même, comme il use de grâce ; il punit comme il pardonne : tout cela parce qu'il aime. « Dieu est immuable. En quelque lieu que nos pas s'égarent, nous le trouvons toujours au zénith... C'est nous qui changeons et qui produisons dans ses dispensations la diversité infinie qu'elles prennent à nos yeux. »

Voilà comment, sur les traces de Kant (qu'il corrige en approfondissant sa notion du mal moral et par conséquent aussi du salut), et selon le programme formulé par Vinet, Secrétan cherche à montrer que « tout est moral dans l'Evangile », qu'on en « trouve tous les dogmes dans la morale lorsqu'on la creuse jusqu'au fond : parce que tous les éléments de la divine histoire sont des faits moraux, dans leur intimité et dans leur totalité. » La *Philosophie de la Liberté* s'achève ainsi en un essai d'apologie du christianisme : « C'est sous ce point de vue que j'aime surtout à la considérer », disait l'auteur dans sa préface ; et, vingt ans plus tard, il déclarait encore, en parlant de son second volume : « C'est bien ce que j'ai écrit avec le plus d'amour. » (1)

Adversaire comme il l'est du panlogisme, convaincu que tout objet de notre savoir moral est « positif »,

(1) Lettre à Renouvier, du 17 mars 1869.

est de l'ordre du « fait », et qu'en particulier toute restauration est œuvre de « grâce », Secrétan n'a garde de prétendre que le christianisme se puisse déduire à priori : « Une nécessité logique ne contraindra jamais personne à reconnaître la vérité de l'Evangile. » Mais le christianisme étant apparu dans le monde, agit sur les esprits en même temps que sur les cœurs ; Secrétan s'est laissé gagner par lui, il l'avoue et ne s'en croit pas moins philosophe pour cela : « Tout système de philosophie est un produit de la raison individuelle, la raison individuelle elle-même est un produit de l'histoire ; il faut distinguer la raison païenne de la raison chrétienne... Ce qui nous attache à la philosophie chrétienne, ce n'est pas une autorité mourante ; c'est que nous y trouvons des réponses satisfaisantes aux problèmes que toute méditation doit poser..., tandis que les esprits hostiles à la foi sont réduits à des systèmes de qualité inférieure, où les faits de l'ordre moral les plus essentiels et les plus patents sont travestis, sinon simplement passés sous silence... C'est le christianisme qui nous a suggéré notre philosophie,... mais elle est bien à nous. »

Secrétan n'en devait pas rester à ses ouvrages de jeunesse ; jusqu'à la fin de sa longue vie il a pensé, écrit, publié. Sur plus d'un point il s'est corrigé, sur quelques-uns désavoué. « Toutes nos preuves de la chute ne nous semblent plus de valeur égale », écrivait-il en 1878. (1) Dès 1857, après avoir exposé sa méthode dans un ouvrage spécial, (2) il avouait « qu'en

(1) Préface de la 3me édition.

(2) *Recherches de la méthode*, p. XLVII.

s'y tenant strictement attaché, on serait conduit peut-être à modifier ou à reléguer dans le domaine des probabilités relatives quelques passages de la *Philosophie de la Liberté* ». En 1868 il écrivait : « La métaphysique du christianisme qui forme mon deuxième volume n'a plus pour moi qu'une valeur restreinte » ; (1) mais cela ne l'empêchait pas d'ajouter : « Ne pouvant me départir de Dieu, qui est une nécessité pour ma pensée et l'évidence première, je ne trouve la conciliation du fait à priori et de l'expérience que dans la Chute et dans la Restauration » ; et l'on sait qu'il devait reprendre, sous une autre forme, l'apologie du christianisme dans *Civilisation et croyance*. Quant à sa démonstration rationnelle de l'absolue liberté : « Aujourd'hui, dit-il en 1884, cette forme de construction dialectique, souvenir de la spéculation allemande, nous est devenue suspecte... De cette métaphysique de l'absolue liberté nous ne conservons rien, sinon ces deux points attachés au monde de l'expérience et de la vie morale : L'ordre moral est l'expression d'une volonté positive. — Le principe de l'être est tel que nous pouvons soutenir un rapport moral avec lui... Peut-être, à vrai dire, est-ce tout conserver. » (2)

(1) Lettre à Renouvier, du 5 décembre 1868.

(2) Le *Principe de la morale* (Préface).

CHAPITRE VII

1850

Séjour à Paris.

L'incertitude dans laquelle vivait Secrétan depuis sa destitution lui devenait intolérable. Les cours libres, institués au lendemain de la révolution de 1845, ne pouvaient se maintenir; la rédaction du *Courrier suisse* ne lui offrait ni une position stable ni un intérêt suffisant. Il avait bien rêvé à Munich d'avoir un organe pour y plaider des causes chères, y défendre les idées de justice et de progrès, mais entre la vision lointaine du journalisme et la réalité se creusait un abîme. La *Revue suisse* avait dû émigrer à Neuchâtel. Le *Courrier suisse* s'occupait presque exclusivement de politique, politique militante, au sortir d'une révolution qui avait jeté aux extrêmes les divers partis d'un petit pays où chacun se coudoyait; à toujours batailler il s'énervait. Retourner au droit n'était pas possible. Les circonstances rendaient la vie dure à un bureau conservateur, si bien noté qu'il fût grâce à la loyauté et au talent de ses chefs, et Charles n'aurait pu rentrer dans celui de son frère Edouard. Restait Paris, où il avait déjà songé à se rendre en 1848, avant la publication de la *Philosophie de la Liberté*, pour en préparer le succès en faisant connaître son œuvre dans un cours public, le même qu'il avait professé à Lausanne, et qui formait la char-

pente du livre. A ce moment Cousin régnait en maître sur les jeunes philosophes de l'Université ; très conservateur, très peu libéral malgré son éclectisme, il redoutait les idées nouvelles. « Par lui, dit Lanson, la philosophie cessa pendant un demi-siècle d'être un libre exercice de la pensée. » (1) Sous ce régime, la tentative de Secrétan aurait été bien risquée ; ses amis en France en jugèrent ainsi, entre autres Melegari, en quête lui aussi d'une position à Paris et qui lui écrivait dans les derniers mois de 1847 :

Mon cher ami, j'ai vu MM. Lutteroth et Bridel, avec lesquels j'ai parlé de l'intention que vous avez de donner un cours *utile* de philosophie. Ces messieurs s'étaient déjà occupés de cela, et ils m'ont opposé toutes les difficultés dont je vous ai parlé en Suisse déjà, difficultés réelles dont on ne peut se rendre compte qu'en étant sur place. Les cours libres pour les branches élevées sont presque impossibles à Paris... Il y aurait un moyen cependant de se faire écouter, ce serait de faire de l'éclat, du scandale même, dans le monde philosophique, ce que vous obtiendriez en annonçant un cours libre dans le but de démontrer l'inanité de la philosophie dominante en France, et de briser le joug qu'impose à la pensée française la coterie universitaire. Il faudrait pour cela obtenir la permission du ministre de l'Instruction publique, ce qu'il ne serait pas difficile d'obtenir aujourd'hui ; on l'accorde ordinairement aux professeurs des Universités étrangères. Avec vos talents, vous pourriez risquer cela, je dis risquer, car ce n'est pas sans péril que d'attaquer les tout-puissants de l'époque ; mais on est las de leur joug. Vous me direz que vous feriez cela pour votre livre ; ne vous y trompez pas, la gent philosophique forme une espèce de franc-maçonnerie qui met, par l'influence qu'elle a sur la presse, tous les livres qui ne lui vont pas à l'index, et cela d'une manière beaucoup plus efficace qu'on ne le fait à Rome. On rend un livre comme non avenu par le silence de la presse, mais on ne rend pas comme non avenue la parole,

(1) *Histoire de la Littérature française*, p. 907.

surtout lorsque cette parole est sérieuse et éloquente, comme ce serait le cas. Je n'ose cependant pas vous donner ce conseil, à cause justement des dangers sans nombre auxquels s'expose celui qui veut braver une association puissante ; il va sans dire qu'en parlant de danger, on n'entend pas parler d'autres que des mille roueries dont on peut se servir pour ruiner la réputation scientifique et pour empêcher d'une manière quelconque un succès qui lui est contraire. En tout cas ce cours ne serait pas immédiatement utile. Pour ce qui concerne un cours qui devrait payer votre séjour à Paris, il faut absolument renoncer à l'idée de réunir des hommes compétents pour apprendre une doctrine philosophique profonde et neuve, ni de réunir un auditoire capable de saisir bien nettement votre pensée. Les rudiments de la langue philosophique manquent absolument en France, et le petit nombre des cultivés de la philosophie ne sont pas hommes à suivre un cours. On peut demander à un homme de cette espèce une heure, mais lui en demander trente, cela dépasse absolument les bornes, toutes les bornes de l'imagination à Paris. Il n'y a de possible qu'un cours de philosophie à l'usage de ceux qui n'en savent pas, à l'usage des dames. Il faudrait pour cela que ce cours fût clair, court et chrétien, il faudrait que la dernière qualité fût marquée. Un cours de psychologie chrétienne, par exemple, de philosophie morale chrétienne, aurait l'avantage de réunir un certain nombre de personnes d'une certaine condition et d'une certaine culture, qu'un autre cours ne réunirait pas. C'est dans la société protestante avant tout qu'il faut chercher un auditoire. Mais ici encore il y a un écueil pour le livre que vous allez publier, il sera classé d'avance ; mais s'il y a un écueil d'un côté, il y a de l'autre un petit port, c'est le patronage protestant, je dis un petit port, car le monde protestant en France, pas plus que le monde catholique, ne s'occupe de philosophie que par exception. Ce que je vous dis là, mon ami, est le résultat de la conversation que j'ai eue avec MM. Lutteroth et Bridel, ainsi que de celle que j'ai eue avec d'autres de nos anciens amis. Si vous avez donc un petit cours, dix ou quinze leçons au plus, qui réponde à ce que je viens de vous dire, vous pouvez espérer de trouver à vous faire les huit cents francs que vous désirez ; j'irai voir un de ces jours M. Verny, auquel j'ai déjà parlé de cela, ainsi que MM. de Pressensé, et vous en écrirai

encore pour vous donner quelque chose de plus positif. Pensez à la première proposition — celle du cours libre à grand renfort de grosse caisse ; il faut la grosse caisse à Paris ; que ce langage un peu servile ne vous offense pas ; les hommes les plus marquants de Paris se servent continuellement de ce malheureux instrument. Travaillez à finir votre manuscrit ainsi que le cours que vous pensez donner pour pouvoir être libre à Paris ; cette grande ville dévore le temps et vous seriez très embarrassé si vous aviez votre manuscrit et votre cours à faire en même temps.

M. Lutteroth écrivait à M^me^ Vinet sur un ton tout aussi peu encourageant :

Je pense que M. Secrétan ne tardera pas à entreprendre son voyage, pourvu toutefois qu'il songe toujours à passer quelques semaines à Paris. Ses beaux articles sur l'éclectisme et le cartésianisme m'ont vivement intéressé, mais je ne suis pas bien sûr qu'on puisse les considérer comme un passe-port ; il se pourrait bien qu'ils ne lui procurassent pas partout le meilleur accueil, et que plus d'une porte de philosophe lui demeurât fermée. Dites-lui que comme nous ne sommes pas du métier, la nôtre lui sera doublement ouverte, et que nous espérons le voir beaucoup.

Secrétan, ainsi mis en garde, renonça au voyage à Paris et publia la *Philosophie de la Liberté* à Lausanne ; mais le livre faisait lentement son chemin. Les articles en France étaient difficiles à obtenir ; on assurait qu'il fallait être sur place pour en demander et que le terrain, après la révolution de 1848, pouvait être plus favorable, non pour des conférences, mais pour se faire connaître. Secrétan reprit donc son projet au commencement de 1850 ; il rassembla des fonds et se mit en route, sans beaucoup d'illusions, assez pourtant pour en perdre quelques-unes. Le trajet se faisait encore en partie dans la classique diligence avec relais, dîners

d'auberge, rencontres parfois pittoresques. A Tonnerre le véhicule, tout chargé, fut glissé sur la plate-forme d'un vagon et se trouva faire partie intégrante d'un train de chemin de fer. Le temps était maussade, Paris ne l'était pas moins dans son républicanisme sans conviction, à la veille du Second Empire. La ville ne causa aucun éblouissement au nouveau débarqué, bien que, reçu par Louis Bridel, Edmond de Pressensé, les Olivier, accueilli chez M. Lutteroth, il ne dût point s'y trouver isolé.

15 mars 1850.

Ma tendre bien-aimée, écrit-il à sa femme, je serais assez heureux ici si tu y étais et si nous pouvions tout voir ensemble, tout éprouver ensemble, sans trop te fatiguer. Dans ton absence rien n'est complet et, même au milieu des gens les plus bienveillants, je me sens une solitude profonde. Jusqu'ici je n'ai rien fait pour le but de mon voyage, mais je compte commencer demain. J'ai parcouru la ville en tous sens, en visitant mes amis émigrés ; je me sens passablement fatigué, mais, en fait de monuments, je n'ai vu, et encore assez rapidement, que l'intérieur de Notre-Dame et la Madeleine....

M. Secrétan (1) m'a beaucoup conseillé de me fixer à Paris, mais il ne se rend pas compte des difficultés pour qui ne voudrait pas vendre sa plume ; je n'y songe pas à moins d'offres précises, qui ne viendront point et que je ne chercherai pas....

Secrétan assiste à quelques séances de la Chambre ; il songe aussi aux emplettes dont il est chargé, aux présents qu'il rapportera à sa femme qui n'ignore point combien la bourse de son mari est légère, et l'exhorte à profiter le plus possible de son séjour sans faire des dépenses pour elle. Charles insiste ; il choisit un châle de cachemire moelleux, une mante de soie grise, une

(1) Marc Secrétan, de Lausanne, professeur de mathématiques avant 1845, avait fondé à Paris une maison d'instruments d'optique.

robe d'une étoffe légère, bleu pâle qui, dit-il, fera valoir les cheveux blonds de Marie. C'est une vraie corbeille de mariage qu'il se fait fête d'apporter à celle qu'il n'avait pu entourer du moindre luxe au moment où elle arrivait seule de sa lointaine Allemagne. Cependant rien de tout cela n'est le but du voyage; il faut servir les intérêts de la *Philosophie de la Liberté*, sonder le terrain en vue de l'avenir, écrire des lettres, quémander des articles, faire des visites. Parfois la besogne est fastidieuse, souvent il y prend plaisir.

20 mars 1850.

J'ai pourtant vu quelques hommes intéressants, plusieurs philosophes de l'Université, mes confrères en philosophie, MM. Saisset, Simon, Barthélemy-St-Hilaire, M. Lemoine des *Débats*, etc. M. Simon m'a dit avec raison que je ne pouvais espérer d'articles que dans la *Revue des Deux-Mondes*, dans les *Débats* et peut-être dans un journal religieux. Il s'est fait fort de me faire avoir le dernier, quoiqu'il soit tout à fait en dehors de ce monde-là. M. Saisset m'a promis très positivement, non un article précis, mais quelques pages dans la *Revue des Deux-Mondes*, et M. Ravaisson quelque chose aux *Débats*. Ainsi j'ai du moins des promesses. Sainte-Beuve est invisible. Je n'ai encore rien tenté dans le sens de solliciter une chaire de professeur en France. Avant de faire une telle démarche je voudrais avoir ton impression et ton sentiment du cœur au cœur....

...J'ai passé hier la soirée chez Mme de Staël avec le duc de Broglie, son fils le prince Albert, M. Doudan, M. de Circourt; ce sont les personnes qui m'ont parlé. Il y avait encore M. Vitet du Conseil d'Etat, M. de St-Aulaire, ancien ambassadeur à Vienne; M. Le Brun de l'Académie, beaucoup d'autres gens de lettres et de belles dames dont je ne sais pas le nom, car on ne présente personne à Paris. Ce matin j'ai déjeuné chez M. Saisset, professeur, le rédacteur de la philosophie à la *Revue des Deux-Mondes*, qui m'a promis un bout d'article et qui, en attendant, m'a offert un excellent déjeuner. Tous ces messieurs sont

épicuriens avant tout, puis éclectiques, voltairiens, etc., selon les cas....

30 mars 1850.

J'ai éprouvé un plaisir triste à m'entretenir avec M. de Rémusat. Je lui ai trouvé toutes mes idées, toutes mes impressions sur la situation politique. Il est comme moi, entre l'enclume et le marteau; comme moi il sent que, dans les crises violentes où toutes les passions sont excitées, les esprits modérés, les esprits libéraux n'ont pas de place. Toutes les propositions des socialistes sont absurdes, mais il y a des griefs réels, il y a quelque chose à faire. La classe moyenne a gouverné la France pendant trente-cinq ans et ne s'est point inquiétée des besoins des classes inférieures, aujourd'hui encore elle ne s'en inquiète pas sérieusement. Les honnêtes gens le sentent, ils se l'avouent et cependant ils n'oseraient pas l'écrire, à cause du parti que les ennemis de l'ordre social tireraient de ces aveux. Pour faire entrer les classes moyennes dans les voies d'un progrès véritable, il faudrait d'abord des idées précises; il faudrait ensuite un chef d'une haute autorité. Ces idées, ce chef manquent. En attendant, les partis coalisés sont réduits, par leur coalition même, à un rôle purement négatif, et le programme purement négatif ne suffit à rien, ne répond à rien. L'administration de la république est entre les mains de gens pour qui le nom de républicain est une injure, et qui ne s'entendent guère que sur ce point. D'autre part, dans le peuple lui-même, le nombre des républicains est trop considérable pour que cette fausse position ne soit pas taxée d'hypocrisie et ne produise pas une vive irritation. Ainsi le parti de la résistance a les chances contre soi. Telle est l'impression de M. de Rémusat, que je partage, en déplorant que les conservateurs suisses se croient obligés de se rattacher à la réaction française par une solidarité où ils n'ont que des chances de perte, sans aucun espoir de gain, et où ils soutiennent une cause d'une valeur au moins douteuse. Cependant les nouvelles de Berne me font espérer que les idées de libéralisme véritable vont reprendre du terrain sur le radicalisme d'un côté, et sur la réaction absolutiste de l'autre. J'en suis vivement réjoui et j'attends avec anxiété le développement de la situation.

3 avril.

Je reviens de chez M. le comte de Rességuier, mon voisin, un chef de la jeune Rome auquel Charles Eynard, la jeune Genève, m'a recommandé. Cette visite m'a intéressé, mais sans aboutir à grand'chose. Je ne sais ce qui en résultera plus tard. J'aimerais à connaître ce monde-là et en être connu; si l'on m'invite j'irai...

6 avril.

Ce matin j'ai revu M. de Rességuier, je doute cependant que cette liaison aboutisse à grand'chose. A midi, après plusieurs courses pour billet de ceci et de cela, je suis allé à la séance de l'Académie des sciences morales et politiques, séance assez ennuyeuse d'ailleurs, mais en en sortant j'ai été présenté à M. Cousin et j'ai causé un moment avec lui. Il m'a parlé de Vinet, de Manuel, de M. Gindroz, de M. Gauthey. Cet entretien n'a pas duré longtemps, cependant Cousin posait déjà. Il a parlé des attaques auxquelles la philosophie est en butte, et au milieu desquelles elle doit grandir, etc., c'est son affaire, elle doit les supporter, etc. « Vous pensez, Monsieur, repartis-je, que la philosophie doit être philosophe ? — Je vous laisse là-dessus, adieu ! » et il prit la croisée qui conduit chez lui. Je tenais un peu à ne pas paraître tenir à le voir, mais j'ai été bien aise de la rencontre. J'ai continué la route avec M. Franck à travers le jardin des Tuileries, la Place de la Concorde et les Champs-Elysées, qui commencent à verdir. J'ai confiance dans la parole de ce Juif que M. de Rémusat aime beaucoup. Il m'a expliqué que dès maintenant je pourrais devenir non titulaire d'une chaire, mais chargé d'un cours, et qu'en fait de grades français le doctorat ès lettres me serait seul nécessaire. Il pense comme M. Bartholmess que mon brevet serait pris à l'égal d'une licence et qu'il resterait à produire un mémoire latin et un mémoire français et à les défendre. Je ne craindrais pas cela, au contraire, et je prendrai sur ce point toutes les informations, afin de préparer s'il y a lieu mes mémoires à Lausanne. Passer docteur à Paris n'implique pas d'ailleurs la nécessité d'aller vivre en France, mais il faut décidément commencer à faire quelque chose pour sortir du journalisme et rentrer dans la vie des lettres, à moins de sacrifier son âme et son devoir...

Je suis entré un moment à l'Assemblée législative avec la carte du rédacteur en chef du *Journal des Débats*, et je vais dîner chez les de Pressensé où je passerai la soirée avec Lutteroth et Madame de Staël. Mme de Pressensé la mère est une personne angélique ; elle gagne tous les cœurs à la première vue...

La soirée d'hier a été délicieuse. Il y avait quatre dames de cinquante ans au moins chacune ; Mme de Pressensé, Mme Jules Hollard, Mme Lutteroth et Mme de Staël. Avec un peu de bonne volonté il aurait été facile de tomber amoureux de chacune des quatre. Mme de Pressensé a une bonté et un air de bonté qui ne peut être égalé que par Mme Vinet. Encore frappe-t-elle peut-être davantage, parce que dans Mme Vinet d'autres qualités supérieures balancent celle-là ; tandis que chez Mme de Pressensé cette qualité frappe seule...

Au milieu de ce va-et-vient, le séjour de Secrétan se prolonge ; il fait demander un nouveau congé au comité du *Courrier suisse* et multiplie les courses avec le sentiment toujours plus net que c'est en vain. Les promesses sont vagues. Le seul article écrit est un peu massif.

M. Bartholmess a déposé chez moi son article pour les *Débats*. Il n'a ni grand style, ni grande portée, mais il est exact, bienveillant. Reste à savoir si nous pourrons le faire insérer ; c'est là, je crois, de beaucoup le plus difficile...

Pour arriver à un résultat il aurait fallu pouvoir passer tout l'été à Paris. Au moment où Secrétan envisageait cette perspective, lui arrivaient des nouvelles alarmantes d'une de ses filles ; il n'hésita plus et se retrouvait à Lausanne au mois de juin. Il avait revu d'anciens amis, fait des connaissances nouvelles, pris contact avec le foyer intellectuel par excellence, entendu de la musique, vu Rachel au Théâtre Français, mais Paris ne l'avait guère accueilli. Ce fut peut-être

heureux. Louis Bridel, quelques autres pasteurs suisses y firent une belle et utile carrière; des hommes d'affaires y trouvèrent leur voie; mais, pour un étranger, se faire à cette époque accepter dans le monde des lettres était difficile. Les Olivier y réussirent à peine; Secrétan aurait-il eu plus de succès? Les événements qui, tôt après, firent le second Empire tranchèrent la question. Ils jetèrent le discrédit non seulement sur le libéralisme, mais sur le mot même de liberté, qui sonnait mal en tête d'un livre de philosophie. Secrétan renonça au doctorat français et se résigna à l'isolement de sa pensée. L'attitude de ses confrères parisiens lui laissa toutefois un souvenir amer. Vingt ans plus tard il écrivait à son ami Charles Renouvier :

15 juillet 1869.

... Quel événement n'est-ce pas pour moi d'avoir trouvé si tard, dans un camp opposé et presque dans une autre étoile, une pensée convergeant à la mienne (et combien plus ferme et plus complète!), quel orgueil de l'avoir sentie au premier mot et bien avant de la comprendre, quelle reconnaissance pour la peine que vous prenez de m'introduire et de me recommander, malgré la différence des cocardes. Vous voulez bien vous étonner que ce soit encore à faire; ah! j'aurais long à vous en dire là-dessus, mais c'est un vilain chapitre. Ce petit article de M. de Rémusat, bouffon de parti pris, je l'avais sollicité par une longue lettre que l'aimable accueil personnel de M. de Rémusat m'avait fait risquer. C'est de ma deuxième édition de la *Philosophie de la Liberté* que je le priais de parler. Celle-ci avait, il est vrai, été déjà l'objet de deux mentions dans le même recueil, 1° de M. Saisset en 1850, deux lignes contenant une grosse perfidie, au lieu d'un compte rendu substantiel et raisonné qu'il m'avait formellement promis, ceci ou à peu près : « Un philosophe de Lausanne, dans un livre riche en brillants aperçus, nous fait connaître la nouvelle philosophie de Schelling!!!... » M. Paul Janet, lui, à ma sollicitation pour être annoncé, a eu le bon goût de répon-

dre qu'il n'en ferait rien; mais cette demande venait après une démarche formelle, faite par lui auprès de moi pour l'envoi de mes ouvrages : *quia nominor leo,* parce que je suis dans la chaire de Moïse. Vous voyez que je suis assez connu des gens du métier. Ravaisson, qui n'a rien dit de moi dans son rapport sur la philosophie française et anglaise, me connaît très bien ; nous nous sommes vus à Munich chez Schelling et l'un chez l'autre en 1839, et nous avons échangé nos livres à Paris en 1850. On n'aime pas les concurrences, voilà tout. Le Paris littéraire a ses plombs comme Venise; tout n'y est pas babylonien, allez, et le pays prête à l'étude des infiniment petits. Mais j'oubliais que vous n'y croyez pas...

L'enfant dont la santé avait hâté son retour ne mourut point, mais son état languissant désorganisa de nouveau la vie de famille de Secrétan. Les médecins conseillèrent un changement d'air. Marie Secrétan partit avec ses filles pour Montreux. Plus que jamais c'était le provisoire comme installation et comme travail. Douloureusement déçu du côté de Paris, atteint dans son cercle intime par la mort de son frêne puîné, Samuel, jeune médecin à peine entré dans la carrière, un beau jour Secrétan arriva auprès de sa femme, une lettre à la main. Un poste de maître était à pourvoir dans une école libre à Château-d'Œx : « Je vais me présenter. Consens-tu à la vie de village, humble, austère? » Marie était prête. Tout valait mieux que l'inaction énervante.

A ce moment surgit une perspective inattendue : Neuchâtel à son tour avait eu sa révolution démocratique, et par contre-coup une mutation, à la suite de laquelle la chaire de philosophie se trouvait vacante. Secrétan avait quelques relations dans le nouveau gouvernement et hors du gouvernement.

On lui fit des ouvertures. Rentrer dans le professorat, rester en Suisse, ne pas s'éloigner outre mesure de l'ingrate, mais toujours chère patrie vaudoise, il y avait là de quoi compenser l'extrême modicité des conditions matérielles. Secrétan accepta.

* * *

Ainsi parfois, dans la montagne, le voyageur arrive au fond d'une gorge. Une paroi de rochers ou quelque pente couverte de sapins se dresse à pic devant lui. L'obstacle semble infranchissable; pourtant un étroit sentier en zigzag se glisse sous les arbres, au pied des blocs de granit; il monte. Le front couvert de sueur, le pied lassé, l'homme poursuit sa route sans savoir où le conduit le chemin, qui souvent même lui semble redescendre du côté du ravin. Tout à coup les troncs s'écartent; le ciel verse une lumière bleue entre les rochers, une trouée se fait; le col est atteint; encore quelques pas sur les gazons et l'horizon s'ouvre, large, sur une autre vallée. Au fond le torrent déroule son ruban d'argent; des chalets s'égrènent sur les pentes herbeuses; une fumée violette s'élève d'un hameau. Le voyageur s'arrête un instant; il jette un regard en arrière sur la route parcourue et voit bien loin, tout là-bas, les prés fleuris, les champs qu'il a quittés au matin; il reconnaît les sommets où la tempête l'assaillit, la forêt qui lui servit de refuge; il domine la dernière pente rude, rocailleuse, où la voie n'était plus marquée. Le soleil est au zénith; la cloche de midi tinte à son oreille. Avec courage il reprend son bâton et s'avance vers des contrées qu'il n'a point encore explorées.

DEUXIÈME PARTIE

1850-1866

CHAPITRE Ier

1850-1856

Installation à Neuchâtel. Premières relations. Félix Bovet. Professorat. *Revue suisse* à Neuchâtel. Grandchamp. Vie de famille. Appel à Zurich.

L'appel de Secrétan à Neuchâtel marque le point de départ d'une étape importante de sa carrière. Agé de trente-cinq ans, le *mezzo del cammin* dont parle Dante, il était jeune encore ; il le fut toujours, si par jeunesse on entend une grande vivacité d'impressions, la faculté de jouir et de souffrir avec intensité, la puissance de l'intelligence et le mirage des illusions ; il avait cependant assumé déjà les responsabilités de chef de famille, appris de dures leçons, traversé les orages politiques et pris pleine conscience de sa pensée.

Il se rendit seul à Neuchâtel en octobre 1850, tandis que sa femme restait à Montreux où elle passa l'hiver ; la petite malade était guérie, mais la naissance prochaine d'un enfant avait motivé cette détermination. Secrétan faisait souvent, à pied parfois, le trajet de Neuchâtel à Montreux ; sur ses instances, sa femme vint aussi le voir quelques jours dans son

petit ménage provisoire ; entre temps, la correspondance l'aidait à supporter la séparation, car il avait besoin d'exprimer ses impressions au fur et à mesure, et attendait avec impatience des nouvelles de l'arrivée du petit nouveau-né, que l'on espérait bien devoir être un fils. En effet, après cinq filles, dont deux étaient mortes à Thonon, naquit un beau garçon, salué avec joie.

Au printemps enfin, toute la famille se transporta à Neuchâtel, encore une petite ville en 1851. Le lac n'était séparé de la montagne que par une étroite bande de terrain, artificiellement agrandie dès lors, sur laquelle s'allongeait, à l'orient du port, le Faubourg, rue droite, silencieuse, reliée au lac par une promenade ombragée de beaux arbres et bordée d'un quai contre lequel venait se briser, les jours de gros vent, l'écume blanche des vagues ; à l'occident au contraire, l'espace s'élargissait un peu ; le Gymnase, construction nouvelle en calcaire jaune, se dressait sur une place assez vaste. En arrière, la ville grimpait sur la colline dominée par la Collégiale et le château. De l'autre côté du vallon creusé par le Seyon, quelques maisons, mi-ville, mi-campagne, s'étageaient sur la pente ; au sommet d'une éminence appelée le Tertre se trouvait une propriété appartenant à un M. Borel, homme original, très bon, très pieux, membre d'une communauté indépendante, et vivant dans l'attente perpétuelle du retour de Christ et du règne de mille ans. La maison était assez délabrée, mais entourée d'un jardin en terrasses avec des bosquets, des tonnelles et des fleurs à profusion. Le propriétaire demeurait au plain-pied, le second étage servait d'habitation d'été à un pharmacien

de la ville et à sa femme, le premier étage abritait la famille Secrétan. La vue était admirable : tout près un fouillis de verdure, puis la ville avec ses tours, ses toits et le lac d'un gris opalin, plus sévère que le Léman, plus régulier de forme, mais ayant sa beauté propre, son austère et mélancolique poésie. Au delà du lac, des falaises soutiennent le plateau verdoyant des cantons de Vaud et de Fribourg ; enfin, s'élevant en gradins, les basses Alpes vertes et bleues, puis les Alpes blanches et là-bas, tout là-bas, la couronne merveilleuse formée de l'Eiger, du Mönch et de la Jungfrau. A droite, la chaîne court jusqu'au Mont-Blanc, visible encore au sud ; à gauche, on devine les montagnes des petits cantons. Ce tableau, on l'avait des fenêtres du salon, de la chambre de travail de Secrétan, placée à l'abri du bruit, en haut de la maison, sur le même palier que l'appartement des voisins Baillet, devenus bien vite des amis. Le matin on voyait le soleil se lever derrière la chaîne bernoise dans un éblouissement de splendeur.

Cette féerie des beaux jours n'était point banale, cependant. Neuchâtel a des brouillards tenaces, épais, et, même quand le temps est passable, on ne voit pas toujours les Alpes ; il faut une atmosphère d'une pureté particulière pour que le spectacle ait tout son éclat.

Secrétan, fort entouré à Lausanne, trouva moins aisé de se former à Neuchâtel un milieu ayant une certaine unité. La société y était, à cette époque, serrée dans ses cadres. Le parti vieux-neuchâtelois, généralement royaliste de cœur, se tenait compact, composé d'anciennes familles nobiliaires et de leurs

clients. Les antiques demeures suspendues à la colline du château, les hôtels plus modernes du Faubourg, abritaient ce petit monde très cultivé, très sérieux, très actif, mais très fermé, surtout du côté des radicaux suisses, inspirateurs des derniers mouvements politiques à la suite desquels l'Académie avait été dissoute, par raison d'économie, et aussi parce que le gouvernement de 1848 la considérait comme un foyer d'opposition. Il ne laissa subsister que le collège et quatre classes, appelées les Auditoires, où se donnait un enseignement classique supérieur. Ces établissements relevaient de la bourgeoisie de Neuchâtel-ville. Quant à la faculté de théologie, elle formait un organisme à part, et vivait de fonds appartenant en propre à l'Eglise. Le professeur de philosophie des Auditoires, M. Guillebert, ayant refusé de prêter serment à la république, se vit obligé de renoncer à son poste. La notoriété dont jouissait Secrétan, jointe à l'influence personnelle de deux amis de jeunesse, Charles Berthoud, professeur de littérature, et Aimé Humbert, alors chef du département de l'Instruction publique, l'avaient fait appeler à la chaire vacante. Charles Berthoud, raconte M. Edouard Secrétan, apporta la *Philosophie de la Liberté* à Henri Ladame, mathématicien et physicien distingué, alors président de la commission d'éducation dont les Auditoires dépendaient. Ladame lut l'ouvrage et le rendit à Berthoud en lui disant : « Je viens de finir, je suis couvert d'électricité. » (1)

Bien que décidé à ne s'immiscer en rien dans les démêlés intérieurs de la petite république qui lui offrait

(1) *Fils de leurs œuvres*, p. 254.

l'hospitalité, le nouveau venu, conservateur vaudois, ne s'en trouvait pas moins dans une situation délicate. L'ancien rédacteur du *Courrier suisse* était suspect au parti radical ; les royalistes, d'autre part, ne voyaient pas tous de bon œil le successeur d'un homme aussi respecté que M. Guillebert auquel, un peu naïvement peut-être, Secrétan tenta d'aller faire une visite et qui refusa de le recevoir. Il était d'ailleurs trop ouvert, trop prime-sautier pour ne pas garder son franc-parler sans acception de personnes, et pour se maintenir toujours dans la réserve qu'il cherchait à s'imposer. Il arrivait enfin avec des principes arrêtés sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Apôtre de la liberté morale, membre de l'Eglise libre du canton de Vaud, qu'il avait vue naître au sein de l'orage, dès son arrivée à Neuchâtel, il se rattacha à une communauté issue du réveil, dont les adeptes se réunissaient dans une petite chapelle aménagée dans une maison de la rue de la Place-d'Armes. L'assemblée était présidée par le pasteur Samuel Thomas. On y entendait aussi le révérend irlandais Richard Monsell. Cet homme, d'une singulière distinction, alliait une piété profonde à une vaste culture, une gaîté sereine à une spiritualité qui frappait les plus indifférents. Après avoir séjourné quelque temps à Genève, il était allé se fixer dans le canton de Neuchâtel et soutint avec Secrétan des rapports très étroits. Or, l'Eglise nationale neuchâteloise, fortement constituée, fille de Farel et d'Osterwald, avec ses temples où se pressaient les fidèles autour de pasteurs vénérés, avec ses fermes convictions et son autonomie, n'avait alors pas grande sympathie pour les dissidences. La franchise de Secré-

tan, sa cordialité, eurent néanmoins vite fait de lui gagner les cœurs ; il noua d'agréables et nombreuses relations, de précieuses amitiés, sans que jamais pourtant le cercle de ses connaissances ait formé un tout homogène.

* * *

Avant de s'établir au Tertre, le nouveau professeur avait loué une chambre dans une maison de la place du Marché, où demeurait le diacre Droz, homme très instruit, aimable causeur, aimable conteur et d'une parfaite bonté : il avait épousé une Vaudoise, nièce du médecin Mayor, dont la réputation n'est pas encore oubliée à Lausanne. Secrétan, à peine arrivé, trouva une place à leur foyer ; après la mort de M. Droz, survenue en 1857, l'intimité continua avec sa veuve et ses filles ; l'une d'elles, M^lle^ Sophie Droz, était une femme remarquable tant par son caractère que par l'étendue de son esprit.

Après Frédéric Godet, pasteur et professeur de théologie, dont le rapprochaient non seulement des intérêts intellectuels et religieux du même ordre, mais encore un ami cher à tous deux, Elie LeCoultre, de Genève, Secrétan se lia surtout, parmi ses collègues, avec Charles Prince, savant distingué qui enseignait la philologie ancienne, et prenait un plaisir particulier à creuser les problèmes de la philosophie avec son nouveau confrère. Quant au professeur de littérature française, Charles Berthoud, c'était un ancien camarade de Zofingue, tout ensemble républicain et conservateur, très homme du monde, fin lettré ; il parlait bien, accompagnant ses boutades d'un sourire lumi-

neux, bienveillant et railleur à la fois, qui donnait à sa physionomie un charme extrême. Sa femme, une orpheline aimable et riche, était fort belle. Bien que d'origine suisse, elle avait longtemps vécu avec ses parents en Russie, et parlait un français très pur avec le léger accent, si séduisant, des Slaves cultivés. Franche, candide, elle allait son chemin tout droit dans la vie. Secrétan trouva un chaud accueil dans l'élégant intérieur du jeune ménage ; plus tard, sa femme, quoique plus âgée, se lia avec Mme Berthoud. Celle-ci, frileusement serrée dans ses belles fourrures, avec son profil grec, ses torsades superbes de cheveux châtains, était une apparition charmante dans le petit salon du Tertre.

A côté de Charles Berthoud, il faut nommer l'avocat Henri Jacottet. Quand il mourut, en 1873, Secrétan lui consacra dans la *Gazette de Lausanne* un long article (1) d'où nous détachons quelques mots :

> Je fis sa connaissance en 1852. Il n'avait que vingt-quatre ans, mais c'était déjà l'esprit net et précis, l'homme mûr, bienveillant et grave que ses concitoyens ont connu, enthousiaste de la nature, de la science, de la justice.

Et plus loin :

> Nous renonçons à dire cette chaleur dans les affections naturelles, cette puissance d'amitié, cette indulgence. Nous ne décrirons pas ce mâle visage sur un corps svelte et vigoureux, cette figure ouverte où resplendissaient l'intelligence et l'énergie, l'accent résolu, le timbre de cette voix sonore, ce regard fin et paternel, ce sourire si large et si bon, qui était de la force et qui semblait de la joie, cette élasticité, cette santé de l'âme au milieu des déchirements.

(1) Reproduit dans *Essais de philosophie et de littérature*. Lausanne et Paris, 1896, p. 371, 382.

Henri Jacottet fonda son foyer de bonne heure. Sa compagne, Mlle Isabelle Favarger, appartenait au bord royaliste, lui au parti républicain libéral. Femme de cœur, très intellectuelle, pleine d'imagination, de spontanéité, elle adorait son mari. Les Secrétan ne faisaient partie d'aucune coterie, les caractères se comprenaient, les cœurs s'entendaient, aussi les allées et venues étaient-elles fréquentes entre le Tertre et la Boine, riante demeure accrochée aux pentes de Chaumont.

Secrétan eut encore l'occasion de rencontrer parfois M. Frédéric de Rougemont, le fécond écrivain, M. Henri-Florian Calame, ancien secrétaire d'Etat, alors rédacteur du *Neuchâtelois*, et le châtelain de Marval, magistrat sous l'ancien régime, qui conviait souvent à sa table quelques hommes de lettres. Dans des eaux tout à fait différentes, il voyait enfin son ancien compagnon d'étude Aimé Humbert, le géologue Edouard Desor, le chimiste Charles Kopp.

Quant à Félix Bovet, l'affection qui les unit présente un caractère à part. Secrétan eut beaucoup d'amis bien chers, aucun ne l'a été au même degré et n'a exercé sur lui autant d'influence. Ils n'avaient pas les souvenirs d'enfance communs qui enchaînent presque malgré soi, ils n'avaient aucune attache venant du dehors, ils n'étaient pas du même âge, Bovet ayant alors vingt-six ans à peine. Ils se rencontrèrent sans qu'ils se fussent appelés par leur nom avant de se voir, comme Michel de Montaigne et Etienne de la Boétie. Sans doute Félix Bovet avait entendu parler de la *Philosophie de la Liberté*, mais il n'avait pas encore lu le livre et semble même avoir nourri quelques

préventions à l'égard de l'auteur. Elles tombèrent dès la première entrevue :

19 août 1850.

On m'a présenté à Charles Secrétan, il m'a plu infiniment. Je lui ai trouvé un air bon enfant à quoi je ne m'attendais pas du tout ; il n'a aucune espèce d'auréole. Malheureusement je ne l'ai vu qu'un instant. (1)

La sympathie fut réciproque. Quand Marie Secrétan vint partager quelques jours la solitude de son mari, elle fut conquise à son tour par ce jeune homme aux traits irréguliers mais expressifs, au regard bienveillant, au sourire exquis, qui prêtait son esprit aux autres et dont on ne savait si l'on devait admirer surtout l'intelligence, le cœur ou la beauté de l'âme. Très vite les nouvelles relations prirent un caractère d'intimité entre le philosophe et le jeune Neuchâtelois.

Je vois tous les jours Secrétan ; nous étudions ensemble l'anglais avec une ardeur et une hardiesse vraiment chevaleresques, nous faisons cependant nos leçons comme des enfants, en les entremêlant d'éclats de rire et de mauvaises plaisanteries. Vous savez que j'avais fixé précédemment son âge à vingt-deux ans ; à présent que je le connais mieux, je déclare qu'il n'en a que dix-sept... (2)

Il y avait des contrastes entre leurs deux natures, bien plus d'affinités encore. Très cultivé, bibliophile sagace, hébraïsant de mérite, très indépendant de pensée, religieux sans que ses opinions fussent encore bien arrêtées, mettant une mémoire admirable au ser-

(1) Félix Bovet. *Lettres de jeunesse*. Librairie Fischbacher, Paris 1906, p. 122.

(2) Ibid., p. 144.

vice d'une érudition peu commune, spirituel, fin observateur, Félix Bovet ne se jetait pourtant pas volontiers dans la mêlée. Il se réservait, laissait dire, n'élevait pas la voix, attendait, pour s'affirmer par la parole ou l'action, que sa conscience lui en imposât le devoir catégorique et lui montrât clairement son chemin. Ecrivain de race — le *Voyage en Palestine, Zinzendorf,* l'*Histoire du psautier des Eglises réformées,* ses *Lettres* en font foi, — il produisit relativement peu. Causeur délicat et courtois, il savait écouter, il avait surtout le don de répondre en mettant sur le compte de son interlocuteur une foule de choses charmantes que l'on était bien étonné d'avoir dites.

Secrétan, impulsif, sanguin, défendait ses convictions et ses opinions avec une ardeur belliqueuse, un verbe haut, une éloquence entraînante, souvent impérieuse. Les idées affluaient dans son cerveau, elles s'emparaient de lui plus qu'il ne s'emparait d'elles, elles jaillissaient à flots pressés dans un article, un livre, avec de hardies envolées et quelquefois en paradoxes un peu risqués ou en décisions prématurées, en action toujours. Tous deux très individualistes, Secrétan était arrivé à la formule des Eglises libres ; Bovet, pour réserver la liberté personnelle, concevait l'Eglise aussi multitudiniste que possible ; il n'aurait pas voulu de clergé, pas d'Eglise du tout, sauf l'Eglise universelle basée sur la communion des saints.

Ils éprouvaient en revanche les mêmes besoins religieux, les mêmes aspirations à la sainteté, la même douleur de n'y pouvoir atteindre, le même sentiment du péché, la même soif de pardon. Ils avaient aussi la même impressionnabilité nerveuse, les mêmes alter-

natives de gaîté et d'abattement, de bonheur de vivre et de pessimisme, alternatives plus tranchées chez l'un, plus atténuées chez l'autre, assez semblables au fond. Secrétan stimulait son ami, mettait en œuvre ses trésors cachés ; confident sûr, conseiller sage, Bovet modérait Secrétan, le ramenait à l'équilibre. Ils s'admiraient réciproquement et s'aimaient : ils avaient besoin l'un de l'autre dans la joie et dans la peine, et, dès le jour de leur première rencontre dans les pas perdus du Gymnase de Neuchâtel, aucun nuage ne vint jamais troubler leur affection.

Occupé en 1850 de la composition de sa thèse pour la licence en théologie, Félix Bovet ne se bornait pas, en guise de délassement, à étudier l'anglais avec le nouveau professeur, il suivait assidûment ses cours.

22 novembre 1850.

Je m'en vais sortir pour entendre l'ami Secrétan ; je lui prépare quelques questions, mais je remarque qu'il est difficile de discuter avec lui, parce qu'il est de si bonne foi, si simple, si modeste, que, dès qu'on l'attaque, il s'empresse de vous donner raison et de confesser son ignorance...

13 décembre 1850.

Secrétan nous a fait aujourd'hui un fort beau développement philosophique sur l'éternité des peines de l'enfer ; un étudiant lui avait lancé une question sur ce sujet. Il a répondu admirablement et a improvisé pendant une heure sur cette matière, en exposant avec une remarquable impartialité tout ce que la conscience chrétienne a à dire pour et contre. Puis il a terminé en concluant qu'il n'en savait rien du tout. Je vois toujours mieux que M. Secrétan n'est qu'un philosophe, — mais au moins, c'est un philosophe. (1)

* * *

(1) *Lettres de jeunesse*, p. 136-138.

Dès son arrivée, en automne 1850, Secrétan avait en effet commencé ses cours. Il était chargé de l'enseignement de la logique et de la psychologie aux élèves les plus jeunes, de l'histoire de la philosophie aux plus âgés, enfin de l'histoire générale aux volées réunies. Cette chaire accessoire apportait un précieux appoint à un traitement plus que modeste ; par contre, elle imposa au nouveau professeur un travail énorme. Ses études ne l'y avaient pas préparé ; il lut, compulsa, prit des notes et donna des leçons intéressantes, fortement pensées, mais qui ne répondaient pas à ses préoccupations habituelles, devant un auditoire nombreux, composé d'élèves d'âge différent, dont il ne se sentait pas toujours également compris. Ce fut en revanche, pour lui-même, un profit inappréciable de fixer sa pensée sur les faits, d'étudier les hommes, l'enchaînement des événements, de se détourner de la spéculation pure pour regarder la vie. Son cours de logique le laissait un peu froid. Ses étudiants le sentaient. Secrétan donnait au contraire *con amore* son cours de psychologie et surtout celui d'histoire de la philosophie. Depuis plusieurs années il n'avait pas été appelé à parler en public, à développer les systèmes divers par lesquels les sages parmi les sages ont essayé de s'expliquer Dieu, l'homme et le monde. Maintenant il pouvait de nouveau s'abandonner à l'enivrement de la parole, plus sûr de lui-même que jadis à Lausanne, avec plus de maturité, devant un groupe de jeunes gens dont un grand nombre étaient sympathiques à sa pensée, sérieux, intelligents, et qui furent des hommes distingués, presque tous pasteurs ou professeurs de théologie. Nommons entre

autres, dans les premières années, MM. Gretillat, Henri DuBois, Paul Comtesse, Charles Châtelain, Henri de Meuron, Léopold Jacottet, James Courvoisier et plus tard Charles Monvert, Alexandre Perrochet, Georges Godet, Arnold Bovet, Charles Porret.

M. DuBois, dont nous sommes heureux de pouvoir citer ici les souvenirs personnels, nous écrit:

J'ai, en ce qui me concerne, très vivement goûté son enseignement. Je l'entends encore développant, sans se servir de ses notes, en se promenant de long en large dans la petite salle où nous étions réunis, et en froissant dans ses mains un chiffon de papier, quelque système difficile — je me rappelle en particulier ses leçons sur Platon, Aristote et Kant — qui, grâce à lui, prenait pour notre esprit une clarté merveilleuse et un intérêt que nous n'aurions pas soupçonné. On lui reprochait un peu, disait-on, « d'arranger » parfois les anciens à sa façon, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il nous les faisait comprendre et admirer, et c'était bien l'essentiel. Ces cours-là étaient très vivement goûtés des élèves qui aimaient ce genre d'études.

Parfois, en été, le professeur quittait les salles du Gymnase et gravissait, accompagné de ses élèves, les chemins rapides bordés de murs de vigne qui conduisaient au Pertuis-du-Soc ; ce minuscule et agreste vallon, creusé dans un pli du Jura, est borné à l'est par la roche de l'Hermitage, belvédère d'où la vue s'étend sur un premier plan de forêts, puis sur le lac et les Alpes. A demi couché sur le gazon court, il donnait là sa leçon, en plein air, discutant avec ses disciples, à la façon des philosophes grecs. « Comment va Secrétan ? Il est impossible d'être dans la patrie de Platon sans penser à lui », écrivait quelques années plus tard Félix Bovet, alors à Athènes. (1)

(1) *Lettres de jeunesse*, p. 341.

Il va sans dire que tous les auditeurs ne partageaient pas les mêmes sentiments. Secrétan ne fut jamais très simple dans son exposition, la matière n'y prêtait pas; l'on ne peut demander à un philosophe, pas plus qu'à un mathématicien, de rendre ses leçons également accessibles à toutes les intelligences, quelles qu'en soient la force ou la nature. Il eut alors, comme en d'autres temps, des étudiants par-dessus la tête desquels il passait, ce qui n'était agréable ni pour les élèves qui s'ennuyaient, ni pour le maître qui le devinait. Cette réserve faite, il est incontestable que l'enseignement de Secrétan à Neuchâtel a laissé une tradition brillante. Ce fut le point culminant de son professorat :

> Nous avons à trente ans de distance, écrit G. Godet au lendemain de la mort de Secrétan, toute fraîche dans l'esprit l'impression profonde que faisaient sur nous ses leçons sur l'histoire de la philosophie, où le génie des grands philosophes semblait s'animer devant l'auditeur pour lui communiquer quelque chose de la pensée maîtresse de chacun d'eux. D'ailleurs cet homme fort était bon, et ceux qui l'ont approché d'un peu près l'ont aimé. Le dialecticien subtil était une âme candide, et, sous des dehors imposants et une verve caustique qui s'aiguisait souvent dans la conversation, cachait un cœur d'enfant. (1)

Parfois surgissait dans le Neuchâtel lettré quelque élément nouveau sous forme de conférencier. On ne signale plus de nos jours ces étoiles filant à l'horizon. Chaque soir durant l'hiver un orateur donne son cours, heureux quand l'affiche n'en porte pas deux ou trois à la fois. C'était encore chose rare au milieu du siècle passé. Les Neuchâtelois gardèrent longtemps le sou-

(1) *Suisse libérale,* 23 janvier 1895.

venir des leçons données en 1852 par Emile Souvestre sur les tragiques grecs. Le succès sans pareil de Sainte-Beuve et de son *Port-Royal* à Lausanne fut sans doute pour quelque chose dans la détermination de l'auteur du *Philosophe sous les toits* et de tant d'autres aimables et fins écrits, qui, sans lui donner la gloire, lui ont acquis une notoriété durable et méritée. Il voyageait avec sa femme et deux de ses filles. Pour éviter les frais d'hôtel, il s'était mis, mais sans succès, en quête d'un appartement garni. Charles Vouga, médecin célibataire, un ami de Secrétan, lui vint en aide en lui cédant une partie de son logement sur la place du Port.

Le cours de Souvestre attira un fort bel auditoire, qui se pressait dans la grande salle en amphithéâtre du Gymnase pour entendre lire et analyser les drames d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. La personne de Souvestre était sympathique; il avait un embonpoint excessif, maladif, mais la tête était restée fine et noble. Le sourire spirituel de la bouche découpée, une bonhomie absolument naturelle lui gagnaient les cœurs. Les Neuchâtelois lui firent une réception très cordiale. Cependant l'intérieur où les Souvestre se sentaient le plus chez eux était celui de Secrétan; ils y passaient souvent la soirée en compagnie de Félix Bovet et de Charles Vouga. La conversation pétillait; la beauté des jeunes Souvestre, l'une toute de grâce, l'autre plus sévère, ajoutait encore au charme de ces causeries. Les relations continuèrent entre les voyageurs et leurs amis neuchâtelois. Souvestre fut même collaborateur de la *Revue suisse*, que nous retrouvons ici.

* * *

Avant d'aller s'établir à Paris en 1845, Juste Olivier avait, nous le savons, vendu la *Revue suisse* à un imprimeur de Neuchâtel, M. Wolfrath. Le sol vaudois ne semblait plus propice à une publication de ce genre au lendemain de la révolution; celui de l'ancienne principauté ne paraît pas l'avoir été davantage. L'éditeur, découragé, songeait à en remettre les destinées entre les mains du comité genevois de la *Bibliothèque universelle*. Secrétan défendit énergiquement le droit à l'existence de la *Revue*, création de sa jeunesse. Pouvait-on laisser disparaître cet organe de la Suisse française, ou plutôt cet organe français de la Suisse entière, car tel était bien l'idéal de son fondateur? L'appel fut entendu. En 1852, quelques Neuchâtelois s'unirent pour le racheter. Mais ce n'était pas tout : il fallait des articles, il fallait des abonnés. Secrétan en sollicita de tous côtés, dans la Suisse allemande, à Fribourg, à Lausanne. Le 14 novembre 1852, il écrit à Louis Vulliemin :

Monsieur,

La réunion des actionnaires de la *Revue suisse* m'a chargé de solliciter votre patronage et votre précieux concours pour le journal qu'elle vient d'acquérir. Je suis heureux de cette commission et serais fier du succès.

Voici d'abord l'historique de l'affaire. Des propositions d'achat tendant à transporter la *Revue* à Genève ayant été faites au propriétaire, M. Wolfrath, quelques personnes se sont entendues pour la conserver ici; ce sont M. Félix Bovet, bibliothécaire; son frère, l'ancien directeur de Préfargier; M. Georges Berthoud, banquier; M. Charles Berthoud, professeur de littérature, neveu de M. Colomb (1), et quelques-uns de ses collègues, y compris votre serviteur qui a la

(1) Pasteur vaudois, démissionnaire.

chance, après quinze ans, de se retrouver occupé des mêmes soins qu'à la fondation de ce journal en 1838, quand l'empereur était le prétendant de Strasbourg. La *Revue* compte aujourd'hui environ 370 abonnés payants... Si le chiffre des abonnements arrivait à 600, ce qui semble un chiffre modeste pour un journal de 10 francs, sans concurrence sur tout le marché de la Suisse française, nous pourrions rétribuer toute la rédaction à raison de 50 francs la feuille en moyenne, intéresser ainsi les personnes qui ne sont pas absolument *dilettante*, choisir parmi les produits des commençants, assurer l'unité de la tendance et la variété des numéros, en un mot donner au public un bon journal et fonder nous-mêmes une entreprise viable et sérieuse; quinze ans de durée sont aussi un motif d'espérer.

Cette perspective m'intéresse personnellement parce qu'elle me donnerait le moyen le plus simple et le plus digne d'améliorer une position qui en a besoin. Je viens donc prier votre amitié de vous intéresser à cette affaire, de recommander la *Revue suisse* dans la ville et dans le canton, qui l'ont soutenue jusqu'en 1845, et dont elle désire se rapprocher beaucoup plus que dans ces dernières années. Je vous prie donc de me donner des indications confidentielles sur les intermédiaires à employer pour distribuer les prospectus qui vont paraître, faire circuler des numéros d'essai et recueillir des abonnements, soit à titre de patronage gratuit, soit moyennant rétribution...

Enfin et surtout, je viens vous prier de vouloir bien vous intéresser à la *Revue* comme collaborateur et nous accorder quelques-uns de vos excellents articles. Je n'ai pas la prétention ni le désir de vous enlever à la *Bibliothèque universelle*, mais votre plume est assez riche pour permettre un partage. Un article ou deux par an, trois à quatre feuilles, nous suffiraient au besoin, mais si vous ne nous les accordez pas, notre journal, dédaigné par la meilleure plume et la plus connue de la Suisse française, perd par cela même le caractère que nous voudrions lui imprimer, et la partie est manquée... (1)

(1) Bibliothèque de la Faculté libre de théologie.

De son côté Félix Bovet tâte le terrain à Genève et adresse à Amiel le charmant billet cité dans ses *Lettres de jeunesse :*

Neuchâtel, 17 novembre 1852.

Mon cher Amiel,

Vous aurez appris par Wolfrath qu'il s'était enfin dessaisi de sa revue en faveur d'une société neuchâteloise dans laquelle figurent entre autres deux de vos amis : Secrétan et moi. J'espère que cela ne vous a pas contrarié dans vos projets, et surtout que vous ne nous en voulez pas d'avoir tenu à garder la *Revue suisse* à Neuchâtel. Vous ne manquez pas à Genève de centres d'activité intellectuelle : vous avez la *Bibliothèque universelle*, avec sa petite sœur la *Revue critique*, vous avez deux ou trois académies libres et autres, en un mot :

... vous avez Castille, Aragon et Navarre.
Et quand vous avez tout, voulez-vous, vous le Roi,
Me prendre, pauvre fille, à lui qui n'a que moi ?

Voilà ce que dit dona Sol, et voilà ce que peut vous dire la *Revue suisse*. Il s'agit pour nous de voir s'il est possible, oui ou non, de soutenir à Neuchâtel un journal littéraire ; nous ferons pour cela tout ce que nous pourrons, et nous nous imposerons même, dès le commencement, des sacrifices pécuniaires afin d'améliorer la *Revue*, et de la mettre en état de pouvoir bientôt se suffire à elle-même.

Maintenant, mon cher Amiel, nous comptons sur votre concours amical. Et d'abord, désirant que nos premiers numéros de 1853 contiennent quelques articles un peu saillants, nous avons décidé de nous adresser à cet effet aux hommes que nous avons cru les plus capables de nous satisfaire. Vous êtes, il va sans dire, un des premiers à qui nous ayons pensé...

Nombreuses furent les adhésions, et la *Revue* connut de nouveau des jours de modeste gloire. Marc Monnier lui envoyait des vers et de la prose ; Sciobé-

ret, Ch. Du Bois y inséraient des nouvelles; E. Gaullieur, C. Monnard, E. Rambert, Amiel, Félix Bovet, Amédée Roget, Ernest Naville, Louis Vulliemin et bien d'autres signaient des articles littéraires, historiques, scientifiques. De Paris arrivaient, fidèles et charmantes, les chroniques parisiennes dues à la plume de Juste Olivier depuis 1845. Secrétan, chargé de la rédaction générale, inaugurait le premier numéro par un article alors très remarqué : *Les livres et les lecteurs en 1853.* (1)

Grand était le travail, petit le bénéfice, mais passionné l'intérêt qu'il prenait à son œuvre. N'était-ce pas jadis à Neuchâtel même, dans le petit salon des Olivier, qu'avait germé la première idée d'une *Revue suisse?* N'était-ce pas elle qui, maintenant, sur la terre étrangère, comme le pigeon retournant au nid, allait servir de lien à Secrétan entre le pays d'exil et le canton de Vaud? Il s'y était réservé la chronique suisse, le cœur même de la *Revue*, les pages où, mois après mois, les confédérés des divers cantons devaient trouver exposée leur vie politique, sociale, littéraire dans ses rapports avec l'ensemble du pays. Secrétan ne se bornait point à dépouiller les journaux, à résumer les nouvelles publiques, il voulait des sources originales et demandait des informations dans la Suisse allemande, dans les cantons catholiques; il suivait les affaires de chacun des petits Etats de la Confédération, de Fribourg en particulier, où la lutte était vive entre le parti radical, les ultramontains et les catholiques-libéraux, et recourait à Alexandre Daguet auquel il écrivait :

(1) Reproduit dans *Essais de littérature et de morale*, p. 326 à 349.

J'essayerai une chronique suisse, ainsi nous n'excluons pas la politique, nous la voudrions ferme et gantée, très courtoise et conciliante de forme, très nette de fond, savoir libéral-conservateur. Je crois que pour quelque temps, il serait difficile d'y faire traiter la question de Fribourg par un Fribourgeois; mais je recevrais avec une reconnaissance infinie vos renseignements privés, auxquels j'attache la plus grande importance. (1)

La rédaction de la *Revue suisse* eut encore un résultat indirect sur la vie de Secrétan à Neuchâtel : elle fut le point de départ de réunions charmantes. Les membres du comité du journal ne se rencontraient pas uniquement aux séances officielles; chaque mois, un joyeux dîner les groupait autour de la même table. Plus modeste ou plus brillante, toujours cordiale, la réception changeait de caractère suivant les maisons. Les célibataires se contentaient d'une salle d'hôtel, les gens mariés recevaient chez eux et conviaient les dames.

Outre ces rendez-vous réguliers, on se voyait entre temps, tantôt ici, tantôt là, chez M. Charles Berthoud, à la Boine, chez M. Henri Jacottet; tous les sujets étaient traités, graves ou gais, badins ou sévères; politique, religion, art, littérature, chacun apportait sa note particulière. Les habitués de ces réunions gardèrent un souvenir très vif des brillantes passes d'armes qui s'y livrèrent. Ce devait être en effet un régal de l'esprit que ces discussions dont les principaux interlocuteurs étaient F. Bovet et Secrétan, l'un fin, légèrement malicieux, maître de sa parole, l'autre avec sa fougue, ses boutades paradoxales ou plaisantes, ses

(1) Lettre du 25 décembre 1852. Communiquée par M. Pierre Favarger.

sublimes envolées. Secrétan n'était point un causeur de profession, sur lequel on pût compter en toute occasion. Sa verve avait des caprices; quand il n'était pas en veine, il pouvait se cantonner dans un mutisme absolu et n'en pas sortir à moins que soudain il ne reprît son élan comme un coureur reposé. Il n'était pas non plus un causeur à mi-voix, aux effets nuancés, effleurant les sujets. Sans doute au coin de sa cheminée, avec un ami, dans un cercle restreint et familier, il goûtait le charme d'une calme conversation, mais en société il dominait, de sa brillante éloquence, le tumulte des voix.

Son art n'était pas le dialogue socratique, la persuasion lente obtenue par des questions systématiquement déduites, des points éclairés un à un; il développait plutôt sa pensée dans une tirade passionnée, parfois impérieuse et même un peu cassante; ou bien, silencieux, il laissait les autres poser leurs thèses, émettre leurs opinions, puis, suivant l'image employée par Félix Bovet, dont nous rapportons fidèlement ici les souvenirs, pareil à l'aigle qui distingue une proie, il prenait tout à coup son vol, formant une large courbe, la circonscrivant insensiblement pour fondre sur le point central de la question avec un argument décisif. Parfois, bien qu'exceptionnellement, il s'appuyait sur l'autorité d'autrui; ainsi lors d'une discussion très vive chez le géologue Edouard Desor; il s'agissait de la valeur relative de l'intelligence et du sentiment moral, de leurs rapports, de leur plus ou moins de dépendance. Sans donner d'explication, Secrétan se lève, prend son chapeau, quitte la salle. De son pas leste il longe le Faubourg, gravit la col-

line du Tertre, monte à sa bibliothèque et revient tout courant, Pascal à la main, lire, avec la vibration qu'on devine, la page fameuse des *Pensées* sur les trois ordres de grandeurs. Félix Bovet, témoin de cette scène, l'avait sans doute présente à l'esprit quand, après la mort de son ami, il écrivait à M. Roger Hollard :

Il y a un trait de sa physionomie qui, pour moi, reste le plus remarquable de tous. Je n'ai connu personne qui fît aussi bien que lui la distinction des *trois ordres* et qui sentît comme lui, non pas seulement la distance infinie de la grandeur visible à la grandeur intellectuelle, mais *surtout* la grandeur « infiniment plus infinie » entre cet ordre de la grandeur intellectuelle et ce que Pascal appelle « l'ordre de sainteté ou de charité ». Sans doute, ce sont là des choses que nous savons tous et dont nous sommes tous pleinement persuadés, mais nous nous laissons éblouir quelquefois et entraîner, sinon à confondre entièrement ces trois ordres, au moins à les *rapprocher*. Cela n'arrivait *jamais* à Secrétan; pour lui, cette absolue distinction n'était pas seulement une doctrine, elle avait passé dans sa nature et il ne pouvait sentir les choses autrement. Lui, qui occupait un rang élevé dans l'ordre de la pensée, il n'était jamais tenté de surfaire cet ordre-là et de prendre le génie pour une vertu; il n'avait pas du tout le *culte* du génie ou de l'esprit. Je me rappelle que dans le temps de nos premières relations, où nous étions encore jeunes tous les deux, il m'a dit un jour (c'était, je crois, à propos d'un mot très spirituel de H. Heine, sur lequel il me voyait m'extasier, bien que je reconnusse que c'était un mot *méchant*) : « Je ne puis comprendre que vous, qui êtes un homme de cœur, admiriez tant l'esprit. » Cela me frappa et me fit du bien. Il ne dissimulait pas sa répugnance pour ceux qui n'emploient tout leur talent que pour se faire plaisir ou honneur à eux-mêmes, et il était même quelquefois, à mon gré, trop sévère pour tel ou tel homme qui me paraissait être de ceux-là. (1)

(1) *Le Lien*. Feuille mensuelle de l'Eglise évangélique de Lyon. 1907. N° 8.

Grave, Secrétan ne l'était point toujours. Pleine de brusques contrastes, il y avait dans sa nature profonde, tragique, un côté très jovial, même un peu gaulois. Il se faisait gloire d'avoir un palais délicat au service de son vigoureux appétit, ne tolérait pas les rôtis brûlés et déclarait, moitié sérieux, moitié plaisant, qu'on ne pouvait être homme d'esprit et de goût sans être gourmet. Enfin, loin de renier son titre d'enfant du vignoble vaudois, il savait être un gai convive.

Ecoutez plutôt :

Mon verre, il faut que je le dise,
On fait des plaintes contre vous ;
Vous tentez notre friandise
Avec vos airs piquants et doux.
A nos épouses, que de peines
N'a pas causé votre poison ?
Nous sommes saouls de vos fredaines,
Marche en prison !

Monsieur le sot, de vos malices
A mon dam j'appris les détours ;
Vous faites, ce sont vos caprices,
Aux barbons chanter les amours,
Vous leur faites chanter la gloire
Sans voix, sans rime et sans raison ;
Nous connaissons toute l'histoire,
Marche en prison !

Vous ne rêvez que plaie et bosse,
Dés, cartes, mots gras, jeux de main.
Tel qui pouvait rouler carrosse
Vous l'étendez sur le chemin.
N'a-t-on pas dû, hier, par prudence,
M'accompagner à la maison ?
Traître ! tu gardes le silence :
Marche en prison !

17 avril 1857.

Volontiers, à la fin d'un banquet, il déclamait ces quelques strophes imitées d'un *Lied* du Rhin dont, au cours d'une conversation sur la poésie populaire, il avait entendu l'original tomber des lèvres d'une dame allemande, hôte de ses amis Bovet à Grandchamp.

* * *

Nous avons nommé Grandchamp. Il y eut là, et l'on en peut encore parler au présent, un foyer de vie sociale, philanthropique, chrétienne, dont le rayonnement a éclairé et réchauffé des visiteurs venus du nord et du midi, de l'orient et de l'occident. Une branche de la famille Bovet avait fondé à Boudry, non loin de Neuchâtel, une fabrique de toiles peintes qui fut longtemps prospère. Vers 1850 elle était dirigée par deux frères, MM. Charles et Philippe Bovet, cousins germains de Félix Bovet. Ils habitèrent d'abord deux maisons jumelles tout près de la fabrique; plus tard, M. Charles Bovet s'installa dans le beau domaine de Grandverger, dans le voisinage de Colombier, et M. Philippe à Grandchamp, à quelques minutes de Boudry. Homme excellent, d'une bonne grâce parfaite, pieux et sincère, Philippe Bovet avait épousé une Francfortoise d'une remarquable distinction d'esprit, M^lle^ Bertha Mumm. Elevée dans un milieu très opulent, elle s'était rattachée toute jeune aux idées du réveil sous l'influence de M. Pilet, pasteur de la paroisse française de Francfort. La maison de M. et M^me^ Bovet-Mumm devint petit à petit le rendez-vous d'une élite intellectuelle et morale. L'hospitalité y était large et cordiale; les arts y étaient cultivés, mais la

note religieuse restait la dominante. A Boudry déjà, à Grandchamp plus tard, des cultes étaient célébrés chaque dimanche après-midi; on faisait appel aux hôtes de passage, et bien des voix éloquentes se firent entendre dans ces réunions intimes qui groupaient la famille, les amis, les domestiques. A Grandchamp, de vastes bâtiments ayant dépendu de la fabrique changèrent successivement de destination. L'un fut transformé en hôpital et rendit d'inappréciables services, un autre, aménagé en salles d'école et en dortoirs, abrita l'Asile de Grandchamp, où furent élevés un nombre considérable de jeunes garçons et de jeunes filles qui, après avoir reçu une instruction primaire solide, entrèrent en apprentissage ou en service. Quelques-uns, les plus capables, poursuivirent leurs études et fournirent des carrières libérales. Vers 1860, moment où des persécutions religieuses sévirent en Espagne contre les protestants, on trouva moyen de loger encore un contingent de petites Andalouses; les ressources semblaient se multiplier avec les besoins.

Pour tout ce petit monde il fallait des maîtres, des institutrices, des gardes-malades, des cuisinières. La direction générale était entre les mains de M^me^ Bertha Bovet, plus tard aidée de ses filles, M^lles^ Clara et Hélène Bovet. Douée d'un esprit d'organisation admirable, elle n'était jamais affairée, savait donner à chacun une part de responsabilité et conserver sa liberté d'esprit et de mouvements. De haute taille, imposante, avec des allures de très grande dame, la voix un peu basse, chaude, un accueil à la fois digne et attirant, elle exerçait une influence très puissante sur son entou-

rage et, consciemment ou inconsciemment, tenait à cette royauté.

Les Bovet eurent beaucoup d'amis, beaucoup d'hôtes, esprits originaux et distingués pour la plupart, arrivant de près, de loin, d'un peu partout, ce qui donnait aux réunions de Grandchamp un caractère cosmopolite, bigarré, ramené à l'unité par l'action souveraine de la maîtresse du logis.

Secrétan fut présenté à M. et Mme Bovet dès les débuts de son séjour à Neuchâtel. Il raconte à sa femme cette première rencontre :

6 décembre 1850.

La soirée de samedi chez M. Coulon s'est très bien passée; c'était une petite réunion pour goûter et causer, qui s'est passée tout à fait dans la forme et le style des soirées de Lausanne, chez les personnes qui ont quelques habitudes de piété... Les principaux hôtes étaient deux Messieurs Bovet de Boudry, dont l'un a épousé une demoiselle de Muralt et l'autre une nièce de Mme Monnard; ils sont fort connus dans le canton de Vaud, dans le genre des Rivier, quoique avec une nuance moins grave, et je savais d'avance que je ferais bientôt leur connaissance, attendu que nous avons en commun une multitude d'amis, et que d'ailleurs M. Edouard Dapples m'a fait part il y a quelque temps d'un grand éloge de Mme P. Bovet sur la *Philosophie de la Liberté*. M. Philippe Bovet m'a invité en effet pour hier dans leurs établissements près de Boudry. J'y suis allé à pied, par un épais brouillard, avec le cousin germain de ces messieurs, celui que tu as vu chez moi. Ce pays est extrêmement joli, il y a de grands prés, de beaux arbres, des ruisseaux, avec cette belle vue des Alpes qui doit tout relever; il est clair que je n'ai pas vu les Alpes, car on ne voyait pas à dix pas. Là, la réception a été assez somptueuse quant aux mets et au service, magnifique porcelaine, cuillers de vermeil, etc. Du reste, on a causé fort amicalement. Le soir, on nous a reconduits en cabriolet. Ma porte étant fermée, je n'ai pas voulu frapper et j'ai été prendre un lit à l'hôtel des Alpes, qui était encore ouvert.

Bientôt l'intimité s'accentua. L'atmosphère religieuse de Boudry, puis de Grandchamp, n'apportait rien de tout à fait nouveau à Secrétan, mais lui convenait singulièrement. Intime, mystique plutôt que dogmatique, la piété y répondait à ses aspirations, à ses besoins d'effusion, à son lyrisme religieux. Quel charme aussi dans une hospitalité très large, qu'on pouvait accepter sans aucun scrupule d'indiscrétion; quel plaisir de se trouver dans un milieu intelligent, artistique, sympathique, où les élans du cœur, de l'âme et de la foi ne se heurtaient nulle part à la prose d'une vie matérielle modeste. Très bon marcheur, la distance n'était point un obstacle avec lequel Secrétan eût à compter; il arpentait souvent et à toute heure la route de Neuchâtel à Boudry. C'était par une après-midi de vacances de printemps, un soir d'été ou bien encore une nuit d'hiver. Le 31 décembre il y avait à Grandchamp veillée solennelle. De tous les environs accouraient des amis, des plus humbles campagnards aux plus savants théologiens; on chantait, on priait. A la cloche de minuit on échangeait de joyeux souhaits de nouvelle année; le thé, le chocolat et les gâteaux circulaient, puis chacun reprenait, sous le ciel sombre ou étoilé du 1er janvier, le chemin, moins poétique, de la vie ordinaire et des devoirs journaliers.

Mais les promenades de Secrétan ne le conduisaient pas toutes à Grandchamp. Parfois, prenant le bateau à vapeur jusqu'à Cudrefin, il franchissait le Vully et arrivait sur les bords du lac de Morat, dans le petit village de Faoug, où résidait M. Fritz Cornaz. Il trouvait dans la vaste demeure familiale de son ami une

réception gracieuse : les vieux souvenirs remontaient au cœur; il faisait bon flâner avec un compagnon d'enfance sur les grèves ombragées de saules du joli lac aux reflets nacrés.

* * *

En somme, malgré des circonstances matérielles très étroites, les fatigues d'un travail intense et les soucis inhérents au train-train de l'existence, les premières années passées à Neuchâtel furent de belles années pour Secrétan, mais en 1853 vint le frapper un événement douloureux qui laissa dans sa vie un long retentissement.

Pendant les vacances d'été toute la famille se rendait à Lausanne. On quittait le Tertre et ses gentilles terrasses pour la maison de ville de la Cité, mais les pièces y étaient vastes et fraîches, l'hospitalité des grands-parents allégeait le budget plusieurs semaines durant, et puis... c'était le pays. Les amis se revoyaient, on faisait accueil aux exilés; le dimanche on montait en caravane au Chalet de la Ville, demeure d'été du forestier de la commune de Lausanne; c'était alors un frère cadet de Charles, Henri Secrétan, dont la jeune et charmante femme avait pour tous la plus cordiale bienvenue.

Pendant un de ces séjours à Lausanne, sévit une épidémie de scarlatine ; plusieurs des enfants furent atteints, entre autres Paul, déjà dans sa troisième année. L'enfant, robuste, très beau, avec ses yeux bleus largement ouverts, son front entouré de boucles blondes, était intelligent et d'une sensibilité extrême. Tout petit, dans les bras de sa mère, une sorte de

ravissement le saisit lorsque pour la première fois il vit le ciel étoilé; il avait une passion pour les fleurs, passion respectueuse, car au Tertre il ne s'agissait pas de dépouiller les plates-bandes; aussi, dans une de ses promenades en plein champ vit-il avec consternation des enfants courir le long des prés et remplir leurs mains de grandes marguerites et de sauges bleues. Quand il eut compris qu'il pouvait en faire autant, ce fut avec une sorte de solennité qu'on le vit étendre la main pour tirer à lui ces merveilleuses fleurs. Une autre fois, entendant la lecture de la mort de Jésus-Christ, il eut une soudaine explosion de douleur dont on eut de la peine à le consoler.

Ce fils, si longtemps attendu, fut saisi avec violence par la terrible maladie. Une angine se déclara et, après une lutte de plusieurs jours, il expira dans les bras de sa mère. Le coup fut cruel; il atteignit Secrétan au plus profond de son être; jusque dans sa vieillesse, le seul nom de l'enfant adoré lui arrachait des larmes. Le jour même de sa mort, le père désolé avait tracé quelques mots sur un chiffon de papier :

Mon cher Paul, mort le 23 août 1853 à minuit. Les remèdes, peut-être efficaces à leur moment, ont été administrés trop tard, lorsqu'ils ne pouvaient plus servir de rien. C'est l'image de ceux qui renvoient de jour en jour ou d'heure en heure de tirer les conséquences de leur profession de christianisme.

De retour à Neuchâtel, Secrétan chercha sa distraction dans le travail. Il écrivit beaucoup, les articles se pressaient sous sa plume : article sur Schelling dans la *Revue suisse*, article sur un livre de M. Astié à propos de Scherer, dont la volte-face venait d'étonner le monde

protestant de langue française ; enfin il donna en 1854 des leçons publiques sur la mythologie. Ce domaine, fouillé dès lors dans toutes les directions, était encore assez inexploré. Secrétan n'y fit pas de recherches scientifiques, n'entreprit ni voyage archéologique, ni études de philologie comparée, mais s'étant beaucoup occupé de l'histoire des religions à Munich, où Schelling exposait ses vues symboliques en parlant des mythes anciens, il se mouvait parfaitement à l'aise dans cet ordre d'idées ; deux leçons de ce cours, publiées dans la *Revue suisse* en 1855 et 1856, permettent de dégager ses conclusions :

L'idée du paganisme, dit-il, nous la connaissons, c'est le panthéisme, ou en d'autres termes, l'identité de la nature, de l'homme et de Dieu dans leur essence : l'homme est un petit monde, l'homme est un abrégé du monde, l'esprit de l'homme est la concentration de l'âme du monde, et cette âme du monde, cette intelligence qui opère dans le monde est le Dieu véritable ; il n'y a pas d'autre Dieu qu'elle....

Et pourtant il ne peut être son propre Dieu qu'à la condition de se dédoubler ; cette humanité qu'il voit hors de lui-même, c'est l'objet de l'art, c'est l'idéal. La différence entre l'homme et Dieu se résout dans la différence entre l'idéal et le réel. Tout panthéisme aboutit à cette idée : il n'y a rien au-dessus de l'homme, ce qui est la plus désolante des convictions, et toute mythologie est une enveloppe de panthéisme.

Mais la vérité que cette erreur étouffe, c'est qu'il y a quelque chose de Dieu dans l'homme, c'est qu'il subsiste un véritable idéal. C'est le sentiment de cette vérité qui a donné aux peuples qui l'ont reconnu la possibilité d'arriver à l'art, à la philosophie, et de s'affranchir du culte de la nature. C'est parce que le paganisme renfermait cette vérité, c'est parce qu'il renfermait un élément de la vérité religieuse, le sentiment de l'infini dans l'homme, qu'il a pu servir à préparer l'avènement du christianisme. (1)

(1) *Revue suisse* 1856, p. 392. 1855, p. 858.

Secrétan, pour lequel la marche était un besoin, entremêlait ses travaux de longues courses solitaires à pied, ou bien, accompagné de ses filles aînées, il gravissait les pentes de Chaumont. Vue du lac, la montagne semble une paroi quasi verticale sans aucun accident de terrain, tandis qu'elle recèle, pour ceux qui lui demandent ses secrets, des vallons exquis, des crêtes pittoresques, et partout à mi-côte des sentiers horizontaux qui vous promènent des heures durant à l'ombre de merveilleuses forêts de hêtres ou de sapins. Au printemps, les anémones sylvestres y foisonnent avec les hépatiques lilas et les primevères médicinales au panache safran ; en automne, c'est la magie des feuillages jaunissants qui domine ; en hiver, le givre dépose sur les rameaux des arbres et les buissons des taillis sa parure d'argent ; en toute saison le lac brillant et les Alpes lointaines apparaissent au travers de la futaie. Le spectacle est merveilleux, surtout quand le brouillard s'étend sur la plaine, et que, après en avoir franchi la limite, on arrive en plein soleil sous le ciel bleu, ayant à ses pieds la nappe éblouissante des nuages moutonnants.

A l'occident, l'on gagnait Tête-Plumée, Pierre-à-Bot, Valangin ; à l'est, le Mail, Fontaine-André, La Coudre, et tant d'autres points de vue que Secrétan, toujours enthousiaste de la nature, faisait admirer à ses compagnes. Tout en marchant, il parlait ; souvent c'était un monologue auquel les fillettes ne comprenaient pas grand'chose, cependant elles recueillaient quelques miettes, s'habituaient à écouter, à penser. A mesure qu'elles grandissaient, elles s'assimilaient mieux les idées jetées à pleine main sur leur chemin, elles s'en-

hardissaient à questionner, à formuler leur opinion. Ce que les enfants de Secrétan durent à la conversation de leur père est inappréciable ; il ne leur donna jamais de leçons proprement dites, il n'en avait ni le loisir, ni la patience, mais il discutait de tout devant eux quand il avait des hôtes, avec eux dans l'intimité du cercle de famille, offrant à ces jeunes esprits une nourriture substantielle et variée, qu'ils s'assimilaient sans effort selon leurs besoins et leurs aptitudes.

* * *

En décembre 1854 et en janvier 1855, des ouvertures faites à Secrétan par le Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale lui permirent d'améliorer à plusieurs égards sa position à Neuchâtel. On lui proposait à Zurich la chaire de littérature française avec un traitement supérieur à celui qu'il touchait, moins d'heures de cours, de plus longues vacances. L'offre était séduisante. Vivre en pays germanique n'était point pour lui déplaire ; il parlait l'allemand comme le français et aurait trouvé dans l'Athènes helvétique un cercle d'anciens et chers amis de Zofingue. D'autre part, c'était s'éloigner beaucoup du canton de Vaud et faire une sorte de divorce avec la philosophie. Après bien des hésitations et des combats intérieurs, vivement sollicité par ses collègues de ne pas quitter son professorat à Neuchâtel, Secrétan posa ses conditions. Il demandait des vacances de trois mois en été, seul moyen de se livrer à un travail de composition un peu suivi, et, en échange de la chaire d'histoire, la création d'un enseignement supérieur de philosophie pour des élèves plus âgés. Sur ces bases nouvelles, il

renoua son contrat, mais la chose n'avait pas été toute seule.

C'était ce matin, écrit F. Bovet le 10 janvier 1855, que l'on débattait à la commission d'éducation la question de Secrétan et de ce qu'il y aurait à faire pour le retenir à Neuchâtel. Je tenais à y être pour prendre chaleureusement son parti, s'il y avait de l'opposition. Heureusement tout le monde est bien disposé pour lui et l'apprécie. On le décharge de son cours d'histoire et on cherchera à le faufiler dans la faculté de théologie, pour y enseigner la philosophie : mais je crains que ce ne soit un peu difficile, car nos théologiens, même les plus distingués et les plus libéraux, ont un certain fond d'obscurantisme qui leur rendra Secrétan suspect. (1)

Il continuait à être fonctionnaire de la commune de Neuchâtel pour les cours de logique, de psychologie et d'histoire de la philosophie. La chaire dont il demandait la création devait dépendre du gouvernement cantonal, qui regrettait déjà la suppression de l'Académie et revenait petit à petit en arrière. Elle lui fut accordée à titre extraordinaire avec renouvellement facultatif d'année en année et un traitement spécial de douze cents francs, moyennant quoi le cours devait être gratuit et, grande innovation, public. La faculté de théologie s'engageait de son côté à ménager les heures dans son programme de façon à ce que les aspirants au saint ministère eussent la liberté de le suivre.

Secrétan inaugura son enseignement par un cours de morale qui fit sensation ; nous en trouvons quelques échos dans les lettres de Félix Bovet :

(1) *Lettres de jeunesse*, p. 220.

10 novembre 1855.

Il y a foule au cours de Secrétan, beaucoup de dames et de jeunes demoiselles, ce qui paraît le contrarier, car il a à toucher à des questions épineuses en fait de religion et de politique, et croyait n'avoir pour auditeurs que des hommes.

19 février 1856.

..... C'est en effet grand dommage que vous ne puissiez assister au cours de Secrétan : c'est admirable. Aujourd'hui, du reste, vous n'auriez pu entrer, car il avait fait huis clos. Les dames étaient exclues. Il a fait une leçon extrêmement profonde et, en même temps, d'une vérité et d'une simplicité parfaites et d'un charme indicible sur la famille, le mariage, l'amour, etc. (1)

M. Charles Porret, qui suivit les cours libres un peu plus tard (1862 à 1865), nous écrit de son côté :

Il venait à nous avec une simple carte sur laquelle il avait noté des points de repère. La première partie de la leçon avait souvent quelque chose d'un peu laborieux. On aurait dit que le professeur, après avoir élaboré sa matière pour lui seul, avait besoin d'une certaine lutte pour la mettre à la portée de ses auditeurs ou pour établir le contact entre eux et la vérité. Puis venait le moment où il avait conquis son objet, où il était parvenu sur le sommet qu'il voulait gravir. Alors il planait. Sa parole devenait vibrante, chaude, colorée; il contemplait sa conquête avec la joie d'un vainqueur. Ce demi-quart d'heure ou ces dix dernières minutes étaient le clou de la leçon. C'était alors que l'éclair jaillissait lumineux et convaincant.

Et à propos d'un autre cours :

Je garde une impression ineffaçable des moments où le professeur décrivait l'idéal moral et la douloureuse expérience que nous faisons de notre faiblesse. Il y avait chez lui des accents sublimes de souffrance et d'aspiration à la victoire qui

(1) *Lettres de jeunesse*, p. 246, 260.

rappelaient tout à fait le cri de St-Paul dans Romains 7. On sentait dans ces envolées que Ch. Secrétan nous livrait une partie de lui-même ; son âme passait tout entière dans ce contraste entre le but entrevu et l'infirmité de notre nature. C'était ineffablement beau et saisissant.

Le cours de morale n'empêcha pas Secrétan de donner en ce même hiver 1855 à 1856 une série de conférences payantes sur l'histoire de l'islamisme, faisant suite à celles de l'année précédente sur la mythologie. Ces conférences étaient rédigées de façon fort différente. Tantôt il se bornait à tracer brièvement le cadre de son discours, tantôt il en composait avec soin certains passages ou des leçons entières, qu'il publiait ensuite.

CHAPITRE II

1856 - 1859

Recherches de la Méthode qui conduit à la vérité sur nos plus grands intérêts. Révolution de 1856 à Neuchâtel. Maladie.

En 1856, les vacances conduisirent les Secrétan, non point à Lausanne, mais à « l'Empereur », rustique habitation qui domine la colline des Bassets entre Burier et Clarens. La situation en est admirable ; une terrasse plantée d'arbres fruitiers s'étend au midi devant la maison, tapissée naguère d'une opulente treille de raisin muscat ; des vignes descendent vers le lac sillonné de barques aux voiles pointues, pareilles à de blancs oiseaux. Les Rochers de Meillerie se dressent en face ; à l'occident, le Léman s'incline mollement, écartant ses rives, tandis qu'au levant la paroi d'Arvel ferme l'horizon d'une ligne hardie, puis tombe à pic pour laisser place à la vallée du Rhône avec sa reine de beauté, la Dent du Midi, la montagne aux sept pointes, élégante et fière à la fois. Au nord, la vue change de caractère sans être moins captivante ; les noyers et les châtaigniers étendent leurs branches tordues sur les plateaux ondulés de Brent et de Tavel, montent vers le Châtelard et vers Blonay, puis font place aux forêts des Pléiades, de l'Alliaz, du Cubly. La maison, très simple, a des caves, un pressoir dans les sous-sols ; le premier étage était occupé par les fermiers, le second réservé aux propriétaires. Le petit domaine,

comprenant des vignes et des prés, avait formé le plus net de l'héritage des filles du ministre Dufour. Mme Secrétan et Mme Buenzod se partageaient les revenus du fermage et occupaient à tour de rôle ou ensemble le gentil appartement d'été. C'était le séjour favori des frères Secrétan. Charles et Edouard y avaient passé la meilleure partie de leurs vacances d'étudiants, soit chez leur tante, soit seuls, mangeant chez les fermiers, préparant leurs examens, parcourant le pays dans toutes les directions. Les premiers temps de son mariage, Charles y avait déjà conduit sa femme. Il nourrissait le rêve d'y passer une saison tout entière; les circonstances lui permirent enfin de le réaliser. Une grave maladie de son père rendait impossible de s'établir dans la maison de la Cité à Lausanne ; il loua l'Empereur et, dès le commencement de juillet, s'y transporta avec sa famille, accrue dans les dernières années par la naissance d'une fille et d'un garçon. Le séjour au Basset fut charmant. Beaucoup d'amis allaient et venaient ; c'était gai, c'était le chez-soi, c'était le pays de la jeunesse et des riants souvenirs. Secrétan comptait bien aussi travailler dans cette retraite. Il y prépara la publication d'un nouveau livre dont la plus grande partie avait d'abord paru sous forme d'articles dans la *Revue de Strasbourg*.

Le Semeur avait cessé d'exister à la suite des événements politiques de 1848 et de la mort de quelques-uns de ses principaux collaborateurs, entre autres de Vinet. Le moment de sa disparition coïncide avec un travail nouveau au sein du protestantisme. Enthousiaste, vainqueur des obscurités de la foi, porté sur les ailes de l'amour, le Réveil était dans son ensemble rigou-

reusement orthodoxe, tandis que les travaux historiques, la critique scientifique, ébranlaient la théopneustie et déplaçaient les points de vue. La *Revue de Strasbourg*, rédigée par Colani, représenta la libre étude. Le christianisme individuel, moral et mystique, est en soi un fait et une vie ; c'est au contrôle de ce fait et à la pénétration de cette vie que le nouvel organe voulait se consacrer, d'une part en reconstituant scientifiquement l'histoire, de l'autre en donnant une adhésion volontaire et raisonnée à la révélation divine. Tel était en substance le programme de la *Revue*, programme intéressant, mais difficile à réaliser, car il aurait fallu tout à la fois détruire et reconstruire. Les sept premières années du journal, qui vécut de 1850 à 1869, sont surtout très remarquables. E. de Pressensé et Secrétan y écrivirent. Ce dernier envoya de Neuchâtel, pour l'un des premiers fascicules, un important article où il développe avec ampleur, sous le titre : *De l'Humanité et de l'Individu*, les thèses fondamentales de la *Philosophie de la Liberté*, de toute sa philosophie, l'unité de l'être en soi, l'unité de l'espèce coexistant avec la liberté de l'individu, l'union du libre arbitre et de la solidarité. Les dangers de l'attitude prise par la nouvelle *Revue* se firent bientôt sentir. Les orthodoxes l'attaquèrent avec violence, avec effroi ; les collaborateurs eux-mêmes avaient des craintes. On peut en juger par une lettre de Colani à Secrétan :

Strasbourg, 7 mars 1851.

Je vous remercie beaucoup de votre article, que j'ai lu avec un très grand intérêt et sur lequel je me crois à peu près complètement d'accord avec vous. Je ne vous remercie pas moins de vos observations sur les allures et le ton de la *Revue*, et spécialement de mes articles. Mais permettez-moi un mot

de justification. Il me semble que dans notre ton dégagé, dans notre assurance, il y a pour le lecteur une certaine garantie, pour celui du moins qui croit à notre sérieux et à la sincérité de notre christianisme. Quand des hommes qui peuvent avoir fort peu de talent, mais qui après tout ont étudié avec zèle et souvent avec douleur les questions qu'ils traitent, quand ces hommes prennent un ton *impératif*, si vous voulez, il y a là une preuve, non sans doute de la vérité de leurs assertions, mais de leur parfaite certitude de pouvoir mettre des bornes à la négation, de savoir diriger le courant de la critique destructive. Dans une négation catégorique il y a toujours une puissante affirmation et point de scepticisme. Après tout, c'est sans doute une question de prudence, non de prudence mondaine, mais de prudence religieuse, pastorale en quelque sorte. Eh bien ! je crois qu'en introduisant dans notre monde protestant la critique par son angle le plus saillant, le plus dur, nous causons un *scandale* bien moindre que si nous avancions tout doucement, faisant dans chaque numéro un petit pas vers la négation, mais sans jamais montrer jusqu'où nous comptons aller. De la manière dont nous nous y prenons, la douleur est vive sans doute, cuisante, mais elle cessera beaucoup plus vite, elle attaquera bien moins l'organisme. Pour ma part, je puis vous assurer de mon parfait anti-scepticisme. J'ai pu douter et je doute encore sur bien des points — le doute, c'est l'émigration de la pensée d'un pays à l'autre — mais tant que ma pensée mène ainsi une vie nomade, je m'abstiens de me prononcer, et je me suis engagé envers moi-même à ne jamais toucher publiquement à de pareils points, — à moins de nécessité morale.

La critique n'est pas plus négative, à mon avis, pas plus sceptique que la philosophie, et, par exemple, permettez-moi de le dire, cher Monsieur, votre dernier article me semble à moi, individuellement, contenir une plus forte dose de scepticisme que tous les articles critiques de la *Revue*. Ce scepticisme me paraît très naturel, je le partage *jusqu'à un certain point*, mais la conclusion que j'en tire, c'est que tous nous sommes hérétiques, chacun à sa façon, en d'autres termes, nous sommes des pèlerins vers le sanctuaire de la vérité et point encore des prêtres. Supportons-nous donc les uns les autres.

Agréez, cher Monsieur, mes salutations affectueuses.

T. Colani.

L'article auquel il est fait allusion dans cette lettre est l'un de ceux qui se succédèrent de 1850 à 1855 dans la *Revue de Strasbourg*, et qui servirent d'introduction à Secrétan pour ses leçons de morale au cours de l'hiver 1855-1856. Il les réunit sous le titre de *Recherches de la Méthode qui conduit à la vérité sur nos plus grands intérêts, avec quelques applications et quelques exemples*. Dans ce livre, le premier qu'il ait publié après la *Philosophie de la Liberté*, il quitte le terrain de la métaphysique pure pour appliquer le principe de la liberté à la solution du problème religieux.

Félix Bovet inséra dans la *Revue suisse* de mai 1857 une étude assez étendue sur les *Recherches de la Méthode*. Nous lui empruntons une partie de son analyse.

Ce petit volume contient la substance à tout le moins de trois livres distincts, desquels deux sont de l'auteur, et le troisième de quelques-uns de ses amis. Il faut les examiner successivement.

Le premier, intitulé *Préface*, devrait dans l'ordre logique venir le dernier de tous. Il résume en quarante-cinq pages éloquemment écrites, quoique passablement serrées, le point de vue actuel de l'auteur sur la philosophie de l'histoire, en l'appliquant à la solution d'un problème tout actuel. Sous prétexte de recommander à l'attention d'un public absorbé par d'autres soins ses études sur la connaissance religieuse, M. Secrétan recherche l'origine des préoccupations financières qui possèdent exclusivement la société contemporaine... Cette préface est une formule de l'histoire moderne au point de vue de l'Eglise libre, de l'association des travailleurs et du libre-échange...

Ces trois sphères de l'Eglise, de l'Etat et de l'industrie, que l'histoire tend à distinguer pour les laisser s'organiser selon les principes propres à chacune d'elles, l'amour, la justice et l'intérêt, n'en restent pas moins solidaires. En s'affranchissant,

chacun des principes doit éclipser momentanément les autres, mais en définitive il faut qu'ils se retrouvent tous les trois à leur place, car la richesse ne saurait se conserver sans l'ordre public, ni l'Etat subsister sans la moralité individuelle, que l'auteur identifie avec la religion.....

Les *Premiers linéaments d'une Apologie du Christianisme*, article assez court, forment la véritable introduction à l'*Essai sur les Méthodes*. L'auteur trouve dans la controverse protestante sur l'autorité des Ecritures l'occasion de rappeler que le premier soin des chrétiens de notre époque devrait être de relever le christianisme aux yeux de notre société civilisée, qui s'en est détachée. Il est nécessaire pour cela de se placer sur un terrain commun au croyant et à l'incrédule. La conscience morale lui paraît être le seul point de départ possible d'une apologie efficace, quoiqu'il ne méconnaisse pas que cette conscience ne puisse être obscurcie et contestée soit en fait, soit dans son autorité. De la conscience morale, il tire la certitude de la liberté humaine et de l'existence d'un Dieu en qui notre idéal du bien est éternellement réalisé. Le Dieu-amour une fois reconnu, il conclut de la contradiction entre l'état présent de l'humanité et la perfection morale à laquelle Dieu l'a certainement destinée, que l'homme a dû lui-même altérer sa condition. Cependant notre liberté n'est pas détruite, mais nous la trouvons en lutte contre des penchants déterminés, qu'elle ne réussit pas à surmonter. L'universalité du mal nous prouve l'insuffisance de notre liberté actuelle et la nécessité d'une grâce divine pour atteindre le but de notre existence. L'inégalité des libertés individuelles, l'influence des circonstances extérieures sur notre développement moral, la solidarité de fait qu'atteste l'histoire, tout concourt à faire reconnaître dans l'humanité une solidarité essentielle, tout nous atteste une unité réelle de l'espèce humaine qui, malgré les difficultés qu'elle offre à notre intelligence, nous montre dans la tradition du péché originel le principe d'une explication réelle, et nous prépare à l'intelligence de la Rédemption. Ces idées sont reprises plus tard avec de nouveaux développements.

L'*Essai sur les Méthodes* débute par quelques considérations d'une forme un peu embarrassée, sur le besoin que tout esprit éprouve de connaître le principe des choses, et sur l'impuissance des méthodes scientifiques universellement acceptées,

l'observation sensible et le calcul, à résoudre les problèmes de cet ordre. Il écarte le matérialisme comme une hypothèse métaphysique impuissante à rendre raison des faits de l'ordre moral et contraire aux lois de notre intelligence, qui ne saurait admettre des effets supérieurs à leur cause.

L'examen des méthodes employées pour établir réellement des convictions religieuses commence par la discussion du principe d'autorité. L'auteur n'écarte point l'idée d'une révélation surnaturelle, mais il ne saurait voir dans l'autorité extérieure le moyen essentiel de communiquer à l'âme la vérité dont elle a besoin. Le but, en effet, c'est que la vérité soit connue, il faut donc qu'elle soit susceptible de l'être. Le but, c'est que la vérité soit comprise, mais la supposition dont on part, lorsqu'on fait de l'autorité du témoin le fondement exclusif de la créance à son témoignage, c'est que l'âme est, par nature ou par accident, incapable de comprendre ou de reconnaître la vérité dont il s'agit. Si elle en est réellement incapable, elle le restera toujours. Il est impossible de lui attribuer la faculté de développer les conséquences d'un principe qui lui resterait étranger. Dès lors, pour déployer ses effets, l'autorité devrait être permanente et s'exercer sur toutes les questions particulières ; elle aboutirait à la suppression totale de l'individu. S'il s'agit, au contraire, comme le pensent tous les défenseurs de la foi d'autorité dans les églises chrétiennes, de faire accepter l'autorité par la raison, sans supprimer complètement cette dernière, mais en limitant sa compétence, on est fatalement conduit à d'insolubles conflits : ou bien la raison spéculative et morale reconnaîtra la vérité intrinsèque des doctrines qui lui sont imposées, et alors l'autorité ne sera plus le principe unique, ni même le principe essentiel de la croyance, ou bien la raison spéculative et morale contredira ces doctrines, et la soumission exigée d'elle sera illusoire, car il est absolument impossible à l'homme de croire contrairement à l'évidence logique et à l'évidence morale. Une vérité qui par sa nature serait étrangère à l'esprit humain ne pourrait jamais devenir une vérité pour l'esprit humain, et par conséquent l'autorité n'atteint pas le but dans lequel elle est invoquée, elle n'est pas un moyen de communiquer réellement la connaissance. Supposant l'homme incapable par son essence de produire la vérité, elle ne saurait sans contradiction lui accorder la capacité

de la recevoir, car « entendre c'est produire en soi-même des idées identiques aux idées de celui qui parle ». (1)

Ne comptant plus sur l'autorité, l'auteur se tourne vers la philosophie. Mais l'empirisme n'atteint pas aux questions dont il s'agit. La philosophie par excellence, le rationalisme, part de ce qui ne peut pas ne pas être pensé, l'évidence de ses déductions repose sur l'enchaînement nécessaire des idées qu'il met en œuvre ; le rationalisme ne saurait donc aboutir que si tout obéit réellement aux lois d'une nécessité logique : il est irrésistiblement conduit à affirmer cette nécessité, qui est la condition de son existence. Ainsi l'intelligence, cherchant en elle-même la solution du problème universel, entre (comme l'autorité extérieure) en conflit avec la conscience morale, car celle-ci nous interdit de mettre en doute le fait de notre libre arbitre.

De plus une philosophie, quelle qu'elle soit, ne saurait être qu'une manifestation partielle de l'esprit d'un individu et des tendances d'une époque ; or tout homme, tout siècle est imparfait, et se rend compte lui-même jusqu'à un certain point de ce qui lui manque. Il n'y a donc aucune raison pour se flatter d'atteindre la vérité absolue, lorsqu'on se sait incapable, dans toute autre sphère, de produire une œuvre irréprochable. La philosophie est un retour sur soi-même d'une activité qui se déploie spontanément dans l'art et dans la vie, elle ne saurait formuler exactement la vérité que si la vie qu'elle réfléchit était parfaite elle-même.

L'exclusion des méthodes illusoires nous conduit graduellement à un résultat positif. Le motif qui nous fait écarter la spéculation rationaliste, malgré son prestige, c'est l'impossibilité où nous sommes de la concilier avec la conscience morale, dont l'autorité ne fait pas question pour un honnête homme.

Il ne reste plus qu'une ressource ; c'est de demander la vérité à la conscience morale elle-même. Nous nous confirmerons dans ce parti, si nous réfléchissons que la conscience morale n'est après tout que la raison appliquée à la volonté, et que la volonté est proprement le fond de notre être, la puissance qui nous constitue, comme l'auteur essaie de le démontrer direc-

(1) *Recherches de la Méthode*, p. 28

tement par l'analyse (1). Toutes les thèses que l'on trouverait être véritablement impliquées dans les données de la conscience morale participeraient à son autorité et s'imposeraient à notre croyance.

Mais l'intelligence pourrait se tromper dans cette déduction comme dans toute autre ; et la conscience morale elle-même n'est pas infaillible, puisque nous voyons qu'elle varie dans ses jugements et se transforme d'une époque à l'autre. La supériorité de la méthode nouvelle ne serait donc que relative : il nous faut décidément un enseignement supérieur à nous, qui vienne de Dieu lui-même, de la source de la vérité. Il nous faut une révélation, mais une révélation véritable, qui se légitime elle-même par son excellence intrinsèque, et non par des circonstances extérieures.

Enfin, pour que l'homme puisse entendre et recevoir une parole divine, il faut qu'il y ait en lui un organe du divin, c'est-à-dire un principe divin.

On a déjà compris que l'auteur trouve cette révélation dans le christianisme, et ce sens divin dans la faculté morale. Ce dernier trait est logique, car si l'essence de la divinité réside dans la perfection morale, comme on l'a déjà dit, il s'en suit que toute volonté morale parfaite est réellement divine, et par conséquent que la volonté morale en général est divine en principe, *virtuellement*, pour parler avec les philosophes. L'auteur reconnaît la divinité du christianisme à divers signes : d'abord sa doctrine est supérieure au temps ; sa morale, qui a paru évidente dès le premier jour, nous présente encore aujourd'hui un idéal insondable. — Le dogme chrétien résoudrait les contradictions entre l'expérience et l'idée du bien que le déisme s'efforce inutilement de déguiser ou d'oublier. — La vie de Christ nous montre la perfection dans l'histoire, et par conséquent, d'après les définitions de l'auteur, la divinité de Jésus-Christ n'est pas tant un mystère métaphysique qu'une vérité d'expérience...

Le dernier chapitre de l'*Essai*, dans lequel l'auteur s'efforce d'établir l'efficacité de sa méthode en l'appliquant à quelques questions de philosophie et de religion, est probablement celui qui attirera le plus vivement l'attention du lecteur ; mais il est

(1) *Recherches de la Méthode*, p. 65, 67.

si condensé, et notre analyse devient déjà si longue, qu'il faut renoncer à l'analyser. Bornons-nous à dire que l'auteur y traite successivement les questions du mal, de la peine, de la grâce et de la nature du Christ. Sur chaque point il signale une contradiction, soit entre la conscience et l'expérience, soit au sein de la conscience elle-même. La vérité philosophique, qui est aussi la vérité théologique, se détermine en conciliant ces contradictions. Nous en avons déjà rencontré une, c'est la première, l'antinomie entre la responsabilité individuelle et la solidarité de fait. L'idée de la chute recule peut-être la difficulté plutôt qu'elle ne la résout, mais ce serait déjà quelque chose de l'avoir reculée. La conscience morale nous fait faire un pas de plus vers la solution en nous montrant la solidarité dans le droit, dans l'idéal. La forme de la conscience est personnelle, mais son objet véritable, c'est la charité qui s'accomplit dans l'unité ; nous sommes responsables individuellement, mais nous sommes responsables les uns des autres. En pressant les conséquences de cette idée, on voit qu'elle nous oblige à statuer en théorie l'unité essentielle de l'humanité, et à considérer l'individu comme un moyen et comme une forme. Cependant il n'est pas moins clair que cette forme possède une valeur permanente, car l'unité finale, ne pouvant être que morale, a les individus pour condition... (1)

Cette étude tout objective — elle ne pouvait être autre chose dans un journal publié sous la direction de Secrétan lui-même, — donne la substance du volume, en indique aussi la richesse, tout en laissant entrevoir une certaine absence d'unité, non dans la pensée, mais dans la forme du livre, composé d'articles écrits à d'assez longs intervalles. En le relisant aujourd'hui, avec le recul des années, on est frappé de le trouver en plein courant de la théologie moderne. Nous ne pouvons juger absolument de la part qui revient à Secrétan dans l'évolution actuelle de la pensée religieuse, mais nous constatons que, dans les pages où il cher-

(1) *Revue suisse* 1857, p. 309, 310, 311 à 315, 316.

chait en 1856 la *Méthode qui conduit à la vérité*, il avait orienté son gouvernail dans la même direction et touché au même port. Telle page semble avoir été écrite hier :

Je ne pense pas que l'orage soulevé par la franchise de penseurs sincèrement dévoués à la vérité religieuse soit un orage stérile. Une chose est devenue évidente, c'est que ceux qui admettent l'autorité de la Bible y croient parce qu'ils croient au christianisme, mais qu'en réalité le nombre est bien petit des personnes qui croient au fond du christianisme, à Jésus-Christ, à cause de l'autorité de la Bible. Lorsque ce fait sera universellement senti, il produira ses conséquences légitimes. On renoncera à vouloir convaincre par des arguments qui n'ont de force que pour les esprits déjà convaincus. La prédication sortira de ce cercle de paresse, tant préconisé par la paresse, qui veut prouver le christianisme par la Bible à des auditoires où la Bible n'est plus une autorité reconnue. La charité brisera les habitudes sectaires de ces chrétiens, trop nombreux de nos jours, qui ne vivent qu'entre eux et parlent un langage incompris de la multitude. Les fidèles ont toujours admis que la mission est un devoir ; ils comprendront enfin à quelles conditions l'œuvre missionnaire est possible au milieu de l'Europe et des nations baptisées. Ils laisseront les fictions pour se placer sur le seul terrain où l'incrédulité soit accessible, la conscience morale, la raison, l'expérience universelle de l'histoire et de la vie. Lorsque, au lieu de se retirer d'une société mourante, ils sentiront le besoin de lui apporter le remède qu'ils possèdent, lorsqu'ils seront pénétrés du devoir impérieux de concentrer tous leurs efforts sur l'apologie, les nécessités de l'apologie se feront jour dans leur esprit, et ils rendront justice à cette philosophie qu'ils redoutent ou qu'ils dédaignent. L'apologie et la philosophie ne sont qu'un... (1)

On nous permettra de citer encore deux passages qui, sans se rattacher directement à ce qui précède, nous semblent caractéristiques :

(1) *Recherches de la Méthode*, p. 4, 5.

Nous avons l'intuition de notre liberté, et nous en restons convaincus malgré les difficultés qu'elle présente à la pensée spéculative et les doutes bien plus sérieux que nous suggère l'expérience. Mais si nous sommes libres, si nous voulons, il est certain que notre volonté, c'est nous-mêmes, que ce qui constitue l'essence de notre être, c'est aussi notre premier intérêt, et que les plus grandes différences entre les individus sont celles qui tiennent à la direction de leur volonté.

Et plus loin :

Au vrai point de vue tout est culte et tout est morale. La vie entière est un culte lorsqu'elle est dirigée par le désir de plaire à Dieu qui veut que nous servions nos frères, et le culte direct rentre à son tour dans la morale, parce que ce que nous y cherchons essentiellement, ce sont des forces pour accomplir notre destination. Le vrai culte consiste à rallumer sa lampe au foyer de la charité. (1)

Quant à l'appendice, qui reproduit un article d'Edmond Scherer sur le *Péché* paru dans la *Revue de Strasbourg* en 1853, il forme, avec les réponses provoquées par ce morceau, un chapitre d'un intérêt capital de l'histoire du protestantisme français au dix-neuvième siècle. Cette étude sur le *Péché* marque, dit M. Gréard dans son beau livre sur Edmond Scherer, « la crise décisive » dans la vie de cet homme si intelligent et si droit qui, parti d'un mysticisme ardent, ne s'en dirigea pas moins, lentement, méthodiquement, douloureusement, vers la libre pensée. Scherer s'y réclame encore du christianisme, mais il n'a plus la doctrine chrétienne du péché originel ; le péché n'est plus la rébellion coupable, il est la lutte entre les instincts naturels jugés petit à petit par la conscience et la volonté en chemin vers le progrès, lutte acceptée par Dieu pour

(1) *Recherches de la Méthode*, p. XVIII, XXII.

permettre à l'homme de marcher dans le sens d'une spiritualité qui ne pourra se réaliser parfaitement ici-bas, preuve assurée que le développement moral se poursuivra ailleurs.

Secrétan et Scherer s'étaient rencontrés à Lausanne auprès de Vinet, plus tard à Genève. Absolument sincères tous les deux, la nature de leurs esprits n'en était pas moins foncièrement différente. La rigueur logique l'emportait chez Scherer sur une sensibilité très vive et une imagination poétique ; chez Secrétan, l'âme, profondément religieuse, soulevait la raison dans un vol puissant vers la lumière d'en haut. Aussi, bien qu'ils se soient toujours aimés, ne se comprirent-ils pas tout à fait. La *Philosophie de la Liberté* parut à un moment où Scherer était encore dans toute l'ardeur de sa foi de jeunesse ; il la jugea sans grande sympathie. De son côté Secrétan fut sévère pour la rupture du professeur de théologie à l'Oratoire de Genève avec son passé. Il y eut peut-être dans cette raideur l'effort d'un homme qui concentre ses énergies pour rester debout sur une pente où il ne veut pas glisser ; mais il y a plus : le point central de la pensée philosophique de Secrétan c'était la liberté, le péché, le repentir, le relèvement. La déchirure se faisait donc par la base. Dès lors, ils se revirent cependant à plusieurs reprises à Paris, et déjà une première fois, peu d'années après que Scherer eut quitté Genève. C'était sur le Salève, où Secrétan séjournait sous le toit hospitalier de Grange-Gaby, chez Ernest Naville. Scherer, de passage en Suisse, avait repris le chemin de la montagne que jadis il aimait à gravir en compagnie de ses amis Naville, Le Coultre, Amiel. L'accueil fut cordial, la

conversation animée, sans dépasser les surfaces ; mais vers le soir, quand il fallut prendre congé, l'émotion saisit les deux lutteurs, leurs bras s'ouvrirent, ils se baisèrent. « Que ton Dieu te bénisse », dit Scherer d'une voix solennelle et tendre, avec un éclair dans ses yeux bleus, un frémissement de sa bouche mince et fine. Puis ils se dégagèrent de leur fraternelle étreinte et la silhouette élancée du voyageur disparut au détour du sentier.

* * *

Tandis que les feuilles d'épreuves des *Recherches de la Méthode* circulaient de Neuchâtel à Clarens, le deuil venait assombrir de nouveau la vie de Secrétan : son père mourut en août 1856. Si l'accord intime au point de vue religieux n'avait pas existé entre l'avocat Samuel Secrétan, un peu voltairien, et son fils Charles, le vide qu'il lui laissa n'en fut pas moins douloureux.

Nous ne savions point causer ensemble, écrit-il à Félix Bovet, mais nous n'avons jamais eu le moindre conflit sur quoi que ce soit, et mon père a été toujours plein d'affection pour moi, pour tous les miens. C'était la franchise et la générosité mêmes.

A peine les jours cruels de la séparation suprême étaient-ils passés, qu'un coup de foudre tomba sur le canton de Neuchâtel et par répercussion sur les habitants de « l'Empereur » : nous voulons parler de la prise d'armes du 2 septembre 1856. Secrétan écrivit dans la *Revue suisse* une étude très complète sur cet événement, qui obligea la Confédération à envoyer des bataillons à la frontière et amena la rupture définitive

de tout lien politique entre Neuchâtel et la Prusse. Ce chapitre d'histoire, d'un haut intérêt, montre avec quel soin étaient composées les chroniques du journal; nous en détachons quelques passages.

En 1707, la souveraineté de Neuchâtel, allié des Suisses, passa à la maison de Brandebourg, en vertu de droits d'hérédité reconnus par une sentence des Etats du pays, qui se prononcèrent entre divers prétendants. Ces droits, plus ou moins infirmés au commencement du XIX^me^ siècle par une cession de Neuchâtel à l'Empire français, pour laquelle le pays n'avait pas été consulté, ne furent pas moins reconnus et restaurés par le traité de Vienne, qui consacra en même temps l'incorporation de Neuchâtel dans la Suisse en qualité de vingt et unième canton. Cette dualité portait en elle le germe des divisions et des luttes futures. Neuchâtel était constitué avec deux centres, deux points d'attraction, deux patries. Position irrationnelle, indéfinissable, qui pourtant n'était peut-être pas sans quelques avantages pour le maintien de son individualité particulière; tout comme en Suisse, les partisans du cantonalisme absolu, les amis du passé, des privilèges et des diversités locales, voyaient dans ce fait d'une petite monarchie sous le sceptre d'un prince étranger, agrégée à leur confédération de républiques, une garantie de leurs propres particularités, une barrière contre le nivellement et la centralisation. Mais on n'arrête pas l'histoire, et si le droit ne finissait pas par se transformer avec les faits, il deviendrait une gêne insupportable : il faut qu'il s'assouplisse ou qu'il se brise. Le grand fait, encore inachevé, de notre histoire contemporaine, c'est la formation d'un esprit public, d'une nationalité suisse, qui embrasse, qui rapproche et qui finit par effacer les différences cantonales. Ce mouvement a commencé déjà sous la restauration. L'immense majorité des Suisses, et surtout les populations des cantons voisins, sentaient la présence d'une monarchie dans leur alliance comme on sent dans ses chairs la présence d'un corps étranger. La population neuchâteloise, dont l'industrie prospère et grandissante multipliait les rapports avec ses voisins, devait nécessairement subir cette influence; unie à la Suisse par d'anciens et glorieux souvenirs,

elle prit part à ce développement de la nationalité commune, et leur position hybride devint une gêne et comme une humiliation pour un grand nombre de Neuchâtelois... (1)

Il se formait un parti purement suisse et républicain, nombreux surtout dans les montagnes, et qui supportait mal la prépondérance de quelques familles du chef-lieu, tandis que Neuchâtel-ville et la région agricole du canton restaient fidèles à l'ancien ordre de choses. Ces partis se mesurèrent à plusieurs reprises. Au moment du Sonderbund, Neuchâtel se mit encore du côté de la vieille Suisse, ne fournit pas ses contingents et fut frappé d'une amende, sans que le gouvernement prussien s'en émût; mais quand, en 1848, se produisit le mouvement démocratique du 1er mars, celui-ci ne rencontra plus de résistance.

... Le roi lui-même, cédant à la révolution qui le poursuivait jusqu'à Berlin, autorisa ou invita ses sujets neuchâtelois, par une lettre publique du 5 avril 1848, « à ne prendre conseil que de leur position et des intérêts de leur patrie, sans avoir égard aux liens qui les attachaient à sa personne ». C'était, dans une forme embarrassée, un véritable acte d'émancipation qui n'a jamais été retiré depuis, mais dont la portée a été diminuée indirectement par différentes démarches diplomatiques, qui ont inquiété la Suisse sans aboutir à rien...

En 1852 déjà, les royalistes neuchâtelois étaient divisés en deux fractions bien distinctes, qui s'éloignèrent de plus en plus, et dont les débats, en partie publics, ne laissaient pas d'être empreints d'une certaine amertume. La première, se considérant comme en règle avec le passé par le rescrit royal de 1848, et jugeant nécessaire de marcher avec le pays, prenait part aux élections et acceptait les charges confiées, soit par l'élection populaire, soit même par le pouvoir. Cette opinion voyait s'augmenter chaque jour le nombre de ses partisans, et chaque jour la force des choses la poussait à faire un nouveau

(1) *Revue suisse*, 1856, p. 627, 628.

pas vers l'abandon du passé ; tandis que les royalistes immuables ne prenaient aucune part quelconque aux affaires publiques, et attendaient du dehors l'accomplissement de leurs espérances... (1)

Bientôt les intérêts matériels divisèrent le parti républicain lui-même. Le Conseil d'Etat se scinda à propos du chemin de fer des Verrières et des projets de la Compagnie du Jura-Industriel, qui demandait une concession pour la ligne Neuchâtel-Chaux-de-Fonds.

Telle était à l'intérieur la situation du pays quand, à l'ébahissement de tout le monde, sauf d'un petit nombre d'initiés, le colonel de Pourtalès-Steiger vint planter l'étendard royal à la Sagne et occuper le Locle pendant la nuit du 2 au 3 septembre, tandis que le colonel de Meuron s'emparait du château de Neuchâtel et des conseillers d'Etat.

Le mouvement fut comprimé en vingt-quatre heures par les républicains neuchâtelois, sans le concours des troupes fédérales. Quant au parti conservateur ou royaliste qui prenait part aux affaires de la république, il était resté complètement étranger à la prise d'armes.

L'échauffourée était néanmoins grave de complications. Des prisonniers nombreux faits à la première heure, un grand nombre furent relâchés, la liberté des autres fut demandée en vain par le gouvernement prussien, la Confédération se réservant à faire de leur élargissement une des clauses d'un traité réglant définitivement les destinées du canton de Neuchâtel et mettant fin à une situation fausse et dangereuse. La Prusse insistait et parlait de lever des troupes.

(1) *Revue suisse*, 1856, p. 629, 630.

La ville était occupée par les milices suisses, cantonnées chez les particuliers suspects. Telle maison avait à loger toute une petite garnison. Secrétan était étranger à Neuchâtel, sans attache aucune avec le parti royaliste; il avait passé tout l'été dans le canton de Vaud, et ne soupçonnait pas la surprise que lui ménageait le gouvernement de la république neuchâteloise. Il reçut un beau jour une note d'hôtel assez ronde, pour entretien fourni en son nom à deux confédérés. Son modeste budget ne supportait pas d'être grevé de la sorte; il fallut plier bagage au plus vite, quitter « l'Empereur » en pleine splendeur de l'automne, avant la fin des vacances, retourner à Neuchâtel et trouver moyen d'héberger ces hôtes inattendus dans l'étroit logement du Tertre. Ce ne fut pas facile, mais c'était moins ruineux que de les envoyer à l'auberge. On accueillit les soldats cordialement, on les fit asseoir à la table de famille; Secrétan prenait plaisir à parler avec eux, aussi leur reconnaissance fut-elle touchante; un brave Soleurois taillait des jouets en bois aux enfants, un autre s'était chargé de fournir d'eau la cuisine.

Pendant ce temps, le général Dufour prenait le commandement d'un corps d'armée sur le Rhin; le pays se préparait à toutes les éventualités; bientôt pourtant la situation s'éclaircit; le roi de Prusse renonça à ses droits sur Neuchâtel et reconnut l'état de choses créé par la révolution de 1848. C'en était fait de ce dernier vestige des petites souverainetés locales et de l'organisation politique du moyen âge.

Secrétan avait cherché dans ses conversations privées, dans ses appréciations publiques, à rester abso-

lument impartial. Il mécontenta néanmoins Guelfes et Gibelins par ses articles dans la *Revue suisse*.

Le point d'honneur, dit-il lui-même, l'emporta sur la prudence ; on ne voulut pas supprimer la *Chronique suisse* inaugurée en 1853. On dit un mot de l'événement du jour, on recommanda le parti qui finit par être adopté, l'abandon de Neuchâtel par la Prusse et l'abandon du procès des insurgés — et tous les royalistes de se désabonner en vingt-quatre heures. — Le mois suivant les républicains répétèrent exactement la même manœuvre, à cause de deux lignes extraites d'un rapport officiel sur la fusillade par laquelle les royalistes avaient été accueillis lorsqu'ils ouvrirent la porte du château pour se rendre. (1)

Le coup fut très sensible pour le rédacteur, qui voyait le journal sombrer une seconde fois sous les rafales révolutionnaires. Le 3 décembre 1856 il écrivait à Félix Bovet :

... La *Revue* doit encore à MM. Sandoz et Berthoud environ trois mille francs. Dans cette situation et en face des perspectives d'une liquidation plus ou moins prochaine, il ne serait pas prudent de dépasser dans nos honoraires le chiffre modique de notre budget.

Puisque je suis sur ce chapitre, je vous demanderai si vous prendriez, cas échéant, la direction l'année prochaine, avec le traitement et la Chronique. Vous lisez si vite, vous pouvez, comme bibliothécaire et comme rentier, recevoir tant de choses qu'une Chronique non politique ne serait peut-être pas une impossibilité pour vous comme elle l'est pour moi ; or, je reconnais fort bien moi-même que s'il était possible de lui donner un certain intérêt, cette Chronique aurait beaucoup plus d'avantages et moins d'inconvénients que ce que je fais. D'un autre côté, je m'étais toujours promis à moi-même de ne point me mêler des affaires neuchâteloises, et si je ne me repens pas précisément de l'avoir fait parce qu'il y avait pour ainsi dire

(1) *Gazette de Lausanne*, 11 février 1876.

force majeure, cependant je suis toujours dans les mêmes sentiments, et convaincu que j'avais raison. Aussi m'est-il infiniment désagréable d'insister pour continuer un travail que je désapprouve moi-même, uniquement par le motif que je suis incapable d'autre chose, et de m'exposer à toutes sortes d'ennuis pour ce travail. Souffrir en agissant selon sa conviction, c'est dans la règle, mais souffrir en agissant contre sa conviction, c'est trop ridicule. Aussi, quoique le traitement de rédacteur me convienne extrêmement bien, cependant je l'abandonnerais avec plaisir, quitte à chercher ailleurs du travail si la *Revue* ne devait pas trop en souffrir. Mais dans le nombre des sociétaires et même des personnes possibles ici, je ne vois absolument que vous...

Félix Bovet consentit à se charger quelque temps de la rédaction, puis le comité se disloqua et passa ses pouvoirs à MM. Desor, Ayer et Jules Sandoz. Les nouveaux propriétaires reprirent bientôt le projet d'une fusion avec la *Bibliothèque universelle*, qui, de son côté, ne battait que d'une aile. M. Edouard Tallichet se fit en 1866 l'acquéreur des deux journaux et, pendant plus de quarante ans, les rédigea à Lausanne sous la même couverture bleue. En 1909 s'est formé une nouvelle société qui en règle maintenant les destinées.

* * *

Au milieu des troubles politiques, le volume élaboré à l'Empereur, les *Recherches de la Méthode qui conduit à la vérité,* passait presque inaperçu. Dans le même temps, une somme considérable, la meilleure partie des épargnes accumulées avec persévérance par le ménage Secrétan, au prix de bien des privations, était emportée dans une débâcle de fonds américains. Les déceptions accouraient de toutes parts comme des

vagues de marée. Fatigué par des années d'un travail continu, le cœur encore saignant de la mort de son fils Paul, Secrétan se sentit envahi par une indicible tristesse accompagnée de symptômes goutteux, dont il s'exagérait la gravité, et de rhumatismes dus en partie à son installation peu confortable pendant l'hiver très rigoureux de l'occupation militaire. Tenant tête à la mélancolie, il eut encore de bons jours en 1857 et put recevoir chez lui Frédérica Bremer, l'auteur suédois de plusieurs romans finement observés, mais un peu vieillis. Elle avait cependant un vrai talent et fut un précurseur du féminisme, qui devrait lui tresser une couronne. Levant le drapeau en faveur de son sexe, soumis alors en Suède à une tutelle particulièrement étroite, elle inaugura dans sa patrie un mouvement dont le succès actuel eût dépassé son attente.

Après le départ de cet hôte, Secrétan se rendit au mois de juillet à Brestenberg, station balnéaire dans le canton d'Argovie, où plus tard il fut rejoint par Félix Bovet.

... J'ai retrouvé Secrétan moins bien que je ne l'avais laissé; il a eu du noir et ne sent pas de progrès dans sa guérison. Moi je me sens aussi du spleen. Nous avons fait à nous deux notre culte, ce matin, et cela m'a fait un bien extrême de l'entendre causer à cœur ouvert; nous avons tellement les mêmes vides, les mêmes péchés sur la conscience, les mêmes regrets.

Et plus loin :

... Dans une espèce de discussion que nous avions avant-hier avec M. Pilet, Secrétan a dit une chose qui m'a frappé et qui a, je crois, un grand côté de vérité : « Pour moi, disait-il,

ce qui distingue les hommes les uns des autres, ce ne sont ni leurs sentiments — qui sont variables — ni leurs croyances, car sous les mêmes mots ils croient souvent des choses différentes, et sous d'autres mots les mêmes choses. Non, je ne connais que deux classes d'hommes, ceux qui prient et ceux qui ne prient pas. Ceux qui ne prient pas ne sont pas chrétiens, ceux qui prient un peu sont de faibles chrétiens, ceux qui prient sans cesse sont chrétiens. Voilà tout mon schibboleth !... » (1)

Bienfaisante peut-être pour le système nerveux, l'hydrothérapie froide de Brestenberg ne dissipa nullement les impressions pénibles que la goutte, localisée dans les vertèbres, faisait éprouver à Secrétan. Il reprit cependant son enseignement philosophique ; ses leçons ne furent jamais plus belles, disaient ses étudiants. Dans l'angoisse de son âme et de son corps, la première répugnance surmontée, parler, exposer un sujet, développer une pensée, lui apportait un soulagement infini. Son éloquence, dans ces instants, subjuguait son auditoire. Mais cette détente ne durait pas ; il rentrait chez lui déprimé, irritable, désolé, se faisant des reproches à l'infini, remontant à sa petite enfance pour y trouver des sujets de repentir, cherchant en vain un secours dans la prière, dans des entretiens intimes avec des amis, dans des remèdes, des pointes de feu, des douches, des occupations nouvelles. Durant les vacances de l'été 1858, la neurasthénie envahit cette puissante nature avec une violence exaspérée par un essai malheureux de bains de mer, une cure à Wildbad et les verdicts contradictoires de divers médecins. Se sentant incapable de l'effort nécessaire pour

(1) *Lettres de jeunesse*, p. 318, 319.

reprendre ses cours en automne, il demanda un congé d'une année et fut remplacé par son collègue, M. Prince.

A ce moment se déploya l'énergie de Marie Secrétan. Elle connaissait la nature de son mari, et le soutint sans perdre pied dans la tempête qui l'enveloppait elle-même ainsi que ses enfants. Elle lutta avec lui, pour lui; elle lutta contre les conseils d'amis bien intentionnés qui, ne se rendant pas un compte exact de la situation, le traitaient de malade imaginaire ou bien prenaient à la lettre et au tragique ses effusions. « Mme Secrétan a été l'ange gardien, le salut de votre père, à un moment ou nous faisions tous fausse route », disait dans les derniers temps de sa vie Félix Bovet à l'une des filles de Secrétan. Cette femme, si dépourvue d'égoïsme qu'elle s'affirmait parfois trop peu, se montra d'une superbe énergie pour faire valoir ses droits d'épouse et pour écarter toute intrusion étrangère.

Il était difficile à Secrétan de rester à Neuchâtel sans y donner ses leçons; un changement de milieu ne pouvait d'ailleurs être que salutaire; Marie obtint qu'il se rendît à Lausanne chez sa mère, tandis qu'elle restait dans le petit logement du Tertre avec ses filles et son dernier-né, son fils Henri. L'avenir était sombre à tous égards; calme et confiante, elle s'appuya sur Dieu seul. Le traitement du professeur ayant été supprimé dès le jour où son congé avait commencé, la situation financière aurait été grosse de soucis si un événement inattendu, sans apporter la richesse dans le ménage, ne l'avait mis à l'abri du besoin : un parent de Secrétan, le fils unique du frère de sa mère,

mourut jeune sans laisser d'enfant; la maison Dufour, à Montreux, avec sa blanche façade ensoleillée, devint la propriété de ses cousins de Neuchâtel.

Pendant cet hiver de douloureuse solitude, Marie Secrétan, sans bruit, sans aucun éclat, sortit du catholicisme. Elevée dans les idées très larges de l'évêque Sailer, elle avait accepté sans scrupule de lier sa vie à celle d'un protestant, continuant du reste à suivre le culte de l'Eglise romaine tout en s'unissant de cœur à la foi de son mari; la question religieuse ne dressa jamais de barrière entre eux; cependant un lent travail de détachement s'était fait dans son âme; elle avait toujours beaucoup prié, elle pria surtout durant ces années où le poids se faisait lourd sur ses épaules, où, loin de sa propre famille, presque abandonnée à Neuchâtel, elle avait ses enfants à élever et Dieu seul comme secours. Loin de trouver un appui dans la direction de conscience, un manque de tact de son confesseur la froissa. Ce fut le coup de vent qui fit tomber le fruit mûr; elle écrivit à son mari qu'elle n'était plus catholique. Rien ne fut changé extérieurement; elle accompagnait souvent ses filles au petit oratoire dissident de la Place-d'Armes, elle s'en alla désormais régulièrement entendre M. Thomas et M. Monsell, mais elle se refusa à toute manifestation publique. Si elle avait renoncé à la religion de son enfance parce qu'elle ne voulait pas mettre l'homme entre Dieu et sa conscience, elle n'approuvait pas tout non plus chez les protestants, et entendait ne rendre compte de ses croyances qu'à Celui qui lit au fond des cœurs. Elle ne prit conseil de personne, à moins qu'elle n'ait été peut-être confirmée dans cette attitude

par l'ami de son mari, Félix Bovet, qui, lui aussi, aurait voulu l'absence de toute organisation ecclésiastique particulière afin de mieux s'agenouiller dans les parvis de l'Eglise universelle. On peut discuter ce point de vue mais, quand une piété profonde s'unit à un individualisme aussi absolu, on devine à coup sûr une âme forte, surtout chez une femme douce, modeste, humble, au cours ordinaire de la vie. Bien des années plus tard, elle consentit, pour ne pas se séparer des siens, à être inscrite à Lausanne avec son mari et ses enfants sur les registres de l'Eglise libre au moment du retour de Secrétan dans sa ville natale.

Le ciel n'en resta pas moins chargé de nuages durant ce long hiver de 1858-1859, soit à Lausanne, soit à Neuchâtel. Inquiète, se demandant quel avenir l'attendait, Marie Secrétan s'occupait à chercher un nouvel abri, car les oiseaux grandissants n'avaient plus de place dans le nid verdoyant du Tertre, dont la haute rampe d'accès fatiguait d'ailleurs Secrétan. Après beaucoup de courses, de lettres échangées, elle loua dans le bas de la ville une petite maison appartenant à Félix Bovet qui, revenu d'un long voyage en Palestine, allait se fixer à Grandchamp, tout près des parents de sa fiancée, M^lle^ Hélène Bovet. Il se réservait quelques pièces, mais il restait de la place pour un établissement suffisant. Une petite terrasse devant la maison donnait sur la promenade du Faubourg alors encore baignée par le lac; on entendait clapoter les vagues se brisant contre les murs du quai. Tout proche, se dressait le Crêt, énorme rocher dont le sommet formait une promenade circulaire surplom-

bant à pic la nappe d'eau moirée, et d'où le regard embrassait une perspective admirable.

Pendant ces pourparlers Secrétan vivait auprès de sa mère. Il se plaignait encore de fatigue, de lenteur à composer, ce qui ne l'empêchait pas de lire beaucoup, de travailler à un article sur Maine de Biran, dont Ernest Naville venait de publier les œuvres inédites, de jouer force parties d'échecs, de s'en aller à Morges ou à Montreux et de voir quelques fidèles amis. La convalescence se dessinait petit à petit.

Par un jour de brouillard, on devine le soleil pâle au firmament, il va paraître, semble-t-il; les vapeurs le voilent de nouveau puis, tout à coup, vainqueur, il fend l'air de ses rayons, tandis que le vent balaie les nuages. Cette pleine lumière finit par briller pour Secrétan. Des bains de Ragatz, où il s'était rendu après un court revoir avec les siens, les lettres se suivaient, réclamant la présence de sa femme. Marie partit aussitôt et trouva son mari délivré de l'espèce d'angoisse à laquelle il était en proie depuis des mois. A l'accablement moral et physique succédaient la joie de vivre, la confiance dans l'avenir et une sorte de retour à la jeunesse qui lui faisait reprendre sa lyre d'adolescent. Il écrit ses vers sur l'Oldenhorn; il en adresse à sa femme :

M'AIMES-TU?

Je ne t'aimerais pas! Tu m'as pris, insensée,
Au fossé du chemin!
Que n'as-tu pas souffert pour t'être trop pressée
De me tendre la main!
. . . . . .

Je ne t'aimerais pas, ma Rachel éplorée
Aux sublimes douleurs,
Qui d'anges bien-aimés me peuples l'empyrée,
Tige aux célestes fleurs.
. . . . . .

Je ne t'aimerais pas, toi qui, tantôt mourante
De ma propre langueur,
Renais comme au printemps, quand tu m'as, patiente,
Ranimé sur ton cœur.
. . . . . .

Je ne l'aimerais pas, moi qui lis à toute heure
Dans son œil velouté;
Moi qui lis dans son cœur et qui la sais meilleure,
Meilleure que bonté!
. . . . . .

Sans doute il y eut encore des remous. La goutte et la neurasthénie guettèrent Secrétan jusqu'à la fin de sa vie, mais ne se saisirent plus jamais de lui d'une manière violente. Sa femme le soignait sans se troubler non plus outre mesure. « C'est l'hiver, disait-elle. Attendez un peu, le printemps reviendra, puis le temps de la moisson. Il faut bien que la terre se repose. » En effet, ces moments de dépression suivaient presque toujours un travail prolongé et intense. Quand ils étaient passés, Secrétan retrouvait sa vigueur renouvelée et ses ailes fortifiées comme celles de l'aigle.

CHAPITRE III

1860-1866

Quel parti prendre ? Immenstadt et Oberammergau. Mænnedorf. Travaux divers. Grange-Gaby. *La Raison et le Christianisme.* Dernières années à Neuchâtel.

De graves événements agitaient l'Europe au moment où Secrétan reprenait son activité à Neuchâtel. La guerre de Crimée avait été suivie de celle d'Italie qui, durant l'été de 1859, offrit le spectacle émouvant dont Magenta, Solférino, l'entrevue de Villafranca, le traité de Zurich furent les actes principaux. Quand éclate un conflit entre de grands Etats, les neutres ne sont jamais de simples spectateurs; le sol tremble sous leurs pieds. La Suisse en fit l'expérience. En échange des services que la France avait rendus à l'Italie, Napoléon avait obtenu du roi Victor-Emmanuel, par un accord secret, la cession de Nice et de la Savoie. Dès que la Suisse fut informée de cette clause, elle réclama le Chablais et le Faucigny, c'est-à-dire cette partie de la Savoie, voisine de son territoire, qui avait appartenu aux Bernois de 1536 à 1564, et que les traités postérieurs, entre autres ceux de Vienne et de Paris, lui avaient accordé le droit d'occuper en temps de guerre.

Un moment Napoléon parut disposé à entrer dans ces vues : à l'audience donnée le 6 février 1860 à l'envoyé de la Confédération, son ministre des affaires étrangères, Thouvenel, s'exprima en ces termes : « L'empereur m'a chargé de

vous dire que, si l'annexion devait avoir lieu, il se ferait un plaisir, par sympathie pour la Suisse à laquelle il porte toujours un intérêt particulier, de lui abandonner, comme son propre territoire, comme une partie de la Confédération helvétique, les provinces du Chablais et du Faucigny. » Promesse conforme aux vœux des habitants du Chablais, du Faucigny et du Genevois, ainsi qu'ils le manifestèrent le 16 mars, par une pétition couverte de 12 000 signatures; mais Napoléon ne tarda pas à la regretter, et il saisit l'occasion d'une députation officieuse venue de Savoie plaider la cause de l'annexion à la France (21 mars) pour retirer sa parole. (1)

Le Conseil fédéral protesta contre la violation des traités auprès des cabinets de l'Europe. Ses démarches n'ayant abouti à aucun résultat, la division se mit entre les magistrats de la Confédération. Les uns, Stæmpfli à leur tête, parlaient d'occuper avec une armée suisse le Chablais et le Faucigny; d'autres voulaient se borner à l'action diplomatique.

Secrétan suivait ces transactions avec un vif intérêt et bientôt lança de Neuchâtel, le 24 mars 1860, une brochure intitulée : *Quel parti prendre? Opinion d'un libéral.* Il y sonnait hardiment le clairon des batailles.

Il n'est plus qu'un moyen pour nous de faire respecter notre neutralité dans les limites que lui assigne le droit public européen, c'est de tenir toutes choses prêtes pour occuper militairement les contrées en litige, dès la minute où l'incorporation de la Savoie à la France commencerait à s'effectuer. C'est notre droit et notre devoir, car toute nation a le devoir de conserver ses droits dans leur intégrité : c'est notre devoir vis-à-vis de nous-mêmes, c'est notre devoir vis-à-vis de l'Europe, à laquelle notre indépendance est nécessaire, quoique l'Europe ne semble pas l'avoir toujours assez compris.

(1) B. van Muyden, *Histoire de la nation suisse*, T. III, p. 471, 472.

Très persuadé de la puissance du second Empire, évidemment à son apogée au lendemain de la campagne d'Italie, l'auteur prévoit l'annexion de Genève, la perte du Valais, l'asservissement de la Suisse entière inféodée à la politique impériale. Le seul moyen d'éviter ces abîmes est de serrer les lances ennemies sur sa poitrine, comme jadis Winkelried. La défaite est certaine, mais l'Europe ne pourra accepter la disparition de l'Helvétie et prendra sa défense. La guerre entre la France et l'Allemagne, inévitable dans un avenir plus ou moins éloigné, serait tout au plus hâtée de quelques années, la Suisse aurait sauvé son honneur, elle aurait pris rang parmi les puissances.

Si nous occupons le Chablais et le Faucigny, malgré la France, elle ne se laissera pas braver impunément, il faudra très probablement se battre, et, s'il faut se battre, nous serons battus; un succès meilleur me paraît si difficile que je ne veux pas même en discuter l'éventualité. Sang des citoyens versé, occupation partielle ou totale, contribution de guerre, ici et là un peu de pillage, asservissement momentané; oui, voilà ce que nous nous attirerions probablement en avançant. Mais, après cela, le droit serait intact, la Suisse n'aurait pas disparu ; le peuple suisse n'en serait pas moins un peuple brave, respecté, et dont l'indépendance est nécessaire à l'Europe...

Des succès militaires, il n'en faut pas espérer. Des ménagements du vainqueur? — Point d'autres que ceux qu'un intérêt bien entendu pourra conseiller à un adversaire toujours prudent, mais fort irrité, car nous aurons fait échouer une grande combinaison de sa politique. Le premier moment sera peut-être mauvais. Mais veuillez observer que l'Europe entière est garante de notre neutralité précisément comme nous l'entendons nous-mêmes, et qu'elle a l'intérêt le plus immédiat à ne pas nous laisser écraser...

... Nous avançons la catastrophe d'une heure, cela est vrai ; mais afin de prendre dans la lutte la position qui nous appartient. Nous applaudissons de tout notre cœur à l'affranchissement de l'Italie, mais nous ne voulons pas préluder à l'asservissement de l'Europe par notre propre asservissement. Nous combattrons pour la liberté des peuples, pour le principe de la souveraineté nationale en Suisse, en Savoie, en Belgique, en Allemagne, dans le monde entier. Et voyez ici de quel secours nous seront ces institutions républicaines, ces habitudes démocratiques auxquelles nous avons dû plus d'un mauvais procédé de la part des monarchies qui nous entourent. Nous avons les rois avec nous bon gré mal gré, parce que leurs possessions territoriales sont menacées et qu'ils le savent bien ; nous aurons les peuples avec nous, parce que nous sommes la Suisse, parce que notre bannière fédérale est saluée en Europe comme l'emblème de la liberté. Les peuples feront marcher les rois, les rois s'appuieront sur les peuples. Seuls aujourd'hui, nous aurons bientôt avec nous l'Europe entière, et fussions-nous occupés jusque dans l'Engadine, nous sortirons du conflit plus forts, plus respectés, plus grands, si nous ne nous abandonnons pas nous-mêmes. Nous y gagnerons ; la liberté de l'Europe y gagnera...

Nous concluons que l'apparente témérité n'est ici que de la prévoyance, que permettre l'incorporation de la Savoie septentrionale à la France serait imiter un homme qui resterait sur le tillac du vaisseau quand il sombre, non parce qu'il en est le capitaine et qu'il veut noblement périr avec son bâtiment, mais simplement parce qu'il n'ose pas se jeter à l'eau. En un mot, nous conclurons qu'avec la certitude de l'insuccès, la Suisse ne doit pas moins résister matériellement...

L'*Opinion d'un libéral* souleva de vives discussions. Un des parents de Secrétan, carabinier, soldat de l'élite, trouvait mauvais que le professeur de Neuchâtel, philosophe et myope, dispensé du service militaire, envoyât si allégrement les troupes helvétiques verser leur sang sur les rives savoyardes. L'insinuation était injuste ; Secrétan eût-il eu son shako et son fusil sus-

pendus au-dessus de son lit, qu'il aurait sans doute parlé sur le même ton. Des historiens, à leur tour, ont jugé sévèrement la politique préconisée par la brochure et par une partie du gouvernement central : ainsi M. van Muyden écrit :

> L'assemblée fédérale ne suivit heureusement pas le pouvoir exécutif sur le terrain où voulait l'engager Stæmpfli, qui donnait dans cette circonstance la mesure de son amour des aventures... Sur le rapport d'Alfred Escher et de Dubs, elle résista à ce fol entraînement.

Ce verdict est sans doute la voix de la sagesse ; la France ne s'est pas annexé l'Europe. Cependant l'attitude prise par Secrétan à cette heure des destinées de notre petite patrie a sa noblesse, elle découle d'un sentiment juste, de celui-là même qui fit voter à notre peuple en 1907 les sacrifices exigés pour la défense nationale. Le philosophe patriote a fait entendre une énergique protestation contre l'abandon de soi-même, contre l'abdication du droit devant la force. Théoriquement, il mettait l'amour au-dessus de la justice ; il affirmait pourtant que le seul moyen de faire descendre la paix sur la terre c'est d'y faire régner avant tout la justice.

* * *

Pendant que la question de Savoie agitait la Suisse, Mme Secrétan, la mère, mourait à Montreux chez sa sœur, Mme Buenzod, où sa belle-fille Marie était allée la soigner. « On est orphelin à tout âge », disait Secrétan, et dans une lettre à Félix Bovet il ajoutait :

M. Louis Bovet vous aura instruit de la perte irréparable que j'ai faite, il y a trois semaines. Ma mère était une femme de peu de paroles et d'un grand cœur, pour qui le dévouement était un instinct et une habitude poussée jusqu'à l'exagération. Elle nous a gâtés en n'exigeant jamais rien pour elle-même. Elle est morte beaucoup plus tôt que nous ne nous y attendions, mais dans une sérénité parfaite. Elle dit à sa sœur, que les pleurs empêchaient de continuer la lecture d'un psaume : « Il faut avoir du courage », et elle expira. Du reste les douleurs ne lui ont point été épargnées.

La jolie installation près du lac fut aussi de courte durée. F. Bovet, qui avait fixé son domicile à Grandchamp, se décida subitement à vendre sa maison de la ville, dont les hôtes durent se mettre en quête d'un autre gîte. Cette fois Secrétan choisit un logement dans un nouveau quartier en construction sur la route de la gare. Ensoleillé, en pleine vue du lac, l'appartement de la rue de l'Industrie se trouva cependant incommode et trop étroit. Il n'était plus question d'aller comme jadis passer trois mois d'été à Lausanne dans la vieille et fraîche maison de la Cité-devant, où la bonne grand'mère, depuis 1850, avait offert chaque année l'hospitalité à ses enfants. De toute façon un changement d'horizon semblait indiqué ; en effet, à peine emménagés, Secrétan et les siens partirent pour une petite ville de Bavière où devait avoir lieu durant les vacances une réunion aussi complète que possible des parents de Marie Muller.

Après avoir traversé le lac de Constance dans sa plus grande largeur, entre Rorschach et Lindau, les voyageurs prirent le chemin de fer qui se dirige vers Munich. La ligne gravit les flancs de la chaîne qui borde au nord la « Mer de Souabe » ; arrivée au Col

de Staufen, elle redescend en pente rapide, puis, au moment de s'engager dans la large vallée de l'Iller, le train s'arrête non loin d'un lac alpestre, à la station d'Immenstadt, vieille petite ville allemande qui, sans rien de très pittoresque, a de la bonhomie et de la poésie. Les maisons, pignons sur rue, se groupent autour de l'église ; sur la place s'ouvrent les boutiques du principal épicier, du quincaillier, du marchand d'étoffes. Dans les vastes auberges aux larges toits en auvents, des hôteliers rebondis servent une bière brune, moelleuse, à des clients aussi nombreux que fidèles ; à l'heure où passe le train express, les oisifs se promènent de long en large sur le perron de la gare ; c'est le Corso de la localité. Un peu au-dessus de la ville, un joyeux torrent bondit entre les deux sommets du Horn et du Stuiben. Là s'était donné rendez-vous la famille Muller. Ce revoir de frères et sœurs tendrement attachés, et séparés depuis longtemps par la distance comme par les mille circonstances de la vie, fut pour tous une joie profonde, tempérée par le souvenir de ceux que la mort avait déjà repris, par le sentiment de la brièveté des jours accordés, par la perspective de la dispersion prochaine.

Secrétan élargit plus que les autres le cercle de ses excursions ; il fit seul de grandes courses dans les Alpes de la Bavière et du Tyrol et assista à une représentation du mystère de la Passion à Oberammergau. Rien de plus banal aujourd'hui ; un Américain faisant son tour d'Europe prend des billets pour le *Parcifal* de Wagner, fait son pèlerinage à Baireuth, puis se rend en chemin de fer à Oberammergau, loge dans un hôtel muni du « confort moderne », et va voir jouer

dans cet entourage disparate le vieux mystère du moyen âge. En 1860 on commençait, et en Bavière seulement, à se douter de ce qu'il y avait d'intéressant dans cette cérémonie religieuse et artistique, legs d'une époque lointaine. Au XIII^me^ siècle, à la suite d'une peste à laquelle le village avait miraculeusement échappé, les habitants, pour remplir un vœu, avaient institué une représentation des souffrances et de la mort de Jésus-Christ, qui devait se renouveler de dix en dix ans. Les mêmes acteurs répétaient d'une fois à l'autre le même rôle; ou, si l'âge survenant les y rendait impropres, ils le faisaient apprendre à l'un de leurs enfants, de façon que l'apôtre Pierre, St-Jean, le Seigneur avaient chacun leur famille où, de génération en génération, l'honneur de figurer leur histoire se transmettait comme un héritage sacré et développait dans cette population montagnarde un sentiment de la beauté tout à fait extraordinaire. Jouée en plein air, avec des paroles tirées des Ecritures et dans le dialecte local, la pièce était une solennité à laquelle se rendaient seuls les paysans des hameaux voisins. Petit à petit le spectacle se modifia, l'auditoire devint plus nombreux, on arrivait de plus loin à pied et en carriole ; les costumes étaient plus recherchés, on faisait venir des étoffes de la capitale ; en 1860, la Vierge Marie s'était même rendue en personne à Munich pour apprendre son rôle en bon allemand. C'était le dernier moment pour aller voir ce curieux vestige du passé dans toute la sincérité de son originalité première. L'impression qu'en reçut Secrétan fut puissante. Son imagination poétique, son émotion facile, son âme mystique, sa soif de pardon,

d'adoration, tout dans son être faisait de lui un spectateur de choix, le spectateur idéal, celui que le moyen âge avait créé alors que les mystères s'épanouissaient sous les ogives des temples gothiques.

Le matin du jour de la représentation avait été pur, lumineux, puis, avec la chaleur de midi, les nuages s'étaient amoncelés à l'horizon ; au moment de la crucifixion, un éclair sillonna l'étendue, le tonnerre gronda, le ciel s'obscurcit ; ce fut d'un effet tellement solennel que la foule entière en fut saisie, Secrétan plus qu'aucun autre, et de l'entendre raconter cette scène était déjà quelque chose d'étrange, qui faisait frissonner de terreur et d'amour.

* * *

Avec l'automne, il fallut reprendre le chemin de la Suisse et la tâche journalière dans le cadre peu poétique de la rue de l'Industrie, dont la population était plus bruyante que Secrétan ne l'avait prévu lorsqu'il avait choisi ce domicile, tenté par la vue des montagnes. On s'y casa le mieux possible ; un beau tapis aux fraîches couleurs donnait un air de fête au petit salon, trop exigu. Secrétan le choisit lui-même à Lausanne, car il aimait à faire des emplettes ; elles étaient en général de bon goût et plus cossues que ne l'aurait jugé prudent la sage ménagère. Ces améliorations intérieures ne réussirent cependant pas à rendre le nouveau logis agréable, aussi plus tard la famille l'échangea-t-elle contre une gentille petite maison en face du port.

Secrétan eut bientôt comme collègue Félix Bovet, auquel on avait offert la chaire d'histoire, ainsi que celle de littérature française, laissée vacante par le départ de Charles Berthoud. Secrétan avait vivement engagé son ami à accepter un enseignement qui lui permettrait de mettre en œuvre sa riche culture et d'exercer une influence puissante sur la jeunesse de son pays, sans l'empêcher absolument de conserver une part d'activité dans l'asile de Grandchamp, qu'il avait pris sous sa direction. Bovet finit par se décider à faire le cours de littérature.

En même temps on proposait à Secrétan de donner lui aussi des leçons de littérature française à l'Ecole secondaire de jeunes filles. Le nouveau directeur, M. Jules Sandoz-Mortier, venait d'en couronner le cycle d'études par la création d'une classe supérieure dont le programme correspondait à celui des nombreux gymnases et lycées actuels, d'où sort la jeunesse féminine avec une culture assez forte pour aller frapper à la porte des universités. Cette innovation rencontra l'approbation générale ; une foule d'auditrices vinrent se presser sur les bancs de l'école. Secrétan n'hésita point à entreprendre cette nouvelle tâche, à la hauteur de laquelle il était sans aucun doute. Cependant il profita des leçons de son ami Bovet, qu'il allait écouter, pour les apporter ensuite à ses élèves. Comme on peut le croire, il ne s'en cachait point, bien au contraire, il mettait même une certaine coquetterie à se poser en vieil écolier allant, au fur et à mesure, recueillir sa science à la becquée.

Les jours de cours, Félix Bovet venait souvent

s'installer dans la chambre d'étude de son ami; assis chacun dans leur fauteuil, au coin de la cheminée, ils échangeaient leurs idées, et si Secrétan se réclamait de Bovet dans ses leçons, peut-être, en retour, les étudiants aux casquettes vertes ou blanches entendaient-ils citer souvent le nom de Secrétan. Ce dernier, beaucoup mieux de santé, souffrait pourtant encore d'insomnies pénibles et ne se mit à aucun travail de longue haleine. Quelques articles à côté de son double enseignement, ce fut tout jusqu'aux vacances d'été qui, pour la première fois, amenèrent une dispersion générale. Les filles aînées s'en allèrent au canton de Vaud, les parents se rendirent à Mænnedorf.

Ce petit village, au bord du lac de Zurich, a été le centre d'un mouvement religieux remarquable. Une simple paysanne, Dorothée Trudel, fit de sa maison un foyer de lumière, de chaleur, de vie. Des amis de Secrétan, les Bovet en particulier, y avaient séjourné à plusieurs reprises; lui-même y avait déjà passé quelque temps au printemps pendant les vacances de Pâques. Voici sa première impression, d'après une lettre à sa femme :

29 mars 1861.

Je voulais t'écrire déjà hier en arrivant, mais j'ai fait d'abord une promenade de découvertes, qui a duré assez longtemps ; elle m'a conduit enfin tout près de l'Hospice ouvert par Mademoiselle Trudel, où j'ai rencontré Mme K. Dès ce moment je suis entré dans le tourbillon et n'en suis sorti que le soir, revenant à l'hôtel.

Reprenons donc maintenant le voyage par ordre. Je suis parti à huit heures fort triste, fort irrité contre moi-même, mais bien loin de cet esprit de prière sans lequel il n'y a rien à espérer en fait de délivrance morale...

A Bienne, M. Eytel, notre chef du parti rouge, monta dans le vagon, la nécessité d'évacuer un banc où nous avions disposé des effets m'obligea à entrer en contact, et il m'accapara positivement; nous avons traité plusieurs questions politiques et autres, et il m'a fait trouver le temps fort court jusqu'à Zurich; nous partageâmes une saucisse froide en arrivant à la gare, puis je ne fis que traverser la ville pour prendre le bateau partant à trois heures, qui me conduisit à Mænnedorf, la septième ou huitième station, dans l'espace d'une heure. Le temps était fort beau et reste beau, l'Albis est tout chargé de neige, les prés sont verts, le pays charmant de soin et de propreté exquise. Je demandai une chambre dans un petit hôtel près du débarcadère, je commençai une promenade de perquisition qui me mena d'abord fort loin et me ramena tout près.

Je vis bientôt Mlle Trudel, revenant de Wædenschwyl où elle était allée visiter un malade. C'est une petite personne qui semble bossue, mais d'une vivacité et d'une gaîté singulières; elle n'a rien de la fausse dévotion, mais quelque chose de vraiment glorifié. Elle se dépense avec une énergie qui tient déjà du miracle dans un si petit corps; elle fait quatre cultes par jour, j'en ai entendu deux hier soir : une prière et une explication de la Bible, l'une et l'autre remarquables par une éloquence naturelle singulièrement pénétrante. Sa maison, ou plutôt ses trois maisons (son patrimoine) regorgent de malades ainsi que le village, et la salle de prières en prend une odeur infecte. Madame Monnard est ici, presque aveugle. Elle m'a parlé de toi avec un souvenir plein d'une singulière affection. M. Monnard est encore bien sur jambes, mais tout blanc, nous avons soupé ensemble, très modestement, comme tu peux le croire, à la table de Mlle Trudel, mais ils se sont retirés avant la méditation. Je vais rejoindre M. Monnard après le culte du matin, auquel il convient que je me rende sans beaucoup plus de délai.

Ma petite auberge est bonne et j'y resterai pour coucher et déjeuner. Arnold Bovet et son père étaient partis ce matin.

Secrétan avait quitté Mænnedorf avec le désir d'y retourner, il fut heureux de pouvoir réaliser ce projet

et se mit en route avec sa femme aussitôt après sa dernière leçon du mois de juillet 1861. Mutterli, tel était le doux nom donné à Dorothée Trudel par les malades de corps ou d'âme, par les amis accourus de toutes parts, qui se pressaient dans la salle basse où la petite femme, sans aucun prestige extérieur, faisait entendre le message d'amour de l'Evangile. Elle avait dès le premier abord intéressé Secrétan ; durant ce second séjour, l'admiration le saisit pour son talent d'orateur, sa puissance d'intelligence, son don d'organisation, sa connaissance des âmes ; mais il trouva plus à Mœnnedorf qu'une satisfaction intellectuelle, il y vit un christianisme triomphant, il y trouva une atmosphère à la fois apaisante et confiante dont ils gardèrent, lui et sa compagne, un reconnaissant souvenir.

La mort rompit très vite ces relations. En août 1862 déjà, la petite mère de Mœnnedorf fut enlevée par une fièvre pernicieuse. Secrétan lui consacra dans le numéro d'octobre du *Chrétien évangélique* un article auquel nous faisons quelques emprunts, heureux de lui laisser la parole :

... Mlle Trudel n'a pas atteint cinquante ans, mais elle semblait plus âgée. Petite, contrefaite, maigre et ridée, son visage resplendissait, la joie et la charité riaient dans ses regards et sur sa bouche. Autant l'expression plaintive et doucereuse d'une dévotion affectée inspire de répulsion, autant chacun se trouvait ému et enseigné par la puissance de vie qui éclatait dans tout son être...

Dorothée Trudel était un missionnaire au milieu de la chrétienté. Elle ne voulait au fond qu'une chose, conduire ses frères à la sainteté. Elle cherchait à guérir les maladies corporelles suivant les pratiques en usage dans l'Eglise apostolique,

afin, disait-elle, que les malades soient conduits à la foi par cette expérience personnelle de l'accomplissement des promesses bibliques : « Qu'on lui impose les mains et il guérira. » Le rite n'était pourtant à ses yeux qu'un élément secondaire de traitement, comme la guérison n'avait pour elle qu'une importance secondaire. A tort ou à droit, elle était persuadée que les maux du corps sont une dispensation de l'amour divin envers celui qui en souffre, dispensation dont le but est de l'amener à se mieux connaître lui-même, et à chercher la guérison de son âme dans la prière et dans le repentir. Elle pensait donc que, la cause cessant, l'effet cesserait aussi et que la sanctification du dedans rendrait la santé au dehors. Cependant elle ne promettait la guérison à personne, elle se bornait à dire : « Si vous vous convertissez, Dieu vous donnera la santé qui vous est bonne ; il vous fournira les moyens de le glorifier... »

En général, les mêmes idées revenaient fréquemment dans ses homélies, il faut l'avouer, et l'on pouvait bien s'y attendre de la part d'une ouvrière de la campagne dont la culture était exclusivement religieuse, d'une personne si profondément convaincue, et qui prêchait plusieurs fois chaque jour, sur des chapitres entiers, que le sort lui désignait au moment même.

Mais ces répétitions plaisaient, après tout, à ceux qui l'aimaient, et comment eût-il été possible de ne pas l'aimer lorsqu'on avait subi l'étreinte de cette dilection si forte, si pure, universelle ! Elle reproduisait toujours les mêmes idées favorites, mais toujours en des tours nouveaux, avec des récits nouveaux, car son trésor d'expérience était inépuisable. Son art était la simplicité, la vérité de l'impression immédiate.

Elle possédait un très haut degré de cette éloquence qui se moque de l'éloquence.

Quelle causticité villageoise et quelle grandeur native ! Ses appels à la conscience frappaient comme des boulets contre un mur, selon l'énergique expression du prédicateur de ses funérailles, mais quand elle poursuivait les délicates exigences de la conscience chrétienne, quand elle peignait l'austère suavité des joies que le chrétien sait extraire de l'amertume ; quand elle disait le profit à tirer des ennemis, par exemple la douceur de prier pour eux, et comment ceux qui exercent notre

support et notre pardon nous font, contre leur gré, le plus grand bien possible, et comment nous leur en devons une reconnaissance infinie, et comment nous pouvons la leur témoigner, il semblait la musique d'un autre monde, il semblait une colombe qui, sûre de sa route, se perdait à nos yeux dans l'azur. On était effrayé des prétentions qu'elle élevait sur les sentiments des chrétiens et sur leur conduite ; on se disait : C'est bien beau, elle recule les limites de notre idéal, elle fait descendre le ciel sur la terre ; mais où a-t-on vu de telles choses ? mais l'homme en est-il capable, même avec le secours de la grâce ? et cependant, ses appels fortifiaient au lieu de décourager, parce qu'on sentait bien que c'était la pure morale de l'Evangile, et parce que cet idéal insaisissable était pourtant sa vie de chaque jour...

Toute son existence se résumait dans l'oraison. Je n'essaierai point de rendre par des mots l'impression qu'elle produisait en priant. Je dirai seulement qu'elle unissait la raison, le sang-froid, le sérieux réel, au plus entier abandon, à la plus brûlante énergie. Elle rendait sensible la réalité des choses divines : on ne saurait parler ainsi qu'à Quelqu'un qui vous entend, qui vous répond et dont vous entendez les réponses...

Le don complet de soi-même me semble le trait essentiel de cette admirable figure. Elle a prouvé aux indifférents, aux incrédules d'alentour, que le christianisme n'est pas une forme, une simagrée, mais une réalité. Aux personnes qui avaient déjà prêté l'oreille à l'Evangile et qui pensaient faire de la religion leur intérêt essentiel, elle a donné précisément la même leçon, qui ne leur était peut-être pas moins nécessaire. Elle a présenté les vérités les plus élémentaires dans un jour si vif qu'elles semblaient et semblent encore des paradoxes. Par ses discours incisifs et bien mieux encore par la fin de sa vie, elle a montré que l'idéal ne nous a pas été donné pour le contempler seulement, mais pour le vivre ; qu'il n'y a pas besoin de laisser une si grande distance entre les discours et la conduite elle a montré avec une conscience très exacte de son œuvre la vérité du renoncement, la vérité de l'obéissance. Elle a rendu plus intelligibles pour ceux qui l'ont connue quelques traits d'une image divine. Elle n'aimait personne en particulier et s'élevait avec sévérité contre les préférences particulières ; mais tous ceux qui l'approchaient se sentaient personnellement

compris, soutenus, aimés. Il s'en faut de beaucoup que tous l'aient suivie dans sa voie d'abnégation parfaite ; je sais que tout ce que Dieu fait est bien fait, mais quand je pense que je ne la verrai plus, que je ne l'entendrai plus, je me sens le cœur déchiré. (1)

* * *

Secrétan avait l'humeur voyageuse ; il bouclait volontiers sa valise, quitte à revenir au logis toujours un peu plus vite qu'il ne l'avait annoncé. Après le retour de Mænnedorf, il fit encore quelques excursions, alla assister à un Congrès évangélique à Genève, séjourna dans le canton de Vaud, où l'appelait de loin en loin le Comité Vinet ; puis l'automne mit fin à cette odyssée, et la vie ordinaire reprit sa marche, un peu morne, semble-t-il, sans beaucoup de soleil, ni au dehors, ni au dedans. Secrétan faisait des cours et composait des articles détachés pour le *Chrétien évangélique* et la *Revue chrétienne*.

Le *Chrétien évangélique,* fondé à Lausanne en 1838 par Louis Bridel, était l'organe de la jeune Eglise libre du canton de Vaud. Dès ses débuts, il contient des pages signées du nom de Secrétan, en particulier la notice sur Dorothée Trudel.

La *Revue chrétienne*, rédigée à Paris par Edmond de Pressensé, avait plus ou moins repris l'héritage du *Semeur ;* Secrétan s'y trouvait ainsi doublement chez lui. En 1859 il y avait exposé la métaphysique de Vacherot ; en 1861 nous y lisons, entre autres, une étude intitulée : *Quelques idées sur l'existence de*

(1) *Chrétien évangélique,* 1862, p. 537 à 542.

Dieu ; en 1862 un travail sur les *Misérables* de Victor Hugo.

L'exilé de Jersey lançait son grand roman social dont les livraisons successives faisaient événement. Secrétan lisait le soir, d'une voix vibrante, l'épopée de Monseigneur Bienvenu et de Jean Valjean. Ces héroïques figures, le sérieux et la générosité des intentions, la richesse du style, le pathétique des situations excitèrent sa vive admiration, et le premier article où il rendit compte de ses impressions dans la *Bibliothèque universelle*, déjà réunie à la *Revue suisse*, mais encore imprimée à Genève, respire un véritable enthousiasme. (1)

Son langage, dit-il, est celui d'un roman, mais porté à des puissances inconnues ; la disposition est large comme celle d'un poème. Paysages étudiés, portraits saisissants, amples discours, inépuisable analyse, situations déchirantes, une merveilleuse opulence de développement et de détail, se rattachent à un argument très court.

Chose singulière, qui prouve combien les temps ont changé, les lecteurs de la *Bibliothèque universelle* se scandalisèrent des éloges accordés à un ouvrage aussi subversif ; son comité s'émut et refusa la suite des analyses. La *Revue chrétienne* fut plus large et ouvrit ses colonnes à Secrétan pour un second article toujours sympathique à l'inspiration généreuse de l'auteur.

Nous avons fermé ce livre avec un sentiment d'espoir et de reconnaissance. Les deux premiers volumes et le dernier nous ont dédommagé des sept autres, où l'on trouve encore çà et là de belles pages et même de beaux chapitres, mais qui dans

(1) *Bibliothèque universelle*, 20 avril 1862, p. 759 à 764.

leur ensemble sont troubles et fâcheux. Si les prédilections de l'illustre auteur pour le laid se sont fortifiées, en revanche il abandonne la théorie de l'art pour l'art. Il écrit pour agir, il peint pour convaincre, il subordonne l'art lui-même à l'utilité, c'est-à-dire à la charité, et par là, bien loin de le rabaisser, il l'élève.

Les affaires du pays occupaient aussi Secrétan. La constitution de 1848 posait la question d'un Polytechnicum et d'une Université fédérale. Le premier de ces projets fut bientôt réalisé, et Zurich devint le siège de la nouvelle Ecole ; le second restait en suspens. La Suisse romande redoutait la création d'une Université fédérale en terre allemande, craignant que la minorité de langue française n'y fût chichement représentée. Secrétan caressait une autre solution. Si la Suisse romande possédait l'Université fédérale, l'équilibre serait plus facilement maintenu ; l'élément germanique y aurait sans doute la prépondérance, mais l'élément français y garderait nécessairement aussi sa place légitime. Il écrivit à ce sujet, dans la *Bibliothèque universelle* de juin 1862, un article dont il fit un tirage à part. Plus tard, en 1871, il reprit la même campagne, de concert avec MM. Louis Vulliemin, Eugène Rambert, Auguste de la Rive. Le litige fut tranché d'une autre façon. Les anciens cantons, Bâle, Zurich, Berne, avaient de longue date leurs universités florissantes, dont ils ne désiraient nullement diminuer l'influence. Les cantons romands, ne voulant pas rester en arrière, en créèrent pour leur propre compte ; Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel, sont à leur tour des villes de hautes études. Une *alma mater* unique, ouvrant largement ses bras aux étudiants suisses et

étrangers, aurait sans doute plus de prestige ; la multiplicité des foyers de lumière correspond mieux, en revanche, à la tendance individualiste, encore forte en Suisse, et qui fait en somme le caractère de notre vie nationale. Ces petits centres intellectuels favorisent dans le pays tout entier une culture, une activité locale, un esprit d'initiative qui en justifient l'existence. Les ressources dont disposent en Suisse des agglomérations de quelques milliers d'habitants confondent les visiteurs venus de pays fortement centralisés aux dépens des provinces; là est notre originalité, là est notre honneur ; aussi, en 1891, Secrétan, le doyen d'âge de la jeune Université du canton de Vaud, en salua-t-il la naissance sans arrière-pensée.

* * *

Ainsi les mois succédaient aux mois, le printemps était revenu avec la perspective des grandes vacances, temps à la fois de repos et de libre travail. Où la famille irait-elle planter sa tente? Cette question fut résolue par une lettre d'Ernest Naville proposant à son ami de venir habiter quelque temps son chalet de Grange-Gaby sur Salève. Nouée à Zofingue, l'amitié qui unissait Naville et Secrétan ne s'était point affaiblie. Ils s'étaient rencontrés souvent, échangeaient leurs idées, leurs écrits. Naville admirait la spontanéité, la profondeur et l'originalité de Secrétan, qui rendait hommage à son tour à l'élévation d'esprit, à la puissance de travail, à la clarté d'exposition de son confrère, et qui tout en rongeant parfois son frein comme un coursier de bataille que l'on veut retenir, subissait pourtant l'influence modératrice et judicieuse du sage

de Genève, dont l'invitation fut acceptée avec joie. Secrétan se faisait fête de conduire sa femme et ses enfants dans ce séjour dont il avait déjà goûté le charme à plusieurs reprises. Le voyage, très gai, amena la petite troupe à Genève, puis à Veyrier. Le Pas-de-l'Echelle gravi, on arrive à Monnetier, d'où la route déroule ses lacets jusqu'à une petite distance des Treize-Arbres; là elle change de direction et prend la montagne en écharpe; au bout d'une demi-heure, presque à plat, on arrive à Grange-Gaby. Le nom de grange, donné dans ce canton de la Savoie aux fermes isolées, correspond à ce que dans la Suisse romande on appelle un chalet.

E. Naville s'était créé tout un domaine au sommet du Salève; il y possédait trois de ces granges au milieu de vastes pâturages; la première, Grange-Passay, droit au-dessous des Treize-Arbres, la dernière près du petit col de la Croix, qui sépare le Grand-Salève des Pitons; celle du milieu est Grange-Gaby. La maison, encore couverte de chaume en 1862, se composait du bâtiment d'exploitation, habitation du tenancier, avec sa vaste cuisine où, chaque jour, dans la profonde chaudière, une partie du lait du troupeau se transformait en fromage. Un corps de logis attenant était la demeure du propriétaire. Construit en partie en bois, avec de nombreuses chambres à coucher rustiques, il avait au midi une galerie vitrée qui servait de salle à manger et de salon. De ce belvédère, la vue est merveilleuse. Le plateau des Bornes étend au pied du Salève, de l'Arve au lac d'Annecy, ses prés et ses champs. Au delà s'élèvent les premiers contreforts des Alpes, dominés par des cimes plus hau-

tes, derrière lesquelles se dresse enfin le Mont-Blanc, aux croupes molles et immaculées. A gauche, du côté où s'ouvre la vallée de l'Arve, se profile svelte, élégante, incomparable, l'Aiguille-Verte, aux flancs de laquelle scintillent les glaciers du Tour et d'Argentière. A droite, des rochers assez dénudés entourent le bassin bleu du lac d'Annecy et s'entassent au loin, jusque dans le Dauphiné. Au nord de la maison un vaste terrain enclos de murs forme un parc verdoyant.

Telle était la demeure d'été d'Ernest Naville. Quand les circonstances ne lui permettaient pas d'y passer toute la belle saison, il en faisait profiter les uns ou les autres de ses amis, et mettait à leur disposition la maison toute prête à être habitée; en 1862 ce fut le tour de Secrétan. Souvent M. Naville, montant de Genève, venait occuper la pièce qu'il s'était réservée et passait quelques jours chez ses propres hôtes; parfois, sa femme ou ses fils l'accompagnaient; on voyait apparaître aussi la famille Le Coultre, bien d'autres promeneurs encore, et l'on entreprenait de longues courses, explorant la montagne en tous sens. Le soir, on se rendait au haut du parc; à l'abri d'un curieux et pittoresque massif de rochers superposés, on allumait de grands tas de genévriers; les girandoles de flammes, les gerbes d'étincelles s'éparpillant dans l'obscurité de la nuit formaient un grandiose et bizarre feu d'artifice. Quand le vent fraîchissait, on se réfugiait dans la maison; autour de la table de sapin, on lisait une tragédie de Racine ou le *Misanthrope* de Molière, en se partageant les personnages. C'était un régal que d'entendre Ernest Naville

dire le rôle d'Alceste ou Secrétan celui de Monime dans *Mithridate*, l'une de ses œuvres de prédilection. Le poète Edouard Tavan, alors tout jeune, venu des Treize-Arbres rejoindre ses amis Naville, déclamait ses premiers vers; et quand la poésie faisait grève, on se rabattait sur la prose, chacun y allant de son écot. Il fallait aussi travailler à Grange-Gaby. Chaque jour vers cinq heures, jeunes et vieux, enfants et vétérans à la barbe déjà grisonnante, filles et garçons, s'en allaient à « la corvée » tracer des sentiers nouveaux dans le parc entre les jeunes plantations de pins et de hêtres, devenus dès lors une forêt épaisse, car les essais de reboisement tentés par Ernest Naville, au début avec le concours du forestier Henri Secrétan, frère de Charles, ont eu plein succès sur plusieurs points du Salève.

Le dimanche matin, Naville faisait un culte auquel venaient se joindre les domestiques et quelques personnes en villégiature dans d'autres maisons sur la montagne; la galerie servait de chapelle, et ces méditations, fort belles, produisaient dans ce cadre une impression particulièrement profonde. Quand le maître de la maison ne se trouvait pas là, Secrétan prenait sa place. Le caractère du culte était alors sensiblement différent. Ernest Naville était un pasteur parlant à son troupeau, préoccupé de ses besoins qu'il connaissait, lui apportant un enseignement, une consolation, un secours comme ayant charge d'âmes; mais il restait maître de lui-même, se possédait toujours. Secrétan, beaucoup plus subjectif, impressionnable, s'émouvait, s'épanchait dans un monologue souvent admirable où l'amour, le repentir, l'ado-

ration, lui arrachaient des larmes et l'emportaient sur leurs ailes, très loin de son auditoire, qui s'en rendait compte.

* * *

Le temps de Grange-Gaby fut un temps heureux; un temps fécond aussi; Secrétan, reconnaissant de sa santé recouvrée, reconnaissant de l'atmosphère de paix qui régnait à Grange-Gaby, de l'affection de l'ami de jeunesse auquel il devait une halte dans cette oasis, se reprenait aussi au travail intellectuel. Il écrivit là-haut les douze études qu'il publia bientôt sous le titre de *La Raison et le Christianisme.* A mesure qu'un chapitre était achevé, il le lisait à sa famille réunie. Il parlait peu d'avance de ses projets littéraires, mais il faisait part volontiers de ce qu'il venait de composer. Dès les premières années de son mariage, sa femme avait entendu les leçons sur la *Philosophie de la Liberté;* plus tard, il aimait que ses enfants fussent aussi présents. Il se rendait mieux compte de la forme qu'avait prise sa pensée quand il s'entendait lui-même et qu'il surprenait l'impression produite sur un auditoire, même un peu juvénile. Il s'arrêtait volontiers pour donner des explications, admettait les questions, parfois les objections. Il était plus heureux encore quand il trouvait quelque collègue devant qui répéter la même expérience, et que, par exemple, Ernest Naville arrivait au Salève, seul ou en compagnie.

Secrétan n'eut pas uniquement comme auditeurs des pages écrites à Grange-Gaby sa famille et quelques intimes; durant l'hiver 1862-1863, il en fit l'objet d'un

cours public à Genève et à Lausanne simultanément, sans interrompre pour cela ses leçons à Neuchâtel. Aujourd'hui, grâce aux trains nombreux et rapides qui se succèdent dans toutes les directions, cette vie double n'a rien que de très ordinaire, mais les chemins de fer en étaient encore à leurs débuts, et Secrétan fut certainement l'un des premiers à s'en servir pour multiplier ainsi son activité.

Il s'occupait en même temps de l'impression de son manuscrit; le livre, édité à Lausanne, parut en mai 1863. On a pu dire que la philosophie de Secrétan, « inspirée tout entière par le ferme propos de comprendre l'univers et la vie au point de vue de la suprématie absolue de l'idée morale, n'a été finalement qu'une apologie toujours nouvelle du christianisme ». (1) Ce jugement s'applique d'une manière spéciale à *La Raison et le Christianisme*. Secrétan le confirme lui-même dans sa préface :

> La langue d'un peuple réfléchit son histoire et forme sa pensée : il est maintenant reçu en français qu'une philosophie ne saurait admettre la religion révélée. Le théâtre de la guerre est déplacé. La doctrine d'un Dieu vivant, qui avait semblé reprendre faveur pendant quelques années, est aujourd'hui l'objet d'attaques assez incisives pour ne permettre l'indifférence à personne.
>
> Un groupe de philosophes fort estimables essaye de les repousser. Je ne vois pas ce qu'ils peuvent espérer en restant dans la position que j'ai marquée. Il n'y a de salut pour eux que dans l'Evangile. La foi en Dieu, c'est l'optimisme, puisque Dieu est le bien absolu. S'il existe, le mal ne peut pas être. Mais l'optimisme n'est rien moins que certain; l'opinion contraire a toutes les apparences en sa faveur.

(1) Georges Godet, *Gazette de Lausanne*, 26 janvier 1895.

L'optimisme exprime le droit, le pessimisme traduit le fait. L'expérience nous atteste la réalité du mal, la raison consiste à comprendre que le mal est impossible. Pour accorder ces deux puissances, qui ont un droit égal sur nous et nous déchirent, il faut reconnaître dans le mal une réalité positive, mais dont la cause est en dehors, au-dessous de l'Etre absolu, un accident qui a commencé, qui doit trouver un terme et servir en définitive à la glorification du bien. Cette manière de voir est conforme aux indications de la conscience morale, selon laquelle nous ne sommes pas seulement victimes, mais auteurs du mal et responsables.

Ainsi la pensée qui cherche à se mettre d'accord avec elle-même ne trouve de solution que dans les doctrines chrétiennes.

Telle est la donnée de ces lectures, qui se lient assez naturellement aux *Discours sur la vie éternelle* de M. Ernest Naville. Suivant l'éloquent professeur, les personnes qui croient en Dieu n'ont pas de raison suffisante pour repousser les miracles d'une religion dont la vérité seule donnerait un fondement à leur espoir d'immortalité. J'ai essayé de faire un second pas dans le même sens et d'établir que sans le christianisme la croyance en Dieu ne peut pas se soutenir.

Un motif particulier m'engage à placer le nom de M. Naville au commencement de ce petit volume. Il a été écrit sous son toit hospitalier et rustique, sur les pentes méridionales du mont Salève, en face des neiges éblouissantes. J'aurais voulu l'intituler : *Les Loisirs de Grange-Gaby ;* mais comment donner le nom de *Loisirs* au travail hâtif de quelques semaines ? Puisse-t-il, de son lieu natal, avoir gardé quelque chose de salubre et de franc, comme l'air de montagne et la vieille amitié.

Lausanne, le 18 mai 1863.

L'auteur de *La Raison et le Christianisme* passe d'abord en revue les divers systèmes auxquels a pu s'arrêter la pensée humaine, écartant d'emblée le

scepticisme qui porte fatalement en lui sa condamnation, c'est-à-dire l'inconséquence. Le doute radical n'existe pas : il mettrait un terme, non seulement aux recherches métaphysiques, mais à l'étude des problèmes moraux, sociaux, aux investigations scientifiques elles-mêmes, car, dans tous les domaines, une recherche implique, au fond, l'espoir de trouver une vérité, tout au moins relative; il serait l'abrutissement, le néant. Quant au théisme naturaliste, il se présente avec un Dieu créateur, mais lié par les lois qu'il a posées; un Dieu qui n'est pas libre, un Dieu qui n'est pas bon, car son œuvre est mauvaise, la souffrance existe, l'injustice règne. Rejetant ce roi impuissant, l'homme n'adore bientôt plus que la nature elle-même, la matière. Le matérialisme à son tour a beau faire, il ne peut rendre compte du mystère de la vie et conduit au panthéisme, doctrine séduisante qui simplifie les problèmes métaphysiques, satisfait au besoin d'unité de la pensée, écarte la contradiction d'un Dieu personnel existant en face de l'être individuel sans cesser d'être le Dieu parfait et absolu, en même temps que la théorie du développement de l'Idée par ses réalisations successives dans le monde concret favorise la notion du progrès magnifique et triomphant.

Mais non, continue Secrétan, le progrès ne saurait être qu'une période, le devenir n'est qu'une apparence, les puissances de ce qui devient furent toujours...

La réalité du progrès ne peut être conservée qu'à la condition de le circonscrire et de l'expliquer. Le progrès, conçu comme fait universel et primordial, se détruit lui-même. Le panthéisme empirique se dissout par l'analyse. Ce qui

reste, c'est le panthéisme pur, l'éternité de la substance, dont les manifestations seules changent perpétuellement. Le fini n'est qu'apparent, l'infini seul est toujours identique à lui-même. Ici nous abordons sur un terrain solide; la raison, qu'on nous recommande de consulter seule, pourra s'y reconnaître et respirer. Fatiguée de tant de démarches inutiles, elle se repose enfin dans l'infini, et l'âme tout entière avec elle.

Cet infini, nous le dominons par la pensée. Point de comptes à rendre à personne; nous ne sommes pas même responsables de nos actes à nos propres yeux, car ce qui agit en nous n'est pas nous. Point d'œil qui lise dans notre cœur ces secrets qui nous épouvantent, point de juge, point de père. Du fond rougeâtre de l'abîme, la lave monte en bouillonnant jusqu'à nous, et retombe! L'être infini se réalise imparfaitement dans la série des existences qu'il dévore, il ne se connaît, il ne se comprend qu'avec nous, nous lui apprenons à bégayer son propre nom. La conscience, dont le nom déjà nous enseigne que nous sommes connus, et qui nous le répète si distinctement dans le silence de notre cœur, la conscience est un mensonge, il n'y a point d'autre moi, il n'y a point d'autre Dieu que nous. Nos pieds reposent sur le dernier gradin. Dieu naît et meurt en moi pour renaître. Je suis la beauté, je suis la vérité, je suis le droit, je suis la justice et je suis plus Dieu que vous, puisque j'ose prononcer ces paroles qui vous font pâlir et frémir d'horreur.

Le panthéisme paie assez cher la sécurité qu'il inspire à notre conscience, et la satisfaction dont il enivre notre orgueil. Je crois voir autour de moi des personnes de tout âge. Quelques-uns d'entre vous ont sans doute accompagné au cimetière la dépouille de leur dernier ascendant. Qu'il y ait de cela peu de jours ou plusieurs années, n'importe, ils n'ont pas oublié cette heure-là. Qu'éprouvaient-ils, devant la fosse ouverte, et qu'éprouvent-ils encore aujourd'hui? Est-ce le plaisir d'entrer en possession de leur héritage, est-ce le soulagement de ne plus sentir ici-bas personne qui ait le droit de les interroger et de critiquer leur conduite? n'est-ce pas plutôt un vide pénible, une douloureuse inquiétude? ne regrettez-vous pas le confident naturel de vos projets et de vos peines? Quelles que soient la fierté de votre indépendance et la

richesse de votre foyer, ne vous êtes-vous pas trouvés seuls et sans appui? Alors vous avez levé les yeux au ciel... Que cherchiez-vous dans cet azur vide? Le panthéisme nous rend orphelins.

Si, du moins, il en avait le droit. Mais non, au lieu de satisfaire tout ensemble et l'expérience et la raison, il a voulu les forcer à transiger; et celles-ci, reprenant leurs prétentions légitimes, se réunissent pour l'accabler.

En effet, comment concilier le panthéisme avec l'expérience? Et d'abord, je le répète, le panthéisme fait violence à nos instincts. Il prétend que l'ensemble des faits, tel que nous le connaissons, est nécessaire, non d'une nécessité relative, qui résulte elle-même d'un fait, mais d'une nécessité absolue, de la nécessité de la raison. La raison et la substance des phénomènes se confondent, suivant lui, dans une seule et même notion. Tout ce qui est réel est rationnel, et tout ce qui est rationnel est réel, disait Hegel. Pouvez-vous admettre cela? Je ne sais, il faut bien qu'il n'y ait pas d'obstacle absolu, puisque nombre de penseurs l'admettent, au moins en paroles; mais si j'en croyais mon sentiment intime, je m'écrierais : C'est révoltant! Je sens bien, au contraire, que les choses pourraient aller autrement qu'elles ne vont; et même qu'elles ne vont pas comme elles devraient aller. Dans la nature, dans l'histoire, dans la société, en moi-même, je trouve des lois sans doute, j'y trouve un certain ordre; mais tout me dit que cet ordre, loin d'être le seul ou le meilleur possible, est un ordre accidentel, et qui plus est, un ordre altéré. Le monde que je connais est un fait, qui ne peut s'expliquer que par des faits, ce n'est pas l'expression pure de la raison, ce n'est pas la forme parfaite de l'idée.

Au reste, je ne suis pas réduit à ces considérations de sentiment, où vous pourriez voir l'effet d'une prévention. Entre les données de l'expérience, je distingue le fait de la liberté humaine, liberté souvent impuissante, je l'ai reconnu, mais bien réelle, nous en sommes tous naturellement convaincus, et nous ne saurions démentir cette conviction sans nous mettre en dehors de la loi morale. Le libre arbitre est donc un phénomène à expliquer. Comment entendre que des agents libres soient les manifestations d'une force qui s'exerce sui-

vant des lois fatales? Le panthéisme est absolument hors d'état de répondre à cette objection...

Quant à la raison, je l'ai déjà dit, la raison affirme la réalité de la perfection, et le problème pour elle, c'est de concevoir le parfait. Ce problème est insoluble, peut-être; en tout cas le panthéisme ne le résout pas. Je trouve en moi, je produis à mon gré des conceptions supérieures à celles d'une force aveugle et fatale; il n'en faut pas davantage pour reconnaître l'incompatibilité du panthéisme et de ma raison. Puis-je, esprit borné, me faire une idée exacte de la perfection? Non, mais je vois évidemment que la conscience est supérieure à la spontanéité qui s'ignore, la liberté supérieure à la nécessité : je chercherai donc la perfection dans un être conscient et libre. J'aperçois avec certitude la valeur absolue de l'ordre moral, la perfection implique nécessairement pour moi la réalisation complète de l'idée morale : ainsi Dieu est la sainteté, Dieu est l'amour. (1)

Alors la pensée humaine, fatiguée, ferme le cercle de ses efforts, pour atteindre la vérité en revenant au théisme, au spiritualisme moderne; mais, isolé du christianisme, il ne peut, pas mieux que l'ancien, rendre raison de l'existence du mal ni de la liberté morale. L'Evangile, seul, répond aux besoins de la conscience et de la raison tout à la fois. Pour Secrétan, et c'est sa conclusion, la raison bien interrogée devient chrétienne, et le christianisme, sondé aussi profondément que nous pouvons le faire, devient rationnel.

Le cours eut un vif succès à Genève et à Lausanne. Avec sa haute taille, son large front, sa barbe soyeuse, ses cheveux encore abondants, Secrétan avait grand air. Une de ses contemporaines et amies de jeu-

(1) *La Raison et le Christianisme*, p. 147-153.

nesse, femme d'esprit, M^me^ Jean de la Harpe, disait à sa fille en rentrant d'une de ces leçons : « Je ne sais si je comprends tout, mais je me l'imagine, et puis il est si beau ! »

Quant à son éloquence, elle était inégale. Il avait la voix puissante et nuancée, suivant le témoignage d'un de ses auditeurs. Mais malheureusement il abandonnait trop souvent sa parole au rythme berceur d'une mélopée grave et monotone qui n'était pas sans charme, mais rendait à la longue l'attention difficile. D'autres fois, quand il était lui-même sous une inspiration profonde, il avait une vigueur de verve et une poésie d'expression qui enlevait son auditoire. (1)

Le volume imprimé ne fit pas grand bruit; les conférences, en revanche, contribuèrent à renouer des liens un peu relâchés entre le public des bords du Léman et l'ancien professeur de l'Académie de Lausanne, et cela à l'heure même où le gouvernement du canton de Vaud venait d'entrer dans une phase nouvelle. La révolution de 1845 avait été violente; colère d'un individu, colère d'un peuple, les accès en sont souvent suivis d'un apaisement rapide. Le régime radical, une fois constitué, se trouva un peu embarrassé des conséquences de ses rigueurs. Une Eglise libre s'était fondée à côté de l'Eglise nationale, dont il avait fallu remplacer les pasteurs à la hâte par l'appel d'étrangers dont le pays n'était pas également satisfait. Les professeurs installés dans les chaires de Vinet, de Chappuis, de Secrétan, n'étaient pas tous à la hauteur de leur tâche; plusieurs places étaient

(1) *Journal de Genève*, 23 janvier 1895.

même restées vacantes. Le nombre des mécontents allait grossissant, et le gouvernement se trouvait déjà divisé quand surgit la grave question des chemins de fer.

En décembre 1852, les cantons de Berne, Fribourg, Genève et Vaud signèrent une convention pour l'établissement d'une ligne allant de Genève à Berne par Morges, Estavayer, Payerne et Morat. Le projet laissait de côté la capitale vaudoise, qui devait se contenter d'un embranchement secondaire la reliant à Bussigny. Le mécontentement fut très vif à Lausanne et dans toute la partie orientale du canton. On accusa le Conseil d'Etat de trahir les intérêts du chef-lieu, dont l'avenir était en effet singulièrement compromis. Lausanne, ayant appuyé de toute son influence un autre tracé par Oron et Fribourg, vit sa commune mise sous régie pour avoir accordé un subside de six cent mille francs à la compagnie en formation, qui finit par triompher. Secrétan, qui l'avait vaillamment défendue dans la *Revue suisse,* eut la joie d'assister à l'ouverture de la ligne d'Oron, le 4 septembre 1862. Il descendit du Salève pour prendre part aux brillantes manifestations populaires, banquets, illuminations, feux d'artifice, célébrant la pacifique victoire qui mettait sa ville natale en communication directe avec les centres principaux de la Suisse.

Ces événements eurent leur contre-coup sur la politique du pays. L'attitude du gouvernement dans la question des chemins de fer, jointe à d'autres griefs, amena une réaction même dans les campagnes. En 1861, le Grand Conseil décréta une revision de la Constitution. Les élections de 1862 renversèrent l'an-

cien Conseil d'Etat radical, dont les membres furent remplacés en majorité par des hommes modérés, MM. Eytel, Berney, Ceresole, Joly, Roguin, Jan, Duplan. L'un des premiers soins du nouveau pouvoir fut de réorganiser les études académiques et d'augmenter le nombre des professeurs. Dès 1855 s'était déjà faite une série de nominations dans un esprit large et conciliant : celles de Samson Vuilleumier, ami de Vinet, appelé à la Faculté de théologie, et d'Eugène Rambert, chargé de l'enseignement de la littérature française. En 1860, Edouard Secrétan fut réintégré à titre extraordinaire dans sa chaire et installé régulièrement en 1864; son associé, M. François Guisan, fut aussi nommé professeur de droit; enfin, M. Raoux, professeur de philosophie, ayant demandé un congé, Charles Secrétan fut chargé de le suppléer et donna un cours durant l'hiver 1863, les mêmes jours où il faisait ses leçons publiques sur *La Raison et le Christianisme*. Dès lors, son retour définitif à Lausanne devenait une possibilité, bien qu'une indisposition momentanée l'ait empêché de mener plus d'une année cette existence en partie double, mais son ami, M. Charles de Félice, lui rendit le signalé service de continuer à remplacer M. Raoux, en attendant de voir l'avenir se dessiner.

* * *

On s'attache toujours aux lieux où l'on a vécu. Au moment de quitter son île, Robinson la parcourut une dernière fois; un sentiment analogue poussa peut-être Secrétan à choisir, en 1863, son séjour d'été dans le canton de Neuchâtel. Il s'établit à Montmollin, petit

village à mi-côte du Jura, au-dessus du vignoble. Au midi, la vue commande le lac et les Alpes lointaines; à l'ouest, le regard enfile les gorges pittoresques de l'Areuse, dominées par la Tourne et le Creux-du-Vent; à l'est s'ouvre le pli du Jura qui forme le Val-de-Ruz, paisible et riante coupe de verdure dont Paul Robert a si admirablement rendu le caractère dans l'un des panneaux décoratifs du Musée de Neuchâtel. De là les chemins montent vers les grandes forêts, serpentent au travers des prés du côté de Coffrane, ou longent les crêtes buissonneuses des Serroux. Moins accidentés que les sentiers des Alpes, il fait bon pourtant les suivre au hasard, respirer la senteur vivifiante des bois de sapins, l'arome des foins coupés.

L'événement littéraire à cette date était la *Vie de Jésus,* de Renan, que Secrétan lut à Montmollin. Sa conscience protesta. Sans pratiquer aucun art, il avait très vivement le sens du beau; sa jeunesse avait été bercée par la poésie, il ne dédaignait point le rythme, la sonorité, la forme exquise du langage; mais, s'il s'étonnait, suivant le témoignage de Félix Bovet, qu'on pût goûter l'esprit aux dépens de la bonté, il ne savait pas davantage priser la beauté séparée de la vérité. Il ne comprenait pas l'art pour l'art; il détestait l'art mis au service du faux, du mal, et allait d'emblée au cœur d'une œuvre lui demander compte de sa valeur morale. Sa sincérité, son horreur du subterfuge, le fond même de sa nature, se révoltèrent devant le portrait de Christ tracé par Renan. Repousser les récits des Evangiles, nier le surnaturel, ce sont des opinions que l'on peut soutenir et discuter;

mais faire l'histoire de Jésus en subordonnant la morale à l'esthétique, présenter le fils de Marie comme l'idéal de l'humanité tout en l'accusant d'orgueil et d'imposture, expliquer le miracle de la résurrection de Lazare comme une habile comédie proposée à l'admiration des hommes : Secrétan en éprouvait du scandale (1). L'indignation lui dicta un article d'une critique serrée, ironique, implacable (2). Cette impression fut si forte que Secrétan ne subit jamais le courant d'enthousiasme pour Renan qui entraîna tout le siècle. Le talent de l'artiste, l'érudition du savant, l'esprit de l'homme ne purent le séduire, son dernier jugement sur l'œuvre achevée du grand écrivain est aussi sévère que les pages écrites en 1863. Il ne pouvait admettre le culte exclusif de la science, pas plus que celui de la beauté, ni accepter avec détachement le scepticisme intellectuel auquel en définitive aboutit Renan. « On a vu, dit-il, dans le temple de la vérité, trôner l'indifférence à la vérité. » (3)

A partir du séjour à Montmollin, nous constatons un arrêt assez long dans la production littéraire de Secrétan. C'était le moment des premières grandes expéditions dans le centre de l'Afrique; il en lut les récits, il fit ses cours et soutint avec plusieurs de ses étudiants d'alors les rapports si particuliers et si doux de maître à disciples; à cela se borna son activité. En parcourant la liste de ses travaux, on

(1) Dans les éditions suivantes, Renan a renoncé à soutenir pour le miracle de Lazare l'hypothèse de la fraude pieuse.

(2) *Chrétien évangélique* 1863, p. 407 à 419.

(3) *Essais de philosophie et de littérature*, p. 369.

est frappé de son silence entre les années 1863 et 1866, malgré les loisirs d'un second séjour à Grange-Gaby durant l'été et l'automne 1864. Un voyage pédestre avec sa femme dans les cantons de la Suisse primitive, en 1865, lui laissa des impressions charmantes; il aimait à les raconter, mais elles ne lui mirent pas la plume à la main. Un ou deux voyages à Paris l'avaient découragé. Sous le second Empire, le vent n'était pas à la philosophie, il le sentait et se taisait.

L'automne de cette même année 1865 amena le vingt-cinquième anniversaire de son mariage.

Comme avait vite passé la jeunesse ! Comme les heures sereines et les heures troublées avaient rapidement tissé la trame de l'existence des deux époux ! Ils pouvaient regarder bien loin en arrière depuis le jour où l'étrangère au grand cœur, arrivée du fond de l'Allemagne, était venue tendre la main à Charles Secrétan au seuil de sa carrière. Vastes espoirs et défaillances de l'âme, naissances et deuils, succès et revers, jours de paix et de révolutions, ensemble ils avaient tout partagé, ensemble ils avaient goûté à la coupe de miel et à la coupe d'amertume, ensemble ils avaient lutté, souffert, ensemble ils se tenaient par la main pour marcher au-devant d'un nouvel avenir.

Un nouvel avenir, vraiment. Les circonstances allaient, au cours de 1866, modifier profondément la vie de Secrétan, qui avait toujours caressé l'espoir de retourner tôt ou tard dans le canton de Vaud pour y travailler encore ou pour y mourir. Dès les années qui suivirent la révolution, des allusions à un retour

éventuel avaient glissé sous la plume de quelques-uns de ses correspondants. Les vacances passées en famille au bord du lac Léman avaient maintenu les relations de société; le cours à l'Académie et les conférences publiques de 1863 les avaient resserrées; enfin Secrétan s'était toujours tenu au courant des affaires politiques; il disait son mot de loin dans les journaux, tandis qu'un Comité Vinet ou tout autre prétexte lui était bon pour venir en personne prendre contact avec Lausanne, où ses amis, Louis Bridel en particulier, le recevaient avec empressement. Son successeur à l'Académie, M. Raoux, ne demandait plus seulement un congé, mais songeait décidément à se retirer; enfin et surtout, les passions s'étaient calmées, les esprits s'étaient petit à petit rapprochés, certains excès avaient été regrettés; en 1861, nous l'avons déjà vu, était arrivé au pouvoir un Conseil d'Etat libéral où Secrétan comptait des amis personnels influents, entre autres Paul Ceresole; un appel à la chaire de philosophie semblait non seulement possible, mais probable.

Secrétan écrivait à sa femme, de Lausanne, le 29 septembre 1865 :

> L'affaire de la chaire de philosophie à Lausanne est actuellement en tractations officielles. Dès qu'il y aura quelque chose de positif dans un sens ou dans l'autre, je m'empresserai de te le marquer, mais pour mon compte, je n'attends rien, et je crois qu'il nous importe essentiellement de ne point nous en préoccuper, sinon pour avoir dans le cœur un amen sincère à tout ce qui arrivera.

A Neuchâtel la situation se modifiait en sens contraire. Le Conseil d'Etat reprit la direction des hautes

études et posa les bases de l'Académie de Neuchâtel, telle qu'elle exista jusqu'en 1910, où elle se constitua à son tour en Université. Le changement de pouvoirs amena un remaniement du personnel enseignant. Tous les professeurs furent mis en disponibilité au mois de juin 1866. Les choses restèrent assez longtemps en suspens. Secrétan se décida, quoi qu'il pût arriver, à établir son domicile dans le canton de Vaud, et à passer chaque semaine quelques jours à Neuchâtel s'il était réélu. S'il ne l'était pas, eh bien! il chercherait un travail quelconque. Plusieurs projets plus ou moins pratiques se succédèrent dans son esprit : fonder avec le concours de ses filles une institution pédagogique, prendre la direction d'une pension d'étrangers dans sa maison de Montreux agrandie à cet effet, y établir une sorte de sanatorium, entrer enfin dans la direction d'un journal. Il songeait, entre autres, à demander la rédaction de la *Gazette de Lausanne*, l'organe du parti libéral-conservateur. Les prévisions pessimistes de Secrétan se justifièrent. Trois des anciens professeurs des auditoires ne furent pas appelés à faire partie de la nouvelle Académie de Neuchâtel : l'helléniste Prince, l'historien de Chambrier et Secrétan. La commune, qui gardait l'administration du Collège et du Gymnase, aurait désiré, pour sa part, conserver Charles Secrétan, mais l'enseignement de la logique et de la psychologie à des aspirants au baccalauréat ne constituait pas à lui seul une position; d'autre part, son offre de venir de Lausanne donner ses leçons ne fut pas acceptée. Les étudiants voulurent prendre congé publiquement de maîtres aimés, et le firent dans une lettre ouverte adressée à l'*Union libérale :*

Neuchâtel, 13 septembre 1866.

Monsieur,

Plusieurs personnes de notre pays ont déjà publiquement déploré les diverses circonstances qui ont exclu du nouvel établissement d'enseignement supérieur de notre canton trois de nos plus éminents professeurs. Veuillez permettre encore aux derniers élèves de ces mêmes professeurs de venir, par la voie de la presse, exprimer les justes sentiments de regret que leur fait éprouver la perspective de ne plus les voir dans les chaires qu'ils ont occupées jusqu'ici avec tant de mérite. Ces regrets, nous les avons exprimés déjà à chacun d'eux dans une lettre que nous avons tenu à leur adresser en particulier, et qui portait trente-six signatures. Mais nous avons jugé qu'il était de notre devoir de chercher à les leur rendre plus sensibles encore, et nous osons pour cela vous demander le concours de votre estimable journal. Nous voudrions, devant tous, dire à M. Prince combien nous avons apprécié les immenses travaux dont il nous donnait les fruits avec tant de bonté et de zèle, et combien nous lui en serons toujours reconnaissants. Nous voudrions aussi répéter à M. Secrétan avec quelle admiration et quelle sympathie nous l'avons entendu développer une philosophie vraiment chrétienne, et combien le souvenir de ses leçons restera gravé profondément dans tous nos cœurs. Nous tenons encore à exprimer à M. de Chambrier (1) quel cas nous avons toujours fait de son cours, si concis et pourtant si riche en vues philosophiques et élevées, et avec quelle joie nous verrions ce même cours livré à l'impression et enrichir nos bibliothèques. Enfin, nous vous prions, Monsieur le rédacteur, de bien vouloir vous faire auprès de ces Messieurs l'organe de nos sentiments de vif regret et de profonde reconnaissance en accordant à ces lignes une place dans les colonnes de votre journal.

Au nom des signataires de la lettre adressée à MM. les professeurs :

Le Comité d'initiative,

L. Lamazure. P. Buchenel.
P. Schinz. P. Courvoisier.

(1) M. Alfred de Chambrier continua son enseignement dans les établissements de la commune. En 1870 il fut nommé professeur d'histoire à l'Académie.

Secrétan répondit à la première adresse envoyée directement aux professeurs destitués :

Bains de Bretiège, 18 septembre 1866.

Messieurs les étudiants de Neuchâtel.

Messieurs,

Pardonnez-moi si j'ai différé quelques jours ma réponse à votre lettre, qui m'est parvenue un peu tard dans cette retraite. Croyez, Messieurs, que j'en sens le prix et que je m'en honore.

Il est vrai que la suppression de mon poste m'avait indiqué le moment de rendre une patrie à ma famille, mais cette résolution n'impliquait pas celle de renoncer à nos entretiens, si j'avais été appelé à les continuer dans une autre école. Sans chercher au dehors d'autres exemples, dont quelques-uns sont trop illustres pour les citer (1), deux de mes collègues aux auditoires (2) n'habitaient pas Neuchâtel, et je ne vois pas que pour de telles fonctions une heure de voiture ou deux heures de chemin de fer fassent une différence capitale. Il y a quelques années, le professeur de Lausanne étant malade, le Conseil d'Etat vaudois se contenta des deux jours que je pouvais mettre à sa disposition sans toucher à la distribution de mes leçons auprès de vous, et cette relation se serait continuée telle quelle, si mon état de santé temporaire n'y eût mis obstacle. Ainsi l'éventualité que j'indique n'avait rien d'inadmissible. Je tenais à vous le dire, si je suis séparé de vous, ce n'est pas de mon gré, ce n'est pas sans déchirement.

Mes leçons sans apprêt ne pouvaient avoir quelque valeur que par leur méthode. Je saisis aux cheveux cette dernière occasion de la graver dans votre esprit :

(1) M. Vischer, professeur au Polytechnicum suisse à Zurich, fut appelé à devenir professeur à Tubingue, avec l'obligation de faire des cours réguliers à Stuttgart. (Lettre de Secrétan au président du Conseil administratif du 22 août 1866.)

(2) MM. Félix Bovet et Charles Vouga.

Il y a des vérités d'expérience et des vérités de raison, mais l'opposition de l'expérience et de la raison n'est que relative : les principes à priori jouent un rôle dans la formation de toutes nos connaissances. Ne pouvant en faire abstraction dans le détail, il est absurde de prétendre s'y soustraire dans la considération de l'ensemble.

La vérité suprême doit être cherchée avec le concours de toutes nos facultés, l'expérience, tant interne qu'externe, et la raison qui, s'appliquant à la volonté, s'appelle la conscience.

Les données pures de la raison se résument à ceci : la perfection est éternelle.

Concilier l'éternelle réalité de la Perfection avec les données de l'expérience, tel est le problème unique, dont la Philosophie doit chercher la solution avec une indépendance absolue.

Tel fut, Messieurs, mon programme, mon criterium, mon drapeau. S'il est attaqué devant vous, pesez les raisons des adversaires.

J'emporte comme un trésor les gages de votre attachement. (1)

Ch. SECRÉTAN.

Quelques jours après, Secrétan reçut sa nomination officielle de professeur de philosophie à l'Académie de Lausanne. Il rentrait dans son pays par la grande porte, appelé, après dix-sept ans d'absence, à reprendre la chaire qu'il avait occupée dans sa jeunesse.

(1) M. Edouard Secrétan, dans *Fils de leurs œuvres*, a reproduit un fac-similé de cette lettre qui lui avait été communiquée par M. le professeur P. Buchenel.

TROISIÈME PARTIE

1866-1895

CHAPITRE Ier

1866-1874

Retour à Lausanne. Les Bergières. *Précis élémentaire de philosophie.* Edouard Secrétan. Mme de Pressensé. Charles Renouvier. Etudes philosophiques. Guerre de 1870. Travaux divers. Représentation proportionnelle.

Un homme peut, suivant son tempérament et son caractère, compter encore à cinquante-deux ans parmi les jeunes ou pencher déjà vers la vieillesse. C'est la jeunesse qui l'emportait chez Secrétan. Ses cheveux blanchissaient, sa barbe grisonnait, mais sa haute taille était droite, il marchait allégrement, le travail lui était une joie, il regardait vers l'avenir. Cependant, les dix-sept années vécues dans le canton de Neuchâtel n'avaient point glissé sur lui sans laisser de traces. Non seulement les deuils, les difficultés matérielles, la maladie avaient creusé leur sillon, mais le séjour en pays étranger avait élargi son cœur et adouci le souvenir des luttes politiques passées. Il peut sembler singulier de parler de terre lointaine quand on voit Lausanne et Neuchâtel côte à côte sur la carte, car il faut connaître la Suisse de près pour se rendre compte des éléments complexes qui donnent à

chacune de ses petites capitales une physionomie à part. Genevois, Vaudois, Neuchâtelois, Fribourgeois, pour ne parler que des cantons romands, peuvent s'entendre, s'aimer : ils doivent pourtant se faire des concessions pour vivre en paix; même à ce prix, combien il est difficile à ceux dont l'esprit est aiguisé de ne pas s'en servir aux dépens du voisin ! C'est parfois amusant, parfois déplaisant, instructif toujours. Cette diversité est une richesse; sans franchir de grandes distances on apprend à mieux juger les hommes, on acquiert des points de comparaison, on devient plus compréhensif, plus tolérant. Les Neuchâtelois, par exemple, moins avenants peut-être que les Vaudois, moins rêveurs, ont en général une précision d'esprit, une activité, un respect du travail, un orgueil national dont l'influence avait dû s'exercer sur Secrétan. Ces nuances s'observent encore aujourd'hui qu'un train rapide transporte en une heure des bords du Léman aux rives neuchâteloises; elles étaient bien plus frappantes il y a un demi-siècle; on recueillait alors du séjour dans un canton voisin les fruits d'un voyage au long cours.

Ces dix-sept années avaient modifié le pays de Vaud lui-même. Les partis se mesuraient toujours, conservateurs d'un côté, radicaux de l'autre, mais comme la droite et la gauche de tout pays constitutionnel. Les excès d'un temps de crise avaient été en partie reconnus, en partie réparés; la sagesse était de les oublier.

Secrétan fut installé dans sa chaire en même temps qu'un nouveau professeur de latin, M. Max Bonnet, le 24 octobre 1866, sous la présidence de M. le conseiller

d'Etat Victor Ruffy, chef du département de l'Instruction publique et des Cultes, en présence des professeurs ordinaires et extraordinaires de l'Académie, des professeurs honoraires, MM. Pidou, Vulliemin et Fabre, des étudiants et d'un nombreux public. Le discours de bienvenue fut absolument courtois, cordial, mais l'orateur passa d'une main singulièrement légère sur les événements de 1846.

M. Secrétan n'est pas un étranger pour nous ; il a déjà fait partie du corps académique vaudois comme professeur ordinaire de philosophie dès la réorganisation de cette institution, qui eut lieu en 1839, jusqu'en 1846. Les orages de cette époque effrayèrent le philosophe et le déterminèrent à chercher en dehors de son canton natal un asile plus tranquille et une atmosphère plus calme et plus favorable aux travaux de la pensée. (1)

Secrétan, de son côté, évita toute allusion au passé : c'était entendu ; il se borna à introduire dans le compte rendu imprimé de la séance une note explicative sur les circonstances de son départ pour Neuchâtel. Les paroles avec lesquelles Secrétan salua ses futurs étudiants vaudois furent le développement de celles qu'il avait adressées à ceux de Neuchâtel pour prendre congé d'eux. Après avoir défini le problème de la philosophie, « concilier l'expérience avec la raison », il conclut ainsi :

La raison nous enseigne que l'ordre réel est un ordre absolu ; l'expérience ne nous fait connaître qu'un ordre partiel, qui très souvent nous semble troublé. La raison nous dit que la perfection véritable c'est la perfection morale,

(1) *Discours prononcés le 24 octobre 1866 à la séance d'installation de MM. Ch. Secrétan et Max Bonnet*, p. 4.

que toute réalité repose sur la perfection morale, que l'ordre moral est le fond même et la raison d'être de toute existence. L'expérience ne nous montre l'ordre moral réalisé nulle part.

... L'opposition de la raison et de l'expérience est donc bien réelle. En poussant les notions rationnelles à leurs conséquences, en les rassemblant en un faisceau, comme la raison elle-même nous le commande, nous sommes conduits à des affirmations diamétralement contraires aux enseignements de cette expérience, qui réclame pourtant le concours des mêmes notions, de la même raison.

Concilier ces choses qui nous semblent inconciliables, ce serait comprendre le monde et nous-mêmes. Quand nous nous comprendrons nous-mêmes, la philosophie sera terminée : ainsi la définition que j'en ai proposée au début de ce discours se trouve justifiée, du moment où l'on a reconnu que l'expérience et la raison se contredisent effectivement.

Cette conciliation dont nous parlons, la philosophie doit la chercher avec une indépendance absolue, et cela pour une raison bien simple : c'est que l'indépendance de la philosophie en fait toute la valeur. Ceci touche aux rapports de la philosophie et de la religion, et m'oblige à vous faire en quelques mots ma profession de foi.

Pour mon compte, je ne trouve aucun moyen de concilier les réalités du monde avec la suprême vérité de la perfection, sinon dans les idées que l'éducation religieuse nous a rendues familières : la personnalité de Dieu, la création, la liberté de la créature, l'altération de la créature, résultat d'un mauvais usage de sa liberté, la restauration de la créature par les compassions divines, restauration qui constitue une création nouvelle et qui nous est attestée par le fait du progrès. Je ne trouve que dans les idées chrétiennes la solution du problème de la philosophie, et pour le dire en passant, j'admire qu'on oppose au christianisme la doctrine du progrès, comme si le fait du progrès ne nous attestait pas la vérité du christianisme : comme si le christianisme ne nous était pas indispensable pour comprendre la loi du progrès !

La conformité du christianisme aux besoins de notre raison est à mes yeux la preuve que le christianisme est vraiment

d'origine divine, et la philosophie devient ainsi un commentaire de l'Evangile.

Sous ce point de vue important, elle reprendrait une position analogue à celle qu'elle occupait au moyen âge; mais ce n'est là qu'un seul côté du rapport entre la philosophie et la religion. En réalité, la situation de la pensée aux deux époques est toute différente, pour ne pas dire opposée. La doctrine de l'Eglise servait de point de départ à la philosophie du moyen âge. Cette philosophie était tenue de justifier des conclusions qu'elle n'avait pas formées. Pour nous, au contraire, le christianisme est un objet d'étude, un problème et non point une autorité. Si nous trouvons en lui des solutions, c'est que notre raison s'y reconnaît elle-même. Notre pensée est absolument affranchie, elle ne relève d'aucune autorité quelconque. La philosophie ne saurait exister à des conditions différentes, et la scolastique, dont je viens de parler, ne fait pas à cette règle une exception véritable; la scolastique était philosophie dans la mesure précise de sa liberté. Les résultats d'une philosophie qui part d'une supposition quelconque ne valent que pour ceux qui admettent d'avance cette supposition. Pour justifier le point de départ, il faudrait une philosophie avant la philosophie. Quant au christianisme en particulier, il est sensible qu'un système qui le prendrait comme autorité ne servirait guère à le recommander. Si l'on nous propose d'autres solutions, nous devrons donc les examiner; si l'on nous en fournit de meilleures, il faudra bien les accueillir. Nous nous tenons ouvert à tout.

Mais les conditions du problème sont immuables. Personne n'a le droit de les déplacer; personne n'a le droit de les tronquer. Dans l'humble mesure de mes forces, je ne permettrai à personne de les oublier. (1)

* * * *

(1) *Discours prononcés le 24 octobre 1866 à la séance d'installation de MM. Ch. Secrétan et Max Bonnet*, p. 39 à 42. *Discours laïques*, p. 20 à 23.

Un jeune disciple et ami, Auguste Bernus, beau-fils de Louis Bridel, avait déniché à Lausanne une habitation conforme en tous points aux goûts de Secrétan : les Bergières, vaste maison à l'ouest de la ville. Abritée contre les vents du nord par une paroi de rochers à pic soutenant le signal des Belles-Roches, elle était entourée de prés descendant en pente molle jusqu'à la route de Prilly. Une belle avenue de noyers aboutissait à mi-chemin de la montée rapide du Gret, un sentier conduisait à la place de Beaulieu ; à l'est un grand jardin ; partout une vue incomparable sur le lac, les Alpes, le Jura, la ville couronnée par la cathédrale. Secrétan et les siens aimèrent les Bergières. L'accueil que leur firent les Lausannois y contribua dans une grande mesure. Ils rentraient dans leur pays et leur parenté. Secrétan retrouvait dans sa ville natale son frère aîné, Edouard, ses deux frères cadets, Henri, l'inspecteur des forêts de la commune, et François, directeur d'une société d'assurance ; mais eux et leur famille ne furent pas les seuls à le recevoir avec une affectueuse cordialité ; ses anciens amis, des voisins de campagne, des relations même lointaines, le réclamèrent, le fêtèrent.

Les visiteurs graves étaient introduits directement dans le cabinet de travail du professeur, pièce d'angle éclairée par une fenêtre en plein midi, et deux à l'occident ouvrant sur la cour abritée par un immense marronnier dont les branches frôlaient presque les volets. Quelques-uns de ceux sur qui Secrétan comptait le plus manquèrent cependant au rendez-vous : la mort frappa des coups redoublés dans le cercle de ses affections, précisément à cette époque. Louis Bri-

del disparut le premier ; ce compagnon de jeunesse, revenu onze ans auparavant à Lausanne après son pastorat à Paris, avait usé de son influence auprès de son neveu, le conseiller d'Etat Paul Ceresole, et contribué au rappel de Secrétan. Il partit pour un voyage au midi de la France, après lui avoir à peine serré la main, et revint mourant. John Seippel, depuis longtemps atteint, ne passa pas l'hiver. En 1870 vint le tour de Samuel Chappuis, tandis qu'à Neuchâtel Richard Monsell succombait après une longue maladie, en 1869.

Ce furent de cruelles blessures, des vides irréparables, non seulement pour le cœur, mais pour la pensée, pour l'âme.

Vous m'étiez un bien cher ami, écrit-il à Félix Bovet, vous le savez ; mais vous serez bientôt l'unique, et parfois je pense qu'il vaudrait mieux rompre avec vous. Je ne sais quelle fatalité s'attache à ceux que j'aime, si c'est moi qui les enchante pour la mort.

La santé de Mme Secrétan donna aussi de sérieuses inquiétudes. Après avoir payé de sa personne sans compter, pendant des années, elle fut longtemps et gravement malade. Le péril passé, elle sembla devenue doublement indispensable à son mari. A la joie de chacun, elle put de nouveau présider sa maison et faire accueil aux amis, malgré tout nombreux encore, qui prenaient le chemin des Bergières. Parmi les plus fidèles se trouvait Mme Vinet, l'amie maternelle, pour laquelle le retour de Charles et de Marie était la réalisation d'un vœu longtemps caressé ; puis Fritz Cornaz, l'ancien camarade de collège, chez qui Secrétan

s'était si souvent rendu de Neuchâtel à Faoug, au bord du joli lac de Morat ; il avait depuis peu transféré sa maison de commerce à Lausanne, où il s'était établi avec sa famille, et souhaita une chaude bienvenue aux nouveaux arrivés ; le professeur Johannot, un vieux compagnon de Zofingue, apportait à Secrétan ses trésors d'information sur les sujets les plus divers ; enfin, dans le voisinage, habitait Henri Monneron, le frère du poète, qui avait épousé M^lle^ Clara Monnard, femme d'une exquise distinction. Parfois encore, dans les premières années, le D^r^ Auguste Huc Mazelet, médecin à Morges, sa journée de travail finie, arrivait dans sa petite voiture de praticien ; l'on soupait gaiement, puis l'entretien se prolongeait, au coin de la cheminée, bien tard dans la soirée. S'intéressant à tout, science, philosophie, beaux-arts, il était à la fois pour Secrétan un disciple et un mentor, un émule pour la pensée, un conseiller sage pour la pratique de la vie. Mazelet fut, lui aussi, bien vite enlevé à son pays. Délégué au Synode de l'Eglise libre, il lisait en chaire un rapport quand il tomba foudroyé par une congestion cérébrale le 20 mai 1869. Ce fut un grand deuil à Morges, où il était l'âme d'un cercle très intellectuel dont le philosophe de Lausanne faisait partie.

Jeune homme, Secrétan, nous l'avons déjà vu, avait été entouré d'une grande bienveillance par M. et M^me^ Alexis Forel. Ces rapports affectueux, que le séjour à Neuchâtel n'avait point interrompus, se continuèrent après le retour à Lausanne. A Morges en hiver, à St-Prex en été, Secrétan trouvait toujours sa chambre prête et la plus aimable réception. Il s'y détendait, s'y reposait ; aux joies du cœur s'ajoutaient

celles de la pensée, car le salon des Forel était très animé; on y rencontrait les deux fils de la maison, MM. Charles et Armand Forel, l'un et l'autre fort intelligents et d'une individualité marquée; M. Mazelet était du nombre des habitués, ainsi que les pasteurs Berthoud, Solomiac, Louis Burnier, hommes d'esprit tous les trois. Le mardi soir, il y avait réunion régulière. Secrétan donnait parfois à ce petit cénacle la primeur d'une de ses conférences ou de quelques chapitres d'un de ses livres. A Mme Forel en particulier, il lisait à peu près tout ce qu'il écrivait. La mort de M. Mazelet, celle de M. Solomiac qui l'avait précédée, celle de M. Berthoud, qui la suivit, désorganisèrent les fameux mardis. Mais Secrétan n'en fut que plus fidèle. Jusqu'à la mort de Mme Marie Forel, que la cécité frappa de bonne heure et qui survécut plusieurs années à son mari, il faisait souvent des apparitions rapides ou des séjours à St-Prex, dans la vieille maison patricienne, à la pointe de la presqu'île baignée par les eaux bleues du Léman.

* * *

Quant à une vie universitaire proprement dite, il n'en existait plus à Lausanne. On avait fait grief aux professeurs de 1845 de former une coterie ; ils appartenaient en majorité, avant la révolution, au même milieu, avaient les mêmes traditions familiales, habitaient le même quartier. Plus nombreux maintenant, quelques-uns étrangers au pays, ils se voyaient dans les séances académiques, dans les réunions officielles, mais il n'y avait plus de foyer commun. Secrétan essaya de renouer la tradition. A l'instar des dîners de

la *Revue suisse* à Neuchâtel, il groupa les éléments de bonne volonté, dont plusieurs sans titres officiels, sous le nom de « Vieille jeunesse ». Chaque mois rassemblait les convives dans la maison de l'un des membres de la société. Ces soirées eurent leur heure de gloire. Elle fut courte. La Vieille jeunesse se trouvait aux Bergières le 18 juillet 1870. L'atmosphère était lourde, des bruits sinistres couraient, les premiers arrivés apportèrent l'écho d'inquiétantes rumeurs. Enfin M. Astié, professeur de philosophie à la Faculté libre de théologie, annonça tout vibrant la terrible nouvelle : la guerre était déclarée. Des sympathies allemandes et des sympathies françaises très tranchées divisaient l'assistance ; dans l'émotion du premier choc, des paroles vives s'échangèrent, le mot de lâche fut prononcé, les esprits pondérés s'interposèrent ; il n'y eut pas d'éclat, mais la Vieille jeunesse avait vécu.

Si les professeurs ne se serraient plus en un faisceau homogène, les étudiants aussi se tenaient moins près de leurs maîtres que jadis. Secrétan éprouva quelque déception à cet égard en revenant à Lausanne. L'enthousiasme pour la métaphysique, général dans la jeunesse académique entre 1835 et 1845, n'existait plus ; les études s'étaient spécialisées ; les futurs ingénieurs et les juristes allaient chacun de leur côté ; la logique et la psychologie s'adressaient à des élèves du Gymnase encore peu mûrs ; les théologiens seuls et les étudiants en lettres étaient tenus d'assister aux cours d'histoire de la philosophie. Avant son départ pour Neuchâtel, le jeune professeur connaissait individuellement chacun de ses auditeurs, avait des relations d'amitié avec plusieurs d'entre eux ; maintenant

la différence d'âge diminuait l'intimité ; son absence lui avait fait aussi perdre le contact avec la génération nouvelle, dont la mentalité s'était modifiée. Il y eut sans doute des exceptions ; il trouva des disciples, soit parmi les étudiants de l'Académie, soit parmi ceux de la Faculté de théologie de l'Eglise libre, qui souvent s'arrangeaient à pouvoir suivre ses leçons. Auguste Bernus, Paul Chapuis, Philippe Bridel, plus tard Maurice Millioud, Henri Warnery, Edouard Rod et bien d'autres l'entourèrent d'affection. Cependant ce n'était plus le bel entrain d'autrefois. Les cours du Gymnase surtout ne satisfaisaient pas Secrétan. Il dépassait son assistance, s'en rendait compte et en souffrait. Dans l'espoir de remédier à cet état de choses, il se décida à publier un volume qu'il pût mettre entre les mains des étudiants, qui leur servît de fil conducteur, suppléât à leurs notes souvent insuffisantes et devînt le point de départ de développements oraux. En 1868 parut chez Georges Bridel le *Précis élémentaire de philosophie*. Secrétan y résumait un enseignement qui lui tenait à cœur, qu'il avait inauguré dès les premières années de son professorat, et dont il avait déjà indiqué les lignes dans sa composition de concours en 1841 : une sorte d'introduction à la philosophie qui, sans être proprement un cours de logique ou de psychologie, orientât les jeunes esprits du côté des questions métaphysiques et morales. Au lieu de les en séparer, comme c'est le cas ordinairement, il fait de la logique, de l'esthétique, de la morale, des divisions de la psychologie et aboutit à l'idée de Dieu, comme couronnement de toute connaissance.

Ce livre ouvre la voie aux élèves désireux de pous-

ser plus loin l'étude des éternels problèmes de la pensée, il suffit à donner une vue d'ensemble coordonnée à ceux qui s'engageront dans des carrières où, sans rencontrer la philosophie sur des programmes d'études, ils en verront les questions sans cesse posées par la vie elle-même. Très touffu d'idées, très concis, peut-être trop touffu et trop concis, le *Précis élémentaire* devait être un livre de classe, le seul qu'ait tracé la plume de Secrétan ; il appelle le commentaire. Néanmoins, c'était le vœu que l'auteur exprimait dans la préface, il peut être lu, même sans préparation philosophique proprement dite, par des personnes cultivées, et leur ouvrir, tout près d'elles, des perspectives inattendues. On ne trouvera dans ce petit volume un enseignement complet ni de logique, ni de morale, ni de psychologie, ni de théodicée, mais sur ces sujets, tous nettement esquissés, que de belles pages suggestives, celles sur les sentiments esthétiques entre autres, d'une grande allure de style ; que de remarques justes et fines à relever sur l'ironie, dans la distinction entre le travail et le jeu, quand il établit l'unité collective de l'humanité par le langage, ou qu'il parle du témoignage.

M. Ferdinand Buisson, alors à Neuchâtel, écrivait dans un compte rendu pour la *Bibliothèque universelle* de décembre 1868 :

Le *Précis de philosophie*, par M. Secrétan (les malins lisent *Précis de la philosophie de M. Secrétan*), est un livre court, solide, nerveux, substantiel et, il va sans dire, original. On peut même ajouter que c'est une tentative beaucoup plus hardie qu'elle ne le semblera peut-être à première lecture. Tout le monde sait ici, et on commence à savoir un peu par-

tout, même en France, que la *Philosophie de la Liberté* fit, il y a quelque vingt ans, toute une révolution dans les régions transcendantes de la métaphysique ; si nous ne nous abusons, ce petit volume n'en fait guère moins dans la sphère plus humble de l'enseignement élémentaire de la philosophie, — si tant est qu'il y ait une philosophie élémentaire, et on est fort tenté d'en douter quand on ferme le précis. Quoi qu'il en soit, et pour ne le caractériser que par ses côtés négatifs, ce nouveau manuel fait table rase des vieilles divisions classiques, de la terminologie traditionnelle ; il désorienterait un aspirant au baccalauréat ès lettres ; c'est un livre évidemment fait pour des pays libres et pour un enseignement libre. Il veut faire réfléchir, il éveille et sollicite la pensée, il se garde bien de la satisfaire. Aussi ne se rattache-t-il expressément à aucune école, il rappelle souvent celle de Krause, mais plus souvent la dépasse. Ce n'est ni la pensée allemande, ni la forme française ; c'est le travail d'un esprit qui ne relève que de soi. L'analyser ou l'apprécier en quelques lignes ce serait peine perdue : il y a trop de choses et de choses neuves dans ce cadre étroit, sous ces apparences de simplicité succinte. On ne peut bien juger le *Précis* qu'en le mettant à sa place dans l'œuvre de M. Secrétan. Tout ce qu'on en peut dire ici en un mot, c'est qu'il y faut voir une introduction à la *Philosophie de la Liberté,* introduction digne de l'ouvrage. Ce monument n'avait pas de péristyle, on y était transporté sans préparation et l'on pouvait s'étonner parfois de la nouveauté soudaine du spectacle. Voici maintenant l'édifice complété et rendu plus accessible...

* * *

Outre les amis que nous avons déjà nommés, Secrétan perdit encore, au printemps 1870, son frère aîné Edouard. Très rapprochés d'âge, ils avaient partagé les mêmes études, souvent les mêmes amitiés. A peine séparés en 1838, ils s'étaient retrouvés à Munich, puis avaient été nommés professeurs à peu d'intervalle l'un de l'autre. Descendus tous deux de leur chaire à la

suite des événements de 1845, un même revirement d'opinion les y avait fait remonter. Leur parenté intellectuelle était aussi fortement accusée. Moins brillant que Charles, moins génial, Edouard était comme lui esprit généralisateur, philosophique, et peut-être plus capable de patientes recherches d'érudition. Quant au caractère, ils avaient même droiture, même bonté et une impétuosité qui faisait souvent dégénérer entre eux les discussions en escarmouches. Un seul sujet les éloignait vraiment : le sentiment religieux ; non qu'Edouard y fût hostile, mais ses convictions n'étaient point arrêtées, et il avait trop de sincérité pour ne pas l'avouer. En 1835, il s'en ouvrait déjà à son frère dans une lettre adressée à Bâle, le 1er mars :

Ce que tu me dis de la possibilité d'un rapprochement d'idées sur des sujets importants me rappelle Mme Gordon, mais je crains bien qu'on ne reconnaisse trop tôt que je suis désespérément malin ; car en vérité on ne saurait pousser la coquetterie jusqu'à laisser concevoir des espérances aussi mal fondées. Si jamais j'arrive à changer d'opinion, ce sera à la suite d'épreuves intellectuelles et morales, de désappointements du cœur et de l'esprit que je conçois, que j'imagine jusqu'à un certain point, mais que je ne crois point probables ; d'ailleurs je ne me laisserai point abattre du premier, ni même du deuxième coup, et je me sens encore la force de rebâtir une ou deux fois l'édifice de mes idées, avant d'aller me réfugier dans l'asile que d'autres auraient bâti pour moi et m'accommoder d'un système tout fait qui me semble inconcevable sous quelque face qu'on l'envisage ; je tâcherai donc d'éviter d'être poussé au mur et les occasions où l'on pourrait m'y pousser, mais voilà tout ce que je puis faire.

Plus tard, au moment de rejoindre son frère en Bavière, il ajoutait :

Le 17 février 1836.

Je ne compte plus demeurer à Lausanne que le temps strictement nécessaire pour faire quelques études sur Schelling en profitant du long travail de grand-papa (1)... J'ai toujours envie de faire la course à pied ; la santé de mon corps et aussi de ma tête me semblent le demander. Du reste, j'arriverai à Munich dans les meilleures dispositions pour profiter d'un enseignement philosophique, je veux dire libre d'opinions admises d'avance. Le dogmatisme aux bases essentiellement écossaises sur lequel j'avais vécu depuis deux ou trois ans, s'est insensiblement écroulé ; quoique je ne m'occupe pas du tout de philosophie, quelques réflexions, deux ou trois discussions et deux ou trois lectures fort incomplètes ont néanmoins suffi à me faire voir que je n'avais encore fait aucun pas véritable. Cette vue, je t'assure, n'a guère contribué à me faire passer agréablement ces derniers mois et à supporter patiemment mes abrutissantes préparations d'examen. Aussi cette gaieté, cette confiance dont je me réjouissais cet automne, ont-elles déjà complètement disparu. Ce n'était qu'un songe de plus. Cependant j'ai toujours espérance d'arriver à la vérité n'importe où elle soit.

Edouard Secrétan fit de brillantes études de jurisprudence. Professeur de droit pénal, de procédure pénale, d'histoire du droit, il était en 1845 recteur de l'Académie et député de Lausanne au Grand Conseil. La révolution lui ferma pour un temps la carrière professorale et, sans retour, celle de la politique. Il ne se laissa point décourager.

Ardent et convaincu, il n'était pas de ces hommes qui ne voient le salut de leur pays que dans certains noms et dans certaines pratiques gouvernementales. Il lutta dans la presse

(1) Nous lisons dans une autre lettre : « Je compte porter à Munich une copie de la traduction de grand-papa de la *Philosophie transcendentale* de Schelling, une traduction de la *Destination de l'homme* de Fichte et l'*Exposé du système de Kant*, en français, de Schön. Quant aux livres allemands, je me les procurerai là-bas. »

contre les principes et les changements qu'il n'approuvait pas, et dans ce temps où il y avait, dans le canton de Vaud, quelque courage à n'être pas de la majorité, il fut un de ceux qui ne cachèrent pas leur drapeau. Sa polémique, toutefois, n'était ni personnelle ni haineuse. Il discutait les questions pour elles-mêmes et rendait le premier justice à un loyal adversaire. Ce trait de son caractère lui attira et lui conserva, malgré l'âpreté des luttes auxquelles il fut mêlé, la considération et le respect de ceux qu'il combattit.

Le barreau, dans lequel il était entré après avoir quitté l'enseignement, absorba une partie de son activité. Il plaida avec succès de nombreuses affaires civiles et pénales. Ses confrères, les plus jeunes surtout, appréciaient sa parfaite courtoisie et la délicatesse de ses procédés. Les tribunaux se souviennent de la manière scrupuleuse, conciliante et approfondie dont il traitait les affaires. Sa parole, souvent hésitante au début, s'animait, se colorait par degrés, et atteignait l'éloquence véritable lorsque la discussion faisait naître une question dans laquelle Secrétan pouvait déployer l'ardeur de sa conviction et les ressources de sa dialectique. (1)

On a pu, dans les caricatures de l'époque, coiffer l'avocat Secrétan d'un éteignoir : nul parmi ses adversaires ne contestait sa connaissance des lois, sa rectitude, son absolue loyauté. Dans sa jeunesse, il avait fait de longs voyages à pied. L'un d'entre eux l'avait conduit en Sicile, un autre jusqu'en Andalousie. Il en était revenu sachant l'italien, l'espagnol et rapportant des richesses d'informations sur le droit féodal, sans parler d'un manteau castillan qu'il se jetait hardiment sur les épaules dans les rues de Lausanne. Ses costumes étaient légendaires. Très généreux pour les autres, il portait indéfiniment ses paletots et surtout ses chapeaux, dont ses élèves crayonnaient les aspects

(1) Paul Ceresole. *Edouard Secrétan, Gazette de Lausanne*, 12 juin 1870.

inédits. Il fallait user de subterfuges pour lui faire renouveler sa garde-robe; vain succès d'ailleurs, car à peine en possession d'un habit neuf, il ne le quittait plus et l'avait bientôt réduit au même état de fatigue que les précédents.

Son esprit ouvert s'intéressait aux moindres choses. Jouant le soir, avec ses vieux parents, une partie de whist ou de boston à un centime la fiche, il se passionnait pour les trèfles et les carreaux. Malheur à son partenaire s'il n'entrait pas dans son jeu ; ses éclats de voix, ses colères étaient à la fois amusantes et terribles. Avec cela mélomane, amoureux de musique italienne, de Bellini, de Donizetti, épris aussi de poésie, sachant Horace par cœur et déclamant Béranger, le poète de sa jeunesse.

Cette ardeur, il la portait surtout dans le travail. Sous le titre modeste de *Essai sur la féodalité, Introduction au droit féodal du Pays de Vaud*, il publia un volume de six cents pages, très documenté, très nouveau. De nombreuses études sur l'histoire de la Suisse romande, d'une rare sagacité, parurent dans des revues diverses et en brochures. Il avait enfin, dans ses dernières années, tourné ses recherches du côté de l'Orient, des langues sémitiques et de la civilisation assyrienne.

Au milieu de ses travaux de pure érudition, dit encore M. Ceresole, son esprit ne se dérobait point aux questions philosophiques et morales. Le mouvement religieux qui divise actuellement des Eglises réformées attira spécialement son attention. Penseur familiarisé avec les grands problèmes qu'aborde la raison humaine, il ne se détournait pas de ceux qui intéressent le plus l'homme et sa destinée éternelle. Il en

cherchait de plus en plus une solution positive, religieuse. La dernière phase de cette vie riche en déceptions et en peines fut marquée par un apaisement singulier, par une touchante douceur.

On comprend combien fut douloureuse pour Charles la perte de cet homme intelligent et bon au moment où les circonstances et leur état d'esprit semblaient devoir plus que jamais les unir.

* * *

Tandis que la mort frappait ainsi dans l'entourage immédiat de Secrétan, l'enrichissement allait lui venir d'ailleurs. Sa nature généreuse, son cœur sensible à toutes les affections devait garder jusqu'à la fin la puissance de jouir d'amitiés nouvelles. Deux personnes font à ce moment leur apparition dans sa vie et y prennent une grande place. C'est M^me^ Elise de Pressensé et Charles Renouvier. Pour trouver les débuts de ses relations avec M^me^ de Pressensé, il nous faut remonter un peu en arrière.

Secrétan avait eu dès sa jeunesse des ambitions politiques. A son retour à Lausanne, il rêvait de reprendre une part dans les affaires publiques. Nous savons qu'il avait entrevu la possibilité d'être appelé à la rédaction de la *Gazette de Lausanne*. Grande aussi aurait été sa joie si le pays l'avait un jour chargé de le représenter au Grand Conseil.

Son grand-père Dufour, son grand-oncle le Doyen avaient joui à Montreux d'une cordiale affection : Edouard et Charles y vécurent une partie de leur enfance et c'est là-bas, « au fond du lac », qu'ils

avaient l'un et l'autre espéré des électeurs. Mais les deux frères Secrétan n'étaient pas populaires. Très bienveillants, sans morgue aucune, ils manquaient d'une certaine perspicacité; leur myopie, leur manière de s'exprimer les laissaient un peu étrangers; 1845 surtout était trop récent, et aucune sollicitation ne vint au-devant de leurs désirs. « Ils n'ont pas même voulu me nommer taupier », disait Charles. La plaisanterie voilait un regret. Il en fut de même dans l'Eglise libre. Secrétan garda toujours sur le cœur de n'y avoir jamais eu le titre d'ancien ni de membre d'aucune commission. Quelque chose dans son caractère explique ce double ostracisme : son amour de la vérité, son intransigeance, la hardiesse de ses vues le rendaient précieux comme pionnier, pour lancer une idée, attacher le grelot. L'attelage en route, il n'aurait pas été le cocher prudent, évitant les ornières, ôtant les pierres devant les roues à la montée, mettant le sabot à la descente, levant la capote pendant l'orage et n'ayant pas de distractions compromettantes. On avait peur de mettre l'enfant terrible au cœur de la place. Ce fut une déception dont il ne prit pas complètement son parti.

En 1866, au moment de retourner à Lausanne, Secrétan gardait encore quelques illusions. Désireux de reprendre contact avec sa patrie maternelle, caressant vaguement l'arrière-pensée d'y chercher un point d'appui électoral, il profita de ce que sa maison de Montreux était vide d'étrangers pour demander à sa locataire de le prendre en pension, lui et sa famille, pendant quelques semaines d'été. Ses rêves de popularité se trouvèrent chimériques, mais il fut heureux néanmoins de se sentir chez lui dans la vieille demeure

de son grand-père, où chantaient encore tous les meilleurs souvenirs de son enfance. Les grenadiers étaient en fleurs, et le grand laurier s'élevait comme autrefois en colonne à l'angle du jardin, d'où la vue merveilleuse s'étend sur les montagnes de Villeneuve, la dent du Midi, le lac, les sinuosités du rivage, Chillon avec ses murs bercés par les vagues, Veytaux caché dans les châtaigniers, tout près l'Eglise dominant la contrée de sa verte terrasse. Accompagné de sa jeune bande, il refit les courses aimées jadis, la dent de Jaman, les Pléiades ou bien encore Chamossaire et Chaussy, respirant avec délices l'air natal comme s'il était revenu de bien loin.

Un beau matin arrivèrent à Montreux M. et M^me^ de Pressensé, alors en séjour en Suisse; leurs enfants, sous la conduite du pasteur Roger Hollard, allaient à l'escalade des rochers de Naye; eux venaient passer la journée chez les Secrétan; tous devaient se retrouver le soir pour le retour à Lausanne. Elève de Vinet, Edmond de Pressensé avait assisté aux débuts du professorat de Charles Secrétan et s'était lié avec lui. Plus tard il avait épousé M^lle^ Elise du Plessis, de Nyon; il avait fait sa connaissance à Lausanne chez le professeur Herzog, dont elle était l'hôte durant l'hiver 1845. Ils s'aimèrent. Nommé pasteur à la chapelle Taitbout en 1847, Edmond de Pressensé vint chercher sa fiancée, qui le suivit à Paris, où Secrétan les vit tous les deux en 1850, mais sans avoir remarqué d'une façon particulière la jeune femme. Dès lors ils s'étaient rencontrés à quelques reprises, en 1864 et au printemps de cette même année 1866, lors d'un rapide voyage que Secrétan avait fait en France pour conférer

avec des libraires. Mme de Pressensé venait de traverser une crise intérieure longue et douloureuse. Son âme profonde, son cœur ouvert à toutes les sympathies, son intelligence avide de vérité cherchaient en vain dans le christianisme traditionnel une réponse aux problèmes de la vie. Elle avait tout mis en question; le terrain lui avait manqué, une intime détresse l'avait étreinte, elle perdait pied dans cette tempête. Son entourage immédiat ne pouvait la secourir; les uns ne la comprenaient pas; son mari, qui souffrait de voir cette angoisse, avait usé son influence; en 1864, il l'engagea à lire la *Philosophie de la Liberté*. Elle y trouva la parole libératrice, l'accord de ses aspirations religieuses avec le besoin de comprendre Dieu et le monde, le pourquoi de l'existence, l'homme, le péché, la rédemption. Les ténèbres qui la faisaient trembler s'illuminèrent soudain.

Cette âme frémissante venait à Secrétan dans le premier élan d'une reconnaissance un 'peu exaltée. Elle lui avait écrit, en 1864 déjà, mais la vraie intimité allait seulement commencer. Très réservée, très timide, elle avait de la peine à exprimer ce qu'elle éprouvait ; néanmoins, dans un milieu absolument sympathique, elle se sentit bientôt à l'aise. Marie Secrétan et Elise de Pressensé se comprirent et s'aimèrent. Edmond de Pressensé, de son côté, était heureux que sa femme eût trouvé un port pour sa pensée. — Un port — Mme de Pressensé n'y était pas vraiment entrée, elle ne devait jamais ici-bas amarrer solidement son navire et arriver au plein repos. Elle avait seulement entrevu le phare et rencontré le pilote qui pouvait, lui semblait-il, la conduire entre les récifs. De longs entretiens s'en-

gagèrent entre elle et l'auteur de la *Philosophie de la Liberté*. L'un des premiers eut lieu sur la terrasse de la maison de Montreux. Assise sur le mur bas, en face du décor des montagnes, grave, de sa voix un peu assourdie, elle ouvrait les replis de sa pensée. La solennité de cet instant fit aussi vibrer l'âme de Secrétan ; l'appel de cette noble femme, sa confiance, émouvaient son cœur, tandis que l'œuvre de sa jeunesse, dont le temps avait estompé déjà les contours, lui revenait toute rayonnante par l'intermédiaire de cette néophyte enthousiaste.

Ils se revirent plus longuement en septembre à Neuchâtel, où s'arrêtèrent encore les de Pressensé, en route pour Paris. Dès lors presque tous les étés amenèrent des rencontres. Dans l'intervalle, la plume suppléait à la parole. (1) Au début, Mme de Pressensé croit comprendre toutes les idées de Secrétan ; elle demande des explications, cherche à s'identifier avec lui et subit très fortement son influence ; puis elle s'enhardit et oppose des objections. Cette hardiesse est à la fois une déception et une émancipation : elle avait espéré, elle avait cru qu'un système, une direction, éclaireraient toutes les obscurités, répondraient à tous les pourquoi. Mais non ; bien qu'apaisée, calmée, tout n'était pas encore en elle en pleine harmonie ; nul homme ici-bas ne peut donner à l'âme ce qu'elle demande ; il lui fallut accepter cette constatation nécessaire et douloureuse. Puis vinrent les années 1870 et 1871. Restés à Paris

(1) Cette correspondance serait précieuse à consulter. Malheureusement les lettres de Secrétan, accidentellement détruites ou perdues, ont été vainement cherchées par Mme de Pressensé elle-même et par ses enfants après sa mort.

durant la guerre, le siège, la Commune, M. et Mme de Pressensé furent héroïques l'un et l'autre, se mêlèrent au peuple, partagèrent ses privations, se compromirent pour le défendre. Après cette effroyable crise, Elise de Pressensé laissa petit à petit de côté la discussion des problèmes religieux. Ne trouvant nulle part la réponse complète à l'énigme de la souffrance, elle chercha la paix dans l'offrande de soi-même ; elle s'oublia vraiment pour ne plus songer qu'à créer des œuvres de secours ; elle donna tout : son argent, son temps, son cœur, ses larmes, désolée de n'avoir pas à sacrifier davantage, désolée aussi de posséder le peu qu'elle avait et de se trouver dans les rangs des privilégiés. L'épigraphe du recueil de ses poésies : « J'aime et je veux souffrir », était bien véritablement sa devise.

Une évolution assez semblable se fit chez Secrétan. Il abandonna, non point absolument, mais dans une grande mesure, la métaphysique, pour s'occuper de la mise en œuvre de ses idées ; il se dirigea vers l'étude des questions sociales et se préoccupa jusqu'au terme de sa carrière de toutes les œuvres de relèvement qui se réclamèrent de sa plume et de sa voix.

Métaphysique, morale théorique, application pratique, l'enchaînement est naturel et n'implique nulle intervention étrangère. Cette évolution n'en fut pas moins rendue plus consciente, plus rapide par l'exemple de Mme de Pressensé et l'admiration que lui vouait Secrétan. Il concourut aux œuvres de la *Chaussée du Maine*, fondées après la Commune pour venir en aide aux femmes sans travail, y allant de son nécessaire, ou du moins des très modestes extra de son budget.

quand il leur consacrait le produit intégral de toute une série de conférences publiques. Avec le temps la correspondance se ralentit; elle perdit son caractère spéculatif pour devenir une simple causerie amicale à laquelle prenait part Mme Secrétan aussi bien que son mari. Les événements domestiques, les joies, les deuils servaient de thème soit à Lausanne, soit à Paris. Pendant les vacances, M. et Mme de Pressensé étaient attendus; leur place était toujours prête à la table de famille. Au cours de l'année, de Pressensé venait seul; des prédications, des conférences, des synodes des Eglises libres amenaient fréquemment le pasteur de la chapelle Taitbout dans la Suisse romande, où sa parole chaude, son éloquence brillante et convaincue, étaient fort goûtées. D'un tempérament tout opposé à celui de sa femme, d'une nature optimiste, expansive, un peu naïve dans sa confiance en la bienveillance d'autrui, il avait comme elle l'âme haut placée, l'amour de la vérité, l'amour de l'humanité. Ainsi s'en allèrent les années jusqu'au moment où Edmond de Pressensé succomba à une douloureuse maladie, stoïquement, chrétiennement, victorieusement acceptée et supportée. Sa femme continua à passer une partie de l'été à Lausanne où sa fille aînée, Mme Auguste Bernus, était établie. Après la mort de Secrétan, les relations se soutinrent avec ses enfants. A son tour, en 1901, elle trouva le repos de l'âme, la pleine lumière, l'amour complet.

* * *

Les de Pressensé furent l'occasion indirecte de la liaison entre l'auteur de la *Philosophie de la Liberté* et Charles Renouvier. Lors d'un de ses rapides passages à Paris, en 1864 ou 1866, Secrétan avait rencontré chez ses amis Mme Clarisse Coignet, femme d'une intelligence virile, dans une grande position de fortune et encore très belle. Catholique de naissance, elle avait passé au protestantisme du réveil en Angleterre. Une nouvelle évolution l'avait amenée à soutenir les principes de la morale indépendante dans un journal dont elle était alors l'un des rédacteurs. Voulant séjourner en Suisse au cours de l'été 1867, Mme Coignet avait choisi Lausanne. Aimable, bonne, causante, elle fut durant quelques semaines un hôte assidu des Bergières; marcheuse infatigable, elle arpenta les forêts du Jorat avec le maître du logis; ils parlèrent de Renouvier, dont Secrétan avait signalé les premiers ouvrages dans le *Semeur* en 1843. Mme Coignet le connaissait particulièrement, de sorte qu'en rentrant à Paris elle emportait les *Recherches de la Méthode* et *La Raison et le Christianisme* pour les remettre au philosophe français. Renouvier remercia. Ce fut le point de départ d'une correspondance suivie pendant plus de vingt-cinq ans. Il est curieux et touchant de voir l'empressement de ces deux hommes à se communiquer leurs idées. L'un et l'autre avaient souffert d'isolement intellectuel, ils furent heureux d'échanger leurs confidences métaphysiques et de se faire réciproquement connaître. S'ils s'étaient vus avant de s'écrire, il est possible qu'ils se fussent moins absolument pénétrés. Charles Renouvier, très réservé, de santé délicate, parlait bas, lentement, et bien que son cadet de trois

ans, semblait un vieillard à côté de Secrétan, dont l'exubérance, le verbe sonore, auraient peut-être provoqué chez le sage d'Avignon un premier mouvement de recul. Avec la plume, l'intimité se créa, profonde, complète ; leurs intelligences s'entendaient, leurs cœurs aussi, leurs caractères enfin, dont la parfaite sincérité était le trait distinctif. Ils avaient pleine confiance l'un dans l'autre, se parlaient de leur vie : Renouvier décrit sa maison de la Verdette près Avignon, le jardin, le pavillon où il peut recevoir des hôtes. Secrétan vante le panorama splendide des Bergières, afin d'attirer si possible son nouvel ami en Suisse. Nulle part on ne trouve autant de données autobiographiques que dans les feuillets d'une écriture serrée qu'il adressait à Renouvier. Ainsi dès le début de cette correspondance, le 5 décembre 1868, il trace en quelques lignes ses origines philosophiques et les grands traits de sa pensée.

... Laissez-moi dire, comme explication, que je suis licencié en droit et nullement théologien, que je ne reconnais aucune autorité en matière d'opinion et que mes idées sur la critique sacrée se rapprochent beaucoup de celles de M. Huet. Seulement, ne pouvant me départir de Dieu qui est une nécessité pour ma pensée et l'évidence première, je ne trouve la conciliation du fait *à priori* et de l'expérience que dans la Chute et dans la Restauration. Mais la métaphysique du Christianisme qui forme mon deuxième volume de la *Philosophie de la Liberté* n'a plus pour moi qu'une valeur restreinte. Sans avoir positivement mieux, je n'y vois qu'une tentative pour s'expliquer les grandes doctrines du Christianisme historique dans un sens admissible pour la raison, c'est-à-dire compatible avec la conscience morale *qui reste le juge*. J'ai repris la même tâche dans mes *Essais de Méthode*, et si toute la matière n'excitait pas chez vous une répulsion si vive, il vaudrait la peine de

comparer les deux dogmatiques. Pour moi, le salut comme la disposition native au mal s'expliquent par la solidarité, qui est un fait d'expérience dont la théorie ne doit chercher que l'explication, de sorte que je suis fort disposé à écarter toute spéculation sur les doctrines de Nicée; ma Christologie converge plutôt à l'idée de la Sainteté.

Saint égale divin. La Divinité de Jésus-Christ égale l'intégrité de l'humanité. Et généralement la question de *Dieu en soi* me devient étrangère, la vraie portée de la *Philosophie de la Liberté* est *critique*. Elle veut dire que la Divinité, soit la Bonté divinisée, sont *des faits* au delà desquels l'esprit ne peut et ne doit pas remonter, que Dieu en soi est insondable. Je sais parfaitement que ma formule : « Je suis ce que je veux », ne donne d'autre repos à la pensée que celui de la résignation.

Les deux amis s'entretenaient de leurs travaux, de leurs lectures. Le Criticisme ou Néocriticisme de Renouvier réservait dans la chaîne des déterminations une place à la liberté humaine, à des résolutions formant un point de départ nouveau, expliquait par une chute la lutte actuelle du bien et du mal; mais laissant de côté les principes sur lesquels leurs systèmes se rencontrent, ils en discutent les divergences : ainsi le phénoménisme soutenu par Renouvier, le commencement absolu, sans causes, de toutes choses, de Dieu lui-même qui est apparu; enfin — et c'est le sujet qui revient toujours sous leur plume — le fondement de la morale, que l'un cherche dans la Justice, l'autre dans l'Amour. Pour Renouvier, la Justice, c'est la Vérité, la loi suprême, l'accord entre ce que l'individu se doit à lui-même et ce qu'il doit aux autres. L'auteur de la *Philosophie de la Liberté* voyait dans la Création l'action de l'Amour de Dieu, l'homme à son tour doit aimer ses frères dont il est solidaire, il ne réalisera la justice que par l'amour, par la charité. Leur opposition n'al-

lait point à séparer l'amour de la justice, mais à savoir si l'amour seul peut conduire à la vraie justice, ou si la justice doit garder la priorité sur l'amour. Renouvier se méfiait du sentiment en politique, en morale, il voulait un point d'appui ferme et ne le trouvait que dans l'harmonie du droit individuel et du droit de tous. Secrétan proteste :

> Spéculativement, je crois que l'opposition de justice et d'amour ne vaut pas. Il n'y a pas de justice sans amour, vous l'avez dit vous-même, il n'y a pas non plus d'amour vrai sans justice; l'amour sans justice, l'amour sentiment *n'est pas l'amour*. L'amour c'est la *volonté que l'être soit;* l'amour c'est l'affirmation de l'être; l'amour, c'est l'Etre; l'amour c'est la plénitude débordant, l'amour c'est la *Création*. Et de même dans les rapports d'homme à homme, celui que j'aime, je le veux, je le veux homme et par conséquent je le respecte, je ne m'arrête pas devant lui comme devant une barrière à mon égoïsme. Je m'arrête parce que je la pose. — Et réciproquement.

Les deux philosophes étaient des esprits trop individuels, les anneaux de leurs pensées étaient trop solidement liés pour qu'ils aient ni l'un ni l'autre changé de terrain; chacun défendait le sien, mais ils étendaient leur champ d'investigation; Secrétan fit peut-être la part plus grande à la justice dans l'amour, tandis que Renouvier, dans l'intimité de Secrétan, apprenait mieux à comprendre la culture protestante, l'esprit du protestantisme, dans lequel il espéra un moment trouver une digue contre le flot montant de l'irréligion en France.

La correspondance de Renouvier et Secrétan, après avoir paru dans la *Revue de Métaphysique et de*

Morale, fut présentée au grand public dans un volume édité par la librairie Armand Colin. M. Maurice Millioud, dans la *Gazette de Lausanne* du 29 janvier 1911, lui consacre un article dont nous voudrions détacher quelques passages :

Leur liaison n'a point connu les ferveurs de la jeunesse. Mais aussi, succédant aux désillusions de la vie et aux résignations forcées, elle n'en a point éprouvé l'atteinte et n'a pas souffert de rétrécissements.

En quelle retraite, aujourd'hui, dans quelles âmes trouverait-on de ces amitiés sévères et fortes, dignes de Port-Royal ou de l'exemple que Renan et Berthelot donnèrent en leurs meilleurs jours ?

Ils se parlent d'abord comme d'une montagne à l'autre. Intellectuellement, ils n'étaient pas près l'un de l'autre et ils étaient l'un et l'autre fort haut. Ch. Secrétan avait la *Philosophie de la Liberté*, le *Précis*, les *Recherches de la Méthode ;* Renouvier avait son *Manuel de Philosophie moderne*, ses *Essais de Critique générale*, sa *Morale*, l'*Année Philosophique* avait commencé de paraître et devait se continuer dans la *Critique Philosophique*.

Tout de suite la discussion s'engage. Ils se mesurent; ils s'expliquent. Non seulement ils s'écrivent, mais ils écrivent l'un de l'autre, Secrétan sur Renouvier dans la *Bibliothèque Universelle*, Renouvier sur Secrétan dans l'*Année Philosophique*.

Pour être hanté des derniers problèmes, en est-on moins vivant ? Lettres et articles vont à même fin : rien ne fait mieux voir quelle grande part la doctrine avait dans leur vie et comme ils s'y mettaient tout entiers. Plus ils avancent, plus ils sentent le besoin de comprendre ce qui les rapproche et ce qui les sépare. Ils s'attirent et se repoussent. Ce sont des contraires dans un même genre.

Cette conversation continuera jusqu'à la fin sans aucune tentative de conversion; faut-il ajouter : sans nulle concession, sans aucune influence réciproque ? On dirait qu'ils s'unissent par leurs divergences. Il se fait une mutuelle pénétration dans laquelle les oppositions subsistent. Chacun d'eux, en

s'adressant à l'autre, s'entretient avec soi-même, mais il s'entretient des pensées de l'autre.

Tandis qu'ils s'étreignent ainsi, la sympathie se déclare entre eux. Ils y cèdent avec surprise et ménagement pas à pas, se retenant sur la pente, en hommes avertis des choses humaines, qui ont passé l'âge aimable et craignent plus encore de causer le désenchantement que de le subir.

« Combien de fois, dit Ch. Secrétan, n'ai-je pas déjà rêvé et projeté d'aller vous voir à la Verdette ! Je crois que cela ne s'exécutera pas, et probablement il vaut mieux pas... Si j'étais un *vrai philosophe*, comme vous me faites l'honneur de le dire au public, je me dirais que le mieux est l'ennemi du bien, et que je risque fort, par l'effet de telle ou telle particularité de mon esprit ou de mon caractère que je connais trop bien, de perdre ou du moins de tempérer trop le sentiment bienveillant que vous m'accordez. »

Et Renouvier à son tour : « Comment répondre maintenant à la crainte, pour moi vraiment trop flatteuse, que vous exprimez sur l'opinion que votre personne, succédant à vos ouvrages, pourrait me donner de votre mérite ? Par une crainte toute pareille et probablement mieux fondée, tant je me sens, et pour une quantité de raisons, éloigné du type de l'homme aimable, comme moi-même je le concevrais ! J'ai toujours été un silencieux et un sauvage, abondant en argumentations seulement. »

Lesquelles, après tout, sont les meilleures, les folles amitiés ou les amitiés sages ? Il n'y a pas, sur cela, de doctrine ferme, claire et démonstrative. Aucun des doctes en la matière ne nous instruit congrument, ni Socrate dans Platon, ni Aristote, ni Cicéron, ni Montaigne, ni Emerson, ni M. Faguet qui, plus près de nous, s'est enhardi à concourir avec tous ces maîtres.

Essayant, selon sa manière, de sentir les choses de la raison et de raisonner les choses du cœur, j'oserai dire que les amitiés d'enthousiasme ne contiennent point d'engagement, ou du moins que le droit de changer y est une clause de style. Ce qui en fait le charme, ce n'est nullement la promesse de la durée, mais le sentiment de l'inconnu et l'espoir de la variété. Les amitiés de l'âge mûr sont circonspectes, non du tout qu'on y aventure de pauvres restes d'un ancien trésor, mais au con-

traire parce qu'on y apporte plus librement des valeurs mieux confirmées et plus précieuses.

Il entrera du respect dans leur commerce, dit Cicéron en son homélie : *verebuntur*. Admire qui voudra les tiges vacillantes appuyées l'une à l'autre tellement qu'elles se soudent et se confondent en un seul tronc ; je tiens que les belles rencontres sont celles de deux forces, non de deux faiblesses.

Tels qu'ils étaient, ces maîtres demeurent.

Ch. Secrétan n'éteint point sa fougue ; il abonde en boutades, en mots savoureux :

« Si les philosophes se faisaient dévots, peut-être le troupeau se laisserait-il persuader de mettre un peu plus de raison dans sa dévotion, ce qui répondrait à un besoin vivement senti... »

Et cette jolie façon de faire comprendre à un ami qu'on ne le comprend pas :

« J'ai soixante ans comme vous, soixante ans et sept mois quatre jours, de plus une maladie spinale qui en a bien vingt ou vingt-un et qui m'a rendu toute concentration prolongée impossible. C'est pourquoi il m'est si difficile d'entrer dans une pensée étrangère. Il y a beaucoup de choses dans vos éclaircissements sur la substance qui me sont restées obscures. Je suis toujours au même point, je ne comprends pas de proposition sans sujet, d'acte sans auteur, de modification sans substance... »

Pour l'esprit, Renouvier n'est point en reste, mais nulle part il n'égale le mordant ni l'ample coup d'aile de son partenaire. Son fort, il le disait bien, c'était l'argumentation :

« Je vous donnerai du « maître » aussi, *ô toi chef, moi chef,* disent les Kabyles et il en sera ainsi jusqu'à ce que le vrai Rabbi vienne ; mais au fait, j'ai moins de droits au titre que vous, parce que je *sais* moins de choses. Nous avons mêmes instincts, mêmes sentiments, mêmes principes moraux en tout ce qui est sublunaire, même méthode aussi pour franchir l'atmosphère. Seulement vous croyez un peu l'avoir franchie et vous planez comme en rêve, tandis que je me sens du plomb dans l'aile, — soit par le tir du vieux chasseur, soit par pesanteur naturelle. Ce que vous enseignez donc, maître, je le croirais bien aussi. Ce qui m'empêche se réduit à deux

points... » Et la logique reprend ses droits. Secrétan lui avait pourtant dit : « En métaphysique, je ne réplique plus. Du moment qu'il vous faut surtout des idées claires et point de contradictions, je tirerais toujours la courte bûche. » Mais il répliquait quand même.

Entre temps, ils s'étaient vus. Ch. Secrétan s'en fut un jour à la Verdette, le sac au dos, en touriste. Il y retourna en allant faire ses conférences de Montauban. Renouvier vint en Suisse une fois. Leurs lettres sont l'écho et la suite de leurs conversations. Des commentaires de la politique internationale, des détails pittoresques, des souvenirs varient les thèmes philosophiques, jusqu'au jour où, l'un après l'autre, sous l'implacable cruauté du deuil, ils plient. On les sent plus rapprochés encore, mais leur voix faiblit et ils regardent vers la tombe.

* * *

La rencontre de Renouvier avec Secrétan coïncide chez ce dernier avec un déploiement remarquable d'activité. Coup sur coup paraissent des études dont chacune forme un chapitre de l'histoire de la pensée moderne. En 1856 déjà, dans la *Revue de Strasbourg*, il avait analysé la philosophie de Jules Simon ; en 1859 celle de Vacherot à propos de son grand ouvrage : *La métaphysique et la science, ou principe de métaphysique positive.* Après un temps d'arrêt, il reprend à partie les chefs de l'école française. La *Revue chrétienne* publie en 1868 un travail étendu sur Victor Cousin, dont il fut fait un tirage à part. L'insuffisance et la superficialité de l'éclectisme, son utilitarisme politique y sont traités avec une mordante ironie.

Je ne l'ai trouvé violent dans sa critique qu'une fois, à l'égard de Cousin, écrivait Sabatier. Et ce qui le mettait si fort en colère contre ce spiritualisme officiel, c'était cette

séparation absolue, ce partage entre la société et la vie, cette tolérance en partie double, ce traité politique imposé à la religion et à la philosophie pour les tenir à distance respectueuse, alors qu'elles ne peuvent vivre et se fortifier qu'en se pénétrant. (1)

C'était bien cela en effet; c'était autre chose encore. Secrétan était jeune au moment où l'intolérance universitaire rendait impossible l'essor libre de l'esprit; il avait vu toute une génération courbée sous le joug, il en avait souffert lui-même.

L'éclectisme de Cousin a fait son temps. L'exposé de la doctrine et sa réfutation passionnée ne sont plus très actuels, mais le discours sur la philosophie, qui lui sert d'introduction, est un morceau didactique tout à fait remarquable. En quelques pages vigoureuses, claires, concises, l'auteur passe en revue les systèmes qui se sont succédé des Pères de l'Eglise au XIX^me^ siècle. Il montre comment il s'enchaînent, s'expliquent les uns par les autres, soit qu'ils se complètent ou que la réaction les inspire. Pour chacun d'eux il trouve le mot caractéristique. Ce tableau rapide est d'un grand style.

Secrétan se rendit bientôt compte que la tyrannie qu'il stigmatisait était déjà fort ébranlée, et que la métaphysique française avait évolué; aussi, cette même année 1868, dans le numéro d'octobre de la *Bibliothèque universelle*, à propos du livre de Félix Ravaisson, *La philosophie en France au XIX^me^ siècle*, résume-t-il ce mouvement dans l'article intitulé : *La philosophie française sous le second Empire*. Le mois sui-

(1) *Revue chrétienne*, mai 1895, p. 358.

vant il y présentait les idées de Ravaisson lui-même, puis, en 1869, la *Philosophie critique* de Charles Renouvier, tandis que dans la *Revue chrétienne* de 1870, il s'adresse à Paul Janet dans un autre travail : *Le christianisme, l'éclectisme et l'expérience*. Il ne se borne du reste pas pour Renouvier à une étude unique. La correspondance privée des deux penseurs a sa contre-partie devant le public. Ils soutiennent un véritable dialogue. Un article en appelle un second, l'un répond aux objections soulevées par l'autre.

Secrétan fit aussi paraître, après son retour à Lausanne, la seconde édition de la *Philosophie de la Liberté*. Il aurait voulu revoir, compléter le livre de sa jeunesse. Etait-ce possible? La pensée peut s'enrichir au cours des années ; autre chose est de reconstruire, même sous le rapport de la forme, une œuvre formant un tout et sortie des entrailles dans son unité. Renonçant donc à tout remaniement, il se borne à de légères retouches de détail, de style, écrit des préfaces nouvelles et, sous forme d'appendice, ajoute un dernier chapitre intitulé *Religion de la conscience*, en souvenir et sur l'expresse demande du frère qu'il avait perdu, Edouard Secrétan. Les deux volumes ne parurent pas ensemble. Le premier, imprimé à Lausanne, aux frais de l'auteur, porte la date de 1866 et le nom de l'éditeur parisien Durand qui consentit à lui servir de parrain. La préface du second est datée de mars 1870. Le livre ne fut néanmoins mis en librairie qu'en 1872, le grondement des canons ayant dans l'intervalle fait taire toutes les autres voix.

* * *

Ce que fut la tempête de 1870 pour la France, pour l'Europe, on le sait. La Suisse en suivit les phases avec angoisse et passion. Le canton de Vaud, redevable de sa liberté à Napoléon Ier, était sympathique à la France; en temps de guerre d'ailleurs, si la politique incline vers le vainqueur, le sentiment instinctif, la générosité spontanée entraînent vers les vaincus. L'unanimité n'était cependant pas absolue, et telle était la surexcitation des esprits que nombre de personnes renoncèrent à se voir. Quant à Secrétan, malgré sa culture plutôt germanique, son attachement pour l'Allemagne, celle du Sud tout au moins, il pencha vers la France quand après ses malheurs elle ne lutta plus que pour l'existence, et sous l'empire aussi de la communauté de race et de langage.

On attendait les nouvelles avec anxiété, on pointait sur la carte avec des épingles les mouvements des belligérants. Les Allemands avançaient toujours : c'était Wörth, c'était Gravelotte, ce fut Sedan. La France, frappée au cœur, se débattait encore. Allait-elle se relever? Gambetta organisait la défense nationale, cette défense qui n'empêcha aucun désastre, mais sauva l'honneur, et sans laquelle les conditions de la paix auraient été peut-être plus dures encore.

Le canton de Vaud et celui de Neuchâtel accueillirent les débris de l'armée de l'Est. Cavaliers, piétons en déroute dévalant par les sentiers du Jura, arrivaient dans les villages, dans un état d'inexprimable détresse. Des ambulances s'organisèrent dans les églises, les salles d'école, partout. La population entière se portait au-devant des lugubres convois. De jeunes hommes exténués, dont plusieurs avaient sans doute

commencé la campagne avec de l'or dans leur ceinture, acceptaient avidement la tasse de breuvage chaud qui leur était tendue, le vêtement que leur offrait une femme, le pain que distribuaient des enfants. Pendant ce temps, la Commune éclatait à Paris :

Je ne mesure plus rien, écrivait Secrétan à Renouvier, je vois que les plus sombres prévisions sont constamment dépassées, je ne sais plus que dire, sinon qu'à mon affection personnelle se joint l'amour des Français; nous les aimons tous tendrement et nous voyons avec désespoir que les forces manquent pour accoucher. Notre espérance défaille, mais dans cette crise effroyable, il faut que vous me pardonniez (1), il faut que je me sente en communion avec vous.

Au milieu de toutes ces misères, nous avons eu pourtant une consolation; les semaines que l'armée de Bourbaki a passées en Suisse ont été un temps heureux, très heureux, pour toute la population; le seul temps vraiment beau dont il me souvienne, tant le bonheur et l'amusement sont choses différentes. Il n'y avait plus ni catholiques, ni protestants, ni Suisses allemands, ni Suisses romands, ni radicaux, ni conservateurs, ni puritains, ni libertins, ce pays n'était réellement qu'un cœur et qu'une âme et chacun était surpris et joyeux de se trouver ainsi. D'ailleurs vos concitoyens étaient si aimables! Aussi avons-nous infiniment plus reçu que nous n'avons donné!... (2)

Secrétan devint à cette époque collaborateur de la *Gazette de Lausanne*. Il n'y écrivait pas régulièrement, mais à partir de 1871 il y fit paraître, jusqu'à la fin de sa vie, des articles sur les sujets les plus variés. Les premiers lui furent inspirés par le sort de l'Alsace et de la Lorraine, dont il aurait voulu qu'on fît une zone neutre :

(1) Un silence prolongé.

(2) *Correspondance Renouvier et Secrétan*, p. 54.

Je n'étais pas content de ce projet qui me semblait cession simulée, écrivait plus tard Renouvier. Hélas ! je doutais encore de la cruelle nécessité. (1)

La guerre, la Commune, amenèrent à Lausanne non seulement les soldats de Bourbaki, mais beaucoup de fuyards civils, chassés de France par les malheurs publics ; à l'avant-garde Juste Olivier, que le siège de Paris avait expulsé de sa maison de la place Royale et ruiné.

Il se réfugia à Gryon sur Bex, dans un vieux et pittoresque chalet appartenant à sa femme. De sa montagne il descendait à Lausanne pour donner des conférences littéraires afin de faire aller le ménage ; il voyait ses anciens amis, s'en faisait de jeunes, adressait des vers gracieux aux blondes et aux brunes, se replongeait dans la société lausannoise, qu'il trouvait bien différente pourtant de ce qu'elle avait été jadis. Et ce n'était pas humeur morose de vieillard : les préoccupations littéraires si ardentes entre 1840 et 1850 avaient fait place à d'autres ; la ville s'agrandissait, prospérait, mais la muse n'y chantait plus. Chez quelques amis, aux Bergières en particulier, il retrouvait un peu de l'atmosphère d'autrefois ; il aimait à y venir causer, le soir ou l'après-midi, à se mêler à la jeunesse, lui, resté si jeune de cœur et d'esprit en dépit des années et des orages de la vie. Le peintre Charles Gleyre fut aussi l'un des hôtes de Lausanne à cette époque. Il y passa plusieurs mois avec sa nièce, M^lle^ Mathilde Gleyre, et revit Secrétan qui l'avait déjà

(1) *Correspondance Renouvier et Secrétan*, p. 59.

rencontré à Paris (1). Il goûtait la philosophie, qu'il pratiquait dans sa manière d'accepter la vie, et goûtait le philosophe aussi. Gleyre parlait peu; mais sa pensée était élevée, parfois humoristique. Il disait en souriant un jour qu'on parlait d'argent, de générosité : « Si j'hérite un million, que mes amis viennent, je partagerai avec joie le premier jour... au bout d'une semaine je ne réponds plus de rien. »

Olivier et Gleyre étaient des enfants du pays, revenant aux mauvaises heures demander un abri à la mère patrie. Les dernières années de l'Empire virent, en revanche, rentrer en France nombre de républicains expulsés, entre autres Pierre Leroux, le publiciste socialiste et mystique de 1830, l'inspirateur de George Sand dans *Consuelo,* fondateur avec elle et M. Viardot, de la *Revue indépendante* en 1841. Après avoir résidé premièrement à Jersey, à la suite du coup d'Etat, il séjourna aussi quelques années à Lausanne. Agé, chétivement vêtu, l'air à la fois candide, bienveillant et inspiré, il frayait surtout avec ses compagnons politiques, qui profitèrent comme lui de l'amnistie de 1869 pour retourner à Paris. Il fréquenta pourtant quelques familles vaudoises. Le professeur de droit, Henri Carrard, l'avait conduit aux Bergières, dont Leroux prit souvent le chemin. Dans de longs entretiens sur son passé, le vieillard exilé re-

(1) Le portrait de Vinet par Hornung ne satisfaisait pas Secrétan, qui trouvait le bas du visage matérialisé. Il aurait rêvé d'en avoir un du pinceau de Gleyre et de le donner au Musée cantonal. Le peintre des *Illusions perdues* était malheureusement à cette époque (1863 à 1870), occupé d'autres travaux et se fit remplacer par un de ses élèves, M. Hirsch. Le portrait ne réalisa pas complètement les espérances de Secrétan, quoique l'expression de la bouche soit, paraît-il, excellente.

trouvait le feu de la jeunesse; il fit connaître à son hôte, sous un jour nouveau, l'auteur de *Lélia* et sut inspirer à Secrétan un intérêt qui se fit jour plus tard dans des articles sur la philosophie et la correspondance de George Sand, où le futur défenseur du droit de la femme la saluait comme un précurseur et traçait ces lignes mêlées de regret et d'admiration :

Généreux champion du droit, que votre éloquence eût été plus puissante si vous n'aviez pas mêlé les privilèges de la passion, auxquels vous n'avez jamais cru d'une foi sincère, aux droits plus incontestables de l'égalité! Et combien n'eussiez-vous pas été plus prompte à démêler ces confusions, combien n'eussiez-vous pas donné plus de force à votre parole, si vous aviez mieux employé la liberté que vous avez conquise! Vous n'étiez pas une sainte, avez-vous dit; quoiqu'il sonne péniblement, le mot est juste, car, avec de tels antécédents, de tels exemples, avec ces instincts puissants, avec cet impérieux besoin d'épancher le bonheur autour de vous, c'est la sainteté qu'il vous aurait fallu pour rester une honnête femme. Mais précisément, c'est la sainteté qu'il vous aurait fallu pour vous acquitter de votre tâche. Vous avez agité les esprits; vous n'êtes pas seulement parvenue à poser la question devant les consciences, vous, dont la parole est lumière, vous n'avez pas su vous faire entendre, on ne reconnaît pas en vous la sœur des Beecher-Stowe et des Joséphine Butler; on n'a pas cru que vous fussiez appelée par la Providence à faire avancer l'humanité dans les voies divines; on ne comprend pas encore, ma sœur, que vous apportez une réclamation de la justice éternelle! (1)

*
* *

(1) *Revue chrétienne*, 1883, p. 685.

Les malheurs de la France forcèrent les Neuchâtelois à pourvoir de nouveau la chaire de philosophie de leur Académie. Le successeur immédiat de Secrétan avait été M. Ferdinand Buisson. La guerre de 1870 déclarée, il demanda un congé pour aller prendre les armes comme garde national. Après être demeuré à Paris tout le temps du siège, il donna sa démission en 1871 afin de consacrer ses forces à son pays.

Durant son court passage à Neuchâtel, ses opinions religieuses ultra-libérales, son opposition en particulier à l'enseignement de l'Ancien Testament dans les écoles, avaient soulevé les protestations émues du camp évangélique à Neuchâtel, à Genève, à Lausanne, où l'ardent protagoniste avait défendu les principes du christianisme libéral dans des conférences publiques en 1868 et 1869. De nombreux orthodoxes répliquèrent par des discours, dans des brochures, entre autres Samuel Chappuis, à Lausanne, Frédéric Godet et Félix Bovet dans le canton de Neuchâtel, où le conflit religieux était, on le comprend, particulièrement aigu. Secrétan ne se mêla point à ces passes d'armes, mais sans être sympathique au christianisme libéral, il rendait hommage à la droiture absolue, à la distinction de caractère de son jeune confrère, et aurait voulu dissiper les préventions de Félix Bovet à son égard. Il écrivait à ce dernier :

> Je le voudrais presque moins pur, moins dévoué, moins généreux, pour qu'il comprît mieux la misère sous laquelle gémit l'humanité...

... Quoi qu'il en soit, c'est un moment bien intéressant dans l'histoire de notre Suisse française, et qui obligera bien des personnes à se rendre compte des fondements de leur foi...

La guerre interrompit le conflit, et M. Buisson fut remplacé à l'Académie de Neuchâtel par un autre Français, M. Alaux, puis par un jeune ami de Secrétan, M. Adrien Naville.

La nouveauté métaphysique, au lendemain de 1870, était la *Philosophie de l'inconscient*, de E. de Hartmann, philosophie pessimiste à outrance, issue de Schopenhauer. On sait que cette doctrine, après avoir établi que toute existence est un mal, cherche le salut dans le retour à l'inconscience primordiale. Cette inconscience, les hommes pourraient y rentrer s'ils faisaient un effort puissant et collectif de volonté pour annihiler la vie. Secrétan exposa le système, avec l'art merveilleux qu'il avait de pénétrer la pensée d'autrui, dans la *Revue de théologie et de philosophie*, puis il en fit la critique dans la *Revue chrétienne*, en 1872.

Le nouveau système, dit-il, fait si bien corps avec l'ensemble du mouvement philosophique antécédent, il forme si évidemment un anneau de la grande chaîne spéculative; en même temps il fait droit d'une manière si scrupuleuse et si complète à la direction moderne des recherches scientifiques, où l'expérience des sens règne seule à l'exclusion de toute pensée à priori; il relie si bien le présent au passé, qu'il nous a semblé mériter d'être connu en pays de langue française. (1)

(1) Ces articles ont été réimprimés dans *Essais de philosophie et de littérature*, p. 209.

Mais la métaphysique n'absorbait pas Secrétan au point de le laisser étranger aux questions pratiques. Il prit une part active à la propagande partie de Genève en faveur d'une réforme électorale sur les bases de la représentation proportionnelle. Grâce à l'initiative de sept citoyens genevois, à la tête desquels était Ernest Naville, le véritable apôtre du mouvement, il se forma en 1865 une association, la première en date en Europe, pour répandre par la parole, la presse, par tous les moyens possibles, le principe de la représentation des minorités.

Sans avoir combattu sur la brèche comme Ernest Naville, Secrétan se rallia dès la première heure à la petite armée réformiste.

En 1868, à l'occasion du Jubilé cinquantenaire de la Société de Zofingue, beaucoup de Vieux-Zofingiens se rendirent dans la petite ville argovienne, et, joyeux vétérans, marchèrent en tête du cortège, coiffés de la casquette blanche, ceints du ruban rouge et blanc. Naville profita de cette occasion unique pour défendre devant cette élite de citoyens suisses de tout âge, des jeunes surtout, la cause qui lui tenait à cœur. « Cause de justice et de paix, bien élevée au-dessus de la division des partis politiques. » Secrétan prit ensuite la parole pour appuyer les idées de son vieil ami. On retrouve son nom à la tête de la section vaudoise; il rédigea des circulaires, se rendit en délégation à Berne, et jusqu'à la fin de sa vie prêcha dans les journaux la représentation proportionnelle. Peu de mouvements ont pris une si rapide extension. La petite plante déposée dans le sol avec foi a vite grandi, étendu ses rameaux sur les peuples ; le principe défendu

par quelques hommes convaincus, au bout de cinquante ans, est appliqué dans plusieurs cantons, discuté dans les Chambres fédérales, et dans les Parlements des plus grands pays. L'avenir semble lui être acquis.

Dans le même temps, Secrétan plaidait à Lausanne en faveur de la cathédrale, l'église aux lignes nobles et douces qui, de sa terrasse, domine la ville et semble la bénir. La flèche incendiée en 1825 — Secrétan se rappelait la nuit lugubre où la foudre l'avait frappée — avait été rebâtie. Elégante, élancée, elle était charmante, mais la base, trop étroite, reposait à faux sur la voûte du chœur qui se fendait et menaçait ruine.

L'Etat fit inspecter l'édifice par des hommes de l'art, par Viollet-le-Duc en particulier. Une restauration s'imposait, mais on allait lentement en besogne, la dépense serait lourde pour un petit pays agricole, l'opinion n'était pas encore entraînée. L'initiative privée vint à la rescousse. Le 19 novembre 1869, une réunion publique fut convoquée à l'Hôtel de ville; un comité de sept membres dont Secrétan fit partie, et dont L. Ruchonnet, conseiller d'Etat, fut nommé président, se constitua séance tenante et se mit activement à l'œuvre. Une pétition fut adressée au Grand Conseil, des comités de district se chargèrent de recueillir les dons, d'ouvrir des souscriptions. Dans tout le canton, l'appel fut accueilli avec enthousiasme. A Lausanne, des dames, dans le nombre une amie des Secrétan, la charmante M^me^ Lochmann, organisèrent un bazar pour lequel Juste Olivier, Eugène Rambert, donnèrent des vers, le printemps des fleurs, la jeunesse

des chants. Ce fut une fête publique. La partie était gagnée; le gouvernement fit presser les travaux, relever la flèche, reconstruire le porche des apôtres, consolider les contreforts, et Secrétan eut la satisfaction de penser que l'assemblée de 1869 ne s'était pas réunie en vain.

CHAPITRE II

1874-1877

Discours laïques. Voyage en Italie. *Paysages vaudois.*

En 1874 Secrétan quitta les Bergières. Il s'établit dans le même quartier, mais plus près de la ville, ce qui lui permit de faire la tentative de grouper autour de lui ses élèves, un soir par semaine, comme jadis. Un de ses étudiants, qu'il aimait, et dont il suivit la carrière avec un bienveillant intérêt, Edouard Rod, retraçait au lendemain de la mort de son ancien professeur la physionomie de ces réunions :

Après ses cours, il nous invitait chez lui, pour lui soumettre nos objections. Il nous offrait alors de longues pipes et de la bière, s'installait dans son fauteuil et attendait, enveloppé dans un nuage de fumée en caressant sa belle barbe blanche de son geste familier. Nous avions grand'peur. Nous nous sentions vaguement en présence d'un esprit que notre âge ne nous permettait pas de comprendre. Cependant, comme il fallait bien dire quelque chose, puisque nous étions là, l'un de nous se dévouait, exposait que le problème de la connaissance ne lui semblait pas très clair, ou qu'il avait des doutes sur la question de l'origine du mal. Alors, « le philosophe », — comme nous l'appelions, — se lançait à travers les espaces; et parfois, quand il constatait que nous le comprenions de moins en moins, il se mettait dans de grandes colères, donnait de la voix et tapait du poing sur la table, mais sans laisser jamais s'éteindre sa pipe.

Ses cours nous semblaient obscurs, et nous passions des heures pénibles sur nos cahiers, quand il s'agissait de rédiger

nos notes. Nous y rencontrions des images d'une hardiesse peu académique, qui nous déconcertaient. Je me rappelle, entre autres, cette définition de Leibnitz, qu'il nous développa pendant toute une leçon : « Leibnitz, c'est un pigeonnier fermé ! »

Pourtant, ces cours éveillaient en nous beaucoup d'idées, attiraient et retenaient notre attention sur des problèmes dont ils nous faisaient comprendre ou pressentir la grandeur. Nous aimions cette pensée qui se cherchait sans cesse, avec une sincérité absolue, avec une passion de vérité jamais satisfaite, toujours prête à sacrifier les résultats acquis pour en poursuivre de nouveaux, plus proches de l'idée entrevue... (1)

Le tableau est gracieux, il est fidèle; les soirées ne battirent que d'une aile; les convives arrivaient clairsemés, la métaphysique familière avait décidément tort. Secrétan s'y résigna, et fit dès lors l'économie de sa bière, de ses pipes et de son temps.

Il réunit en revanche de nombreux auditoires à Lausanne, à Genève, à Neuchâtel, à Berne, pour entendre des conférences sur la *Conscience* en 1873, sur le *Bonheur* en 1874, deux morceaux parmi les plus populaires du penseur vaudois. Le premier est un limpide et lumineux exposé du rôle et de la nature de l'obligation morale :

... La bonne conscience n'est autre chose que le rapport normal de la raison à la volonté, la conscience est le caractère obligatoire de la raison...

... Du moment où l'on a vu que la connaissance du bien que la conscience nous prescrit de faire est l'ouvrage de la raison, l'on ne s'étonne plus de trouver cette raison soumise à la loi du développement comme toutes nos facultés, et l'on n'aper-

(1) *Journal des Débats*, 25 janvier 1895.

çoit plus de contradiction dans la double thèse que l'autorité de la conscience est absolue et que la conscience n'est point infaillible. Si vous voulez écarter toute apparence de contradiction dans les mots, vous direz que c'est la raison qui n'est pas infaillible et que la conscience n'ordonne rien autre sinon d'obéir à la raison. En d'autres termes, la conscience nous impose l'obligation de faire le bien et de rechercher en quoi consiste ce bien qui doit être fait...

Les personnalités influentes sont celles qui reproduisent en elles la pensée de leur époque avec le plus de fidélité tout ensemble et d'originalité. Dans l'ordre intellectuel, ce sont les génies; dans l'ordre moral, ce sont les saints. Les fautes et les erreurs de ceux que l'humanité d'une époque appelle ses saints et ses génies empoisonnent l'avenir; leurs découvertes, leurs efforts sincères l'enrichissent et l'épurent. La vérité morale se dévoile progressivement à ceux qui pratiquent fidèlement le devoir tel qu'ils l'ont compris. En d'autres termes, la vérité morale est à l'état de formation constante dans la conscience de l'humanité, par les efforts des individus... Le lien qui unit la créature au Créateur, c'est la conscience. Ainsi la conscience morale manifeste réellement ce qui fait le fond de notre être, précisément parce qu'elle est la voix de Dieu parlant en nous... Raison pour nous, volonté en Dieu, la loi que la conscience révèle est l'acte même de Dieu qui constitue la substance et le fond de notre être... (1)

Nulle part ailleurs, Secrétan n'a condensé ses idées d'une manière à la fois plus précise et plus complète que dans cette courte étude ; ce jugement est celui de M. Maurice Millioud :

Si l'on me demandait, dit-il, ce qu'il faut lire de Secrétan pour démêler sa pensée et son esprit en moins de cinquante pages, je répondrais : Prenez les *Discours laïques* au chapitre de la conscience. (2)

(1) *Discours laïques*, 2me édition, p. 200, 291, 297, 307, 308.

(2) *Gazette de Lausanne*, 29 janvier 1911.

A son tour, le discours sur le *Bonheur*, dans une langue animée, claire, poétique, applique à la vie de chacun, à la poursuite universelle du bonheur, le double principe de la liberté et de la solidarité. Se réaliser soi-même en se donnant volontairement, en cherchant le bien des autres, c'est, dans le monde imparfait où nous vivons, non pas le bonheur absolu, mais l'ordre, mais la santé morale, la position normale. L'être qui travaille au bien du tout dont il fait partie se sait aimé de Dieu. Tel est le secret de sa sérénité, telle est la source intarissable de sa joie.

Le dévouement à la communauté, le respect du droit d'autrui, l'amour de l'humanité seront les conditions du bonheur individuel, celles aussi du bien de l'Etat. Tel est l'objet d'un troisième discours, *Une condition de la liberté politique*, prononcé à Lausanne en 1875, où Secrétan, paraphrasant la devise de l'écusson vaudois, *Liberté et Patrie*, cherchait à définir la liberté politique qui, loin de résider dans l'indépendance absolue de l'individu — négation de l'ordre social, — a pour condition l'égalité des droits, et impose à l'individu le devoir de limiter sa propre liberté dans la mesure où l'exige le respect des droits d'autrui.

... Pour que l'unité d'une société résulte de la liberté de ses membres, il faut que, renonçant à se prendre eux-mêmes pour but exclusif, chacun d'eux prenne pour but le tout et les autres membres de ce tout. En d'autres termes, il faut qu'ils *s'aiment*. L'amour est l'unique solution possible du problème de notre destinée, de ce problème impliqué dans notre essence, savoir que nous sommes des touts et des parties ensemble et simultanément... (1)

(1) *Discours laïques*, p. 332.

Cet amour, pour être vrai, sincère, désintéressé, doit trouver sa source dans l'amour de Dieu ; une nation libre doit être religieuse, d'une religion intime, profonde, personnelle, qui fondera l'église universelle.

... En haine de l'église autoritaire, que seule il connaît, le libéralisme s'efforce aujourd'hui de détruire la religion, pour couper le mal par la racine. Il n'y parviendra pas et ne travaille qu'au profit des superstitions grossières ; en détruisant la religion, il n'aboutirait qu'à mutiler cette âme de l'homme que l'église veut étouffer. Sa haine est cent fois légitime, mais ce qu'il n'aperçoit pas, c'est que l'église autoritaire est une autre manière d'anéantir la religion, puisqu'elle supprime la personne, la conscience, qui en forme le sujet et le siège.

Et sans religion, sans l'amour des hommes en Dieu, sans l'amour de Dieu dans les hommes, sans la vraie église à bâtir, la liberté politique, privée de son juste emploi, ne possède point aux yeux du peuple une valeur proportionnée aux sacrifices qu'elle impose, et s'écroule incessamment sur elle-même en dépit des garanties les mieux combinées et des efforts les plus généreux. Il y a là un malentendu qu'il faudrait dissiper sans trop attendre, car l'Europe en meurt. (1)

Cette conclusion présente encore aujourd'hui une poignante réalité. Le début du travail faisait au contraire allusion aux circonstances particulières du canton de Vaud à l'époque où il fut écrit.

La constitution fédérale de 1848 ne répondait déjà plus à tous les besoins. Un premier projet de revision fut rejeté en 1866. En 1870 le Conseil fédéral, sur l'initiative du conseiller national Brunner, se mit en devoir d'élaborer un programme complet où figuraient, entre autres, la centralisation militaire, l'unification du droit et le referendum facultatif, ce qui compro-

(1) *Discours laïques*, p. 354, 355.

mettait le principe de la double majorité du peuple et des cantons.

Tel qu'il sortit des débats parlementaires, le programme fut trouvé trop centralisateur par les cantons catholiques et une partie de la Suisse romande. (1) Présenté à la votation du 18 mai 1872, il fut repoussé par une majorité de 5000 voix. Le vote global du canton de Vaud — 50 000 non — fut déterminant. La nouvelle de ce triomphe excita un enthousiasme sans pareil. A Lausanne, la population se répandit dans les rues, des femmes se jetèrent dans les bras les unes des autres, le canon gronda, la ville se pavoisa en un clin d'œil, et, le soir, s'illumina brillamment. Ce fut une heure de délire, mais ce ne fut qu'une heure. Dès l'année suivante, le projet, repris avec diverses modifications, était accepté le 19 avril 1874 par une forte majorité, le canton de Vaud ayant renoncé à une opposition qui lui aliénait les sympathies de la Suisse allemande.

Secrétan prit la plume dans cette joute politique et signa, dans la *Gazette de Lausanne*, plusieurs articles où il plaida la cause de l'autonomie cantonale. Le passé explique cette attitude, qui avait été en 1872 celle du pays de Vaud tout entier, comme le constate l'exorde ému du discours dont nous avons parlé plus haut : *Une condition de la liberté politique.*

... *Liberté et Patrie*, cette devise n'est pas un accessoire, un ornement ingénieux ; elle résume la courte histoire, elle exprime la substance même du Canton de Vaud : c'est bien au cœur qu'il fallait l'écrire.

(1) M. P. Maillefer, *Histoire du canton de Vaud*, p. 507.

Pour l'entendre comme ceux qui l'ont faite, il convient de se reporter à la date de son origine. La patrie qu'elle nomme n'est pas la Suisse, à laquelle nous appartenions depuis trois siècles déjà, c'est la *patrie de Vaud*, cette terre romande dont la nature et l'histoire avaient formé l'individualité bien distincte, et qui arrivait pour la première fois à l'indépendance, à la réalité de l'existence.

La liberté dont parle notre écusson ne présente pas une idée essentiellement différente. Ce n'est pas le suffrage universel, la participation de tout citoyen sans exception à la gestion des affaires publiques. Ce n'est pas non plus la liberté de l'individu vis-à-vis du gouvernement quel qu'il soit, l'élargissement de la compétence privée aux dépens de l'autorité. Sans avoir rien de bien rigoureux, la tendance de nos grands-pères était plutôt favorable au pouvoir, et nos institutions en ont gardé l'empreinte d'un gouvernementalisme assez prononcé. Non, la liberté du 14 avril 1803 était la liberté de la patrie. Patrie, c'était la *sécession*; nous n'étions plus accouplés, subordonnés à une majorité de langue étrangère, nous n'étions plus Bernois, nous étions Vaudois. Liberté, c'était la *révolution*; nous n'étions plus soumis à l'oligarchie héréditaire d'une ville, et nous n'en voulions subir aucune autre à l'avenir : nulle classe, nulle commune, ne pourrait plus obtenir de prérogative, et nos magistrats, quel que fût le mode de leur élection, sortiraient du milieu de nous pour y rentrer.

Cette patrie de Vaud, nous ne la possédons plus ! Nous l'avons donnée, le cœur un peu gros, mais enfin, nous l'avons donnée. Nous sommes redevenus ce que nous étions, l'annexe d'une nation qui parle un autre langage, qui a, sur bien des choses, d'autres vues, d'autres habitudes, d'autres besoins que les nôtres. Nos lois se font de nouveau dans la ville de Berne, non sans notre concours, à la vérité, — nos représentants forment à peu près la quinzième partie des conseils législatifs, — mais notre indépendance est réduite à bien peu de chose : la patrie, au sens de 1803, n'existe plus. Néanmoins, nous avons toujours une patrie. Ce que plusieurs regrettent était peut-être en grande partie une illusion. Sous le premier Napoléon, notre souveraineté se réduisait à des proportions municipales. Elle n'a jamais eu de sens que dans la Confédération et par la Confédération ; or l'existence d'un tel lien fédéral deviendrait

impossible s'il ne répondait pas aux besoins du plus grand nombre des associés, si l'un d'entre eux refusait absolument de les resserrer ou de les détendre conformément aux vœux des autres. La Suisse sera toujours l'objet de nos affections ; mais l'amour qui ne coûte rien ne vaut pas grand'chose. La Suisse nous deviendra chère dans la mesure de nos sacrifices. Nous avons donné la patrie du 14 avril, nous en trouverons l'équivalent, et plus que l'équivalent, sous une forme plus haute, dans une patrie plus large.

Et la liberté ! Nous l'avons aussi donnée, la liberté de 1803, s'il est vrai qu'elle signifiât, par-dessus toute autre chose, l'autonomie de notre petit peuple. Mais le sens plus général, plus élevé du mot de liberté n'était pas étranger à nos pères : cette liberté plus générale, plus élevée, nous l'attendons de la Suisse, non sans quelque appréhension, mais nous pouvons y travailler, quoique nous n'y travaillions pas seuls, ni pour nous seuls. C'est cette liberté qui peut rendre plein et complet l'amour que la Suisse nous inspire. Nous retrouverons la patrie, nous l'aurons conservée et fortifiée, si nous savons garder, si nous faisons prévaloir la liberté... (1)

Secrétan, dans le volume intitulé *Discours laïques*, publia en 1877 *le Bonheur*, *la Conscience*, *les Conditions de la liberté politique*, à la suite d'une série d'articles d'un caractère plus métaphysique, groupés sous la dénomination générale de l'*Empirisme contemporain*, et qu'il avait lus aussi sous forme de conférences à Genève et à Lausanne. Dans un travail paru dans le *Chrétien évangélique* de 1878, M. Philippe Bridel écrivait au sujet de ces études :

... Lorsque, il y a plus de trente ans aujourd'hui, M. Secrétan rédigeait son système, l'idéalisme (avec Hegel et Schelling) s'était emparé de la domination des esprits, l'*idéalisme spéculatif*, c'est-à-dire une tendance qui prétendait tirer de la raison même et de ses lois la connaissance de tout ce qui doit

(1) *Discours laïques*, 2me édition, p. 324 à 326.

être, et, par conséquent, disait-on, de tout ce qui est. C'était là se dispenser trop aisément de la tâche d'observer les faits eux-mêmes, et ne pas voir qu'au lieu d'accord il y a précisément opposition entre eux et ce que la raison postule. En méconnaissant la nécessité de l'expérience, on ébranlait un des deux piliers de la philosophie, et c'est à la défense de celui-ci qu'il fallait courir. Voilà pourquoi M. Secrétan consacrait alors tant de pages à l'étude critique de l'idéalisme et le prenait comme point de départ pour le dépasser en le réfutant. Il montrait que l'Etre absolu ne pouvait être autre chose qu'une absolue liberté, par conséquent un insondable mystère. Nous ne saurions donc connaître aucune de ses déterminations autrement qu'en consultant les faits : la nature et l'histoire, qui sont les actes, seuls saisissables, de cette insaisissable liberté.

Aujourd'hui, le vent a tourné; car le vent tourne en philosophie comme ailleurs, et l'histoire des systèmes n'est, comme celle des empires, qu'une longue suite d'actions et de réactions. Aux excès de l'idéalisme spéculatif ont donc succédé d'autres excès opposés, ceux de l'*empirisme*, dont la tendance générale est d'ignorer l'idéal rationnel et moral, et de ne vouloir se fier qu'aux résultats de l'expérience sensible. C'est donc maintenant le droit de la raison, de l'idée qui est méconnu ; c'est l'autre pilier de la philosophie qui est ébranlé, et à la défense duquel M. Secrétan consacre ses discours actuels...

Nous n'essayerons pas de résumer tant d'observations intéressantes, d'analyses instructives, de solides raisonnements et de fines critiques. Nous nous bornerons à relever deux points qui nous paraissent fondamentaux.

Le premier constitue ce qu'on peut considérer comme la réfutation radicale de l'empirisme, sous quelque forme qu'il essaye de se présenter. Sous peine d'ignorer les résultats acquis par la pénétrante critique de Kant, il faut décidément reconnaître que nulle expérience ne nous est possible que grâce à l'usage des lois de notre pensée. « Tout effet a une cause », voilà par exemple un principe sans lequel nulle expérience ne s'opère, que toute expérience suppose ; or, il est clair, par cela même, que ce principe ne saurait être à son tour le résultat de l'expérience, et qu'il lui est au contraire

essentiellement antérieur. Ce principe, qu'on ne saurait rejeter sans couper toute science à la racine, n'est donc autre chose qu'une loi de la pensée même, qui l'applique nécessairement, sitôt qu'elle entre en acte à la sollicitation de telle ou telle impression sensible. Il en est de même, quoique cela soit peut-être moins évident à première vue, de plusieurs autres principes dont l'expérience ne peut se passer et qu'elle ne peut qu'emprunter à la raison. Dès lors, conclut à bon droit M. Secrétan, si l'expérience à laquelle on fait profession de croire suppose nécessairement la foi aux lois de la raison, de quel droit prétendrait-on mettre en doute l'affirmation fondamentale de cette même raison, savoir l'existence de l'Etre parfait ? De quel droit surtout, quand on accepte dans le détail ce principe *a priori* que toute chose a sa cause, se refuser à admettre que l'ensemble des choses a forcément aussi sa cause première, et que si rien ne vient de rien, il n'est pas possible que tout vienne de rien ?

Un autre point intéressant est la position que prend M. Secrétan vis-à-vis des théories dites transformistes... (1)

Le vent tourne en philosophie, disait M. Bridel, constatant l'évolution accomplie entre l'apparition de la *Philosophie de la Liberté* et le courant des idées en 1876. Il a continué à tourner dès lors. L'athéisme, les prétentions hautaines de la science à tout expliquer, ont à leur tour baissé pavillon sous un souffle nouveau d'idéalisme qui pousse la spéculation contemporaine jusque dans les régions du mysticisme. En revanche, les théories du transformisme, très discutées à leur apparition dans les milieux spiritualistes, sont généralement acceptées aujourd'hui dans leurs grandes lignes. L'argumentation de Secrétan n'en reste pas moins actuelle dans sa prise de corps avec le matérialisme toujours vivace, tandis qu'un intérêt historique s'atta-

(1) *Chrétien évangélique*, 1878, t. XXI, p. 181, 182.

che aux pages consacrées à Darwin. En 1877, dans le monde orthodoxe, protestant et catholique, absolument hostile au nouveau point de vue, analyser avec calme les conclusions de l'évolutionnisme paraissait une tentative téméraire. Secrétan était en mesure de le faire, grâce à sa propre conception de la création, envisagée comme une marche ascendante réalisée par l'effort de la liberté.

Sympathique à la doctrine transformiste, il fait cependant ses réserves ; il demande qu'on lui rende compte de la persistance de l'espèce, à laquelle il attribue une réalité positive, avec le pressentiment très juste que là était surtout le point faible du système, point que la science actuelle, en dehors de toute préoccupation religieuse, a remis en effet en question. Il affirme surtout que le comment de la Création, si plausible qu'il puisse être, n'en explique pas le pourquoi. Ce sont des idées de deux ordres « qui n'ont nul rapport ».

Avec les discours sur l'empirisme contemporain cessèrent les relations entre Secrétan et la *Bibliothèque universelle*, où ils avaient d'abord paru. Cette revue voulait conserver un caractère exclusivement littéraire, politique ; la métaphysique l'effarouchait ; elle lui faisait à la rigueur une petite place, à la condition d'être discrète, de compter ses pages, d'accepter des avis. Le directeur le laissa entendre au philosophe vaudois, qui se le tint pour dit et n'offrit plus sa prose.

Un contre temps d'une autre nature empêcha Secrétan de terminer un livre qu'il avait sur le chantier, dont il avait parlé dans sa correspondance avec Renouvier et qu'il avait déjà annoncé : *Le malentendu du siècle*. A la suite d'illustres exemples, il avait choisi la

forme du dialogue pour discuter la position respective des arts, de la science, de la politique, de la philosophie et du christianisme. Une partie du manuscrit, prêtée à un ami, ne lui fut pas retournée. Il fit en vain des recherches : on ne sut jamais à qui s'en prendre, à l'ami, à la poste, au feu ou à l'eau. L'auteur se remit à l'ouvrage : il dut constater combien il est difficile de rédiger à nouveau des pages où l'on a tracé le premier jet de sa pensée. On cherche une forme qui flotte dans le souvenir et lui échappe, l'inspiration ne revient pas, la lassitude arrive. Découragé, Secrétan renvoya ce travail à de meilleurs jours, en entreprit d'autres, dispersa à droite et à gauche les idées qu'il avait voulu mettre en œuvre, et c'est ainsi que le *Malentendu du siècle* ne put voir le jour. Félix Bovet le regrettait, car il avait trouvé remarquables les passages que l'auteur était venu lui en lire à Grandchamp. En effet l'éloignement n'avait rien changé aux rapports des deux amis, et la mort de M^me^ Bertha Bovet, survenue en 1874, avait rapproché davantage encore Secrétan de la famille, dont il partageait le deuil.

* * *

En 1875, Secrétan avait pu réaliser un rêve longtemps caressé et se mettre en route pour Rome.

Il y a tantôt quinze ans de cela, le train de Modane arrivait à Turin vers cinq heures de la matinée. Celui de Gênes ne partait qu'à huit. On était à la fin de mars et pourtant des tas de neige bordaient encore les chemins, la température était glaciale. En attendant le jour nous trouvâmes un abri dans une

église où quelques lampes, allumées devant les autels, répandaient un peu de chaleur et de lumière. L'hospitalité de Dieu nous parut douce...

Ces lignes, empruntées au dernier livre de Secrétan : *Mon Utopie*, sont inspirées par les souvenirs de ce voyage. Jeune, il avait été à Venise ; en 1844, il descendit le Rhône avec quelques amis, s'arrêta à Marseille, à Gênes, puis, après avoir suivi la route de la Corniche du levant, il se sépara de ses compagnons à Livourne pour se rendre seul à Florence, mais son séjour n'y fut pas long. Dès lors il avait toujours désiré revoir l'Italie. Enfin les circonstances furent favorables à ce projet. Les vacances de Pâques, un peu allongées, lui donnaient cinq semaines de liberté dans une saison souriante. Deux de ses filles furent de la partie. Chacun y allait de son écot. Entrepreneur de l'expédition, il se chargeait de couvrir le déficit si le budget était dépassé. Conditions : voyage en troisième classe, point de bagage à enregistrer. Secrétan s'était muni d'un passeport diplomatique par l'entremise de son ami Melegari, l'exilé d'autrefois devenu représentant de l'Italie auprès de la Confédération Suisse, et portait à sa boutonnière, avec une nuance de coquetterie, le ruban vert de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, décoration qui lui avait été conférée en 1866 à l'instigation de Melegari, et de M. Berti grand admirateur de la *Philosophie de la Liberté*.

La route du Cenis était seule ouverte alors. Si l'hiver régnait encore en Piémont, le printemps battait son plein sur les rives de la Méditerranée. A Gênes, les voyageurs coururent la ville, les petites rues, et se promenèrent sur la mer bleue.

En gare de Gênes, pour une raison quelconque, Secrétan dut, au moment du départ, exhiber son passeport. L'heure sonnait, la machine était prête ; d'un geste, le chef de station retarda le signal, puis, le document dûment replié, un compartiment de première classe fut ouvert devant les étrangers. Hélas ! ils montèrent en troisième, chose inouïe en Italie pour des gens qui se respectent. Le jeu de physionomie des employés fut amusant. Amusant surtout le public populaire serré sur les bancs durant le trajet : ouvriers de Massa et de Carrare, comptant leurs lires en papier après la paie du samedi soir ; femme du peuple au profil de madone, petit agriculteur au langage très pur ; ce dernier sortit d'un geste confiant un diplôme de membre d'une corporation pieuse, ajoutant : « Vous allez à Rome, c'est pour voir le pape ? » « Non, répliqua Secrétan, nous sommes protestants. » Une nuance de déception se lut sur les traits du fervent catholique, un silence se fit, puis, avec un sourire, il reprit : « N'importe, toutes les religions sont sœurs — *sono sorelle.* » — Ces rencontres ravissaient Secrétan ; il savait les faire naître. Sa grande taille, sa barbe blanche, son air bienveillant, attiraient au *Signor Padre* la confiance et le respect, et quand parfois, pour aller un peu plus vite, les voyageurs prenaient un express, ils regrettaient, au milieu des messieurs en redingote et des dames gantées, le public bien italien des trains locaux. La plage de Sestri Levante, avec son cap exquis scintillant sous un ciel d'azur, avait été une féerie ; féerie aussi, à Pise, la place du Dôme parcourue le soir au clair de lune en attendant de la revoir dès le matin à la clarté du soleil et d'étudier les fresques

du *Campo Santo*. Puis ce fut la route de la Maremme et Civita-Vecchia, où l'ami de Secrétan, le pasteur Frédéric Frossard, alors établi à Rome, était venu à sa rencontre ; petit, boitillant, mais alerte, original, les gens reconnaissaient en lui un homme d'église et l'appelaient partout *Signor Abate*. Dans un vieil hôtel, encastré dans les murs d'enceinte de l'ancienne petite cité, les chambres, hautes comme des chapelles, ouvraient directement sur la mer leurs larges fenêtres taillées dans l'épaisseur de la pierre. Le lendemain, par un temps splendide, vision de la ville éternelle et départ immédiat pour la villa Albano, encore ouverte au public à cette époque une fois tous les quinze jours. Toute fleurie d'anémones dans les pelouses, de camélias dans les massifs, avec ses pins superbes, sa merveilleuse collection de marbres antiques, elle eut la primeur de l'émotion des pèlerins.

Le logis retenu pour Secrétan par ses amis était au cœur de la ville, non loin de l'Eglise Saint-Louis des Français, dans le haut d'une sévère et solide bâtisse, aux portes de chêne épaisses, garnies de ferrures massives comme au temps des condottieri, des sièges et des coups de mains. Les hôtes, un vieil employé papalin et sa femme, avaient des tourterelles, un énorme chat, l'humeur joviale et une inépuisable complaisance. Deux chambres à coucher séparées par un petit salon dallé, une cheminée où l'on allumait de grands feux de branches de pin les jours de pluie ; en face de la maison un restaurant, rendez-vous d'officiers piémontais, où l'on pouvait aller manger de la vraie cuisine italienne : fritto et risotto ; tout cela constituait une installation amusante, sinon très confortable.

Secrétan aimait la peinture ; son initiation s'était faite à Munich, et les trésors de Rome, qu'il ne put qu'entrevoir en trois semaines, lui procurèrent une véritable joie. Plus encore que la peinture, il admirait la sculpture. La glyptothèque du roi Louis de Bavière avait formé son goût ; il s'était tout jeune épris de la belle statue de femme, son enfant sur les bras, successivement inscrite au catalogue sous le titre de Leucothoé, nourrice de Bacchus, puis de la Paix soutenant la Richesse. N'importe le nom, c'est une femme noble et pure, type de la maternité, grave, heureuse, une vraie madone de pierre, qu'il adora presque à Munich. A Rome le même sentiment le saisit à la villa Ludovisi dont les jardins, respectés à cette date par les constructions modernes, renfermaient le merveilleux petit musée où se trouvaient la grande tête de Junon, splendide dans sa majesté faite de force et de douceur, appelée encore Junon Ludovisi, et le groupe tragique du Gaulois qui, pour échapper à l'horreur de l'esclavage, se frappe lui-même après avoir tué sa compagne. Secrétan ne pouvait s'en détacher. Mais plus que les trésors du Vatican, la Sixtine, Saint-Pierre, les églises, les palais et leurs collections, il aima la ville, les rues parcourues au hasard ; la vue plongeant sur le Tibre de quelque villa laissée à l'abandon au sommet du Janicule ; la petite terrasse du couvent de Saint-Onuphre où l'ombre du Tasse flottait encore dans le silence ; la campagne solitaire, enfin les lignes brisées des aqueducs, et les montagnes de la Sabine se profilant à l'horizon.

Au retour il prit un train local pour faire le trajet de Rome à Florence par l'Ombrie, se délectant à en-

tendre la conversation des paysans aux interminables haltes des petites stations ; près de Foligno deux campagnards improvisèrent : un vieillard à barbe blanche et un homme encore jeune, à l'œil vif, au geste prompt, se donnaient la réplique. Ils parlaient vite, avec un mélange de dialecte ; aussi comprenait-on assez bien pour s'intéresser aux aventures d'un conscrit, assez imparfaitement pour fermer l'oreille à demi à celles, plus scabreuses, d'une *donna dannata*. Les hommes lançaient parfois un mot, les femmes riaient, tout l'auditoire était suspendu aux lèvres des deux aèdes. A Florence, les voyageurs n'allèrent plus à la découverte. Secrétan conduisit ses filles là où ses souvenirs l'attiraient, à Saint-Marc avant tout. En 1844, il écrivait déjà à sa femme :

Je reviens du couvent de Saint-Marc. Les vieilles fresques qui en décorent les murs surpassent tout ce que j'ai vu jusqu'ici et ne peuvent être surpassées elles-mêmes...

Dans une autre lettre de la même date, à propos de la galerie des offices :

Il n'y a rien de plus beau que ces éternelles madones, mais pour la pensée religieuse c'est beaucoup trop beau. Dans les madones de Raphaël, le sentiment religieux se mêle à la vie et lui donne sa couleur. Dans les vierges antiques de Fra Angelico il absorbe absolument tout le reste, et pour une peinture vraiment religieuse il faudrait cela...

La fameuse Vénus de Médicis n'est pas faite, il me semble, pour produire une grande impression ; elle est très jolie femme, mais il n'y a rien chez elle qui parle proprement à l'âme. J'aime presque autant l'Apollino qui lui sert de pendant, mais la merveille du musée est le groupe de Niobé. Après avoir vu naître la statuaire grecque dans la salle des Eginètes à Munich,

il faut en admirer le déploiement grandiose et complet en face de la Niobé! C'est calme et déchirant à la fois. Toutes les figures attendent la mort, toutes les attitudes expriment la même pensée et cependant sont variées à l'infini. L'effroi naïf, sans retenue, ne se trouve que dans la plus jeune des filles, encore enfant, qui se serre dans les bras de sa mère. Celle-ci s'efforce de la protéger, elle ne vit pas pour elle-même et sa douleur n'est pas de la crainte.

Parmi les souvenirs de voyage de Secrétan, l'un des plus vifs fut l'audition à Saint-Pierre, durant la semaine sainte, d'un *miserere* de quelque vieux maître; les notes s'enlaçaient en sonorités étranges, en demi-tons éperdus qui lui laissèrent une impression inoubliable, car s'il appréciait la peinture, la sculpture, l'architecture, son art de prédilection était la musique. Il ne jouait d'aucun instrument, n'avait pas la voix juste, mais il aimait la musique, elle lui était bienfaisante. Jadis, quand il composait ses premiers cours, les leçons qui devinrent la *Philosophie de la Liberté*, on se rappelle que sa femme et Henri Durand lui faisaient des concerts de guitare et de chant. Plus tard quand, après une journée commencée avant l'aube, il se reposait le soir dans son fauteuil, les yeux fermés, il se plaisait à entendre jouer sur le piano ses airs favoris. Il était du reste éclectique, bien que ses préférences allassent aux oratorios et aux grandes œuvres dramatiques, Fidelio en particulier, auquel il avait souvent assisté à Munich.

* * *

Secrétan avait le goût des voyages, des trajets en chemin de fer, mais les longues courses à pied surtout le délassaient. M^me^ Secrétan ne pouvait plus accompa-

gner son mari. Elle était remplacée par sa fille aînée, enthousiaste de la nature et bonne marcheuse comme son père. Ils gagnaient ensemble les Alpes Vaudoises ou les vallées du Valais et de la Savoie ; les Ormonts, Gryon, Trient, Saas Fée, Argentière, Courmayeur, les eurent comme hôtes. Quand le loisir manquait pour de lointaines expéditions, ils parcouraient le Gros-de-Vaud ou le Jorat, célébrés déjà par Secrétan lorsque, à l'âge de quatorze ans, il racontait son odyssée de Lausanne à Stuttgart. Il reprit la plume pour en décrire avec amour les aspects dans des articles publiés de loin en loin dans la *Gazette de Lausanne* sous le titre de *Paysages Vaudois*. Ces descriptions, tracées au hasard du chemin, permettent de surprendre Secrétan dans le laisser-aller des courses pédestres. Il portait un costume de voyage en laine brune du pays et de hautes guêtres serrant le pantalon jusqu'au genou, qu'il risquait même en ville les jours de pluie ; elles lui avaient valu l'innocent surnom de zouave académique. Ainsi équipé, il gagnait la campagne, parlait avec les passants, s'attablait à midi dans les cabarets de village, s'arrêtait pour admirer la vue, se perdait en voulant enfiler des sentiers inconnus, revenait enfin fatigué, enchanté, prêt à reprendre son bâton au premier jour de vacance et de ciel bleu. Le souvenir du promeneur à barbe blanche est encore vivant dans la contrée. Parfois, quand il était parti seul, au moment du quart d'heure de Rabelais, il ne trouvait pas son porte-monnaie. « Ma fille a oublié de mettre de l'argent dans ma poche », expliquait-il à l'hôte qui, reconnaissant le voyageur ou simplement au vu de sa belle figure de vieillard, se fiait à sa parole, sûr que le len-

demain la poste apporterait le montant de la dette. Au cours d'une de ses pérégrinations, Secrétan lia conversation avec un paysan conduisant sa charrue, et sage à sa manière. « Pour moi, disait le laboureur, je ne suis pas ivrogne, je ne suis pas non plus de la tempérance, je puis boire et ne pas boire, fumer et ne pas fumer, et c'est ça qui fait l'homme.» Le professeur aimait à citer ce joyeux commentaire de la *Philosophie de la Liberté*. Lui-même pratiquait des exercices de volonté dans cet ordre d'idées. Fumeur convaincu, ne dédaignant point le fruit de la vigne, il s'imposait des temps d'abstinence; quinze jours, un mois, il allait jusqu'à trois mois et plus sans jamais revenir en arrière de l'engagement pris envers sa conscience, bien qu'il lui en coutât beaucoup, surtout quand le sacrifice portait sur le tabac. Le plaisir de voir la fumée s'élever en spirale lui faisait trouver des accents lyriques :

> Que si vous me jugez matériel, disait-il, tant pis pour vous; la jouissance du tabac n'est guère matérielle, et le fût-elle, encore ne la faudrait-il pas sitôt condamner. Idéale vapeur comme celles que le soir colore et dont le regard s'éprend, elle emporte l'âme d'une aile légère. Innocente et pure, elle enlève et ne précipite pas. (1)

Quand le terme de la pénitence approchait, il comptait les jours, préparait sa longue pipe au tuyau de roseau, la bourrait d'avance, et, l'heure de la libération ayant sonné, l'allumait enchanté; bientôt un nuage flottait dans le cabinet de travail. Certains amis s'en affligeaient comme d'une défaite ; il leur citait alors avec malice le propos de son campagnard : « Boire et

(1) *Revue suisse*, 1838, t. I, p. 216.

ne pas boire, fumer et ne pas fumer, c'est ça qui fait l'homme. »

Les *Paysages Vaudois* furent, après la mort de leur auteur, réunis en une plaquette éditée par la maison Bridel. Ainsi groupés, ils mettent en relief le côté jovial et poétique du caractère de Secrétan.

Nous en détachons une page seulement pour accentuer cette note :

L'air était pur; un dernier jour d'automne,
En souriant arrachait sa couronne
Au front des bois;
Et je voyais, d'une marche suivie,
Fuir le soleil, la saison et ma vie,
Tout à la fois. (1)

lorsque je me dis : pas de ça, il faut se secouer, il faut se sécher, il faut sortir. Et la compagnie des chemins de fer de la Suisse occidentale et du Simplon mit à ma disposition, de la façon la plus obligeante, un de ses chars, qui me transporta à Publoz, près de Chexbres, à l'heure et dans le temps marqués par ses tableaux.

C'est là que le Mont-Pèlerin, dont la pente méridionale, couverte de pampres et de raisins, descend jusqu'au lac de Genève, commence à saillir au-dessus du plateau qui le borne et le soutient à l'occident.

Un ami de la nature exprimait il y a quelque temps le vœu qu'un déboisement partiel rendît aux promeneurs le panorama du Mont-Pèlerin. Sans doute il avait raison, bien qu'on se demande si les plateaux onduleux où se termine la montagne offriraient nulle part un panorama proprement dit, j'entends un tableau circulaire, embrassant tous les pays que l'on découvre successivement en en parcourant les flancs. Et puis, pour ces trésors des yeux comme pour d'autres, le tout vaudrait-il la moitié ?

Nombreux et précieux sont les privilèges du Mont-Pèlerin.

(1) Vers de Mme Tastu.

Et d'abord, quoique véritable montagne, on y peut marcher, il a des chemins, parfois assez roides, mais de vrais chemins ; il possède aussi des précipices, on peut parfaitement s'y casser le cou si le besoin s'en fait sentir ; mais éviter un sort pareil est plus facile encore, la promenade n'y tourne pas fatalement à la gymnastique violente, on peut marcher assez longtemps sur la hauteur, tout près du sommet, passer même d'un versant à l'autre et d'une vue à l'autre sur des sentiers presque aplanis. Second mérite : il n'y a pas de cabarets, presque jusqu'au haut vous trouverez des maisons, des cultures, vous n'y trouverez pas une enseigne, pas la moindre branche de sapin ; entre Puidoux, Attalens, Chardonne et Lignières nous n'en connaissons du moins aucune, si bien qu'il n'est pas trop mal de mettre dans sa poche un petit rien de quelque chose, lorsqu'on veut se promener à loisir et confortablement dans ces belles solitudes.

Enfin et surtout, quoi qu'en pensent nos riverains, qui se figurent qu'on n'a des yeux que pour leurs splendeurs, le charme du Pèlerin vient de ce que ce n'est pas une vue, mais une succession de vues très variées, bien séparées, dont quelques-unes n'ont pas un seul élément commun avec quelques autres. Et ce ne sont pas seulement ces vues, c'est le sol où l'on pose les pieds qui vous réjouit : de petits pays, de petits asiles, de petits bosquets, de petits rochers, de petits déserts, une succession d'accidents toujours gracieux, dont de fréquentes visites n'épuisent pas le nombre, et qu'il serait impossible de décrire.....

Les filles qui retournent les foins sur ces esplanades où l'air est si vif, où tant de sommets les regardent, ont bien le sentiment de leurs privilèges ; elles ne vous demanderont pas si vous trouvez leur pays beau : le mot beau n'a pas cette acception dans nos campagnes, on y parle d'un beau porc, d'une belle avoine, non d'un beau site ; mais elles avoueront bien, avec une fierté modeste, qu'autour de leur ferme, « c'est assez plaisant ». Plaisant, dans ce vieux langage, s'applique encore à tout ce qui plaît. (1)

(1) *Paysages Vaudois*, p. 76, 77, 78, 36.

CHAPITRE III

1877-1887

Conférences à Montauban. Pénétration en France.
Lettre à M. Guyau. *Le Principe de la Morale.* Travaux divers.
Immortalité conditionnelle. Ligue du droit commun.
Impôt progressif.

La Pontaise ne fut qu'une halte. Secrétan y maria ses deux filles cadettes ; l'une épousa en 1875 le Dr J. Larguier des Bancels (1), l'autre, en 1876, un disciple du philosophe, le théologien Paul Chapuis (2). La famille, ainsi diminuée, émigra de nouveau, cette fois à l'opposé de la ville, tout à l'est, dans une maison alors isolée au milieu des vignes, en vue des Alpes et du lac : la villa Paleyres. Ce fut la dernière étape. Avec sa barbe et ses cheveux blancs, ses soixante-deux ans, Secrétan était en pleine possession de ses forces physiques et intellectuelles. Si les dix-huit années qu'il avait encore à vivre furent paisibles, ce ne fut point

(1) Jean-Jacques Larguier des Bancels (1844 à 1904) fit ses études à Paris, où il obtint le titre de Docteur en médecine. Attaché, durant la guerre de 1870, à l'ambulance suisse dirigée par le Dr Rouge à la suite du corps commandé par le général Douai, il assista à la bataille de Beaumont. A partir de 1872 il pratiqua son art à Lausanne, fut membre du Conseil de santé, professeur de médecine légale à l'Université et, pendant vingt-cinq ans, conservateur du Musée zoologique.

(2) Paul Chapuis (1851 à 1904) fit des études de théologie à Lausanne et à Tubingue, où Tobias Beck attirait de nombreux élèves. Il fut pasteur à l'Etivaz et à Chexbres et professeur d'exégèse du Nouveau Testament à l'Académie, puis à l'Université de Lausanne. Il rédigea de 1880 à 1894 le journal intitulé *Evangile et Liberté.*

une période de repos ; jamais son activité productrice ne fut plus intense, ni plus allègre, car après les longues semailles, la moisson mûrissait enfin. De tous côtés sa pensée lui revenait en sympathiques échos. Ce mouvement est caractérisé par M. Ferdinand Buisson dans une page de la *Revue pédagogique:*

M. Secrétan, dit-il, est un des deux ou trois grands penseurs de notre temps: métaphysicien hors de pair, dialecticien d'une vigueur incomparable, esprit puissant et en même temps esprit juste, longtemps isolé, inconnu, sauf d'un petit nombre de philosophes, il n'a rien fait pour chercher la popularité. De longues années d'enseignement à l'Académie de Neuchâtel, puis à l'Académie de Lausanne; des livres, résumé de ses cours, écrits uniquement en vue d'une élite studieuse; quelques vifs articles de critique philosophique, religieuse, littéraire, semés çà et là, souvent dans une obscure revue, quoiqu'ils valussent des livres et des meilleurs: voilà toute sa vie de philosophe, toute consacrée au travail, ignorée et fière de l'être, dédaigneuse du succès et du bruit. Et cependant l'auteur de la *Philosophie de la Liberté* n'a pas eu besoin d'atteindre à une grande vieillesse pour devenir, sans qu'on sache comment, sans que lui-même se le soit demandé peut-être, un des maîtres de la pensée contemporaine, un chef d'école, un des inspirateurs de la jeune génération. Ce professeur, qui n'a jamais enseigné en France ni en Allemagne, a des disciples avoués dans les chaires de philosophie de nos facultés françaises, dans les chaires de théologie des universités allemandes. Il n'a pas couru après la renommée, c'est elle qui l'est venue prendre.

Ainsi advient-il tôt ou tard à l'homme auquel il a été donné d'accroître sur quelque point le patrimoine de l'intelligence humaine par l'effort propre de son génie : il exerce une attraction qui groupe irrésistiblement les esprits autour de lui. Fût-ce à son insu, fût-ce malgré lui, il faut qu'il devienne un centre, un foyer d'où partent la lumière, la chaleur et le mouvement. (1)

(1) *Revue pédagogique*, n° du 15 octobre 1886, p. 359.

Le premier souffle de faveur du côté de la France partit de la Faculté de théologie protestante de Montauban. Plusieurs professeurs avaient conseillé à leurs élèves la lecture des livres de Secrétan, sur lesquels les articles du sage d'Avignon avaient singulièrement contribué à attirer l'attention. Ils ne se bornèrent point à signaler la *Philosophie de la Liberté;* le doyen de la Faculté, M. Bois, engagea l'auteur à venir parler aux étudiants, et Secrétan fit ses préparatifs de départ en mars 1877.

En 1869, lors de sa visite à Renouvier, il avait déjà parcouru le midi de la France, fait son pèlerinage à Vaucluse, vu la Camargue, et, sur le flanc des Alpilles, les Baux en ruine qui l'avaient enchanté; il avait rapporté de son voyage la *Mireille* de Mistral, alors moins connue qu'aujourd'hui, des vers de Roumanille et l'amour de la Provence. Heureux de revoir ce pays et surtout de prendre contact avec un jeune public français, il partit pendant les vacances de Pâques 1877, avec cinq conférences dans sa valise. Après une halte à la Verdette, auprès de Renouvier, il en fit une autre à Nîmes, où l'avait appelé au passage une famille liée avec Grandchamp, celle du pasteur Babut. Il goûta dans cet intérieur une fraternelle hospitalité, lut deux discours sur les conditions d'une philosophie chrétienne, admira le pont du Gard, s'arrêta ensuite à Montpellier où l'attendaient des amis de vieille date: M. et Mme Westphal-Castelnau et son ancien collègue de Lausanne, le professeur Max Bonnet. De là, passant par Carcassonne, Toulouse, avec une pointe vers les Pyrénées, il arrivait enfin à Montauban où il parla, dans cinq conférences se reliant les unes aux autres, de la question

du surnaturel, de l'état présent de la religion chrétienne, de l'apologétique qui conviendrait à une telle situation et des perspectives d'avenir. Reçu par M. le doyen Bois, Secrétan noua avec son hôte des rapports de cordiale affection; toute la faculté montalbanaise fit la plus aimable réception au confrère suisse, et les étudiants furent gagnés par la parole convaincue du penseur lausannois. Il y eut cependant un peu d'émoi, mêlé à la sympathie, dans ce monde théologique. M. Babut faisait ses réserves, M. Bois écrivait de son côté :

... Mais pourquoi entrer dans ces détails ? Il vaut mieux que je vous dise que, bien que vous nous ayez décoché ici et là de terribles hérésies, nous ne nous repentons point de vous avoir prié de venir, et nous vous sommes très reconnaissants d'avoir bien voulu répondre à notre appel. Vous avez donné un coup de fouet à l'esprit de nos étudiants, vous avez posé devant eux des questions graves, solennelles, qu'ils rencontreront devant eux dans l'avenir, et qu'il est bon qu'ils regardent en face, dès à présent. Professeurs et élèves retireront un profit réel de vos conférences. Nous ne sommes point à Montauban si réfractaires au progrès qu'on le pense en bien des lieux...

Ce n'étaient point là de banales formules de politesse, car elles furent suivies d'une nouvelle invitation en 1883. Pour satisfaire au désir exprimé par M. Bois, Secrétan exposa son point de vue sur la possibilité de sauvegarder la notion de responsabilité dans l'évolutionnisme, sujet qui lui servit aussi de thème pour le mémoire qu'il présenta quelques mois après à l'Académie des Sciences morales et politiques.

Afin d'éviter tout malentendu, il avait d'avance esquissé son plan à M. Bois :

Villa Paleyres, le 17 décembre 1883.

...Vous posez fort clairement la question que vous voudriez voir traiter. A ce sujet voici, en bref, ma confession de foi. Je n'admets aucune conciliation entre le déterminisme et l'ordre moral; mais je crois qu'on peut assouplir assez la doctrine de l'évolution pour y mettre la liberté. Je considère la création, l'évolution, la nature, termes synonymes, comme trouvant un premier terme dans la production, dans l'avènement de l'homme psychique, de l'être moral, de la liberté, avènement que je serais disposé à placer longtemps après l'apparition du premier mammifère anthropoïde, homme tertiaire, etc., sans admettre pourtant aucune limite tranchée, attendu que la liberté humaine est une quantité toujours finie, mais susceptible de progrès et qui débute par un minimum. Néanmoins, après l'avènement de la liberté commence l'histoire — réaction de la liberté contre la nature, — où cesse le déterminisme absolu. A l'évolution se substitue la *Providence*. Je crois que l'histoire continue en quelque sens l'évolution, dans quel sens ? En ceci que Dieu a pu prévoir entre quelles alternatives pourrait se mouvoir la liberté de la créature et préparer (toutes réserves faites pour l'anthropomorphisme de ce langage) les moyens de combattre et de corriger ses aberrations possibles. Il y a des choses là qui, je crois, nous dépasseront toujours. Je crois sincèrement au surnaturel, et ne puis séparer ce qui est spécifiquement chrétien de ce qui serait religion naturelle. Je repousse donc comme vous l'évolution des naturalistes, comme une hypothèse immorale, au nom de l'impératif catégorique ; je n'admets point que le péché proprement dit soit une transition nécessaire, mais je crois à une providence, à une grâce, qui, sollicitant l'être moral sans le contraindre, sait faire aboutir le progrès, malgré les retards et les reculs qui résultent de la résistance des êtres moraux. C'est dire que je ne crois pas à une philosophie scientifique de l'histoire, que je ne crois pas au progrès invariable, à la science absolue, à la prévision possible de tous les futurs. Un point de vue qui ne se prouve pas, une simple foi personnelle suffit-elle à des conférences, son exposition peut-elle produire les résultats que vous cherchez ? Pensez-y bien. En somme, il n'y a pas là matière pour cinq conférences, ni pour quatre, ni même pour trois. Il faudra les encadrer, en faire le centre d'un cours plus général, où l'on

débuterait par quelque chose comme une théorie de la connaissance. Je ne pourrais pas parler de l'évolution en savant ni même en homme bien informé des détails, de la littérature du sujet, comme M. Doumergue, votre collègue, dont je n'ai reçu le travail *Création et Evolution* que ce matin même, sans avoir encore pu le couper. Je vois pourtant, d'après une de ses notes, qu'il ne traite pas la question que vous m'avez posée...

5 février 1884.

... Avec mon peu de ressources pour détailler la matière et avec le tour de mon esprit, il me faut poser la question à ma manière. Les conférences porteraient sur « le rapport des sciences naturelles et des sciences morales en général ». Point de départ : la vérité morale a son critère absolu, et ainsi arriverait en son lieu la question de l'évolution et celle de la permanence des forces, qui en est inséparable... Mais il ne faudrait rien annoncer aux étudiants avant un nouvel avis, je veux encore pouvoir me retirer sans rien déranger si je sens que mes idées ne se classent pas et ne se fécondent pas. (1)

Les quatre leçons furent données à la date convenue et suivies de libres discussions fort animées. Annonçant à Renouvier sa prochaine arrivée, Secrétan ajoute :

Voici trois jours que je ferraille avec MM. les professeurs après mes lectures, et j'en suis un peu fatigué. Reçu d'ailleurs parfaitement bien. Les étudiants me paraissent s'intéresser à leur ouvrage. (2)

Et plus tard, écrivant à M. Bois :

... Je serais curieux de savoir si vous pouvez constater quelque effet de mes conférences et lequel ? J'en ai conservé une meilleure impression que des premières. Lors de celles-ci, il m'avait semblé que j'avais mal rempli vos intentions...

(1) Lettres communiquées par M. Henri Bois.

(2) Correspondance Renouvier et Secrétan, p. 149.

Cette fois-ci j'ai l'impression d'avoir donné bonne mesure, pour la quantité du moins, car, pour agréables et très agréables qu'elles puissent être à certains égards, vu l'empressement de ces Messieurs, les deux heures de *conversation* n'ont pas laissé d'être une assez grosse besogne pour les soixante-neuf ans d'un invalide. Et j'ai trouvé les curiosités beaucoup plus excitées que la froideur d'une longue lecture ne me permettait de l'espérer. Aussi mon souvenir est-il très doux.

Je ne pense pas revoir Montauban, qui est assez loin de nous, mais j'y serai souvent par le cœur. Je me sens beaucoup plus rapproché de vous, de votre maison et de quelques-uns près de vous, que la durée de ce contact ne l'indiquerait.

A partir de ce moment, plusieurs thèses présentées à la Faculté de Montauban porteront la trace de Secrétan que, malgré ses prévisions, nous y retrouvons une dernière fois en 1889 pour entretenir son auditoire de la croyance au libre arbitre et des rôles respectifs de l'économie politique et de la morale relativement à la question sociale. Il lut, pour terminer, le morceau qui sous le titre de *Gillette*, dans *Mon Utopie*, raconte une sorte de vision dans laquelle Secrétan peint une société idéale où l'égalité et la fraternité seront réalisées dans l'amour, où les ouvriers seront philosophes, où le travail coopératif aura résolu le problème économique, où l'âge d'or aura succédé aux luttes actuelles.

Cette fois ce fut bien la dernière visite de Secrétan dans le Midi. « C'est un chapitre fermé, en attendant que le livre se ferme », disait-il. Chacun de ces voyages avait été une fête pour lui.

* * *

Toujours plus lié avec Renouvier, il avait fait la connaissance de ses proches, de M. Pillon, son ami et son collaborateur, celui-là même qui écrivit plus tard une

remarquable étude sur Secrétan (1), de M. Dauriac, professeur de philosophie de Montpellier. Il rencontra M. Gide, professeur d'économie politique, sans parler de ses anciennes relations, qu'il revoyait avec un plaisir toujours nouveau, se laissant choyer par elles sans résistance.

Introduit par M. Westphal chez M. Bazilles, un admirateur de la poésie provençale, il put assister près de Montpellier à une fête félibrige, et s'initier ainsi à l'âme des troubadours modernes. A Toulouse, il ne passait plus en simple voyageur, mais y trouvait un accueil sympathique parmi les professeurs de la catholique capitale du Languedoc.

A partir de ce moment des lettres arrivent de Bordeaux, de Toulouse, de Perpignan pour réclamer des conseils, pour demander des sujets de thèse, ouvrir des discussions philosophiques. M. Recolin envoie à Secrétan son beau livre, *Solidaires*, « dont vous avez été, dit-il, pour bien des points l'inspirateur». Puis ce sont, pendant les vacances, des jeunes hommes qui viennent resserrer des rapports déjà établis ou seulement ébauchés. C'est le cas, par exemple, de M. Raoul Allier, dont nous citons quelques lignes caractéristiques de l'état d'esprit de plusieurs de ces visiteurs :

..... J'ai rencontré d'une façon très inopinée la *Philosophie de la Liberté*. C'était pendant l'année scolaire 1879-1880. J'avais dix-sept ans. J'étais élève de philosophie au lycée de Carcassonne. Mon professeur, à propos de je ne sais plus quelle dissertation que j'avais à faire, me prêta la *Philosophie de la Liberté*, du moins le premier volume. Je dévorai le livre. Il m'ouvrit des horizons insoupçonnés. Je parlai de mon impression à mon

(1) *La Philosophie de Charles Secrétan*, par F. Pillon.

pasteur, M. Ad. Monod, et je crois bien que celui-ci me signala les *Discours laïques*. En tout cas, c'est à ce moment-là que je les ai lus et médités.... Ma pensée était en pleine fermentation. Secrétan, dont je ne me représentais pas même l'image, était le confident de mes soliloques philosophiques et religieux.

L'année suivante, j'étais à Paris pour me préparer à l'Ecole normale supérieure. Mon premier soin fut de me procurer le second volume de la *Philosophie de la Liberté*. C'est l'ouvrage dont j'ai, littéralement, vécu à cette époque. La découverte, chez un bouquiniste, du volume : *Recherches de la Méthode*, me procura, cette même année, de prodigieuses jouissances intellectuelles....

On ne peut pas dire qu'à cette époque on nommât beaucoup Secrétan devant les jeunes gens. Mais, quand je suis entré à l'Ecole normale en 1882, je trouvai un milieu qui le connaissait davantage. Vous ne pouvez pas exagérer le rôle de Renouvier dans la diffusion du nom de M. Secrétan. C'est lui, véritablement, qui, dans l'ancienne *Année philosophique*, puis dans la *Critique philosophique*, a rompu le cercle magique dans lequel la philosophie classique avait enfermé le philosophe chrétien. Je crois que M. Lachelier avait parlé de lui à ses élèves. Il n'était plus là quand je suis entré à l'école. M. Boutroux parlait de M. Secrétan avec sympathie et admiration. Mais ce sont vraiment les articles de M. Renouvier qui ont fait le plus.

A ce moment-là, M. Secrétan était surtout en faveur parmi les protestants. C'est par la *Revue chrétienne* qu'il agissait sur eux, et profondément. M. de Pressensé se disait hautement son disciple. M. Bois, à Montauban, tout en le critiquant, le faisait lire. Je crois que M. Secrétan, alors même que sa métaphysique spéculative rencontrait des réserves, préparait, sans s'en douter, l'apparition du christianisme social par le rôle qu'il faisait jouer à la solidarité. J'en ai fait l'expérience sur moi-même. *La Civilisation et la Croyance* n'avait pas paru, ni aucune des *Etudes sociales*, et déjà en 1884, en devenant l'ami et le collaborateur de M. T. Fallot, j'étais tout à fait persuadé que j'étais dans la ligne du « secrétanisme »....

En 1890, professeur à Montauban, ma chaire était une vraie chaire de « secrétanisme » libre, mais en somme assez fidèle à la pensée du maître....

La *Critique philosophique* de Renouvier n'était plus seule à signaler la *Philosophie de la Liberté*. En 1877, Paul Janet lui consacra dans la *Revue des Deux Mondes* une étude dont Secrétan fut à la fois reconnaissant et agacé. C'était, comme il le dit dans une lettre à Renouvier, « une levée de ban pour les jeunes professeurs normaliens »; d'autre part, la *Philosophie de la Liberté* y était présentée comme un développement de celle de Schelling. Or Secrétan avait toujours protesté contre cette manière de comprendre son système ; il remit les choses au point dans une lettre ouverte à laquelle la *Revue des Deux Mondes* refusa l'hospitalité, qu'il inséra dans la *Revue chrétienne*, et que reproduisit en la commentant la *Critique philosophique*, dont les rapports avec Paul Janet étaient aussi plutôt tendus. (1)

....Vous présentez ma philosophie, écrit Secrétan, comme un commentaire du nouveau Schelling. Vous en avez le droit ; historiquement, elle procède incontestablement de Schelling, auquel, par un effet naturel de la perspective, j'attribuais plus d'importance il y a quarante ans qu'aujourd'hui. Mais elle est essentiellement une réfutation de Schelling. Ce qui domine, ou du moins ce qui s'étale chez celui-ci, ce qui fait la substance de la *Philosophie de la mythologie* et de sa *Philosophie de la révélation*, c'est la théorie des puissances divines. La liberté de Dieu, chez lui, c'est la liberté de déployer ou de ne pas déployer la première de ces puissances, déploiement d'où résulte un *processus* déterminé, toujours identique. C'est à cette conception d'une liberté limitée par une nature, d'une liberté conditionnelle et de pure alternative, que j'ai opposé, à tort ou à droit, la doctrine de l'absolue liberté. Le vice de la conception de Schelling m'a frappé dès les premières leçons de lui que j'entendis à Munich durant l'hiver 1835. Je l'ai com-

(1) Correspondance Renouvier et Secrétan, p. 137 et 139.

battue, non pour le plaisir de renchérir, mais parce que cette liberté conditionnelle de l'inconditionnel me paraissait et me paraît encore contradictoire. (1)

Puis ce fut le tour de Fouillée, que Renouvier avait, en 1869 déjà, signalé à Secrétan :

Je lis un livre de mérite, qui appartient au nouvel éclectisme (éclectisme désormais assez semblable à celui des anciens). C'est la *Philosophie de Platon*, de M. Alfred Fouillée, un grand mémoire couronné. M. Fouillée est visiblement un des porteurs des destinées futures de l'école universitaire. (2)

Secrétan rendit bientôt compte d'un autre ouvrage de Fouillée : *La Liberté et le Déterminisme*, où l'auteur devant ces deux thèses « ne veut pas choisir, mais vise à les concilier ». Le sujet touchait au vif Secrétan qui se retrouvait en face du grand problème de la liberté qu'il avait creusé toute sa vie. Dans une série de trois articles, (3) il rend hommage au talent du jeune philosophe, expose le nouveau système, puis cherche à montrer qu'entre le déterminisme et la liberté Fouillée, en dépit de ses efforts, est obligé d'opter et qu'il le fait en réalité en faveur du déterminisme. Fouillée de son côté consacra, dans la *Revue des Deux Mondes*, à l'auteur de la *Philosophie de la Liberté*, plusieurs articles (4) où il discute la possibilité d'affirmer à la fois la liberté individuelle et la solidarité humaine. Secrétan défendit ses positions dans

(1) *Revue chrétienne*, 1877, p. 557 à 561.

(2) Correspondance Renouvier et Secrétan, p. 42.

(3) *Revue chrétienne*, 1877, p. 775, 821, 887.

(4) Ces articles ont été reproduits par Fouillée dans la *Critique des systèmes de Morale contemporains*, p. 358 à 387, sous le titre de : *La Morale théologique et la Solidarité.*

la *Revue chrétienne* et la *Critique philosophique*, autant de passes d'armes courtoises entre champions qui s'estimaient et s'admiraient. Après la mort de Secrétan, Fouillée lut à l'Académie des Sciences morales et politiques une notice intéressante et complète sur son confrère suisse. (1)

Un peu plus tard, 1884, Secrétan publiait, dans la *Revue philosophique* de M. Ribot, un travail considérable sur la *Restauration du Thomisme* à propos de l'Encyclique *Aeterni Patris* de Léon XIII. Il y reprend une question qui l'intéressait particulièrement : le déterminisme métaphysique de Saint Thomas d'Aquin, qui subordonne la volonté à l'intelligence dans l'esprit divin, et auquel s'opposa dès le moyen âge le docteur franciscain Duns Scot. Cette étude de la philosophie et de la théologie scolastiques suscita des répliques très vives de la part des catholiques dans les *Annales de la Philosophie chrétienne*. Enfin J. M. Guyau, qu'il avait rencontré à Paris en 1882, envoyait son livre sur l'*Irréligion de l'Avenir* à Secrétan, qui analysa cette œuvre originale et profonde dans la *Revue chrétienne* et écrivit à l'auteur une lettre dont il avait conservé la minute ; nous la reproduisons en grande partie :

... A peu près d'accord avec vous en ce qui concerne les rites et la foi d'autorité, il me semble que vous vous écartez du fait, de la *réalité historique*, dans votre conception de la fonction religieuse en général. Que les commencements soient tels ou tels, peu importe. Toutes les fonctions se développent, elles éclosent successivement. C'est dans l'adulte

(1) Cette notice se trouve en appendice dans *Le Moralisme de Kant et l'Amoralisme contemporain* par Alfred Fouillée, p. 349.

qu'il faut étudier la fonction reproductive, quoique les organes de la génération soient préformés dans l'enfant; c'est dans l'humanité adulte qu'il faut observer la fonction religieuse. Le sentiment du *péché*, le besoin pratique du *pardon*, le besoin de rétablir avec l'être ou les êtres supérieurs un rapport qu'on sent brisé, au fond le besoin de se rétablir dans une normalité qu'on sent altérée, voilà le grand trait, le trait dominant. non du christianisme seulement, mais de toutes les grandes religions. Vous avez bien aperçu ce côté, mais vous me semblez l'avoir subordonné beaucoup plus que la fidélité du tableau ne le permettait; et d'une idée altérée, défigurée, du fait religieux, il est difficile de tirer des inférences justes pour l'avenir. Si vous avez attaché trop peu d'importance au péché et au salut, c'est que vous ne reconnaissez pas la réalité du péché dans le sens qu'attachent à ce mot les gens qui croient à l'*obligation* morale. Mais il me semble qu'équitablement vous devriez confesser que, sauf une très petite minorité d'esprits raffinés, qui, détournés de l'*obligation* par la conséquence de leurs idées théoriques, cherchent avec vous des succédanés (entreprise à mon avis plus ou moins contradictoire, inspirée qu'elle est par le mobile même qu'on se propose d'éliminer), sauf ces raffinés, l'humanité civilisée, sans aller aux précisions kantiennes, reconnaît l'*obligation* morale, tant ceux qui peinent pour s'en acquitter que ceux qui la négligent et s'en affligent plus ou moins sérieusement.

Le petit nombre de ceux qui, sans être influencés par des systèmes, ne sentent point d'obligation et font le mal sans éprouver aucun remords sont tout simplement des monstres. Je prends donc comme des faits humains la conscience du devoir, la conscience plus ou moins claire en chacun qu'il reste en arrière, au-dessous de son devoir, le sentiment de la responsabilité, l'opinion qu'il mérite une peine, la crainte d'une punition qu'on sent méritée, l'aspiration vers quelque chose qui nous mette à l'abri de la peine méritée et qui nous donne la force qui nous manque pour faire mieux à l'avenir. Cette aspiration, ce besoin sont à mes yeux l'origine véritable, sinon des premières opinions qu'on appelle religieuses et qui s'enveloppent dans les religions, au moins des religions développées. Un travail (raisonnable ou non) pour apaiser Dieu et s'approprier Dieu, voilà la fonction (absurde ou non)

qui constitue *la religion des hommes religieux* et la raison des croyances plus ou moins disséminées. Tel est à mes yeux le fait irrécusable. Quant à ce que la religion devient chez ceux qui en reçoivent les doctrines du dehors sans en être intérieurement modifiés, cela vous l'avez peut-être bien observé et bien décrit, mais ce n'est pas sur cette ombre de la religion que la religion peut être appréciée et qu'on peut augurer de son avenir. En fait, il n'y a jamais eu, je pense, qu'un assez petit nombre de personnes vraiment religieuses — non seulement dévotes, mais pieuses. — En revanche, je crois leur influence sur l'état général des choses beaucoup plus considérable que vous ne l'imaginez. Par leur rayonnement, par les œuvres de charité et de propagande qu'elles organisent, elles permettent de marcher tellement quellement à une société qui s'effondrerait sans elles, et que je vois distinctement s'effondrer là où le nombre en diminue trop. Aujourd'hui encore — demain sera-ce autrement ? — il n'y a d'œuvres sérieuses de charité que les œuvres chrétiennes. Il faudrait nier ce point ou en tenir compte. — Votre livre, par ses lacunes, me porte à croire que vous n'avez pas rencontré de chrétien au sens intime et propre du mot chrétien, de chrétien *converti*, de chrétien *vivant*, pour employer les termes techniques. Il y en a dans toutes les classes de la société, à tous les degrés de culture. Rien de plus intéressant que de voir ce que peut faire une religion personnelle pour cultiver et pour ennoblir un ouvrier ou un paysan. Cependant un chrétien lettré sera plus aisément intelligible au lettré venant du dehors à cause des points communs et de la langue commune...

... Quant au mobile qui vous fait chercher des succédanés à la religion comme à l'obligation morale, je ne puis m'empêcher de le soupçonner de dépendre d'une piété de tempérament qui vous fait accepter comme évangile ce que vous appelez la science, et qui n'est pourtant que le courant d'idées où s'inspire un certain nombre de savants. Le déterminisme n'est pas et ne sera jamais une certitude scientifique, ce sera si vous voulez une induction probable, ce sera un canon d'après lequel doit se régler la recherche scientifique, ce ne serait une vérité acquise que si la possibilité d'atteindre à la certitude scientifique sur toutes choses était une certitude scienti-

fique elle-même. Jusque là les considérations pratiques, le devoir immédiatement perçu de croire au devoir, me paraissent (avec avantage) balancer les raisons d'ordre spéculatif qui militent en faveur du déterminisme. — C'est cependant la foi inébranlable au déterminisme et à l'évolution universelle fondée sur le déterminisme (quelle que soit votre nuance personnelle d'interprétation) qui pourrait seule expliquer un optimisme auquel l'expérience du présent me semble opposer de très graves objections. Votre idéal social, moral, esthétique, scientifique, me semble admirable; je ne demande pas quel rôle les réminiscences chrétiennes jouent dans sa construction, mais seulement jusqu'à quel point les faits justifient l'idée que nous y tendons. Au progrès des idées morales, au sujet duquel il y aurait bien des distinctions à établir sinon des réserves à prendre, j'opposerai simplement dans cette improvisation rapide :

1° La dépopulation, soit arrêt de population pour raisons qui ne sont pas exclusivement françaises et contre laquelle vous proposez certaines mesures sans paraître y croire beaucoup. L'avortement toléré et quasi public, la quasi-exposition des enfants, l'augmentation proportionnelle des naissances illégitimes, qui tend, par le jeu des lois elles-mêmes à multiplier les ennemis de la société.

2° L'augmentation de la criminalité en général.

3° Le crétinisme grandissant, théâtres, beaux-arts, journalisme, tribune, et par exemple, la possibilité d'un Conseil tel que celui de la Cité-Lumière !

4° La question sociale toujours posée et s'aggravant toujours par suite de l'idéal absurde que se propose le prolétariat et de l'endurcissement des riches dans l'imprévoyance.

Pendant quelque temps encore, les soulèvements socialistes pourront être écrasés, mais la répression ne fait qu'accroître la haine, et se brisera quand le premier régiment passera à l'émeute. A mes yeux, la civilisation moderne est déjà moribonde. La diminution graduelle d'influence des mobiles religieux et moraux doit aboutir à des massacres où elle sombrera. Les survivants auront plus de place, et recommenceront en s'aidant des débris laissés par l'incendie. Alors le problème religieux se posera de nouveau, sous une forme que je ne saurais prévoir. On ne saurait nier les cataclysmes dans l'histoire

et je crois que ce que vous nommez la science moderne s'éloigne de toutes les inférences légitimes dans sa négation absolue des cataclysmes naturels. Dans la manière dont vous reproduisez, en dépit de ce que l'expérience peut nous enseigner et des déclarations des Virchow, des Dubois-Reymond, etc., etc., l'affirmation que l'organique sort de l'inorganique en vertu des simples lois de la chimie; dans la manière dont vous vous opposez, à l'idée qu'un Dieu bon a pu créer un monde où le mal trouve place, parce que la possibilité du mal est nécessaire à la réalisation du bien moral, lequel est le but des arguments qui impliquent l'admission du déterminisme (p. 386), je ne saurais voir qu'un parti pris, comme le scolastique argumente au profit d'un dogme arrêté, comme l'avocat plaide une cause; ce n'est plus la manière de raisonner de celui qui cherche simplement la vérité pour son propre compte.

Il me semble que pour vous les mots « scientifique » et « moderne » sont synonymes: anti-scientifique égale incompatible avec la théorie de l'évolution élevée au rang d'une conception universelle. N'est-ce pas tirer trop à soi ? — D'autre part, je m'attends à voir le gros de ceux qui représentent à vos yeux la science désavouer ce qu'il y a de tendre, d'éthéré, de *chrétien* dans vos aspirations et dans vos spéculations. Le panthéisme évolutionniste, avec sa contradiction foncière (tirer d'un sac ce qui n'y est pas renfermé, attendre le passage à l'acte de ce qui n'existe pas en puissance), vous paraît le point de départ indiscutable, le fait acquis, vous cherchez tout ce qu'on pourrait en tirer de conforme à des besoins moraux dont ce panthéisme n'est pas l'origine et dont vous n'établissez pas la légitimité. Si l'incompatibilité de ce que vous pensez unir vous devenait évidente; s'il fallait choisir, où iriez-vous ? Je connais la réponse que vous dicte la position prise, je la crois sincère, mais je me flatte qu'elle n'est pas juste et que vous regretterez un jour la peine prise pour ôter à vos lecteurs le Père céleste qu'ils croyaient avoir dans les cieux.

« Un jour de nobles pleurs couleront sur ta lyre. »

Vous pourriez me retourner l'imputation et me dire que, partant d'une doctrine traditionnelle, j'essaye de l'accommoder aux exigences de la conscience et de la raison sans la mettre

en question elle-même. Tel est peut-être en effet mon point de départ, mais je m'efforce de conserver un esprit libre et le dernier demi-siècle ne s'est pas écoulé sans exercer sur moi son influence.

Tout l'historique est problème à mes yeux, et le fondement de mes préférences dans ce champ-là n'est autre que la démonstration de puissance fournie aujourd'hui même par les véritables chrétiens. Mais quand tout l'historique serait décidément légende, il resterait évident pour moi :

1° Que la raison pratique est déterminante *a*) comme plus *importante,* le faire étant au-dessus du connaître, *b*) comme plus *évidente*, ce qui doit être étant plus aisé à constater que ce qui est.

2° Qu'il y a un devoir et par conséquent un libre arbitre.

3° Que le mal dans ses traits essentiels, solidarité du mal dans la création, fatalité du mal moral dans l'individu, ne s'explique que par une chute d'un être qui contient virtuellement la série des êtres.

4° Que l'acte précède la puissance, et que la puissance est impliquée dans l'évolution : par conséquent qu'il y a un Dieu tout ensemble transcendant et immanent.

5° Que ce Dieu doit vouloir et veut en effet pardonner et guérir, délivrer sa création des conséquences de la chute, affranchir les individus du joug du péché.

Ainsi l'idée fondamentale du Christianisme subsisterait comme seule philosophie compatible avec les besoins de la conscience et le spectacle des faits, lors même que je retomberais dans l'ignorance la plus complète sur les moyens mis en œuvre pour réaliser cette idée. — Ma preuve, encore un coup, mon rocher, c'est l'existence réelle de chrétiens véritables ; la difficulté pour moi, c'est leur petit nombre. Je ne parle pas de mon expérience immédiate, qui n'est pas nulle, mais déplorablement insuffisante. Tout ceci est anti-moderne, non, je crois, anti-scientifique. Pour vous, Monsieur, il faut que vous soyez vraiment privilégié de la nature pour que, avec l'exquise délicatesse de sentiment, avec la hauteur d'aspiration qui se traduisent dans toutes vos pages, vous puissiez vous contenter des explications du péché que fournit un naturalisme quelconque. Si vous aviez senti l'aiguillon brûlant du

remords, vous ne pourriez plus douter du libre arbitre, bien qu'il soit très possible à la réflexion de montrer que, dans bien des cas, l'acte même qui donne naissance au remords fut déterminé par les antécédents. Mais c'est égal, la condamnation de nous-même subsiste avec ce qu'elle implique, quitte à reculer le *mauvais choix* dans les antécédents de l'acte, et jusque dans les antécédents de notre existence individuelle. Pour vous montrer en terminant combien peu je soutiens une thèse faite, je vous dirai que sur l'immortalité personnelle je ne vois pas plus loin que vous... et tout au plus. Pardon pour le mal que vous aurez à déchiffrer cette longue lettre. Elle vous prouvera au moins le vif intérêt que vous porte, etc.....

A l'époque où nous sommes arrivés, des études sympathiques ou critiques marquent la place qu'avait conquise Secrétan ; on commence aussi à réclamer de lui des articles. Jeune, il avait cherché avec peine, souvent avec angoisse, un refuge pour sa pensée : *Le Semeur* avait vite fini sa carrière ainsi que la *Revue de Strasbourg* ; la porte de la *Bibliothèque universelle* lui avait été fermée ; le *Chrétien évangélique* et la *Revue chrétienne* seuls l'avaient toujours accueilli; mais le premier était un journal exclusivement vaudois, le second ne s'adressait en France qu'au public protestant : ni l'un ni l'autre n'étaient proprement des organes philosophiques. Secrétan s'était senti parfois comme dans un cachot: publier des livres, c'était trop cher; des morceaux détachés, il ne savait où ; maintenant de nombreuses revues lui étaient ouvertes en France. Après la *Critique philosophique* de Renouvier, la *Revue philosophique* de M. Ribot lui fut particulièrement bienveillante ; en Italie, il collaborait à la *Revue internationale* ; en Angleterre la *Contemporary Review* lui demandait une étude sur la

Suisse ; en Amérique la *Social Sciences association* de Saratoga le nommait membre correspondant, tandis qu'en Suisse l'Institut genevois lui offrait, en 1881, le titre de membre correspondant de la section littéraire. Peu après enfin, en 1888, l'Institut de France l'appelait à faire partie de l'Académie des Sciences morales et politiques aussi comme membre correspondant. Ces hommages, le dernier surtout, lui causèrent une satisfaction qu'il ne chercha point à dissimuler ; ils eurent leur contre-coup sur la position de Secrétan dans son propre pays.

Chacun des petits cantons de la Suisse romande a son histoire et son caractère propres. A Neuchâtel, à Genève, l'esprit national est développé; on y a comme partout ses querelles de famille, mais on fait front aux gens du dehors et, quand il s'agit d'une réputation à faire briller, on oublie jusqu'aux dissentiments politiques. Il n'en est pas absolument de même au Pays de Vaud; non qu'on y soit plus humble qu'ailleurs, mais, après deux siècles d'assujettissement, la conscience de soi y est moins complète ; on se défie de son jugement, on a peur de paraître naïf, on reste dans l'expectative, on a besoin de voir une renommée établie au-delà des étroites limites des Alpes et du Jura pour être bien sûr de ne pas prêter au ridicule en se réclamant de ses modestes gloires. L'honneur fait à Secrétan par l'Institut de France fut la consécration de son œuvre parmi les siens.

*
* *

« Je suis resté fidèle aux croyances de ma jeunesse. Je lis toujours dans le christianisme le secret du monde. » Telles sont les premières lignes d'un nouveau volume de Secrétan, le plus important sans doute après la *Philosophie de la Liberté*, et qui parut en automne de l'année 1883 : le *Principe de la Morale*, dont les articles publiés dans la *Revue philosophique* en 1881, 1882 et 1883 sont le point de départ. De son propre aveu, l'auteur entre dans une voie nouvelle. Dans la *Philosophie de la Liberté*, il descendait de Dieu à l'homme : il va remonter de l'homme à Dieu.

Je ne pense plus à déduire le système du monde en partant d'un principe où j'atteins à peine, sans pouvoir l'embrasser et le définir ; Dieu n'est plus pour moi le point de départ, mais le terme. Pour le comprendre, je n'interroge plus l'abstraction des catégories, mais la totalité des faits révélés par l'intimité de la conscience et par l'observation des dehors. Je ne m'élance plus de l'impératif purement formel au sommet de la théologie, pour redescendre à l'interprétation de la nature et de l'histoire ; je consulte à la fois la conscience et l'expérience pour découvrir la vérité morale concrète, et pour conclure enfin, s'il se peut, de la vérité morale à la vérité théologique. (1)

Mais si le plan de la recherche change, le fond de la pensée reste le même.

En philosophie aussi bien qu'en théologie, nous craignons de définir ce que nous ne saurions entendre, et de cette métaphysique de l'absolue liberté, nous ne conservons rien, sinon ces deux points attachés au monde de l'expérience et de la vie morale : « L'ordre moral est l'expression d'une volonté positive. — Le principe de l'être est tel que nous pouvons soutenir un rapport moral avec lui. » Peut-être, à vrai dire, est-ce tout conserver. (2)

(1) *Principe de la Morale*, p. 10-11.
(2) Ibid., p. 10.

Il n'y a donc dans cette seconde manière de Secrétan qu'un renversement des termes, qu'un changement de méthode. Faire de la liberté morale le foyer lumineux de l'univers reste le but suprême où tendent ses efforts. A partir de son exposé métaphysique, tous ses écrits sont pénétrés de cette idée, aussi les auteurs qui l'ont étudié ont-ils sans exception donné à sa morale une place capitale : Renouvier, Fouillée, Pillon, Joseph Duproix dans son étude sur la philosophie morale de Secrétan, bien d'autres encore, tous traduisent la même impression.

Dans le *Principe de la Morale*, l'auteur commence par prendre à partie Alfred Fouillée et par défendre le fondement même de sa propre philosophie, c'est-à-dire la coexistence de la responsabilité morale et de la vie collective de l'humanité. Ensuite il s'adresse à Auguste Comte pour combattre la théorie des trois états, où la religion, la métaphysique et la science sont envisagées comme trois étapes successives de l'humanité. Loin de les représenter comme trois procédés d'inégale valeur pour résoudre le même problème, elles ont chacune, au contraire, affirme Secrétan, leur problème et leur objet distinct ; la religion n'est pas un point de départ inférieur, c'est le centre même de la nature humaine, d'où procède tout le travail de la pensée :

La science, dit-il dans sa conclusion, est limitée par la possibilité de l'expérience. Toutes les méthodes, tous les procédés intellectuels concourent à ses progrès ; mais pour figurer dans la science à titre de vérité, toute proposition doit avoir subi le contrôle de l'expérience. Dès lors, la science est bornée au phénomène. Elle n'atteint ni le commencement, ni la fin, ni

le fond de rien. En revanche, elle est démontrable, et d'une certitude universelle.

La philosophie est l'expression du complet déploiement de nos facultés intellectuelles. Elle conçoit l'idée de la science, elle en trace les divisions et les méthodes, elle en constate les limites. Elle s'efforce de répondre aux questions que la science pose nécessairement sans les résoudre, et dont les besoins de l'âme et de la vie ne permettent pas de faire abstraction. Elle ne disparaîtra donc pas; mais au-delà du champ de l'expérience, l'esprit ne connaît pas assez ses propres lois pour que la démonstration de thèses, dont la vérification par les sens est impossible, s'impose nécessairement à tous les esprits. C'est pourquoi il existe plusieurs philosophies.

La religion est un acte par lequel l'homme s'efforce de se mettre en rapport de fait avec le principe de son être, que la philosophie cherche à concevoir. La religion ne consiste pas en représentations et n'est pas un état de l'intelligence; c'est une fonction concrète, où le sentiment, la pensée et la volonté sont également intéressés et ne se séparent point. Les opinions relatives à son objet peuvent s'exposer et se communiquer par le langage; mais les opinions religieuses ne constituent pas la religion. Quant à celle-ci, le mode de sa transmission se dérobe à notre analyse, et ne paraît pas dépendre de nous.

Ces thèses ne sont déduites d'aucun système; elles portent sur des matières de fait; on les propose comme des vérités empiriques, résultant de l'observation de l'humanité au point actuel de son développement.

Néanmoins nous ne les donnons pas comme incontestables; nous supposons plutôt que l'une d'elles au moins, toutes les trois peut-être, seront contestées. Il en est une, en revanche, qui vraiment s'entend d'elle-même, qui nous semble pourtant presque entièrement négligée et qui nous importe plus que tout le reste: c'est que, pour juger de la religion, il faut la connaître, et qu'on ne peut l'étudier que là où elle est. Le dogme, le cérémonial, l'influence sociale n'en sont que des effets, des contre-coups, ce sont des problèmes dont le fait vivant donne seul la clef. C'est la personnalité des hommes vraiment religieux qu'il faudrait observer et s'efforcer de comprendre. L'obligation nous paraît en découler des principes de l'empi-

risme, et c'est surtout à ses représentants que nous avons à cœur de la rappeler. (1)

Cette polémique ferme, nourrie, sert de portique au livre où Secrétan développe et résume ses vues personnelles sur le principe de la morale, sans renoncer d'ailleurs à croiser le fer, chemin faisant, avec des adversaires connus ou supposés.

Le propre de la méthode de Secrétan est de chercher à ramener les oppositions apparentes à une vérité supérieure qui les embrasse, au lieu de sacrifier l'une à l'autre; de ce procédé découle l'originalité de sa morale, qui tend à concilier l'impératif catégorique de Kant avec l'obligation de se prononcer sur la nature du devoir.

Reportons-nous par la pensée aux origines, voyons-nous naître. Et d'abord : *je dois*, l'obligation pure et simple. Sur ce point, l'humanité s'accorde. Sous tous les cieux, dans tous les âges, nous trouvons l'idée du devoir, la distinction d'un bien et d'un mal, quoiqu'ici l'on appelle bien ce qu'ailleurs on appelle mal. Le devoir, dans l'ignorance de l'objet du devoir, tel est l'état initial, le tout de l'esprit au départ. Le devoir vide et pur, c'est le moi lui-même, c'est-à-dire la première conscience, la première pensée, la première réflexion, la forme sous laquelle l'être s'apparaît à lui-même. *Je dois*, c'est *je veux*, mais avec le frisson du mystère; c'est je veux par opposition à je désire; c'est le *je veux* de la liberté...(2)

.... Ainsi je trouve en moi le sentiment de l'obligation ; je rougirais d'en suspecter l'autorité. Ce sentiment est universel dans l'espèce, il est indispensable à l'établissement d'un art de la vie.

Tout cela ne démontre pas que l'obligation soit réelle. On me dit que, pour me savoir obligé de faire une chose, il faut que j'en aie constaté préalablement la possibilité. Je tiens au con-

(1) *Principe de la Morale*, p. 64, 65, 66.

(2) Ibid., p. 126.

traire que, l'obligation étant parfaitement certaine, c'est cette certitude de l'obligation qui me prouve la possibilité (essentielle) de m'y conformer. Qui clora ce débat? Personne. Non, je ne suis pas logiquement obligé de croire au devoir; mais j'y suis tenu moralement. Je l'affirme et je passe...(1)

Mais l'objet du devoir est problématique, il faut le chercher.... Kant s'est abusé lorsqu'il a cru pouvoir déduire la matière et l'objet de l'obligation de sa pure forme, qui seule nous est donnée par la conscience... (2)

..... *Cherche ton devoir*, voilà la première des lois morales, et cette loi subsiste toujours. En quoi le devoir consistera-t-il? Je l'ignore. L'obligation de le chercher montre seulement qu'il y a plusieurs routes, dont une est la bonne. Mais ce qui apparaît à ma conscience comme devoir, c'est proprement mon essence, ma nature; j'arrive donc à ce résultat, bien étrange et pourtant inévitable, qu'il dépend de moi de réaliser ma nature ou de l'altérer.

Réalise ta nature, agis conformément à ta nature, telle est la seconde formule, encore purement *a priori*. Elle revient à ceci : sois conséquent, sois logique; sois conséquent, non pas à un propos arbitraire, ce qui serait une forme de l'inconséquence, mais conséquent à toi-même. La morale devient déjà plus concrète; l'impératif en fournit la forme, la logique, le contenu. Cependant ce contenu lui-même n'est que formel, l'impératif reste problématique, puisque notre nature est encore à définir. Nous devons chercher le devoir, et le devoir consiste à réaliser notre nature. Nous devons donc chercher cette nature. Mais c'est pour agir que nous la cherchons, et l'action réclame un objet : pour réaliser notre nature en agissant sur un objet, il faudra connaître l'objet lui-même. « Apprends à te connaître toi-même et le monde, puis agis conformément à cette connaissance », tel est le résumé de la morale *a priori*. La seule raison ne nous conduit pas au-delà de cette prescription; cette prescription, c'est la raison elle-même ..... « Agir conformément à la nature », telle est la règle rationnelle, et le double fait où se résume la nature c'est que nous sommes libres et que nous faisons partie d'un tout. *Liberté, Soli-*

(1) *Principe de la Morale*, p. 127, 128.

(2) Ibid., p. 113.

darité, c'est à ces deux termes, contradictoires en apparence, que nous réduisons l'ensemble des notions de fait nécessaires pour donner un objet au devoir...(1)

Mais, dira-t-on, la liberté et la solidarité sont incompatibles, contradictoires. Nous répondrons que des contradictions semblables forment le tissu de la réalité. Dans l'idéal, dans l'absolu, la liberté et la solidarité se contredisent; dans le réel, le relatif, l'incomplet, elles se limitent. Le libre arbitre que nous croyons percevoir et que chacun s'attribue en fait dans la pratique, le libre arbitre auquel nous devons croire, ne consiste point à pouvoir tout faire, mais à pouvoir choisir entre un certain nombre de partis qui nous sont posés par l'ensemble des circonstances, au nombre desquelles il faut compter avant tout la mesure bornée de nos forces physiques, intellectuelles et morales. Le déterminisme qui produit ces circonstances, et dont la solidarité n'est qu'un aspect, ne consiste pas en ceci que chaque cause ou chaque ensemble de causes ne puisse jamais produire qu'un seul effet ; rien n'empêche, tout commande au contraire d'admettre qu'il laisse en certains cas un certain nombre de voies ouvertes. Ces cas sont ceux où peut intervenir la liberté, dont l'action ne consiste pas à vouloir sans motifs, mais à choisir entre les motifs sans être absolument déterminé dans ce choix par les antécédents internes ou externes des individus...(2)

Dans l'ordre moral comme dans l'ordre intellectuel, l'homme de génie, le héros, l'individu véritable, ne se borne pas à s'assimiler la tradition : il la juge et règle sa conduite sur son verdict. En jugeant la tradition, il la modifie. Il devient un modèle pour ses voisins, pour ses contemporains, et finalement pour l'humanité, qui s'élabore. Il entre à son tour dans la tradition : son originalité consiste à mettre au jour un nouvel aspect de la vérité générale; et du moment qu'il l'a mise au jour, cette vérité nouvelle est devenue un bien collectif. La solidarité règne partout. Nous la subissons dans le mal, nous la poursuivons dans le bien. Celui qui voudrait s'y soustraire n'y parviendrait point sans doute; mais dans la mesure où il réussirait momentanément, il renierait et détruirait sa propre

(1) *Principe de la Morale*, p. 129, 130, 131, 132.

(2) Ibid., p. 148.

nature. Dans l'universalité du devoir, un devoir particulier s'impose à chacun suivant l'originalité de sa nature; mais ce devoir particulier consiste précisément à donner à l'ensemble quelque chose qui appartient légitimement à l'ensemble et que l'ensemble ne possède pas encore....(1)

L'espèce est donc supérieure à l'individu, l'homme doit vivre pour l'humanité dont il partage les destinées ; l'humanité s'est détournée de la voie royale, elle s'est opposée à Dieu ; tous ses membres en subissent la peine sans pouvoir accuser Dieu d'injustice, mais ils peuvent se réconcilier avec leur sort en travaillant au bien commun, en réalisant l'amour universel dans la charité, qui implique la justice et la dépasse.

Son principe ainsi posé, Secrétan, dans la dernière partie du livre, intitulée *Inférences*, l'applique à un certain nombre de problèmes religieux et métaphysiques et reprend la discussion avec le déterminisme, l'eudémonisme, le pessimisme. Quant à sa manière d'envisager le problème du mal, l'auteur de la *Philosophie de la Liberté* change de terrain comme il l'avait déjà fait dans l'article sur Paul Janet : *l'Eclectisme, le Christianisme et l'Expérience*. Au lieu de présenter la chute comme un drame sublime, voilé de mystère, antérieur au monde phénoménal, comme une opposition morale entre le créateur et la créature primitive qui est pulvérisée et dont les membres épars chercheront à travers le temps à retrouver leur unité dans une lente évolution — et de concilier ainsi le pessimisme des grandes religions qui attachent le mal à l'existence individuelle avec l'optimisme fondé sur une restaura-

(1) *Principe de la Morale*, p. 150.

tion de l'humanité consciente, — Secrétan semble accepter l'idée d'un conflit de l'humanité naissante avec Dieu, au sein de l'économie actuelle. (1)

Ce fléchissement de la pensée est difficile à expliquer. Secrétan en convient lui-même. Il écrivait à Renouvier au commencement de 1890 :

> Sur la nécessité, pour concilier le fait avec la croyance d'un principe de justice, de statuer une chute antérieure au monde physique où nous vivons, je souscris à vos conclusions et regrette les hésitations où m'ont pu conduire l'influence de la tradition et la crainte de l'extraordinaire. (2)

Le *Principe de la Morale* se termine enfin par un chapitre sur la philosophie chrétienne où sont analysés la prière et l'exaucement, qui non seulement réalisent l'union de la créature et du créateur, mais établissent entre les hommes une solidarité d'un ordre supérieur, grâce à l'intercession réciproque.

Le cercle est fermé. Secrétan a serré l'anneau d'or qui lie la métaphysique à la morale, la conscience à la raison. Affirmant l'impératif, il ne lui a pas donné un objet vide de forme; le travail progressif de l'intelligence éclaire la notion du bien, dont la conscience se saisit pour l'imposer comme un devoir à la volonté libre.

* * *

(1) *Principe de la Morale*, p. 256.

(2) Voir aussi *La Civilisation et la Croyance*, 3me édition, page VI, note de la préface.

Pour se délasser de ses travaux philosophiques, Secrétan traduisait volontiers des livres de l'allemand ou de l'anglais. Alors que le nom de Björnson était encore peu connu, une adaptation en français, due à la plume de Secrétan, des premières œuvres du romancier norvégien, *Le joyeux garçon*, *Belle Syneuve*, parut en 1867 dans la *Bibliothèque universelle*. Il présenta aussi dans la même revue un auteur bavarois qu'il avait rencontré à Munich et qu'il tenait en haute estime, Melchior Mayer, écrivain populaire qu'il comparait à Jérémias Gotthelf; ou bien il donnait au public quelque biographie pour laquelle il s'était pris d'enthousiasme, comme celle de sœur Amélie de Lasaulx en 1880, celle de Livingstone en 1884, ou enfin la traduction de *La Sainteté par la Foi* de Pearsall Smith, et de quelques autres opuscules. Secrétan aimait aussi aller s'asseoir vers la fin du jour dans le salon paisible de M^me^ Vinet, au Valentin. Il entourait d'une tendre sollicitude sa vieille et toujours maternelle amie, qui presque seule incarnait encore les souvenirs de sa jeunesse. Chargé par Alexandre Vinet de veiller sur les siens, il avait fidèlement rempli ce mandat. La mission du comité, constitué grâce à son initiative, était terminée. Il ne restait plus à publier, pour couronner l'œuvre, que la *Vie de Vinet*, tâche qui fut confiée à Eugène Rambert, alors professeur de littérature française au Polytechnicum de Zurich. Secrétan le connaissait de longue date, avait suivi sa carrière avec intérêt et siégé à côté de lui dans de nombreux conseils; la biographie de Vinet devait, par la force des choses, les rapprocher davantage encore, car Secrétan était tout désigné pour servir d'intermédiaire entre

la veuve un peu craintive et l'auteur de la biographie, auquel il pouvait fournir d'utiles renseignements. Peu après l'apparition, en 1875, de « cette œuvre admirable d'intelligence et de modestie », dit Secrétan, « où l'écrivain s'efface complètement pour ne laisser paraître que son héros, dont les pensées étincellent comme des diamants sur l'étoffe souple et fine d'une exposition tout unie » (1), Rambert quitta Zurich pour reprendre à Lausanne la chaire que, jeune, il avait occupée déjà. Il fut derechef chargé par Mme Vinet, mais cette fois en collaboration avec Charles Secrétan, de la publication de la correspondance de son mari, qu'elle avait lentement et pieusement recueillie. Elle présida encore à ce travail, puis, au moment où les volumes étaient mis en librairie, elle s'endormit doucement en 1882.

En 1884, Secrétan eut un nouveau chagrin, celui de perdre son frère Henri, l'inspecteur forestier, puis, en 1886, Mme Marie Forel s'éteignit à son tour. Tout le passé s'en allait.

L'intimité nouée autour du souvenir de Vinet entre Secrétan et Rambert ne se relâcha point. Après avoir achevé leur travail en commun, ils aimaient à discuter ensemble, plus encore à faire de longues promenades au flanc des coteaux qui bordent le Léman ; tous deux, enfin, regrettaient qu'il n'existât plus à Lausanne, depuis 1846, de rapports familiers entre les professeurs. L'entrée en charge d'un nouveau recteur et d'autres solennités du même genre étaient bien accompagnées de banquets officiels. Secrétan y était

(1) *Gazette de Lausanne*, 24 novembre 1886.

plein d'entrain, fécond en brillantes reparties et, plus jeune que les jeunes, y allait souvent, au second acte, de quelques vers humoristiques qu'il composait avec la plus grande facilité. Un soir, par exemple, après avoir résumé l'histoire du Pays de Vaud, et rappelé la conquête qu'en avait faite « l'ours de Berne », il ajoutait :

A Notre-Dame il prit d'argent un tas énorme,
Par contre il y mit la réforme.....
. . . . . .
Mais Bacchus a chez nous conservé son pouvoir :
Nos coteaux au soleil sont le grand réservoir
D'où coulent en tous sens les fontaines sacrées
Où viennent s'abreuver les gorges altérées
Des soldats citoyens, magistrats, électeurs
Et des étudiants, futurs législateurs.
Sans nous griser, buvons ; que ce verre à la ronde,
Comme la liberté, fasse le tour du monde.

Mais, la soirée finie, on se dispersait pour longtemps, nul salon ne s'ouvrait où maîtres et disciples pussent se rencontrer de plain-pied. Secrétan aurait eu le désir de secouer cette torpeur, il l'avait tenté aux Bergières ; à la villa Paleyres, il recevait bien encore, mais quoiqu'il vécût dans les meilleurs termes avec ses collègues des diverses facultés, il n'était plus assez jeune pour reconstituer un foyer académique. L'arrivée de Rambert fut un précieux renfort. Le nouveau professeur sut, dans des réunions où Genève, Neuchâtel et Vaud se tendaient la main, convier jeunes et vieux pour entendre les pétillantes improvisations de Marc Monnier, des vers de Philippe Godet, de Mme Melley (1), de

(1) Mme Melley a publié à Lausanne de gracieux recueils de vers. Secrétan écrivit la préface du premier de ces volumes.

Warnery, de l'amphytrion lui-même, ou bien encore des lectures de Charles Secrétan. La mort subite d'Eugène Rambert, en 1886, brisa une carrière féconde et porta brusquement un coup de faux dans le regain de vie littéraire qui avait un instant semblé fleurir.

Des travaux d'un autre ordre sollicitaient Secrétan, toujours prêt à rendre service, et curieux de toutes les questions. Il eut à s'occuper, en 1882, de la doctrine de l'immortalité conditionnelle. Prêchée en Angleterre par White, en langue française par Emmanuel Pétavel-Olliff, elle réunit de nombreux adeptes. L'âme survit au corps, mais ne possède pas en soi l'immortalité absolue, essentielle; par l'union avec Dieu, par la sainteté, elle peut l'obtenir, tandis que le pécheur impénitent se détruit petit à petit pour retourner dans le néant: conciliation de la justice de Dieu qui punit le coupable, avec sa parfaite bonté, compromise par l'éternité du supplice des damnés, tel se présente le conditionnalisme, appuyé par de nombreuses déclarations des évangiles et des apôtres. Si de vives sympathies lui sont acquises aujourd'hui, il fut l'objet, au début, de violentes attaques et traité d'hérésie. Un Suisse, pasteur à Bruxelles, M. Charles Byse, par exemple, partisan convaincu des idées de White, avait exposé cette théorie à ses ouailles. Le synode des églises protestantes belges s'émut et le berger suspect, accompagné d'une grande partie de son troupeau, après s'être séparé du faisceau des congrégations évangéliques, eut encore des difficultés relatives au local où il prêchait. Le jeune disciple de White réclama un arbitrage et demanda à Secrétan de faire partie du jury. Le professeur de Lausanne y consentit; son interven-

tion ne réussit point à rétablir la bonne entente, mais, appelé à étudier de près le système incriminé, il s'y rangea sans hésitation, se considérant comme « un candidat prédestiné de ce point de vue ». « Toujours, dit-il, il avait vu dans le mal une direction de la volonté, c'est-à-dire de l'être lui-même, vers l'anéantissement. » Aussi, lorsque Emmanuel Pétavel, venu plus tard, ainsi que M. Byse, planter sa tente à Lausanne, développa sa doctrine dans un volumineux ouvrage : *Le Problème de l'Immortalité*, Secrétan accepta-t-il d'en écrire la préface et, tout en faisant certaines réserves, de lui donner ainsi l'appui de son nom, de celui de Vinet en quelque mesure aussi.

Il faut reconnaître, écrit-il, que les textes par vous rapprochés vous autorisent pleinement à compter Vinet au nombre de vos précurseurs. S'il n'a pas enseigné formellement l'extinction des pécheurs inconvertis, c'est qu'il n'a pas écrit de dogmatique. Peut-être n'était-il pas assez fixé, peut-être ne voyait-il pas assez nettement la souveraine importance de la doctrine qui nous occupe pour se sentir pressé de la produire en chaire en rompant avec la foi de l'Eglise. On sait quelle réserve il s'est imposée dans la crainte de voir l'incrédulité se faire une arme de divisions entre les chrétiens.... Il suffit que le conditionnalisme soit la seule conclusion possible des prémisses qu'il a posées.

On sait qu'en France, Brunetière, l'admirateur de Vinet, s'est déclaré très sympathique aux idées de M. Pétavel-Olliff, sur lesquelles il a attiré à plus d'une reprise l'attention de ses lecteurs.

Un peu plus tard, surgit la question des salutistes. Le mouvement religieux, missionnaire et social, provoqué par le général Booth et sa famille, a fait le tour

du monde. Des compagnies d'hommes et de femmes mènent au nord et au midi leur train de guerre, et, si l'on peut encore discuter leur hiérarchie, leur organisation et beaucoup de leurs procédés, on rend partout hommage à leur activité persévérante, souvent héroïque. Il n'en fut pas toujours ainsi. A leur arrivée, les salutistes furent accueillis en Suisse avec une défiance hostile. Dans les cantons romands, les nouveaux *mômiers*, plus agressifs que ceux de jadis, soulevèrent contre eux la plus vive opposition, surtout à Neuchâtel et à Genève. Dans la Suisse allemande, à Zurich en particulier, les piétistes n'étaient pas en meilleure odeur ; il s'était passé des scènes brutales sans que les autorités se fussent émues. Devant cette explosion d'intolérance et ces dénis de justice, les champions de la liberté des cultes formèrent une association sous le nom de *Ligue du droit commun*. Charles Secrétan en traça le programme dans un article de la *Gazette de Lausanne*, du 14 mai 1884.

.... Ce n'est pas à l'opinion des majorités cantonales ou fédérales qu'elle en appelle. Les hommes d'élite eux-mêmes ont grand'peine à comprendre la justice lorsqu'elle parle dans un sens contraire à leurs sympathies, la moyenne en est incapable, et cette moyenne fait l'opinion. Ce n'est pas à l'opinion passionnée d'un étroit milieu, c'est à l'opinion éclairée du monde entier d'un côté, de l'autre à la loi du pays que s'adresse la ligue du droit commun. Inonder de lumière dans tous leurs détails chacun des faits de violence ou d'arbitraire qui se commettent journellement depuis quelque temps, en triomphant des timidités et des connivences qui en arrêtent la divulgation ; faciliter de toutes les manières la revendication des droits méconnus devant les autorités compétentes, et très particulièrement devant les tribunaux, en épuisant toutes les instances, telle est la tâche précise que la ligue s'est proposée....

Le Comité central siégeait à Neuchâtel. En faisaient partie : MM. Georges Berthoud, Félix Bovet, Aimé Humbert, à Neuchâtel ; Frédéric Necker, Edmond Pictet, à Genève ; Berthold van Muyden, Sautter de Blonay, Lucien Gautier, Paul Chapuis, Charles Secrétan, dans le canton de Vaud, pour ne citer que quelques noms. Dès la première heure, la Ligue compta plus de mille adhérents. Elle fut active. Par des lettres particulières, elle engagea les salutistes à éviter les manifestations bruyantes et provocantes, tandis que des adresses énergiques étaient envoyées aux autorités pour réclamer le respect de la liberté des convictions religieuses. Secrétan, président de la section vaudoise, fit partie d'une députation qui se rendit en 1888 à Berne, où le conseiller fédéral Ruchonnet témoigna aux délégués la plus cordiale sympathie et les assura de son concours. C'est néanmoins par son influence morale plus que par des actes officiels que la ligue du droit commun lutta pour la cause de la tolérance et de la justice, un instant compromise.

La politique ne laissait point non plus Secrétan indifférent, que ce fût celle de l'Europe ou celle de la petite patrie vaudoise. Une revision de la constitution cantonale fut décidée en 1883. En janvier 1884 eurent lieu les élections à une Constituante. Après une lutte très vive, la liste libérale l'emporta à Lausanne. Le vieux contemporain de 1845 ne pouvait que donner son vote et jouer le rôle de spectateur, mais il éprouva une satisfaction non dissimulée à voir, pour la première fois depuis quarante ans, un Secrétan entrer dans la carrière publique en la personne de son jeune cousin

M. Edouard Secrétan, rédacteur de la *Gazette de Lausanne* depuis 1874, qui fut élu membre de la députation de Lausanne.

Le succès partiel du parti conservateur n'empêcha pas la revision de se faire dans le sens du programme radical. L'innovation principale porta sur les contributions publiques. L'impôt proportionnel fut remplacé par l'impôt progressif, que Secrétan vit adopter avec une certaine répugnance. Il motiva son point de vue dans une série d'articles dont nous détachons la conclusion:

.... Le capitaliste, dira-t-on, aura toujours intérêt à épargner aussi longtemps que l'impôt n'absorbera pas tout le revenu de son économie; or, les calculs les plus élevés sur l'impôt dont le principe vient d'être décrété laissent au capitaliste les trois quarts de ce revenu. Cette objection serait décisive si l'épargne se produisait d'elle-même. En fait elle est sans valeur. Nul n'épargne autrement qu'en s'imposant des privations. Aujourd'hui, nombre de rentiers qui pourraient économiser au profit de leur famille et de la société tout entière dépensent tout leur revenu. Pour surmonter les tentations qui poussent à la dépense, il faut un stimulant qui, par le fait, suffit à peine aujourd'hui. Vous diminuez ce stimulant, puisque désormais les capitalistes, s'il en est encore, auront moins d'intérêt à l'économie. La loi nouvelle oppose donc un obstacle à cette accumulation des capitaux dont dépend le prix de la terre, le prix du travail et le bien-être de tout le monde. En voulant dégrever les petits, condamnés trop souvent par la force des choses à manger tout ce qu'ils gagnent, aux dépens de ceux qui peuvent mettre de côté, cette mesure agit contre les petits, qui ne sauraient, au milieu d'une société appauvrie, trouver une rémunération suffisante pour leur travail....

.... Si nous prenons la peine de réfléchir, si nous nous mettons bien dans la tête que la chose désirable est que le plus grand nombre, que les petits atteignent un bien-être positif, tandis que la question de savoir si quelques-uns n'auront pas davantage est une question tout à fait accessoire, pour ne pas dire indifférente, nous reconnaîtrons au contraire que les

grandes fortunes sont un bien pour tous les habitants d'un pays. Celui qui dépense ses revenus en menant grand train fait gagner de l'argent à beaucoup de monde, il fait déjà un certain bien. Celui qui donne et qui sait donner avec discernement en fait plus encore. Celui qui cherche à augmenter ses revenus par des perfectionnements agricoles, que lui seul peut entreprendre, par l'introduction de nouvelles cultures ou de nouvelles machines, par l'essai de nouveaux procédés, par l'introduction d'industries nouvelles, fait encore plus de bien à ses voisins, tout en ne songeant qu'à lui-même, que le libéral n'en fait par sa bienfaisance. Sans la grande propriété, les progrès agricoles seraient impossibles, la propriété moyenne ne pouvant ni faire les avances, ni courir les risques des innovations. Enfin, le riche qui ne songe qu'à grossir encore sa fortune peut être incommode à ses voisins les plus proches. mais il n'en rend pas moins des services et de très importants services à la société. Pour tirer parti de son argent, il faut qu'il le prête, et lors même que pour son compte il s'efforce d'en tirer le plus gros intérêt possible, il n'en contribue pas moins par cette offre de capitaux à faire baisser le taux moyen des intérêts. De son vivant, il est donc utile, il le sera plus encore, sans doute, après sa mort. Il contribue plus activement qu'aucun autre à l'accroissement du fonds commun où chacun vient puiser, car quoi qu'on fasse et si bien qu'on se retourne, il est impossible que la richesse ne profite pas à tout le monde. L'Etat, les associations, les particuliers ne pourraient rien entreprendre, s'il n'y avait pas des capitaux accumulés, si les produits du travail annuel étaient absorbés par les consommations de l'année, comme il arriverait nécessairement sous le régime de l'égalité où chacun aurait un peu d'aisance. Dès lors, le moindre revers serait catastrophe, et le simple accroissement de population qui résulte des lois naturelles suffirait pour changer notre aisance en pauvreté.

Ainsi, lorsqu'au lieu de comparer un peu niaisement le sort de l'un à celui de l'autre, on ne considère que le bien de tous, on arrive à la conviction que les grandes fortunes sont un avantage considérable pour les sociétés où elles se trouvent.

Mais si les grandes fortunes sont la condition des grandes épargnes, le besoin est le plus puissant stimulant au travail, et la société ne peut subsister que par un travail soutenu, ne

peut grandir que par un travail énergique. Si chacun avait assez pour subsister avec un effort médiocre, il ne se ferait point d'effort considérable. Jusqu'à ce que les progrès intellectuels et matériels nous aient conduits à ce point désirable, où un travail modéré suffirait, non seulement pour assurer à l'ouvrier sa subsistance, mais encore un excédent qui l'élève peu à peu au rang de propriétaire, il est bon qu'il y ait des gens appelés à se faire leur position par leur énergie, et l'égalité dans l'aisance n'est pas désirable, parce qu'elle paralyserait l'activité.

En effet, si celui qui épargne en ne songeant qu'à lui se trouve pourtant épargner au profit de tout le monde, celui qui crée des produits par son travail en ne songeant qu'à son profit personnel, travaille également pour l'avantage de tous...

.... Ce qu'il faut avant tout, c'est que le travail sérieux soit assez bien rétribué pour permettre au travailleur d'épargner et de devenir propriétaire. Et cela n'est possible que dans une société riche. Par conséquent, la richesse de la société fait la richesse du travailleur.

Nous ne prétendons pas qu'il n'y ait rien à faire pour améliorer le sort de celui-ci, nous croyons, au contraire, qu'il y a quelque chose à faire, et beaucoup à faire; mais nous croyons que, malgré la première apparence, l'impôt progressif va très directement contre ce but. (1)

Avec cet article, nous abordons les questions sociales auxquelles Secrétan va consacrer jusqu'à la fin de sa vie sa pensée et sa plume.

(1) *Gazette de Lausanne*, 5 et 6 novembre 1884.

CHAPITRE IV

1887.

Cours de Droit naturel. *La Civilisation et la Croyance.* Œuvres sociales.

Dès l'année 1874, un champ nouveau s'était offert à l'activité de Secrétan. En dépit de ses protestations, la logique et la psychologie s'adressaient au Gymnase à des élèves encore très jeunes, qui ne goûtaient guère la spéculation. Persuadé qu'il aurait mieux valu retarder le moment de cet enseignement, il demanda en 1873 à en être dispensé. E. Dandiran, professeur de théologie, consentit à s'en charger. En compensation, Secrétan, avec l'assentiment du chef du département de l'Instruction publique, alors encore L. Ruchonnet, donna un cours libre sur *l'Intérêt, le Droit et le Devoir,* véritable introduction à un cours de *Droit naturel.* Il écrit à Renouvier :

Mon plan est évolutif, je cherche à montrer la justice naissant de l'intérêt, mais se réalisant seulement lorsqu'elle est voulue pour elle-même et comme but. Puis que la justice ne peut se réaliser que sur le fondement de la *bienveillance*, ce que vous accordez déjà dans la *Science de la morale*, et plus expressément encore dans la *Critique philosophique,* puis que la *bienveillance* est un *vouloir*, ce que vous finirez bien par accorder aussi, d'où je conclus que l'*idée* véritable est celle qui possède en elle-même les puissances de sa propre réalisation, que son nom est charité, qu'il n'y a point de charité sans le respect absolu du droit d'autrui, mais seulement le fanatisme, infernale caricature, etc., etc., trois lignes d'etc. (1)

(1) *Correspondance Renouvier et Secrétan,* p. 100.

Le Tribunal fédéral, dont la compétence avait été augmentée par la constitution du 19 avril 1874, allait désormais siéger à Lausanne. Le canton de Vaud tenait à honneur de mettre à la hauteur de cette situation nouvelle sa faculté de droit, riche déjà de plusieurs professeurs distingués, entre autres Léon Walras. Les programmes furent remaniés, et la chaire de droit naturel fut offerte à Secrétan, qui l'accepta avec empressement; ses études de jurisprudence et de philosophie, ses cours d'histoire à Neuchâtel, ses expériences politiques, sa vie entière, l'avaient préparé d'une manière exceptionnelle à cette tâche ; il allait aussi se trouver en face d'étudiants plus âgés; enfin cette discipline nouvelle correspondait à un intime besoin de tout son être intellectuel et moral, celui d'aborder l'étude des problèmes sociaux.

Le droit naturel se substituant à tout autre enseignement dogmatique de la philosophie à l'Académie, il y joignit, sous forme d'introduction, un aperçu de philosophie générale à la fois bref et complet. Au début, Secrétan annonça le dessein de publier ce cours; il y renonça plus tard : à mesure qu'il creusait pour ses élèves et discutait avec eux les questions d'un intérêt immédiat ou qui lui tenaient particulièrement à cœur, il les exposait aussi dans des articles de journaux et des livres, détachant ainsi du tronc les rameaux les plus touffus et les plus vivaces. D'autre part, loin de donner à ses leçons une forme littéraire, il les condensa dans des notes, qu'il dictait aux élèves et qui tiraient leur pleine valeur des développements oraux. Secrétan enjoignit à ses enfants, d'une manière positive, la dernière année de sa vie, de ne jamais songer

à imprimer ce travail : « Ce qui m'appartient, leur dit-il, ce qui est original, je l'ai déjà fait paraître ; le reste, je l'ai emprunté à d'autres, en particulier à Renouvier ; d'ailleurs ce n'est pas rédigé. »

Après la mort du penseur vaudois, beaucoup regrettèrent ce verdict ; les étudiants avaient généralement apprécié la haute portée de cet enseignement nourri, où Secrétan, dans un langage très simple, touchait aux questions pratiques tout en résumant les éléments fondamentaux de sa pensée ; plusieurs y faisaient remonter leur initiation aux idées générales et leur plus solide culture. Malgré le désir de Secrétan, quelques amis tentèrent de reconstruire son manuscrit en s'aidant de fragments tirés des œuvres sociales de l'auteur. Le résultat aurait manqué d'unité, d'harmonie, et bientôt le projet fut abandonné. Il faut donc lire les livres écrits par Secrétan dans la dernière période de sa vie pour se faire une idée du cours de droit naturel. Idée imparfaite néanmoins, car on n'y trouve plus la vue d'ensemble ni l'enchaînement rigoureux grâce auquel le professeur, partant des principes de la métaphysique, des éléments de la psychologie, des lois de la raison, en arrivait aux multiples problèmes d'ordre moral, social et politique.

* * *

La Philosophie de la Liberté (1849), *Recherches de la Méthode* (1857), *La Raison et le Christianisme* (1863), *Précis élémentaire de Philosophie* (1868), *Discours laïques* (1877), s'étaient échelonnés sur un peu plus d'un quart de siècle, tandis qu'à partir de 1883, où parut *Le Principe de la Morale*, les volumes se

succèdent à de courts intervalles : *Le Droit de la Femme* (1886), *La Civilisation et la Croyance* (1887), *Etudes sociales* (1889), *Les Droits de l'Humanité* (1890), *Mon Utopie* (1892), sans parler de deux opuscules : *Théologie et Religion* et *La Question sociale*, lancés en avant-garde de *La Civilisation et la Croyance*, où ils se retrouvent, le premier en substance et le second intégralement. (1)

La *Philosophie de la Liberté*, *Le Principe de la Morale*, les études proprement sociales, marquent trois phases de la carrière philosophique de Secrétan. Dans l'œuvre de sa jeunesse, il s'efforce d'opérer la synthèse des aspirations modernes, élargies par les recherches scientifiques, avec la responsabilité personnelle et avec le christianisme. Les *Recherches de la Méthode*, *La Raison et le Christianisme*, le *Précis de Philosophie*, les *Discours laïques*, gravitent dans la même orbite, développant sur des points particuliers une conception identique du monde physique et moral, tout en faisant pressentir une évolution dans la manière de la présenter. Le *Principe de la Morale* est la seconde étape, celle où Secrétan, reprenant les problèmes en sens inverse, part de l'obligation, de la liberté, pour remonter à la métaphysique. Mais s'il est, dans son œuvre entière, le philosophe de la liberté, il l'est aussi de la solidarité. L'humanité est une ; chaque individu, partie intégrante de cet organisme, vit pour l'ensemble : « Notre volonté, c'est nous-même », sans doute, mais ce vouloir ne doit point aboutir à

(1) *La Civilisation et la Croyance*, 3me édition, p. 42 à 100.

un individualisme égoïste ; réaliser sa personnalité, déployer ses forces, ce programme n'a de valeur que dans la mesure où cet épanouissement se fait au profit de la communauté, où chacun se met au service de tous. Cet aspect de sa pensée devient toujours plus cher au vieux philosophe, à mesure qu'il sent lui échapper son rêve métaphysique, non point qu'il le renie en aucune façon, mais parce qu'il a compris que rien ne se prouve absolument dans le domaine des sublimes hypothèses, et qu'elles ne valent en définitive qu'en vertu de leurs résultats, puisque « la conscience ne permet pas de mettre en question la suprématie du bien moral ». Il va donc porter son étude sur la société actuelle dans une série de travaux d'un caractère pratique.

Avec *La Civilisation et la Croyance*, que l'auteur appelait son testament philosophique, ces trois tendances se rejoignent. Mais on ne peut rapprocher les faces diverses d'un problème qu'en s'élevant à un point de vue supérieur vers lequel elles puissent converger ; ce sommet, c'est le sentiment religieux ; la métaphysique de Secrétan en était imprégnée, ses appréciations morales en sont l'application ; dans *La Civilisation et la Croyance*, ce sentiment occupe la toute première place, et, s'il exige le sacrifice de quelque théorie, le vieux penseur fera cette offrande suprême ; il ne juge pas néanmoins ce sacrifice inévitable ; il ne croit pas qu'il faille nécessairement « opter » comme on le lui avait jadis prédit ; il cherche encore à concilier les exigences de la raison et le spectacle de la vie avec le christianisme au sens le plus large, se bornant, dans l'exposé de ses idées philosophiques, les mêmes en

substance que celles de ses premières années, à prendre un accent moins affirmatif, à laisser des points de suspension, à faire plus grande la part du mystère éternel.

Je connais peu de livres, dit Léon Marillier, qui peignent mieux l'état d'esprit d'un protestant, nourri à la fois de l'Evangile et de la philosophie kantienne, touché jusqu'au fond du cœur d'une si profonde piété qu'il pleure presque d'amour pour son Dieu, et qui jamais cependant ne cesse de raisonner ses croyances, croyances qui sont sa raison de vivre et le principe même de sa vie... Je ne sais pas d'homme qui ait eu une intuition plus directe et plus profonde de la vie religieuse. (1)

M. Adrien Naville a tracé de *La Civilisation et la Croyance* un résumé que Secrétan approuvait et que nous lui empruntons :

Les sociétés civilisées sont en décadence, et menacées d'une catastrophe. Si juste que soit le principe sur lequel est fondée la démocratie, celle-ci est cependant grosse de dangers. On doit craindre que les masses populaires, impatientes de toute supériorité, ne suppriment la liberté, et que dans leur désir légitime, mais mal éclairé, d'améliorer leur sort, elles ne détruisent la propriété privée ou ne l'entourent de restrictions telles que l'essor de la production en sera arrêté. Une pareille transformation ne pourrait d'ailleurs s'accomplir sans une crise terrible, dans laquelle la civilisation risquerait de sombrer. Cette situation n'est pas sans remède. Une rénovation morale d'un certain nombre d'hommes influents, soit dans la classe ouvrière, soit dans les classes fortunées, pourrait éviter la catastrophe et la remplacer par une réforme progressive et bienfaisante. Mais les doctrines qui sont à la mode, et qu'on répand dans le public sous l'autorité de la science, ne sont pas faites pour favoriser cette rénovation. Elles sont déterministes

(1) *Revue philosophique*, 1888, t. II, p. 397.

et athées. Au moment où il serait plus que jamais indispensable de réveiller le sentiment de la liberté morale, on affirme que la liberté est une illusion. Au moment où la haine risque de consumer l'édifice social, on traite de superstition la croyance au Dieu d'amour. C'est donc faire œuvre utile que d'opposer à la philosophie courante une autre philosophie, qui prend pour point de départ la croyance à l'obligation et à la liberté morale, et qui peut poser l'amour comme but, parce qu'elle croit que l'amour est le principe de l'univers. Il n'est pas difficile d'ailleurs de montrer l'insuffisance et la faiblesse des doctrines en vogue. Nées de l'empirisme, elles ont pour caractère de contredire la logique en faisant sortir le plus du moins, et de ne tenir dans leurs constructions aucun compte de ce qui constitue l'homme: la conscience morale et la raison. L'homme est essentiellement devoir, aspiration au bien, à l'ordre, à l'unité, à la perfection, à l'infini, c'est-à-dire à Dieu. On peut donc bien dire en un sens que la liberté morale et Dieu sont des croyances naturelles. Mais l'observation sincère du monde soulève contre ces croyances des objections redoutables, qui sont le fondement sérieux de l'athéisme. Qu'il y ait du mal dans le monde, soit ! La possibilité du mal est une condition du bien moral. Mais comment concilier avec l'idée d'un Dieu juste la solidarité en vertu de laquelle les individus sont souvent contraints à faire le mal, et en subissent ensuite les conséquences comme s'ils en étaient responsables ? Cette objection cesse de paraître un obstacle insurmontable à la croyance en Dieu si l'on admet que l'humanité, ou le monde lui-même, loin d'être un simple agrégat d'individus indépendants les uns des autres, est une unité véritable, un être, et que cet être est tombé d'une chute commune à tous les individus qu'il comprend. Mais, si l'on admet cela, on doit admettre aussi que Dieu, qui avait prévu la possibilité de cette chute, avait en réserve les moyens de ramener à lui sa créature, et qu'il y a une voie de salut. On trouve, en effet, cette voie dans le christianisme. Dépouillé des dogmes absurdes ou atroces dont l'Eglise l'a affublé, transformé de religion d'autorité en religion de liberté, ramené à son œuvre, qui est la communion d'amour avec Dieu restaurée par Jésus, l'homme parfait, le chef de l'humanité nouvelle, le christianisme accomplira dans l'avenir une œuvre bien plus grande et plus salutaire que dans le passé.

Ce bref résumé suffit peut-être pour faire comprendre comment s'enchaînent quelques-unes des idées principales de M. Secrétan, et comment, parti de la question politique et sociale, il aboutit à la question religieuse par l'intermédiaire des problèmes philosophiques. (1)

L'étude de la situation politique ouvre le volume. Le tableau est sombre, et l'on a pu demander à Secrétan s'il jugeait vraiment les époques précédentes supérieures aux temps actuels. En revanche, quand il met au premier plan l'antagonisme entre les masses populaires et ceux qui s'élèvent au-dessus d'elles par la richesse ou la culture, le vingtième siècle semble lui donner raison. Sans doute, d'autres problèmes se partagent l'attention; mais aucun ne s'impose d'une façon aussi redoutable.

Le second chapitre, qui traite exclusivement de la question sociale, est tout à fait remarquable.

Il pourrait bien être à peu près un chef-d'œuvre, dit encore M. A. Naville; impossible de présenter d'une façon plus convaincante aux ouvriers leur véritable intérêt, qui est, non de supprimer la propriété, mais de devenir eux-mêmes propriétaires; aux patrons et aux capitalistes leur intérêt et leur devoir tout ensemble, qui est de prouver, par des actes, aux ouvriers, qu'ils les aiment. Quand ils auront produit cette conviction, on les écoutera et on acceptera d'eux la vérité économique. (2)

Pour compléter cette rapide analyse, il faudrait donner une idée de la vigueur dialectique, de la chaleur d'argumentation, de la fermeté d'expression dans la discussion des faits, de l'éloquence des pages

(1) *Bibliothèque universelle* 1889, T. XLII, p. 211 et 212.
(2) Ibid. T. XLII, p. 213.

où le sentiment religieux s'accentue, comme celle, déjà citée, où l'auteur raconte son extase devant l'immensité du ciel étoilé. La lecture de ce livre, le plus populaire de ceux qu'a écrits Secrétan, demande cependant un effort de concentration : quel est le philosophe dont on puisse aborder l'étude sans préparation spéciale, à moins de vouloir précisément faire cet effort ?

Ce qu'on appelle l'obscurité de M. Secrétan ne résulte jamais d'une lacune, d'une insuffisance de pensée. Si l'on a parfois quelque peine à l'embrasser et à se l'assimiler complètement, c'est qu'elle est exceptionnellement abondante et touffue. Il a beaucoup à dire et parle vite, et quelquefois il ne dit pas expressément, il se borne à indiquer, à suggérer. Pour suivre la marche de son esprit, il faut être capable de sous-entendre, et deviner la malice que trahit le choix d'une expression inattendue.

Ce jugement de M. Adrien Naville se rapporte plus spécialement à *La Civilisation et la Croyance*. Dans la *Gazette de Lausanne* du 4 février 1895, M. Paul Seippel appréciait au point de vue du style l'œuvre entière du philosophe vaudois. Quelques fragments de cet article nous semblent avoir ici leur place.

... Par Schelling, dont il fut l'auditeur, Charles Secrétan se rattache directement à la grande époque de la métaphysique allemande. Il eut dès l'abord à lutter contre un obstacle, qui a rendu à peu près stériles quelques-uns des meilleurs esprits de notre pays : la difficulté d'exprimer en français des idées étrangères au génie de la langue. Jamais il n'a sacrifié à l'élégance de la phrase l'intégrité de sa pensée. Dans ses œuvres de début, le style trahit par ces incidentes même qui viennent en alourdir un peu l'allure, la conscience d'un esprit intègre et scrupuleux.

« Le malheur des écrivains, a dit Alfred de Vigny, est qu'ils s'embarrassent peu de dire vrai, pourvu qu'ils disent. Il est temps de ne chercher les paroles que dans sa conscience. Ce qui manque aux lettres, c'est la *sincérité*. Après avoir vu clairement que le travail des livres et la recherche de l'expression nous conduit tous au paradoxe, j'ai résolu de ne sacrifier jamais qu'à la conviction et à la vérité, afin que cet élément de sincérité complète et profonde dominât dans mes livres et leur donnât le caractère sacré que doit donner la présence divine du vrai. »

Admirables paroles, et qui devraient être la règle suprême de tous les écrivains qui placent la vérité avant la rhétorique. Nul mieux que Charles Secrétan ne les a mises en pratique. Ses ouvrages ont bien le « caractère sacré que donne la présence divine du vrai » — non du vrai absolu, puisqu'il n'est pas donné à l'esprit humain d'y atteindre, mais du vrai tel qu'il a pu l'apercevoir du point de l'espace et du temps où il occupa, dans l'éternelle bataille de l'Idée, son poste de combat. Par l'évidence de sa sincérité, il est un génie bienfaisant.....

La sincérité même de Secrétan l'empêche de chercher cette clarté « éminemment française » que réclament les lecteurs peu familiers avec les hautes spéculations de la philosophie. Mais si on prend la peine de le suivre sans jamais perdre pied, sans lâcher un instant la chaîne ininterrompue de sa dialectique, on reconnaîtra qu'il n'est jamais incompréhensible. Bien plus, je ne crois pas qu'aucun métaphysicien français de notre temps ait eu une terminologie plus simple, plus naturelle, se rapprochant davantage du langage courant. Un juge compétent entre tous, Edmond Scherer, admirait la beauté de sa langue philosophique. Sans rien sacrifier à la rigueur logique, elle donne de la vie aux idées les plus abstraites, par la chaleur rayonnante de je ne sais quelle flamme intérieure. Elle est riche en images toujours justes, souvent magnifiques, qui ne sont pas des ornements surajoutés, mais jaillissent spontanément de la source vive de la pensée.

. . .

...Nous n'avons pas encore le recul voulu, disait encore M. Paul Seippel dans l'article cité plus haut, pour savoir ce qui restera des travaux consacrés par Charles Secrétan à la question sociale. Mais il est certain que c'est par là qu'il a pris le plus d'empire sur les jeunes générations. Elles sont venues à lui, non seulement comme à un maître vénéré, mais comme à un compagnon plus âgé, voyant les choses de même manière, mais de plus haut et par conséquent plus au loin, agité des mêmes inquiétudes, préoccupé des mêmes problèmes, dont il n'est plus permis, aujourd'hui, de détourner les yeux. Et s'il n'a pas pu indiquer la solution, tout au moins a-t-il montré la direction dans laquelle il faut chercher.

La première en date de ces œuvres est *Le Droit de la Femme*. Secrétan avait dès sa jeunesse rencontré des femmes d'élite, il les avait estimées, admirées, consultées. Loin de chercher auprès d'elles l'oubli des hauts problèmes, le délassement de l'esprit, il aimait à leur exposer ses idées, à les discuter avec elles et, dans le détail de la vie, à se reposer sur elles. Sans être aucunement insensible à leur charme extérieur, il leur demandait des qualités viriles. Parfois, sans doute, il se faisait quelques illusions et leur prêtait généreusement sa propre richesse ; cependant, là où il avait positivement constaté un caractère frivole ou la nullité de l'esprit, son verdict était sans rémission.

L'estime où il tenait les femmes correspondait aux devoirs qu'il les jugeait capables de remplir. Jaloux de leur dignité, il les voulait actives, vaillantes, capables de diriger leurs affaires, de se suffire par leur travail, de ne dépendre de personne, afin de pouvoir vivre seules, fièrement, s'il le fallait, ou, dans le mariage, de donner librement leur amour. Ce point de vue avait toujours été le sien ; il l'avait fait prévaloir à son foyer, où chacun avait sa tâche. Longtemps

avant que la première université fût ouverte à la première étudiante, il avait plaidé avec conviction la cause des femmes médecins, ne se laissant arrêter par aucune objection : la question de convenance féminine ne le troublait pas : les gardes-malades, dans les soins qu'elles donnent, dans les cours qu'elles suivent, ne doivent-elles pas dominer leurs répugnances autant ou plus que le médecin consultant ? Les arguments tirés de la vocation de l'épouse au foyer, il y répondait en montrant la masse des femmes du peuple obligées, sans que personne s'en émeuve, de quitter leur ménage pour gagner un supplément au salaire de leur mari ; en regard de cette multitude, les élues faisant de hautes études seront toujours une infime minorité ; il le croyait du moins. La santé, la puissance de travail, la force cérébrale étaient des points plus difficiles à trancher, qui nourrissaient des discussions souvent renouvelées, d'un caractère assez platonique au début ; mais tout à coup, une grande clameur se fit entendre en Europe. Mme Joséphine Butler éleva la voix en faveur de la femme tombée, de la femme vendue, de la femme privée de sa liberté pour satisfaire aux passions humaines. Cette héroïne trouva des alliés non seulement en Angleterre, mais dans presque tous les pays. Le mouvement abolitionniste gagna la Suisse, où Secrétan était prêt à l'appuyer. Il siégea dans des comités, signa des pétitions, assista à des congrès ; dans son cours de droit naturel, il touchait à ces sujets déjà ; en 1885, il les avait abordés dans la *Revue philosophique*, mais voulant les exposer devant un plus vaste public, il écrivit *Le Droit de la Femme*. Dépassant le programme de la Fédération britannique, il

donne au débat toute son ampleur. La femme est un être moral aussi bien que l'homme, elle a des devoirs, elle est juridiquement son propre but; la loi doit la traiter comme telle et lui reconnaître non seulement des obligations, mais des droits et, pour que ces droits lui soient conférés, il faut qu'elle ait voix aux conseils des peuples. La question des droits politiques de la femme, dit-il, domine absolument tout notre sujet. Paradoxale en 1886, elle n'est point encore résolue en pratique, mais elle force aujourd'hui l'attention de tous les législateurs, qu'ils lui soient sympathiques ou s'effrayent devant l'apport d'électeurs dont le suffrage universel se trouverait du coup doublé. Le principe une fois admis, l'auteur passe aux points essentiels qu'il s'agissait de modifier : libre accès pour la femme à toutes les professions, pleine propriété du fruit de son travail, faculté de disposer de sa fortune personnelle. Ceci touche au mariage. Secrétan se fait un haut idéal de l'union conjugale, qu'il considère, malgré tout, comme la position normale, celle où les facultés de la femme trouvent leur complet et naturel épanouissement, mais il veut qu'elle y réserve aussi son indépendance pécuniaire, condition de sa dignité.

Au point de vue moral, dit-il, le vrai mariage, le bon mariage est évidemment le mariage indissoluble : celui qui aime véritablement se persuade qu'il aimera toujours, il veut aimer toujours, il s'offre pour toujours et c'est à ce titre qu'il est accepté. Toute autre proposition aurait été une insulte. Tenir parole à son époux, c'est donc se tenir parole à soi-même. Et si l'amour a fait naître l'amour, si les serments échangés ont été sincères, l'un ne saurait se dégager sans déchirer l'autre. Il n'en a pas le droit : il s'est donné, il ne s'appartient plus, il ne peut pas se reprendre. Le mariage à fin perpétuelle est

la seule forme où se puisse espérer cette pénétration réciproque par laquelle deux êtres incomplets, se complétant et se corrigeant l'un l'autre, arrivent enfin, tardivement, peut-être au soir de la vie, à se connaître eux-mêmes parce qu'ils se sont réalisés. Nul n'y parvient seul. Nous nous connaissons nous-mêmes quand nous savons ce que nous sommes aux yeux du compagnon de nos loisirs et de nos travaux, de nos douleurs et de nos joies. Et cette conscience réciproque, cette conscience harmonieuse, c'est le bonheur, le vrai bonheur, le seul bonheur.

. . . . . .

Posséder ce qu'on aime, aimer ce qu'on possède, mais l'aimer véritablement, et par conséquent le respecter d'une vénération sincère, que l'ivresse des sens exalte et que le calme des sens n'abaisse pas, c'est l'immortalité dans une heure, un son dont le retentissement se prolonge à travers les années, un éclair qui nous luit toujours. Ce bonheur ne saurait exister en dehors du mariage. L'amour dont il procède n'est pas l'effet d'une passion fortuite ni d'une simple affinité naturelle, l'objet en a subi l'épreuve du jugement et, pour le savourer, cet amour que nous n'inventons point, il faut en avoir cultivé le germe ; il faut avoir travaillé sur soi-même, ce n'est pas l'affaire d'un jour.

Ce mariage, seul vraiment satisfaisant pour un couple digne de représenter l'espèce et capable de l'améliorer, est aussi le meilleur pour les enfants, qui ont besoin de leurs parents fort longtemps, qui ont toujours besoin d'en être aimés, de les aimer, de les savoir heureux et dans l'ordre. C'est le seul propre à fonder la famille en tant qu'institution permanente. (1)

Malheureusement, cette union idéale n'existe pas toujours, pas souvent. La loi doit intervenir, non pour la créer — elle ne saurait — mais pour la maintenir, pour la défendre, pour garantir les droits de celui des contractants qui serait lésé et pour la dissoudre, s'il

(1) *Le Droit de la Femme*, p. 33 et 34.

le fallait. Or cette loi devrait offrir un même appui aux deux conjoints, avoir des sévérités égales pour l'un et l'autre sexe, défendre aussi l'enfant, qu'il soit né sous le régime du mariage ou en dehors de l'union légale.

Quand il s'écarte du droit idéal pour en venir aux réformes pratiques, Secrétan pose des alternatives, offre des sujets d'étude sans clore la discussion : « Les vraies solutions de ces questions, disait-il en note de la traduction allemande de la quatrième édition du *Droit de la Femme*, ne peuvent être fournies que par un travail d'enquête mené de concert par les deux sexes. » Il faut tenir compte de cette réserve lorsqu'on rencontre certaines contradictions de détail. Secrétan envisage par exemple la possibilité d'unions temporaires, dans des circonstances où le mariage proprement dit ne peut avoir lieu pour une cause ou pour une autre. Cette proposition, qu'il retira plus tard en partie, parut énorme ; dans le contexte, elle est enveloppée de tant de restrictions qu'elle en devient singulièrement inoffensive et qu'il en ressort presque uniquement le devoir pour la société de ménager une situation sociale respectée à l'enfant, quelles que soient les conditions de sa naissance.

Les idées émises par Secrétan n'ont point créé le féminisme : il était en route déjà. Fruit de l'adoucissement des mœurs, de la culture plus générale des esprits, nul ne peut encore en mesurer la portée, ni en prédire les conséquences ; c'est un de ces mouvements, nés de l'état d'une époque et que rien ne saurait enrayer qu'un bouleversement social. Il faut donc se borner à l'éclairer, à le diriger dans la mesure du possible. Secrétan s'y employa avec l'enthousiasme et l'opti-

misme de sa généreuse nature. Beaucoup de ses amis s'en étonnèrent, en furent même scandalisés. Edmond Scherer, dans un article du *Temps*, 18 mars 1886, protesta vivement : « Les opinions des femmes les plus distinguées, dit-il, ne reposent habituellement ni sur des vues élevées de justice, ni sur des considérations pratiques d'utilité. »

Ernest Naville, dans des conférences publiques, se plaçait lui aussi à un point de vue opposé à celui de son ami, dans la crainte de voir le caractère intime de la femme s'altérer et l'intégrité du foyer domestique compromise. Secrétan ne se tint point pour battu et riposta, mais il ne faudrait pas croire qu'il prêche à la femme le culte égoïste de sa personnalité ; il ne la veut plus libre que pour qu'elle puisse mieux se donner, pour qu'elle comprenne mieux sa responsabilité sociale et sache mieux pratiquer ses devoirs de famille. Secrétan reviendra souvent encore à ce sujet. Dans son dernier livre, *Mon Utopie*, le chapitre intitulé *Turin* renferme une analyse psychologique très étudiée de la mentalité féminine en regard de celle de l'homme. Il s'applique à signaler les aptitudes propres à la femme. Moins inventive, moins originale, moins individualisée, elle représente la race ; elle est, elle devrait être du moins, pour rester fidèle à son mandat, conservatrice, modératrice, dévouée ; par-dessus tout, elle est foncièrement religieuse.

Si la religion est l'instinct supérieur, il est naturel qu'elle prédomine chez les femmes. Êtres d'instinct, formant, par l'élaboration des enfants, puis par la transmission des mœurs et des opinions traditionnelles, la tige de l'humanité, leur sexe en est aussi la vivante racine par la tendance qui le porte à fonder sa

vie en Dieu; tandis que, jouant naturellement les principaux rôles dans l'investigation scientifique, dans les arts imaginatifs et dans la direction des entreprises, l'homme auquel appartient éminemment l'invention, l'homme en qui l'individualité se dessine et les facultés se spécialisent, donnera moins de temps à la vie centrale, sans qu'elle ait pour lui moins d'importance. Aussi bien, dans la religion même, les rôles des deux sexes seront-ils distincts. Aux hommes il siéra de dresser les cathédrales que les femmes viendront peupler; aux hommes de construire les dogmes et de les démolir, aux femmes de s'en approprier la substance et de les épurer en les faisant passer du cerveau dans la pratique journalière. Dans ce domaine supérieur encore, la femme représente la substance et l'homogène, l'homme la forme, la différence et le changement. (1)

Ces attributions particulières, loin de créer aux yeux de Secrétan une infériorité pour la femme, constituent un enrichissement pour l'humanité entière. Que les lois mettent les deux sexes sur un pied d'égalité, et les différences spécifiques ne s'en manifesteront que mieux dans un libre épanouissement au profit de tous.

Avec moins de poésie, à un point de vue plus essentiellement juridique, le même problème est encore repris dans les *Droits de l'Humanité*. Ce volume parut en 1890. Un comité, mi-partie français, mi-partie anglais, se rattachant au mouvement abolitionniste, rêvait un manifeste populaire propre à répandre largement des idées saines sur les principes du droit. Aimé Humbert, dévoué corps et âme, lui et toute sa famille, au service de la cause défendue par Joséphine Butler, jugea que son ami, mieux qu'aucun autre, entrerait dans les vues de l'association, et servit d'intermédiaire; Secrétan accepta de grand cœur; c'était son cours de

(1) *Mon Utopie*, p. 62.

droit naturel qu'il allait exposer en partie et dont il indiquerait la ligne directrice, c'est-à-dire l'union indissoluble du droit et du devoir.

Le droit naturel est l'expression des droits qu'a tout être au libre développement de ses facultés personnelles, et à une place qui lui permette d'appliquer ces facultés au service, à la constitution de l'humanité. *Liberté*, *Solidarité*, telle est la nature humaine, tel est le devoir, tel est le droit, non de l'homme seulement, mais de l'*humanité* dans sa totalité; Secrétan va donc s'occuper aussi de l'enfant, et insiste sur la nécessité de donner à la femme une position où elle puisse remplir complètement les fonctions éducatrices que lui a départies la nature. Dans les unions régulières, le développement intellectuel et moral de l'enfant est lié à celui de la mère, qui doit avoir sa part d'autorité reconnue dans tout ce qui le regarde ; dans les unions irrégulières, cette dépendance se fait sentir encore plus directement, car l'enfant illégitime sera protégé dans la mesure où la loi protège la femme elle-même, où l'homme qui l'a séduite ne pourra, à l'abri de toute recherche en paternité, la laisser élever sans soutien un être révolté contre son sort et presque fatalement condamné à devenir un ennemi de la société, ou à la corrompre à son tour.

Elargissant le cercle de ses investigations, l'auteur passe à la société prise dans son ensemble; or, dans la société, un malaise profond se fait sentir, malaise dont il faut chercher les causes afin d'y porter un prompt remède, car le péril est imminent. Léon Marillier a résumé dans la *Revue philosophique* la marche des idées de Secrétan sur ce sujet :

...La démocratie est, de sa nature, pacifique, elle n'aime pas la guerre : il y a conflit entre l'esprit militaire et l'esprit démocratique, mais l'esprit militaire n'est pas vaincu, et des guerres pourront plus d'une fois encore ensanglanter l'Europe, qui ploie sous le poids des armements gigantesques de toutes les puissances. Une autre guerre se prépare lentement, plus terrible que celles-là, c'est la guerre sociale : chaque jour la lutte devient plus âpre entre le capital et le travail, le patron et l'ouvrier; la lutte des classes, voilà le cri de guerre de presque tous les réformateurs contemporains. Ils espèrent que des arrangements sociaux mieux combinés permettront à tous de vivre sans privations, que des réformes votées par un Parlement, des lois, des décrets pourront suppléer au dur labeur de chacun, à son effort de tous les jours, aussi veulent-ils s'emparer du pouvoir pour être en mesure de faire une meilleure répartition des richesses; ils oublient souvent qu'il ne s'agit pas de partager aux habitants d'un pays des richesses dont le gouvernement disposerait à son gré; la vérité, c'est que ces richesses, il faut les créer chaque jour et que, pour les produire, il faut que chacun fasse effort. Cet effort, quelle raison le travailleur aurait-il de le faire si son intérêt ne l'y engageait pas, intérêt qui n'existe que sous le régime de la concurrence ? Faudrait-il compter sur le dévouement, sur l'amour ? Mais si l'amour était le véritable mobile de tous les actes humains, il serait bien inutile de rien changer aux cadres de la société. Il faudra donc recourir à la contrainte, mais c'est aller contre son but et opprimer ceux-là même que l'on voulait affranchir. Ce n'est pas au reste que M. Secrétan soit l'adversaire de toutes les transformations sociales, il reconnaît que la propriété foncière n'est qu'un arrangement commode et qu'il sera bon de le modifier le jour où l'on en aura trouvé un meilleur. L'héritage n'est guère justifié à ses yeux que par des considérations pratiques : si les biens de chaque individu faisaient, après sa mort, retour à la société, la production diminuerait et la première condition d'une bonne répartition de la richesse, c'est l'augmentation de la richesse. Au reste, ceux-là seuls qui possèdent plus que le nécessaire peuvent épargner, et l'épargne seule permet à l'industrie d'exister et de faire des progrès. L'impôt progressif peut cependant se justifier si l'Etat épargne aussi et capitalise l'impôt. Mais il ne faut jamais oublier que

le véritable but ce n'est pas seulement de donner au travailleur plus de bien-être, mais que c'est aussi de l'affranchir, il ne faut pas le pousser à s'abandonner lui-même. Les règlements faits par les divers Etats ne pourraient avoir un effet utile que grâce à une entente internationale; ce ne sont au reste que des palliatifs. Le véritable remède, c'est d'augmenter la part proportionnelle de l'ouvrier, tout en augmentant la masse à partager, de telle sorte que le patron n'y perde rien. La loi du salaire, telle que l'ont formulée les socialistes de l'école de Marx, n'est pas une loi exacte; les véritables causes de la misère sont des causes morales, mais pour que les ouvriers puissent travailler sérieusement à leur affranchissement, il faut qu'ils ne se laissent pas égarer par des théories séduisantes, il faut qu'ils croient à la bonne foi des hommes des autres classes, qui connaissent les questions sociales et qui viennent leur en parler. Cette confiance ne peut leur venir que si ces hommes-là les aiment réellement et se dévouent pour eux. (1)

Les remèdes que l'auteur propose sont violents, parfois révolutionnaires en apparence, ce qui a permis aux socialistes de se réclamer de son autorité. Ceux-ci ont tort, comme le fait très bien remarquer M. Edouard Secrétan (2), car du despotisme collectif aussi bien que du despotisme individuel, Charles Secrétan n'attendait que des fruits malsains. Ennemi de l'injustice, sympathique à la souffrance, persuadé qu'il faut la soulager, il envisage toutes les possibilités sans reculer devant les mots ni devant les choses : il n'en est pas moins hostile aux excès de la démocratie, qu'il voudrait au contraire prévenir.

Prenons comme exemple la nationalisation du sol. Théoriquement sans doute, l'individu a droit à sa part

(1) Léon Marillier. *Revue philosophique,* 1888, T. II, p. 397 et suiv.

(2) Voir dans *Fils de leurs œuvres*, les pages 269 à 280, consacrées à l'étude des idées économiques de Charles Secrétan.

du globe qu'il occupe. Mais Secrétan voit la difficulté de réaliser cet idéal : partager, repartager avec chaque génération des pays surpeuplés, on ne saurait. Si la grande propriété est nuisible là où des terrains restent en friche pour l'agrément d'un grand seigneur, elle permet en revanche, à des agriculteurs avisés, des perfectionnements de culture que le petit propriétaire peut difficilement apporter ; la petite propriété, de son côté, crée une population travailleuse, sédentaire, économe, indépendante, paisible : une élite. Le retour complet de la terre à l'Etat, seule solution possible, exigerait au préalable des indemnités énormes accordées aux possesseurs actuels, auxquels l'Etat lui-même a garanti, par les lois, leur droit sur des domaines qu'ils ont fertilisés, dont ils ont multiplié la valeur, et sur lesquels ils ont placé leurs épargnes, leur fortune. (1) L'Etat ne pourrait s'opposer à l'appropriation individuelle du sol que dans les colonies nouvelles, dont Secrétan ne blâme point l'établissement. (2) Dans les pays de vieille civilisation, l'impôt foncier indemnise déjà en partie ceux qui n'ont rien aux dépens de ceux qui ont.

A propos du fruit du travail sous toutes ses formes, gain du jour, économies, héritages, Secrétan affirme hautement la nécessité d'en assurer l'absolue propriété et la libre disposition.

Le droit de tester lui paraît inaliénable. Si le partage égal des fortunes entre les plus proches parents lui semble juste dans les successions *ab intestat*, il

(1) *Droits de l'Humanité*, p. 172, 173, 176, 178, 179.
(2) Ibid., p. 84.

demanderait en revanche pour le testateur une liberté plus grande que ne la lui accordent les lois actuelles.(1) Il s'est aussi beaucoup occupé du sort des ouvriers, qu'il appelle les salariés. Le mot n'était peut-être pas heureux, comme le lui faisait remarquer Ernest Naville, car le prix de tout travail est un salaire; la différence ne porte que sur sa valeur relative et le mode de paiement. Il faut, sous la plume de Secrétan, comprendre le terme de salarié comme synonyme de journalier dans les grands domaines et dans la grande industrie, où l'ouvrier ne peut pas réellement dicter ses conditions, où il subit non seulement les fluctuations de l'offre et de la demande, celles de la prospérité commerciale ou agricole du pays, ce qui est dans la nature des choses, mais aussi l'âpreté des entrepreneurs, qui veulent tirer de leur capital le plus gros intérêt possible. Ce salarié, Secrétan voudrait lui assurer un temps de repos normal, une existence supportable, une aisance véritable, mais il ne songe pas à ramener tous les salaires à un taux unique; il repousse sur ce point les réglementations officielles, car les rapports entre la recette et la dépense dépendent de trop de facteurs pour qu'on puisse rien fixer d'avance sans risquer de ruiner le commerce d'une contrée et d'y produire la misère pour tous. Il ferait en revanche appel à l'Etat pour limiter les heures de travail. Encore faudrait-il une entente de tous les pays civilisés pour ne pas créer une infériorité fatale à l'Etat qui prendrait seul une pareille initiative.(2)

(1) *Droits de l'Humanité*, p. 202 à 221.

(2) Ibid., p. 259, 260.

Sur tous ces problèmes, dont plusieurs sont en voie de trouver leur solution, les opinions de Secrétan sont un peu flottantes; il voit le pour, le contre, et ne s'en cache nullement ; car ce n'est pas un programme qu'il trace, ce sont des questions importantes sur lesquelles il veut attirer l'attention publique. Les seules doctrines auxquelles il s'attache avec une inébranlable conviction c'est, dans le domaine politique, la représentation proportionnelle, et, dans le domaine économique, la coopération et la participation aux bénéfices qu'il a constamment prêchées, y voyant le remède contre l'antagonisme entre l'employé et l'entrepreneur. Toute la littérature du sujet lui était familière; il attendait avec impatience l'arrivée d'un vaillant petit journal de Nîmes, *l'Emancipation*, organe d'un mouvement coopératif dans le midi de la France auquel s'intéresse encore M. Gide. Une des grandes joies de Secrétan fut d'apprendre qu'un industriel du Jura avait introduit la participation aux bénéfices dans sa maison.

Peut-être s'est-il fait quelques illusions, et ces mesures rencontrent-elles des difficultés d'exécution imprévues, tandis que, dans les milieux ouvriers eux-mêmes, des résistances en paralysent parfois l'extension : il n'a pas eu le chagrin de le voir et jusqu'à sa mort il a cru à la vertu absolue du système coopératif et de la participation aux bénéfices. Mais, fidèle à son principe, ce que Secrétan met au-dessus de tout, c'est la liberté; elle doit être sauvegardée à tout prix. Opposé à l'assistance officielle, et à tout ce qui pourrait limiter la responsabilité personnelle, entraver l'initiative, affaiblir l'obligation de se faire sa vie, l'auteur

tient en suspicion même les assurances obligatoires.

Les *Etudes sociales* sont la réunion d'une série d'articles que Secrétan avait écrits pour *Evangile et Liberté*, dont son gendre Paul Chapuis fut le fondateur, et le rédacteur de 1880 à 1894. Le chapitre que Secrétan consacre dans ce volume au socialisme mérite d'être relu; il forme un digne pendant à *La Question économique* dans *La Civilisation et la Croyance*. Il faudrait pouvoir les citer l'un et l'autre en entier; nous nous bornons à quelques pages des *Etudes sociales :*

... Pourquoi les résultats du collectivisme ne pourraient-ils être que mauvais ? Parce que le but qu'il se propose est mauvais, parce que le sentiment qui le suggère est un sentiment coupable. Le but que poursuit le socialisme, il l'avoue très franchement : c'est le nivellement des conditions sociales, c'est l'établissement de l'égalité. Mais quelque enracinés que puissent être le sentiment et le préjugé contraires, il suffit d'un moment de réflexion sérieuse pour comprendre que l'égalité n'est pas une chose désirable. Le but à proposer ne saurait être l'objet d'un caprice; il est marqué d'avance : c'est le complet développement de l'humanité, et ce développement est incompatible avec l'égalité des conditions. L'égalité n'est pas naturelle, elle est contraire à la nature... Le jeu de la liberté produirait infailliblement, au bout d'un temps assez court, les plus grandes inégalités économiques dans une société dont tous les membres seraient partis exactement du même point. Aussi bien le socialisme a-t-il compris qu'il ne pouvait réaliser son ambition qu'en supprimant le capital, c'est-à-dire en empêchant l'individu de trouver dans son travail de la veille les moyens de faciliter son travail du lendemain, c'est-à-dire en le privant de la liberté la plus élémentaire. L'infinie diversité de la nature se ramène au fond tout entière à la différence qu'elle met entre les enfants du même lit, dont l'un est grand, l'autre petit, l'un fort, l'autre faible, l'un alerte, l'autre pesant, l'un diligent, l'autre paresseux, différences dont la disparité des conditions va sortir infailliblement, à moins qu'il ne soit fait violence à la nature.

L'égalité est contre nature, l'effort pour égaliser est un défi porté à la nature; niveler, c'est mutiler, niveler, c'est écraser; il n'y a d'égalité possible que l'égalité du médiocre et du bas. Le but assigné par la nature, idéal dont il faudrait favoriser l'avènement en écartant les obstacles amoncelés devant lui, ce n'est pas l'égalité, c'est la solidarité, qui fait du fort l'appui du faible et de l'opulence le trésor du pauvre. La diversité fait toute la richesse de la vie, et la diversité ne va pas sans l'inégalité.

Le désir de niveler les conditions n'est rien moins qu'un beau sentiment. Il pourrait sembler tel chez le grand qui voudrait descendre dans la foule en se dépouillant de ses avantages; mais de tels exemples sont fort rares, et l'homme généreux, s'il est avisé, ne se dessaisira pas sans des raisons bien puissantes des ressources dont il dispose pour faire le bien. Quant à la tourbe des niveleurs, lettrés ou illettrés, quant à ces philanthropes à pied qui voient une offense personnelle dans la circulation des équipages, l'envie est leur unique inspiratrice, et de quelques chiffons qu'on l'habille, de quelques noms qu'on la décore, l'envie est une lâcheté. L'âme fière ignore l'envie, ou du moins, quand elle en sent l'approche, elle a bientôt fait de l'étouffer... C'est dans une direction diamétralement opposée qu'il faut s'orienter. Le développement intégral de l'humanité ne peut résulter que du développement intégral des individus, et ce développement intégral exige la plus grande liberté possible, liberté dont la justice forme la limite, la garantie et l'indispensable condition. Pour rendre possible l'éclosion des talents, la manifestation des aptitudes, la loi doit rester individualiste, ou plutôt le devenir d'une manière plus franche et plus conséquente qu'elle ne l'est aujourd'hui. La solidarité nécessaire, qui s'accuse dans le mécanisme de l'industrie et de l'échange, ne saurait se réaliser pleinement que dans la liberté, comme solidarité volontaire, par la charité, fille, mère et substance de l'Evangile. Evangile et liberté, voilà la devise, voilà le chemin du progrès et du bonheur; hors de là, nous ne trouvons que ténèbres et précipices.

Le socialisme dont nous avons esquissé le plan ne saurait assurer le bien-être matériel. Les besoins et les budgets croissant constamment, exigent une production croissante, et la

production intensive réclame l'emploi de capitaux toujours plus considérables. Nous ne doutons point que les socialistes ne s'en rendent compte; nous ne nous prévaudrons pas des lacunes d'une exposition sommaire pour dire que leur organisation du travail ne pourvoit pas à la production, à la conservation et à l'accumulation des capitaux; mais ayant vu jusqu'ici tous les gouvernements travailler en sens inverse et, non contents du produit d'impôts constamment accrus, charger les générations à venir de dettes énormes, dont l'amortissement n'est qu'une illusion, nous ne comprenons pas d'où peut naître la confiance avec laquelle les socialistes se déchargent sur l'Etat du soin de capitaliser, ouvrage absolument impopulaire, dont ses chefs seraient détournés par les passions de leurs administrés aussi bien que par leurs propres passions. L'épargne donc ferait défaut, et avec l'épargne la puissance et la sécurité.

Le travail quotidien marcherait-il du moins convenablement ? Nous en doutons. Nous voulons bien qu'avec une plus forte application de capital on tire du sol des récoltes plus abondantes que ne le font des propriétaires obérés, auxquels la concurrence étrangère empêche d'écouler leurs produits à des prix rémunérateurs. Nous voyons que le nombre des ouvriers serait passablement augmenté. Nous reconnaissons que le mobile de l'intérêt personnel, sans lequel le travail deviendrait insupportable ou, pour mieux dire, impossible, ne serait pas complètement paralysé, chacun recevant des bons de consommation pour la valeur de sa production volontaire; mais ce mobile indispensable serait tellement affaibli par la centralisation des capitaux qu'il ne saurait plus imprimer l'impulsion nécessaire pour amasser ou seulement pour subsister.

Ne pouvant rien épargner qui possède une valeur sérieuse pour lui-même ou pour les objets de ses affections, l'ouvrier mesurera naturellement ses efforts à son appétit, c'est-à-dire qu'il se ménagera le plus possible. Cependant l'insuffisance du travail manuel n'est pas l'objet de notre souci. Il se pourrait que, après tout, dans une société bien organisée et très bien outillée, l'effort que le cultivateur et l'ouvrier auraient besoin de faire pour gagner leur subsistance ne surpassât guère celui qu'une bonne hygiène réclame d'un corps vigoureux. Ce qui

nous paraît surtout menacé par le socialisme, c'est l'effort intellectuel, c'est le talent, c'est l'invention, c'est l'initiative individuelle, sans lesquels il n'y a pas de progrès possible. Qui cherchera des combinaisons, des simplifications, des produits nouveaux, s'il ne peut pas utiliser ses inventions pour son propre compte, s'il ne peut pas même en faire l'essai sur son propre foyer, dans sa propre usine, s'il doit attendre pour en obtenir une rémunération quelconque, honorifique ou substantielle, l'examen et l'approbation des comités du gouvernement? En dépit des assurances contraires, le collectivisme serait évidemment l'arrêt de mort de l'invention, le sépulcre du génie industriel. Maison de travail avec des gardiens élus par les forçats, internat, couvent, caserne, nommez de quel nom il vous plaira ce séjour où tous les citoyens seraient des fonctionnaires, où tout le travail de la pensée se réduirait au train-train des bureaux... Et notez que pour s'établir, le collectivisme ne compte pas attendre que l'humanité soit réunie en un seul corps. La nation qui l'adoptera la première échangerait ses produits contre les produits d'autres climats, elle entendrait soutenir la concurrence dans le commerce avec l'étranger. Un tel propos nous semble absolument chimérique. Sans les capitaux des particuliers et l'épargne individuelle, sans la concurrence à l'intérieur et la faculté pour chacun d'utiliser ses inventions à son profit particulier, nous ne comprenons absolument pas comment on pourrait, même par un usage illimité des moyens de contrainte, obtenir le travail intellectuel et mécanique nécessaire aux besoins d'une société progressive. Qui n'augmente pas, diminue, et qui diminue, disparaît. La société collectiviste ne pourrait pas satisfaire aux besoins matériels des associés. L'égalité qu'elle réaliserait ne serait pas l'égalité dans l'abondance, mais l'égalité dans la famine... (1)

Si le collectivisme est le « mauvais rêve », si le riche est le fabricant nécessaire de capitaux, il n'en reste pas moins évident à Secrétan qu'il faut améliorer le sort du travailleur, chercher sincèrement à rendre

(1) *Etudes sociales*, p. 152 à 157.

sa vie normale, belle dans le sens le plus élevé du mot. Mais coopération, participation aux bénéfices, nulle réforme, dit-il, n'aboutira si elle n'est basée sur une transformation morale profonde de toutes les couches sociales. L'amour doit venir le premier, tenant la justice par la main. A la fin de sa vie, dans le volume intitulé *Mon Utopie*, dans le *Devoir pressant* et d'autres articles, les derniers accents de Secrétan appellent les bonnes volontés d'en haut et celles d'en bas à s'unir, par-dessus les différences confessionnelles, dans une religion très simple et très large : amour de Dieu pour les hommes, amour des hommes pour Dieu, amour des hommes entre eux.

Cet ensemble de vues ne fait point de Secrétan le fondateur d'un programme économique auquel s'attache son nom. Son influence a été puissante malgré cela, à cause de cela peut-être : il a été l'un des inspirateurs d'un grand mouvement d'activité fraternelle qui se réclame non d'un homme, mais du Père qui est dans les cieux. (1)

(1) De larges extraits des œuvres sociales de Secrétan ont été traduits en allemand par M. E. Platzhoff-Lejeune. J.-C.-B. Mohr. Fribourg et Leipzig, 1896.

CHAPITRE V

1888-1895

Jubilé. Mort de Mme Secrétan. Fêtes universitaires. Voyage à Paris. Dernières années.

1887 avait été une année de travail; 1888 fut une année de fêtes. En octobre 1838, jeune professeur de vingt-trois ans, Secrétan avait pour la première fois pris la parole devant des étudiants, la veille encore ses camarades; la vie avait passé rapide, et il voyait arriver avec émotion le cinquantenaire de son enseignement, qu'il célébra entouré d'amis et de parents, autant qu'en purent contenir les installations de la villa Paleyres. Ce fut au milieu des chants, des vers, des toasts, une joyeuse fête de famille. Ce jubilé ne devait pas garder un caractère exclusivement intime. De France, arriva la croix de la Légion d'honneur; de l'Université de Zurich, un diplôme de docteur *honoris causa*. Le philosophe reçut ce double hommage avec joie et quand, à Lausanne même, le président du Conseil d'Etat du canton de Vaud lui exprima la reconnaissance de son pays natal, son âme de patriote en fut encore plus profondément émue.

Les étudiants, à leur tour, organisèrent une manifestation en l'honneur de leur professeur.

... Le cortège, organisé à la Cité, traverse crânement la ville aux sons des fanfares; les torches mêlent leurs lueurs

aux flamboyantes couleurs des feux de bengale ; ce long défilé, parsemé de drapeaux et de fleurs, apparaissant dans un nuage de fumée, produit un effet saisissant. Bientôt le cortège arrive à la Villa Paleyres, les drapeaux se rangent devant le portail, les fanfares retentissent, et le vénéré professeur paraît aux hourras enthousiastes de ses élèves...

... Arrivé sur la Riponne, le corps enseignant entre dans le local de fête, tandis que les étudiants se livrent encore à un joyeux picoulet autour de leurs torches amoncelées en bûcher et jetant des feux fantastiques. Dans la salle, la bière blonde remplit les verres et les discours s'échangent. Le recteur en charge, M. Henri Dufour, lit une adresse du Conseil d'Etat puis salue au nom de ses collègues le philosophe vaudois...

... Le président de la société de Belles-Lettres prit ensuite la parole, de beaux chœurs se firent entendre, des bouquets magnifiques furent offerts au jubilaire, qui se leva à son tour :

« Chers élèves,

Vous vous souvenez que lorsque Abu-Hassan eut été transporté sur le trône de Haroun-al-Raschid, il perdit la tête ; il ne se sentait pas le moins du monde calife, et cependant il fallut bien qu'il pontifiât comme commandeur des Croyants.

Pour moi qui ai sommeillé et qui me réveille, jugez de l'état où me mettent ces flambeaux, ces feux, ces vœux, ces dons, ces fleurs dont vous m'entourez ; je n'y suis plus du tout. Vous n'en serez pas surpris : je ne suis pas accoutumé à ces fêtes, je n'ai pas été gâté dans ma carrière, et tout vient à la fois...

... Il m'est impossible de ne pas profiter de cette occasion unique pour exprimer à la jeunesse de mon pays des vœux qui sont au fond de mon âme et qui cherchent à prendre essor ; c'est presque faire un sermon ou une leçon ; mais, quand on donne des leçons depuis si longtemps, on retombe inévitablement dans le professorat : vous m'en excuserez d'avance.

Chers étudiants, je veux exprimer ce désir : que vous pensiez au sérieux profond de la jeunesse. S'il faut en croire Schiller, qui écrivait l'histoire comme elle devait être, Rodrigue de Posa, près de mourir, chargea la reine d'Espagne d'un message pour son royal ami, et la pria de dire à Carlos qu'il respectât les rêves de sa jeunesse :

« .... Sagen Sie
Ihm, dass er für die Träume seiner Jugend
Soll Achtung tragen, wenn er Mann sein wird. »

Eh bien, moi, Messieurs, qui n'ai pas à attendre le sort du marquis de Posa, je dis: Respectez votre jeunesse! Pensez que vos heures comptent doubles, triples, décuples, auprès des miennes. Vous êtes à l'âge des vives impressions, le souvenir du bien ou du mal que vous faites maintenant ne vous abandonnera jamais; tout au contraire, il deviendra d'autant plus vif et plus puissant que vous avancerez en âge. Songez que vous êtes à l'époque de la plénitude de votre force; ce serait une illusion décevante de croire que votre énergie s'augmentera; il ne vous en viendra pas davantage: vos heures sont infiniment précieuses. C'est le moment où se forme votre caractère, et votre destinée sera ce que sera votre caractère; que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, vos impressions vous accompagneront jusqu'à la fin. Gardez votre jeunesse, respectez-la...

... Préparez-vous à servir notre patrie commune, et pour cela enquérez-vous de son histoire; je ne veux pas parler ici des glorieuses annales du pays auquel nos destinées ont été rattachées un peu tardivement, j'entends parler des causes qui ont produit l'état actuel. J'ai été fréquemment frappé de voir combien l'histoire que j'ai vécue est peu connue; comblez cette lacune.

Etudiez le présent et les besoins du présent; préoccupez-vous de ces questions sociales qui remuent le monde aujourd'hui; instruisez-vous par l'étude des faits. Etudiez, mais ne vous enrôlez pas; il faut avoir bien vu pour savoir où l'on va et ce que l'on veut. Restez libres, restez vous-mêmes toujours, et si vous ne vous sentez pas suffisamment affermis, cherchez la force où est la force. C'est là mon vœu et le gage de mon affection ! » (1)

A la fin de la soirée se produisit un incident, émouvant par sa spontanéité. Au moment où le jubilaire s'apprêtait au départ, ses élèves dételèrent la voiture

(1) *Gazette de Lausanne*, 19 novembre 1888.

qui l'attendait, se mirent au brancard et d'un pas rapide traversèrent une seconde fois la ville, accompagnés d'une joyeuse cohorte d'étudiants dont les chants retentissaient dans le silence de la nuit.

Quelques jours plus tard, Secrétan fut convié à une nouvelle fête. Un banquet à Beau-Rivage réunit autour du philosophe septuagénaire un grand nombre d'invités. J. Duperrex, professeur d'histoire à Lausanne, souhaita la bienvenue aux assistants et offrit au héros du jour, au nom de ses amis et de ses disciples, une belle réduction du *Pensieroso* de Michel-Ange. M. F. A. Forel lut une lettre de félicitations du Gymnase supérieur de Bâle, où Secrétan avait fait ses premières armes en 1836, puis un salut de la Faculté de philosophie de Bâle *philosophorum Helveticorum Nestori, libertatis humanae adsertori magnanimo, mutuarum inter singulos hominum ordines rationum exploratori candidissimo...* Après un message de la Société vaudoise des sciences naturelles, M. Perrochet, professeur de théologie à Neuchâtel, fit part d'une adresse de l'Académie de cette ville, signée de son recteur, M. Mentha. Puis commencèrent les discours. MM. E. de Pressensé, Gretillat, Monvert, Henri Le Coultre, Félix Bovet, Paul Ceresole, bien d'autres encore prirent successivement la parole ; enfin Charles Secrétan se leva :

Que voulez-vous, dit-il, que je réponde à tous ces témoignages flatteurs dont j'ai été honoré, presque accablé ? Il y a un tel contraste entre l'honneur que vous me faites et ce que je sens, ce que je connais de moi-même, que je cherche vainement le lien, le rapport. Je ne trouve rien à dire. Je ne puis que vous exprimer ma reconnaissance de tous ces témoignages venus de près et de loin. Mais par qui commencer ? Par mes

collègues, mes concitoyens, mes étudiants ? — J'aurais trop à dire. — Par les facultés protestantes de France, les deux facultés de théologie et l'Académie de Neuchâtel, l'Université de Genève et les facultés libres de Genève et de Vaud, le Gymnase et la faculté de philosophie de Bâle ? Serais-je déplaisant en disant que ce qui m'a particulièrement touché, c'est de voir si nombreux mes élèves de Neuchâtel et de les avoir entendu dire que, s'ils ont parlé comme ils l'ont fait, c'est qu'il y avait quelque chose au fond de l'enseignement que je leur ai donné pendant seize années ?

Je sais que ces éloges ne sont pas la vérité. Une œuvre de philosophie ne consiste pas seulement à mettre en avant un principe. Encore faudrait-il avoir appliqué ce principe à la vie, à ses besoins et à ses phénomènes. Je ne l'ai pas fait. Il m'a manqué pour cela une base scientifique, que j'aurais pu me procurer, mais dont j'ai eu le tort de ne pas me munir. Pourquoi donc me témoigner de la reconnaissance ? Peut-être pour avoir formulé un programme et élevé un drapeau sur une hauteur, sur une hauteur nue il est vrai, mais enfin sur une hauteur ?

J'ai cherché à poser un principe qui tînt un compte égal de la pensée et des exigences de la vie. Je ne suis pas juge de savoir si j'ai réussi, mais j'ai tenté la solution du problème. Les choses dans ce monde vont rarement comme on voudrait qu'elles allassent. J'ai trouvé, chemin faisant, dans ce bas monde beaucoup d'immoralité et de friponnerie, j'ai trouvé que le pessimisme, c'est l'expérience, mais j'ai trouvé aussi, et partout, un pressant et puissant besoin de croire en dépit de toutes les expériences, et cette espérance universelle que tout finira par bien finir. L'optimisme est le besoin, la loi du cœur. J'ai cherché les conciliations ; j'ai étudié toutes celles qui m'ont été offertes ; je n'ai trouvé la mienne que dans l'idée chrétienne. Il m'a paru qu'une doctrine qui conduit dans la vie à des impossibilités d'application ne pouvait pas être vraie, et qu'une croyance qui ne peut pas se justifier devant l'expérience ne l'était pas davantage. J'ai vu, j'ai examiné et discuté des doctrines plus aisées, plus simples, plus faciles à résumer, mais j'ai constaté que toujours elles négligeaient quelque face capitale de la question.

Il paraît que mes efforts ont quelque valeur à vos yeux.

Mais il faudrait pour cela que dans mon enseignement il y eût au moins quelque germe d'avenir. Vous en jugerez quand je ne serai plus là...

Après une rapide esquisse de sa vie, déjà citée au cours de cette biographie, l'auteur continue :

J'ai acquis pendant ce temps l'expérience d'un simple bourgeois du XIX^me^ siècle, et quand je jette aujourd'hui les yeux autour de moi, je vois dans le monde un développement industriel et commercial immense, accumulant les richesses au point d'en déprimer la valeur, et du même coup d'œil, une misère intense, un profond mécontentement dans les masses populaires qui détiennent la puissance par le vote et l'épée, une inquiétude générale, des armements gigantesques, des gouvernements, qui pèsent sur les peuples, et, au-dessous des gouvernements, les nations qui voudraient trouver dans la paix et dans l'union leur essor et leur développement. Je n'en verrai pas davantage.

Qu'apportera le XX^me^ siècle ? Vous le verrez, non pas moi. Apportera-t-il la révolution sociale ou la guerre universelle et le règne du sabre ? Ou bien sera-ce à la volonté des peuples de maintenir la paix qu'appartiendra le triomphe ? Personne ne le peut dire, mais il faut que chacun de vous soit préparé à chacune de ces éventualités.

Devant ces problèmes menaçants, rentrons en nous-mêmes et cherchons si la solution n'est pas dans le sacrifice volontaire de tous pour tous. Avons-nous besoin de l'ordre de choses tel qu'il est établi aujourd'hui ? Avons-nous besoin d'avoir des inférieurs ? Si nous ne craignons pas de traiter d'égal à égal avec tout le monde, la solution des difficultés présentes n'est pas au-dessus des forces humaines. Vous la verrez peut-être. La perspective est belle. Elle ne sera pas atteinte sans effort, sans une élévation morale qui demande le secours de la religion. Et pourtant, cette religion de la charité, ce lien nécessaire, on l'attaque aujourd'hui de toutes parts avec acharnement, dans les foules et dans les gouvernements ; elle est livrée aux bêtes. Pourquoi ? Peut-être parce qu'elle n'a pas toujours été entre les mains des hommes une puissance d'affranchissement. Elle le sera quand elle aura été bien comprise, quand elle aura le

concours de tous les hommes de bonne volonté que le XX^me siècle appelle.

C'est aux hommes de bonne volonté que je porte mon toast, avec l'assurance que c'est celui de chacun de vous. (1)

Loin de s'enivrer de ce bruit de gloire qui résonnait autour de son nom, Secrétan, malgré sa joie, sa gratitude, sentait la distance entre l'idéal entrevu et ce que l'homme en peut réaliser ici-bas, distance que tous les êtres d'élite ont mesurée, artistes, savants, penseurs; distance qui explique pourquoi les plus grands dans ce monde sont aussi les plus humbles. Cette humilité, lorsqu'elle est sincère, n'est-elle pas à son tour le couronnement de la grandeur ? Mais on peut pardonner aux spectateurs d'une belle vie de ne pas garder la même réserve. M^me Secrétan ne se fit aucun scrupule de se livrer à son bonheur. Elle avait tout partagé avec son compagnon de route; elle avait souffert des obstacles dressés sur le chemin, des déceptions qui avaient assombri son horizon, et maintenant, à l'heure de son modeste triomphe, elle éprouvait un ravissement de reconnaissance.

Souvent la renommée arrive trop tard; elle le savait et remerciait Dieu de l'avoir encore fait luire aux yeux de son mari. Les amis de Secrétan comprirent ce qu'elle devait sentir et ne la séparèrent pas de celui qu'elle aimait. Le jour du cortège, les étudiants, avant d'emmener leur professeur au milieu des torches et des chants, apportèrent à M^me Secrétan une gerbe de fleurs, et le lendemain du banquet de Beau-Rivage, M. Philippe Bridel vint, au nom du comité organisateur, lui offrir, à elle aussi, un souvenir et un hommage.

(1) *Gazette de Lausanne*, 8 décembre 1888.

* * *

Après les fêtes de son jubilé, Secrétan se remit au travail avec entrain. Il écrivit au cours de 1889 un grand nombre d'articles, sur les questions sociales surtout, et fit son dernier voyage de conférences dans le Midi. En 1890, ce devait être le tour d'un nouveau cinquantenaire : ses noces d'or. D'avance, il parlait à sa femme de cette fête qu'il aurait voulue solennelle, poétique, brillante. Elle la désirait intime, recueillie, et semblait parfois pressentir que cette journée ne lui serait pas accordée. Enveloppée de la tendresse passionnée des siens, elle était heureuse ; mais sans être proprement malade, elle sentait ses forces décliner, comme l'huile baisse dans une lampe, et se préparait à une séparation prochaine. Au printemps 1890, à l'instant où le retour de la belle saison semblait éloigner tout danger immédiat, subitement, après avoir été à peine alitée deux jours, elle s'éteignit le 17 mars. Secrétan fut très calme, très résigné, mais la blessure était profonde. On le vit dès lors, jour après jour, monter au cimetière de la Sallaz, où reposait sa bien-aimée, et s'asseoir sur le petit banc dressé à côté de la pierre sur laquelle étaient gravées ces paroles : « Heureux ceux qui procurent la paix. » Dans sa chambre de travail était suspendu le dessin de van Muyden, datant des premières années de son mariage ; sur sa table à écrire, à portée de la main, se trouvait un daguerréotype que Marie Secrétan avait envoyé, en 1849, à son mari alors à Paris. Assise dans une attitude reposée, un léger sourire sur les lèvres, les cheveux en bandeaux un peu gonflés sur l'oreille, les manches de la robe dessinant l'épaule et le bras, un ruban glissé sous le petit col de dentelle, il se déga-

geait de cette image un mélange indicible de force, de grâce et de bonté. Secrétan en était si amoureux que l'original aurait eu presque lieu d'être jaloux. Il écrivait après l'avoir reçu :

J'ai ton portrait trop fidèle. Il a bien les vingt-neuf ans, mais il en est plus beau, il y a plus de nuances, plus de détails, plus de pensées, plus d'émotions que sur un visage plus jeune... Ce que ce portrait me fait de plaisir et de bien ne peut se dire ; son regard est si tendre ! Je n'ai vu d'expression pareille qu'à une Madone du Corrège dans la *Tribune de Florence*. On ne sait qui a dessiné cette bouche, si c'est l'amour ou si c'est la pitié ! J'ai besoin de ton amour, j'ai besoin de ta pitié !

« J'ai dans l'âme quelque chose de féminin », disait, tout jeune encore, Secrétan à Samuel Chappuis. Ce besoin d'épanchement et de tendresse lui fit éprouver des affections profondes pour des femmes distinguées. L'éducatrice fut Mme Vinet, la muse de la jeunesse Mme Olivier. Il souffrit de son amour pour la femme poète, amour qui passa comme un vent d'orage sur son âme encore mal affermie, mais qui le souleva et lui fit entrevoir la gloire dans le travail de la pensée. Mme Bovet excita la flamme religieuse dans les années de labeur austère. Mme de Pressensé, nature généreuse, désintéressée, craintive dans son enthousiasme, lui apparut au moment où la métaphysique ne suffisait plus à son âme, et d'un beau geste de compassion inclina son regard vers l'humanité souffrante.

Mais, au-dessus de ces femmes à la puissante individualité, était assise au foyer celle qui, sans bruit, s'oubliant toujours, forte de son dévouement et de son amour, fut mieux que l'inspiratrice — le soutien

fidèle, le ferme appui de son mari. Secrétan reprenait auprès d'elle son équilibre intérieur parfois compromis ; indulgente, compatissante, la main toujours tendue dans les jours sombres, aux heures difficiles, elle était la dame de bon secours. Bien qu'elle n'ait pas cherché de récompense pour le constant don d'elle-même, elle en trouva pourtant dans l'affection sans cesse grandissante dont elle fut l'objet. Secrétan ne renia jamais son passé ; néanmoins les figures qui avaient successivement illuminé sa vie reculèrent petit à petit dans l'ombre, tandis que, vieillissant à côté de Marie Muller, il la voyait toujours dans le rayonnement de sa beauté intérieure. On se rappelle cette parole écrite à Renouvier : « Toujours aimée, maintenant presque adorée ! » D'un voyage à Paris, Secrétan avait rapporté les poésies de Guyau, le philosophe de *l'Irréligion de l'Avenir*. Il les admirait et le soir, à l'heure où s'ouvrent les cœurs, il prenait souvent le volume à la page où sont ces vers :

Une femme, debout au seuil de sa maison,
Attendait son mari, les yeux sur l'horizon.
Sans doute un feu flambait dans l'âtre, car sur elle
Des reflets se posaient, perçant l'ombre du soir.
A ce jour du foyer, — blanche sous le ciel noir,
Toute droite, — elle était merveilleusement belle.

Pour la mieux regarder, sans bruit, je m'arrêtai,
Et je vis que ses traits étaient flétris par l'âge.
Il restait seulement sur son pâle visage
Ce sceau que laisse encore, en fuyant, la beauté.
Mais les rayons tombant du foyer domestique
La transformaient aux yeux, et je voyais encor
Surgir sous le reflet la vision magique
De sa jeune beauté ceinte d'un nimbe d'or.

Telle, — pensai-je alors, — m'apparaît cette femme,
Telle à celui qui l'aime elle apparaît toujours :
Sur elle il sent encore errer comme une flamme,
Le reflet immortel de leurs premiers amours ;
Il regarde ses traits à travers sa pensée...
Après tout, la beauté n'est que dans l'œil qui voit,
Et lorsqu'elle pâlit, c'est l'amour qui décroît.
O jeunesse fragile et si vite froissée,
L'amour peut sur un front te retenir fixée !
Quand deux époux se sont bien longtemps adorés,
De leur passé chéri qui sur eux luit encore,
De leur jeunesse à deux, un rayon tombe et dore,
Comme une aube sans fin, leurs fronts transfigurés. (1)

* * *

Si cruel que fût son deuil, Secrétan ne se laissa point abattre. Il trouva sa force dans le souvenir même de celle qui s'en était allée, il la trouva dans la prière, enfin dans le travail, car si, dans une lettre à Renouvier, il parle d'années de fatigue et de prostration qui lui rendent la correspondance intime difficile, elles ne le laissent pas inactif. Sans défaillance il se remit à la besogne, reprit ses cours, tint ses engagements. En octobre 1891, il partait pour Bruxelles, où l'appelait le congrès britannique contre la réglementation du vice. Il y prononça un discours sur les compétences de l'Etat dans le domaine de la morale individuelle, reproduit dans *Mon Utopie*, ce dernier livre, que Secrétan, âgé de soixante-dix-sept ans, publia en 1892, et dont le titre est un cri d'espérance, un salut à l'avenir.

(1) Guyau, *Vers d'un philosophe*. p. 85.

Les utopies se réalisent parfois. En 1837, au début de sa carrière, dans un rapport sur l'instruction publique du canton de Vaud, il avait émis le vœu chimérique, semblait-il alors, de voir une université à Lausanne. Le mot seul était d'une audace presque enfantine, et voilà que la vieille académie fondée au XVI^me^ siècle, secouée souvent par les tempêtes politiques, avait tenu bon, ouvrait ses voiles au vent favorable et devenait l'*Alma mater* rêvée.

Tombée en décadence après le coup d'Etat de 1846, elle n'avait pas tardé à reprendre vie. Dès 1856, d'excellents professeurs furent nommés dans toutes les chaires vacantes; à partir de 1869 le développement s'accentua dans les directions les plus diverses. La Faculté technique avait remplacé l'ancienne Ecole spéciale ; la Faculté des sciences s'était subdivisée en section scientifique, section pharmaceutique et section propédeutique médicale. Des laboratoires, un amphithéâtre d'anatomie s'installaient ; Léon Walras, professeur d'économie politique, était venu de France exposer une doctrine originale qui a fait école et dont Lausanne a l'honneur. La Faculté de théologie réunissait une pléiade d'hommes du plus grand mérite; il ne restait à l'Académie qu'une seule condition à remplir pour monter au rang d'Université : créer une Faculté complète de médecine. Ce dernier pas fut franchi en 1890, grâce à l'initiative énergique et intelligente du chef du département de l'Instruction publique, M. Eugène Ruffy.

Le 22 octobre, la jeune Université fut ouverte sans bruit. Pour accueillir les hôtes du dehors, on voulait du soleil et des fleurs; on voulait aussi que la nouvelle

institution eût fait ses preuves avant de se produire au plein jour. Cette inauguration recueillie, sans éclat, ne manqua cependant point de grandeur; il suffit pour s'en convaincre de parcourir les deux superbes volumes où sont conservés les discours officiels et les travaux des diverses facultés. La somme d'érudition, de travail original, de talent, dont témoignent ces deux recueils devient émouvante quand on songe aux ressources matérielles modiques dont dispose un petit pays comme le canton de Vaud, au chiffre infime de sa population, au dévouement des professeurs qui, les premiers, se mirent à la brèche. Secrétan y inséra pour sa part une note sur le néo-criticisme, où, dans quelques pages singulièrement fermes et limpides, il expose les idées auxquelles est attaché le nom de son ami Renouvier, analyse le système, discute les objections qu'il soulève et lui assigne sa place.

Après un hiver studieux, en mai 1891, Lausanne attendait enfin les délégués des Universités étrangères, que l'on espérait nombreux. Elle avait cherché à bien faire les choses : arcs de triomphe, drapeaux, musique, festins, il ne devait y avoir que l'embarras du choix. On comptait surtout, pour charmer les illustres visiteurs, sur les beautés de la nature, sur l'aspect pittoresque des rues en cascade, sur la nappe bleue du Léman, sur le cadre merveilleux des Alpes. Hélas ! le printemps tint rigueur. Le ciel maussade n'envoya que de rares rayons de soleil; un vent froid souffla sur les guirlandes de feuillage, sur les enfants des écoles réunis pour exécuter une cantate sous les arbres de Montbenon, sur les coiffures multicolores des étudiants suisses et étrangers, sur les robes chatoyantes des

professeurs français, sur les représentants des hautes études de l'Europe entière, venus pour assister au baptême de la petite sœur vaudoise. Ce fut un tour de la mauvaise fée; elle n'eut pourtant pas le dernier mot, grâce à la bonne humeur des hôtes et à leur parti pris de narguer les nuages. L'hospitalité officielle fut brillante; celle des particuliers, opulente ou modeste, fut cordiale partout. A la villa Paleyres, avec une bonhomie sans arrière-pensée, Secrétan invita ceux qu'il tenait le plus à voir et eut la joie d'accueillir sous son toit le directeur de l'Enseignement Supérieur en France, dont il admirait les idées élevées et le caractère. M. Liard, de son côté, l'avait salué comme un maître, et avait accompagné des paroles les plus aimables l'envoi de la croix de la Légion d'honneur en 1888. Des professeurs de Bordeaux, de Toulouse, des jeunes gens recommandés par des amis de Paris, s'assirent à la table du vieux philosophe.

Le 19 mai, trois bateaux à vapeur transportèrent les invités à Montreux. Là, tandis qu'au dehors la tempête faisait rage, Secrétan, au nom de l'Université, salua les délégués étrangers :

Voyez, amis, cette barque légère
Qui de la vie essaie ici les flots;
Elle contient gentille passagère,
Ah! soyons-en les premiers matelots.

Ainsi disait, auprès d'un petit berceau, le chansonnier que notre jeunesse prenait sur le pied d'un prince de la poésie. Venus de toutes les parties de l'Europe pour gravir les premiers le pont pavoisé de notre « petit navire », vous qui avez poussé la condescendance, dirai-je, ou la fraternité jusqu'à vouloir bien servir de parrains à notre enfant, permettez au plus vieux ouvrier du dock où s'est construite la modeste

embarcation, au plus vieux serviteur de la maison où l'on baptise, de vous exprimer ici la reconnaissance du canton de Vaud.

Nous vous remercions, représentants de la grande Scandinavie, sœur de l'Europe, avec laquelle elle a mêlé ses destinées, terre découpée, aux grandes cascades, notre rivale en beautés naturelles, gîte des métaux rarissimes, patrie de Berzélius et de Swedenborg, de Linné, de Gustave-Adolphe.

Et vous, patrie de Thorwaldsen et d'Oehlenschlaeger, nous vous remercions.

Les grandes et puissantes universités du Royaume-Uni nous ont envoyé leurs félicitations. Une seule, une des plus éloignées, St-André, s'est fait représenter personnellement à notre fête; les autres sont trop occupées en cette saison. Elles sont toujours très occupées ; elles se multiplient, elles vont au pays pour faire rayonner sur lui de plus près la lumière et la chaleur ; elles donnent au Continent un exemple précieux, même pour nous, chez qui les universités se touchent.

Nous remercions de sa bienveillante assistance cette patrie de l'art moderne qui est elle-même une œuvre d'art, l'asile et le foyer de la libre pensée, le pays d'Erasme et de Rembrandt, de Boërhaave, de Grotius et de Spinosa.

Nous remercions les savants belges, qui n'ont pas craint de quitter quelques jours leur pays agité pour nous donner une marque de leur bon vouloir.

Nous vous remercions, fils de la grande ressuscitée, de cette Italie où tant de sang suisse a coulé, députés de Turin, autrefois notre capitale; de Bologne, d'où nous vient le droit. Aidez-nous à percer la montagne qui nous sépare (1), et nous vous rendrons votre visite avec enthousiasme, sans attendre d'autre occasion.

Nous vous remercions, Latins de l'Orient, représentants de la jeune université d'un jeune royaume où la science porte déjà fleur. Nous vous connaissons depuis longtemps. Conservez-nous votre confiance. Nous nous efforcerons de la mériter.

Nous sommes heureux et fiers de votre présence, représentants de l'aigle à deux têtes, de la grande confédération dont la nôtre est sortie à sa naissance, Madgyars, Polonais au cœur autrichien, fils de l'empire impérissable. Rappelez-vous que votre roi, Marie-Thérèse, était une fille de ce pays-ci. Ne le

(1) Le Simplon.

quittez pas sans visiter son vieux castel de Habsbourg, qui domine l'Aar au plus beau point de sa verte vallée.

Que vous dirons-nous, députés des hautes écoles de la grande Allemagne? Comment vous témoigner dignement notre gratitude ? Vous avez toujours possédé nos sympathies. Charles Vogt, auquel notre université doit peut-être l'existence, n'a-t-il pas dit que les Vaudois sont des Allemands parlant français? Vos universités sont les sources où nous nous abreuvons; leur constitution est le modèle d'après lequel nous avons bâti. Vous nous accordez votre bienveillance, nous vivons sur le pied de la réciprocité : tandis que nos étudiants affluent chez vous, où les attend un bon accueil, les vôtres, autorisés à poursuivre ici leurs études, y trouveront, avec quelques leçons utiles, la commodité de voir, sans augmenter sensiblement leur dépense, un pays dont on leur a vanté le charme, et d'apprendre à parler une langue indispensable à leurs yeux pour mille raisons, dont quelques-unes sont excellentes. Nous ne saurions plus trop comment nous passer de leur casquette noire et blanche, et le libéralisme de vos règlements nous est précieux.

Espérons qu'il trouvera bientôt des imitateurs chez nos excellents amis de France, dont la vive sympathie nous comble d'une joie où se mêle quelque confusion. Ce ne sont pas seulement les facultés, les universités naissantes ou renaissantes, toutes les écoles spéciales de l'Etat, mais jusqu'au personnel le plus élevé du ministère qui se trouvent ici. Qu'ils en soient cordialement remerciés. Sans avoir jamais été Français, nous avons toujours aimé la France. Placés au carrefour des peuples, nous sentons bien que l'équilibre moral du monde a besoin de toute la pensée française. En se concentrant dans une seule ville, ardente au travail mais pleine de séductions, elle ne s'affaiblissait pas seulement, elle s'altérait. Qu'elle rayonne en foyers puissants dans toutes ses provinces naturelles. Que la concurrence s'établisse entre ces foyers, comme en Allemagne, et la production intellectuelle augmentera, la culture s'approfondira. Nous applaudissons aux efforts tentés dans ce sens par le gouvernement de la République. Salut et bonheur à vous, nos grandes voisines! Vous avez appris à vous estimer, apprenez à vous aimer, pour le bien du monde et pour le vôtre.

Quant à vous, nos chères sœurs, écoles de mon pays — de Bâle, notre respectable aïeule, à Fribourg, notre jumelle — nous ne vous importunerons pas de notre gratitude, non plus que vous, magistrats respectés qui nous honorez de votre présence. Vous vous joignez à nous pour remercier les représentants de la science européenne d'être venus vider une coupe avec nous à ce joyeux baptême. Demandez-leur avec nous de le douer, notre vaisseau, pour qu'il ait toujours du vent dans sa voile, pour qu'il perce l'épaisseur des brumes, pour qu'il fasse des découvertes, pour qu'il aborde à la terre promise, à l'île enchantée, l'île de la Paix.

La paix, Messieurs, c'est la justice, et la justice, c'est la vérité. Toutes les objections sont donc vaines; il est impossible d'admettre que l'humanité soit dans sa condition normale aussi longtemps qu'elle ne sait pas garantir la paix. La paix est le vœu de tous les peuples. Les peuples s'aiment. Les antagonismes qu'on élève entre eux sont l'ouvrage de minorités intéressées. Il est dangereux d'avoir trop longtemps contre soi la conscience des simples; il est imprudent de laisser le monopole des thèses généreuses aux gens dont on redoute les intentions. Il est temps, Messieurs, qu'aux trois Internationales qu'on voit à l'œuvre : la rouge, la noire et la dorée, on ajoute l'Internationale blanche, celle des esprits éclairés et des cœurs droits.

Mais la paix entre les nations ne saurait s'établir qu'avec la paix à l'intérieur de chaque nation. Lorsqu'au-dessous d'une minorité privilégiée, il existe une majorité souffrante, la minorité qui fait les lois est obligée d'organiser le pouvoir de contrainte, non seulement de manière à réprimer les écarts des individus, mais de manière à pouvoir maîtriser les masses. Cette organisation, c'est l'armée, dont la discipline rigoureuse, commise à des officiers de profession, permet aux privilégiés de contenir le prolétaire par le prolétaire. Ceux qui font métier des armes ne sauraient en conscience être partisans de la paix perpétuelle. Ils ont besoin de la guerre pour charmer leurs ennuis et pour leur procurer de l'avancement. Et comme après tout ils sont la force, comme leur esprit règne dans les classes dirigeantes, il faut bien les contenter quelquefois. Le peuple, lui, ne sent pas la nécessité d'être contenu, la modeste gendarmerie suffirait à ses exigences; pour qu'il accepte les sacrifices énormes et toujours croissants que le militarisme

fait peser sur ses épaules, il faut que le danger extérieur lui soit évident. *Les ennemis héréditaires sont des institutions constitutionnelles.* Si vous trouviez un remède au péril social, vous supprimeriez du même coup l'armée permanente et jusqu'à la possibilité d'un conflit entre les nations. Le problème social renferme en lui tous les problèmes.

Mais qui résoudra le problème social ? Le collectivisme serait affreux s'il était possible ; heureusement il ne l'est pas, et les chefs socialistes commencent eux-mêmes à l'apercevoir. Je ne crois pas aux bienfaits du socialisme d'Etat, parce que je ne crois pas à l'Etat infaillible, ni même à l'Etat incorruptible. Son pouvoir est toujours entre les mains d'hommes qui ont des intérêts particuliers, et la contrainte fonctionne toujours dans l'intérêt de ceux qui l'exercent. D'ailleurs je veux restreindre le pouvoir de contrainte au minimum, parce qu'avec Kant de Kœnigsberg, avec Pascal de Clermont-Ferrand, avec Paul de Tarse, avec Jésus de Nazareth, je crois que rien dans l'univers ne vaut la vertu morale ; d'où cette conséquence inéluctable que ce qui est obtenu par contrainte n'a point de valeur et qu'il faut laisser le champ le plus large possible à la liberté des individus. Je veux donc lui conserver la production des biens matériels, je n'admets l'intervention de l'Etat dans l'Economie que pour réparer les maux qu'il a causés lui-même, ce qui, pour dire vrai, nous mène bien loin des Cobden et des Bastiat.

Pour conjurer l'orage et pour résoudre graduellement les difficultés sociales, je compte sur le progrès de l'instruction populaire et sur l'association coopérative de consommation et de défense, de crédit et de production. Cet espoir est vague, il est lointain, mais il m'enivre. Elite de l'Europe, bourgeois du monde, nous voudrions travailler avec vous à rétrécir la sphère de la compression au profit de l'association spontanée des volontés individuelles, au profit de l'unité, dans la charité, par la liberté.

Au nom d'un pays où quatre nationalités savent et veulent rester unies, je vous salue encore et je vous invite à boire à la paix. Bénissez notre commencement, demandez que notre lumignon devienne un phare, qui signale le port de la Paix ! (1)

(1) *Mon Utopie*, p. 147-156.

* * *

De nouvelles affections vinrent encore jeter leur rayon sur la vieillesse de Secrétan. En automne 1890, M. Paul Desjardins arrivait à Lausanne pour faire la connaissance personnelle de l'auteur de la *Philosophie de la Liberté*. Précédé par une lettre de recommandation, il trouva à la villa Paleyres quelques personnes réunies pour le recevoir. Ce ne fut point un dîner philosophique; l'amphitryon fit gaiement les honneurs de sa table, vantant son vin vaudois, laissant de côté la métaphysique, et s'amusant à dérouter son nouvel ami. M. Desjardins devint bien vite en effet un ami pour le philosophe lausannois. Ils se virent en tête à tête, firent ensemble des promenades sous les arbres au feuillage jaunissant de Sauvabelin, se parlèrent à cœur ouvert, et se comprirent. Songeant à fonder l'*Union pour l'action morale*, le futur auteur du *Devoir présent* exposa ses idées sur la nécessité de créer un rapprochement entre les bonnes volontés, de travailler à former, en dehors de tout cadre religieux officiel, un noyau d'hommes décidés à lutter pour les grandes idées de justice, de vérité, de charité. Il semblait à Secrétan voir se réaliser ses propres visions. L'attitude déférente du jeune novateur apportait un charme particulier à ces conversations, renouvelées dès lors chaque année durant les vacances, et qui se continuaient entre temps par correspondance.

A propos d'un article de M. Desjardins dans le *Figaro* du 7 octobre 1890, Secrétan écrivait :

... Ce qui m'a réjoui bien plus que l'honneur fait à ma personne, c'est la conception saine et franche que vous donnez de la religion...

... Catholiques, protestants, libéraux, s'ils ont une âme, s'ils ont un fond, une intimité, une vie propre, ou si du moins ils entrevoient, s'ils subodorent ce que ce serait que de posséder une telle vie, qu'ils s'unissent pour prêcher, non didactiquement, mais par l'exemple et à toute occasion, une religion tout à fait simple et tout à fait spirituelle. Renoncement, dévouement, cœur en haut et par conséquent changement radical du cœur et des mobiles, voilà la religion dont ne dispensent ni des rites, ni des dogmes, c'est-à-dire des formules privées de sens et des gestes dépourvus de valeur morale. Soyons meilleurs comme vous le dites, et j'ajouterai seulement: prions, car notre vie a besoin de renouvellement, notre cœur de nourriture; la source est cachée, mais il y a une source, on peut y puiser, nos besoins le prouvent, la vie le prouve...

Et plus tard, 25 novembre 1892 :

Il se passe, me semble-t-il, quelque chose d'important dans certaines régions du catholicisme. Vos rapports avec le Saint-Père lui-même et avec le cardinal Rampolla en sont l'indice le plus éminent. Cet indice est confirmé pour moi par les articles signés Yves le Kerdec dans le *Monde*, où il me réfute avec la plus grande courtoisie et en présentant la doctrine romaine sous une forme pleine de spiritualité, et où, discutant avec M. Pétavel que vous connaissez, il explique franchement que les protestants pieux appartiennent à l'âme de l'Eglise, tandis que les catholiques mondains appartiennent à son corps seulement. Monseigneur de Lausanne (1) m'a compté moi-même expressément et par écrit au nombre des chrétiens. Ces mouvements dans le sens d'une reconnaissance mutuelle, d'une tolérance morale effective me remplissent de joie, quoique bien convaincu qu'ils n'aboutiront pas de très longtemps à la guérison du schisme, s'ils y aboutissent jamais. Néanmoins c'est de ce côté qu'il convient, je crois, de se diriger. Quant à la conversion de la France au calvinisme, il y a mieux à faire. Le calvinisme appartient à l'histoire. Les bases formelles, logiques, des deux confessions sont écroulées. L'autorité de l'Eglise romaine se déduit des Ecritures et l'autorité des Ecritures de celle de l'Eglise. L'une et l'autre sont des suppositions

(1) Mgr Deruaz, évêque de Fribourg et Lausanne, mort en 1911.

également artificielles, également inadmissibles pour un esprit cultivé. Il ne reste d'autre base que la conscience, conscience formée par l'histoire et par la tradition, c'est incontestable, conscience qui peut se modifier dans l'avenir comme elle l'a fait dans le passé; on ne saurait le contester sans arbitraire, mais qui n'en parle pas moins avec autorité là où elle parle. Il faut donc que les deux établissements s'écroulent pour se réunir en se renouvelant, et leurs controverses réciproques, les déchirements intérieurs de chacun d'eux en particulier peuvent contribuer à ce résultat. (1)

M. Paul Desjardins contribua dans une grande mesure à étendre le cercle d'influence de Secrétan; il le mit en vedette dans son programme de l'Union pour l'action morale; il fit plus encore. L'auteur de la *Philosophie de la Liberté* désirait depuis longtemps adresser directement à la jeunesse de France sa profession de foi. Encouragé par l'empressement filial de son disciple, Secrétan partit pour Paris, accompagné de M. Pétavel-Olliff. Accueilli par M. Desjardins qui lui offrit la plus affectueuse hospitalité, il n'eut en effet qu'à se laisser faire. Le 6 janvier eut lieu, à l'hôtel des Sociétés savantes, une conférence contradictoire.

Un public nombreux, dans lequel on remarquait les principaux chefs de l'Instruction publique en France, et composé des maîtres et des étudiants en philosophie et en théologie de l'Université de Paris, d'hommes de lettres et de professeurs, était venu pour entendre développer et discuter les thèses fondamentales du livre : *La civilisation et la croyance.* (2)

La croyance au devoir, au libre arbitre, à l'existence de Dieu et à la bonté du Créateur sont les

(1) Lettres appartenant à M. P. Desjardins.
(2) *Bulletin de l'Union pour l'action morale*, 1893, p. 149.

dogmes qu'il faut accepter sous peine, par des chocs en retour inévitables, de faire reculer la civilisation ; les admettre, au contraire, c'est favoriser le progrès. Tel est le résumé des thèses qui devaient être développées. En présentant Secrétan, Ravaisson marqua le caractère de la réunion, qui ne devait pas être un discours, une sorte de monologue, mais un dialogue entre l'orateur et ses auditeurs.

C'était un spectacle qui ne manquait pas de grandeur dans sa familiarité simple, écrivait un des assistants, que celui de l'illustre doyen de la philosophie française, l'auteur de la *Métaphysique d'Aristote*, tout enveloppé de fourrures, avec sa tête neigeuse et ses longs favoris blancs, introduisant auprès d'un auditoire parisien cet autre vieillard à épaisse barbe blanche, à la haute et forte stature, aux traits vigoureux, venu pour soutenir sa foi morale devant les gens mêmes qui avaient été le plus séduits par le dilettantisme de Renan. (1)

Les principaux interlocuteurs furent M. Ravaisson et M. Séailles ; le premier demanda à Secrétan d'expliquer les rapports qu'il établissait entre la vérité pratique et la vérité théorique, et le second de justifier cette affirmation : « L'impératif moral implique le libre arbitre de l'homme. »

Au lieu de choisir cette forme de libre entretien qui exige de celui sur lequel repose le poids de la discussion une grande possession de soi-même, beaucoup de présence d'esprit et la pleine connaissance de son auditoire, peut-être aurait-il mieux valu, pour l'éclat de la conférence, que Secrétan eût apporté quelques pages d'une forme achevée. Plus spéculative que pratique, la discussion fut cependant nourrie, intéressante,

(1) Jean La Coste, *Gazette de France*, 10 janvier 1893.

mais les jeunes gens, pour lesquels Secrétan était venu surtout, n'osèrent prendre la parole devant leurs maîtres et restèrent dans le parvis. Ils en eurent conscience :

Secrétan, dit encore M. La Coste, venait en apôtre pour parler de Dieu et de ses expériences morales, de la nécessité du bien agir pour arriver au bien penser, et du salut social par le sacrifice et par l'amour. Il eût été profitable pour toute cette jeunesse assemblée d'entendre ce vieillard au déclin d'une vie austère, consacrée à la méditation des plus hauts problèmes, venir affirmer que la vérité ne se rencontrait que sur le chemin de la vertu. C'eût été là une éloquente prédication.

Le lendemain, les étudiants en philosophie de la Faculté des lettres, de l'Ecole normale, de la Faculté de théologie protestante, etc., offrirent un punch d'honneur au penseur vaudois. MM. Liard, Ravaisson, Lachelier, Ribot, Boutroux, Séailles, Bergson, pour ne citer que quelques noms, y assistaient. A son tour, M. H. Vaugeois, élève de la Faculté des lettres, prononça, au nom de ses condisciples, un discours qui prouve combien la pensée de Secrétan était familière à cette jeune génération. On peut en juger par le fragment que nous en détachons :

... Oui, Monsieur, votre vie est bien celle du philosophe, c'est-à-dire de l'homme qui sacrifie tout au culte désintéressé de la pensée. Mais vous êtes aussi et surtout un moraliste, puisque, n'ayant jamais consenti à séparer la spéculation de l'action, non seulement vous avez consacré toute votre énergie à la pratique autant qu'à la diffusion de la justice et de la bonté, mais encore vous avez estimé que l'objet de la philosophie n'était autre que de trouver une conception de l'univers assez complexe en son harmonie pour laisser place au fait, en apparence irrationnel, de l'obligation morale.

Toutefois, — et c'est par là, Monsieur, que vous nous apparaissez, à nous philosophes, comme hautement original, — votre ferme raison, dans cette œuvre inoubliable qui s'appelle la *Philosophie de la Liberté*, s'est obligée à ne poser la liberté *absolue* de Dieu, pressentie et appelée par votre conscience de chrétien, qu'après avoir rigoureusement démontré l'insuffisance et l'inconsistance logiques de toutes les autres définitions de la substance. Ce n'est point ici le lieu, ni le moment de résumer un traité de métaphysique, si belles, si harmonieuses et si aisées à suivre qu'en dussent apparaître les grandes lignes; je tiens seulement à rappeler à tous ceux qui vous ont lu, — et ils sont nombreux ici, — le mouvement, à la fois très sûr et très doux, de la dialectique par laquelle, partant de ce seul postulat évident: l'*Unité* de l'Etre absolu, vous arrivez, en cherchant analytiquement les conditions qu'implique cette unité, à la condition la plus reculée, la plus intérieure (si j'ose dire) de toutes : l'absolue liberté...

M. Boutroux prit ensuite la parole. Après avoir résumé d'une manière éloquente, rapide et complète le mouvement philosophique de la seconde moitié du XIX^me^ siècle en France, il conclut en s'adressant à Secrétan :

... Les phases que nous avons traversées sont celles-là mêmes que surmonte votre critique. Le positivisme, vous l'avez combattu en montrant que les trois tendances qu'il signale ne sont pas successives et appelées à se remplacer dans l'âme humaine, mais qu'elles sont contemporaines et également constitutives toutes trois de notre nature intellectuelle et morale. La science, vous l'avez voulue libre et hors d'atteinte, mais vous avez montré qu'elle n'impose pas au fond même des choses ce déterminisme absolu qu'on en déduit quand on en méconnaît les limites. La spéculation métaphysique, vous en avez trouvé la raison et dans l'impossibilité de supprimer les problèmes, et dans l'impuissance de la science à fournir les solutions. Et vous avez dirigé cette spéculation avant tout du côté de la morale et de l'action, cherchant à la fois à assurer et à régler la liberté. Le but de la vie, dites-vous, c'est l'unité des volontés,

et le vrai principe de la morale, c'est le dévouement. Enfin, vous avez établi que, dans le monde même des intérêts et de la vie extérieure, les problèmes qui nous occupent, problème politique et problème économique, ne peuvent être résolus qu'au moyen des croyances morales. C'est donc votre esprit même qui de plus en plus nous a pénétrés, et c'est, pour une forte part, votre influence dont vous constatez aujourd'hui les résultats. (1)

Après avoir passé quelques jours encore à Paris, Secrétan reprit le chemin de la Suisse. Le froid fut très vif pendant la traversée du Jura ; le voyageur arriva un peu glacé, un peu fatigué ; cependant sa santé n'était point gravement atteinte. Après une crise de goutte qui le retint quelque temps au logis, il put recommencer ses cours et ses autres travaux. Il ne lui resta pas moins un peu de tristesse. L'accueil qui lui avait été fait n'aurait pu être plus cordial, mais au lieu d'une prise de possession, il avait dit un adieu ; il avait senti le faix des années ; l'ombre descendait et l'heure venait de carguer les voiles. Par un contraste qui s'explique, cette rencontre fraternelle avec le public philosophique de Paris lui fit toucher la limite de la vie. Il avait fait le compte de ses soixante-dix-huit ans : c'était la vieillesse.

* * *

Vieillesse encore active. *La Revue chrétienne* publia en 1893 deux articles faisant suite au *Devoir pressant : L'Eglise et le Monde* et *Questions de Méthode.* (2)

(1) Supplément à la *Revue bleue* du 14 janvier 1893.

(2) *Revue chrétienne* 1893, reproduits dans les *Essais de Philosophie et de Littérature.*

Ce fut l'œuvre dernière de Secrétan, avec quelques études sur les questions sociales dans les revues de plus en plus nombreuses qui faisaient appel à sa plume, et une courte, énergique et fière réponse à un contempteur de Kant, où il releva le gant au nom du sage de Königsberg. (1)

Quant à son professorat, il en était un peu las et revenait souvent de ses cours triste et découragé ; les examens, qu'il avait vus toujours arriver avec une certaine angoisse, lui étaient de plus en plus à charge, aussi avait-il fini par prier son gendre Paul Chapuis de les faire subir à sa place. Enfin, en 1893, il envoya sa démission au Conseil d'Etat. Le chef du département de l'Instruction publique, M. Eugène Ruffy, après avoir cherché à le faire revenir de sa décision, obtint un compromis. L'enseignement philosophique proprement dit fut confié à un ancien élève de Secrétan, jeune homme de grand talent, qu'il désigna lui-même et qui fut plus tard son successeur définitif, M. Maurice Millioud, tandis que le vieux maître gardait sa chaire de droit naturel. Ce fut jusqu'à la dernière heure le sillon où il jeta son grain avec prédilection.

Par les jours de mauvais temps, il attendait devant sa porte une petite voiture de poste faisant le trajet de Pully à Lausanne. Il aimait ce mode de transport, qui lui semblait présager le tramway dont il avait, dans son imagination, tracé l'itinéraire tout autour de la ville. On le plaisantait au sujet de ses utopies sans cesse renaissantes : les pentes étaient trop roides à

(1) *Chrétien évangélique* 1894, reproduit dans les *Essais de Philosophie et de Littérature*.

Lausanne, les habitants trop sédentaires, les entreprises industrielles y avaient généralement périclité. Mais, il avait la foi, et l'avenir lui donna raison. Peu d'années après sa mort, les voitures électriques s'arrêtèrent devant la villa Paleyres. Un peu plus tard s'ouvrait le large pont destiné à relier la vieille Cité à la colline orientale de la ville, triomphe d'une cause que dès sa jeunesse il avait toujours plaidée sans succès. Ainsi, loin de retourner vers les jours anciens pour dénigrer le présent, Secrétan garda jusqu'à la fin cette fraîcheur d'impressions qui salue les découvertes, les inventions, le progrès, et souhaite la bienvenue à toutes les conquêtes de la science, à toutes les formes nouvelles de la vie.

Cependant les infirmités arrivaient. Les longues marches qu'il avait tant aimées lui devenaient difficiles, sa vue s'affaiblissait, la cataracte le menaçait. Depuis longtemps ses filles (1), l'aînée surtout, lui servaient de secrétaires, copiant en gros caractères une partie de ses cours et toutes ses conférences publiques. Il dictait volontiers : il lui fut plus dur de renoncer à lire. Durant les heures de pleine lumière, il s'en tirait encore, mais, la nuit tombée, il fallait bien se résoudre à recourir à autrui et à écouter au lieu de faire part lui-même des pages qui venaient d'attirer son attention. Il s'y résigna pourtant et put ainsi continuer à se tenir au courant des publications nouvelles. Ses filles mariées, ses gendres venaient le voir ; ses petits enfants l'entouraient ; Secrétan s'intéressait très vivement au

(1) L'aînée, Mlle Sophie Secrétan, femme d'une grande distinction de caractère et d'intelligence, survécut peu de temps à son père. Elle mourut le 29 avril 1895 d'une embolie pulmonaire.

développement des aînés, des adolescents déjà, tandis que les cadets se familiarisaient avec l'aïeul à barbe blanche, indulgent aux petits. Chaque jour à peu près, son fils, dont le cabinet médical était dans le même quartier, prenait un repas à la table de famille, apportant son tribut d'idées, d'opinions, d'informations. Quoique leurs points de vue ne fussent pas toujours identiques, Secrétan aimait à discuter avec le jeune docteur ; il se réjouissait de le voir lancé dans une carrière pratique. Livré lui-même au travail solitaire de la pensée, il admirait et enviait toute activité directement utile au prochain, comme si la parole écrite n'avait pas sa vertu propre et n'était pas une semence d'action. Son frère cadet, François Secrétan, la brillante cousine de jadis, M^me^ Renevier, d'anciens et de nouveaux amis prenaient, fidèles, le chemin de la villa Paleyres. M. Herminjard, qui travaillait toujours à rassembler la correspondance des réformateurs, était grand fumeur par-dessus le marché; il recueillait, pour les donner à son vieux camarade, les pointes de ses cigares dont le philosophe aimait à bourrer sa pipe; il arrivait de loin des lettres, souvent aussi des hôtes; l'existence était en somme riche encore d'affections, d'intérêts; douce, malgré quelques retours momentanés de mélancolie. Félix Bovet, qui vit Secrétan le 18 décembre 1894, écrivait après sa mort :

... J'avais eu la joie de le retrouver (pour la première fois depuis longtemps) d'une humeur sereine, enjouée; mais ma visite avait été courte et, comme il avait d'autres personnes, il n'y avait pas eu de conversation intime... (1)

(1) Lettre déjà citée du 12 février 1895 à M. Roger Hollard.

Secrétan ne parla pas beaucoup de ses sentiments durant cette dernière période. On pouvait cependant constater chez lui une sorte de lassitude de l'âme. A mesure qu'il s'approchait du terme, les questions qu'il avait hardiment, triomphalement tranchées au temps de sa jeunesse, se posaient de nouveau plus graves, plus difficiles à résoudre. Ce n'était point du scepticisme, mais comme un dépouillement intérieur; la formule lui échappait devant le grand mystère de la vie et de la mort. En novembre 1890, dans la préface du livre d'Emmanuel Pétavel sur le *Problème de l'Immortalité*, il écrivait, et c'était bien l'écho de sa propre pensée :

... Sans ignorer que l'homme a soif de croire et que le doute n'est le plus souvent qu'un manteau dont se couvre la négation, je serais heureux de trouver dans votre second volume un mot concluant à l'adresse de ceux qui, de propos délibéré, se tiennent à l'écart des questions eschatologiques, persuadés qu'on ne saurait se faire une idée précise et rationnelle à la fois d'une existence à venir, et séduits aussi par l'idée qu'il faut vouloir le bien pour le bien sans égard aux suites personnelles; sentiment si voisin du pur amour qui ne veut savoir que Dieu et ne craint pas de se perdre en Dieu.

Votre dessein est d'écarter un obstacle placé sur le seuil du temple et qui empêche une foule d'entrer. Vous voudriez avant tout contraindre les ministres à se prononcer ouvertement sur la question agitée; c'est à l'Eglise que vous parlez, et si vous parvenez à la décider, vous aurez gagné un grand point...

Mais ne direz-vous rien à ceux qui restent hors du temple, dans le cimetière; à ceux qui, peut-être légers, peut-être aussi soucieux de mener une vie honnête, pensant à Dieu peut-être et s'essayant à l'aimer, ne sont pas pressés de quitter la vie, mais pour qui la perspective d'un complet anéantissement est plutôt un sujet d'espoir que de crainte? On parle beaucoup de semblables gens, et j'ai lieu de penser qu'on n'en parlerait pas s'ils n'existaient pas...

Quelque temps auparavant, dans une lettre adressée le jour de Noël 1889 à Félix Bovet alors à Pise, il disait :

... Je ne sais plus où j'en suis quant au christianisme historique ou même quant au Christ historique, mais je ne parviens pas à m'en affecter. J'aimerais infiniment mieux pouvoir répéter sans hésitation que je suis resté fidèle aux croyances de ma jeunesse, mais enfin je crois en Dieu; croyant en Dieu, je crois qu'il a sa main dans l'histoire et que le christianisme ne s'est pas produit sans lui. Je n'ai jamais pensé qu'on fût perdu pour n'avoir pas ouï l'Evangile ou pour n'avoir pas pu croire à la réalité historique de tous les faits qu'il raconte. Je crois savoir avec certitude qu'il y a un bien à faire, que ce bien je ne l'ai pas fait, que j'ai besoin d'être pardonné, mais que Dieu veut effectivement me pardonner, que j'ai besoin de son secours pour marcher droit et qu'il m'accorde ce secours lorsque je l'implore, que le mal que j'ai commis vient bien de moi, que les aspirations vers le bien me sont suggérées et viennent de l'Esprit agissant en moi.

N'est-ce pas le commencement au moins de l'Evangile éternel, de l'histoire de Jésus-Christ, qui ne saurait être pourtant une simple légende ? N'entre-t-elle pas merveilleusement dans le creux formé par ces désirs, pour difficile qu'il soit d'admettre sans hésitations tous les détails de son histoire et de comprendre précisément en quoi consiste la vertu de son sacrifice ?

Cette ignorance est une humiliation de plus, une épreuve de plus, mais je ne pense pas que Dieu me l'impute et qu'elle me prive de sa communion, pourvu que je garde mon cœur. Je n'ose pas même lui demander trop instamment de me rendre la foi de l'Eglise (ou plutôt de m'affermir dans la foi de l'Eglise), je lui demande seulement de me montrer la vérité, de me faire acueillir la vérité, quoi qu'elle dise, et je pense qu'il m'aurait déjà exaucé si j'avais été fidèle à la vérité que je connaissais. Si c'est l'état d'un esprit malade, si je n'en sens pas la douleur et si vous avez un remède, je vous prie de me le donner. Je suis toujours tenté d'appliquer à la religion historique cette parole attribuée à son fondateur, qui l'appliquait à sa personne : « Si le grain ne meurt, il reste seul », — et le reste.

Le mot d'ordre est aujourd'hui : « Attachez-vous à la personne de Jésus, vous serez transformé par la contemplation de cette figure. » Je voudrais bien savoir si ce n'est pas une défaite; je voudrais bien trouver quelqu'un qui pût me dire, de manière à emporter la conviction, qu'il a été changé *par ce procédé.* Si non, j'en resterai à l'idée que la conviction du péché personnel et la demande de secours sont l'essentiel, bien que cette méthode ne s'atteste pas non plus à mes yeux par une expérience personnelle décisive, attendu que, parfaitement éclairé sur le premier point, ma misère, je n'ai pas assez demandé pour beaucoup attendre.

Pauvre cantique de Noël que celui-là ! Mais enfin j'avais besoin de vous dire où j'en suis et pourquoi je ne ferai plus d'incursions dans le domaine de la théologie, et pourquoi je suis bien aise de pouvoir me tourner du côté des questions sociales...(1)

La piété de Secrétan n'était d'ailleurs nullement altérée par les questions qui se dressaient devant lui. Le dimanche, il se rendait au culte pour entendre un sermon prêché parfois par de très jeunes pasteurs; on le surprenait souvent en prière, sa Bible en gros caractères ouverte devant lui au livre des Psaumes ou du prophète Esaïe.

Dans le crépuscule du soir, il voyait toujours plus distinctement les deux sommets de toute religion : le sentiment du péché et l'amour de Dieu. « Nous ne savons rien, sinon que Dieu est amour », aimait-il à répéter.

D'une nature éminemment religieuse, Secrétan, malgré les vagues de surface, fut un croyant, un chrétien, dès sa jeunesse, durant sa vie et toujours. Le point de départ du travail de sa pensée fut le problème

(1) Cette lettre, communiquée par Félix Bovet à M. Roger Hollard après la mort de Secrétan, a été publiée déjà par M. le pasteur Henri Hollard dans le *Lien* de Lyon, octobre 1907.

religieux. Nature ardente, passionnée, puissante, il avait en même temps une conscience délicate, exigeante, qui ne se laissait pas imposer silence. S'il avait été parfaitement maître de lui-même, il aurait pu vivre en paix avec cette compagne intransigeante ; mais d'une nature prime-sautière, plutôt violente, n'ayant pas autant de volonté que de sensibilité et d'intelligence, il y avait deux hommes en lui qui luttèrent, et, dans cette lutte même, il prit conscience de la liberté humaine. Loin de rejeter sa propre responsabilité sur les circonstances, sur l'hérédité, sur la fatalité, il la prit tout entière à sa charge et en sonda le mystère : n'est-ce pas là le germe de sa philosophie? La solidarité humaine, l'action des individus les uns sur les autres, Secrétan la constatait aussi, mais uniquement pour en accepter sa part, pour se sentir serré de plus près par le devoir, puisqu'il faudra rendre compte non seulement de soi, mais de son prochain, de son frère : n'est-ce pas le point de départ de sa morale ? Voilà sans doute aussi le secret de l'humilité qui a frappé ceux qui ont approché Secrétan et que signale Félix Bovet comme le trait distinctif de cette riche organisation. « Cœur humble, esprit altier », on se souvient de ce mot de Vinet pour caractériser le jeune homme. La superbe, sans avoir abdiqué, avait dès lors singulièrement adouci ses allures pour céder le pas à la mansuétude, à la tendresse.

Secrétan allait avoir quatre-vingts ans. Le mercredi 16 janvier 1895, sans se laisser arrêter par un froid très vif, il avait encore donné son cours de droit naturel, mais à la fin de la leçon il avertit ses étudiants qu'il ne reviendrait pas jusqu'à nouvel avis. Il se

croyait simplement enrhumé, s'installa au coin de son feu, reçut encore avec plaisir le jeudi après-midi le fils d'un ancien ami et vint prendre part au repas du soir. En se levant de table il eut une faiblesse. Très vite, la fièvre se déclara, les symptômes devinrent inquiétants, il se mit à délirer et, sauf de courts instants, ne recouvra plus la pleine lucidité de son esprit. Le samedi 19 janvier était le jour de son anniversaire. L'Université lui avait envoyé une adresse avec des fleurs. Le recteur en charge, M. Marc Dufour, les déposa devant le malade, qui avait voulu le remercier. Le Conseil d'Etat avait fait parvenir une lettre de félicitations au vétéran de l'Université ; les témoignages d'affection et de respect s'accumulaient, tandis que la pneumonie foudroyante achevait son œuvre de destruction. La constitution de Secrétan était trop saine, trop vigoureuse pour que la lutte lui fût épargnée. Ses enfants étaient là, tous, sauf sa fille cadette, forcée de partager son temps entre son père et son mari, très malade aussi. Son fils, son gendre, plusieurs médecins de la ville ne purent que constater dès le début l'inutilité de toute intervention. Les heures passaient lourdes, lentes, sans qu'on pût soulager le malade, qui respirait avec peine. Le lundi 21 janvier 1895, dans l'après-midi, Félix Bovet arriva. Au son de sa voix, Secrétan ouvrit les yeux, comme s'il revenait de très loin, et répondit encore à son étreinte par une légère pression de la main. Lentement, distinctement, le fidèle ami lut ou récita des fragments des Lamentations de Jérémie, des versets des Psaumes, des paroles de l'Evangile. Le soir à six heures, le dernier combat avait fini.

Le service mortuaire eut lieu dans l'Eglise de

St-François; des délégués du gouvernement, l'Université en corps, la ville entière étaient là, pour rendre un dernier hommage au penseur lausannois. Plusieurs discours furent prononcés. Le pasteur Paschoud commença le sien par ces paroles : « Un homme vaillant est tombé. »

Au loin, en France, beaucoup de disciples, beaucoup d'amis s'associaient à ce deuil. « Nous nous sentons seuls, notre pensée est orpheline », écrivait l'un d'eux.

Charles Secrétan repose au cimetière de la Sallaz, non loin de sa femme. Sur la dalle blanche qui recouvre sa tombe, sont gravés ces mots : Dieu est amour.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS 5

INTRODUCTION 7

PREMIÈRE PARTIE

1815-1850

CHAPITRE Ier. 1815-1835.

Premières années. Séjour à Stuttgart. Vie d'étudiant à Lausanne. 19

CHAPITRE II. 1835-1836.

Séjour à Bâle. Séjour à Munich 65

CHAPITRE III. 1836-1837.

Rapports sur l'Instruction publique. Vacances à la montagne. Sainte-Beuve. Arrivée de Vinet à Lausanne 112

CHAPITRE IV. 1838-1840.

La *Revue suisse*. Appel provisoire à la chaire de philosophie. Mariage 147

CHAPITRE V. 1841-1848.

Examens. Vie de société. Révolution de 1845. Mort de Vinet. Le Sonderbund. Le *Courrier suisse*. 184

Chapitre VI. 1849. Pages

La Philosophie de la Liberté 232

Chapitre VII. 1850.

Séjour à Paris. 261

DEUXIÈME PARTIE

1850-1866

Chapitre Ier. 1850-1856.

Installation à Neuchâtel. Premières relations. Félix Bovet. Professorat. La *Revue suisse* à Neuchâtel. Grandchamp. Vie de famille. Appel à Zurich 273

Chapitre II. 1856-1859.

Recherches de la Méthode qui conduit à la vérité sur nos plus grands intérêts. Révolution de 1856 à Neuchâtel. Maladie. 308

Chapitre III. 1860-1866.

Quel parti prendre? Immenstadt et Oberammergau. Mænnedorf. Travaux divers. Grange-Gaby. *La Raison et le Christianisme.* Dernières années à Neuchâtel 334

TROISIÈME PARTIE

1866-1895

Chapitre Ier. 1866-1874.

Retour à Lausanne. Les Bergières. *Précis élémentaire de Philosophie.* Edouard Secrétan. Mme de Pressensé. Charles Renouvier. Etudes philosophiques. Guerre de 1870. Travaux divers. Représentation proportionnelle . . . 375

Chapitre II. 1874-1877.

Discours laïques. Voyage en Italie. *Paysages vaudois* 419

CHAPITRE III. 1877-1887.

Conférences à Montauban. Pénétration en France. Lettre à Guyau. *Le Principe de la Morale.* Travaux divers. Immortalité conditionnelle. Ligue du droit commun. Impôt progressif 441

CHAPITRE IV. 1887.

Cours de Droit naturel. *La Civilisation et la Croyance.* Oeuvres sociales 478

CHAPITRE V. 1888-1895.

Jubilé. Mort de Mme Secrétan. Fêtes universitaires. Voyage à Paris. Dernières années 506

CE B 2392
.S4 1912
COO SECRETAN, LO CHARLES SE
ACC# 1325407

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

06 SEP. 1989

31 AOUT 1989

01 NOV. 1990

NOV 15 1990

16 NOV. 1990

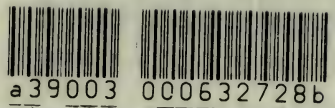
a39003 000632728b
B 2392 .S4 1912
SECRETAN, LOUISE.
CHARLES SECRETAN, SA V